This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 481754

Digitized by Google

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
801
.A22
no.1

IV.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

TOME IV

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

ÉTAT RELIGIEUX, ADMINISTRATIF & FÉODAL

DES COMMUNES ET DE LEURS DÉPENDANCES

PAR

GAËTAN DE WITASSE

TOME Ier

ABBEVILLE

IMPRIMERIE LAFOSSE ET Cie

Rue des Teinturiers, 51-53

1902

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
2-16-28
14651

ABBEVILLE

(Chef-lieu d'arrondissement)

I. Abbeville est le chef-lieu de l'ARCHIDIACONÉ DE PONTHIEU, un des deux archid. qui composent le diocèse d'Amiens. Il en est parlé pour la première fois en 985, et correspond non seulement au *Pagus Pontivus* de la *Civitas Ambianensium,* qui lui a donné son nom, mais encore au *Pagus Viminaus* de la même cité. M. Darsy[1] trace ainsi ses limites par une ligne, qui, partant de la mer, remonte la Canche jusqu'au-dessous de Brimeux (cant. de Campagne, Pas-de-Calais), descend au sud de manière à laisser en dehors ce village et ceux de Lépinoy, Beaurain et Maresquel (même canton), reprend le cours de la rivière, en passant au-dessous de Hesdin (ch.-l. de cant., arr. de Montreuil, Pas-de-Calais), et s'échappe au-dessous de Conchy (cant. d'Auxy, même dép.), pour enserrer Monchel (id.), Blangerval, Écoivres (cant. de Saint-Pol, id.), Boubers, Ligny, Frévent, Cercamps, Bonnières (cant. d'Auxy), Neuvillette ; cette ligne forme la limite de l'archid. et du dioc. de Boulogne. Celle qui le sépare de l'archid. d'Amiens passe entre les villages de Neuvillette et de Bouquemaison, Hem et Gézaincourt, Bernaville et Fienvillers, Domart et Bertaucourt, Ville-Saint-Ouen et Bettencourt, Bout-de-Ville et Flixecourt, l'Étoile et Bourdon, Hangest-sur-Somme et Crouy, Quesnoy-sous-Airaines et le Mesge, Méricourt-en-Vimeu et Camps-en-Amiénois, Hornoy et Gouy-l'Hôpital, contourne ensuite le doyenné d'Hornoy, limitrophe du diocèse de Rouen, et aboutit à la rivière de Bresle qui le sépare, jusqu'à la mer, de la Normandie.

Au XIVe s., l'archid. de Ponthieu est divisé en 8 DOYENNÉS :

Abbeville.
Airaines.
Gamaches.
Labroye (Pas-de-Calais).
Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Oisemont.
Rue.
Saint-Riquier.

1. *Bénéfices de l'église d'Amiens,* I, VIII et XIII.

Digitized by Google

Au XVIIe s., sans doute dans le synode du 7 octobre 1693, le dédoublement des doyennés trop étendus fut décidé.

Auxy-le-Château (Pas-de-Calais) fut démembré du doyenné de Labroye.

Saint-Valery, de celui de Gamaches.

Hornoy, — d'Airaines.

Mons, — d'Oisemont.

Le DOYENNÉ d'Abbeville, en dehors de la ville et des faubourgs, dont nous parlerons ci-après, comprend :

Bénéfices :

Prieuré de Canchy-lès-Pont-Remy ;

Chapitre de N.-D., à Noyelles-sur-Mer ;

Abbaye de N.-D. d'Épagne.

Cures :

Bellancourt.
Sec. Buigny-l'Abbé.
Bouchon.
Caours.
Cocquerel.
Drucat.
Épagne.
Sec. Eaucourt.
Épagnette (Épagne).
Sec. Vauchelles-lès-Quesnoy.
L'Étoile.
Sec. Bout-de-Ville (Flixecourt).
Francières.
Hautvillers.
Sec. Buigny-Saint-Maclou.
L'Heure.
Laviers.
Long.
Mautort (Abbeville).
Nolette (Noyelles-sur-Mer).
Sec. Hamelet (Favières).
Nouvion.
Noyelles-sur-Mer.
Pont-Remy.
Port.
Sailly-le-Sec.
Le Titre.

Par. de la ville.

1. St-André. — Pr. le chapitre de St-Vulfran. = Deux chapelles, du commencement du XIVe s. à la fin du XVIIe s. = Chapelle dans l'échevinage, fondée en 1369.

2. Ste-Catherine. — Pr. led. chapitre. = Chapelles de l'Annonciation, et de N.-D., dite vulgairement des Fromages, réunies au chapitre en 1711-14. — Pr. le même. = 3 autres existant du commencement du XIVe s. à la fin du XVIIe.

Digitized by Google

3. St-Éloi. — Pr. le prieur de St-Pierre d'Abbeville. = Deux chapelles au commencement du XIVe s.

4. St-Georges. — Pr. le chapitre de St-Vulfran. = 6 chapelles du XIVe s. au XVIIe s.

5. St-Gilles. — Pr. led. chapitre. = 2 chapelles au XIVe s.; 4 au XVIIe. = 3 dans la prison entre autres celle de Ste-Marguerite de la Géole, unie le 4 mai 1711. — Pr. led. chapitre. = Chapelle dans le présidial.

6. St-Jacques. — Pr. led. chapitre. = 2 chapelles du XIVe s. au XVIIe.

7. St-Jean-des-Prés. — Pr. le même. = Communauté de 7 chapelains, existant dès le XIIIe s. — Pr. le même.

8. St-Nicolas, fondée en l'église St-Vulfran en 1414[1]. — Pr. le même.

9. St-Paul. — Pr. le même.

10. St-Sépulcre. — Pr. le prieur de St-Pierre. Cette église fut construite primitivement sur le lieu où Godefroy de Bouillon passa la revue des croisés Picards et Normands.

11. St-Vulfran-en-Chaussée (en la collégiale de St-Vulfran). — Pr. le chapitre de St-Vulfran.

12. N.-D. du Châtel, qui remplace sans doute une chapelle dépendant du chât. des comtes de Ponthieu.

Chapelle de St-Paul, unie au chapitre de Noyelles-sur-Mer, le 5 décembre 1701.

Monastères. — Hommes :

1. Prieuré de St-Pierre et St-Paul, ordre de Cluny, fondé en 1075, par Guy II, comte de Ponthieu, à la sollicitation d'Ade, son épouse. — Il est situé par. St-Éloi.

Biens :

Barly, sgrie.

Bienfay (Moyenneville), fief de 20 s. de cens, tenu du comté de Ponthieu, acquis le 18 mai 1695[2].

Campagne-en-Vimeu (Quesnoy-le-Montant), ferme.

Genville (Bernay), ferme.

1. E. Prarond, *Topogr. d'Abbeville,* I, 137.

2. *Domaine de Ponthieu,* Ms. au baron de Calonne.

Digitized by Google

MOUVANCES[1] :

Abbeville : fief sur les greniers du prieuré, venant primitivement d'un droit de jambage sur les habitants de Rivières et de Nouvion,

fief noble de 24 setiers de blé à prendre sur le prieuré ; censives et droits sgriaux[2],

fief et vicomté de Cambert (censives et droits sgriaux à raison de 5 s. 4 d. sur les mutations, — 1781[3]), au faubourg de Menchecourt.

Agenville, ou peut-être Genville, *aliàs* Agenvillers, fief[4].

Aumâtre, 3 fiefs, *aliàs* 4[5].

Barly, fiefs de la Loge et de la Mairie.

Partie des fiefs Bourdonchel.

Buigny-Saint-Maclou, sgrie et 2 fiefs.

Cramont, franc-fief de la Prévôté et un fief.

Doullens, fief du moulin de Wargnies.

Flibeaucourt (Sailly-le-Sec), fief du Courtil-le-Roi.

Flixecourt, fief Sommechierche.

Huppy, fief qui doit être celui du Quint de Rambures[6].

Limeux, 11 fiefs, *aliàs* 10[7].

Rue, fief sur les moulins, autre dit d'Yvregny.

Sailly-le-Sec, fief.

Sallenelle (Pendé), fief du Colombier.

Vauchelles-lès-Quesnoy, fief du Camp St-Pierre.

2. Prieuré simple du St-Esprit, ordre de Cluny, dépendant du prieuré de St-Pierre.

3. Chapitre de St-Vulfran, fondé par les comtes de Ponthieu. En 1121, Jean I institue 20 chanoines, et autant de prébendes, dont il se réserve la

1. D. GRENIER, t. LIX, fos 6 vo, 7.
2. *Domaine de Ponthieu*, Ms. au baron de Calonne.
3. ARCH. DE LA SOMME, E. 372.
4. D. GRENIER, t. CLXXXXII, fo 65.
5. Id., t. CCXII, fos 227 vo et 228.
6. *Bull. de la Soc. d'Émul. d'Abbeville 1895*, p. 121.
7. D. GRENIER, t. CCIX, fo 160.

Digitized by Google

collation; en 1138, Jean II et Béatrix, sa femme, établissent 6 nouveaux chanoines; les 20 premiers se nomment *prévôtaux*, les 6 derniers *quotidiens*. Le Roi en a la nomination comme comte de Ponthieu. — A la tête du chapitre sont un doyen, un chantre, un trésorier.

Biens :

Abbeville, moulins Talance, le Comte,
fief de Baillon,
fief noble du Fleuron, au faubourg de Menchecourt.
Allery, fief.
Bienfay (Moyenneville), ferme, sgrie acquise en 1695.
Épagnette, sgrie en partie.
Hymmeville (Quesnoy-le-Montant), sgrie.
Laviers, sgrie en partie, acquise en 1618.
Onicourt (Grébault-Mesnil), ferme, fief et sgrie.
L'Heure (Caours), fief.

En l'église collégiale, existe une communauté de 28 chapelains, dont 12 ont été institués par Guillaume Talvas, comte de Ponthieu, en 1110; ils sont à la nomination du chapitre.

Chapelles dans la collégiale[1] :

Bas-côté de l'Evangile :
N.-D. de Lorette.
St-Firmin.
Sts-Anges ou St-Luc.
St-Louis.
N.-D. du Puy.

Bas-côté de l'Épitre :
Des Merciers.
St-Jean-Baptiste, fondée par Jean de Melun et Isabelle de Brimeu.
St-Yves (1524).
St-Quiriace (St-Cœur).
St-Nicolas (paroisse).

St-Antoine, dans le cimetière, fondée en avril 1413.

Par décrets des 4 mai et 2 novembre 1711, et lettres patentes du Roi, signées à Fontainebleau, au mois de septembre 1714, sont réunies au chapitre, les chapelles suivantes : deux dans l'église Ste-Catherine d'Abbeville, l'Annonciation et N.-D. des Fromages; dans St-Vulfran, celle de la Géole; dans la

1. Prarond, *Topographie d'Abbeville*, I, chap. III.

Digitized by Google

paroisse de Fontaine-sur-Somme, celle de N.-D., et enfin celle établie dans le château du Translay [1].

4. Couvent des Capucins, fondé en 1601, par la protection du duc de Longueville. — Par. St-Éloi.

5. Chartreuse de St-Honoré, établie en 1301, par l'évêque Guillaume de Mâcon, et Édouard I, roi d'Angleterre et comte de Ponthieu, au faubourg de Thuison. — Par. N.-D. de la Chapelle.

Biens :

Abbeville. — Thuison.

Mautort, fief.

St-Milfort, ferme et fief, acquis en juillet 1666.

Biencourt, fief.

Bonneval (Buigny-Saint-Maclou), ferme échangée contre des biens à Port, en 1657.

Corroy (Tours), fief.

Laviers, fief.

L'Heure (Caours), fief Tourtinécluse.

Noyelles-sur-Mer, fief Simon-Broquet.

Port, sgrie ; une partie provient de l'ancienne fondation, une autre de l'acquisition faite de Gilles de Lando, en 1657, une autre encore, de l'échange accordé par le sieur Truffier, contre la ferme de Bonneval. — fiefs d'Allenay, Lando, St-Honoré, Tillette.

Zoteux (Acheux-en-Vimeu), fief.

6. Couvent des Cordeliers, fondé en 1237. — Par. de St-Jean-des-Prés.

7. Couvent des Jacobins, établi par plusieurs personnes pieuses, en 1664. — Par. St-Georges.

8. Couvent des Minimes, dont André de Rambures, sénéchal de Ponthieu, et Jeanne de Halluin-Piennes, sa femme, furent les bienfaiteurs, en 1499. — Par. St-Gilles.

9. Couvent des Carmes, établi en 1642. — Par. du St-Sépulcre.

10. Les Templiers avaient au faubourg de Thuison, une maison qu'ils

1. Arch. de la Somme, C. 1991, f° 201 v°.

Digitized by Google

vendirent en 1300[1], à l'évêque Guillaume de Mâcon, pour l'établissement d'une Chartreuse. Les terres dépendant de cette maison, et situées à Menchecourt et à la Bouvaque, furent réunies à la commanderie de Beauvoir. — L'ordre possédait encore, à Abbeville, une autre maison, près de la porte Comtesse, acquise en janvier 1272, au prix de 208 l. p.; c'est là que se retirait, durant les guerres, le commandeur de Beauvoir, et qu'il résida après la destruction de son manoir. Cette maison, dite de la Roze, servait aux officiers de justice, et renfermait les prisons; il y avait une chapelle, en 1545. — Le commandeur de Fieffes pouvait aussi, dans les temps de calamités, se réfugier dans sa maison, sise près de la rue St-Gilles, et qu'au XVe s. on nommait la Ste-Maison de St-Jean-de-Jérusalem[2].

Monastères. — Femmes :

1. Abbaye de N.-D. d'Épagne, transférée à Abbeville, en 1642, dans une maison qui prit le nom de Paraclet. Cette abbaye fut réunie à celle de Willencourt en 1747. — Par. St-Gilles.

2. Abbaye de Willencourt, établie à Abbeville, à cause des guerres, en 1662 ou 1664. — Par. St-Jacques.

3. Béguinage, fondé à une époque inconnue par les sires de Boubers, et remplacé en 1456, par des filles de St-François, dites sœurs grises, dames de Ste-Élisabeth ou Cordelières. Cet établissement fut supprimé avant la Révolution. — Par. St-Vulfran.

4. Couvent des Carmélites, fondé par Antoine Malery, greffier de la juridiction consulaire d'Abbeville, en 1631. — Par. St-Gilles.

5. Couvent de Minimesses, règle de St-François de Paule, établi en 1621 ou 1615. — Par. St-Jacques. — M. Louandre dit que cet ordre vit le jour à Abbeville en 1601.

6. Couvent des Ursulines, fondé en 1613. — Par. du St-Sépulcre.

7. Couvent de la Visitation Ste-Marie, fondé en 1650, par les soins du

1. M. TRUDON DES ORMES, *Étude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie (Mém. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. XXII, p. 134), nie l'existence de la commanderie de Thuison.

2. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, pp. 627-628.

Digitized by Google

mayeur Claude Becquin, avec la permission d'Anne d'Autriche. — Par. St-Jacques.

8. Couvent des religieuses de St-Dominique, dites Dominicaines ou sœurs blanches, réfugiées à Abbeville, en 1553, après la destruction de Thérouenne. — Par. St-Jean-des-Prés.

Établissements hospitaliers :

1-2. Hôtel-Dieu, fondé vers 1150. — Par. St-Nicolas. — La Maladrerie du Val-aux-Lépreux, établie peu après le retour des Croisades, par des bourgeois d'Abbeville, fut supprimée et unie par arrêt du 13 juillet 1695 à l'hôtel-Dieu.

3. Hôpital Jehan Le Scellier, abandonné aux filles repenties en 1484.

4. Hôpital de St-Julien-le-Pauvre, fondé en 1217, en faveur des voyageurs nécessiteux.

5. Hôpital du St-Esprit, établi en 1231, et disparu à une époque inconnue. — 4 chapelles (1301-1682, une seule en 1730) Pr. le prieur de St-Pierre.

6. Hôpital de N.-D. de Boulogne, institué au commencement du XIVe s. pour recevoir les pèlerins pauvres se rendant à Boulogne et depuis réuni au couvent des Minimesses [1].

7. Hôpital de St-Jacques, fondé en 1340, pour les étrangers se rendant à Compostelle. Il fut cédé en 1645 aux filles de Saint-Joseph.

8. Hôpital de St-Jean-l'Évangéliste ou de N.-D. des Cordonniers [2].

9. Hôpital général des Pauvres et des Enfants trouvés établi par lettres patentes de Louis XV du mois d'avril 1727 ; il succédait au Bureau des Pauvres. — Chapelle de Saint-Etienne.

10. Orphelinat des enfants trouvés, tenu par les filles de St-Joseph, dit Hôpital de Ste-Anne ou de sœur Claude. — Par. Ste-Catherine. — Claude Foullon le fonda en 1641, pour les orphelines de la ville et de la banlieue.

11. Bureau des Pauvres, institué, en 1581 ; c'est l'incometaxe anglais, et le prédécesseur de nos bureaux de bienfaisance. Il subsista jusqu'en 1728, où il fut remplacé par l'Hôpital général.

1. PRAROND, *Topographie*, II, 386.
2. Id., III, 93.

Digitized by Google

13. Congrégation de N.-D. de Consolation, établie dans l'église Saint-Jacques, en 1643, à la suite d'une mission, pour la visite des pauvres par des personnes séculières. Cette institution subsiste encore.

Écoles :

Il est question du collège dès 1384.

La première école chrétienne gratuite date de 1740; c'était une fondation particulière. Elle était dirigée par les Frères des écoles chrétiennes.

II. La Sénéchaussée de Ponthieu, qui a son siège à Abbeville, est d'origine ancienne; il est parlé pour la première fois du Sénéchal en 1176[1]; il s'intitule « Sénéchal et Garde de la terre de Ponthieu[2] ». Devenue un moment justice royale, de 1291 à 1299, la Sénéchaussée fut véritablement réunie à la couronne, en 1369, en même temps que le comté de Ponthieu. Les procès jugés devant cette juridiction étaient portés en dernier ressort au Parlement de Paris; les crimes de lèse-majesté divine et humaine, et de fabrication de fausse monnaie, commis dans le comté d'Eu ressortissaient à la Sénéchaussée de Ponthieu[3].

On y comptait, en 1740, 271 villages et hameaux. Dès 1282, elle est divisée en 5 Bailliages, qui sont :

Abbeville.
Airaines et Arguel.
Crécy.
Rue.
Waben (canton de Montreuil, Pas-de-Calais).

Le Bailliage d'Abbeville, comtal jusqu'en 1369, puis royal, apparaît en 1200; il s'étend sur les fiefs du Ponthieu, tenus du chât. d'Abbeville, et sur certains fiefs du Vimeu, réunis de bonne heure au domaine des comtes. Les localités qui en relèvent en tout ou en partie sont :

1° En Ponthieu :

Abbeville.
Ailly-le-Haut-Clocher.
Alliel (Ailly).
Bellancourt.
Buigny-Saint-Maclou.
Bussu.

1. Bibl. Nat. Lat. 10112. — *Cartul. de Ponthieu,* Chartes 98 et 99.
2. Id., ch. 20.
3. Louandre, *Hist. d'Abbeville,* II, 410.

Digitized by Google

Bussuel.
Caours.
Le Câtelet (Long).
Cocquerel.
Le Crotoy.
Drucat.
Eaucourt.
Épagne.
Épagnette (Épagne).
Famechon (Ailly).
Flibeaucourt (Sailly-le-Sec).
Flixecourt.
Forest-l'Abbaye.
Francières.
La Halle (Hautvillers).
Halloy (Neuilly-l'Hôpital).
Hautvillers.
L'Heure (Caours).
Laviers.
Long.

2° Dans le Vimeu :

Aigneville.
Aimeville ou Hymmeville (Quesnoy-le-Montant).
Allenay.
Arrest.
Baillon (Frettemeule).
Beauchamps.
Béhen.
Biencourt.
Bienfay (Moyenneville).
Boëncourt (Béhen).
Boubers (Mons).
Merlier (Eaucourt).
Mesnil-Cressent (Drucat).
Monflières (Bellancourt).
La Motte (Hautvillers).
Nielle (Cocquerel).
Ouville (Hautvillers).
Le Plessiel (Drucat).
Pont-Remy.
Port.
Pré (Caours).
Quesnoy (Vauchelles).
Réderie (Saint-Ouen).
Sailly-le-Sec.
Saint-Nicolas des Essarts (Buigny-Saint-Maclou).
Saint-Ouen.
Le Titre.
Vauchelles-lès-Quesnoy.
Ville-lès-Saint-Ouen.
Villers-sous-Ailly.

Bouillancourt-sous-Miannay (Moyenneville).
Bouvaincourt.
Bretel (Boismont).
Brutelles.
Buigny-lès-Gamaches.
Les Bus (Martainneville).
Busménard (Le Translay).
Cambron.
Campagne-en-Vimeu (Quesnoy-le-Montant).
Catigny (Arrest).

Digitized by Google

Caumondelle } (Huchenneville).
Caumont }
Cauquières (Arrest).
Corroy (Tours).
Courcelles (Aigneville).
Courtieux (Maisnières).
Doudelainville.
Dromesnil.
Duncq (Liercourt).
Embreville.
Feuquières.
Fontaine-sur-Somme.
Framicourt.
Franleu.
Frettemeule.
Frireulles (Acheux).
Grébault-Mesnil.
Handrechy (Maisnières).
Hélicourt (Tilloy-Floriville).
Hocquelus (Aigneville).
Houdent (Tours).
Huchenneville.
Huppy.
Hymmeville (Quesnoy-le-Montant).
Inval (Huchenneville).
Lambercourt (Miannay).
Liercourt.
Limercourt (Huchenneville).
Maigneville (Frettemeule).
Maisnières.
Mareuil.
Martaigneville-sur-Mer (Bourseville).
Martainneville-lès-Bus.
Mautort (Abbeville).
Méneslies.
Le Mesnil-lès-Ochancourt.
Le Mesnil-Trois-Fœtus (Moyenneville).
Miannay.
Monchaux (Chepy).
Monchelet (Maisnières).
Mons (-Boubers).
Morival (Vismes).
La Motte-Croix-au-Bailly (Saint-Quentin).
Ochancourt.
Onicourt (Grébault-Mesnil).
Pendé.
Le Plouy (Vismes).
Poultière (Huppy).
Quesnoy-le-Montant.
Saint-Marc (Valines).
Saint-Maxent.
Sallenelle (Pendé).
Le Translay.
Le Trenquie (Grébault-Mesnil).
Tully.
Valines.
Vieulaines (Fontaine-sur-Somme).
Vismes.
Warcheville (Doudelainville).
Watteblery (Bouillancourt-en-Séry).
Wiammeville (Vismes).
Woincourt.
Yzengremer.

Digitized by Google

PRÉSIDIAL créé en 1551, et uni à la Sénéchaussée, dont il a le même ressort.

ÉLECTION, dépendant de l'Intendance de Picardie. Créée en 1583, elle a la même étendue que la Sénéchaussée ; Expilly, en 1763, la divise en 5 bailliages, et y compte 14 paroisses urbaines et 172 paroisses rurales.

Résidence d'un SUBDÉLÉGUÉ de l'Intendance de Picardie.

BUREAU des CINQ GROSSES FERMES.

— des TRAITES FORAINES.

— des AIDES.

— ou MAGASIN GÉNÉRAL DES TABACS où s'approvisionnent les ENTREPÔTS de

Albert.
Doullens.
Montreuil-sur-Mer.
Saint-Riquier.
Vignacourt.

JURIDICTION CONSULAIRE, créée en 1567.

MAITRISE PARTICULIÈRE DES EAUX ET FORÊTS.

SIÈGE D'AMIRAUTÉ ressortissant à la Table de Marbre, à Paris.

BUREAU DES POSTES.

GRENIER A SEL, dit « Grenier d'Impôt », ressortissant à la Direction d'Amiens. — Il comprend, en 1725, en dehors de la ville et de ses faubourgs, les 164 localités suivantes[1] :

Acquet (Neuilly-le-Dien).
Agenvillers
Aigneville.
Ailly-le-Haut-Clocher.
Aimeville (Hymmeville, Quesnoy-le-Montant).
Airaines et Allery.
Alliel (Ailly).
Andainville.
Andinville, cense ?
Arguel.
Arrest et Catigny.
Auxy-le-Château.
Baillon (Frettemeule), ferme.
Beaucamps-le-Vieux.
Beaussart, cense ?
Béhen.
Bellancourt.
Bernâtre.
Bezencourt (Brailly), cense.
Boëncourt (Behen).

1. *État de dénombrement des ressorts des Gabelles* — BIBL. NAT. franc. 23,920 pp. 41-68.

Digitized by Google

Boubers (Mons).
Boufflers.
Bouillancourt-sous-Miannay (Moyen-neville).
Bouvaincourt.
Brailly.
Branlicourt (Estrées-lès-Crécy), ferme.
Bretel (Boismont).
Brocourt.
Brutelles.
Buigny-lès-Gamaches.
Busménard (Translay).
Bussu.
Bussuel.
Campagne-en-Vimeu (Quesnoy-le-Montant).
Campigneul (Regnière-Écluse), ferme.
Canchy.
Cannessières.
Caours.
Le Châtelet (Long).
Caumartin (Crécy).
Caumondelle (Huchenneville).
Caumont —
Cocquerel.
Conteville.
Cornehotte (Brailly).
Coulonvillers.
Courcelles-en-Vimeu (Aigneville).
Courtieux (Maisnières).
Crécy.
Croix-au-Bailly (Saint-Quentin-La-Motte).
Croquoison (Heucourt).
Cumont (Coulonvillers).
Dominois.
Domvast.
Doudelainville.
Dreuil (-Hamel).
Drucat.
Duncq (Liercourt).
Eaucourt.
Embreville.
Enconnay (Le Boisle).
Épagne.
Épagnette.
Épaumesnil.
Famechon (Ailly-le-Haut-Clocher).
Feuquières.
Flibeaucourt (Sailly-le-Sec).
Flixecourt.
Fontaine-sur-Somme.
Forestel (Brocourt).
Framicourt.
Francières.
Franleu.
Fresneville.
Fresnoy-lès-Andainville.
Frettemeule.
Frireulles (Acheux-en-Vimeu).
Froyelles.
Gapennes.
Grébault-Mesnil.
Guibermesnil.
La Halle (Hautvillers), ferme.
Hallencourt.

Digitized by Google

Hamel-lès-Brutelles.
Hanchy (Coulonvillers).
Handrechy (Maisnières).
Hautvillers.
La Hayette (Froyelles), ferme.
Hélicourt (Tilloy-Floriville).
Heucourt.
L'Heure (Caours).
Hiermont.
Hocquelus (Aigneville).
Houdent (Tours).
Huchenneville.
Huppy.
Inval (Huchenneville).
Labroye (canton de Hesdin, Pas-de-Calais).
Lambercourt (Miannay).
Lannoy (Rue).
Laviers.
Liercourt.
Ligescourt.
Limercourt (Huchenneville).
Liomer.
Long.
Longpré-les-Corps-Saints.
Machiel.
Machy.
Maigneville (Frettemeule).
Maisnières.
Maizicourt.
Marcheville.
Mareuil.
Martaigneville-sur-Mer (Bourseville).
Martainneville-lès-Bus.
Le Mazis.
Méneslies.
Mesnil-lès-Domqueur.
Mesnil-lès-Huchenneville.
Mesnil-Trois-Fœtus (Moyenneville).
Miannay.
Miaquères (Pas-de-Calais, près d'Auxy).
Moismont, grand et petit (Vron), fermes.
Monchaux (Quend).
Monchelet (Maisnières).
Monflières (Bellancourt).
Mons.
Morival (Vismes).
La Motte (Hautvillers).
Nesle-l'Hôpital.
Neslette.
Neuilly-l'Hôpital.
Nouvion.
Noyelles-en-Chaussée.
Noyelles-sur-Mer.
Ochancourt.
Ouville (Hautvillers).
Pendé.
Le Plessiel (Drucat).
Le Plouy (Vismes).
Ponches.
Pont-Remy.
Port.
Le Quesne.
Quesnoy-le-Montant.
Le Quesnoy-lès-Vauchelles.

Digitized by Google

Raimecourt (Senarpont), ferme.
Rainvillers (Hallencourt).
Rambures.
Rossignol (Liomer).
Rouvroy (Hangest-sur-Somme).
Sailly-le-Sec.
Saint-Aubin-Rivière.
Saint-Hélier (Dreuil-Hamel), ferme.
Saint-Jean-lès-Brocourt (Guibermesnil).
Saint-Lau (Maison-Ponthieu).
Saint-Martin-Horest (La Boissière), ferme.
Saint-Maxent.
Saint-Nicolas des Essarts (Buigny-Saint-Maclou).
Saint-Riquier ?
Sallenelle (Pendé).
Senarpont.
Sorel.
Soues.
Le Titre.
Le Translay.
Le Translet, ferme (?)
Trenquie (Grébault-Mesnil).
Le Val-de-Buigny ou Val-Saint-Maur (Laviers).
Valines.
Vauchelles-lès-Abbeville.
Vergeollay (Le Boisle).
Vergies.
Vieulaines (Fontaine-sur-Somme).
Villeroy-sur-Authie (Vitz).
Ville-Saint-Ouen.
Villers-sous-Ailly.
Villers-sous-Mareuil.
Vironchaux.
Vismes.
Visse (Maisnières).
Vitz-sur-Authie.
Wacourt (Machiel).
Wanel.
Wawans (canton de Saint-Pol, Pas-de Calais).
Wiammeville (Vismes).
Witainéglise (Framicourt).
Woincourt.
Woirel.
Yvrench.
Yzengremer.

L'édit de mars 1725 (art. 4 et 9) augmente le ressort du grenier d'Abbeville (181 paroisses au lieu de 164) en lui attribuant plusieurs localités dépendant jusque-là des greniers d'Amiens, Ault, Aumale, Doullens, Forest-Montiers, Saint-Valery. Certaines paroisses partagées entre deux greniers, furent données à un seul [1].

1. *Dénombrement des Grandes Gabelles pour l'an 1726.* — BIBL. NAT. franç. 23,925, p. LXIII.

Digitized by Google

Voici la liste des localités ressortissant à ce grenier[1] :

Abbeville.
Acheux-en-Vimeu. St-V.
Acquet (Neuilly-le-Dien).
Agenvillers. F.
Aigneville.
Ailly-le-Haut-Clocher.
Aimont (abbaye d'), (Conteville). D.
Allery. Am.
Alliel (Ailly-le-Haut-Clocher).
Bailleul. St-V.
Bainast (Behen). St-V.
Beaussart, ferme (?)
Beauvoir-l'Abbaye (Neuilly-l'Hôpital). F.
Behen. St-V.
Bellancourt.
Bellifontaine (Bailleul). St-V.
Bellinval (Brailly). D.
Bernapré. St-V.
Bezencourt (Brailly).
Biencourt. Au.
Bienfay (Moyenneville). St-V.
Boëncourt (Behen).
Le Boisle.
Bonnance (Port-le-Grand). F.
Bonnelle (Ponthoiles)[2].
Bonneval (Buigny-Saint-Maclou). F.
Bouchon. D.
Boufflers.
Bouillancourt-sous-Miannay (Moyenneville). St-V.
Brailly.
Branlicourt (Estrées-les-Crécy), ferme.
Bray-lès-Mareuil. St-V.
La Broye (Pas-de-Calais).
Brucamps. D.
Buigny-l'Abbé. F.
Buigny-Saint-Maclou. F.
Buleux (Cérisy). St-V.
Les Bus.
Busménard (Le Translay).
Bussu-Bussuel.
Cambron. St-V.
Canchy.
Cannessières.
Cantepie ?
Caours.
Le Catelet (Long).
Caubert. St-V.
Caumondelle (Huchenneville).
Caumont —
Chaussoy (Tœufles). St-V.
Citerne. St-V.
Cocquerel.
Cornehotte (Brailly).
Les Correaux (Frettecuisse). St-V.

1. Id., pp. 261-283. — Nous avons indiqué dans le tableau qui suit les Greniers auxquels avaient appartenu les nouvelles dépendances de celui d'Abbeville ; Am., Amiens ; Au., Ault ; D., Doullens ; F., Forest-Montiers ; R., Rue ; St-V., Saint-Valery.

2. Est mis ici par erreur ; ce lieu dépend plutôt du Grenier de Nampont.

Digitized by Google

Coulonvillers. F.
Courcelles-en-Vimeu (Aigneville).
Courtieux (Maisnières).
Cramont. D.
Croquoison (Heucourt).
Le Crotoy. R.
Cumont ou Cumonville (Coulonvillers).
Domvast.
Doudelainville.
Dreuil.
Drucat. F.
Drugy (Saint-Riquier). F.
Duncq (Liercourt).
Eaucourt.
Enconnay (Le Boisle).
Épagne.
Épagnette (Épagne).
Ercourt. St-V.
Ergnies. D.
Érondelle. St-V.
Erveloy (Vismes).
L'Étoile. D.
Famechon (Ailly-le-Haut-Clocher).
Flibeaucourt (Sailly-le-Sec). F.
Fontaine-le-Sec. St-V.
Fontaine-sur-Maye. F.
Fontaine-sur-Somme.
Forceville. St-V.
Forest-l'Abbaye. F.
Framicourt. Au.
Francières.
Franqueville. D.
Fresne (-Tilloloy). St-V.
Frettemeule. Au.
Froyelles.
Frucourt. St-V.
Gapennes. F.
Gorenflos. D.
Grandsart (Bailleuil).
Grébault-Mesnil.
Gueschard. F.
La Halle (Hautvillers).
Hallencourt.
Halloy (Neuilly-l'Hôpital).
Hamicourt (Tours). St-V.
Hanchy (Coulonvillers).
Hantecourt (Vismes). Au.
Hautvillers. F.
La Hayette (Froyelles).
Hellencourt (Agenvillers.) F.
L'Heure.
Hocquincourt. St-V.
Houdent (Tours).
Huchenneville.
Huppy. St-V.
Inval (Huchenneville). St-V.
Lambercourt (Miannay). St-V.
Laviers, grand et petit.
Liercourt.
Limercourt (Huchenneville).
Limeux. St-V.
Long.
Longpré-les-Corps-Saints.
Longuemort (Tours). St-V.
Longuet (Cocquerel).

Digitized by Google

Maigneville (Frettemeule).
Maison-Ponthieu. D.
Maison-Roland. D.
Marcheville. F.
Mareuil.
Martainneville-lès-Bus.
Mérélessart. Am.
Mesnil-lès-Domqueur.
Mesnil-lès-Huchenneville.
Miannay. St-V.
Millancourt. F.
Moismont (Le Boisle).
Monflières (Bellancourt).
Morival (Vismes).
La Motte-Buleux. F.
Mouflers. D.
Mouflières-lès-Oisemont. St-V.
Moyenneville. St-V.
Neufmoulin. F.
Neuilly-le-Dien. D.
Neuilly-l'Hôpital.
Neuville-au-Bois. St-V.
Neuville-lès-Saint-Riquier (Oneux). F.
Nolette (Noyelles-sur-Mer). F.
Nouvion.
Noyelles-en-Chaussée.
Noyelles-sur-Mer.
Oisemont. St-V.
Oneux. F.
Onicourt (Grébault-Mesnil). St-V.
Ouville (Hautvillers). F.
Petit-Port.
Le Plessiel (Drucat).
Le Plouy (Vismes).
Pont-Remy.
Port-le-Grand.
Poultière (Huppy). St-V.
Le Pré (Caours).
Ramburelles. Au.
Rambures. Au.
Rogean (Tœufles). St-V.
Sailly-Bray (Noyelles-sur-Mer).
Sailly-le-Sec.
Saint-Firmin (Le Crotoy). R.
Saint-Hélier (Dreuil-Hamel).
Saint-Maxent. St-V.
Saint-Nicolas-des-Essarts (Buigny-Saint-Maclou).
Saint-Riquier.
Sorel.
Surcamps. D.
Tilloloy (Fresne). St-V.
Le Titre. F.
Tœufles. St-V.
Tours. St-V.
Le Translay.
Le Trenquie (Grébault-Mesnil).
Le Val-lès-Abbeville.
Vauchelles-lès-Domart. D.
Vauchelles-lès-Quesnoy. F.
Vaux-Marquenneville. St-V.
Vergeollay (le Boisle).
Vieulaines (Fontaine-sur-Somme).
Ville-Saint-Ouen.
Villeroy-en-Vimeu. St-V.
Villeroy-s^{r}-Authie (Vitz-s^{r}-Authie). R.

Digitized by Google

Villers-sous-Mareuil (Mareuil). St-V.
Vismes.
Vitz-sur-Authie.
Wanel.
Warcheville (Doudelainville). St-V.
Watteblérie (Bouillancourt-en-Sery). Au.
Wiammeville (Vismes).
Willencourt.
Wiry. Am.
Witainéglise (Framicourt).
Woirel.
Yaucourt. D.
Yonval et Vaux (Cambron). St-V.
Yvrench.
Yvrencheux. D.
Zaleux (Behen). St-V.

La Maréchaussée forme deux brigades, commandées par un lieutenant aux ordres du prévôt d'Amiens. De cette LIEUTENANCE dépendent les *Résidences* de :

Abbeville.
Airaines.
Doullens.
Poix.
Saint-Valery.

GOUVERNEMENT PARTICULIER du *Gouvernement général de Picardie.*

Deux CASERNES pour le logement des troupes.

PLACE FORTE.

CHARTE DE COMMUNE confirmée en 1184, par le comte Jean, qui par le même acte accorde une *banlieue :* « Concessi etiam burgensibus banlievam..... usque ad arborem de Mautort, usque ad trenkeiam de Monte Calberti, usque ad trenkeiam novorum molendinorum, usque ad quatuor quercus, usque ad antiquam mansionem Roberti Fretel, et usque ad crucem de Altavesne ».

18 études de NOTAIRES, en 1786.

MANUFACTURE DE DRAPS FINS, fondée sur la paroisse Saint-Paul, au mois d'octobre 1665 par Josse Van Robais.

Autre de MOQUETTES fondée en 1667 par Philippe Leclerc[1].

POP. : 17,982 hab. en 1698.

1. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville,* II, 372-74.

Digitized by Google

PAROISSES	1724		1725		1726		1728
	Feux	Hab.	Feux	Hab.	Feux	Hab.	
Saint-André	107	381	109	388	112	372	100 ménages
Sainte-Catherine	256	720	254	733	265	741	750 comm.
Saint-Éloi	58	206	67 66	234 223	69	229	
Saint-Georges	720	2186	665 664	2046 2033	707	2144	
Saint-Gilles	532	1537	526 524	1456 1406	544	1553	
Saint-Jacques	597	1625	540 538	1559 1485	572	1541	
Saint-Jean-des-Prés (faubourg de la Portelette et des Planches)	144	474	148 147	481 446	138	413	
N.-D. de la Chapelle	86	214	82	226	88	217	
N.-D. du Châtel	26	71	22	64	21	75	
Saint-Nicolas	147	527	150 149	533 485	139	450	
Saint-Paul	101	247	104	255	97	262	
Saint-Sépulcre	468	1415	480 479	1445 1399	497	1434	1800 comm.
Saint-Vulfran	414	1123	435 434	1142 1105	401	1060	
Faubourg du Bois	50	169	48	160	54	167	
— Saint-Gilles	114	384	117	375	121	381	
— de Menchecourt, Bouvaque, Thuison, Beaulieu	135	394	138	396	137	383	
— de Rouvroy, Mautort et la banlieue	270	853	275	882	268	809	
	4315	12526	4160 4150	12375 12061	4230	12231	

30,000 hab. en 1726; 3,641 feux, 4,500 maisons et 36,000 hab., dont 8 à 9,000 en état de porter les armes, en 1760; 4,131 feux et 12,245 hab. en 1772.

Digitized by Google

1790. — Chef-lieu de l'un des *Districts du département de la Somme,* district qui comprend 17 cantons :

Abbeville.	Huppy.
Ailly-le-Haut-Clocher.	Moyenneville.
Ault.	Pont-Remy.
Cayeux-sur-Mer.	Ramburelles.
Crécy.	Rue.
Franleu.	Sailly-le-Sec.
Gamaches.	Saint-Riquier.
Gueschard.	Saint-Valery.
Hallencourt.	

Le canton d'Abbeville embrasse la ville et la banlieue.

Étym. : Abbatis villa. — Villa, maison de l'abbé de Saint-Riquier.

III. Comme la plupart des états féodaux du moyen âge, le COMTÉ DE PONTHIEU tire son origine du *Pagus Pontivus,* un des trois *Pagi* de la cité d'Amiens, à l'époque franque. Centule ou Saint-Riquier paraît avoir été la résidence du « Dux Franciæ maritimæ, seu Ponticæ », puis des premiers comtes, qui au IXe s., s'établirent à Montreuil. D. Grenier[1] a voulu faire de cette ville, la capitale d'un état particulier. « Étant entre le Boulonnois et le Ponthieu, il n'a rien de commun avec ces deux provinces, quoique le pays de Montreuil ait appartenu aux comtes de Ponthieu. La ville de Montreuil a été le chef-lieu ou la capitale d'un comté particulier qui ne dépendoit point du Ponthieu, aussi la justice royale et le bailliage qui sont en cette ville, n'est-il point de la sénéchaussée de Ponthieu, mais du bailliage d'Amiens ». L'illustre historien aurait reconnu aisément son erreur, s'il avait songé que Montreuil fut détaché de trop bonne heure du Ponthieu pour être demeuré soumis à la même législation ; on y voit du reste un atelier monétaire fonctionnant sous les rois Philippe I, Philippe II et Louis VI, et Philippe I enfermer dans le château, sa première femme Berthe, en 1072. Bien que ne leur appartenant plus, les

1. T. CCXXXVI, f° 45.

Digitized by Google

comtes de Ponthieu continuèrent jusqu'à la fin du XIIIe s. de s'intituler « comtes de Ponthieu et de Montreuil[1] ».

Hugues Capet enleva à l'abbaye de Saint-Riquier Abbeville et Domart, afin de les fortifier, puis les donna en dot à sa fille Gisèle, lors de son mariage avec le comte Hugues. A cette époque le comté de Ponthieu avait franchi les limites du *Pagus* mérovingien, et s'étendait, par suite d'alliances ou de conquêtes, sur une partie du Vimeu ; le comte profita de l'heureuse situation d'Abbeville pour en faire sa capitale, placée plus au centre de ce vaste domaine.

Simon de Dammartin, comte d'Aumale et de Ponthieu, combattit à Bouvines dans les rangs ennemis, et se vit confisquer par le roi ce dernier comté, à la mort du comte Guillaume, son beau-père, Sa femme Marie, après de longues et instantes sollicitations, obtint de rentrer en possession de son domaine, et signa à Chinon au mois de juin 1225, un traité par lequel elle cédait à la couronne les châtellenies de Doullens et de Saint-Riquier avec leurs dépendances[2]. Le roi établit, dans chacune des villes nouvellement acquises, un prévôt, dont les appels étaient portés au bailliage d'Amiens. Le ressort de ces prévôtés se composait en grande partie des mouvances de la châtellenie, disséminées dans tout le Ponthieu, c'est ainsi que s'explique l'enchevêtrement des fiefs et des sgries dépendant du comté et du bailliage.

Quelques années après, le Ponthieu subit un nouveau démembrement. Par contrat passé à Argenteuil, au mois de novembre 1244, la comtesse Marie, remariée à Mathieu de Montmorency, vendit au comte d'Artois, moyennant 2,000 livres et le quint denier, la terre de Vitz-sur-Authie et la châtell. d'Auxy-le-Château, et en général les fiefs s'étendant depuis l'Obelet de Wavans jusqu'au Saulchoy de Maintenay, à charge de les tenir du Roi[3].

Louis XVI, par lettres patentes des mois de juin 1776 et février 1786,

1. Comes Pontivi et Monstreoli, 1177. — *Cartulaire du Ponthieu,* BIBL. NAT., lat. 10,112, chap. 29. = Comes Pontivensis et Monstreolensis, 1205, février 1209/10. — Id., ch. 100. = Édouard, par la grâce de Dieu, roys d'Engleterre, sires d'Yrlande, ducs d'Aquitaigne, comtes de Pontieu et Monstroil, juin 1279. — Id., ch. 5. = Comte de Poniieu et de Monstreuil, 1283. — Id., ch. 19.

2. P. IGNACE, *Histoire chronologique des comtes de Ponthieu,* p. 152.

3. P. IGNACE, *Hist. chronol.* p. 167. — BOUTHORS, *Coutumes loc. — Cart. du Ponthieu,* ch. 126.

Digitized by Google

enregistrées au Parlement le 17 février 1787, reconstitua en faveur du comte d'Artois, son frère, le comté de Ponthieu tel qu'il était avant le traité de Chinon, c'est-à-dire avec les châtellenies de Doullens et de Saint-Riquier, auxquelles il ajouta la mouvance des terres de Saint-Valery et de Cayeux-sur-Mer, qui jusque-là avaient fait partie du comté d'Amiens.

Selon le Mémoire topographie de M. de Beaulieu, composé avant 1717, il y avait dans le comté de Ponthieu 953 fiefs, ainsi répartis :

442 dans le baill. d'Abbeville, dont 134 en Ponthieu et 308 en Vimeu.
200 dans le baill. de Crécy.
114 — Rue.
105 — Waben (Pas-de-Calais).
92 — Airaines[1].

Mouvances de la châtell. et baill. d'Abbeville[2] :

Arrest, sgrie.
Bellancourt, sgrie, fief de la Lague.
Biencourt, sgrie.
Boubers (Mons), pairie.
Bouvaincourt, sgrie.
Brutelles, fief.
Cambron, sgrie et 3 fiefs.
Cocquerel, pairie.
Courcelles (Aigneville), fief restr.
Crésecque (se trouve seulement en 1377).
Doudelainville, sgrie.
Drucat, pairie.
Eaucourt, sgrie.
Embreville, pairie.
Épagne, châtell.
Épagnette, sgrie, fief de Préville.
Ergnies, sgrie.

1. D. Grenier, t. LVII, f° 5 r°.
2. D. Grenier, t. LIX, f°s 8-10. — Liste en 1377; de Louvencourt, *État des Fiefs*.

Digitized by Google

Feuquières, sgrie et fief; autre à F. et Feuquerolles.
Flibeaucourt (Sailly-le-Sec), fief compris dans la sgrie, 2 autres.
Flixecourt, fief de Roquemont (1377).
Fontaine-sur-Somme, pairie, fief du Quint (1377).
Framicourt-le-Petit, sgrie.
Franleu, sgrie.
Grébault-Mesnil, 9 fiefs, 1 restr.
Guébienfay (Moyenneville), fief, sgrie.
Halloy (Neuilly-l'Hôpital), fief du.
Le Hamel (Brutelles), fief.
Hautvillers, sgrie.
Hélicourt (Tilloy-Floriville), châtell.-pairie.
Huppy, sgrie en 3 fiefs.
Laviers, pairie.
Liercourt, pairie.
Maisnières, sgrie, fief.
Mareuil, pairie.
Martaigneville-sur-Mer (Bourseville), fief de la Porte.
Martainneville-lès-Bus, sgrie en 3 fiefs nobles et 2 restraints.
Méneslies, sgrie.
Le Mesnil-Cressent (Drucat), fief du.
Le Mesnil-Trois-Fœtus (Moyenneville), sgrie, fief Seigneurville.
Monflières (Bellancourt), sgrie.
Mons-en-Vimeu, fief.
Morival (Vismes), fief Boiville.
La Motte-Croix-au-Bailly (Saint-Quentin), fief.
Le Plessiel (Drucat), sgrie.
Pont-Remy, châtell.-pairie; pairie, rente sur les moulins (1377).
Port, sgrie, fief du petit Port, 3 autres.
Le Quesnoy-lès-Vauchelles, sgrie.
La Queute (Francières), pairie.
Saigneville, fief compris dans la sgrie.
Sailly-le-Sec, fief compris dans la sgrie, fief d'Argencourt.

Digitized by Google

Saint-Maxent, sgrie en 2 fiefs.
Le Titre, châtell. en 2 fiefs ; fief du bois de la Vacquerie et du Titre (1377) ; fief de l'Équipé (1703).
Tofflet (Laviers), sgrie.
Le Translay, châtell.
Le Trenquie (Grébault-Mesnil), sgrie.
Tully, 3 fiefs en 1377, sgrie en 1703.
Valines, pairie.
Vieulaines (Fontaine-sur-Somme), sgrie.
Ville-Saint-Ouen, fief Campagne.
Vismes, châtell., fief d'Ollincourt, et 2 autres.
Yaucourt, sgrie.
Yvrench, sgrie.

Fiefs à Abbeville[1] :

1. La vicomté du Roi ou du Pont-aux-Poissons, qui comprend plus de la moitié de la ville, appartient au Roi, en 1703.

2. La vicomté de Saint-Pierre ou du Pont-aux-Scardons embrasse le quart de la ville et s'étend sur les paroisses de Saint-Éloi, Saint-Sépulcre, Sainte-Catherine, Saint-Jacques, en tout 754 maisons ; elle appartient à l'échevinage.

3. La vicomté de Sotine, au même, est située vers le château.

4. L'échevinage possède aussi la haute justice de la ville et de la banlieue.

5. Fief de Ronquerolles, consistant en 37 l. 10 s. de rente sur la vicomté du Pont-aux-Poissons, relève du Roi[2].

6. Deux autres fiefs sur la même vicomté, tenus de même (1377).

7. Fief de la Mahière, mouvant du Roi (1377).

8. Fief tenu de l'abbaye de Séry.

9. Maison dite Valloires, à l'abbaye de ce nom (Argoules), au XIVe s.

10. Vicomté du Pont-aux-Brouettes (1460)[3].

11. Fief de l'Épine-au-Puits[4].

1. D. GRENIER, t. LIX, f°s 4 et 5.
2. *Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville, 1897*, p. 227.
3. HÉNOCQUE, *Hist. de Saint-Riquier*, III, 111.
4. GARNIER, *Diction. topographique*.

Digitized by Google

12. Fief de Maillefeu[1].

13. Fief noble du Pain, tenu de l'abbé de Saint-Riquier.

DÉPENDANCES

BAGATELLE, maison construite en 1754 par les Van Robais, au faubourg Saint-Gilles.

BAILLON, fief vers Buigny-Saint-Maclou, tenu du comté de Ponthieu. D. Grenier[2] ajoute à ces renseignements : « En ce fief est située la Maladrerie de Beauvoir, dont les revenus appartiennent au chapitre de Longpré, et où est une maison nommée Saint-Nicolas-des-Essarts, appartenant à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville. — Robert, sire de Crésecques et de Long, déclare dans son aveu du 25 juin 1381, qu'il a audit fief toute justice et sgrie, par concession de Jacques de Bourbon, comte de Ponthieu, pour services à lui rendus par les Crésecques, et à Pierre de Bourbon, pour avoir fait entrer le comté de Ponthieu, dans cette maison, ce qui fut confirmé par lettres du roi Charles, neveu de Jacques de Bourbon, du 21 avril 1369 ».

BEAULIEU-LÈS-ABBEVILLE ou BEAULIEU-SAINT-MILFORT, ferme et chapelle ruinées, près la Bouvaque, avec laquelle Dom Grenier le confond[3].

III. Les Chartreux ont acquis ce fief (22 journaux de terre)[4], en juillet 1666. Il est tenu du comté de Ponthieu.

Bois (faubourg du).

Etym. : Le nom vient d'un bois planté en 606.

LA BOUVAQUE, partie du faubourg de Thuyson.

III. La sgrie relève du Roi, comte de Ponthieu.

1. GARNIER, *Diction. topogr.*
2. D. GRENIER, t. CIC, f° 169 v°.
3. T. CVC, f° 314.
4. DOMAINE DE PONTHIEU, *Ms. au baron de Calonne.*

Digitized by Google

Le Caurroy, moulin.

Mautort.

I. Par. du doy. d'Abbeville. — V. St Silvain. — Pr. le chap. de la cathédrale d'Amiens.

II. Comme Abbeville.

Pop. 110 hab. en 1698; 36 maisons vers 1700; 36 feux en 1709; 266 hab. en 1726; 50 feux en 1760; — En 1763, trois feux sont hors de la banlieue d'Abbeville[1].

III. La sgrie, en deux ou trois[2] fiefs, relève du Roi à cause de son chât. d'Abbeville.

Mouvances[3] :

Cambron, fief de Neuville,

fief du Donjon,

trois autres.

Mautort, fief de la Carrière,

10 autres, dont un aux Chartreux d'Abbeville, deux à l'abbaye d'Épagne et un aux chapelains de Saint-Jean-des-Prés.

Yonval (Cambron) 2 fiefs nobles.

Trois fiefs appelés Grambus, tenus du Roi, comte de Ponthieu.

La vicomté de Mautort, qui comprend le village, et n'est peut-être que la sgrie, relève du Roi[4].

Menchecourt, faubourg.

II. Baill., élect. et pop. comme Abbeville.

Étym. : Dominica curtis.

III. Vicomté de Menchecourt, tenue de la châtell. du Pont-Remy, mouvant du comté.

Fief ou vicomté de Cambert, relevant du prieuré de Saint-Pierre.

— noble du Fleuron, donné au chapitre de Saint-Vulfran, en 1138.

1. Louandre, *Notice sur les Rues d'Abbeville*, p. 30.
2. Domaine de Ponthieu, *Ms. au baron de Calonne*.
3. D. Grenier, t. CCX, f° 232. — De Louvencourt, *État des fiefs*.
4. Id., t. LIX, f°s 4 et 5.

Digitized by Google

Fief de Dourier, en 1267 [1].

— Lamberg, tenu du prieuré de Saint-Pierre, en 1267 [2].

2 fiefs tenus de la pairie de Domvast [3].

2 — nobles mouvant de la sgrie de Millancourt [4]. L'un est dit Menchecourt (censives et droits sgriaux), en 1781 [5].

Nouvion, moulin sur le Scardon, mentionné en 1100; dans un titre de 1417, il est appelé moulin à Œuille (huile) [6].

Les Planches, faubourg.

I. Chapelle de Ste-Marguerite.

II. Comme Abbeville.

Rouvroy, faubourg.

I. Par. du doy. d'Abbeville. — V. St-Jean-Baptiste (la Décollation). — Pr. le chapitre de N.-D. d'Amiens. — C'était primitivement une chapelle que l'évêque érigea en cure la veille de Pâques 1265, en vertu d'une transaction conclue avec son chapitre, la veille des Rameaux 1265 [7].

II. Comme Abbeville.

Étym. : Roboretum, lieu planté de rouvres, espèce de chênes.

III. Vicomté du Pont-Remy ou de Rouvroy, appartenant aux maire et échevins d'Abbeville, qui la cédèrent au Roi [8].

Vicomté des Nonnains, à l'abbaye d'Épagne [9].

Saint-Gilles, faubourg.

Thuyson, faubourg.

1. D. Grenier, t. CC, f° 15 v°.
2. Prarond, *loc. cit.*, p. 16.
3. D. Grenier, t. LIX, f°s 4 et 5.
4. Idem.
5. Arch. de la Somme, E. 372.
6. Prarond, *Notices sur les rues d'Abbeville*, 1850, pp. 6 et 8.
7. Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, II, p. 34, note 4.
8. D. Grenier, t. LIX, f°s 4 et 5.
9. Id.

Digitized by Google

I. Par. du doy. d'Abbeville. — V. N.-D. dite de la Chapelle (la Nativité). — Pr. le prieuré de St-Pierre.

II. Baill. élect. et pop. comme Abbeville.

III. La vicomté de Thuyson est tenue du roi, comte de Ponthieu, et de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier [1].

La Chartreuse, dont nous avons parlé plus haut, était située dans ce faubourg ; il y avait une chapelle, consacrée à Ste-Marguerite ; on en faisait remonter l'origine aux Templiers.

TORTINE-ÉCLUSE, ferme.

VAL-LOUVRECH, moulin au faubourg Saint-Gilles.

ABLAINCOURT

(Canton de Chaulnes)

I. Par. du doy. de Curchy, dioc. de Noyon. — V. St-Aignan. — Pr. l'abbé de St-Barthélemi de Noyon, par don de Florent de la Boissière, évêque de Noyon, en 1316, selon Colliette [2], et confirmation, selon D. Grenier [3], à lad. église, le 23 mars 1104, par l'évêque Baldéric. C'est une cure régulière ou prieuré. = Chapelle.

1. D. GRENIER, t. LIX, f°s 4 et 5.
2. COLLIETTE. *Pouillé du dioc. de Noyon.*
3. T. CLXXXXII, f° 26 r°.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. avec les dépendances : 30 feux en 1469; 65 en 1670; 368 hab. en 1698; 92 feux en 1699; 91 en 1709; 110 feux et 356 hab. en 1724; 108 feux et 380 hab. en 1725; 106 feux et 389 hab., *aliàs* 468 en 1726; 103 feux en 1760; 101 feux et 309 hab. en 1772.

1790. Commune du canton de Chaulnes, district de Péronne.

Étym. Habeleni-curtis (1044). — Ebala, Ebalonis; Eble en français.

III. La sgrie en partie relève de la châtell. de Briost (Saint-Christ), tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne (1385)[1].

Cinq fiefs mouvant de même.

La sgrie en partie (la motte, les fossés, etc. 1373-1399), tenue de la châtell. de Chaulnes, relèvant de Péronne; trois fiefs en relèvent (1373-99)[2].

Manoir appartenant à l'abbaye de Saint-Barthélémi de Noyon, relevant en partie de Chaulnes.

Fief au chapitre de Péronne.

2 fiefs tenus de la sgrie de Hardecourt-au-Bois, mouvant de Péronne (1373)[3].

Autre à Génarmont (Fresne-Mazancourt) et A., tenu de la sgrie de Génarmont, relevant de Péronne (1383)[4].

DÉPENDANCES

BOVENT. — I. Hameau de la par. d'Ablaincourt.

II. Comme Ablaincourt.

Pop. 11 feux vers 1763.

Étym. Biauvent, 1214; Bauvent, 1230.

1. ARCH. NAT., P. 135, nº 112.
2. Ibid., nos 66 et 152.
3. Ibid., nº 62.
4. Ibid., nº 101.

Digitized by Google

III. Manoir tenu de la châtell. de Briost.

Fiefs mouvant de la châtell. de Chaulnes.

Gomiécourt. — I. Hameau de la par. d'Ablaincourt. = Chapelle de Saint-Georges. — Pr. le sgr. d'Ablaincourt.

II. Comme Ablaincourt. — Pop. 7 feux vers 1763. — Étym. Gomercourt, XIIIe s.

III. 5 fiefs tenus de la châtell. de Briost (1385).

Autres de celle de Chaulnes (1373-1399); de l'un d'eux relèvent 3 fiefs à Estrées, Déniécourt, Soyécourt, Vermandovillers ; d'un autre 6 fiefs à Fay, Marchélepot, Mont-Royal, Omiécourt.

Fief et maison mouvant de la sgrie de Hardecourt-aux-Bois (1373).

ACHEUX

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Doullens)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. St-Cyr et Ste-Juliette. — Pr. le Préchantre du chapitre de la cathédrale d'Amiens. = Chapelle de St-Nicaise, unie à la cure.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Albert en 1726.

Notaire en 1757.

Pop. 400 hab. en 1698 ; 79 feux en 1709 ; 106 feux et 216 hab. en 1724 ; 114 feux et 269 hab. en 1725 ; 108 feux et 257 hab., *aliàs* 495 hab. en 1726 ; 110 feux en 1760 ; 142 feux et 309 hab. en 1772 ; 500 hab. en 1784.

Digitized by Google

1790. Chef-lieu de l'un des 10 cantons du district de Doullens ; il comprend les communes suivantes :

Acheux.
Authie.
Bayencourt.
Bus-lès-Artois.
Coigneux.
Harponville.
Léalvillers.
Louvencourt.
Marieux.
Saint-Léger-lès-Authie.
Thièvres.
Toutencourt.
Vauchelles-lès-Authie.

III. A. fut donné à l'abbaye de Corbie par le roi Clotaire III, lors de la fondation de ce monastère, en 662.

La sgrie, dont le chef-lieu est le chât., relève en deux fiefs de la châtell. d'Encre, mouvant du Roi à cause de Péronne, en 1367[1]. Gilles de Mailly avoue tenir la terre d'A. du sgr d'Encre, en 1344[2]. En 1748, la partie relevant d'Albert comprend le donjon, un tiers des bois, un tiers pied de la chaussée, 10 muids de grain à prendre sur la grange du lieu[3].

Autre sgrie (la basse-cour et les trois quarts de la terre) mouvant par quatre hommages du comté de Corbie (1462)[4].

Mouvances en 1684[5] :

Acheux, fief.
Étinchem-le-Petit, fief abrégé (1586-1764)[6].
Varennes, fief du Franc-Mailly.
Villers-Bretonneux, fief.

1. Arch. nat., P. 135, n° 33.
2. D. Grenier, t. CXXXIX, f° 1 v°. — *Extr. du Cart. d'Encre.*
3. Bibl. d'Amiens, Ms. 805, p. 132.
4. D. Grenier, t. CLXXXXVI, f° 37 r°, et Arch. de la Somme, *Inventaire des titres de Corbie*, II, pp. 3-17.
5. D. Grenier, t. XVI, f°s 327 et suivants. — N° 52 d'un ms. de Corbie nommé Adjutorix.
6. Arch. de la Somme, E. 429.

Digitized by Google

ACHEUX-EN-VIMEU

(Canton de Moyenneville)

I. Par. du doy. de Gamaches, puis de celui de Saint-Valery, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Ste-Marie-Madeleine. — Pr. le chapitre de St-Firmin-le-Confesseur d'Amiens. = Chapelle castrale de Ste-Marguerite[1]. — Pr. le sgr. = Ham, Frières, Frireulles et Zoteux.

Maison appartenant aux Templiers, et dépendant de la commanderie d'Oisemont; il y avait une chapelle au XIVe s. En 1495, la maison et la chapelle ont disparu, pour faire place à une ferme de 130 journaux de terre[2].

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 775 hab. en 1698 avec Frireulles; 167 feux avec le même en 1709; 91 feux et 323 hab. en 1724; 92 feux et 311 hab. en 1725; 94 feux et 336 hab., *aliàs* 919 en 1726; 208 feux en 1760; avec Frières, Frireulles et Zoteux 92 feux et 322 hab. en 1772.

Pop. de l'Hôpital (avant 1311, le Temple d'A.) : 15 feux et 53 hab. en 1724; 15 feux et 51 hab. en 1725; 11 feux et 47 hab. en 1772.

1790, commune du canton de Franleu.

III. La sgrie relève de la châtell. de Bailleul-en-Vimeu, mouvant du Roi, à cause de son baill. d'Amiens.

MOUVANCES :

Achery, sgrie en partie.

Le fief du Hamel-lès-Ponches[3] (Dompierre-sur-Authie).

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 43, f° 66 v°.
2. E. MANNIER, *les Commanderies du Grand Prieuré de France*, p. 608.
3. D. GRENIER, t. CCXIV, f°s 200 et 207.

Digitized by Google

Fief au chap. de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens, aliéné le 13 février 1577, pour subvenir à la contribution imposée par le Pape.

Fief du Mont-Val (1450)[1].

DÉPENDANCES

ACHERY, maison, chef-lieu d'une sgrie en 5 fiefs (150 journaux de terre) tenue : deux de celle d'Acheux[2], un du sgr de Rambures, un de la Commanderie d'Oisemont, et le cinquième de la sgrie de Tœufles (1614)[3].

FRIÈRES.

I. Par. d'Acheux.

II. Prév. de Vimeu. — Élect. d'Amiens. — Grenier à sel de Saint-Valery.

Pop. : 74 feux et 224 hab. en 1724; 72 feux et 272 hab. en 1725.

III. La sgrie relève de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

FRIREULLES.

I. Ham. de la par. d'Acheux. = Chapelle du Saint-Esprit, fondée le 19 avril 1630[4]. — Pr. le sgr.

II. Baill. d'Abbeville, sénéch. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 775 hab. avec Acheux, en 1698; 12 feux avec Hymmeville et Campagne (Quesnoy-le-Montant) en 1709; 8 feux et 21 hab. en 1724; 9 feux et 36 hab. en 1725; 14 feux en 1760, avec Hymmeville et Campagne.

III. La sgrie relève de celle de Boufflers, tenue de la pairie de Ponches, mouvant du Roi, comte de Ponthieu.

Fief tenu de Ponches.

1. GARNIER, *Diction. topogr.*
2. ARCH. DE LA SOMME, B. 43, f° 66 v°.
3. Ibid., B. 78, f° 143.
4. DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, II, p. 298, note 3.

Digitized by Google

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville en 1726.

Pop. : avec la partie en Ponthieu : 81 feux et 308 hab. en 1725 ; 78 feux et 282 hab. en 1726 ; 73 feux et 284 hab. en 1772 avec Frières.

III. La sgrie relève de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens[1].

Fief tenu de l'abbaye de Saint-Valery[2].

Autre, relevant de la châtell. de Saint-Valery. C'est avec le fief d'Ansennes ou Hymmeville toute la sgrie d'Hymmeville (Quesnoy-le-Montant)[3].

ZOTEUX.

I. Ham. de la par. d'Acheux. = Chapelle de Saint-Fiacre, unie à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville.

II. Prév. de Vimeu. — Élect. d'Amiens. — Grenier à sel de Saint-Valery.

III. Fief aux Chartreux d'Abbeville.

AGENVILLE

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Sauveur. — Pr. le prieur de Saint-Pierre d'Abbeville.

1. Deux fiefs, d'après D. GRENIER, t. LXIV, f° 203 ; un seul consistant dans la moitié de F., au t. CCII, f° 43 r°. — ARCH. DE LA SOMME, E, 567 4.

2. D. GRENIER, t. CCIII, f° 64.

3. Id. t. CCV, f° 4.

Digitized by Google

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 140 hab. en 1698 ; 40 feux en 1709 ; 34 feux et 74 hab. en 1724 ; 36 feux et 79 hab. en 1725 ; 38 feux et 87 hab., *aliàs* 157 en 1726 ; 35 feux en 1760 ; 41 feux et 150 hab. en 1772.

1790, canton de Bernaville.

III. Fiefs Fayelle et Hamel-Bellenglise tenus de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du Baill. d'Amiens (XVIIIe s.)[1]

AGENVILLERS

(Canton de Nouvion)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (l'Assomption). — Pr. l'évêque.

II. Baill. de Crécy, sénéch. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 170 hab. en 1698 ; 72 feux en 1709 ; 78 feux et 192 hab. en 1724 ; 76 feux et 238 hab. en 1725 ; 79 feux et 224 hab. en 1726 ; 75 feux en 1760 ; 103 feux et 309 hab. en 1772.

1790, canton de Saint-Riquier.

III. A. est mentionné parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Riquier, en 831[2].

1. L'ABBÉ LEFÈVRE, *Notice historique sur le canton de Bernaville*, p. 3.

2. HARIULFE, *Chronique de Centule*.

Digitized by Google

La sgrie, en trois fiefs, est tenue 1° de la sgrie d'Ailly-le-Haut-Clocher, mouvant de la pairie de Domvast, qui relève du comté de Ponthieu ; 2° le fief de Sains ou Saintot (c'est peut-être celui que M. Garnier[1] nomme Seine), de la sgrie de Regnière-Écluse, mouvant dud. comté, et de Boufflers, et 3° le fief de la Rosière, du St Esprit de Rue, à qui il appartient[2]. Le comte de Louvencourt[3] le dit relevant de la pairie de Laviers, dont une partie est en la possession de lad. église.

Fief d'Aboval, tenu du Saint-Esprit (1659)[4].

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 450 hab. en 1698 avec Hellencourt ; 18 feux en 1709 ; 26 feux et 53 hab. en 1724 ; 26 feux et 76 hab. en 1725 ; 26 feux et 68 hab., *aliàs* 105 hab. en 1726 ; 22 feux en 1760.

III. Fiefs du Fayel et des Hoyaulx tenus de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier.

DÉPENDANCES

Le Fayel (maison d'un journal et demi, 4 journeaux de bois, 20 de terre). Le fief est tenu de la Ferté.

Hellencourt.

I. Par. d'Agenvillers.

II. Prév. de Saint-Riquier ; — Élect. de Doullens ; — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville.

III. La sgrie (180 journeaux de terre et 70 livres de censives), en deux fiefs, relève de l'abbaye de Saint-Riquier. Le fief de Fresne, à Gueschard, en est tenu.

1. *Dict. topogr.*
2. D. Grenier, t. CCIII, fos 147 vo et 149.
3. *État des fiefs*, p. 73.
4. Arch. de la Somme, B. 92, fo 129.

Digitized by Google

AGNIÈRES

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, puis de Grandvilliers, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. l'évêque. = Chapelles de St-Nicolas, fondée par Guillaume, vicomte de Poix, en 1345 [1]. — Pr. le sgr. ; — de St-Vast, par le cardinal de Créquy. — Pr. le même. = Ham, Handicourt.

II. Prév. de Beauvoisis, à Grandvilliers, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

Pop. : 450 hab. en 1658 ; 88 feux en 1709 ; 112 feux et 305 hab. en 1724 ; 113 feux et 320 hab. en 1725 ; 114 feux et 343 hab., *aliàs* 461 en 1726 ; 111 feux en 1760 ; 98 feux et 310 hab. en 1772.

1790, canton de Lignières-Châtelain.

III. La châtell. relève de celle de Mailly-Raineval, tenue du Roi à cause de sa Salle de Montdidier (1313-1420)[2]. Elle fait partie de la duché-pairie de Poix en 1652.

MOUVANCES :

Blangy-sous-Poix, trois fiefs (1313), dont deux compris dans la sgrie.
Dadicourt, le fief.
Handicourt, le fief.
Hescamps, fief d'.
Sarcus (canton de Grandvilliers, Oise), la moitié de la sgrie (ce qui est dans le baill. d'Amiens), avec le petit Sarcus (1593-1682)[3],

1. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 75 r°.
2. DE BEAUVILLÉ, *Documents inédits*, IV, 69, 113, 119.
3. ARCH. DE LA SOMME, E, 535.

Digitized by Google

fiefs de Guérard de Thieulloy et de Maroye d'Arras (1593-1682)[1].

Fief de Bernacousture (1636)[2].

DÉPENDANCES

HANDICOURT.

I. Par. d'Agnières. — Chapelle de St-Pierre.

II. Comme Agnières.

1790. Handicourt et Saint-Martin-le-Pauvre forment une commune du canton de Lignières-Châtelain.

III. La sgrie, qui fait partie de la duché-pairie de Poix, en 1652, est tenue de la châtell. d'Agnières (1593-1682[3]). Un des fiefs de la sgrie de Blangy-sous-Poix en relève.

SAINT-MARTIN-LE-PAUVRE.

AIGNEVILLE

(Canton de Gamaches)

I. Par. du doy. de Gamaches, arch. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Corbie. = Cette cure fut démembrée, le 9 juillet 1786, de celle de Maisnières. = Ham, Hocquelus.

II. Baill. d'Abbeville, sénéch. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 535.
2. Id., B, 334.
3. Id., E, 535.

Digitized by Google

Pop. : 400 hab. en 1698 ; 92 feux en 1709 ; 83 feux et 275 hab. en 1724 ; 91 feux et 300 hab. en 1725 ; 96 feux et 338 hab., *aliàs* 374 en 1726 ; 80 feux en 1760 ; 89 feux et 326 hab. en 1772.

1790, canton de Gamaches.

III. La sgrie relève du Roi, comte de Ponthieu, avec Maisnières, et appartient à l'abbaye de Corbie.

Fief d'Occoch (Pierre d'Occoch, éc., 1488), puis de Bruneville, tenu de Corbie à cause de Maisnières [1].

Louis de Lorraine, archevêque de Reims, abbé et comte de Corbie, a érigé en fief, par lettres du 27 janvier 1607, une maison à A. avec deux arpents de terre [2].

Fief Croquet ou du Croquet (maison de deux journaux), tenu de la sgrie de Frettemeule, qui relève de la châtell. de Cayeux-sur-Mer (1551)[3]. Il est donc en baill. En 1780, il devient le fief de la Blanche Maison.

DÉPENDANCES

COURCELLES-EN-VIMEU.

I. Par. de Vismes. = Chapelle castrale, bénie le 18 avril 1782, et fondée par Charlotte Rumet, veuve de Jean Danzel, sgr de Boismont.

II. Comme d'Aigneville.

Pop. : 50 hab. en 1698 ; 11 feux en 1703 ; 14 feux et 52 hab. en 1724 ; 12 feux et 47 hab. en 1725 ; 12 feux et 51 hab. en 1726 ; 12 feux en 1760 ; 10 feux et 43 hab. en 1772.

III. La sgrie est tenue du Roi, comte de Ponthieu, avec la châtell. de Vismes.

Fief restreint, éclipsé de la sgrie en 1360, et tenu du Roi [4].

Deux fiefs, dont l'un noble, tenus de la pairie de Vismes.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres de Corbie*, III, 248.

2. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 74 v°.

3. GARNIER, *Dict. topogr.* — DARSY, *Notes inédites sur plusieurs villages ;* dans *La Picardie*, 2e série, III, 524.

4. D. GRENIER, t. CIC, f°s 90 et 104.

Digitized by Google

Fief de la Chapelle (maison et enclos de 11 journaux de terre), tenu de même [1].

Fontenelles, village ruiné, vers Gamaches.

Hocquelus.

I. Par. de Maisnières, puis d'Aigneville. = Chapelle de la Nativité de N.-D., fondée en 1620 dans le chât. probablement. — Pr. l'héritier du fondateur.

II. Comme Aigneville. — Grenier à sel d'Ault, en 1726.

Pop. : 200 hab. en 1698 ; 50 feux en 1709 ; 60 feux et 189 hab. en 1724 ; 61 feux et 217 hab. en 1724 ; 62 feux et 219 hab. en 1726 ; 68 feux en 1760 ; 56 feux et 191 hab. en 1772 ; 40 maisons selon D. Grenier.

III. La sgrie avec celle de Maisnières est tenue du Roi, comte de Ponthieu, et appartient à l'abbaye de Corbie [2].

Sgrie de Beaulieu, mouvant de la châtell. de Maisnières [3].

Fief Bayart.

Fief de Neuville [4].

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Abbeville)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. la Nativité de N.-D. — Pr. l'abbé de Saint-Riquier. = Ham : Alliel, Famechon.

1. D. Grenier, t. CCXXII, f° 140 ; de Belleval, *Fiefs et Seigneuries*.
2. Id., t. CCV, f° 209.
3. De Louvencourt, *État des Fiefs*, p. 77.
4. Garnier, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

II. Baill. d'Abbeville, sénéch. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 1000 hab. en 1698; 86 feux en 1709; 113 feux et 234 hab. en 1724; 112 feux et 366 hab. en 1725; 99 feux et 292 hab., *aliàs* 450 en 1726; 100 feux en 1760; 28 feux et 90 hab. en 1772; 86 maisons selon D. Grenier.

Étym. Le surnom d'Ailly lui vient de la flèche aigue de son clocher construit en 1557.

1790, chef-lieu de canton du district d'Abbeville.

11. Communes :

Ailly-le-Haut-Clocher.
Alliel et Famechon.
Brucamps.
Bussu et Yaucourt.
Cocquerel.
Donqueur et le Plouy.
Ergnies.
Gorenflos.
Long et le Câtelet.
Mouflers.
Villers-sous-Ailly.

III. A. appartient à l'abbaye de Saint-Riquier au IXe s. [1]

La sgrie, en quatre fiefs, est tenue en pairie de celle de Domvast, mouvant du Roi à cause de son comté de Ponthieu.

MOUVANCES : [2]

Ailly, fief d'Avesnes (1700-68).

fief du Bois-le-Borgne ou Vignon (66 journaux de terre, censives).

— de Frucourt (terres, 50 l. de censives, dimages, etc.), 1560-1690 [3].

— Hallingue.

— de Houden (maison, 3 journaux de terre, cens).

— de Irencourt.

— du Patronat, 1703.

— de Saveuses.

1. *Chron. Centul.*
2. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 88. — *État des Fiefs*, p. 27.
3. ARCH. DE LA SOMME, B, 94, f° 156 et B, 653 f° 351.

Digitized by Google

fief du Vertbois réuni à la seigneurie au XVIIe s.

5 fiefs.

Alliel, sgrie.

fief du Bois le Borgne et trois autres.

Agenvillers, un des fiefs composant la sgrie.

Famechon, un des fiefs formant la sgrie.

fief du Quint.

Mesnil-lès-Donqueur, fief et sgrie [1].

Villers-sous-Ailly, quatre fiefs faisant partie de la sgrie; fief du Bois-Ratier ou Bois Raticot; deux autres [2].

DÉPENDANCES

ALLIEL.

I. Par. d'Ailly. = Chapelle de N.-D., fondée vers 1660.

II. Comme Ailly.

Pop. : 200 hab. en 1698; 61 ou 62 feux en 1709; 65 feux et 145 hab. en 1724; 66 feux et 247 hab. en 1725; 66 feux et 246 hab., *aliàs* 312 ou 180 en 1726; 70 feux en 1760; 65 feux et 219 hab. en 1772.

1790, Alliel et Famechon forment une commune du canton d'Ailly.

III. La sgrie, en deux fiefs, relève : 1° le fief d'Alliel, de la sgrie d'Ailly; 2° le fief Macquet ou de la Prévôté, de la pairie de Domvast [3].

Fief du Bois le Borgne et trois autres tenus d'Ailly [4].

FAMECHON.

I. Par. d'Ailly. = Chapelle fondée en juillet 1250.

II. Comme Ailly.

Pop. : 170 hab. en 1698; 45 feux en 1703; 53 feux et 96 hab. en 1724; 52 feux et 159 hab. en 1725; 49 feux et 151 hab., *aliàs* 224 en 1726; 50 feux en 1760.

1. D. GRENIER, t. CCX, f° 290.
2. Id., t. CCXXII, f°s 94 et 95.
3. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f°s 79 et 88 v°.
4. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, 4e partie, *Saint-Riquier et cantons voisins*, I, 438.

Digitized by Google

III. La sgrie (les quatre parts) relève pour un fief de celle d'Ailly, et pour deux autres de la pairie de Domvast[1]. — Le fief noble des Marcais, à Bussuel, le fief Boitel (1 l. et 2 chapons à prendre sur la maison sgriale), à F., et le moulin de Gorenflos en sont tenus.

Le fief du Quint de F. mouvant d'Ailly et de Domvast[2].

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie.

III. La sgrie, dite fief Gourguechon, est une pairie de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi à cause de sa prév. de Saint-Riquier.

Fief noble des Marquais mouvant de même.

AILLY-SUR-NOYE

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Montdidier)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. St-Martin. — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien-aux-Bois.

Maladrerie fondée au xe s. par Jean de Luxembourg, bâtard de Saint-Pol, et Jacqueline de la Trémoille, sa femme ; elle fut unie à l'Hôtel-Dieu de Moreuil par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697. — Hôtel-Dieu.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. id., int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 120 feux en 1469 ; 800 hab. en 1698 ; 191 feux en 1709 ; 160 feux et 472 hab. en 1724 ; 179 feux et 600 hab. en 1725 ; 247 feux et 549 hab., *aliàs* 67. en 1726 ; 171 feux en 1760 ; 170 feux et 579 hab. en 1772.

1 et 2. D. GRENIER, t. CCII, f°s 3 et 4.

Digitized by Google

BUREAU DE CONTRÔLE auquel ressortissent :

Ailly-sur-Noye.
Ainval.
Berny.
Chaussoy (-Epagny).
Chirmont.
Cottenchy.
Coullemelle.
Courcelles (La Faloise).
Dommartin.
Erondelle (Chaussoy).
Esclainvillers.
Estrées.
La Faloise.
Gollancourt (Dommartin).
Grattepanche.
Guyencourt.
Hainneville (Chaussoy).
L'Hortoy.
Jumel.
Longpré-lès-Oresmeaux.
Louvrechy et la Druelle.
Merville-au-Bois.
Oresmeaux.
Petit-Bosquel (Oresmeaux).
Remiencourt.
Rouvrel.
Saint-Nicolas (Jumel).
Saint-Sauflieu.
Septontre.
Sourdon.
Thory.
La Warde-Mauger.

NOTAIRE au XVIIIe s.

Marché-franc le 3e jeudi du mois, et marché ordinaire tous les jeudis, établis par lettres patentes d'avril 1750, enregistrées à Paris le 13 mai 1751[1]. Foire le 12 octobre (la Balourde) par M. de Canisy, sgr[2]. Il existe aux Arch. Nat.[3] des lettres du mois de juin 1493, instituant foires et marchés.

Les hab. s'occupent de serrurerie et y excellent[4]; on trouve à A. une manufacture de papier gris, deux cabarets et quelques brasseries[5].

1790, chef-lieu de canton du district de Montdidier.

1. COCHERIS, *Catalogue des Manuscrits*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, XII, 162.

2. *Mss. le Sellier*, à la mairie de Montdidier.

3. *Trés. des Chartes*, 226[2], f° 70. — V. aussi COCHERIS.

4. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 93 r°.

5. Id., t. CXVIII, f° 5. (*Manuscrits de* DE LEPERON).

Digitized by Google

12 communes :

Ailly-sur-Noye.
Berny.
Chaussoy-Epagny.
Chirmont.
Courcelles.
Hainneville.
Jumel.
Louvrechy.
Merville.
Rouvrel.
Saint-Denis.
Sourdon.

III. La châtell. relève de celle de Catheux (canton de Crèvecœur, Oise), tenue du Roi à cause de sa Salle de Montdidier. Il est question d'un capitaine d'A., Pierre de Saleu, en 1359 [1].

MOUVANCES :

Ailly, fief du Fay Malbranche, ou du Fay (XVIIe s.)
fief Lenglement. Ce sont peut-être les deux fiefs sans noms, tenus de la châtell. en 1374 [2].
fief Bruviller (XVIIe s.)
Ainval, en grande partie.
Boussicourt, en partie [3].
Broyes (cantan de Breteuil, Oise), sgrie, 1375 [4].
Le Chaussoy, sgrie (le châtel).
Cocquelet (Jumel), le fief en partie.
Coullemelle, en partie [5].
Fignières, fief du petit Fignières.
Merville-au-Bois, sgrie.
Mongival (Sauvillers) [6].
Paillart (canton de Breteuil, Oise), sgries du Bois Ricard et de Lalayn (1524) [7].

1. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 93 v°. — *Trés. des Chartes*, reg. 90, pièce 296.
2. ARCH. NAT., P, 135, n°s 309 et 356.
3. *Manus. de* DE LÉPERON.
4. ARCH. NAT., P, 136, n° 110.
5, 6, *Manuscrits de* DE LÉPERON.
7. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 301.

Digitized by Google

Oresmeaux, sgrie en partie [1].
Le Petit-Bosquel (Oresmeaux) [2].
Septontre, en partie [3].
Sourdon, sgrie [4].
Tartigny (canton de Breteuil, Oise), sgrie (1453-1579) [5].
Villers-Tournelles, sgrie.
Welles (canton de Maignelay, Oise) [6].
Fief de Tincourt, XIIIe s. [7]

AILLY-SUR-SOMME

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. St-Martin. — Pr. l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux par donation vers l'an 1200, puis l'évêque. — La cure de Dreuil-lès-Amiens fut démembrée de celle d'A., en 1245. = Ham, Toulay.

Chapelle de St-Nicolas, fondée par Jean, chevalier, sgr d'A. et sa femme, Isabeau, en avril 1257, et unie à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Picquigny par décret de l'évêque d'Amiens du 11 août 1702. — Pr. le vidame d'Amiens.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

1. ARCH. DE LA SOMME, B, 44, f° 218 v°.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. enéd.*, III, 566.
3, 4. *Manuscrits de* DE LÉPERON.
5. ARCH. DE LA SOMME, D. 83[2].
6. DAIRE, *Hist. de Montdidier*, p. 182.
7. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. 4e série, I, 140.

Digitized by Google

Pop. : 225 hab. en 1698; 63 feux en 1709; 60 feux et 175 hab. en 1724; 65 feux et 194 hab. en 1725; 66 feux et 189 hab., *aliàs* 130 en 1726; 55 feux en 1728; 107 en 1760; 75 feux et 199 hab. en 1772.

1790, canton de Picquigny.

III. La sgrie relève de la châtell. de Picquigny, à cause du vidamé. On la dit aussi, mais sans certitude, mouvante de la pairie de Bacouel.

MOUVANCES de la sgrie [1].

Breilly, sgrie, « que l'on dist estre tenue d'Ailly-sur-Somme » (1366) [2].

Dreuil-sur-Somme, fief (1425-1555).

Guignemicourt, sgrie peut-être en partie (1453). — Fief aux Chapelains d'Amiens (1497-1684), dont un autre éclipsé, tenu d'A (1499) [3]. — Deux fiefs.

Hangest-sur-Somme, fief de la Boche (1383-1573) [4].

Saint-Crist (1574) [5].

Salouel, fief noble de la Bailly (1614-82) [6].

Fief des Cameaux (1687) [7].

Fief Cinq-Sauls (11 journaux 60 verges de prés, à A. et Dreuil, tenu de Picquigny (1676) [8].

La Forêt d'Ailly est tenue en fief de Picquigny, en 1507.

DÉPENDANCES

RONDEL, moulin à guède, détruit en 1580 [9].

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 144. *Répertoire des titres de Picquigny*, fos 417-21 ; DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 335.

2. DE BEAUVILLÉ, 338.

3. Ibid., 337.

4. ARCH. DE LA SOMME. *Répertoire des titres de Picquigny*, fo 420; DE BEAUVILLÉ, *op. cit.*, 335.

5. Idem. *Répertoire des titres de Picquigny*, fo 421.

6. Idem., fo 419.

7. Ibidem., fo 420.

8. Ibidem., fo 215 vo.

9. ARCH. DE LA SOMME, E, 145 fo 85 vo.

Digitized by Google

SAINT-CHRIST. — Le fief relève de la sgrie d'Ailly. — Fief Carette (100 journaux), appartenant au vidame. (1569)[1].

TOULAY, ferme. — I. Par. d'Ailly.

AINVAL-SEPTONTRE

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

I. Sec. de la par. de Septontre. — V. St-Martin.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 8 feux en 1469; 190 hab. en 1698; 40 feux en 1709; 41 feux et 171 hab. en 1724; 42 feux et 138 hab. en 1725; 41 feux et 141 hab., *aliàs* 244 en 1726; 54 feux en 1760; 30 feux et 94 hab. en 1772.

1790, commune du canton d'Aubvillers.

III[2] La terre relève pour la plus grande partie de la châtell. d'Ailly-sur-Noye, tenue de celle de Catheux (Oise), mouvant du Roi à cause de sa Salle de Montdidier.

La maison sgriale relève de la sgrie d'Aubvillers, tenue de la châtell. de Nesle, mouvant du Roi.

Fief relevant de la sgrie de Hourges (Domart-sur-la-Luce), tenue de la châtell. de Moreuil.

Autre, du fief de Pommeroy (Grivesnes), qui relève de lad. châtell.

Autre, de la châtell. de Moreuil (1553)[3].

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 145, f° 84 v°.

2. *Manuscrits de* DE LÉPERON dans D. GRENIER, t. CXVIII, f° 6 et t. XLV, f° 169 v°.

3. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, pièce 52.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

SEPTONTRE.

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. St-Léonard. — Pr. l'évêque d'Amiens. = Sec. Ainval.

II. Comme Ainval.

Pop. : 7 feux en 1469; 100 hab. en 1698; 23 feux en 1709; 22 feux et 64 hab. en 1724; 24 feux et 71 hab. en 1725; 24 feux et 78 hab. en 1726; 31 feux en 1760; 19 feux et 61 hab. en 1772.

1790, commune du canton d'Aubvillers.

III. La sgrie en partie relève de la châtell. d'Ailly-sur-Noye.

L'autre est tenue de la sgrie de Braches, mouvant du comté de Corbie.

MOUVANCE :

Esclainvillers, fief du Bois Marois[1].

Cense du HAUT, faisant partie de la sgrie de Septontre, tenue d'Ailly-sur-Noye (1766).

AIRAINES

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. de N.-D. (la Nativité). — Pr. le prieur du lieu. = Par. de St-Denis l'Aréopagite. — Pr. le même. = Chapelle castrale de St-Jean, dite de Ponthieu. — Pr. le comte de Ponthieu, puis l'évêque.

1. *Manuscrits de* DE LÉPERON dans D. GRENIER, t. CXVIII, f° 6, et DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 649.

Digitized by Google

Prieuré de N.-D., fondé au XIIe s. par Étienne, comte d'Aumale, et donné au prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, ordre de St-Benoît, filiation de Cluny.

Maladrerie nnie par arrêt du 13 juillet 1695, à celles d'Arguel, Bettencourt-Rivière, Hornoy, Longpré-les-Corps-Saints, le Quesne et Saint-Maulvis, pour la fondation d'un hôpital.

BIENS :

fief à Wanel, tenu de la sgrie [1],
fief Saint-Ladre, à A. tenu de la sgrie de Dreuil [2].

Chef-lieu d'un DOYENNÉ de l'archidiaconé de Ponthieu, au dioc. d'Amiens ; il comprend en outre de ce qui précède :

Le Prieuré de Saint-Valery, à Laleu.

Cures :

Allery.
Bettencourt-Rivière.
Condé-Folie, créée après 1689.
Croquoison (Heucourt).
Dourier-lès-Airaines.
Dreuil (-Hamel).
Etréjust.
Fontaine-sur-Somme.
Frettecuisse.
Hallencourt.
Hangest-sur-Somme.
Heucourt.
Liercourt.

Le chapitre de N.-D., à Longpré-les-Corps-Saints.

Longpré-les-Corps-Saints.
Mérélessart.
Métigny.
Sec. Laleu.
Quesnoy-sous-Airaines.
Rivière (Bettencourt).
Tailly.
Vergies.
Vieulaines.
Wanel.
Warlus.
Wiry.

Ce doy. comprenait encore avant 1693 les cures du doy. d'Hornoy, qui en est un démembrement.

1. Cte DE LOUVENCOURT, *op. cit.*, p. 130.
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et Seigneuries.*

Digitized by Google

II. Chef-lieu d'un BAILLIAGE ressortissant à la sénéch. de Ponthieu, dont il est parlé en 1282[1]. Le baill. d'Arguel, qui paraît avoir été établi à la fin du XIIIe s., fut réuni à une date inconnue à celui d'Airaines. Au siècle dernier il comprend 18 par. et 40 sgries; les localités qui en dépendent sont :

Airaines.
Allery.
Andainville.
Arguel.
Beaucamps-le-Vieux.
La Boissière.
Brocourt.
Cannessières.
Croquoison (Heucourt).
Dourier-lès-Airaines.
Dreuil (-Hamel).
Epaumesnil.
Forestel (Brocourt).
Foucaucourt-hors-Nesle.
Fresneville.
Fresnoy-lès-Andainville.
Guibermesnil.
Hallencourt.
Hamel (Dreuil).
Heucourt.
Inval.
Limercourt (Huchenneville).
Liomer.
Longpré-les-Corps-Saints.
Le Mazis.
Le Mesnil-Eudin.
Nesle-l'Hôpital.
Neslette.
Oisemont, en partie.
Le Quesne.
Rainvillers (Hallencourt).
Rambures.
Réderie (Senarpont).
Rossignol (Liomer).
Rouvroy (Hangest-sur-Somme).
Saint-Aubin.
Saint-Jean-lès-Brocourt (Guibermesnil).
Saint-Martin-Horest (La Boissière).
Séry (Bouttencourt).
Senarpont.
Sorel.
Soues.
Vergies.
Wanel.
Watiéville (Guibermesnil).
Woirel.

Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Amiens, en 1726.

1. BIBL. NAT., lat. 10,112. *Cartulaire du Ponthieu*, ch. 5.

Digitized by Google

CHARTE DE COMMUNE, calquée sur celle de Saint-Quentin, accordée dès les premières années du XIIIe s. par les sgrs, Henri d'Airaines et Aléaume de Fontaines, et confirmée par Simon, comte de Ponthieu, et Marie, sa femme, au mois de janvier 1233 (v. s.)[1].

FOIRES le 16 mai, le 1er octobre et le 23 novembre ; MARCHÉS chaque semaine.

NOTAIRE au XVIIIe s.

CASERNE pour le logement des troupes.

RÉSIDENCE de la Maréchaussée dépendant de la lieutenance d'Abbeville.

Pop. : 1560 hab. en 1698, avec la partie de l'élec. d'Amiens ; 33 feux, avec Allery et Dourier, vers 1700 ; 12 avec Allery en 1709 ; 33 feux et 97 hab., avec Allery, en 1724 ; 33 feux et 115 hab. en 1725 ; 166 en 1726 ; 36 feux en 1760.

1790, chef-lieu de canton du district d'Amiens ; communes :

Airaines.
Avelesges.
Avesnes.
Bazincamps-Courchons.
Belloy-Saint-Léonard.
Bettencourt.
Condé-Folie.
Croquoison.
Dinancourt pour Hallencourt.
Etréjust.
Hangest-sur-Somme et Bichecourt.
Heucourt.
Laleu.
Métigny.
Le Quesnoy-sous-Airaines.
Rivière.
Tailly.
Warlus.

III. En avril 1233, Hugues de Fontaines, chev., sgr de Long, et sa femme échangent leurs biens d'Airaines contre d'autres au Titre que leur cède le comte de Ponthieu[2]. Telle est l'origine de la châtell. d'A., à laquelle Édouard, roi d'Angleterre, joignit le fief Pignon, qui relevait déjà du comté, et qu'il avait

1. AUG. THIERRY, *Doc. inéd. concernant l'Histoire du Tiers-État*, IV, 731.
2. *Cartulaire de Ponthieu*, cité, ch. 87.

Digitized by Google

acquis le 29 novembre 1279[1]. — On trouve un vicomte d'A. au mois de mars 1258/9[2] et un châtelain au XVe s.

En 1703, le chât. qui est ruiné appartient au Roi avec le bois de Hardimont et le fief Pignon[3].

MOUVANCES :

Airaines, fief Gorges ou Garge.
fief de la Sergeanterie,
la Maladrerie ou Hôpital, tenu en roture.
Allery, fief du Bois Raoul.
fief Herbeaupré (1420-1545).
Fresneville, sgrie.
Fief Beaupré.
— du Boille (1450-1528)[4].
— Cambos (1613).
— de Cambron (1613).
— Croquoison (1613).
— Delgorgue, tenu du comté de Ponthieu (XVIIIe s.)[5].
— de Saint-Ladre[6].
— du Saulchoy (1380)[7] ou Chaussoy (1613).
— noble de Sorel (1626-47)[8].

II. Prév. du Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. avec Bazincamps : 290 feux et 809 hab. en 1724; 304 feux et 943 hab. en 1725; 308 feux et 843 hab., *aliàs* 1409 en 1726; 298 feux en 1760; 229 feux et 962 hab. en 1772.

1. A. LEDIEU, *Airaines et Dreuil-Hamel*, dans *La Picardie*, 2e série, VI, 24.
2. *Cartulaire de Ponthieu*, ch. 443.
3. D. GRENIER, t. CLXXXXIII, f° 330.
4. HÉNOCQUE, *Histoire de Saint-Riquier*, III, 86.
5. DOMAINE DE PONTHIEU, *Manusc.* au baron DE CALONNE.
6, 7, 8. GARNIER, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

III. Châtell. tenue en pairie de celle de Saint-Valery, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens; ce sont les quatre cinquièmes de la châtell. [1] Le chef-lieu est, en 1507, le fief Baudouin.

MOUVANCES :

Airaines, fief du bois Rasen ou Rasoix (1557) [2].
Avelesges, deux fiefs, dont l'un est pairie [3].
Bettencourt-Rivière, sgrie.
Condé-Folie, sgrie-pairie de Saint-Léger [4].
Hangest-sur-Somme (1289) [5].
Méricourt-en-Vimeu, un des trois fiefs de la sgrie dont le chef-lieu est à Aumont.
Quesnoy-sous-Airaines, fief Martel (1656) [6].
Soues, jusqu'en 1316.
Fief noble à A. et Quesnoy (30 livres de censives) aliéné par le prieuré d'A. et tenu du domaine d'Amiens (1606) [7].

DÉPENDANCES

BAZINCAMPS. — I. Par. de.....

II. Prév. de Vimeu; élect. et grenier d'Amiens. — Pop. avec Airaines en baill.

1790, B. et Courchons forment une commune du canton d'Airaines.

III. Commanderie du Temple, supprimée à la fin du XIIIe s. ou au commencement du XIVe, et réunie à celle de Beauvoir; elle était située entre Airaines

1. 1765. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 412.
3. ARCH. DE LA SOMME, B, 643, f° 255.
4. Id., E, 424, f° 35.
5. *Cartulaire de Ponthieu*, ch. 480 et 481.
6. ARCH. DE LA SOMME, B, 91, f° 202.
7. DOMAINE D'AMIENS, *Manus.* au baron DE CALONNE.

Digitized by Google

et Courchons, sur le bord de la rivière. Le domaine comprenait 400 journaux de terre, dont une partie était en marécages [1].

COURCHONS, manoir au XIIIe s.

Le fief relève d'une des châtell. d'Airaines, en 1580.

DOURIER, ham.

I. Par. du doy. d'Airaines. — V. St-Riquier. — Pr. le prieur d'Airaines. = Chapelle fondée dans l'église au XIIIe s.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 45 hab. en 1698; 3 feux en 1709; 5 feux et 19 hab. en 1724; 7 feux et 22 hab. en 1725; 7 feux et 20 hab. en 1726, 6 maisons dont 2 fermées en 1730; 14 feux en 1760; 11 feux et 32 hab. en 1772.

Étym. Domnus Ricarius. — Saint-Riquier.

III. La sgrie relève de l'évêché d'Amiens en 1314, 1390 et 1539 [2].

Fief de Vanel ou de Wanel, tenu de la sgrie de Bettencourt-Rivière.

OMERMONT, MERMONT ou MILLENCOURT, vers Airaines (1539-1617), moulin.

Le fief est tenu de l'évêché d'Amiens [2]. Plusieurs fiefs en relèvent.

Fief à Omermont, Airaines et Petit Conseil, tenu de même (1390) [4]; — 2 fiefs nobles dits Petit Conseil (1539) [5].

1. E. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, p. 634.

2. ARCH. NAT., P. 137, n° 1 et ARCH. DE LA SOMME, G. 448, f° 28 v°; et G. 450, f° 19 v°.

3. ARCH. DE LA SOMME, G. 448, f° 26 v°, *Inventaire des Titres de l'évêché d'Amiens*. (Fief d'Omermant); et ARCH. NAT., P, 137, n° 1.

4. ARCH. DE LA SOMME, G. 448, f° 40 v°.

5. Id., G. 450, f° 20 v°.

Digitized by Google

AIZECOURT-LE-BAS

(Canton de Roisel)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. St-Gilles. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin.

II. Prév. de Péronne. Bailliage de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 20 feux avec Driencourt, Boulincourt et Heudicourt-le-Petit en 1469; 31 en 1670; 108 hab. en 1698; 27 feux en 1699; 31 en 1709; 39 feux et 99 hab. en 1724; 42 feux et 133 hab. en 1725; 42 feux et 127 hab. en 1726; 38 feux en 1760; 62 feux et 126 hab. en 1772.

1790. Canton de Heudicourt.

III. La sgrie appartient peut-être à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin.

DÉPENDANCES

Cornillois.

Heudicourt-le-Petit, village ruiné.

III. L'abbaye du Mont-Saint-Quentin y possède une maison et 240 journaux de terre en 1384[1].

Fief tenu dud. monastère (1384).

1. Arch. Nat., P, 135, nº 275.

Digitized by Google

AIZECOURT-LE-HAUT

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. St-Antoine. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin.

II. Prév. de Péronne. Bailliage de Vermandois. — Élection de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 15 feux en 1469; 12 en 1670; 104 hab. en 1698; 26 feux en 1699; 24 en 1709; 33 feux et 76 hab. en 1724; 31 feux et 84 hab. en 1725; 31 feux et 82 hab., *aliàs* 136, en 1726; 33 feux en 1760; 33 feux et 97 hab. en 1772.

1790. Canton de Moislains.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Mont-Saint-Quentin (maison et 200 journaux de terre en 1384[1].

4 fiefs tenus de lad. église (1384).

ALBERT

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Péronne)

I. Par. — V. St-Gervais et St-Protais. — Pr. le prieur.

Chapelles de Saint-Nicolas, dite du Tabellion, fondée en 1211 par Gautier, chanoine d'Encre. — Pr. l'évêque. — Serait-ce cette chapelle qui est appelée

1. ARCH. NAT., P, 135, n° 275.

Digitized by Google

en 1240 : *Capellania Caritatis Sancti Nicolai, apud Encram*[1]. = De Sainte-Marguerite, dans le château (I[e]). — Pr. le sgr. = De Sainte-Marguerite, au même lieu (IIe), existant en 1214. — Pr. le sgr et l'évêque, *vicissim*. = De N.-D., dans le château. — Mêmes Pr. = De Saint-Berthemieu, dans l'âtre (cimetière), nommée en 1328. = De Saint-Barthelemi, fondée dans la précédente par les maire et échevins, en exécution des dernières volontés d'un habitant d'Encre et de sa femme, le 8 mars 1328[2]. = De Saint-Sébastien, existant dans l'église, en 1420[3]. = De N.-D. de Brebières, détruite en 1788.

Prieuré de Saint-Gervais et Saint-Protais. — C'était primitivement une petite église de douze chanoines, dépendant de l'abbaye de Saint-Riquier; usurpée par Hugues Camp d'Avesne, l'évêque Guarin la donna au prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, ordre de Cluny, en 1138; en 1201, comme il ne s'y trouvait plus que deux chanoines, le comte Hugues de Saint-Pol et Yolande, sa femme, convinrent avec le monastère de Saint-Martin qu'on y substituerait dix religieux. Telle est l'origine du prieuré.

Maladrerie, avec chapelle, existant en 1220.

Hôtel-Dieu (Domus hospitalis pauperum de Encra. — Charte d'Élisabeth, comtesse de Saint-Pol, en 1227[4]. — Hôtel-Dieu et St Jean-Baptiste, 1516[5]), avec chapelle, auquel furent réunies, par arrêts des 13 décembre 1697 et 14 mars 1698, les maladreries du lieu et de Miraumont. La marquise de Montespan, au nom du comte de Toulouse, passa le 1er mai 1697 un acte avec le supérieur de la Congrégation de Saint-Lazare pour l'introduction dans l'établissement des filles de la Charité[6].

Albert est le chef-lieu d'un DOYENNÉ de l'archidiaconé et du diocèse d'Amiens, qui comprend les cures suivantes :

1. ARCH. NAT., K, 605, f° 118, 12 v°.
2. Id., f° 119, 13 r°.
3. Id., f° 140, 34 v°.
4. Id., K, 543, 1° dossier, pièce.
5. Id., pièce 6.
6. Id., K, 605.

Digitized by Google

Auchonvillers.
Authuille.
Sec. Beaucourt.
Aveluy.
Baillescourt (commune de Puisieux, canton de Pas, Pas-de-Calais).
Bazentin-le-Grand.
Sec. Bazentin-le-Petit.
Beaumont.
Sec. Hamel.
Bécordel.
Bouzincourt.
Bray-sur-Somme.
Buire-sous-Corbie.
Contalmaison.
Dernancourt.
Englebelmer.
Sec. Vitermont.
Etinehem.
Forceville.
Fricourt.
Grandcourt.
Léalvillers.
Sec. Varennes.
Mametz.
Méaulte.
Mesnil.
Sec. Martinsart.
Millencourt.
Montauban.
Sec. Carnoy.
Morlancourt.
Ovillers.
Sec. la Boisselle.
Pozières.
Sailly-Laurette.
Sailly-le-Sec.
Senlis.
Sec. Hédauville.
Thiepval.
Sec. Divion.
Treux.
Sect. Méricourt-l'Abbé.
Vaux-sous-Corbie.
La Viéville.
Ville-sous-Corbie.
Villers-le-Vert (Morlancourt).

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie.

Siège d'une SUBDÉLÉGATION de l'intendance de Picardie.

Grenier à sel de Péronne, puis chef-lieu d'un GRENIER, dit « d'impôt », ressortissant à la direction d'Amiens, créé en vertu de l'article 2 de l'édit du mois de mars 1725 « pour occuper l'intervalle d'une espace de près de 14 lieues qui se trouvoit entre les greniers de Péronne et de Doullens. « Il embrasse 55 paroisses, dont 34 sont empruntées au Grenier de Péronne, de la direction

Digitized by Google

de Saint-Quentin [1], 18 à celui de Doullens et 8 à celui de Corbie. — Liste des paroisses [2].

Acheux.	D.	Guillemont.	P.
Albert.	P.	Harponville.	D.
Auchonvillers.	P.	Hédauville.	C.
Authuille.	P.	Hénencourt.	C.
Aveluy.	P.	Léalvillers.	D.
Bayencourt.	D.	Longueval.	P.
Bazentin.	P.	Louvencourt.	D.
Beaumont-Hamel.	P.	Mailly.	D.
Beaussart (Mailly).	D.	Mametz.	P.
Bécourt-Bécordel.	P.	Maricourt.	P.
Béhencourt.	C.	Méaulte.	P.
Bertrancourt.	D.	Mesnil-Martinsart.	P.
Bouzincourt.	C.	Millencourt.	C.
Bray-sur-Somme.	P.	Montauban.	P.
Bresle.	C.	Morlancourt.	P.
Bus-lès-Artois.	D.	Neuville-lès-Bray.	P.
Carnoy.	P.	Ovillers-la-Boisselle.	P.
Coigneux.	D.	Sailly-au-Bois (canton de Pas,	
Colincamps.	D.	Pas-de-Calais).	D.
Contalmaison.	P.	Saint-Léger-lès-Authie.	D.
Courcelles-au-Bois.	D.	Senlis.	C.
Dernancourt.	P.	Thiepval.	P.
Englebelmer.	P.	Varennes.	D.
Forceville.	D.	Le Viéville.	C.
Fricourt.	P.	Warloy.	D.
Ginchy.	P.		

1. *État de dénombrement des Grandes Gabelles*, pour 1726. — BIBL. NAT., fr. 23,925. pp. LX, LXII.

2. Id., 23,922, pp. 99-109 ; 23,925, pp. 237-248. — Nous avons indiqué par une lettre qui suit chaque nom, le grenier, dont la paroisse a été démembrée.

Digitized by Google

Paroisses abonnées :

Flers.	P.	Miraumont.	P.
Grandcourt.	P.	Pozières.	P.
Irles.	P.	Pys.	P.

Bureau des CINQ GROSSES FERMES dépendant de la direction de Saint-Quentin.

Bureau d'un RECEVEUR DES DROITS DE FRANC-FIEF, en 1745.

ENTREPÔT des tabacs se fournissant au magasin général d'Abbeville.

Deux NOTAIRES en 1567.

RÉSIDENCE d'une brigade de la Maréchaussée, dépendant de la Lieutenance d'Amiens.

Les premières fortifications datent du IXe s. et semblent avoir été élevées par Hugues-Capet. En 1515, le prieur est tenu d'entretenir les murailles et allées de la ville aux environs du prieuré[1].

CHARTE DE COMMUNE, calquée sur celle de Saint-Quentin, accordée par Hugues IV de Camp d'Avesnes, comte de Saint-Pol, en 1178.

FOIRES : 1° le 24 février, jour de St Mathias ; 2° le 25 juin, fête de St Éloi, et 3° le 28 octobre, fête de St Simon. — 12 marchés francs, le second mercredi du mois. — Marchés ordinaires les mardis, jeudis et samedis.

Pop. : 1305 hab. en 1698 ; 238 feux en 1709 ; 350 feux et 956 hab. en 1724 ; 328 ou 338 feux et 897 ou 932 hab. en 1725 ; 370 feux et 987 hab., *aliàs* 1026, en 1726 ; 316 feux en 1760 ; 400 feux vers 1763 ; 380 feux et 1091 hab. en 1772.

Étym. A. s'appelle d'abord Encre, que l'on orthographie souvent à tort Ancre. La Corbie, qui arrose la ville, prit son nom au XIIIe s. ; le duc de Luynes imposa à la ville son nom patronymique (lettres patentes du 7 septembre 1620).

1790. Chef-lieu de canton du district de Péronne. Communes :

Albert	Bécourt et Bécordel
Authuille	La Boisselle, Ovillers et Marceaux
Aveluy	Bouzincourt

1. ARCH. NAL., K, 605, f° 114-8 v°.

Digitized by Google

Dernancourt
Fricourt
Méaulte
Le Mesnil-Martinsart
Millencourt et Laviéville

III. Dagobert, vers 630, paraît avoir donné Encre à l'abbaye de Saint-Riquier ; en tous cas les dénombrements servis au Roi au IXe s. mentionnent ce lieu parmi les possessions du monastère. On le trouve ensuite dans la mouvance de Corbie ; Hugues I de Châtillon, comte de Saint-Pol, en porte l'hommage au Roi, vers 1228 [1].

Encre est érigé en marquisat par letres-patentes du mois de juin 1576, en faveur de Jacques d'Humières ; ce marquisat comprend [2] :

Beaumont-Hamel, en partie.
Beauregard (Miraumont).
Becquerel (Pys).
Bouzincourt.
La Boisselle, en partie.
Bray-sur-Somme.
Courcelette.
Fricourt.
Grandcourt.
Irles.
Méaulte.
Miraumont.
La Neuville-lès-Bray.
Pys.

En 1367, la châtell., tenue en pairie du Roi à cause de son chât. de Péronne, embrasse le chastel, l'enclos, jardins, fossés, toute la ville et les mouvances suivantes [3] :

1. De Cagny, *l'Arrondissement de Péronne*, I, p. 309. — Le Journal d'Albert, 27 décembre 1891 ; *La Châtellenie d'Albert au XIVe s.*

2. Id., p. 310. Arch. Nat., PP 2, f° 309 v°.

3. Arch. Nat., P, 135, n° 33. — Le Ms. 805 de la Bibl. d'Amiens fournit, en partie, l'état de la châtellenie en 1748-49 ; nous avons indiqué les changements survenus entre ces deux époques.

Digitized by Google

1° 31 pairies, tenues par 10 l. p. de relief, 5 l. de chambellage, et une redevance de 2 setiers de blé, mesure d'Albert, à la St Remi.

Authuille, sgrie.

Aveluy, sgrie.

Bazentin-le-Petit, sgrie ; — en 4 fiefs et 4 pairies en 1748.

Bécourt, sgrie.

Bouzincourt, sgrie.

Chipilly, fief du bois du Quesnoy, amorti en 1449.

Divion (Thiepval), sgrie (1748).

Encre, 2 pairies (1367) ; — fief Michel-Roussel (1748). Le chef-lieu comprend une maison, grange, écurie, jardin, tenant, au sud, au chemin d'Albert à Bapaume (chaussée Brunehaut) et au chemin d'Albert au marais [1].

Etinehem (1367). — Grand et Petit E., 2 pairies (1748).

Etricourt (Manancourt), sgrie en partie.

Grandcourt et Grandcordel, 2 pairies.

Grandcourt et Pozières, 2 pairies.

Heilly, sgrie.

Mametz, sgrie (1367) ; — en 2 pairies (1748).

Martinsart, sgrie.

Le Metz (Beaumont-Hamel) (1748).

Montauban, 3 pairies (1748).

Morlancourt, 3 pairies, parmi lesquelles la sgrie (1367) ; — la sgrie et le Caron d'Avesne, en 4 pairies (1748).

Morlancourt et Chipilly.

Neuvirelle (Méaulte), sgrie (1367) ; — en 2 pairies (1748).

Ovillers, sgrie en 2 pairies (1367) ; sgrie du Haut O., en 4 fiefs et 4 pairies (1748) ; fief des 7 hommages (1748).

Pozières, sgrie (1367) ; fief du bois Mouquet (1748).

Le bois du Quesnoy (?), vers Chipilly.

Rancourt (lieu ruiné près Bouzincourt).

Ribemont, sgrie en partie.

1. *Ms.* 805, p. 14.

Digitized by Google

Senlis, demi-pairie.
Vadencourt, 2 pairies, parmi lesquelles la sgrie.
La Viéville, sgrie (1367).
Villers ? pairie (1748).

2° 68 fiefs en plein hommage par 60 s. p. de relief et 30 s. de chambellage :

Acheux, sgrie en partie, en 2 fiefs.
Arvillers (Bray-sur-Somme), sgrie en partie, en 4 fiefs (1748).
Beaumont, fief et sgrie (1367); — fief des 4 seigneurs, sgrie de la Haye, fief de Louvencourt (1748).
Bécordel, sgrie en partie.
La Boisselle (Ovillers), un fief (1367); — fief de la Mairie (1748).
Boulan (Albert), fief de la Mairie (1748).
Bray-sur-Somme, fief Calais (1748).
Cappy, fief.
Chuignes, fief.
Chuignolles, fief de Rasse (1748).
Clairfay (Varennes), fief des Rangs (1748).
Contalmaison, fiefs du bois de Marceaux, du bois Dégré, du bois de Nœux (1748).
Dernancourt, 2 fiefs; — fief de la rivière de Miraumont, inféodé en 1670.
Encre, 24 fiefs (1367).
fief de Beaufils, des Beaufils[1] ou Bouffeaux[2] (1748).
— Bocquillon (1748)[3].
— Bouffau, des Bouffeaux ou Beaufau (1748).
— de Bonnay-Brebière (1748).
— de la Prez, abrégé (1748).
petit fief d'Encre (cens et surcens) (1748)[4].
Englebelmer, sgrie et 4 fiefs; — fief de Gomicourt, dit Englebelmer (1748).
Etencourt ? fief (1367).

1. Bibl. d'Amiens, *Ms.* 805, p. 62.
2. Id., p. 92.
3. Id., p. 62.
4. Id., p. 160.

Digitized by Google

Etinehem, 2 fiefs.
Forceville, sgrie ; — en 2 fiefs (1748).
Foucaucourt-en-Santerre, 2 fiefs.
Fricourt, sgrie (1344) ; — fief (1748).
Glebures ?, 2 fiefs (1367).
Grandcourt, fief Caillet (1748).
Grarmaisons (près ou à Albert), 2 fiefs.
Hamel (Beaumont), sgrie et fief.
Hénencourt, 4 fiefs en 1367 ; — 3 en 1748.
La Houssoye, sgrie.
Mametz, 2 fiefs.
Marchaux (Ovillers), fief ; — fief du Plessis (1748).
Méaulte, fief Ragault (1748).
Millencourt, sgrie, fief de Fréchencourt (1367, 1748) ; — et 2 autres (1748).
Omecourt (Contay), sgrie.
Pozières, 2 fiefs (1748).
Le Royan (Auchonvillers), le fief.
Senlis, fief ; — fief Herbet ou de Lattre (1748).
La Tour du Pré (Auchonvillers), sgrie, — en 2 fiefs (1748).
Varennes, 1 fief (1367). C'est celui cité plus haut à Clairfay.
Ville-sous-Corbie, 2 fiefs.
Vitermont (Englebelmer), sgrie (1748).

La Halle d'A. relève de la sgrie de Martinsart.
Fiefs Jumel et de Tautvoy, tenus de la sgrie de Bouzincourt.
Fief tenu de la châtell. de Cléry-sur-Somme mouvant de Péronne (XIVe s.)
— , près Encre, tenu de la sgrie d'Hardecourt-au-Bois, qui relève du chât. de Péronne (1373).
— Clérentin [1].

DÉPENDANCES

BOULAN.

III. Relève du fief d'Hochecocq (Ville-sous-Corbie), au XVIIIe s. [2] ; tenu du

1. H. DAUSSY, *Hist. de la ville d'Albert*, p. 37.
2. D. GRENIER, t. XVI, f° 325 v°.

Digitized by Google

comté de Corbie par le sgr d'Aveluy, en 1254, ou de la sgrie d'Aveluy, mouvant d'Albert [1].

Fief de la Mairie de Boulan tenu en 2 fiefs d'Albert, en 1748 [2] (censives sur des maisons de la ville et faubourg, et à Vaencourt, 1635) [3].

Le Hamel, lieu ruiné entre Albert et Aveluy, relevant de la sgrie d'Hochecocq (Ville-sous-Corbie) [4].

Fief Saillant; fief Georget (1748) [5].

Tauvoye, manoir et moulin, en 1367. — Domaine de la châtell.

Le Vivier, moulin en 1367 — Comme Tauvoye.

ALLAINES

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. S. Paul. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin, par don de Baudri, évêque de Noyon, en 1102; = Bouchavesnes fut démembré en 1247, pour former une autre par. = Chapelle de St Maur dans l'église. — Pr. le même.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

1. De Cagny, *l'Arrondissement de Péronne*, I, 325.
2. Bibl. d'Amiens, *Ms.* 805, p. 126.
3. Arch. de la Somme, B, 393, f° 79 v°.
4. D. Grenier, t. XVI, f° 385 v°.
5. *Ms 805*, p. 147.

Digitized by Google

A. est compris dans la banlieue de Péronne, à l'époque de la Ligue.

Pop. avec Feuillancourt et le Vivier : 33 feux en 1469 ; 436 hab. en 1698 ; 109 feux en 1699 ; 103 en 1709 ; 87 feux et 315 hab. en 1725 ; 95 feux et 293 hab., *aliàs* 469 en 1726 ; 122 feux en 1760 ; 99 feux vers 1763.

Etym. A. paraît être le *Vicus Helena* où Aétius défit les Francs, en 448 ; la découverte de vastes nécropoles au nord de la rivière, vers Cléry, confirme cette hypothèse[1].

1790. Compris dans le canton de Péronne et sa banlieue.

III. La sgrie la plus importante appartient au chapitre de Saint-Fursy de Péronne.

Trois fiefs tenus du Roi à cause de son chât. de Péronne (1373)[2], dont deux éclipsés de la sgrie en 1361 et 1363.

Sgrie (400 journaux en 1384[3]) à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin. — La Basse A. lui fut donnée, en 943, par Albert, comte de Vermandois ; le Haut par Robert III de Péronne et sa femme Adélaïde, en 1095[4]. C'est dans la première partie que se trouvait en 1384 la maison de l'abbaye, appelée Etricourt.

4 fiefs tenus dudit monastère (1384).

Sgrie dite Curotte-lès-Allaines.

DÉPENDANCES

FEUILLAUCOURT.

I. Par. d'Allaines.

II. Comme Allaines.

III. La sgrie appartient au chapitre de Saint-Fursy de Péronne.

HAUCOURT, lieu ruiné[5].

HUBERCOURT, lieu ruiné[6].

1. DE CAGNY, *l'Arrondissement de Péronne*, I, 137, 139.

2. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 145 r°.

3. ARCH. NAT., P, 135, n° 275.

4. D. GRENIER, f°s 144 et 146 v°. — COLLIETTE, *Mém. sur le Vermandois*, I, 214. — DE CAGNY, *op. cit.*, I, 139.

5, 6. DE CAGNY, I, 140.

Digitized by Google

Huberpont, lieu ruiné[1].

La Motte-lès-Allaines.
La sgrie relève de la châtell. de Péronne.

Le Vivier.
I. Par. de Sainte-Radegonde.
II. Comme Allaines.
Pop. : 7 à 8 maisons, selon D. Grenier[2].
III. La sgrie appartient à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin.
Deux fiefs tenus dudit monastère en 1384.

ALLENAY

(Canton d'Ault)

I. Par. du doy. de Gamaches, puis de Saint-Valery, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. St Pierre et St Paul. — Pr. l'abbé d'Eu. L'évêque d'Amiens, Garin, confirme cet autel au prieur de Dampierre, en 1138.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Eu, int. de Rouen. — Grenier à sel d'Ault.

Pop. : 80 feux en 1709 ; 33 feux et 116 hab. en 1724 ; 37 feux et 131 hab. en 1725 ; 36 feux et 136 hab. en 1726 ; 25 feux en 1728 ; 1 feu privilégié et 60 feux taillables en 1760.

Les Milices Gardes-Côtes de cette par. dépendent de la capitainerie de Cayeux.

1. D. Grenier, t. CLXXXXII, f° 145 v°.
2. Id.

Digitized by Google

III. La sgrie relève de la châtell. d'Ault, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Autre, tenue de la châtell. de Saint-Valery, en 1765 [1].

Fief tenu de la sgrie de Ramburelles mouvant de la châtell. de Bailleul, qui relève du baill. d'Amiens (1557) [2].

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie.

Pop. : 54 feux avec Martainneville-sur-Mer et Tully vers 1700; 33 maisons selon D. Grenier [3]; 41 feux et 140 hab. en 1772.

III. La sgrie (maison de 7 journaux, 16 journaux de bois, 166 journaux de terre) [4] relève de celle de Saint-Maxent, tenue du Roi, à cause de son comté de Ponthieu.

MOUVANCES :

Le grand fief d'Allenay, dit fief d'Aust (9 journaux et censives), et un autre à A.

En 1381, Jean de Machy, vassal du sgr de Saint-Maxent, tient un fief à Dreuil, un manoir à Allenay, duquel Henri d'Ami relève son manage du Hamel et des redevances à A. — Jean de Beauvoir avoue tenir du même un fief à Saint-Maxent, dont relèvent Ansel de Nibat pour un fief à Allenay et Jean de Tieuloy pour un fief à Fressenneville; du 1er sont tenus 2 fiefs à A., l'un par Etienne Ambert, l'autre par Simon Matue [5].

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 492.
3. D. GRENIER, t. CLXXXXII, fos 179 et 180.
4. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, IV ; *Saint-Valery*, II, 226.
5. D. GRENIER, t. CCXVII, fo 159 : Extr. du Reg. du Bur. des Finances d'Amiens.

Digitized by Google

ALLERY

(Canton de Hallencourt)

I. Par. du doy. d'Airaines, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. La Trinité ou St Sauveur. — Pr. le chap. de Saint-Vulfran, par donation de Jean II, comte de Ponthieu, en 1138.

II. Baill. d'Airaines, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. avec Airaines : 1560 hab. en 1698 ; 33 feux vers 1700, dont 17 maisons pour A ; 12 feux en 1709 ; 33 feux et 97 hab. en 1724 ; 33 feux et 115 hab. en 1725, dont 7 feux et 64 hab. pour A. seul ; 36 feux en 1760. 1790. Canton d'Hallencourt.

III. La sgrie (17 maisons et 300 journaux de terre [1]) relève du Roi à cause de la châtell. d'Airaines.

Mouvances :

Allery, 4 fiefs au chapitre de Saint-Vulfran.

fief de Ville (22 l. de censives au XVIIIe s.), D. Grenier déclare qu'on ne sait de qui il est tenu [2] ; mais l'État des fiefs publié par le comte de Louvencourt [3], affirme que c'est une mouvance de la sgrie.

Fief du Bois Raoul tenu comme la sgrie.

— Herbeaupré mouvant de même (1420-1545). Le fief de Cambron (1420-1540) en relève.

1. Comte de Louvencourt, *État des Fiefs*, p. 33.
2. T. CLXXXXII, f° 181 v°.
3. P. 33.

Digitized by Google

Fief tenu de la sgrie de Saint-Maxent, qui relève du Roi, comme comte de Ponthieu [1].

Fief de la Court (1574) [2].

— du Val Salé [3].

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis d'Abbeville après 1726, comme la partie en Ponthieu.

Pop. : 400 hab. en 1698; 95 feux en 1709; 101 feux et 274 hab. en 1724; 107 feux et 352 hab. en 1725; 131 feux et 425 hab., avec l'autre partie, *aliàs* 446 en 1726; 99 feux en 1760; 151 feux et 504 hab. en 1772.

III. La sgrie relève 1° de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens [4], c'est probablement le fief de Villebretagne; 2° de celle de Gamaches, mouvant de même, et 3° de la sgrie de Fontaine-le-Sec, relevant de Gamaches et de Saint-Valery.

MOUVANCE :

Métigny, fief de Villebretagne (1788).

Fief des Rives de Bretagne, tenu de Saint-Valery (1765) [5].

3 fiefs dont 2 nobles (censives), tenus de la châtell. de Wiry, mouvant de la Ferté-lès-Saint-Riquier, qui relève du Roi à cause de sa prévôté de Saint-Riquier. [6].

Fief de Machy, tenu de la pairie de Saint-Maxent qui relève de la châtell. de la Ferté.

Sgrie de l'église paroissiale, tenue de même.

1. D. GRENIER, t. CCXVII, fos 157 et 160.
2. *Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville,* 1895, 120.
3. GARNIER, *Dict.*
4. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.
5. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.
6. D. GRENIER, t. CCII, f° 41, et t. CCXXII, f° 226; — ARCH. DE LA SOMME, E, 567 [8], f° 73.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

Le Cardonnoy, manoir au XIVe s. — II. Comme Allery-Ponthieu.

III. Le fief (manoir de 3 journaux, 26 à 30 journaux de terre, 40 de bois, censives) relève du Roi à cause de sa châtell. d'Airaines [1].

ALLONVILLE

(Canton d'Amiens, Nord-Est)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. la Décollation de St Jean-Baptiste. — Pr. le chapitre de St Firmin le Confesseur d'Amiens.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie, puis d'Amiens, en 1726.

Pop. : 300 hab. en 1698 ; 70 feux en 1709 ; 91 feux et 209 hab. en 1724 ; 88 feux et 287 hab. en 1725 ; 88 feux et 236 hab., *aliàs* 379 en 1726 ; 84 feux en 1760 ; 114 feux et 375 hab. en 1772.

1790. Canton de Querrieu.

III. Sgrie tenue de la châtell. de Picquigny, mouvant du comté de Corbie, en 1300 [2] et 1507 [3].

Fief du Bois d'A (46 journaux) aux Célestins d'Amiens, tenu de la châtell. de Picquigny. Il avait été acquis par échange, le 3 avril 1607 [4].

1. D. Grenier, t. CLXXXXII, f° 181 v°. — Reg. du Bureau des Finances d'Amiens.

2. Arch. nat., R^1^, 35 : *Cartulaire de Pecquigny*, f° 93 v°, charte 255 ; — Bouthors, *Coutumes locales*, I, 209 et 219.

3. Bouthors, *op. cit.*, II, 201.

4. Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, p. 105, note 6.

Digitized by Google

Fief de Saint-Gratien, relevant de la sgrie d'Argœuves, mouvant de celle d'Equennes.

Fief de Beauregard [1].

DÉPENDANCES

LE CANGE, ferme ruinée.

La sgrie relève du marquisat de Querrieu, 1769 [2].

PROUZEL-LÈS-ALLONVILLE.

Fief de 29 journaux de terre tenu de la châtell. de Picquigny, 1423 [3].

AMIENS

(Chef-lieu du département)

I. Amiens est le siège d'un ÉVÊCHÉ, suffragant de l'archevêché de Reims. Il correspond à la *Civitas Ambianensium*, une des douze cités de la *Provincia Remorum* de l'époque romaine. St Firmin-le-Martyr, qui vivait au IIIe s., est le premier évêque d'Amiens.

Le DIOCÈSE est borné au nord par ceux de Boulogne et d'Arras ; à l'est par celui de Noyon, au sud par ceux de Beauvais et de Rouen ; et à l'ouest par la mer ; il est circonscrit par une ligne, qui partant de la mer, à l'embouchure de la Canche, remonte le cours de cette rivière jusqu'au dessous de Brimeux (canton de Campagne, Pas-de-Calais), descend au sud, de manière à laisser en

1. GARNIER, *Dict.*
2. ARCH. DE LA SOMME, B, 152, f° 323.
3. Id., *Répertoire des titres de Picquigny.*

Digitized by Google

dehors ce village et ceux de Lépinoy, Beaurain et Maresquel (même canton), reprend le cours de la rivière en passant au dessous de Hesdin (chef-lieu de canton, arrondissement de Montreuil, Pas-de-Calais), et s'échappe au dessus de Conchy (canton d'Auxy, même département), pour enserrer Monchel (id.), Blangerval, Écoivres (canton de Saint-Pol, id.), Boubers, Ligny, Frévent, Cerçamp, Bonnières (canton d'Auxy), Barly (canton d'Avesnes, Pas-de-Calais), Neuvillette, le Souich (canton d'Avesnes), Grouches, Halloy (canton de Pas, Pas-de-Calais), Thièvres, Couin (canton de Pas), Coigneux, Courcelles-au-Bois, Mailly, Beaumont-Hamel, Grandcourt, Pozières, Bazentin, Montauban, Carnoy, Bray-sur-Somme, Chuignes, Foucaucourt, Lihons, Hallu, Hattencourt, Fresnoy-lès-Roye, Goyencourt, Roye, Tilloloy, Bus, Boulogne-la-Grasse, Conchy-les-Pots, Hainvillers (canton de Ressons, Oise), Rollot, le Ploiron, Godenvillers, Ferrières, Welles (canton de Maignelay, Oise), la Hérelle, Mesnil-Saint-Firmin, Rocquencourt (canton de Breteuil, Oise), Quiry-le-Sec, Paillart (canton de Breteuil), Hallivillers, l'Hortoy, Fléchy (canton de Breteuil), Cormeilles, le Crocq, Viefvillers, le Gallet, Choqueuse (canton de Crèvecœur, Oise), Mesnil-Conteville, Cempuis, Halloy, Briot, Sarcus (canton de Grandvilliers, Oise), Moliens, Monceaux-l'Abbaye, Formerie, Blargies, Abancourt, Romescamps (canton de Formerie, Oise), Hescamps, Frettemolle, Marlers, Lignières-Châtelain, Offignies, Tronchoy, Guibermesnil, Brocourt, Liomer, Neuville-Coppegueule et Saint-Germain. Cette ligne suit ensuite les bords de la Bresle, et va aboutir à la mer entre le Tréport (Seine-Inférieure) et Mers[1].

En 985, une transaction entre Wautier, comte d'Amiens, et l'abbaye de Corbie[2], parle pour la première fois de la division du diocèse en deux Archidiaconés; en 1066, ils sont appelés Grand Archidiaconé ou Archidiaconé d'Amiens et Archidiaconé de Ponthieu. Le premier répond au *Pagus Ambianensis;* le second au *Pagus Pontivus* et au *Pagus Viminaus* de l'époque franque. La ligne qui forme la séparation des deux archidiaconés, passe, en quittant l'Authie, entre les villages de Neuvillette et de Bouquemaison, Hem et Gézaincourt, Bernaville et Fienvillers, Domart-en-Ponthieu et Berteaucourt,

1. Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, VIII.
2. Guérard, *Polyptique d'Irminon*, t. II, p. 340.

Digitized by Google

Ville-Saint-Ouen et Bettencourt, Bout-de-Ville et Flixecourt, l'Étoile et Bourdon, Hangest-sur-Somme et Crouy, Quesnoy-sous-Airaines et le Mesge, Méricourt-en-Vimeu et Camps-en-Amiénois, Hornoy et Gouy-l'Hôpital. Cette ligne contourne ensuite le doyenné d'Hornoy, et aboutit à la rivière de Bresle, au dessus du village de Saint-Germain [1].

L'Archidiaconé d'Amiens est divisé au XIVe s. (Pouillé de 1301), en treize Doyennés :

Encre ou Albert.
Conty.
Doullens.
Fouilloy.
Lihons.
Mailly.
Montdidier.
Moreuil.
Picquigny.
Poix.
Rouvroy.
Roye (la ville).
Vignacourt.

auxquels il faut ajouter la ville d'Amiens, qui n'est pas citée en 1301, mais forma constamment un doyenné particulier.

Dans la suite la ville de Roye fut réunie au doyenné de Rouvroy, dont elle avait sans doute été distraite.

Le Pouillé de 1682 donne pour deux doyennés trop étendus, deux centres de réunion pour les conférences et la distribution des saintes huiles ; Montdidier et Davenescourt, Poix et Grandvilliers ; mais les paroisses sont toujours mélées, et ce n'est qu'en 1730 que la division est complète. Le P. Daire dit [2] que les démembrements du doyenné de Davesnescourt, de celui de Montdidier, et de celui de Grandvilliers, du doyenné de Poix eurent lieu le 11 avril 1639 ; je crois que c'est une erreur, et le Pouillé de 1682 le prouve ; on y songeait, mais le fait n'était pas accompli.

L'archidiaconé d'Amiens comprend en 1730 : 14 doyennés ruraux, 435 paroisses, 51 secours, 5 abbayes d'hommes, 2 abbayes de femmes, 6 autres

1. Darsy, *Bénéf.*, I, XIII.

2. *Hist. du doy. d'Avenescourt*, p. 1, et *Hist. du doy. de Poix*, p. 1 ; Mss. de la Bibliothèque communale d'Amiens.

Digitized by Google

communautés d'hommes et 5 de femmes, 35 prieurés et 4 prévôtés, 6 chapitres, 10 personnats et 147 chapelles[1].

Comme nous l'avons vu plus haut, la ville d'Amiens constitue uu doyenné, divisé en *15 cures,* dont 11 dans la ville.

1. Notre-Dame, en la cathédrale. — Pr. le chapitre. L'office se fait dans la chapelle de Notre-Dame des Primes, de la Draperie ou de la Drapière. Il n'y a de fonts baptismaux que depuis le 17 janvier 1617[2].

2. Saint-Firmin-le-Confesseur. — Pr. le chapitre de lad. église. — Cette par., une des plus anciennes de la ville, paraît avoir remplacé en 1236, une église fondée par St Sauve, et dédiée à St Pierre et St Paul. = Chapelles : du Saint-Sépulcre ou des Cinq Plaies, fondée par Simon le Bourguignon, citoyen d'Amiens, en 1410 ou 1417. — Pr. l'héritier du fondateur; — de Notre-Dame de Bonne-Conduite; — de Saint-Laurent ou de Saint-Roch; — de Saint-Firmin, martyr, puis Saint-Joseph; — de Saint-Salve.

3. Saint-Firmin-le-Martyr ou en Castillon, créée après l'établissement de la commune sous l'épiscopat de St Geoffroi, sur l'emplacement de la forteresse des Comtes, appelée le Castillon[3]. On dit que dans le château se trouvait la prison où St Firmin fut décapité. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur. = Chapelles : de Sainte-Marguerite ou de l'Argillière[4], fondée vers 1280 par Julienne du Gard, veuve de Pierre du Gard. — Pr. l'évêque; — de Saint-Onesifore.

4. Saint-Firmin à la Porte, à la Pierre ou au Val. — Pr. l'abbé de Saint-Jean d'Amiens, par la charte de fondation de l'abbaye. = Chapelle de Saint-Antoine. — Pr. le bailli, puis le gouverneur d'Amiens; — autre de Notre-Dame des Aides, fondée par Marie Frérot, veuve de Jean Fouache, en 1492. — Pr. l'héritier du fondateur.

5. Saint-Germain-l'Écossais. — Pr. l'abbé de Saint-Jean d'Amiens, par don

1. Darsy, *loc. cit.,* I, XV.

2. Daire, *Histoire d'Amiens,* II, p. 114.

3. Baron de Calonne. *Hist. d'Amiens,* I, 144.

4. Le P. Daire, *Hist. d'Amiens,* II, 206, en fait deux chapelles distinctes : Sainte-Marguerite et de N.-Dame des Argilières ou de l'Argilière.

Digitized by Google

de Guy, châtelain d'Amiens et seigneur de Vignacourt, et Mathilde, sa femme, avant 1131.

6. Saint-Jacques. — Pr. le chapitre. — D'abord hors de la ville, elle n'y fut renfermée qu'au dernier agrandissement [1]. = Chapelle de Saint-Charles-Borromée, dans le cimetière, fondée par le sieur de la Cour, pour y enseigner les pauvres gratuitement [2].

7. Saint-Leu. — Pr. les religieux de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, par donation du chapitre, avant 1073.

8. Saint-Martin-au-Bourg ou aux Waides. — Pr. le chapitre de Saint-Nicolas d'Amiens. = Chapelles de Saint-Nicolas, fondée par Pierre de St Fuscien, bourgeois d'Amiens, vers 1349 ; ou selon le P. Daire [3], par Marie de St Fuscien, dame de Cérisy, veuve d'Imbert de Saveuse, le 29 mars 1583. — Pr. le sgr. de Coisy ; — du Cantuaire. — Pr. le fondateur.

9. Saint-Michel. — Pr. le chapitre de la Cathédrale. = Chapelle du Crucifix. — Pr. le même.

10. Saint-Remy, érigée en 1110, par l'évêque St Geoffroi. — Pr. le chapitre de la cathédrale. = Chapelles : du Grand Autel, fondée par Élisabeth Chambelane, en 1272 ; — de Bonneville, par Simon de Bonneville, bourgeois d'Amiens, vers 1341 ; — de Saint-Jacques, par Ysabeau d'Arras, veuve d'Ysabeau de Luilly, le 21 mai 1495, qui donna les 2 fiefs Mandé, à Dury ; — de Saint-Nicolas de Bus, par Pierre du Bus, avocat à Amiens, et Marie Boitel, sa femme, le 19 février 1378 ; — de Notre-Dame, dite du Cantuaire, par Isabelle de Saint-Fuscien, le 23 mars 1467 ; — de Saint-Remi, par le Corps de ville en 1349. — Le chapitre présente à toutes ces chapelles, sauf à celle de Saint-Nicolas qui a pour présentateur le bailli d'Amiens.

11. Saint-Sulpice. D'abord située dans le faubourg, auprès des murailles, l'église fut démolie lors de la construction de la citadelle, en 1597, et rebâtie dans la ville, sur l'emplacement de l'ancien hôpital de Saint-Jacques. — Pr. le

1. Le P. Daire, II, 223.
2. Id., 224.
3. Id., 222.

Digitized by Google

chapitre de la cathédrale. — Chapelle de Sainte-Barbe, fondée le 26 octobre 1680, par Catherine Germain, veuve de Simon Berthelot. — Pr. l'héritier.

Chapelles dans la ville ; — de Fauvel, fondée par Aubert Fauvel, bourgeois, au XVe s., dans le cimetière Saint-Denis ; — de Lameth, en 1425, par Adrien de Lameth, doyen de la cathédrale, dans le même cimetière ; — de Liénard-le-Sec, rue de Saint-Acheul, en 1342 ; — de Saint-Didier, rue Neuve Saint-Denis, donnée par le chapitre à l'abbaye de Saint-Martin, en 1073 ; — de Saint-Jacques-le-Majeur, au cimetière de Saint-Denis, où le chanoine Nicolas de Belleval fonde le 25 juin 1519, six chapelles de Sainte-Catherine ; les chapelains sont constitués en communauté ; — de Saint-Laurent, fondée dans la grande rue de Beauvais, par le chapitre d'Amiens, auquel elle appartient avec toute sgrie. Il en est fait mention dès 1201 ; — de Saint-Quentin, fondée par les mayeurs et échevins en 1316, rue Saint-Martin ; unie au collège des Jésuites, en décembre 1668. — Pr. le corps de ville ; — de Saint-Valery, rue Neuve Saint-Denis ; — de la Trinité, au cimetière Saint-Denis ; — de Saint-Vincent, dans le palais épiscopal ; unie au Séminaire, le 25 septembre 1681.

Chapitres ;

1° de l'église cathédrale d'Amiens, ou de Notre-Dame. — Il comprend :

A neuf dignités :

A. Le doyen, élu par le chapitre, jouit comme les autres dignitaires de certains biens et revenus, parmi lesquels figure, en 1730, « une maison de campagne nommée Beaurepaire » ; mais on la cite pour mémoire, car « on ne sait ni où elle était située, ni ce qu'elle est devenue [1] ».

B. Le prévôt, nommé par l'évêque, administre le temporel de la cathédrale. Parmi les rentes et biens attachés à cette dignité, figure la moitié de la sgrie de Longueau.

C. Le chancelier a la garde des sceaux ; il scelle les actes de l'évêché.

D. L'archidiacre d'Amiens est chargé de l'administration d'une portion du diocèse ; de l'archidiaconé d'Amiens.

E. L'archidiacre de Ponthieu gouverne l'archidiaconé de ce nom.

1. DARSY, *loc. cit.*, I, p. 13.

Digitized by Google

F. Le préchantre, dont la fonction fut constituée en dignité, par l'évêque Évrard, selon charte datée du mois de mars 1218, la veille de Pâques[1] (v. s.), conduit les cérémonies dans certaines circonstances.

G. Le chantre dirige la maîtrise simultanément avec le préchantre. Il jouit entr'autres biens d'un fief à Harcelaines, nommé le fief du Cantre.

H. L'écolâtre surveille les écoles du chapitre, de la ville d'Amiens et du diocèse, et donne les provisions des maîtres. Cette dignité date de 1218.

I. Le pénitencier, créé par l'évêque Évrard, en mars 1218, juge des doutes qu'on peut avoir dans le tribunal de la pénitence, relâche ou change les pénitences imposées par d'autres confesseurs, etc.

Une dixième dignité, celle du trésorier, qui prenait soin des objets précieux consacrés au culte, fut unie en 1149 à la manse épiscopale par l'évêque Théoderic.

B. Le chapitre se compose de 44 prébendes, toutes à la collation de l'évêque, à l'exception de celle unie au collège des PP. Jésuites d'Amiens, en exécution de l'art. 9 de l'ordonnance d'Orléans du mois de janvier 1560, et de deux autres attribuées à des monastères; l'une à l'abbaye de Saint-Acheul, par l'évêque Roricon, en 1185; l'autre à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, par l'évêque Thierry, en 1148. Le nombre des chanoines n'était primitivement que de 38; l'évêque Thibaut, en 1190, établit deux nouvelles prébendes, qui de son nom furent appelées, Théobaldiennes, donnant à deux titulaires les revenus d'une ancienne prébende; au mois de septembre 1297, l'évêque Guillaume de Mâcon, subdivisa l'une d'elles en deux, après avoir, en 1279, partagé quatre autres prébendes en huit semi-prébendes, qui furent dites Guillemines[2].

Les biens du chapitre comprennent[3] :

Amiens, 14 moulins[4], dont 12 donnés par l'évêque Guy, en 1060 :

d'Arondel.

1. DARSY, ouv. cité, I, p. XXVII.

2. Id., I, p. XXIII.

3. ARCH. NAT., P, 137, fos 13 et s. (aveu de 1383); — ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres du Chapitre*; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 18-35.

4. DARSY, I, 18 et s.; BARON DE CALONNE, *Hist. de la ville d'Amiens*, I, 231, note 1.

Digitized by Google

Baillard, Bayard, Croix-au-Fil ou du Crucifix, sur la rive gauche de la rivière des Bourelles, à l'extrémité de la rue de Guyenne.

Becquerel ou des Becquerelles, sur l'eau de Becquerel, en façade sur la chaussée Saint-Pierre.

Boucart, de la Table de plomb ou Tappeplomb, sur le cours d'eau anciennement appelé de Lyanne, à droite en entrant dans l'impasse Tappeplomb.

Brassereth ou des Brasseurs, en face du moulin Bayard.

Clenkain (1342), Clinquant, de Pierre (1533) ou à la Pierre, près du pont Auger, sur l'eau des Poirées, à l'entrée de la rue de Guyenne.

Frementel, sur le cours d'eau qui coule sous le pont où Dieu ne passe oncques.

Greniers, sur le même cours d'eau, rue des Poulies.

Happetart (1323), Happe-Tarte (1363) ou à Pétart (1730), rue des Quatre-Moulins, près du moulin de l'Hôtel-Dieu, au lieu dit le Bordeau.

Passe-Arrière, rue des Clairons, en face du suivant; démoli en 1669 pour faciliter la navigation et remplacé par le Moulin-Neuf, près du Pont-Neuf.

Passe-Avant ou du Bassin, à l'extrémité de la chaussée Saint-Leu (n° 18), sur la rive gauche du cours d'eau des Clairons.

Saint-Pierre ou de la Plaine, substitué au moulin à poudre, détruit en 1710; au pont des Célestins.

de Taillefer, rue de ce nom, sur la rive gauche du cours d'eau de l'Hôtel-Dieu.

Taxac.

du Comte, Bauldry ou du Roi, sur l'eau des Merderons, rue des Tanneurs, Charles VI le donna au Chapitre, le 4 février 1412, en souvenir de son mariage avec Isabeau de Bavière, célébré dans la cathédrale en 1385.

Grange et ferme de Saint-Laurent, au faubourg de Beauvais; vers Poulainville, 1662[1].

1. *Inventaire*, II, 852.

Digitized by Google

fief d'Aguegny, d'Arguegny ou d'Aguisy (dîme, rente et champart), par. de Saint-Sulpice, hors la porte de Montrescu, acheté 92 livres, le 20 février 1482, de Philippe du Cange, chev., sgr de Longuesart[1]. Il relève de l'évêché, et fut enclavé dans la citadelle[2].

fief du Clos de Conty, donné par le cardinal de Versé pour la fondation de la fête de St Claude et de son obit[3].

fief du Mandé (cens) acheté à Colart Plantehaie, le 24 décembre 1415; puis inféodé; réuni définitivement au domaine, le 7 novembre 1670[4].

Avelesges, sgrie acquise, le 8 octobre 1498, de Robert de Longueval, chev., sgr de Bucquoy, avec les bois d'Airaines, près Aumont, tenus en deux fiefs de Famechon, moyennant 2,000 l.; — le quint hérédital de la sgrie, le 4 janvier 1498/9, de Jeanne de Foucault, veuve d'Artus de Longueval, chev., sgr de Thenelles, bailli d'Amiens, pour la somme de 700 l. t.

Baillon (Warloy), sgrie donnée par le roi Charles V en 1380.

Bellancourt, sgrie acquise, le 12 septembre 1377, de Jean de Châtillon, chev., sgr d'Yaucourt, et de Marie de Montmorency.

Bertrancourt, sgrie? (32 journaux) acquise en 1255, de Robert, sgr de Bus, et de Clémence, sa femme.

Blangy (-Trouville), fief noble (grange dîmeresse, dîmes), dit d'Estrées en 1718, vendu par Jean Picquet, dit Archambault, et Marie de Saint-Fuscien, le 27 janvier 1420/1.

Bonneleau (commune de Fontaine, Oise), sgrie.

Buyon (Plachy), sgrie.

Camon, sgrie.

fief d'Alençon ou des Alençons.

Chilly, sgrie acquise d'Henri de Boissy, chev., sgr de Chaulnes, et de Marguerite de Mailly, le 27 avril 1415.

1. *Inventaire*, II, 858.

2. ARCH. DE LA SOMME, G, 127 5 et 130. — D'après l'*Inventaire* il aurait été donné en 1422 par les héritiers du Cange (VI, 293-94).

3. *Inventaire*, VI, 293-94.

4. Id., V, 54.

Digitized by Google

Cottenchy, sgrie en partie[1] (1377). Drogon de Boves donne au Chapitre l'avouerie et la vicomté, ce que confirme W. évêque d'Amiens, vers 1100. En 1549, le fief de la Mairie est réuni à la sgrie.

Creuse, sgrie.

Croissy (canton de Crèvecœur, Oise), sgrie (ferme, 240 journaux de terres, 80 de prés), donnée par Thibault et Etienne, comtes de France, et Ermengarde, leur mère, en 1034[2].

fief de Bethlessart ou Bertelessart tenu de Dargies et acquis de Robert de Beaumont, chev., et sa femme Héloïse, en juin 1286[3].

fief de l'Ecornée (grange et dîme), acquis le 13 juillet 1381[4].

Dancourt, sgrie en partie, donnée par Raoul de Dury, en 1280.

Doméliers (canton de Crévecœur, Oise), sgrie (manoir, terres, moulin à guède) donnée par le comte Angilvin, en 850. Le Chapitre prend le titre de comte de D. (1612)[5]. — Il achète la Mairie de Jean de Doméliers, écuyer, en novembre 1276, et un autre fief en 1329[6].

Dury, sgrie, dont la moitié est un don de Raoul de Dury, partant pour la croisade en 1280.

1. A cette sgrie appartient entr'autres le bois du Preux, de 150 journaux.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire du Chapitre*, IV, 59; — DARSY, I, 23.

3. *Inventaire*, III.

4. Id., IV, 73.

5. Idem, IV, 169.

6. *Inventaire du Chapitre*, IV, 163. — Le chapitre possède en 1491, à Domeliers, Croissy, Fontaine et Saulchois les bois suivants :

Bois du Fayel, près Domeliers	47 journaux 1/2
— du Forestel, près Saulchois	40 —
— du Mont-Oboit	60 —
— de Mayemont	256 —
Forêt de Fontaine	319 —
Haie de Vadencourt	59 —
Bois Messire Robert, dit Camp Drouart	180 —
— de la Perrière	36 j[x] 112 verges
— de Forestel, près la Malmaison	70 journaux
La Malmaison	13 —

(*Inventairs*, IV, 178).

Digitized by Google

fief de Fontenelles, tenu d'Othon d'Encre, sgr de Lœuilly, et acheté en mars 1289, moyennant 288 l. p.

L'Étoile, fief noble, tenu de l'abbaye de Saint-Riquier, 1460.

Folies-en-Santerre, sgrie. — Raoul, chev., sgr de Saint-Saurin, donne moitié de l'avouerie et de la vicomté, en 1190; Richard de l'Étoile, trésorier de Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, la ville de F., le 11 avril 1334; le Chapitre achète, le 26 octobre 1408, de Raoul Guéraud, le fief de Folies tenu du roi, à cause de Montdidier, et vers le même temps un fief de 28 journaux tenu de Picquigny, et un autre de 20 journaux 3 quartiers, mouvant du Chapitre de Paris, à cause de sa sgrie d'Ayencourt; fief de Laubelle, légué par le doyen Laurent de Laubelle, au XVe s.

Fontaine-sous-Catheux (Fontaine-Bonneleau, canton de Crèvecœur, Oise), sgrie donnée par Angilvin et Rimulde, sa femme, le 30 mars 850.

Gouy-les-Groseillers (canton de Breteuil, Oise), sgrie; moitié du fief de la Mairie, retrait féodalement le 28 juin 1634.

Gueschard, fief noble des Dîmes, acquis de Hue de Daours, éc., sgr de la Guéritte-lès-Gueschard, et tenu de l'abbaye de Saint-Riquier qui en donne amortissement, le 20 juin 1383.

Harcelaines (Maisnières) fief du Chantre, appartenant au Chantre de la cathédrale.

Hébécourt, sgrie.

Houppil (vers Ligny-sur-Canche, Pas-de-Calais) 2 fiefs (27 journaux de bois, terrage), donnés par Jean de Baisnast, chanoine pour la fondation de l'antienne du Saint-Sacrement, *aliàs* la fête et les Octaves, le 31 mai 1499 [1].

Hourges (Domart-sur-la-Luce), fief de 12 l. de rente sur les bois, légué avant 1482 [2] par Pierre Caignet, chanoine et écolâtre; il relève de la châtell. de Moreuil.

Longueau, sgrie; — moitié du travers achetée à Jean de Longueau, au mois de mai 1325.

1. *Inventaire*, V, 212, VI, 293-94.
2. Id., VI, 285.

Digitized by Google

Louvrechy, fief des Dîmes, tenu de la châtell. de Raineval, et acquis le 26 mai 1312, de Jean de Mesvillers, éc.

La Malmaison (Bonneleau), cense, et 164 journaux 3/4 de terre, acquise le 21 décembre 1534, par retrait féodal [1].

Méaulte, sgrie.

Le Mesge, sgrie donnée par Childebert III, roi d'Austrasie, vers 588; fiefs de la Mairie et de la Prévôté réunis en 1425 et 1529.

La Motte-Creuse ou de Rivery (Camon), fief tenu de Picquigny, acquis de Jean, sire de Bachimont, le 1er février 1380/1 et 9 septembre 1381, et légué par Enguerran d'Eudin, chev., chambellan du Roi, gouverneur du Dauphiné, le 19 octobre 1390.

Neuville-sous-Lœuilly, sgrie.

Nointel (canton de Liancourt, Oise), sgrie avec le sgr d'Attichy (1383).

Pont-de-Metz, sgrie en partie.

fief du Hamel de Metz, tenu de Vignacourt.

— d'Erquery.

le quart du Travers; les trois autres quarts à trois sgrs laïques; mouvance de Picquigny (1355-1771).

Pont-Noyelles, fief de Noyellette vendu par Bernard, chev., sire de Querrieu, et Béatrix, sa femme, en février 1268/9.

Poulainville, sgrie en partie, acquise de Colaie de Nouvion, femme de Jean, chev., sgr de Nouvion, le 24 mars 1300/1.

Puchevillers, sgrie. Le chapitre achète de Baudouin, éc., sgr de P., tout le terrage et sgrie sur 324 journaux de terre au terroir de la Vicogne, tenus du vidamé de Picquigny, en mai 1271; il fait encore d'autres acquisitions de 1277 à 1282.

Quiry-le-Vert (Neuville-sire-Bernard), sgrie vendue 300 florins par Baudouin de Noyelles, dit Baudot, chev., et Marie, dame de Hangest et de Davenescourt, le 17 octobre 1423.

Renancourt (Amiens), moitié de la sgrie payée 400 florins d'or, le 18 septembre 1430, aux créanciers de Pierre du Bos, dit Morelet, chev., et de

1. *Inventaire*, IV, 130.

Digitized by Google

Jeanne de Friaucourt, sa femme; legs de Pierre Wallet, chapelain, le 13 mai 1541.

Revelles, sgrie en partie.

fief noble de Guisauville, tenu de la sgrie de Riencourt, acquis le 15 juillet 1528.

Rumaisnil, sgrie achetée à Robert, dit d'Artois, clerc, et Marie, sa femme, en 1282; fief, tenu du chapitre, vendu en novembre 1289 par Simon de Neuville, chev., et Agnès, sa femme.

Rumigny, fief ou sgrie légué par Tristan Falconel, conseiller au bailliage d'Amiens, et Antoinette Lefranchomme après la vie de leurs enfants, le 12 février 1482/3.

Saint-Gratien, fief de 14 journaux de bois.

Saint-Maurice (Amiens), sgrie.

Saint-Sauflieu, la place d'une grange avec justice et 3 journaux de terre (1383).

Saleux, sgrie en partie.

Salouel, sgrie acquise, le 1er août 1476, d'Isabelle d'Ailly, veuve d'Alart de Rabodengues, bailli de Saint-Omer.

Saulchois-Gallet (canton de Crèvecœur, Oise), sgrie (ferme et 90 journaux, 1730).

Jean Lenglacé, chanoine, donne au Chapitre, le 18 novembre 1532, une maison, 106 journaux de terre et 1 journal 80 verges de près[1].

fief d'Offay (60 journaux 16 verges de terre), au Chapitre, en 1532[2].

La Vacquerie (canton de Grandvilliers, Oise), sgrie (ferme et 90 journaux de terre), donnée par Angilvin, en 850.

Vauvillers, sgrie achetée 4,950 l. de Robert de Longueval, chev., sgr de Bucquoy, et de Jeanne Le Boulanger, le 9 février 1498.

fief de Norenc ou Norencamp, acquis en même temps que la sgrie.

Vaux-en-Amiénois, sgrie.

Vers, sgrie, léguée pour moitié, le 21 mai 1126, par Enguerran de Boves, évêque d'Amiens, et acquise pour l'autre moitié de Hugues de Salouel, de 1165 à 1169.

1. *Inventaire*, V, 457.

2. Id., p. 459.

Digitized by Google

fief d'Aumoise, acquis après 1459.

— de Luzières, vendu par Raoul de Villers, en 1303.

MOUVANCES :

Amiens : 18 fiefs en 1383, parmi lesquels le fief du moulin Clinquant, 1383, — 3 fiefs du Mandé, 1383 ; un seul (cens dûs par le Chapitre), 1415-1670[1], 1578, 1588; à prendre sur le clocher et sur le temporel de l'église « Nostre-Dame d'Amyens[2] ».

Bus-lès-Artois, fief.

Camon, fief de la Mairie (en 2 fiefs en 1383), aquis par le Chapitre, le 8 janvier 1451/2.

Cottenchy, fief de la Mairie, réuni à la sgrie par retrait féodal, en 1549.

Croissy, 3 fiefs en 1383.

Doméliers, fief de la Mairie, uni à la sgrie en novembre 1276; autre fief acquis en avril 1329.

Fontaine-sous-Catheux, fief de la Mairie, 1383-1391[3].

fief abrégé de 4 muids de blé sur le moulin, créé le 24 mars 1513/4[4].

Gouy-les-Groseillers, 2 fiefs en 1383 ; fief noble de la Mairie, 1428. Le Chapitre en réunit la moitié à son domaine, par retrait sur Claude Guillebon, éc., sieur de l'Épine, le 28 juin 1634[5].

Longueau, fief de la Cour de Longueau, 1478-1737.

fief de la Mairie, 1383.

Le Mesge, fief de la Mairie, réuni par retrait féodal, le 31 août 1425[6].

fief abrégé de la Prévôté (1448), donné au Chapitre, par le chanoine Jean Lenglaché, dont saisine du 15 décembre 1529[7].

La Motte-Creuse ou de Rivery, fief abrégé, 1613[8].

1. *Inventaire,* V, 54 et s.
2. ARCH. DE LA SOMME, B, 65, f° 137 v° et B, 69, f° 198 v°.
3. *Inventaire,* IV, 356.
4. Id., p. 380.
5. Id., p. 458.
6. Id., V, 103.
7. Id., 104, 106.
8. Id., 16.

Digitized by Google

Plachy, fief, 1383.
Pont-de-Metz, la Mairie, dont 5 fiefs en 1383.
Pont-Noyelles, fief de la Mairie de Pont, 1586[1].
Revelles, fief de la Mairie, 1383 ; fief du Four ou Boromel, 1556.
Rumaisnil, fief de la Houssoye.
Saint-Maurice, fief de la Mairie, 1383-1579.
Saleux, fief abrégé, créé le 24 avril 1467.
Saulchois-Gallet, fief de la Mairie (100 l. p.) vendu à Pierre Caignet, chanoine et écolâtre, le 8 juin 1424[2].
Le Thil (Saleux), fief abrégé du moulin du Thil, 1522.
Vacquerie, 2 fiefs en 1383.
Vallieux (Soyécourt), fief de la Motte, à cause de la sgrie de Vauvillers, 1447-1721.
Vauvillers, mouvances de la sgrie (1728-30)[3].
Beauvois (canton de Vermand, Aisne), un fief.
Chuignes, fief noble.
Chuignolles, fief d'Ombrecourt.
Framerville, 6 fiefs.
Harbonnières, un fief.
Herleville, fief.
Hérouel (commune de Foreste, canton de Vermand, Aisne), sgrie et fief.
Mons-en-Chaussée, fief.
Proyart, 3 fiefs.
Vauvillers, 17 fiefs.
Vaux-en-Amiénois.
fief de la Mairie.
— de Mery.
— Miquel.

1. *Inventaire*, V, p. 237.
2. Id., p. 454.
3. ARCH. DE LA SOMME ; *Chapitre*, armoire 6, liasse 3, nos 20 et 22.

Digitized by Google

Vers, fief de la Mairie.
— d'Aumoise, uni à la sgrie après 1459.
— de la Lentillie.
— du Quesnel.
Villers-Bocage, fief noble, 1352-1661.

C. Outre les prébendes ci-dessus, il existe dans la cathédrale, deux prébendes vicariales; un décret de l'évêque, du 9 avril 1777, confirmé par lettres patentes du mois de juillet suivant, divise chacune d'elles en deux parties, qui gardèrent les mêmes dénominations.

L'une est dite *de Alliaco;* elle fut fondée par les exécuteurs testamentaires de Raoul d'Ailly, archidiacre de l'église de Cambray, et confirmée par le pape Clément VII en août 1389. La sgrie de Vaussoire, à Roye, en dépend.

L'autre nommée *de Albello,* fut dotée par les exécuteurs testamentaires de Laurent Daubelle ou de Lobelle, doyen de l'église d'Amiens, en 1420.

D. L'Université et Communauté des Chapelrins, se compose de 64 chapelains dont 32 à la nomination de l'évêque et 32 à celle du chapitre. Les chapelles, dont les titulaires sont à la collation de l'évêque, portent les noms suivants[1] :

CÔTÉ DROIT DU CHŒUR

Ste-Agnès, dont M. Darsy attribue la fondation à l'échevinage.
St-Augustin, deux de ce vocable.
St-Étienne.
St-Honoré, fondée par l'évêque Guillaume de Mâcon.
St-Jean-Baptiste, *retrò chorum I^e*, le 12 avril 1402, par l'évêque Jean de la Grange.
St-Jean-Baptiste, IIe, IIIe, IVe.
St-Louis.
Notre-Dame, dite Anglette, fondée peut-être en 1196 par Jean de Picquigny, prévôt de la cathédrale.

1. DARSY, ouv. cit., I, pp. 45 à 62.

Digitized by Google

CÔTÉ DROIT DU CHŒUR

St-Paul.
St-Pierre.
St-Pierre et St-Paul.
St-Quentin.

CÔTÉ GAUCHE DU CHŒUR

St-Augustin.
St-Étienne.
St-Jean-Baptiste, *retro chorum I^e*.
St-Jean-Baptiste IIe, fondée sans doute par l'évêque Jean de la Grange; IIIe, IVe et V^e.
St-Louis, fondée, en mars 1305/6, par l'évêque Guillaume de Mâcon, en exécution des intentions de Jean Darc, citoyen d'Amiens.
Ste-Marguerite, transférée de Framicourt par le même évêque, le lundi après l'Assomption 1292.
St-Nicolas.
Notre-Dame, dite Anglette; même origine que celle du côté droit.
St-Paul.
St-Pierre.
St-Pierre et St-Paul.
St-Quentin, vulgairement des Meurtris I^e et IIe, fondées, ainsi que deux autres du même nom, au cimetière Saint-Denis, en réparation de la condamnation et exécution par ordre du bailli d'Amiens, de cinq clercs, en juillet 1244.
Du Vert-Pilier, transférée en 1372, de la maison de l'évêque, à Pernois.

Les chapelles à la nomination du chapitre sont :

CÔTÉ DROIT DU CHŒUR

Notre-Dame de l'Aurore ou du Point du Jour I^e et IIe en la chapelle St-Paul.
St-Éloi, existant en 1271.
St-Honoré.
St-Jacques-le-Majeur, I^e et IIe.
Ste-Marguerite, fondée le 22 janvier 1368/9, par les exécuteurs testamentaires de Lambert de Besne, chanoine d'Amiens.
St-Fiacre et St-Nicaise.

Digitized by Google

CÔTÉ DROIT DU CHŒUR

St-Nicaise, fondée par Guillaume Lours, en 1340.
St-Nicolas.
Notre-Dame des Primes, fondée avec une autre du même nom, par le chanoine Pierre d'Eu, en 1259.
St-Quentin des Meurtris. — V. ci-dessus.

CÔTÉ GAUCHE DU CHŒUR

St-Augustin.
Notre-Dame de l'Aurore ou du Point du Jour, en la chapelle St-Paul.
St-Étienne.
St-Honoré, fondée par le doyen Guillaume des Planques, en juillet 1324.
St-Nicolas.
Notre-Dame des Primes. — V. ci-dessus.
St-Quentin des Meurtris.
St-Quentin.

Chapelles vicariales, à la collation du chapitre. — Une bulle du pape Martin V du 13 des calendes d'octobre 1427, adressée à l'abbé de Saint-Jean, prescrit l'affectation aux vicaires de 10 des 60 chapelles de l'église cathédrale. Ces chapelles sont :

CÔTÉ DROIT DU CHŒUR

St-Étienne.
St-Honoré.
St-Maur et St-Nicaise.
St-Quentin, I^e, IIe et IIIe.

CÔTÉ GAUCHE DU CHŒUR

St-Étienne.
St-Jacques.
St-Maur.
St-Nicolas des élèves ou des clercs, I^e et IIe.
St-Quentin.

Les deux chapelles dites du Rouge Pilier, situées à droite et à gauche du chœur et conférées à des vicaires, furent fondées par l'exécuteur testamentaire de Firmin Coquerel, chanoine d'Amiens, doyen de l'église de Paris, chancelier de France, et évêque de Noyon, les 8 octobre 1375 et 22 avril 1376. L'héritier du fondateur présente les titulaires, dont la collation appartient à l'évêque pour la première, et au chapitre pour la seconde.

Digitized by Google

Chapelles qui ne sont pas de l'Université des Chapelains :

de l'Annonciation de la Ste Vierge Ie ou de Notre-Dame du Jardinet et IIe, fondées le 11 décembre 1456 par Jean de Mailly, évêque de Noyon. — Pr. l'héritier du fondateur ; l'évêque et le chapitre confèrent.

Sainte-Brigitte, Ie à la collation du chapitre ; IIe unie au collège des Jésuites. La moitié de la sgrie de Méricourt-en-Vimeu appartient à l'une ou à l'autre de ces chapelles ou peut-être aux deux, par vente en donation des héritiers du chanoine Guillaume de Poix, qui l'avait acquise le 31 octobre 1382.

Saint-Domice, fondée par le doyen Adrien de Hénencourt, par son testament du 18 juillet 1527. — Pr. l'héritier du fondateur ; collateur, le chapitre.

Saint-Éloi, fondée comme la précédente ; — Pr. le doyen du Chapitre ; coll. le Chapitre.

Saint-François de Sales, fondée le 26 mai 1639, par Mlle Christine de Baisieux, dame de Domart-sur-La-Luce [1]. — Pr. le chapitre ; coll. l'évêque.

Saint-Jean-Baptiste, dite de Chaulnes. — Pr. le duc de Chaulnes ; coll. le Chapitre. — Fondée le 29 octobre 1650, par Charlotte, duchesse de Chaulnes.

Saint-Jean-l'Évangéliste. — Coll., l'évêque.

dite de Maxilla. — Coll. le chapitre.

Les BIENS de l'Université et Communauté des Chapelains sont situés à [2] :

Amiens : 43 maisons dans différentes rues ; — le petit Prélion ou Praillon, sis sur le cours de la Somme, donné le 18 juillet 1483 ; il relève de l'Évêché ; — le fief de Hardeville ou d'Ardiviller, hors la porte de Noyon, tenu de même.

Bettencourt-Saint-Ouen, fief noble tenu de la sgrie, aequis vers 1492.

Bourdon, fief Cornet, acquis le 11 août 1436 de Raoul de Vauchelles et Marie Le Messière, 122 florins 1/2 d'or.

Camon, fief de la Vieville, 1364-1590.

Castel, sgrie acquise, le 14 juin 1452, de Robert de Sarcus, éc., et Bonne de

1. DARSY, *Le Clergé de l'église d'Amiens, en 1789*, p. 213.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire et Titres des Chapelains* ; — DARSY, *Bénéfices*, I, pp. 36 à 43.

Digitized by Google

Cramesnil, 1,000 écus d'or ; elle relève de la châtell. de Moreuil.

Creuse, fief du bois de Creuse, acquis le 3 mars 1391/2 ; tenu de Picquigny.

Daours, deux fiefs de Graville, acquis l'un de Guérard de Fréchencourt et Jeanne, sa femme, le 10 décembre 1322, 1614 l. 16 s. 4 d. p. ; l'autre le 24 avril 1340, de Hue Quiéret, éc., 1464 l. 5 s. 1 d. p. ; ils relèvent de la châtell. de la Ferté-lès-Riquier.

Guignemicourt, trois fiefs, tenus l'un de la sgrie du lieu, acheté à Guillaume Desgliquières, verrier à Amiens, et Jeanne Polecque, sa femme, le 8 mai 1492, moyennant 500 l. ; l'autre en 1493, 160 l. de Jeanne de Caière, veuve de Jean Le Mor, dit de Furnes ; il est tenu de la sgrie de d'Ailly-sur-Somme ; le troisième tenu de même, donné par l'évêque en 1497 [1].

Maison-Roland, fief noble et sgrie acquis, le 29 avril 1519, de Jean de Bournonville, chev., sgr dudit lieu et de Lyanne, et de Marguerite de Bussu, sa femme, 3,290 l. ; — tenus de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier.

Méricourt-en-Vimeu, le quart de la sgrie acquis, le 31 octobre 1382, de Jean de Méricourt, éc., sgr dudit lieu et de Vendeuil ; — la sgrie relève des châtell. d'Airaines, Famechon et Poix.

fief de Dreuil, 1770.

— de la Vallée.

Méricourt-l'Abbé, sgrie acquise, le 10 mars 1419/20, de Bauduin de Glisy et Agnès de Belleforière, la somme 1,500 l. p. ; — mouvance du comté de Corbie.

Mirvault et Pierregot, 60 journaux de terre.

Poulainville, 240 journaux de terre *aliàs* 246 journaux 3/4 donnés, le 6 avril 1502, par Mareguet le Prévost. Dans ce nombre est compris le fief noble d'Abbeville ou de l'Abbeville, tenu de la sgrie du Grenier (La Chaussée-Tirancourt).

Querrieu, fief de la Salle, légué en 1485 par Aubert Fauvel, marchand et bourgeois d'Amiens ; — tenu de la sgrie.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 417.

Digitized by Google

Quevauvillers, fiefs Pierre Carue et de la Fosse à Veau, légués, le 2 mai 1509, par Nicolas Fauvel, éc., sgr d'Estrées ; — mouvant de la sgrie.

Revelles, fief de Coupel en partie ; — tenu de la sgrie d'Estrées. Les chapelains en avaient acquis un tiers dans la moitié de Henri de Nans, éc., et sa femme, en septembre 1296, et un sixième du Chapitre de Mello (Oise), le 3 mars 1523/4.

Rouvroy-en-Santerre, 91 journaux, parmi lesquels deux fiefs tenus de l'évêché d'Amiens et acquis, l'un, le 21 mars 1493/4, de Charles Bouquet, et l'autre, le 2 septembre 1494, d'André Lobel et sa femme.

Saint-Aubin-en-Amiénois, fief légué le 19 juillet 1525 par Pierre Prévost, prêtre chapelain ; il n'est mentionné que dans cette donation.

Saint-Léger-lès-Authie, fief tenu de la sgrie, vendu par Jean Fauvel, éc., le 14 janvier 1308/9.

Velennes, fief Jean Eustache, dit le Diable, acquis dud. Jean en mars 1273/4, et vendu le 28 juin 1567[1].

Vauvillers, fief acquis en 1492.

Viefvillers (canton de Crèvecœur, Oise), fief noble (maison et 16 journaux en 1496), dit fief des Chapelains (1748), acquis le 13 juin 1492, d'Arthur de Franqueville et Jeanne Le Jolly ; — tenu de la sgrie du lieu.

Vignacourt, fief de 50 l. sur le péage et travers du lieu, tenu de la châtell. ; Jean Dumont, chev., sire du Mont, et Agnès d'Amiens, le vendent 1,300 l. vers le mois de mai 1315 à Raoul des Fossés, chanoine et écolâtre, qui le transmet aux Chapelais en 1319.

Villers-Bocage, fief noble de la Bucaille, acquis le 19 août 1514, de Claude d'Athies, éc., et Gabrielle de la Haye ; — fief noble légué par Aubert Fauvel, marchand et bourgeois d'Amiens, en 1485. Ces deux fiefs relèvent de la sgrie d'Hérissart.

fiefs Pommeras et du Quesnoy, vendus par Augustin d'Amiens, conseiller au baill. d'Amiens, 8,250 l., le 10 juin 1713 ; — mouvances de la sgrie de Villers.

1. Arch. de la Somme, E, 196, p. 168.

Digitized by Google

MOUVANCES :

Guignemicourt, fief inféodé le 31 mai 1775, à Louis-Piere-Jean Pingré, chev., sgr de Guignemicourt.

Méricourt-en-Vimeu, fief de Valdame 1703-33.

Maison-Roland, fief restreint de Bomy, 1720.

Querrieu, fief Willebert ou Vimbert, tenu du fief de la Salle.

2° Chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur[1], fondé par St Sauve, au VIIe s., selon Piganiol de la Force. Il se compose de 6 chanoines, qui ont leur place dans le chœur de la cathédrale, à droite, suivant certificat délivré par le chapitre de Notre-Dame, le 5 octobre 1524; l'évêque les nomme de plein droit. En 1787, le chapitre est uni à celui de Saint-Nicolas dans l'église du couvent supprimé des Célestins, sous le nom de collégiale de Saint-Martin[2].

Sept chapelles, situées dans cette collégiale, sont données au chapitre par ordonnance de Mgr Sabatier du 19 juillet 1720, confirmée par lettres-patentes du Roi du 13 avril 1721. Elles s'appellent :

Chapelle du Dimanche.
— — Lundi.
— — Mardi.
— de la Rose ou du Mercredi.
— du Jeudi.
— — Vendredi.
— — Samedi.

Les biens du chapitre comprennent surtout des dîmes; il possède néanmoins 2 maisons à Amiens, et une partie de la sgrie de Fresnoy-lès-Andainville; il avait aliéné, le 13 février 1577, un fief à Acheux-en-Vimeu.

3° Chapitre de Saint-Nicolas-aux-Cloîtres[3], établi en 1073 par Dreux, évêque de Thérouenne. Uni au chapitre de Saint-Firmin, en 1787, pour former la collégiale de Saint-Martin dans l'église des Célestins[4]. Le chapitre possède

1. DARSY, *loc. cit.*, I, pp. 65-68.
2. ARCH. DE LA SOMME, G. 435.
3. DARSY, *loc. cit.*, I, 69-71.
4. ARCH. DE LA SOMME, G. 435.

Digitized by Google

divers revenus, entr'autres ceux du fief de Conty, sis à Amiens, vers la porte de Beauvais, qui lui a été donné en 1487 ; il relève de l'évêché. Le fief de Libermont, à Sailly-le-Sec (canton de Bray) est tenu du Chapitre [1]. — Composition : A. 8 chanoines, à la nomination de l'évêque, qui ont droit d'entrer dans les stalles de gauche du chœur de la cathédrale, suivant un certificat du 5 octobre 1524. — B. une communauté de 8 chapelains, dont 7 dotés par le chanoine Milon avant 1207. — En outre de ces 8 chapelles il y en a 8 autres qui ne sont pas de la communauté, et que Mgr Sabatier réunit au chapitre, à cause de la modicité de leurs revenus, par décret du 29 octobre 1712. Ces chapelles ne portent que des numéros d'ordre, sauf la VIIe et la VIIIe, qui sont dites de Notre-Dame de la Rose ; l'évêque nomme les titulaires, à l'exception de la dernière, fondée le 11 décembre 1362 par Jean de Naours, orfèvre à Amiens, et que le pape Paul V, par bulle du 1er décembre 1608, unit au collège des Jésuites.

Communautés d'hommes.

I° Abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux [2]. — D'abord simple prieuré fondé en 1073 sur le lieu où St Martin partagea son manteau avec un pauvre, les religieux adoptent la règle de St Augustin, en 1109 ; l'évêque Thierry érige le monastère en abbaye en 1145, et Thibault, un de ses successeurs, lui donne en 1178, les revenus du prieuré d'Epécamps, ruiné par les guerres. L'abbaye est unie à la manse épiscopale par bulle du pape Pie V de l'an 1564, et commission du roi Charles IX du 29 mai 1566. Enfin, les religieux n'étant plus que 4 ou 5, sont remplacés par les Célestins, en 1635.

BIENS [3] :

Amiens, la ferme de la Vallée au faubourg de Noyon ; fief de Baillon [4].
Amilly (Dury), maison avec 100 journaux de bois et 500 de terre, 1383.
Canaples, la ferme du Rin, provenant du prieuré d'Epécamps.
Chuignes, fief de 42 journaux, tenu du roi, acquis en novembre 1295 du sieur

1. DARSY, loc. cit., I, 161, note 1.

2. Ibid., I, 5-7.

3. ARCH. NAT., P, 137, f° 119 r° ; — ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux.*

4. Le P. DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 449.

Digitized by Google

du Hamel, chev., sgr de Cléry-sur-Somme, et de sa femme; il était inféodé au XVIIIe s.[1]

Donquerel (Donqueur), ferme, provenant d'Épécamps.

Glisy, fief noble des prés de Beaupuits, acquis en février 1310 de Robert d'Aubigny, et tenu de l'évêché d'Amiens.

Le Hamel, moitié de la sgrie, par don de Claire de Florens, veuve de Colart de Mailly, chev., sgr de Blangy et Wavans, du 31 décembre 1486; elle relève des châtell. de Boves et de Morcourt. L'abbaye l'a aliénée le 13 mai 1508, moyennant 60 l. de cens annuel, à la dame de Rubempré.

Pissy, ferme de 72 journaux et le 6e de la ville, acquis entre 1253 et 1297.

Poulainville, fief d'Amour, au terroir d'Estumbli.

Saint-Hilaire (Lanches), sgrie donnée, le 16 mars 1324/5, par Robert de Tronville.

Fiefs tenus de l'abbaye :

Amilly, fief noble des Bois Semés (60 journaux), inféodé le 17 août 1610[2].

Saint-André (Saint-Hilaire), le fief.

Saint-Hilaire, deux fiefs au XIVe s.

2° Prieuré de Saint-Denis[3], ordre de St Benoît, membre de l'abbaye de Marmoutiers. — Il en est parlé dès le XIIe s.; uni en mai 1610 au collège des Jésuites.

Biens en 1730 :

Amiens : 3 maisons; — le fief du Mont-Saint-Denis (166 journaux de terre), au faubourg de Beauvais; — fief de Beauregard, au même faubourg (1769)[4].

Cardonnette, fief noble, tenu de Picquigny.

Saint-Gratien, sgrie en partie.

3° Couvent des Augustins, fondé en 1301 par Jean de Nesle, chevalier, sgr

1. Arch. de la Somme, G, 164.
2. Arch. de la Somme, G. 172.
3. Darsy, *loc. cit.*, I, 91.
4. Arch. de la Somme, B, 45, f° 106 v°.

Digitized by Google

de Falvy et de la Hérelle[1]. — Chapelle consacrée à Saint-Julien-le-Martyr, puis, en 1620, à Notre-Dame de Foy.

4° Couvent de Capucins. Le duc d'Aumale, gouverneur de Picardie, pour la Ligue, les amène à Amiens, en 1593[2].

5° Couvent des Carmes déchaussés, autorisés à résider à Amiens, par lettres de l'évêque François de Caumartin, du 4 juin 1648[3].

6° Couvent des Célestins, établi par Charles VI en 1389, sous le vocable de St-Antoine, et transféré dans l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, en vertu de lettres patentes du mois de mai 1634. Ce couvent est supprimé en 1781, le 5 février, par Mgr de Marchault.

BIENS[4] :

Allonville, fief (46 arpents de bois), tenu de Picquigny, et acquis par échange. le 3 avril 1607.

Andechy, fief de 10 journaux, donné par Gilles de Sarcus, sgr de Fricamps et de Saint-Gratien dit Lebrun. Ce fief passa en 1782 à l'hôpital d'Amiens.

Beauregard, maison.

Blangy-sous-Poix, un petit fief donné le 13 mars 1441/2, par Pierre Grisel.

Bresles (canton de Nivillers, Oise), fief (108 journaux de terres et 8 de prés), tenu du sgr de Morlaine, et en arrière-fief de l'évêque de Beauvais.

Breteuil (chef-lieu de Canton, Oise), fief de Loques (censives).

Cavillon, sgrie en partie, donnée vers 1466 par André Rohault, citoyen d'Amiens, et Firmine d'Epernois, sa femme. Elle relève de Picquigny.

Cocquerel, fief[5].

Courcelles-lès-Démuin, 2 fiefs donnés par Robert Herbet, citoyen de Corbie, et Marguerite Sacquespée, sa femme.

Ergnies, sgrie (ferme et 183 journaux de terre) léguée par Enguerran d'Eudin, chev., chambellan du Roi, gouverneur du Dauphiné, par codicille du 22 février 1390/1.

1. DARSY, *loc. cit.*, I, 100.
2. Id., I, 102.
3. Id., I, 103.
4. Ib., I, 103.
5. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des Fiefs*, p. 45.

Digitized by Google

Estrées, fief noble (bois et terres).

Forest-Montiers, 395 arpents de bois et 100 journaux de mauvaises terres.

Goyencourt, 57 journaux de terres donnés par Renaud de Sarcus, chev., le 23 juillet 1432.

Les Granges de Falays (Roye, au faubourg de Toulle), ferme, 269 journaux de terre, 13 de prés, 20 de bois, acquis le 16 juillet 1404.

Lihons, fief de 100 journaux de terre, donné par Guillelme Berthault, veuve de Nicolas Le Rendu, bourgeois d'Amiens.

Mézières-en-Santerre, fief par donation de Thibault de Flavy, en 1500[1].

Montagne (-Fayel), ferme de 100 arpents, laissée par testament de Robert le Cordelier, chev., maître des requêtes de l'hôtel du Roi.

Morlaine (canton de Nivillers, Oise), sgrie (108 journaux de terres, des prés et des bois), donnée, le 28 mai 1419, par Péronne de Moreuil, dame de Chevreuse et de Cressonsart. Elle est tenue de l'évêque de Beauvais.

Quesnoy-en-Santerre, la moitié de la sgrie (ferme et 286 arpents de terre), léguée, le 18 février 1403/4, par Guérart d'Athies, archevêque de Besançon, qui laissait l'autre moitié aux Célestins de Sainte-Croix-d'Offémont.

Rainneville, 8 fiefs formant une ferme (150 journaux de terre, champart sur 316 journaux); 6 fiefs nobles sont tenus de Rainneville; les 2 autres (champart), l'un noble, l'autre restreint, de la sgrie de Querrieu[2].

Ravennes (Mézières-en-Santerre), moulin donné par Thibault de Flavy, en 1500[3].

Roye, fief de Vicourt ou de Vuicourt (28 journaux), au faubourg Saint-Gilles, concédé par Aubert de Folleville, écuyer, et Catherine d'Esmery, en 1422.

Sains, fief noble Grisel (42 journaux), tenu de la châtell. de Boves, et donné le 13 mars 1441/2 par Pierre Grisel, licencié ès lois.

Saint-Sauveur, 88 journaux de terre.

Surcamps, sgrie tenue de celle de Maison-Ponthieu (105 journaux de terre, 40 en friche, 20 de bois en 2 pièces), et acquise 2,600 l. données pour

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 488.
2. Arch. nat., P, 2890[2] (aveu de 1534).
3. *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, III, 119.

Digitized by Google

fondation par Jean Rimache, citoyen et bourgeois d'Amiens, et sa femme Jeanne Sénescal

fief de la Motte-Pronière (135 journaux).

Tailly et Warlus, fief noble d'Aigneville (masure, cens, four, droits), par Pierre Séneschal, marchand d'Amiens, et Alix Murgalé[1], — fiefs d'Acheu et de Blangy (1743)[2].

Vignacourt, fief des bois de la Chaîne, tenu de la châtell. et légué par Mathieu de la Trenquie, procureur du Roi et du duc de Bourgogne au baill. d'Amiens, le 24 mai 1438.

Villers-aux-Érables, 3 fiefs (ferme et 75 journaux de terre), donnés avant 1467 par Philippe de Morvillers, échanson du Roi[3]. Ils relèvent de la châtell. de Catheux (Oise).

Villers-lès-Roye, 104 journaux de terre.

Visegnieux (Paillart, canton de Breteuil, Oise), ferme (180 journaux de terre, 10 arpents de près), provenant de l'abbaye du lieu, supprimée.

La Warde, 51 arpents de bois, même provenance.

Warvillers, fief au terroir d'Aubigny, acquis en 1486.

MOUVANCES :

Cavillon, fief de Breilly.

Surcamps, fief noble de la Motte Pronière (1539) et fief de la Hauge.

7° Couvent des frères mineurs Cordeliers établi peu après la fondation de l'ordre par St François d'Assise, en 1244[4].

8° Couvent des Feuillants, ordre de Citeaux, fondé en 1619, rue des Rabuisons, des deniers de Charles d'Estourmel, sgr de Plainville[5].

9° Couvent des Frères Prêcheurs, Dominicains ou Jacobins, établi en juin 1243[6] — chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul.

1. ARCH. NAT., P, 2890 [2].
2. ARCH. DE LA SOMME, E. 489 [14].
3. D. GRENIER, t. CCXXII, f° 74 v°.
4. DARSY, *loc. cit.*, I, 111.
5. Ibid., I, 112.
6. Ibid., I, 113.

Digitized by Google

10° Couvent des Jésuites[1]. — Le 24 novembre 1584, sur la proposition de Mgr Geoffroi de la Marthonie, l'échevinage confie aux Jésuites l'enseignement de la jeunesse. Leur collège est établi en 1608, rue Porte-Paris, près de l'ancien collège, dit de Saint-Nicolas-aux-Pauvres-Clercs, en face du prieuré de Saint-Denis. Pour augmenter ses revenus on lui donne ledit prieuré, ceux de Flixecourt et de Fresmontiers, une prébende dans la cathédrale, et plusieurs chapelles : de Sainte-Brigitte en la cathédrale ; de Saint-Quentin, dans la rue de Beauvais ; de N.-D. de la Rose, en l'église Saint-Nicolas d'Amiens ; de N.-D. de Lorette, en l'église Saint-Éloi de Corbie ; de N.-D. de Gouy ou de la Corbière, en la collégiale de Picquigny ; de Saint-Nicolas, à Parvillers ; de N.-D. en la collégiale de Vignacourt, et de N.-D., à Plachy.

Biens :

Boutillerie, fief de la Cave, acquis le 17 mai 1619[2].

Becquincourt, fief de 3 journaux, noble, tenu de la sgrie de Bussu (Dompierre-en-Santerre (1714)[3].

Bergicourt, fief de l'Écolâtre, acquis par échange le 12 décembre 1518[4].

Montenoy (Saint-Aubin-), 12 journaux de terre, faisant partie du fief des Routieux.

Rogy, bois de Quenneteaux, avec haute justice, cédé, le 7 juillet 1780, contre le fief de Noyelles, à Pont-Noyelles[5].

11° Couvent des Minimes, fondé en 1497, du temps même de St François de Paule[6].

Biens :

Blancfossé (canton de Crévecœur, Oise), fief d'Esserteaux, légué, le 16 juin 1551, par Noël Moucquet, chanoine et prévôt de l'église d'Amiens.

1. Darsy, *loc. cit.*, I, 115.
2. Arch. de la Somme, D, 99 [1].
3. Id. D, 86 [4].
4. Id., D, 19.
5. Id., D, 131-135.
6. Darsy, *loc. cit.*, I, 117.

Digitized by Google

Bouzincourt, Rancourt et Aveluy, 105 journaux de terre, légués le 5 juillet 1601, par Joachim Dehen, minime.

Camon, 31 journaux de terre, donnés par Hélène Roussel, le 26 septembre 1681.

Ferrières, 2 fiefs nobles, donnés vers 1525 et tenus de la châtell. de Lœuilly.

Harbonnières, fief donné le 5 mai 1528; il relève du prieuré de Lihons.

Laleu et Métigny, ferme et 218 journaux de terre, comprenant le fief de Laleu, donnés par Pierre Wallet, chapelain de N.-D. d'Amiens, par son testament du 2 octobre 1544.

12° Couvent des Pères de l'Oratoire, appelés par Mgr le Febvre de Caumartin, en vertu d'une délibération de l'échevinage du 24 avril 1624 [1] (rue du Soleil, aujourd'hui de l'Oratoire).

13° Les Lazaristes sont introduits par l'évêque François Faure, en 1661, pour diriger le séminaire, confié jusque-là aux Oratoriens [2].

Communautés de Femmes :

1° Les Béguines, existant en 1264 sur la paroisse Saint-Jacques; supprimées par la suite.

2° Abbaye des dames de Sainte-Claire, dites Clarisses ou Capucines, ordre de St François d'Assise, fondée, en 1442, par Philippe de Saveuse, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, capitaine d'Amiens et d'Arras, et par Marie de Lœuilly, sa femme [3]. (Chaussée au blé).

3° Couvent des Carmélites établi rue Saint-Jacques, en 1606 [4].

4° Couvent des dames de Sainte-Élisabeth, dites Sœurs Grises (règle de St François d'Assise). Chassées de Menneville-en-Artois, par les guerres, l'échevinage les autorise, le 13 février 1480/1, à s'établir dans l'hospice de Coquerel, à condition de soigner les pauvres femmes pélerines; ayant adopté la clôture en 1617, elles doivent chercher une autre demeure rue de Condé [5].

5° Couvent des dames de Saint-Julien (tiers-ordre de St François) établi à

1. DARSY, *loc. cit.*, I, p. 120.
2. DAIRE, *Hist. d'Amiens*, II, 310; — PAGÈS, *Manuscrits*, I, 414.
3. DARSY, *loc. cit.*, I, 125.
4. Id., 126.
5. Id., 128.

Digitized by Google

Amiens, après la ruine de Thérouenne, en 1553, dans l'hôpital de Saint-Julien-le-Pauvre, sis en la Chaussée au blé, à condition de soigner les malades [1].

Biens ; entr'autres :

Marcelcave, fief de la Monnoye, acquis en 1617.

Petit Bosquet, 200 journaux de terre.

6° Couvent des Ursulines, ordre de St Augustin (rue des Jacobins), autorisé par l'évêque le 27 avril et par l'échevinage le 3 septembre 1615 [2].

7° Couvent de la Visitation Sainte-Marie (règle de St Augustin), établi rue des Rabuissons, le 14 septembre 1640 [3].

Biens :

Arvillers, fief Noir et fief des Arisses ou des Boulets, acquis, le 24 mai 1723, de Florimond de Cambray, chev. sgr de Villers-aux-Érables, et d'Angélique de Gouffier.

Conty, fiefs du Hamel, Moiembus, Noyenne, Rivery. L'un d'eux tenu de la sgrie de Tilloy, est acquis le 19 août 1652, d'Aimé Boisdon, écuyer, sieur de la Charbonnière, et de Marie Guillemain.

Farivillers (Saint-André-F., canton de Froissy, Oise), sgrie acquise en 1718 d'Étienne Pingré.

Sailly-Laurette, fiefs Noiron et la Vallée, acquis en 1729, le 24 janvier.

8° Maison pour les filles repenties fondée par Anne Germain dans une maison de la rue des Capucins. L'évêque donne son approbation, le 11 septembre 1655, après lettres patentes du Roi [4].

9° Communauté séculière des filles de Sainte-Geneviève, dites de la Providence, fondée pour l'instruction des jeunes filles, par Alexandre du Fresne, prêtre, docteur en Sorbonne, curé de Saint-Remi, en 1677 [5] (rue de Narine.)

Biens :

Hamel, la Motte et Warfusée, 3 fiefs dont deux tenus de l'abbaye de Corbie

1. Darsy,, 130.
2. Id., 136.
3. Id., 138.
4. Arch. de la Somme, B, 27, fos 110-117.
5. Darsy, *loc. cit.*, I, 140.

Digitized by Google

et l'autre de la sgrie du Hamel, donnés le 11 septembre 1721, par Nicolas Lempereur, prêtre.

Hérissart, 120 journaux de terre, le 12 janvier 1703, par le fondateur et son frère Jacques du Fresne, prêtre de la mission de Saint-Lazare, à Dijon, avec charge d'usufruit. Le fief Porel en fait partie, et relève de la sgrie de Festonval.

Wiencoure, fief tenu de la sgrie de Bayonvillers.

10° Filles de la Charité, établies le 29 mai 1640, par quelques personnes pieuses.

Il faut encore ajouter les abbayes de Moreaucourt et du Paraclet, transférées à Amiens à la suite des guerres, en 1635 et en 1648, et qui trouveront leur place aux articles consacrés à l'Étoile et à Cottenchy.

Établissements d'instruction :

1° Grandes Écoles ou Maison de Saint-Nicolas-aux-Pauvres-Clercs, fondées au commencement du XIIIe s., et unies au Collège (v. ci-dessus le couvent des Jésuites); — Trois chapelles de Saint-Nicolas, dont l'une dotée par l'échevinage, en 1296, des deniers légués par Adrien Malherbe, ancien mayeur, et sa femme Agnès. — Pr. le Chapitre.

Biens :

Méricourt-en-Vimeu, moitié de la sgrie, par acquisition du 31 octobre 1382[1].

2° L'École des Orphelins ou Enfants Bleus, fondée en 1627 par le chanoine Guislain Lucas.

3° Le Séminaire, confié dès son établissement par Mgr François Faure, en 1655, aux Oratoriens, est donné en 1661 aux Lazaristes. On augmenta les revenus de la maison en y réunissant les prieurés de Lucheux, en 1684, de Saint-Christophe de Mareuil, et de Saint-Fursy, près d'Abbeville, en 1704, et la chapelle de Saint-Vincent dans le palais épiscopal.

4° L'École des Frères de Saint-Yvon, dits Grands Chapeaux, établie par le chanoine Villeman en 1759.

5° Collège de Médecins organisé en 1655, et confirmé par lettres patentes de mai 1656[2].

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres des Chapelains de N.-D. d'Amiens*, p. 434.

2. D. Grenier, t. CXII *bis*, f° 28 r°; — Aug. Thierry, *Recueil de Documents inédits de l'Hist. du Tiers-État*, III, 93.

Digitized by Google

Établissements hospitaliers :

1° Maladrerie de la Madeleine ou de Saint-Ladre, existant au XIIe s.; en 1193, il lui est fait don de la terre d'Oissonville (Villers-Bocage). La chapelle était en ruine en 1668.

2° Hôpital de Saint-Quentin, près Saint-Martin-au-Bourg, reçoit dès le IXe s. les pélerins malades.

3° Hôtel-Dieu, connu dès l'an 1100 sous le nom d'Hôpital Saint-Jean, possède une chapelle dédiée à St Jean-Baptiste, fondée en février 1261 par Thomas Greffin, chanoine. L'édit d'avril 1693, y réunit les maladreries d'Amiens, Béhencourt, Bussy-lès-Daours, Bonnay, Flesselles, Hébécourt, Pont, Tronville, Villers-Bocage, et l'hôpital et maladrerie de Boves (arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697). Des sœurs de Saint-Augustin l'administrent; un hôpital royal pour les soldats en dépend.

BIENS :

Bus de Villers (Louvrechy), sgrie acquise en 1708.

Espagni (Amiens), manoir au faubourg de Noyon, 1435.

Guizancourt, fiefs d'Amont ou du Mont et d'Orival obtenus par échange de la terre de Topasture (Dernancourt), de Pierre Férache, écuyer, et Marie de Sarcus, sa femme[1].

Hem-lès-Doullens, fief d'Auricourt ou d'Oricourt, donné par François de Vitry, sgr de Vitry, le 23 janvier 1698[2].

Maquefer (Les Autheux), sgrie.

Le Quesnel, fief donné par Antoine Pecquet, le 19 septembre 1641.

Regnauval (Vignacourt), cense donnée en 1184 par Pierre d'Amiens, sgr de Vignacourt[3].

Thory, fief de l'Hôtel-Dieu, acquis d'Adrien le Brasseur, et érigé en fief le 20 juin 1477 par Jean d'Ailly, sgr de Raineval[4].

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 321, p. 146.
2. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au baron de Calonne.*
3. LA MORLIÈRE, p. 98; — D. GRENIER, t. CCII, f° 71.
4. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 665.

Digitized by Google

Vignacourt, fief de Clary, acheté en 1493.

4° Hôpital Saint-Pierre fondé par Guérard de Waloy, au XIIIe s.; englobé dans le couvent des Célestins [1].

5° Hôpital Saint-Jacques, fondé en 1314 par Liénard le Sec, ancien mayeur; la paroisse Saint-Sulpice y est transférée lors de la construction de la citadelle [2]. Il était situé chaussée Saint-Pierre, près du couvent des Clarisses.

6° Hôpital de Saint-Julien, existant en 1301, en face de Saint-Leu, reçoit les femmes et les enfants [3]; il est donné aux Sœurs de Saint-Julien en 1533 (v. ci-dessus).

7° Hôpital de Saint-Nicolas-en-Coquerel, pour 40 pauvres femmes pélerines, fondé par Nicole le Monnoyer, veuve de Gilles Ravin, ancien mayeur d'Amiens, dans son hôtel de Coquerel, en 1361. Les Sœurs de Sainte-Élisabeth y sont installées en 1481, à condition de soigner les femmes pauvres,

8° Hôpital général ou de Saint-Charles, fondé par Antoine Louvel, sieur de Marconnelle, prêtre chanoine de la cathédrale, en 1640.

Biens :

Louvencourt, sgrie en partie, par donation.

9° Bureau des pauvres institué par l'échevinage le 7 mai 1573 et lettres patentes datées du chât. de Boulogne, le 6 août [4]. Mgr Faure l'unit à l'hôpital Saint-Charles, le 28 décembre 1654 [5], ce qui est confirmé par lettres royales données à Paris, au mois de juillet 1659 [6].

II. Le Bailliage d'Amiens doit son existence à la réunion du Comté à la Couronne, par le roi Philippe-Auguste; sa création suivit sans doute de près cet événement. Il se divise en huit prévôtés :

Amiens.
Beauvoisis.
Beauquesne, créée après 1119.
Doullens, — 1225.

1, 2, 3. Baron de Calonne, *Hist. d'Amiens*, I, 249.
4. Arch. de la Somme, G, 252.
5. Id., G, 255.
6. Id., G, 257.

Digitized by Google

Fouilloy.
Montreuil-sur-Mer.
Saint-Riquier, créée après 1225.
Vimeu ou d'Oisemont.

Prévôté d'Amiens. — Philippe IV le Bel, roi de France, donne à ferme perpétuelle, par lettres du mois de mars 1292/3, aux mayeur et échevins d'Amiens, la prévôté royale et tous les droits en dépendant. Elle embrasse 1° ce qui avait appartenu à l'ancien domaine comtal : amendes judiciaires, produits des droits de tonlieu, travers, forage, kaiage, frocs; 2° les acquisitions faites en 1274 par Philippe le Hardi moyennant la somme de 2,800 l. p. à Dreux d'Amiens, chev., sgr de Vignacourt, héritier des anciens châtelains, c'est-à-dire les droits sgriaux, cens et rentes, et le fief de la Carruée, à Saint-Maurice; 3° un fief provenant de Simon de Croy. Cette cession permet aux mayeur et échevins d'instituer et distribuer des personnes pour desservir la prévôté. Depuis ce temps jusqu'en novembre 1597, l'échevinage a nommé chaque année l'un des échevins pour faire la charge de prévôt; celui-ci siège à l'hôtel de ville, entre le mayeur et le premier échevin. Après la reprise de la ville d'Amiens sur Philippe II, roi d'Espagne, Henri IV réunit à sa couronne la prévôté royale, et décharge la ville de la redevance qu'elle paie au roi pour le prix du bail de l'an 1292. En même temps, il donne la charge de prévôt royal à Jacques Gargan, prévôt de Doullens [1].

La Prévôté de Beauvoisis tire son nom du *Pagus Bellovacensis*, dont elle comprend la plus grande partie, et non de Beauvais, qui n'a jamais été dans sa circonscription. Le chef-lieu, d'abord établi à Poix, selon l'abbé Delgove [2], est dédoublé en 1213, et transféré à Grandvilliers (Oise), et à Amiens. D. Grenier nous a conservé la liste des localités formant le ressort de cette seconde juridiction, d'après un Inventaire des Coutumes, dressé en 1559 [3] :

1. D. Grenier, t. IV, f° 133 v°. — La Morlière, *les Antiquités d'Amiens*, fragment d'un 4e livre, 1642, in-f°, p. 430; — Bouthors, *Coutumes locales*, I. — Baron de Calonne, *Histoire de la ville d'Amiens*, I, 181, 182.

2. *Poix et ses sgrs*, p. 78.

3. T. CLXXXXIV, f°s 253-255. — On trouve dans les *Manuscrits de Pagès*, édit. Douchet, I, 470, une autre liste des localités composant la Prévôté, d'après une affiche du XVIIIe s.; mais les deux juridictions y sont confondues.

Digitized by Google

Agnières *[1].
Ailly-sur-Somme.
Amiens (évêché, abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, prieuré de Saint-Denis; en un mot, ce qui ne relève pas du Roi.)
Amilly (Dury).
Bacouël.
Beaupré, abbaye (commune d'Achy, canton de Marseille, Oise).
Beaupré, ferme (Bettencourt-Rivière; peut-être Oise), ferme.
Belloy-Saint-Léonard.
Berny-sur-Noye.
Béthencourt, vers Agnières.
Bettembos *.
Bichecourt (Hangest-sur-Somme).
Bonneleau (commune de Fontaine, Oise).
Le Bosquel.
Le petit Cagny (Saint-Fuscien).
Bougainville.
Boutillerie (Amiens).
Bovelles.
Boves, en partie.
Breilly.
Bricquemesnil.
Buyon (Plachy).
Cagny.
Cavillon.
Clairy-Saulchoix.
Cocquelets (Jumel), ferme.
Coppegueule (Nampty), ferme.
Cottenchy.
Courcelles-sous-Moyencourt.
Croissy * (canton de Crèvecœur, Oise).
Croixrault *.
Crouy.
Dargies * (canton de Grandvilliers, Oise).
Dreuil-sur-Somme.
Dury.
Elencourt * (canton de Grandvillers, Oise).
Épagny (Chaussoy).
Éplessier *.
Esserteaux.
Estrées.
Étouvy (Montières).
La Faloise, en partie.
Famechon *.
Fay-lès-Bonneuil.
Fay-lès-Hornoy (Thieulloy-l'Abbaye).
Ferrières.
Flers.
Floxicourt.
Fluy.
Fontaine-sous-Catheux * (canton de Crèvecœur, Oise).
Fosse-Bleuet (Courcelles-sous-Moyencourt).

1. Les localités suivies d'un * se retrouvent dans la prév. de Beauvoisis à Grandvilliers.

Digitized by Google

Fossemanant.
Fourdrinoy.
Fransures.
Frémontiers *.
Fresnoy-au-Val.
Frettemolle *.
Fricamps.
Gerberoy * (canton de Songeons, Oise).
Glimont (Thézy).
Gollencourt (Dommartin).
Gournay (Revelles), ferme.
Gouy-les-Groseillers (canton de Breteuil, Oise).
Gouy-l'Hôpital.
Grattepanche.
Guignemicourt.
Guisy (Oresmeaux).
Guyencourt.
Hainneville (Chaussoy-Épagny)
Hallivillers-sous-Warde.
Hamel-lès-Conty.
Handicourt (Agnières) *.
Hangest-sur-Somme.
Hébécourt.
Hem-lès-Amiens.
Henneville (Revelles).
Hescamps-Saint-Clair *.
Hetomesnil (canton de Marseille, Oise) *.
Heuraucourt ?
L'Hortoy.
Hurtebise-lès-Gouy.
Jumel.
Lestocq (Monsures).
Lignières-Châtelain *.
Lincheux.
Lœuilly.
Longueau.
Luzières (Conty).
Ménesvillers (Moyencourt).
Le Mesge.
Moliens-en-Beauvoisis (canton de Formerie, Oise)*.
Molliens-Vidame.
Monsures.
Mont-Saint-Denis ?
Montenoy (Saint-Aubin).
Montières (Amiens).
Montigny (Montagny, Saint-Germer de Flay).
Moyencourt.
Namps-au-Mont.
Namps-au-Val.
Nampty.
La Neuville-lès-Amiens.
La Neuville (commune de Moliens-en-Beauvoisis) *.
Neuville-sous-Lœuilly.
Oissy.
Oresmeaux.
Paillart, en partie (canton de Breteuil, Oise).
Le Paraclet (Cottenchy), abbaye.
Le Petit Bocquel (Oresmeaux).
Le Petit Saint-Jean (Amiens).

Digitized by Google

Picquigny.
Pissy.
Plachy.
Le Plouy ?
Pont-de-Metz.
Prousel-le-Mont.
Prousel-le-Val.
Quevauvillers.
Remiencourt, en partie.
Renancourt (Amiens).
Revelles.
Riencourt.
Les Rieux, près Oissy.
Rigauville (Nampty), moulin.
Rivière (Conty).
Rogy.
Romescamps (cant. de Formerie, Oise)*
Rouvroy-lès-Hangest.
Rumaisnil.
Rumigny.
Sains.
Saint-Acheul (Amiens).
Saint-Aubin-en-Amiénois.
Saint-Clair (Hescamps).
Saint-Fuscien-aux-Bois.
Saint-Germer de Flay (canton du Coudray, Oise).
Saint-Léger-lès-Riencourt.
Saint-Lucien-lès-Beauvais (N.-D. du Thil, canton N. de Beauvais, Oise)*.
Saint-Nicolas de Regny (Jumel).
Saint-Pierre-à-Gouy.
Saint-Remy-aux-Bois (Montières-Amiens).
Saint-Roch (Amiens).
Saint-Romain *.
Saint-Sauflieu.
Saissemont.
Saisseval.
Saleux.
Salouel.
Saveuse.
Seux.
Soues, en partie.
Tailly.
Thézy.
Thieulloy-l'Abbaye.
Tilloy-lès-Conty.
Toulay (Ailly-sur-Somme), ferme.
Vaqueresse (Quevauvillers).
Velennes.
Vers.
Viefvillers (cant. de Crèvecœur, Oise).
Wailly.
La Warde-Mauger, en partie.
Warlus.

La GÉNÉRALITÉ de PICARDIE [1] ou INTENDANCE D'AMIENS, créée en 1523

1. La première mention de la Généralité de Picardie que nous ayions rencontrée date de 1584. (ARCH. DE LA SOMME, C, 1699, f° 70). Dans le préambule d'un acte du 27 octobre 1597, Louis le Fèvre de Caumartin, conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, prend la qualité d' « Intendant de la justice et pollice en la province et gouvernement de Picardye ». (*Idem.*, B, 14, f° 20).

Digitized by Google

d'un démembrement de la *Généralité d'Outre-Seine*, s'étend originairement sur les diocèses d'Amiens et de Noyon ; elle perd la plus grande partie de ce dernier par la création, en novembre 1595, de la Généralité de Soissons. — Voici les élections qui, à différentes époques, se sont partagées la Généralité :

Abbeville ou Ponthieu existant dès 1442[1].

Amiens, citée avant 1406.

Doullens, postérieure à 1583[2].

Montdidier, créée en octobre 1575.

Noyon, attribuée à la Généralité de Soissons, en 1595.

Péronne, Montdidier et Roye, formant une même élection en 1442, élection démembrée en trois parties en octobre 1575[3].

Roye, créée en octobre 1575, supprimée en 1685[4], et partagée entre les élections de Péronne et de Montdidier.

Saint-Quentin, citée en 1442.

En 1661, après la conquête qu'en vient de faire Louis XIV, l'Artois est réuni à la Généralité d'Amiens[5], et passe par arrêt du Conseil du 4 août 1754, à celle de Flandre, qui comme l'Artois est pays d'États[6].

Le XVIIIe s. montre la Généralité d'Amiens divisée en 6 élections et 4 gouvernements :

1. *Inventaire des Arch. communales de la ville d'Amiens*, II, 82.

2. Contrairement à l'opinion de M. l'abbé Delgove. *Hist. de Doullens*, p. 60 et 382.

3. De Beauvillé, *Hist. de Montdidier*, 2e édit., III, 136.

4. Coët, *Hist. de Roye*, II, 177.

5. Les lettres de commissions ne parlent que de la province de Picardie, cependant Pierre Rouillé, chev., sgr du Coudray, dans le préambule d'un titre du 20 juillet 1672, se qualifie « Intendant de justice, police et finances de la Généralité d'Amiens, Artois, Boulonnois, Pays conquis et reconquis, places cédées en Flandre et en Hainaut ». (Arch. de la Somme, B, 29, f° 217).

6. De Boyer de Sainte-Suzanne, *Les Intendants de la Généralité d'Amiens*, pp. 195 et 289.

Digitized by Google

ÉLECTIONS	1710[1]			1753-1763[3]			Juridictions royales	1788[4]	
	Parr.	Feux	Habitants	Parr.	Feux	Habitants		Parr.	Habitants
Abbeville. . .	190	15,100	60,400	173 186	13,110 12,100	80,506	Sénéchaus.	122	72,306
Amiens. . . .	293	31,033	124,132	293 306	35,099	175,495	Bailliage [5]	413	232,362
Doullens . . .	140	18,699	74,796	231	17,006	85,030			
Montdidier . .	220	20,020	80,080	223	20,765	103,825	»	163	64,422
Péronne . . .	210	14,461	57,844	213	17,276	66,380	»	163	81,648
Saint-Quentin	81	5,312	21,248	81	6,876	34,380	Bailliage	74	52,596
							Roye, Bail.[6]	70	21,087
				1,240	109,122	545,616	Beauvais Bailliage[7]	28	12,339
GOUVERNEMENTS							Clermont Bailliage[8]	4	1,431
Ardres				19	1,986	9,930	Bailliage	1	1,944
Boulogne. . .				148	9,245	46,225	Sénéchaus.	125	57,672
Calais				25	3,458	17,290	Just. royale	25	27,999
Montreuil . .				19	2,497	12,245	Bailliage	33	16,767
Artois [2] . . .	775	43,519	174,076						
	1,909	148,144	592,576	1,451	126,308	631,546		1,211	642,573

1. Bibl. Nat., franç. 21,751; *Delamare*, I, f° 1. Le texte ajoute que la Généralité d'Amiens compte 21 villes, 41 bourgs et 633 lieues carrées.

2. Cette dénomination comprend-t-elle les gouvernements, qui ne sont pas indiqués? Il y a 10 villes et 241 lieues carrées.

3. Doisy, *Le Royaume de France;* Expilly, *Dictionnaire des Gaules :* Amiens. Le premier ne donne pas le nombre d'habitants et trois de ses chiffres sont en désaccord avec ceux d'Expilly.

4. Arch. de la Somme, C, 108. Les juridictions n'y portent pas les mêmes noms, mais il est facile de les rétablir.

5. Le bailliage d'Amiens comprend ici les élections d'Amiens et de Doullens, où il n'existe pas de bailliage.

6. Ce bailliage égal à la prévôté comme étendue, était partagé entre les élections de Montdidier et de Péronne.

7. Partie de la prévôté de Beauvoisis, à Grandvilliers, donnée au bailliage et présidial de Beauvais, en 1581, lors de sa création.

8. L'enclave du bailliage de Clermont est plus considérable; on y voit : Belleuse, Bergicourt, Cempuis, Contre, Conty, Guizancourt, La Verrière, Saulchoy et Sommereux.

Digitized by Google

Subdélégués de l'intendance de Picardie, officiellement reconnus par édit donné à Versailles, au mois d'avril 1704[1] :

Élection d'Abbeville :	Abbeville.
	Rue.
— d'Amiens :	Amiens.
	Grandvilliers, supprimé en 1782.
	Saint-Valery-sur-Somme.
— de Doullens :	Doullens.
	Corbie, supprimé en 1782.
— de Montdidier :	Montdidier.
	Breteuil, 46 paroisses.
— de Péronne :	Péronne.
	Albert.
— de Saint-Quentin :	Saint-Quentin.
Gouvernements :	Ardres.
	Boulogne-sur-Mer.
	Montreuil-sur-Mer.

L'Élection d'Amiens paraît avant 1406[2] ; elle a un élu particulier à Grandvilliers[3]. L'État des Généralités de 1645 la répartit entre les doyennés de :

Airaines.	Gamaches.
Conty.	Lihons.
Fouilloy.	Moreuil.

1. *Almanachs historiques et géographiques de Picardie*, 1754-90 ; — De Boyer de Sainte-Suzanne, *Les Intendants de la Généralité d'Amiens*, p. 583 ; — G. Durand, *Inventaire sommaire des Archives départementales de la Somme*, II, p. xxiii.

2. « A tous ceulx qui ces présentes lettres verront. Les esleux ès cité et diocèse d'Amiens sur le fait des aydes ordennez pour la guerre. Salut ». Sentence condammant les censiers de Savières et de Val-des-Maisons pour avoir vendu leurs denrées et marchandises « hors de lad. eslection et de la court de Pontieu et ès lieux et païs là où lad. élection lesd. aydes n'ont aucun cours », Amiens 10 juillet 1455. (Arch. de la Somme, *Cart. de l'abb. de Saint-Jean*, p. 314).

3. D'où le titre d'Election particulière donné à cette portion de l'élection d'Amiens. François Ier, au mois d'octobre 1543, signa à Paris des lettres patentes portant création en titre d'office des élus particuliers « pour congnoistre, juger, désider et terminer du faict de mes dictes aydes, tailles et gabelles, tout ainsy que font lesdicts autres esleuz ès sièges principaux desdictes eslections » (Arch. de la Somme, C, 1699, f° 181).

Digitized by Google

Picquigny. Oisemont.
Poix.

auxquels il convient d'ajouter ceux d'Albert (une par.), Grandvilliers, Saint-Valery, Vignacourt (une par.), et depuis 1693, les doyen. nouvellement créés d'Hornoy et de Mons. Ne serait-il pas plus exact de dire qu'elle embrasse les prévôtés de Beauvoisis à Amiens et de Vimeu, et partie de celles de Beauvoisis à Grandvilliers, de Beauquesne et de Fouilloy.

Il faut cependant excepter de la prév. de Vimeu quelques localités attribuées à l'élect. d'Eu, lors de sa création en février 1696 : Allenay en partie, Ault, Bazinval, Béthencourt-sur-Mer, Bouvaincourt, Brutelles et Hamel, Mers et Ruffigny, Onival et Hautebut, Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, Tully, Vaudricourt, Woignarue. Pour le partage de la prév. de Beauvoisis à Grandvilliers entre les élect. d'Amiens et de Beauvais, il fut tenu compte des limites des deux diocèses. La même raison ne s'offrait pas pour la prév. de Fouilloy, mais le cours de la Somme était une borne toute naturelle ; le nord entre donc dans l'élect. de Doullens, tandis que les localités au midi du fleuve relèvent d'Amiens. Quant à la prév. de Beauquesne, elle n'a donné qu'une par. (La Chaussée-Tirancourt) et la portion septentrionale de la ville et de sa banlieue jusqu'au quatrième bras de la Somme.

Expilly, dans son Dictionnaire des Gaules, a imprimé une liste des localités de ce ressort ; nous la complétons[1] :

Abancourt (Warfusée).	L. f.	Les Alleux (Behen).	v.
Acheux-en-Vimeu.	S.-V. v.	Amiens.	a. b.
Agnières.	GR. a. g.	Amilly (Dury).	a.
Aigneville.	G. v.	Ancennes (Bouttencourt).	G. v.
Ailly-sur-Somme.	P. a.	Andainville, en partie.	H. v.
Airaines, en partie.	A. v.	Aubercourt, en partie.	F. f.
Allery.	A. v.	Aubigny.	F. f.

1. La *capitale* qui suit certains noms indique le doyenné auquel la paroisse appartient : A. Airaines ; — AL. Albert ; — C. Conty ; — F. Fouilloy ; — G. Gamaches ; — GR. Grandvilliers ; — H. Hornoy ; — L. Lihons ; — MO. Mons ; — M. Moreuil ; — O. Oisemont ; — P. Picquigny ; — PO. Poix ; — S.-V. Saint-Valery ; — V. Vignacourt.

Les prévôtés, sont à la suite en *minuscules* : a. Beauvoisis à Amiens ; — b. Beauquesne ; — f. Fouilloy ; — g. Beauvoisis à Grandvilliers ; — v. Vimeu.

Digitized by Google

Aumâtre. H. v.
Aumont. H. v.
Avelesges. H. v.
Avesnes (-Chaussoy). H. v.
Bacouel. C. a.
Bailleul-en-Vimeu. MO. v.
Baisnast (Behen). MO. v.
Bazincamps (Airaines). v.
Bazinval (Soreng, commune de Monchaux, canton de Blangy, Seine-Infér^re^). v.
Beauchamps, en partie. G. v.
Beaudéduit (canton de Grandvilliers, Oise). GR. g.
Béhen, en partie. MO. v.
Bellavesnes (Tœufles). v.
Belleuse. C. g.
Bellifontaine (Bailleul). MO. v.
Belloy-Saint-Léonard. H. a. v.
Belloy-sur-Mer (Friville). v.
Bergicourt. PO. g.
Bernapré. g.
Berny-sur-Noye, en partie. M. a.
Berteaucourt-lès-Thennes. F. f.
Bettembos. PO. a. g.
Bettencourt-Rivière. A. v.
Bezencourt (Tronchoy). v.
Biencourt. O. v.
Bichecourt (Hangest-sur-Somme). a.
Bienfait (Moyenneville), en partie. v.
Blanchemaison (Hornoy). v.
Blangy-sous-Poix. PO. g.
Blangy-sur-Somme. F. f.
Blargies, bourg (canton de Formerie, Oise). GR. g.
Boismont. S.-V. v.
Boisrault. H. v.
Le petit Boquel (Oresmeaux). a.
Le Bosquel. C. a.
Bougainville. P. a.
Bouillancourt-en-Séry. G. v.
Bouillancourt-sous-Miannay (Moyenneville), en partie. MO. v.
Boulainvillers (Tronchoy). v.
Bourseville. v.
Boutillerie (Amiens). a.
Bouttencourt. G. v.
Bouvresse (canton de Formerie, Oise). GR. g.
Bouzencourt (le Hamel). L. f.
Bovelles. P. a.
Boves. F. M. a. f.
Brassy. g.
Bray-lès-Mareuil. MO. v.
Breilly. P. a.
Bretel (Boismont), en partie. v.
Bricquemesnil. P. a.
Briot (canton de Grandvilliers, Oise). g.
Buigny-lès-Gamaches, en partie. v.
Buleux (Cérisy). v.
Bussy-lès-Poix. PO. g.
Buyon (Plachy). a.
Cachy. F. f.
Cagny. M. a.
Le petit Cagny (Saint-Fuscien). a.

Digitized by Google

Cahon. MO. v.
Cambron, en partie. MO. v.
Campagne (Oust-Marais). v.
Campagne (Quesnoy-le-Montant). v.
Camps-en-Amiénois. P. v.
Campsart (Villers). v.
Cantepie (Bouvaincourt). v.
Catigny (Arrest), en partie. v.
Caubert (Mareuil). MO. v.
Caulières. PO. g.
Cavillon. P. a.
Cayeux-sur-Mer. S.-V. v.
Le Cellier (Caubert). v.
Cempuis (canton de Grandvilliers, Oise). GR. g.
Cérisy-Buleux. O. v.
Cérisy-Gailly. L. f.
La Chapelle-sous-Poix. PO. g.
La Chaussée de Picquigny. V. b.
Chaussoy (Avesnes). v.
Chaussoy (Tœufles). v.
Chepy. G. v.
Choqueuse (canton de Crèvecœur, Oise). C. g.
Citerne. O. v.
Clairy-Saulchoix. C. a.
Condé-Folie. A. v.
Contre. PO. g.
Conty, ville. C. g.
Coppegueule (Nampty). a.
Les Correaux ou Ecoreau (Frettecuisse). v.
Corroy (Tours). v.
Cornehotte (Dargnies). v.
Cottenchy. M. a.
Courcelles-sous-Moyencourt. PO. a.
Courcelles-sous-Thoix. GR. g.
Le Courtil (Crouy), ferme. a.
Creuse. C. a.
Croisette (Behen). v.
Croissy (canton de Crèvecœur, Oise). C. a. g.
La Croix-au-Bailly (Saint-Quentin-la-Motte). G. v.
Croixrault. PO .a. g.
Crouy. P. a.
Damereaucourt (canton de Grandvilliers, Oise). GR. g.
Dargies (id.) GR. a. g.
Démuin. F. f.
Domart-sur-la-Luce. F. f.
Doudelainville (2 maisons). O. v.
Dourrier (Airaines). A. v.
Dreuil-lès-Amiens. P. a.
Dreuil-lès-Molliens. P. a.
Dromesnil. H. v.
Dury. C. a.
Ecoreau ou les Correaux (Frettecuisse). v.
Elencourt (canton de Grandvilliers, Oise). GR. a. g.
Embreville. G. v.
Epagny (Chaussoy). a.
Epaumesnil. H. v.
Eplessier. PO. a. g.
Equennes. PO. g.

Digitized by Google

L'Equipée (Wiencourt). f.
Ercourt. MO. v.
Eramecourt. GR. g.
Erondelle. v.
Escarbotin (Friville). G. v.
Esserteaux. C. a.
Estrébœuf. v.
Estrées. M. a.
Estréjust. A. v.
Etalminil (Hocquincourt). v.
Etinehem, en partie. AL. f.
Etouvy (Amiens). a.
La Faloise, en partie. M. a.
Famechon. PO. a. g.
Le Fay (Vergies). v.
Fay-lès-Hornoy (Thieulloy-l'Abbaye). H. a.
Le petit Fay (Flers). a.
Le Fayel (Montagne). v.
Ferrières. C. a.
La Ferté-lès-Saint-Valery. v.
Feuquerolles (Feuquières). v.
Feuquières-en-Vimeu, en partie. G. v.
Flers. C. a.
Fleury. C. g.
Floriville (Tilloy). v.
Floxicourt. a.
Fluy. PO. a.
Folie (Condé). v.
Fontaine-le-Sec. v.
Fontaine-sous-Catheux (canton de Crèvecœur, Oise). C. a. g.
Forceville-en-Vimeu. v.
Formerie (chef-lieu de canton, Oise). GR. g.
Fossemanant. C. a.
Foucaucourt-hors-Nesle. O. v.
Fouilloy. F. f.
Fourdrinoy. P. a.
Framicourt-le-Grand, en partie. O. v.
Fransures. C. a.
Frémontiers. PO. a.
Fresnes (-Tilloloy). v.
Fresneville, en partie. H. v.
Fresnoy-au-Val. P. a.
Fresnoy-lès-Andainville, en partie. v.
Fressenneville. G. v.
Frettecuisse. A. v.
Frettemeule, en partie. G. v.
Frettemolle. GR. a. g.
Friaucourt. G. v.
Fricamps. PO. a.
Frières (Acheux). v.
Frireulles (Acheux), en partie. v.
Friville. G. v.
Frocourt (Saint-Romain). PO. g.
Frucourt. O. v.
Gailly (Cérisy). f.
Gamaches, bourg. G. v.
Le Gard (Crouy), abbaye. a.
Gentelles. F. f.
Glimont (Thézy). F. a. f.
Glisy. F. f.
Gollencourt (Dommartin). a.
Gournay (Revelles) a.
Gouy (Cahon). v.

Digitized by Google

Gouy-les-Groseillers (canton de Breteuil, Oise). C. a.
Gouy-l'Hôpital. P. a.
Grandsart (Bailleul). v.
Grandvilliers (chef-lieu de canton, Oise), bourg. GR. g.
Grattepanche. C. a.
Guignemicourt. C. a.
Guizancourt. PO. g.
Guyencourt. M. a.
Hainneville (Chaussoy-Épagny). a.
Hallivillers (Lincheux). P. v.
Hallivillers-sous-Warde. M. a.
Halloy (Briot). GR. g.
Le Hamel. L. f.
Le Hamelet. F. f.
Hamicourt (Tours). v.
Hangard. F. f.
Hangest-sur-Somme. A. a.
Hantecourt (Vismes). v.
Harcelaines (Maisnières). G. v.
Hébécourt. C. a.
Herlicourt (Lanchères). v.
Herveloy (Martainneville). v.
Hescamps. GR. a. g.
Heucourt. A. v.
Hocquincourt. O. v.
Hornoy, bourg. H. g. v.
L'Hortoy. M. a.
Hucleux (Embreville). v.
Huppy, en partie. MO. v.
Hurt (Cayeux-sur-Mer). v.
Hymmeville (Quesnoy-le-Montant), en partie. S.-V. v.
Inval. H. v.
Jumel. M. a.
Laleu. A. v.
Laleu (Lanchères). v.
Lambercourt (Miannay). v.
Lanchères. S.-V. v.
Lestocq (Monsures). a.
Lieu-Dieu (Beauchamps), abbaye. v.
Lignières-Châtelain, bourg. PO. a. g.
Lignières-hors-Foucaucourt. O. v.
Limeux. MO. v.
Lincheux. P. a.
Lœuilly. C. a.
Longpré-lès-Amiens (banlieue d'Amiens). b.
Longueau. F. a. f.
Longuemort (Tours). v.
Lusières (Conty). a.
Maisnières, en partie. G. v.
Marcelcave. F. f.
Marais (Oust). v.
Marlers. g.
La Maronde. PO. g.
Marquenneville (Vaux). v.
Meigneux. PO. g.
Ménesvillers (Moyencourt). a.
Méréaucourt. GR .g.
Mérélessart. A. v.
Méricourt-en-Vimeu. H. v.
Le Mesge. P. a.
Le Mesnil-Eudin. O. v.

Digitized by Google

Le Mesnil-lès-Franleu. v.
Métigny. A. v.
Miannay, en partie. MO. v.
Moliens-en-Beauvoisis (canton de Formerie, Oise). GR. a. g.
Molliens-Vidame. P. a.
Monchaux-en-Vimeu (Chepy). v.
Monchel (Ercourt). v.
Monsures. C. a.
Montagne (-Fayel). v.
Le Montant (Le Quesnoy). v.
Montenoy (Saint-Aubin). P. a.
Monthières (Bouttencourt). v.
Montières (banlieue d'Amiens). C. a.
Morcourt. L. f.
La Motte-en-Santerre. F. f.
Mouflières. O. v.
Moyencourt. PO. a.
Moyenneville, en partie. MO. v.
Mureaumont (c. de Formerie, Oise). g.
Namps-au-Mont. PO. a.
Namps-au-Val. PO. a.
Nampty. C. a.
Nesle-l'Hôpital. O. v.
La Neuville-au-Bois. v.
Neuville-Coppegueule. O. v.
La Neuville-lès-Amiens (banlieue d'Amiens). a. f.
Neuville-sous-Lœuilly. C. a.
Neuville-lès-Moliens (Moliens-en-Beauvoisis). a.
Neuville-lès-Saint-Valery (Estrébœuf). v.
Nibas. S.-V. v.
Ochancourt, en partie. S.-V. v.
Offignies. PO. g.
Offoy. GR. g.
Oisemont, bourg, en partie. O. v.
Oissy. P. a.
Oresmeaux, bourg. C. a.
Oust-Marais. G. v.
Paillart (canton de Breteuil, Oise). M. a.
Pendé, en partie. S.-V. v.
Petit-Saint-Jean (banlieue d'Amiens). a.
Picquigny. P. a.
Pinchefalise (Boismont). v.
Pissy. C. a.
Plachy. C. a.
Poix, ville. PO. g.
Pont-de-Metz. C. a.
Poultière (Huppy), en partie. v.
Poutrincourt (Lanchères). v.
Prousel. C. a.
Le Quesnoy-sur-Airaines. A. v.
Quevauvillers. PO. a.
Ramburelles. O. v.
Rambures, en partie. O. v.
Réderie (Senarpone), en partie. v.
Remiencourt, en partie. M. a.
Renancourt (banlieue d'Amiens). a.
Revelles. C. a.
Ribehem (Saucourt). v.
Riencourt. P. a.
Rivière (Bettencourt). A. v.
Rivière (Conty). a.

Digitized by Google

Rogent (Tœufles). v.
Rogy. C. a.
Romescamps (canton de Formerie, Oise), bourg. GR. a. g.
Routhiauville (Pendé). v.
Rumaisnil. C. a.
Rumigny. C. a.
Saigneville. MO. v.
Sains. M. a.
Saint-Acheul (banlieue d'Amiens). a.
Saint-Aubin-en-Amiénois. P. a.
Saint-Blimont. S.-V. v.
Saint-Clair (Hescamps). a.
Saint-Fuscien-au-Bois, abbaye. a.
Saint-Hilaire (Bouvaincourt). v.
Saint-Marc-en-Vimeu (Valines). G. v.
Saint-Maulvis. H. v.
Saint-Maurice (faubourg d'Amiens). b.
Saint-Maxent, en partie. MO. v.
Saint-Nicolas-de-Regny (Jumel). a.
Saint-Pierre (faub. d'Amiens). b.
Saint-Pierre-à-Gouy. P. a.
Saint-Romain. PO. a. g.
Saint-Sauflieu, bourg. C. a.
Saint-Thibault (canton de Grandvilliers, Oise). GR. g.
Saint-Valery, ville. S.-V. v.
Sainte-Segrée. PO. g.
Saissemont. a.
Saisseval. P. a.
Saleux. C. a.
Sallenelle (Pendé). v.
Salouel. C. a.
Sarcus (canton de Grandvilliers, Oise). GR. g.
Sarnois (id.) GR. g.
Saucourt (Nibas). v.
Saulchoix (Clairy). a.
Saulchoy-sous-Poix. PO. g.
Saveuse. C. a.
Selincourt. H. v.
Selve, grand et petit (Buigny-lès-Gamaches). v.
Senarpont, en partie. O. v.
Sentelie. GR. g.
Séry (Bouttencourt), abbaye. G. v.
Seux. P. a.
Sommereux (canton de Grandvilliers, Oise). GR. g.
Soreng (commune de Monchaux, Seine-Inférieure). v.
Soues, en partie. P. a.
Souplicourt. GR. g.
Tailly. A. a.
Taisnil. C. a.
Thennes. F. f.
Thézy. F. a. f.
Thieulloy-l'Abbaye. H. a.
Thieulloy-la-Ville. PO. g.
Thoix. GR. g.
Tilloloy (-Fresne). v.
Tilloy-Floriville. v.
Tilloy (Pendé). v.
Tilloy-lès-Conty. a.
Tirancourt (La Chaussée). b.
Tœufles. MO. v.

Digitized by Google

Tours.	G. v.	Villers-sur-Mareuil.	MO. v.
Trinquies (Huppy).	v.	Vismes, en partie.	MO. v.
Tronchoy.	H. v.	Vraignes.	H. g.
Tronville (Blangy).	F. f.	Wailly.	C. a.
Vacqueresse (Quevauvillers).	a.	Wailly (Nibas).	v.
La Vacquerie (canton de Grandvilliers, Oise).	GR. g.	Warcheville (Doudelainville).	v.
Vaire-sous-Corbie.	L. f.	La Warde-Mauger.	M. a.
Valenglart (Moyenneville).	v.	Warfusée-Abancourt.	f.
Valines, en partie.	v.	Warlus.	A. a.
Vaux-lès-Abbeville (Cambron).	v.	Wateblérie (Bouillancourt-en-Séry).	v.
Vaux-Marquenneville.	O. v.	Wathiéliurt (Lanchères).	v.
Velennes.	PO. a.	Wiencourt-l'Équipée.	F. f.
Vergies.	A. v.	Wiry-au-Mont.	A. v.
La Verrière (canton de Grandvilliers, Oise).	GR. g.	Wiry-au-Val.	A. v.
Vers.	C. a.	Witainéglise (Framicourt), en partie.	v.
Viefvillers (c. de Crèvecœur, Oise).	C. a.	Woincourt, en partie.	G. v.
Villeroy-en-Vimeu.	v.	Yonval (Cambron).	v.
Villers-Bretonneux.	F. f.	Yonville (Citerne).	v.
Villers-Campsart.	H. v.	Yzengremer.	G. v.
		Zalleux (Behen).	v.
		Zoteux (Acheux).	v.

Le PRÉSIDIAL D'AMIENS, créé en 1551, relève du Parlement de Paris. Il a le même ressort que le bailliage; en 1581, la création du présidial de Beauvais lui fait perdre 40 paroisses.

« La DIRECTION D'AMIENS, pour la partie des GABELLES, — l'une des cinq directions du second département, — embrasse le Vimeu, le Ponthieu, l'Amiénois et quelques portions des frontières du païs de Santerre, de Beauvoisis et de la Normandie. Ainsi elle est située à l'extrémité occidentale et septentrionale du païs des grandes gabelles[1] ». Le Boulonnais et l'Artois, au nord, sont exempts

1. BIBL. NAT., *Ms. franç.*, 23,920. — *État de dénombrement des ressorts des Gabelles des Directions d'Amiens, Saint-Quentin, Soissons, Châlons, Langres, suivant les rôles fournis au commencement de l'année 1725*, p. 5.

Digitized by Google

de l'impôt du sel; à l'est se trouve la direction de Saint-Quentin; au sud celles de Paris et de Normandie.

En 1724, dix greniers à sel ressortissent à la direction d'Amiens; ce sont ceux de :

Abbeville.	Doullens.
Amiens.	Forest-Montiers.
Ault.	Grandvilliers.
Aumale.	Rue.
Corbie.	Saint-Valery-sur-Somme.

Le grenier d'Amiens est dit « mixte », « en ce que son chef-lieu est de vente volontaire, ainsi que toutes les paroisses de son ressort qui sont en deçà et au midi de la Somme, et que huit paroisses qui sont au-delà ou au nord de la même rivière, sont d'impôt[1] ».

Les deux greniers d'Aumale et de Grandvilliers sont purement de « vente volontaire », tandis que les sept autres sont dits « d'impôt ».

Il existe, en outre de ces dix greniers, une « cave », située dans la ville de Montreuil, où se fournissent les cinq paroisses de la haute ville, une de la basse, dix de la banlieue et onze des environs, qui se prétendent des enclaves d'Artois.

La disposition de ces ressorts est irrégulière et par suite incommode; les greniers d'Ault, d'Abbeville, de Forest-Montiers, de Rue et de Saint-Valery « sont composés de parcelles de ressorts éparses, qui se croisent et s'entrelassent réciproquement avec si peu d'ordre, qu'il arrive très fréquemment que telle paroisse qui se trouve à une lieue d'un grenier, est subordonnée à un autre dont elle est éloignée de trois ou quatre lieues et souvent plus[2] ». En outre, les chefs-lieux n'ont pas été choisis à des distances assez égales, en sorte qu'il y en a qui ne sont qu'à une lieue et demie l'un de l'autre, et d'autres entre lesquels il se trouve un intervale de dix lieues et plus[3] ».

1. *État de dénombrement*, cité p. 6.
2. Id., p. 9.
3. Id., p. 10.

Digitized by Google

L'édit du mois de mars 1725 corrige ces « incommodités » en rectifiant les ressorts des greniers de la direction d'Amiens, qu'il augmente de 55 paroisses ; 40 sont démembrées du grenier de Péronne de la direction de Saint-Quentin et attribuées 34 au nouveau ressort d'Albert, et 6 à celui de Corbie ; 15 du grenier d'Eu de la direction de Rouen sont données à celui d'Aumale [1].

Il établit onze greniers au lieu de dix :

Abbeville.	Corbie.
Albert.	Doullens.
Amiens.	Grandvilliers.
Ault.	Nampont-Saint-Martin.
Aumale.	Saint-Valery-sur-Somme.
Breteuil.	

Le grenier d'Amiens reste mixte ; ceux d'Aumale et de Corbie le deviennent. Abbeville, Ault et Doullens demeurent greniers d'impôt, à l'exception de leurs chefs-lieux ; Saint-Valery, à l'exception de Cayeux. Nampont est classé dans cette catégorie, sauf la ville de Rue qui fait exception. Le grenier d'Albert est tout entier d'impôt, même le chef-lieu. Breteuil et Grandvilliers sont de vente volontaire.

Le GRENIER D'AMIENS comprend avant 1725, en dehors de la ville, 161 localités de vente volontaire et 8 d'impôt [2] ; l'art. 4 de l'édit réduit le nombre des premières à 107, et porte celui des secondes, toutes situées au nord de la Somme, à 41 [3]. Voici le ressort du grenier en 1725 [4] :

Abancourt (Warfusée).	C.	Amiens, ville et faubourgs.	
Ailly-sur-Noye.		Andainville.	Au.
Ailly-sur-Somme.		Aubercourt.	C.
Airaines.		Aubigny.	C.
Allery.	Ab.	Aumâtre.	Au.

1. BIBL. NAT., franç., 23,925. *État de dénombrement pour 1726*, pp. XXXVIII et LX.

2. *État de 1725*, pp. 126 à 141.

3. *État de 1726*, p. LXXIII.

4. Les lettres en marge indiquent les Greniers auxquels les lieux ont été attribués en 1726. — Ab., Abbeville ; Au., Aumale ; Br., Breteuil ; C., Corbie.

Digitized by Google

Aumont.	Au.
Avelesges.	Au.
Avesnes (-Chaussoy).	Au.
Bacouel.	
Belloy-Saint-Léonard.	Au.
Berny-sur-Noye.	Br.
Berteaucourt-lès-Thennes.	C.
Bettencourt-Rivière.	
Blangy (-Tronville).	
Bonneuil (canton de Breteuil, Oise).	Br.
Le Bosquel.	Br.
Bougainville.	
Boutillerie (Amiens).	
Boves.	
Bovelles.	
Breilly.	
Bricquemesnil.	
Buyon (Plachy).	
Cachy.	C.
Cagny.	
Camon.	
Camps-en-Amiénois.	
Castel.	
Cavillon.	
La Chaussée.	
Chaussoy-Epagny.	Br.
Chaussoy (Avesnes).	Au.
Clairy (-Saulchoix.)	
Condé.	
Cottenchy.	
Courcelles-sous-Moyencourt.	
Creuse.	
Crouy.	
Démuin.	C.
Domart-sur-la-Luce.	C.
Dommartin.	
Dourier (Airaines).	
Dreuil-lès-Molliens.	
Dreuil-sur-Somme.	
Dury.	
Epagny.	Br.
Epaumesnil.	Au.
Fsserteaux.	Br.
Etouvy (Amiens).	
Estrées.	
Etréjust.	Au.
Fay (Vergies).	Au.
Fayel (Montagne), ferme.	
Ferrières.	
Flers.	Br.
Floxicourt.	
Fluy.	
Folie (Condé).	
Fossemanant.	
Fouencamps.	
Fouilloy.	C.
Fourdrinoy.	
Fransures.	Br.
Fresneville.	Au.
Fresnoy-Andainville.	Au.
Fresnoy-au-Val.	
Frettecuisse.	Au.
Le Gard (Crouy).	
Gentelles.	C.
Glisy.	

Digitized by Google

Gollencourt (Dommartin).
Grattepanche.
Le Grenier (La Chaussée), cense.
Guignemicourt.
Guyencourt.
Hailles.
Hallivillers-Lincheux. Au.
Hallivillers-sous-Warde. Br.
Hainneville (Chaussoy-Epagny). Br.
Le Hamel. C.
Le Hamelet. C.
Hangard. C.
Hangest-sur-Somme.
Hébécourt.
L'Hortoy. Br.
Hourges (Domart-sur-la--Luce). C.
Ignaucourt. C.
Jumel.
Laleu.
Lincheux. Au.
Lœuilly.
Longpré (Amiens).
Longueau.
Marcelcave. C.
Le Mesge.
Ménesvillers (Moyencourt).
Mérélessart. Ab.
Méricourt-en-Vimeu. Au.
Métigny.
Molliens-Vidame.
Montagne.
Montenoy (Saint-Aubin).
Montières (Amiens).
La Motte-en-Santerre. C.
La Motte-Brebière.
Namps-au-Mont.
Namps-au-Val.
Nampty.
Neuville-sous-Lœuilly.
La Neuville-lès-Amiens.
N.-D. de Grâce (Amiens).
Oissy.
Oresmeaux.
Le Paraclet (Cottenchy).
Petit Cagny (Saint-Fuscien).
Petit Saint-Jean (Amiens).
Picquigny.
Pissy.
Plachy.
Pont-de-Metz.
Prousel.
Quesnoy-sur-Airaines.
Quevauvillers.
Remiencourt.
Renancourt (Amiens).
Revelles.
Riencourt.
Rivière (Bettencourt).
Rivery.
Rogy. Br.
Rouvrel.
Rumaisnil.
Rumigny.
Sains.
Saint-Acheul (Amiens).
Saint-Aubin (-Montenoy).

Digitized by Google

Saint-Fuscien.		Thennes.	C.
Saint-Maulvis.	Au.	Thézy.	
Saint-Maurice (Amiens).		Tilloy-lès-Conty.	
Saint-Pierre-à-Gouy.		Tirancourt (La Chaussée).	
Saint-Sauflieu.		Vaire-sous-Corbie.	C.
Saint-Sauveur.		Vergies.	Au.
Saint-Vast.		Vers.	
Saisseval.		Villers-Bretonneux.	C.
Saleux.		Wailly.	
Salouel.		La Warde.	Br.
Saveuse.		Warfusée.	C.
Seux.		Warlus.	
Soues.		Wiry.	Ab.
Taisnil.			

En 1726, il comprend les localités suivantes[1] : 1° « Vente volontaire et exempts du sel d'impôt ».

Ailly-sur-Noye.	Buyon (Plachy).
Ailly-sur-Somme.	Cagny.
Airaines.	Camps-en-Amiénois.
Bacouel.	Castel.
Bettencourt-Rivière.	Cavillon.
Blangy (-Tronville).	Clairy(-Saulchoix).
Bougainville.	Condé.
Boutillerie (Amiens).	Cottenchy.
Bovelles.	Courcelles-sous-Moyencourt.
Boves.	Creuse.
Breilly.	Crouy.
Bricquemesnil.	Dommartin.
Bussy-lès-Poix. Gr.	Dourier (Airaines).

1. *État de dénombrement pour 1726*, franç., 23,922, pp. 127-149. On a indiqué en marge la provenance des nouvelles acquisitions du grenier. — C., grenier de Corbie ; D. Doullens ; Gr., Grandvilliers.

Digitized by Google

Dreuil-lès-Molliens.
Dreuil-sur-Somme.
Dury.
Estrées.
Etouvy (Amiens).
Ferrières.
Floxicourt.
Fluy.
Folie.
Fossemanant.
Fouencamps.
Fourdrinoy.
Fresnoy-au-Val.
Fricamps. Gr.
Le Gard (Crouy).
Glisy.
Gollencourt (Dommartin).
Grattepanche.
Guignemicourt.
Guyencourt.
Hailles.
Hangest-sur-Somme.
Hébécourt.
Jumel.
Laleu.
Lœuilly.
Longpré-lès-Amiens.
Longueau.
Le Mesge.
Métigny.
Molliens-Vidame.
Montagne-Fayel.
Montenoy (Saint-Aubin).
Montières (Amiens).
Namps-au-Mont.
Namps-au-Val.
Nampty.
La Neuville-lès-Amiens.
Neuville-sous-Lœuilly.
N.-D. de Grâce (Amiens).
Oissy.
Oresmeaux.
Le Paraclet (Cottenchy).
Petit Cagny (Saint-Fuscien).
Petit Saint-Jean (Amiens).
Picquigny.
Pissy.
Plachy.
Pont-de-Metz.
Prousel.
Quesnoy-sur-Airaines.
Quevauvillers et Ménesvillers.
Remiencourt.
Renancourt (Amiens).
Revelles.
Riencourt.
Rivière (Bettencourt).
Rouvrel.
Rumaisnil.
Rumigny.
Sains.
Saint-Acheul (Amiens).
Saint-Aubin.
Saint-Fuscien.
Saint-Maurice (Amiens).
Saint-Pierre-à-Gouy.

Digitized by Google

Saint-Sauflieu.
Saissemont.
Saisseval.
Saleux.
Salouel.
Saveuse.
Seux.
Soues et Rouvroy.
Taisnil.
Thézy.
Tilloy-lès-Conty.
Vers.
La Voirie (Amiens).
Wailly.
Warlus.

2° Paroisses imposées :

Allonville.	C.	Pierregot.	C.
Argœuves.	D.	Poulainville.	D.
Belloy-sur-Somme.	D.	Querrieu.	C.
Bertangles.	D.	Rainneville.	C.
Bettencourt-Saint-Ouen.	D.	Rivery.	
Bourdon.	D.	Rubempré.	D.
Camon.		Saint-Gratien.	C.
Cardonnette.	C.	Saint-Ouen.	D.
La Chaussée.		Saint-Sauveur.	
Coisy.	C.	Saint-Vast.	
Flesselles.	D.	Savières (Flesselles).	D.
Flixecourt.	D.	Septenville (Rubempré).	D.
Havernas.	D.	Talmas.	D.
Hérissart.	D.	Tirancourt (La Chaussée).	
Mirvaux.	D.	Toutencourt.	D.
Molliens-au-Bois.	C.	Vaux-en-Amiénois.	C.
Montonvillers.	D.	Vignacourt.	D.
La Motte-Brebière.		Villers-Bocage.	D.
Naours.	D.	Wargnies.	D.
Olincourt (Flesselles).	D.		

DIRECTION DES AIDES comprenant la Généralité [1].

1. Hue de Dompierre, receveur des Aides extraordinaires d'Artois et de Picardie, en 1446 (*Inventaire des Archives municipales d'Ameens*, II, 99).

Digitized by Google

DIRECTION DES TRAITES ET DROITS Y JOINTS, l'une des 21 directions du *Département* de Paris.

DIRECTION DES DOMAINES DE LA COURONNE, AMORTISSEMENTS ET FRANCS FIEFS [1].

DIRECTION POUR LE CONTRÔLE DES ACTES, INSINUATIONS ET LE 100e DENIER.

BUREAU DES TAILLES, divisé par Elections.

BUREAU OU MAGASIN GÉNÉRAL DES TABACS, qui fournit cinq *Entrepôts :*

Grandivilliers.
Montdidier.
Péronne.
Roye.
Saint-Quentin [2].

BUREAU DES POSTES.

LE BUREAU DES FINANCES qui était d'abord ambulant, fut rendu sédentaire, le 30 juin 1578 [3]. Il n'y eut d'abord qu'un trésorier qui se qualifiait commissaire général des vivres et de l'avitaillement des provinces de Picardie, Champagne, Lorraine et Barrois.

MAÎTRISE PARTICULIÈRE DES EAUX ET FORÊTS.

Henri III, par ordonnance donnée à Poitiers le 28 septembre 1577, établit à Amiens une MONNAIE, qui fut supprimée en 1758 [4].

Le GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE PICARDIE apparaît au commencement du XIIIe s. Il est primitivement fort étendu ; sous François Ier il perd le Valois,

1. En 1560 le domaine royal dans le bailliage d'Amiens est partagé en deux parties, sans doute par le cours de la Somme. Charles de Raincheval fait la recette du côté de France, et Nicolas aux Cousteaulx du côté d'Artois (ARCH. DE LA SOMME, B, 1, f° 47 v° ; — autre mention au f° 15 v°). — Jehan Le Fèvre, sgr de Caumartin, conseiller du Roi, receveur des finances en la province de Picardie, en 1565 (Id., G. 396 [1]).

2. *L'Almanach de Picardie pour 1758* met Lihons au lieu de Saint-Quentin.

3. DAIRE, *Hist. d'Amieus,* I, 147 ; — Olyvier le Fèvre, conseiller du Roy, trésorier de France et général de ses finances en la province de Picardye », 1571. (ARCH. DE LA SOMME, C, 1698, fos 33 v° et 58 v°) ; — « Les président, trésoriers généraulx de France en la province de Picardye, Boullenois, Arthois et Pays reconquis », 1582. (*Ibidem,* C1699, , fos 11 et 36 v°).

4. *Inventaire des Arch. d'Amiens,* I, 143.

Digitized by Google

la Thiérache, le Laonnois en 1624, le Beauvoisis, unis à l'Ile-de-France [1]; sous Louis XIII, le Boulonnais est constitué en Gouvernement particulier; en 1668, Gravelines, Landrecies, le Quesnoy, donnés à la Picardie en 1659, sont rattachés à la Flandre; l'Artois, joint à la même époque, forme un gouvernement à part en 1765.

A la fin du siècle dernier la Picardie, qui mesure 45 lieues de l'E. à l'O. et 15 du N. au S., est divisée en 7 régions :

L'Amiénois.
Le Ponthieu.
Le Vimeu.
Le Santerre.
Le Vermandois.
La Thiérache.
Le Pays Reconquis.

Cette dernière forme une enclave au nord du Boulonnais.

Le Gouvernement général de Picardie compte 20 villes comprenant 27 places fortes sous les ordres de *Gouverneurs particuliers :*

Dans l'Amiénois	Amiens et Corbie.	
	Doullens.	
Dans le Ponthieu	Abbeville.	
	Le Crotoy.	
	Montreuil.	
	Pont-Remy.	
	Rue.	
Dans le Vimeu	Saint-Valery.	
Dans le Santerre	Montdidier	constitués en gouvernement particulier par lettres patentes de Charles IX du 4 février 1561 [2].
	Péronne	
	Roye	

1. Bien avant cette époque, le gouvernement de Picardie paraît avoir été réduit. En effet, en 1584 « le seigneur de Crévecueur et de Bonnivet....., son lieutenant général et vice-amiral en ses party, mer et pays et gouvernement de Pycardye », ne s'adresse qu'

« aux Baillys d'Amyens et de Vermandois,
Seneschaulx de Ponthieu et de Boullonnois,
Prevost de Peronne, Mondidier et Roye,
Président et juge général de Calais et Pays-Reconquis. »
(ARCH. DE LA SOMME, B, II, f° 34 r°).

2. BIBL. DE ROYE, Ms 45, n° 2.

Digitized by Google

Dans le Vermandois	Ham.
	Saint-Quentin.
Dans la Thiérache	La Fère.
	Guise.
	Marle.
	Ribemont.
	Vervins.
Dans le Pays Reconquis	Ardres.
	Calais.

Avant 1765, le Gouverneur général avait sous lui trois *Lieutenants généraux :* un pour la Haute Picardie, un pour la Basse, et le troisième pour l'Artois.

On entend par Haute Picardie :

L'Amiénois.	Le Vermandois.
Le Santerre.	La Thiérache.

Par Basse Picardie :

Le Pays Reconquis.	Le Ponthieu.
Le Boulonnais.	Le Vimeu.

Au Gouvernement particulier d'Amiens, Louis XIV réunit celui de Corbie par ordonnance signée à Saint-Germain-en-Laye, le 17 janvier 1675 [1]. Le pouvoir du gouverneur ne s'étendait pas seulement à la ville ; il tenait encore sous sa juridiction un certain nombre des paroisses environnantes, dont nous n'avons pas retrouvé la liste. Nous savons seulement qu'il y eut échange, le 4 août 1648, avec le gouvernement de Corbie. Amiens céde Berny, Boves, Cottenchy, Gollencourt, Grattepanche, Jumel, Oresmeaux, Remiencourt, Rumigny et Saint-Sauflieu contre Allonville, Bussy-lès-Daours, Camon, Daours, Longueau, la Motte-Brebière, Querrieu, Rivery et Vecquemont qui de tout temps avaient appartenu au ressort de Corbie comme dépendant de la prévôté royale de Fouilloy [2].

1. D. Grenier, t. CXII *bis*, f° 29 v°, et Arch. de la Somme, B, 31, f° 159 v°.
2. Arch. de la Somme, B, 24, f° 243 v°.

Digitized by Google

Amiens est la résidence d'un PRÉVÔT DE LA MARÉCHAUSSÉE, qui a sous ses ordres trois *Lieutenants :* Amiens, Abbeville, Boulogne.

De la LIEUTENANCE D'AMIENS dépendent sept *Résidences :*

Amiens.	Péronne.
Albert.	Roye.
Breteuil.	Saint-Quentin.
Montdidier.	

Il y a à Amiens, d'après le dénombrement de 1702, deux CASERNES pour le logement des troupes.

Un ARSENAL construit, par ordre du Roi, en 1547 ; rétabli en 1636[1].

Henri IV, éleve la CITADELLE, après la reprise d'Amiens sur les Espagnols.

Amiens, chef-lieu de bailliage, appartient à deux prévôtés. Au midi de la Somme, la ville et sa banlieue ressortissent à la prév. de Beauvoisis à Amiens ; au nord la prév. de Beauquesne s'avance jusqu'au quatrième bras de la rivière. Le prévôt transféra même ses audiences à Amiens, après l'incendie du château de Beauquesne (1553-1695)[2] ; La Morlière rapporte qu'avant cette époque il venait à Amiens rendre la justice ; l'on voyait encore de son temps un siège de pierre au milieu du pont *où Dieu ne passa oncques,* dans la chaussée Saint-Leu, près de l'église Saint-Sulpice, où il tenait disait-on ses assises, et que Pagès vit disparaître[3].

ENCEINTES, PORTES[4]. — S'il y eut une muraille autour de l'Amiens gallo-romain, comme il y en eut certainnement une autour de la ville épiscopale du moyen-âge, dit M. de Calonne, deux portes y donnaient accès : au nord, la porte du Grand-Pont construite en deça du dernier bras de la Somme ; au sud, celle que l'on croit être la porte *Clippiana*. La porte du Cloître ou de l'Arquet, dans l'enceinte du moyen âge, viendra plus tard fermer la ville, à l'est, contre la cathédrale.

1. DAIRE, *Hist. d'Amiens,* I, 449.
2. DELGOVE, *Hist. de Doullens,* p. 381 ; — DUCHAUSSOY, *Hist. de Beauquesne,* p. 156.
3. *Manuscrits,* I, 469.
4. BARON DE CALONNE, *Hist. d'Amiens,* I, pp. 42, 189-198 et 272.

Digitized by Google

L'enceinte du XIIIe s., entreprise sous le règne de Philippe-Auguste, est bien délimitée. Voici, en commençant par le nord, la suite des portes ouvrant sur la campagne :

Porte Montrescu.
— Saint-Pierre.
Portelette des Arcs ou des Briques, rue du Hocquet, démolie en 1712.
Porte Saint-Michel, à l'est de la place de ce nom, et barrant la rue du Soleil.
— Saint-Denis, à l'extrémité sud de la rue Victor-Hugo.
— Longue Maisière, place Gambetta à l'entrée de la rue Sergents.
— Saint-Firmin-au-Val, place Saint-Firmin.
— de Gayant, donnant sortie sur Saint-Maurice.

Au lendemain du désastre de Crécy, on décida d'envelopper dans une nouvelle enceinte, qui ne fut terminée que sous Louis XI, les faubourgs très peuplés qui s'étaient formés au delà de l'enceinte du XIIIe s., dès lors il y eut sept portes; six subsistèrent jusqu'au démantèlement de la place au début du XIXe s.

La porte Montrescu, supprimée lors de la construction de la citadelle.
— Saint-Pierre.
Portelette de la Barrette, à l'usage des habitants de la Voirie.
Porte de Noyon.
— de Paris.
— de la Hotoie.
— de Gayant.

La porte des Rabuissons, ouverte en 1347, a été fermée vers le milieu du XVe s. pour ne pas multiplier les issues dans la courtine sud.

CHARTE DE COMMUNE concédée par le roi Louis VII en 1117.

BANLIEUE. — Il serait trop long de décrire ici ses bornes, telles que nous les donnent les procès-verbaux de visites faites aux XVe et XVIe s. [1], d'autant

1. 23 et 24 mai 1422 : PAGÈS, *Manuscrits*, III, 71-74 ; — 22 septembre 1461 : ARCH. NAT., K, 1213, n° 9 ; — XVe s. : AUG. THIERRY, *Recueil des Monuments inédits*, II, 160 ; — 9-18 septembre 1561 ; PAGÈS, III, 47-71 ; — DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 450.

Digitized by Google

mieux que sur un grand nombre de points elles sont purement conventionnelles. Au nord, les territoires de Longpré et de Saint-Maurice lui servent de limite ; un instant elle court le long de la chaussée romaine d'Amiens à Boulogne qui la sépare d'Argœuves et de Vaux, puis va passer à la Croix d'Estampliers, au Mont-Joie, sur le chemin de Naours, à la Motte-Roinel, au Val à Conin, au camp des Prestres ; longtemps elle suit le chemin de la mer, qui va de Domart à Daours, celui de l'Esquelette, qui joint Allonville et Camon et fait la séparation de Camon et de Rivery, longe le territoire de la Mottelette et arrive sur la Somme à la borne de Camon, disparue depuis la construction du pont. Après avoir côtoyé le moulin de l'Agrappin élevé jadis à l'extrémité de la Voirie, la ligne remonte un petit fossé ou bras de la Somme, passe sous le pont de la Boussinière, sous celui de la Businette qui supporte la chaussée de Longueau, et gagne Cagny en longeant le marais de Longueau. Là une petite rue entre la maison seigneuriale de Boutillerie et Cagny lui livre passage pour traverser le chemin de Boutillerie à Cagny et gagner la vallée où coule le ruisseau de la Fontaine, le chemin de Cottenchy, la vieille justice de Cagny et le chemin Bovois. Cette voie court de l'est à l'ouest, de Boves, dont elle emprunte le nom, au Pont-de-Metz, et sert de limite à la banlieue ; sur son parcours, elle rencontre la chaussée d'Amiens à Lutèce ou chemin de Saint-Fuscien, à la Croix rompue, les lieux dits Mont-Joie et Mont-Saint-Denis, et le chemin de Beauvais. Au Pont-de-Metz, il faut abandonner le chemin Bovois et descendre la Selle jusqu'à son embouchure dans la Somme, laissant à droite le faubourg de la Hotoie, et à gauche celui de Hem. La limite suit un instant la Somme, et prend le fossé de séparation de Longpré et d'Argœuves. — Ces bornes enferment dans la banlieue : Longpré, la Madeleine, Saint-Maurice, le faubourg Saint-Pierre, Rivery, la Neuville, Saint-Acheul, le petit Saint-Jean ; ce n'est que par arrêt du Conseil du 2 décembre 1654 que la paroisse de Montières avec ses dépendances du faubourg de Hem, de Renancourt et d'Etouvy, est définitivement incorporée, à la demande des habitants[1].

Foires. — Par lettres patentes du 9 février 1476/7, Louis XI établit deux foires-franches de huit jours chacune, commençant le lendemain de la Saint-

1. Arch. de la Somme, G, 116 ; — Aug. Thierry, *loc. cit.* III, 90 ; — *Inventaere sommaire des Arch. de la Somme*, IV, 30.

Digitized by Google

Nicolas, 9 mai, et le lendemain de la Saint-Remi[1]. Louis XIV, par lettres patentes de mai 1681, leur accorde une durée de seize jours[2]. — Foire de la Saint-Jean qui paraît remonter au XIIIe s. Elle dura d'abord trois jours; Louis XV, par lettres-patentes de mars 1740, la porte à huit jours.

NOTAIRES. — François Ier réduit leur nombre de 60 à 24, en 1515[3]. L'édit d'avril 1664 en reconnaît à Amiens 20 pour exercer dans l'étendue du bailliage[4].

POP. :

PAROISSES	1724		1725		1726		Pagès et Daire[5]
	Feux	Habit.	Feux	Habit.	Hab.	Feux	Feux
Notre-Dame	99	205	86	262	96	268	122
Saint-Firmin-à-la-Porte	152	419	243	676	218	576	140
Saint-Firmin-en-Castillon	320	1,027	274	956	313	1,016	250
Saint-Firmin-le-Confesseur	854	1,795	923	2,532	828	2,273	800
Saint-Germain	644	1,164	717	2,074	694	1,992	550
Saint-Jacques	1,010	2,688	1,297	3,345	1,128	3,597	1,400
Saint-Leu	1,064	2,175	1,139	3,054	862	2,435	1,100
Saint-Martin	151	613	160	657	164	629	156
Saint-Michel	688	1,122	664	1,799	620	1,665	800
Saint-Remi	1,098	3,895	1,041	3,291	1,084	3,249	1,260
Saint-Sulpice	292	742	335	865	311	792	370
	6,372	15,645	6,879	19,511	6,318	18,494	6,948

1. *Inventaire des Arch. communales d'Amiens*, I, 48.
2. DAIRE, *Histoire d'Amiens*, I, p. 464.
3. D. GRENIER, t. CXII *bis*, f° 6 r°.
4. ARCH. DE LA SOMME, B, 28, f° 92.
5. PAGÈS, II, 105, et DAIRE, *Hist. d'Amiens*, II, chapitre, II, p. 199 et s.
6. Pagès estime la population de la ville et de la banlieue à 7,422 feux, qui comptés à six personnes, donnent 45,207 hab.

Digitized by Google

5,760 feux en 1709 ; 5,980 en 1760.

1790. Chef-lieu du *Département de la Somme* divisé en cinq *Districts :*

Abbeville : 17 cantons.
Amiens : 18 —
Doullens : 10 —
Montdidier : 11 cantons.
Péronne : 16 —

Les cantons du district d'Amiens sont au nombre de 18 :

Airaines.
Amiens et sa banlieue.
Bovelles.
Boves.
Contay.
Conty.
Corbie.
Flixecourt.
Hornoy.
Lignières-Châtelain.
Liomer.
Molliens-Vidame.
Oisemont.
Picquigny.
Poix.
Querrieu.
Saint-Sauflieu.
Villers-Bocage.

Etym. César, le premier, parle de la capitale des *Ambiani,* et l'appelle *Samarobriva* — pont *(briva)* sur la Somme *(Samara).* — Au IVe s., quelques villes des Gaules prennent le nom du peuple dont elles sont le chef-lieu ; Samarobriva est de ce nombre, et *Ambiani* ou plutôt l'accusatif *Ambianos* nous a laissé la forme moderne Amiens, par la chute du *b* médial[1].

III. Si l'on s'en rapporte aux règles établies, le *pagus* ou comté d'Amiens primitif eut les mêmes limites que l'archidiaconé. De bonne heure, se produisent des démembrements ; la châtellenie de Doullens est acquise par les comtes de Ponthieu, à une date inconnue, et ne rentre dans le domaine comtal qu'en 1225, en vertu du traité de Chinon ; celle de Montdidier semble dès le Xe s. avoir des comtes particuliers ; le mariage d'Adèle, sœur de Simon de Crépy, comte d'Amiens, avec Herbet IV de Vermandois (1077) l'unit au comté de Vermandois. Le surplus, dont l'acte de délimitation, passé en juin 1186 entre Philippe-Auguste et le comte de Flandre, donne les limites[2],

1. Baron de Calonne. *Hist. de la ville d'Amiens,* I, 4 et s., et 26.
2. Du Cange, *Hist. de l'État et des comtes d'Amiens,* p. 356.

Digitized by Google

forme de bonne heure deux circonscriptions : le comté de Corbie, qui nous occupera en son temps, et celui d'Amiens.

M. Bouthors[1] trace, comme il suit, la limite du comté : la rivière de Noye jusqu'à la Faloise, puis la ligne prend à l'ouest, enserrant : Hallivillers, la Warde-Mauger, Fransures, l'Hortoy, Gouy-les-Groseillers (canton de Breteuil, Oise), Bonneuil (id.), Fontaine-sous-Catheux (aujourd'hui F.-Bonneleau, canton de Crèvecœur, Oise), Viefvillers (id), Beaudeduit (canton de Grandvilliers), Choqueuse (canton de Crèvecœur), Cempuis (canton de Grandvilliers), Grandvilliers (arrondissement de Beauvais), les Zalleux (Grandivilliers), Hayon (commune de Sarcus), Pleuville (commune de Moliens, canton de Formerie, Oise), Bouvresse (même canton), Boutavent-la-Grange (id), Formerie (arrondissement de Beauvais), Blargies (canton de Formerie), Romescamps (id.), Bernapré, Saint-Clair et Hescamps, Lignières-Châtelain, Betembos, Thieulloy-l'Abbaye, Gouy-l'Hôpital, Lincheux, Camps-en-Amiénois, Warlus, la moitié d'Airaines, Condé-Folie ; au nord, la Somme sert de frontière.

Le manque de documents, la création du bailliage, peu après la conquête du comté, et la confusion qui en est résultée, rendent l'essai d'un tableau des mouvances complètement impossible.

Les comtes d'Amiens, qui apparaissent dès le xe siècle, doivent hommage et fidélité aux évêques, « à cause des terres et possessions que le roi leur avaient concédées, c'est-à-dire des *Régales*, à raison desquelles, et non de leur spirituel, les évêques doivent hommage à la couronne[2] ». Philippe-Auguste, devenu comte d'Amiens par la réunion du comté au domaine royal, ne pouvait abaisser la majesté royale jusqu'à rendre hommage à un feudataire ; il conclut donc avec Thibaut d'Heilly un accord qui sauvegarde sa dignité. Le prélat abandonne sa suzeraineté sur le comté, contre le droit de procuration ou de gîte auquel il est tenu durant les séjours de la cour à Amiens[3].

Les évêques, successeurs de Thibaut d'Heilly, n'oublièrent pas leurs anciennes prérogatives et les mentionnèrent dans les déclarations du temporel de l'évêché.

1. *Coutumes locales du baill. d'Amiens*, I, 232.
2. Du Cange, *Hist. de l'État et des comtes d'Amiens*, p. 348.
3. Baron de Calonne, *Hist. de la ville d'Amiens*, I, 180.

Digitized by Google

Voici ce que l'aveu de 1390[1] porte à ce sujet :

« Item et n'est mie à oublier que la terre et conté d'Amiens, anchois que « acquestée fust par les roys de Franche, et araité au domaine, fut et estoit « tenue en foy et en hommage noblement et en fief de l'église et évesquié « d'Amiens, et ancoires (encore) seroit, se ly roy la mettoit hors de sa main, « et seroit tenus cellui à qui il le bailleroit de entrer ent en la foy et hom- « mage de l'évesque d'Amiens, à cause de son église et évesquié, et en seroit « lors tenue en fief, comme par avant ce que acquestée fust audit domaine, et « lors en ce cas ledit évesque debveroit procuration au Roy, et aussy se le Roy « aloit en ost et mandast son arrière-ban, ledit évesque seroit tenus de y aller « ou envoyer pour lui ».

Le Domaine épiscopal est étendu, mais très disséminé. Il comprend[2].

Amiens, la sgrie du Hocquet. La déclaration de 1539 en fait la description suivante[3] : (f° 3) « Appartient aussy audict seigneur, à cause de sondict évesché la « terre et seigneurie appellée le Hocquet[4], en laquelle il a toutte justice et sei- « gneurie soubs le ressort et souveraineté que dessus, et est pur voisin en ce « regard aux Maire, prévost et eschevins de ladicte ville d'Amyens. — Laquelle « terre et seigneurie du Hocquet se consiste et estend en plusieurs rues dont « l'une se nomme la rue de Metz[5], et se commence à la maison de Simon « Acousteaux inclusivement jusques au pont l'Evesque[6], à laquelle rue sont et

1. Arch. de la Somme, G, 448, f° 10 v° ; — *Inventaire sommaire des Archives de la Somme*, V, 177.

2. Garnier, *Dénombrement du temporel de l'évêché d'Amiens, en 1301*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XVII, pp. 107-311 ; — Arch. de la Somme, G, 448, et Arch. nat., P, 137, n° 1. (Aveu de 1390. Le second ne contient qu'un extrait des mouvances) ; — Arch. de la Somme, G, 450, (aveu de 1539) ; — *Inventaire des titres de l'évêché* ; — Darsy, *Benef. de l'égl. d'Amiens*, I, pp. 1 et 7.

3. M. Garnier n'a publié, dans les notes jointes à son mémoire, que deux fragments du passage que nous transcrivons ; on les trouvera aux pages 198 et 201. — M. G. Pinsard a bien voulu nous donner sur la topographie amiénoise d'utiles éclaircissements ; nous lui en adressons ici tous nos remerciments.

4. Le nom est resté à la rue du Hocquet.

5. Rue dc Metz-l'Évêque.

6. Sans doute le pont au bas de la rue de Metz-l'Évêque.

Digitized by Google

« respondent trois rues, l'une appellée du Puis [1], l'autre la rue de la « Croche, et la trois^me^ la rue de Rubempré [2]. — Et outre le pont, y a « autre grande rue qui se nomme rue du Hocquet du long de lad. « rivière, et commence au long du moulin bannal (de l'évêché) [3], du legs « et costé de lad. ville d'Amyens, en allant directement jusques au pont « des Augustins [4], et au delà dud. pont y a autres rues estans tant d'un « costé que d'autre de lad. rivière appellée communément la rue de la Haye [5], « et tire jusques à la tour que (v°) l'on dict la grosse tour de la Haye [6], soubz « laquelle y a une arche et ouverture par laquelle lad. rivière flue jusques « audict moulin bannal, et se rend en lad. rivière de Somme [7]. — Et encores à « lad. rivière de Hocquet respond autre rue nommée la rue des Bournes [8], « tirant sur lad. rivière de Somme en laquelle est la tuerie et escorcherie des « bouchers dud. temporel, jusques environ le pont du Cange. — A l'endroict de « laquelle rivière de Somme y a autre rue tirant vers ledict four bannal (de « l'évêché), au milieu de laquelle y a aussy autre petitte rue nommée la rue au « Sacq [9]. — Et depuis ledict pont des Augustins, à commencer depuis le lieu « que l'on dict le pont aux Arcqz [10], et de la maison présentement appartenant « à Jean Laloier y a aussy rue menant jusques aud. pont du Change, et dud. « pont l'on entre en autre rue nommée la Queue de Vache jusques à un cours

1. Autrefois rue du Puits-Vert ; la rue Dupuis depuis quelques années.

2. Les rues de la Crosse et de Rubempré étaient des impasses débouchant rue de Metz, entre la rue Dupuis et la rivière.

3. Il était situé à l'angle des rues du Hocquet et des Gantiers.

4. C'est le pont existant encore aujourd'hui au bas de la rue des Augustins ; on l'appelait également pont d'Amour.

5. Ou de la Haye-Martin-le-Vieil, peut-être la rue de la Barrette.

6. Elle faisait partie de l'enceinte du xve s.

7. Le texte est inexact ; la tour ne se trouvait pas sur la rivière, mais sur la rive sud ; l'eau passait sous des constructions en dépendant.

8. Rue des Bondes.

9. Son emplacement est inconnu ; il existait à Amiens plusieurs rues de ce nom, ou plutôt plusieurs impasses ; c'est ce que nous appelons un cul-de-sac.

10. Le pont des Arcs ou des Briques, reste d'une enceinte fortifiée antérieure à celle commencée sous Philippe-Auguste ; situé rue du Hocquet.

Digitized by Google

« d'eau [1] menant au jardin des Archers du petit jardin, à l'endroict duquel « jardin estant de la tenue dud. temporel y a grand bourne de grez assis au « delà du pont nommé Barraban sur les rempars et forteresses de lad. ville; « lequel bourne faict, en ce regard et endroict, la séparation du temporel dud. « évesché allencontre de la terre desd. Maire, prévost et eschevins de lad. ville « d'Amiens, et en signe de ce sont aud. bourne les armoiries dud. évesché d'un « costé, et les armoiries de lad. ville d'autre. — Se estend encores led. temporel « en une belle et grand rue nommée la rue de Noyon, laquelle se commence « à un autre bourne assis au milieu de lad. rue assez près et à l'endroict du « coing du grand chimentière St-Denis de cette ville, menant jusques à lad. « porte de Noyon inclusivement, à l'endroict duquel bourne y a une rue « nommée la rue de Riquebourg [2] allant jusques au pont d'Amour [3] sur lad. « rivière du Hocquet, et en icelle rue de Ricquebourg (f° 4) y a des autres rues, « l'une appellée la rue de la Gloriette [4], l'autre la rue des Lhommeletz [5]. — Depuis « l'issue de laquelle porte de Noyon estant en la juridiction temporelle dud. « évesché jusques à la fosse Ferneuse [6] et outre tant que les terres tenues dud. « évesché tenant au chemin se comportent, la chaussée [7] et chemin sont et « demeurent communs et en justice commune ausd. seigneur Évesque et Maire « et Eschevins de lad. ville... — En ce qu'il touche la cauchée St-Archœuil [8] « en allant depuis le riot de Ricquebourg [9] et l'areste du mur du chimentière « St-Denis au lez de lad. porte de Noyon, selon que les bournes y mises et « assizes le démonstrent et tant que la porte et pont se comptent, la justice et

1. Ce cours d'eau est devenu la rue de la Dodane ; il se nommait la Commune, de sa situation limitrophe des juridictions épiscopale et communale.

2. Très probablement la rue Lamartine ; le nom paraît aussi s'appliquer au quartier compris entre la rue Neuve et la rue Lamartine.

3. Ou des Augustins.

4. Rue Gloriette.

5. Rue des Écoles chrétiennes.

6. Lieu dit, rue Jules Barni.

7. La chaussée de Noyon.

8. Saint-Acheul.

9. Etait-ce le fossé des anciennes fortifications ?

Digitized by Google

« seigneurie en appartiendra aud. seigneur évesque, au moyen que entre les « mettes tous les lieux et tenemens y estans sont tenus dud. évesché. » — Ces limites ont été établies par un concordat avec l'échevinage le 16 juillet 1406. — « Se consiste aussy le temporel dud. évesché en une autre rue que l'on dict de « la porte de Paris, laquelle se commance depuis (v°) le chimentière dudict « St-Denis jusques au dedans de lad. porte de Paris, et sont les maisons tenans « et joignans lad. porte de Paris, ensemble un pourprins appartenant à (en blanc) « tenu dud. temporel, estant du lez et costé des Jacobins de lad. ville [1]. — Auprès « duquel chimentière y a le prioré de St-Denis sur lequel icellui évesque a « droict de prendre par chacun an pour droict de procuration au jour de St-Jean- « Baptiste, la somme de cent sols. — Au derrière duquel temporel y a un grand « camp de terre [2], auquel icellui seigneur a toutte justice et seigneurie », en vertu d'un jugement de la cour rendu contre l'échevinage en 1284. — « S'estend « et consiste encore led. temporel au dedans de lad. ville en un fief nommé le « clos de Conty scéant en la rue et près de la porte de Beauvais [3] en lad. ville « d'Amyens, auquel fief sont et appendent plusieurs maisons, manoirs et terres « labourables possédées par plusieurs particuliers qui en payent cens et rede- « vances aud. seigneur évesque..... — (F° 5). Et au dehors de lad. ville et « banlieue d'icelle se consiste encore ledict temporel en plusieurs maisons, « jardins, prez et voiries à commancer depuis ladicte grosse tour et arche [4] « par laquelle fleue ladicte rivière du Hocquet aud. moulin bannal, du long, « tant de lad. rivière de Somme que du Hocquet jusques à la bourne « que l'on dict la bourne de Camons [5]. Et au delà de lad. rivière de « Somme y a aussy plusieurs maisons, jardins, aires, prez et pourprins tenus

1. Sur le côté ouest de la rue Porte-Paris adossées au couvent des Jacobins, se trouvaient un certain nombre de maisons que les religieux acquirent dans la suite.

2. Le domaine épiscopal s'étendait en dehors de la porte de Paris, dans le quartier Saint-Fuscien actuel.

3. Le fief de Conty commençait à la rue des Lirots et se continuait dans le faubourg de Beauvais, vers le sud. Les fortifications au XVe s. le traversèrent, et une partie seulement fut comprise dans la nouvelle enceinte.

4. La tour de la Haye.

5. Cette borne existe encore et se voit à l'entrée du pré Porus.

Digitized by Google

« et mouvans dud. temporel à commancer depuis le pont au Change[1] jusques « au bout du pré[2] respondant sur lad. rivière de Somme appartenant à « M. Anthoine Lequieu, a présent bailly dud. temporel[3]. — Et depuis la porte « de Noyon y a une grand rue estant dudict temporel, menant jusques au lieu « que l'on dict la fosse Ferneuse, à l'endroict de laquelle rue du lez de la « rivière du Hocquet, y a plusieurs maisons, jardins, prez, terres et vignes « tenues du temporel dudict évesché, et pareillement de l'autre costé d'icelle « rue du lez et costé de la porte de Paris, y a aussy autres maisons, jardins, « préz, terres et vignes tenues dnd. temporel. — Au-dessus de laquelle fosse « Ferneuse, estant en juridiction commune avec lesd. Maire et Eschevins y a « plusieurs terres et vignes en censives dud. évesché, et si y est figée et assise « la justice particulière à trois pilliers dudict temporel dudict évesché. — La « juridiction duquel temporel a esté limitée et séparée allencontre de celle desd. « Maire et Eschevins par appoinctement faict entr'eux le VIIe jour de janvier « l'an 1461 ». — (F° 5 v°). Il y a encore hors de la ville 260 journaux de terres labourables[4] et 5 journaux de prés en domaine, que les prédécesseurs de l'évêque ont baillé à cens.

Bouvresse (canton de Grandvilliers, Oise), sgrie acquise de l'abbaye de Charost, avant 1302 (manoir, 35 acres de terre, 13 journaux de bois, four, 1390[5]).

Frettemeule, sgrie sur un manoir, 1390.

Hem (Amiens), sgrie, acquise par l'évêque Thibault, de Robert de Riencourt et de Hugues de Saisseval, en 1193, de l'assentiment du châtelain de Picquigny.

Halloy-lès-Pernois, sgrie acquise par Guillaume de Mâcon, de Gilles, sire de Canaples, chevalier, en 1301 ; elle relève de Domart.

Houppy-en-Ternois (vers Ligny-sur-Canche), les 3/4 de la sgrie (18 journaux de bois, 7 de terre, four), acquise en 1304[6].

1. Cette forme rappelle trop l'origine parisienne de la copie de notre document.

2. Le Praillon.

3. Le fief de Hardiville.

4. 258 journaux selon l'aveu de 1301. Le clos de la Vigne l'Évêque contenait à cette même époque 11 journaux 1/2 et 14 verges.

5. ARCH. DE LA SOMME, G, 448, f° 17.

6. Id., G, 448, f° 18 v°, et G. 450.

Digitized by Google

Mirvaux, la moitié de la sgrie, acquise par l'évêque Geoffroi, de Renauld d'Amiens, sgr de Vignacourt, en avril 1224.

Montières (Amiens), sgrie achetée avec celle de Hem.

Pernois, sgrie échangée en 1282, contre Pissy, avec l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais.

Pierregot, sgrie acquise moyennant 1300 l., en 1280, de Dreux de Buiercourt, chev.

Rouvroy-en-Santerre, sgrie possédée dès le XIIIe s.

MOUVANCES :

Amiens, fief noble de Conty (Guillaume de Conty, citoyen d'Amiens, 1390), vers la porte de Beauvais.

fief d'Aguigny, d'Aguegny ou d'Aguisy, paroisse Saint-Sulpice.

fief de Baillon (manoir et 4 journaux de prés, 1301).

fief de Beauregard, au faubourg de Saint-Fuscien.

fief de Canteraine, vendu en mai 1228 à la commune par Hugues de Saint-Taurin.

fief abrégé d'Hardiville, au faubourg de Noyon.

fief du petit Prélion.

plusieurs autres fiefs.

Beaugency (Loiret), sgrie. Raoul, sire de B., donna aveu en juin 1281 [1].

Biencourt-en-Vimeu, fief abrégé, 1390-1539.

Boves, châtell. en partie (« à cause des bos et terres à camps et garennes » de la châtell, 1390).

Bussu, fief noble du patronat et des dîmes (moitié des menues dîmes de B., Yaucourt, Famechon, à l'encontre du curé), 1630-1772 [2].

Courcelles-lès-Quesnoy-sous-Airaines, 2 fiefs, 1390; 2 fiefs abrégés, 1539. Plus tard, il n'y a plus qu'un fief au Quesnoy; Courcelles a disparu.

Doudelainville, fief de 2 journaux [3].

Dourrier-lès-Airaines, sgrie; — fief d'une rente inféodée (16 l. 13 s. 4. d.), 1539.

1. ARCH. DE LA SOMME, G, 407.

2. Id., G, 161.

3. Ibidem, *Inventaire des titres de l'évêché*, f° 35.

Digitized by Google

Fresne (-Tilloloy), sgrie.

Frettemeule, fief.

Glisy, fief noble.

fief de Beaupuits acquis en février 1310, par l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux[1].

Gentelles, fief noble, 1539.

Grivillers, 2 fiefs en 1301 ; — fief et sgrie de Beauregard et fief du Tonlieu, dit des Pots (1539-1689) ou de la Poterie (1693).

Hailles, fief, 1301-1647.

Hem (faubourg d'Amiens), fief de la Mairie et 3 autres, en 1301; 4 en 1390; fief de la Mairie et 2 fiefs nobles en 1539 ; fief de la Panneterie[2] ; fief des marais de la Couarde, 1390.

Hangest-sur-Somme, sgrie, en 1390 (?) ; — sgrie et fief noble d'une rente que l'on dit remboursée, en 1539. En 1771, on trouve la châtell. tenue en un fief noble[3].

Houppy (vers Ligny-sur-Canche), sgrie et fiefs, 1301 ; 2 fiefs, 1390.

Ligny-sur-Canche (canton d'Auxy, Pas-de-Calais), châtell. et fief en rente, 1390; — châtel., fief Lamasy et un autre, 1539. L'hommage de L., Bouberch, Houppy et Rollepot fut cédé à l'évêque le jeudi après la St Michel 1080, par Dreux d'Amiens, sgr de Vignacourt[4].

Mailly-Raineval, fief des dîmes de Raineval.

Montières (Amiens), fief.

Neuville-lès-Saint-Riquier (Oneux), fief en grain, dîme et patronage de l'église, 1301-1609.

Omermont ou Millencourt vers Airaines (Airaines), fief du quart du moulin, 1301 ; — plusieurs fiefs ; fief à O., Airaines et Petit-Conseil, 1390 ; — 2 fiefs nobles dits fiefs du Petit-Conseil, 1539-1647.

Oissy, fief noble d'Oissy ou de la Motte, 1539-1689[5].

1. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 6, note.
2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire de l'évêché*, f° 25 v°.
3. Id., G, 151.
4. J. GARNIER, *op. cit.*, p. 174, note.
5. ARCH. DE LA SOMME, G, 173[2].

Digitized by Google

Pernois, fief, 1390.
Picquigny, châtell., pairie et baronnie en partie ; vidamé.
Poix, châtell. et principauté en partie.
Poulainville, sgrie. Le sgr est maréchal de l'évêque.
Quesnoy-sous-Airaines, fief abrégé, 1575-1663. C'est certainement l'un de ceux signalés plus haut à Courcelles-lès-Quesnoy, en 1539.
Rebreuves-sur-Canche (canton d'Avesne-le-Comte, Pas-de-Calais), fief noble, 1301-1539.
Rollepot (canton de Frévent, Pas-de-Calais), fief noble, 1539.
Rouvroy-en-Santerre, 17 fiefs en 1301; 16 en 1390.
Rumigny, fief noble, 1301-1539.
fief l'Évêque, 1406-1696.
— du Percoy, abrégé, 1589-1695.
Saint-Hilaire (Lanches), fief de
Saint-Ouen, sgrie en partie, à cause de 400 l. que Jean de Picquigny, sire du lieu, reçut de l'évêque Simon, le 5 novembre 1322[1].
Vignacourt, châtell. en partie.

Un acte capitulaire du 23 novembre 1689[2] donne sur les obligations de certains vassaux des détails intéressants : « Suivant l'usage de tout temps observé chaque année, le 25 septembre, fête de St Firmin-Martyr », à l'offertoire de la grand'messe, se fait l'appel des seigneurs qui doivent les cierges à cause de leurs terres et seigneuries : « le roy nostre sire, deux cierges, l'un à cause de la ville et comté d'Amiens, réunis à la couronne, et l'autre à cause de la prévosté royalle de ladite ville. Le seigneur de Beaugenci, à cause de sadite terre, doit un cierge du poids de cent livres ; le seigneur vidame d'Amiens, à cause du vidamé ; le seigneur châtelain de Boves, à cause dudit Boves ; le seigneur de Raineval, à cause du marquisat dudit Raineval ; le seigneur de Vignacourt, à cause de la châtellenie dud. Vignacourt[3] ». Seul le seigneur de Beaugenci a cessé de se présenter depuis plusieurs années « faute par l'évêque

1. Arch. de la Somme, G, 148.
2. Darsy, *Quelques documents sur Amiens.* — *Picardie*, 2e série, t. VII, p. 404.
3. C'est le sgr de Poix qui est marqué dans l'aveu de 1390 (G, 448, fo 9).

Digitized by Google

d'avoir fait opposition au décret de la saisie réelle de la terre de Beaugenci, et dont l'adjudication fut ignorée ».

Fiefs tenus du Roi :

fief de Becquerel (maison, jardin, colombier près la porte de Grand Pont, rentes, venteilles, eaux, pêche, droit sur le sel qui monte et descend par la Somme du côté de Corbie, hors d'Amiens, justice et sgrie (XVIe s.)[1].

fief noble Caruette (200 l. réduites à 66 écus 2/3, à prendre sur la ville et communauté d'Amiens), 1536-1602[2].

fief de Glatigny (9 l. p. de rente sur la ville), dont le chef-lieu est à l'extrémité nord de la chaussée Saint-Leu ; en 1415, le corps de ville paya 9 l. p. de cens le droit et haute justice de castel que Jean de Sorcy et Jeanne de Croy avaient sur le fief et sur 2 maisons près la porte de Grand Pont[3]. — Est-ce la terre de Glatigny qu'Étienne, prêtre, avait donnée à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux en 1159[4].

fief de Duriame ou de Maucreux, par. Saint-Sulpice (emplacement du Jardin des Plantes), manoir et 30 journaux 30 verges, 1558[5]-1582[6].

fiefs consistant en rentes de 400 et 112 l. sur la prévôté d'Amiens ; de 200 l. 10 s., de 140 l., 93 l., 50 l. sur le domaine[7].

fief de 2 muids de blé, mesure de Corbie, à prendre sur l'Hôtel-Dieu d'Amiens, et champart sur des terres au faubourg de la porte de Paris[8].

Fiefs tenus de la baronnie de Picquigny :

fief aux Souliers (1424-54), sur la prévôté de la ville d'Amiens et les étalages des souliers[9].

1. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au Baron de Calonne ;* — DAIRE, *Hist. d'Amiens,* I, 452.
2. ARCH. DE LA SOMME, B, 15, f° 134 v°.
3. DAIRE, *Hist. d'Amiens,* I, 460.
4. AUG. THIERRY, *Recueil de Monuments inédits,* I, 65.
5. ARCH. DE LA SOMME, B, 69, f° 198 v° ; — DAIRE, I, 487.
6. F. POUY, *Longpré-lès-Amiens et les du Gard,* p. 62.
7. DOMAINE D'AMIENS, Ms cité.
8. Idem.
9. ARCH. DE LA SOMME, *Répertoire des titres de Picquigny.*

Digitized by Google

fief du pesage des laines.
fief sur le poids de la halle d'Amiens, 1402[1].
hôtel des Marconnelles, au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue des Lirots, chef-lieu du fief, situé au faubourg de Beauvais. Les religieux de Saint-Jean l'acquièrent, le 26 aout 1599, et y transfèrent l'abbaye en 1600.

Autres fiefs :
fief de Bucquoy, 1607.
— d'Heilly, 1336[2].

BANLIEUE

L'AGRAPPIN. — Moulin à eau donné à l'abb. de Saint-Acheul en 1111 ou 1154 par Arnoul de Mez et Galeran, son fils, puis cense en 1534 et enfin maison de campagne. C'est une île de la Somme, vers la Neuville[3].

BEAUMONT, maison au faubourg de Saint-Fuscien[4].

BEAUREGARD, maison, grange, étable de 5 journaux, au faubourg de Saint-Fuscien entre la chaussée de Paris (rue Saint-Fuscien) et le petit chemin de Saint-Fuscien (rue Vulfran-Warmé), 1701. Le fief relève de l'évêché[5].

BEAUREPAIRE, maison « qui estoit la dernière dans le faubourg de Noyon, d'Amiens et du côté du midi », appartenant au chapitre de la cathédrale par donation du doyen de Hénencourt. Elle était détruite au commencement du XVIIIe s.[6]

BEAUVAIS, faubourg de.

I. Par. de Saint-Remi. — Chapelle de Saint-Honoré, bâtie en 1662, pour servir de secours. — Pr. le chapitre de la cathédrale.

1. ARCH. DE LA SOMME : *Répertoire des Titres de Picquigny ;* — DE BEAUVILLÉ, *Documents inédits,* III, 264.
2. *Inventaire des Archives communales d'Amiens,* I, 21.
3. J. ROUX, *Hist. de l'abbaye de Saint-Acheul,* p. 269 et s.
4. DAIRE, *Hist. d'Amiens,* I, 464.
5. Communication de M. G. Boudon ; — Le P. DAIRE, *Hist. d'Amiens,* I, 464.
6. PAGÈS, V, 419 ; — DAIRE, I, 452.

Digitized by Google

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 269 feux et 707 hab. en 1724; 293 feux et 937 hab. en 1725; 294 feux et 945 hab. en 1726; 320 feux et 840 comm. en 1757.

III. Fief de Graval, tenu du Roi (justice et censives) 1662[1].

Fief du Mont-Saint-Denis (166 journaux de terres), au prieuré de Saint-Denis, puis aux Jésuites du Collège.

Fief des Marconnelles (1273-1694), tenu de la baronnie de Picquigny.

Fief de Beauregard, au collège d'Amiens, à cause du prieuré de Saint-Denis (1769)[2].

BERTRICOURT, ham., vers Longpré-lès-Amiens.

Chapelle de Saint-Étienne dans la ferme.

L'abbé de Saint-Jean d'Amiens, Foulques de Montdidier, transfère, en 1148, une partie de la communauté de filles établie à côté du monastère. Ce couvent fut supprimé au XIIIe s.[3].

Sgrie à l'abbaye de Saint-Jean. Maison et 100 journaux en 1384; cense, 140 journaux de terres et 44 de prés, en 1521[4].

BOUTILLERIE, ham.

I. Ham de la par. de Cagny, doy. de Moreuil, *aliàs* par. de Saint-Acheul.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 33 feux et 102 hab. en 1724; 35 feux et 100 hab. en 1725; 33 feux et 107 hab. en 1726; 30 feux avec Saint-Acheul selon Pagès[5]; 36 feux et 112 hab. en 1772.

Étym. *Buticularia*, 1238.

1. DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 466; — ARCH. DE LA SOMME, B, 28 f° 271 v°; — Le Ms du *Baron de Calonne*, DOMAINE D'AMIENS, le place au faubourg de la Hotoie.

2. ARCH. DE LA SOMME, B. 45, f° 106 v°.

3. D. GRENIER, t. CCIX, f° 238; — DARSY, *loc. cit.*, II, 316.

4. ARCH. DE LA SOMME, *Cartulaire de Saint-Jean*, pp. 581 et 585.

5. *Manuscrits*, II, 105.

Digitized by Google

III. La sgrie relève de la châtell. de Vignacourt, 1785 [1].

MOUVANCE :

Boutillerie, fief noble de la Cave (maison et enclos de 7 journaux, terres labourables, etc., 1727) [2], vendu aux Jésuites du Collège, le 17 mai 1619 [3].

Le Grand Camp (50 journaux de terre), donné à l'abbaye de Saint-Acheul, en 1154.

LE CARDONNOY, maison à la Voirie, près du Prélion et de la tour de Guyenne.

ESPAGNI, manoir à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, au faubourg de Noyon, 1435 [4].

ÉTOUVY, ham.

I. Par. de Montières, doy. de Conty. — Chapelle de Saint-Servais. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 7 feux selon Pagès [5]; 8 feux et 25 hab. en 1724; 9 feux et 28 hab. en 1725; 9 feux et 22 hab. en 1726; 11 feux et 35 hab. en 1772.

III. La sgrie relève en pairie de la châtell. de Picquigny, tenue du vidamé [6]; d'après un document publié par M. de Beauvillé [7], ce ne serait qu'un fief, et la sgrie serait tenue de celle d'Avesne-en-Vimeu (1468).

Fiefs tenus de Picquigny [8] :

deux fiefs d'Ipres (Antoine d'I., 1501), 1501-1686.

fief noble d'Étouvy, 1687-1724 [9].

— abrégé de la Mairie d'E., 1724 [10].

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 175, f° 38.

2. Id., D, 99 [2].

3. Id., D, 99.

4. J. ROUX, *Hist. de l'abb. de Saint-Acheul*, p. 289.

5. II, 105.

6. COCHERIS, *Catalogue des Manuscrits*, au mot Étouvy ; — ARCH. DE LA SOMME, E, 144, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 232.

7. *Documents inédits*, III, 342, 343 — et *Répertoire cité*, f° 184.

8. *Répertoire des Titres de Picquigny*, f°s 233, 234.

9. 10. ARCH. DE LA SOMME, B, 101, f° 34 v°.

Digitized by Google

fief du Quint, 1677.
— noble de 18 journaux de bois, 1688.
deux autres fiefs, 1456-1687, 1584.

LA FOLIE, ferme au faubourg de Noyon [1].

HEM, faubourg de.

I. Par. de Montières, doy. de Conty. — Chapelle de Saint-Nicaise, autrement dite l'Hôpital de Hem [2]. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. avec le faubourg de la Hotoie : 120 feux et 377 hab. en 1724; 138 feux et 453 hab. en 1725; 140 feux et 460 hab. en 1726.

III. La sgrie appartient à l'évêque, depuis l'acquisition qu'en fit Thibault en 1193 de Robert de Riencourt et Hugues de Saisseval. Cet acte fut confirmé par Enguerran de Picquigny [3]. Tout Hem et Montières sont de la sgrie de l'évêque, à l'exception de 2 manoirs près du cimetière de Montières, et de 3 maisons à Hem, près l'hôpital, — 1390 — A cette date, le domaine comprend 220 journaux de terre, 290 de bois « hors de régale », 28 de prés, moulins à drap et à blé à Hem, four bannier, moulin à guède [4]. — En 1539, maison et cense, 182 journaux 28 v. de terre, 26 de prés, 86 de bois [5].

MOUVANCES :

fief de la Mairie (manoir et terres), et 3 autres en 1301; 4 fiefs en 1390; fief de la Mairie et 2 fiefs nobles en 1539 [6].
— de la Panneterie [7].
— des Marais de la Couarde, inféodé par l'évêque à Jean, sire de Friencourt, chev., et Marguerite de Blangy, sa femme, le 16 novembre 1363 [8].

1. DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 468.
2. ARCH. DE LA SOMME, *Chapitre*, armoire 4, liasse 42, n° 20.
3. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, XVII, 171, note 2.
4. ARCH. DE LA SOMME, G. 448, f° 11 v°, 12.
5. Id., G, 450.
6. J. GARNIER, op. cit., p. 274; — ARCH. DE LA SOMME, G. 448 et 450.
7. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire et Titres de l'Évêché*, f° 25 v°; — DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, p. 463.
8. Idem; *Chapitre*, armoire 4, liasse 42, n° 1.

Digitized by Google

La Hotoie, faubourg de.

I. Par Saint-Jacques.

II. Pop. avec Hem : 120 feux et 377 hab. en 1724; 138 feux et 453 hab. en 1725; 140 feux et 460 hab. en 1726; 90 feux et 250 comm. en 1757.

Huy. — Cense ruinée (189 journaux de terres [1]), située sur le territoire et dans la sgrie de la Neuville. Elle fut donnée en 1085 à l'abbaye de Saint-Acheul par l'évêque Roricon. L'abbé du Chemin la démolit au XVIe s. (1540-56) et en réunit l'exploitation à celle de l'abbaye [2]. Son emplacement est devenu la Solitude Gresset [3].

Longpré-lès-Amiens, ham.

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Léger. — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien. L'évêque Enguerran avait donné l'autel, en 1125, à l'abbé Raoul, pour le joindre au prieuré de Saint-Remi-aux-Bois, aujourd'hui N.-D.-de-Grâce [4]; depuis, l'abbaye a fait desservir la paroisse par un religieux (prieuré-cure).

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 86 feux et 256 hab. en 1724; 93 feux et 165 hab. en 1725; 79 feux et 257 hab. 1726; 200 comm. en 1728; 70 feux selon Pagès [5].

Étym. : *Longum pratum* — Long pré.

III. La sgrie appartient au prieuré, et comme son siège est la maison du prieur, elle se nomme dès le XIVe s. sgrie de Saint-Léger-sur-Somme [6].

Fief Vigier ou Vigery, tenu de Pierre de Fransures, chev., en 1245 [7].

— de Fontenelle, (83 à 90 l., 24 setiers d'avoine, 3 de bucail, 22 cha-

1. J. Roux, *Hist. de l'abb. de Saint-Acheul*, p. 283.
2. Id., pp. 101 et 288.
3. M. Pinsard.
4. D. Grenier, t. CCIX, f°s 241 v° et 242.
5. II, 105.
6. Arch. Nat., P. 137, n° 116; — Darsy, *Bénéfices*, I, 498, notes 5 et 7.
7. Daire, *Doyenné de Conty*, p. 48.

Digitized by Google

pons, 37 poules 1/2 à prendre sur 200 journaux de terre), mouvant du Roi[1].

La Madeleine, léproserie ; nous en avons parlé en citant les établissements hospitaliers.

Par. — V. Sainte-Madeleine ; — Ham, Oissonville (Villers-Bocage), 1584[2].

Pop. : 1 feu selon Pagès.

Monplaisir, maison au faubourg de Saint-Fuscien.

Montières, ham.

I. Par. du doy. de Conty, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien-aux-Bois, puis l'évêque, en 1667, par échange de l'autel de Moyencourt (canton de Poix). — Ham. Etouvy, N.-D.-de-Grâce, le faubourg de Hem de la ville d'Amiens, Renancourt. = Chap. de Saint-Claude. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

M. et ses dépendances sont compris dans la banlieue d'Amiens, à la demande de l'évêque et des habitants, en 1654.

Pop. : 400 communiants en 1689 avec ses dépendances ; 273 hab. avec Renancourt en 1698 ; 49 feux selon Pagès[3] ; 46 feux et 138 hab. en 1724 ; 50 feux et 159 hab. en 1725 ; 52 feux et 163 hab. en 1726 ; 73 feux et 250 hab. en 1772 ; 49 feux en 1780.

Étym. : *Monasterium ;* monastère, église.

III. La sgrie appartient à l'évêché d'Amiens, par acquisition faite en 1193 ou 97[4] moyennant 100 l. p. par l'évêque Thibault, de Robert de Riencourt et Hugues de Saisseval. Enguerran, vidame d'Amiens confirme cette transaction[5].

1. D. Grenier, t. CCIX, f° 238 r° ; — Arch. nat., P, 250[1] ; — Arch. de la Somme, B, 17, f° 24 (1616) ; B, 18, f° 80 v° (1622) ; B, 96, f° 25 v° (1671) ; — Domaine d'Amiens, *Ms au baron de Calonne.*

2. Arch. de la Somme, D. 67, n° 6.

3. II, 105.

4. Arch. de La Somme, G. 94.

5. J. Garnier, *Dénombrement du temporel de l'évêché d'Amiens en 1301* dans les *Mém. de la Société des Antiq. de Picardie,* XVII, 171, note 2.

Digitized by Google

Le domaine compte en 1301 : 34 journaux de prés, 80 de bois et des terres labourables qui ne sont pas nombrées; depuis M. et Hem ne font qu'un même article.

La Neuville-lès-Amiens, ham.

I. Par. de Saint-Acheul.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens et prév. de Fouilloy. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 37 feux selon Pagès[1]; 39 feux et 122 hab. en 1724; 50 feux et 171 hab. en 1725; 48 feux et 146 hab. en 1726; 19 feux et 74 hab. en 1772.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Saint-Acheul.

Fief noble du Roy ou du Rozel (1599-1654)[2], tenu du Roi à cause de son baill.[3].

Notre-Dame-de-Grace.

I. Par. de Montières.

Prieuré simple de Saint-Remi-aux-Bois ou de N.-D.-de-Grâce, ordre de St Benoît, membre de l'abbaye de Saint-Fuscien-aux-Bois, à laquelle il fut donné par St Geoffroi, en 1105. C'était auparavant une communauté de religieux vivant sous la dépendance de l'évêque, et établie, dit-on, sur l'emplacement d'un temple payen, détruit par St Firmin[4]. En 1384, la maison était « démollie et abattue par le fait des guerres[5] ».

Entre Montières et N.-D.-de-Grâce se trouvait l'Ermitage-Ringuet, ainsi appelé d'un ermite qui vivait en 1479. Le nom est encore inscrit au Procès-verbal des Coutumes de 1567.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 1 feu et 2 hab. en 1724, 1725 et 1726.

III. La sgrie au prieur.

Noyon, faubourg de.

1. II, 105.

2. D. Grenier, t. CXII *bis*, f° 24 r°; — Arch. de la Somme, B. 15, f° 33 v° (1599); B. 25, f° 227 v° (1654); B. 90, f° 39 (1649); — J. Roux, *Hist. de l'abbaye de Saint-Acheul*, 291.

3. Daire, *Hist. d'Amiens*, I, 464 et Arch. de la Somme, B. 21, f° 122 v° (1635).

4. Darsy, *loc. cit.*, I, 171.

5. Arch. Nat., P, 137, n° 116.

Digitized by Google

I. Dépend de la par. Saint-Michel.

II. Pop. : 101 feux et 317 hab. en 1724; 122 feux et 396 hab. en 1725; 111 feux et 381 hab. en 1726; 102 feux et 290 comm. en 1757.

III. Fief de Hardeville ou d'Ardiviller, dit communément la Vallée de Misère, hors la porte de Noyon, vers la Barrette, aux chapelains de la cathédrale [1]; tenu de l'évêché [2].

Fief de la Haye Martin-le-Viel. — La muraille de la ville aurait été construite sur son territoire, et la tour de la Haye en aurait pris le nom [3].

LA PANNETERIE, maison, pigeonnier et fief au faubourg de Hem, tenu de l'évêché (1599-1663) [4].

PETIT-SAINT-JEAN, ham.

I. Chapelle fondée en 1638 [5] ou 1680, érigée en par. par décret de Mgr Sabatier du 16 décembre 1718 et comprise dans celles de la ville. — V. Saint-Jean-Baptiste. — Pr. l'abbé de Saint-Jean d'Amiens.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 33 feux et 108 hab. en 1724; 40 feux et 149 hab. en 1725; 37 feux et 140 hab. en 1726; 56 maisons selon Pagès [6]; 36 feux en 1780.

III. Sgrie à l'abb. de Saint-Jean d'Amiens (maison, 2 moulins, l'un à blé, l'autre à huile et 30 journaux de prés, 1384-1521 [7]).

PLAISANCE, maison au faubourg de Saint-Fuscien.

LE PRÉLION ou PRAILLON, maison et prairie à la Voirie, sur le cours de la Somme, entre le pont Ducange et le pont Barraban.

L'Université des Chapelains de la cathédrale en devient propriétaire au XVe s. — Le fief relève de l'évêché.

1. DARSY, *Bénéfices*, I, 42, note 9; — DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 468.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire de l'évêché*, f° 26.

3. C. PINSARD, *Banlieue, fiefs et lieux dits d'Amiens* (Ms), f° 253.

4. Testament d'Adrien Creton, sgr de Prouzel — et ARCH. DE LA SOMME, *Chapitre*, armoire 4, liasse 42, n° 20.

5. DAIRE, *Doyenné de Conty*.

6. I, 115.

7. ARCH. DE LA SOMME, *Cartulaire de Saint-Jean*, pp. 581-585.

Digitized by Google

RENANCOURT.

I. Ham. de la par. de Montières, doy. de Conty, érigé en cure en 1752. V. Sainte-Madeleine. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

Pop. : 47 feux selon Pagès[1]; 59 feux et 147 hab. en 1724; 65 feux et 196 hab. en 1725; 63 feux et 187 hab. en 1726; 50 feux en 1780.

Étym. : Tous les textes jusqu'au XVIe s. l'appellent *Ernencourt*.

III. Sgrie tenue de la principauté de Poix, mouvant du baill. d'Amiens.

La moitié, formant demi-pairie, est saisie en 1424 sur Pierre du Bos, dit Morelet, chev. sgr de Raincheval et du Quesnel, et Jeanne de Friaucourt, sa femme, et vendue par décret 400 saluts d'or au chapitre de N.-D. d'Amiens, le 18 septembre 1430. Le sgr de Poix en donna amortissement en 1484[2].

L'autre moitié (maison sgriale de 3 journaux, 94 journaux de terres, dont 10 de bois défrichés, 25 de prés, 70 de marais communs avec les habitants, 1657), relève de Poix en deux pairies en 1583; en trois pairies en 1759[3]. Un fief restreint en est tenu.

Fief tenu de Picquigny (deux maisons, grange, étable, pourpris et deux moulins), 1676[4].

Fief de Beaufeuil (maison et prairie), XVIIe s.

Moulin à « maulre taillans », à l'abb. de Saint-Jean d'Amiens en 1384[5].

SAINT-ACHEUL, ham.

I. Par. de Cagny, doy. de Moreuil.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens.

Pop. : avec Boutillerie 30 feux selon Pagès; 7 feux et 30 hab. en 1724, 1725 et 1726.

Étym. *Ecclesia beate Virginis Marie sanctorumque martyrum Firmiui, Acii et Aceoli,* 1109; église de N.-D. et des martyrs Firmin, Ache et Acheul. A partir

1. II, 105.
2. ARCH. DE LA SOMME, *Chapitre,* armoire 4, liasse 42.
3. Id., E, 559 et 793.
4. Id., *Répertoire des Titres de Picquigny.*
5. Id., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean,* p. 581.

Digitized by Google

du XIIIe s. le nom de Saint-Acheul prévaut : Saint-Achuel, 1260 ; Saint-Acheul den costé Amiens, 1307 [1].

III. S.-A. se nomme primitivement Abladène ; St Firmin-le-Martyr y reçoit la sépulture ; St Firmin-le-Confesseur y établit une église sous le vocable de St Ache et St Acheul. Très anciennement on y voit un prieuré, où l'évêque Roricon place au XIe s. des chanoines réguliers de St Augustin. L'évêque Thierry érige le prieuré en abbaye, en 1145 [2].

BIENS :

L'Agrappin (Amiens), moulin à eau donné au XIIe s. par Arnoul De Mez et Galeran, son fils ; puis ferme en 1534, et enfin maison de campagne.

Argœuves et Saint-Sauveur, fief du Plat d'étain, acquis en janvier 1211 de Pierre de Bertangle, dit de Sailly, et Agnès de Rivery, sa femme.

Beauvoir-lès-Rainneville, fief donné avec celui de Chilly.

Boutillerie (Amiens), le Grand Camp, donné en 1154.

Cantigny ou Cartigny (Bougainville), ferme donnée par Henri Cardon, procureur du Roi, et Marguerite Desrue, avant 1457, et aliénée au profit de M. de Gomer, en 1758.

Chilly et Maucourt, fief de 16 journaux de terre donné le 15 août 1424 par Simon de Fisseux et Emeline de Harbonnières, sa femme, et tenu de la sgrie.

Esclainvillers, fief.

Fouencamps, fief de Saint-Acheul.

Guillaucourt, fief.

Limeux (fief de), acquis 63 l. en janvier 1256/7 de Henri, dit le Loup de Hornoy, et Emmeline, sa femme ; il relève de la châtell. de Bailleul.

Namps-au-Val, 76 journaux de terre ; même provenance que le fief de Chilly.

La Neuville-lès-Amiens, sgrie.

Revelles, moitié du fief de Coupel, dite fief de Saint-Acheul, acquise en septembre 1296 de Henri de Nans, éc., et de sa femme [3].

1. J. ROUX, *Hist. de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens*, pp. 451 et s.

2. DARSY, *Bénéfices*, I, 93, et ROUX, *loc. cit.*

3. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres des Chapelains de N.-D. d'Amiens*, p. 493.

Digitized by Google

Saint-Acheul-lès-Amiens, sgrie (500 journaux en 1435), donnée en partie par l'évêque Roricon. La ferme se nommait la Cousture en 1534.
Saint-Acheul (Canchy), ferme et fief.
Tœufles, fief Touzelle.
La Voirie-lès-Amiens, sgrie.

SAINT-FUSCIEN, faubourg.
II. Pop. : une vingtaine de maisons en 1757.
III. Fief de Montjoie.

L'ABBAYE DE SAINT-JEAN[1] est à l'origine un simple prieuré, fondé en 1115, sous le nom de Saint-Firmin-au-Val, par Mathilde, femme de Guy, sgr de Vignacourt et de Flixecourt, et châtelain d'Amiens ; en 1124 la règle de Prémontré y est introduite ; en 1126, l'évêque Garin élève le prieuré au rang d'abbaye, sous le vocable de St Jean, et en 1136 comme beaucoup de monastères de l'ordre, celui-ci comporte à l'origine à côté l'un de l'autre un couvent de filles et un couvent d'hommes ; l'abbé Foulques de Montdidier, en 1148, transfère les religieuses au Valvion et à Bertricourt. A cause des guerres, l'abbaye est établie dans Amiens en 1600, en l'hôtel des Marconnelles que les religieux ont acquis le 26 août 1599 de Gédéon de Monchy, sgr de Senarpont et de Vismes. L'église ne fut consacrée qu'en 1611. — Le sgr de Picquigny avait l'avouerie en 1302[2].

BIENS :[3]

L'abbaye « en laquelle y a église, cloistres, et autres lieux et édiffices abbatus et destruis par les guerres qui pièça ont eu cours au pays de Picardie », cour, jardin et prairies contenant 40 journaux (1521). Elle était située à droite du chemin qui même au Petit-Saint-Jean[4].

1. DARSY, *loc. cit.*, I, 99, II, 316 ; — A. JANVIER et CH. BRÉARD, *Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens.*

2. J. GARNIER, *Dénombrement du temporel de l'évêché d'Amiens en 1301,* dans les *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Picardie,* t. XVII.

3. ARCH. DE LA SOMME, *Cartulaire de Saint-Jean,* pp. 581-585 (déclaration du 2 août 1384) ; pp. 585-609 (déclaration du 1er juin 1521).

4. BARON DE CALONNE, *Hist. d'Amiens,* I, 400, plan.

Digitized by Google

En dépend à cette même époque une ferme avec 240 journaux. L'abbaye la vendit, le 2 mars 1627, avec l'enclos, à l'échevinage qui y relégua les pestiférés, en 1631. Cette circonstance fit donner le nom de Saint-Roch à la ferme et par extension au quartier qui s'est formé autour d'elle. Les religieux rentrèrent en possession de leurs biens aliénés en abandonnant à la ville la maison du Grand-Saint-Maurice (1675).

Autreville (commune de Bailleul-le-Sec, canton de Clermont, Oise), maison dite des Mares, 12 arpents de terre, 5 d'aunois, 1384, par donation d'Hugues de Nogentel en 1186.

Baimont (Vers), chât. et fief donnés en 1437 par testament de Marguerite de Famechon, veuve de Robert de Bacouel[1].

Bertricourt (Longpré-lès-Amiens), sgrie.

Grilleu (Flesselles), aumoné par Dreux d'Amiens (1190); Pierre, son fils (1195), Enguerran, vidame d'Amiens (16 mai 1197).

Maigremont (Flesselles), sgrie.

Marcelcave, ferme et sgrie.

Mézières-en-Santerre, fief et sgrie légué par Henry le Maistre, bourgeois d'Amiens, pour une messe en la par. Saint-Germain (décembre 1449). Il relève de la principauté de Poix.

Olincourt ou Ollaincourt (Flesselles), sgrie et cense, données par Gérold Burnez, Nicolas de Mez, Hélisende, sa femme, et Robert de Villers, en 1145; Raoul de Rivery, Isabelle, sa mère, Agnès, sa femme, et ses fils (la cense), en 1179; Enguerran de Seissoliu (moitié de tout le territoire), en 1190.

Petit-Saint-Jean (Amiens), sgrie, maison et moulins.

Pont-de-Metz, maison et moulins, 1384.

Riflecosse (Beauquesne), cense, 1521.

Renancourt (Amiens), moulin, 1384.

Saint-Maurice (faubourg d'Amiens), maison du Grand-Saint-Maurice, achetée 8,900 l., pour servir de maison de campagne aux religieux, à Augustin de

1. H. Josse, *Notice sur Vers*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Picardie*, XXXI, pp. 85-89.

Digitized by Google

Louvencourt, ancien mayeur d'Amiens, en 1627, et échangée avec la ville contre l'ancien enclos de l'abbaye, en 1675.

Savières (Flesselles), sgrie et cense données en 1163 par Mathieu de Septenville et Emeline, sa femme.

Septenville (Rubempré), 7 fermes, par acquisition de l'abb. de Furnes, moyennant 240 marcs d'argent et 41 l. 10 s., en 1159; donation de l'abbaye d'Anchin, le 2 février 1160/1, de la 12e partie; d'Enguerran, fils de Robert de Naours, de la 6e partie, en 1160, et acquisition de Jean Le Vaasseur et Marie d'Ippre, sa femme, du fief de Septenville, consistant en rentes et champarts, et tenu de l'abbaye de Corbie, le 22 juin 1458.

Val-de-Maison (Talmas), sgrie et cense données en 1160 par Jean I, comte de Ponthieu, Gérard de Picquigny et Guy Campdavène.

Valvion (Beauquesne), sgrie et cense, données au XIIe s. par Girard de Picquigny, Ibert de Doullens, dit l'Enfant, et son père Robert, Gosselin d'Orreville, Robert et Bauduin, ses fils.

Wavans (canton d'Auxy, Pas-de-Calais), masure et 24 journaux de terre, 1521.

MOUVANCE :

Val-de-Maison, fief de la moitié des terrages, 1484.

SAINT-MAURICE.

I. Par. comprise dans celles de la ville. — V. Saint-Maurice. — Pr. le Chapitre de la cathédrale. — Foulques et Guy, évêques d'Amiens (1058-1076) font des donations à une abbaye dont on ne connaît pas autrement l'existence [1]. = Chapelle de Saint-Montan, Saint-Montain ou de l'*Ecce-Homo,* existant en 1244, près de la chaussée d'Amiens à Boulogne, à gauche du chemin de Doullens.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie.

Pop. : 104 maisons avec la Madeleine, selon Pagès [2]; 115 feux et 339 hab. en 1724; 122 feux et 387 hab. en 1725; 126 feux et 383 hab. en 1726; 104 feux en 1757; 130 feux et 432 hab. en 1772.

1. AUG. THIERRY, *Recueil de Monuments inédits,* I, 18.
2. I, 115.

Digitized by Google

III. La sgrie appartient au chapitre d'Amiens. — Le fief de la Mairie en relève, 1383[1]-1579[2].

Fief de la Caruée (terres labourables, roage, forage, chapons, deniers, etc.), tenu du roi. Philippe-Auguste le reprit aux Châtelains d'Amiens[3]; le corps de ville l'acquit le 16 mars 1317/8[4]. — Le fief Adite en relève[5].

Maison du Grand-Saint-Maurice (maison, jardin, aire, prés, lieux et pourpris contenant 14 journaux), vendue en 1627. la somme de 8,900 l. par Augustin de Louvencourt, ancien mayeur et échevin d'Amiens, à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens pour en faire une maison de campagne. Les religieux l'abandonnent à la ville en 1675 et reprennent possession de l'enclos de l'ancien monastère. Elle est tenue en roture du Chapitre de la cathédrale par 30 s. 7 d. pite à la Saint-Remi et 11 chapons 1/4 à Noël et par autres cens dûs à la ville (1583)[6].

SAINT-NICOLAS, cense (14 journaux de terre et 9 de prés), située au faubourg de Noyon entre la maison de M. de Moyenneville et les prés du Pinceau. Elle appartenait à l'évêque qui l'a aliénée en 1707; elle n'existe plus en 1757[7].

SAINT-PIERRE, faubourg.

I. Par. comprise dans celles d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur de Saint-Martin-aux-Jumeaux. = Chapelle de Saint-Jean-d'Authie (1378), sur le chemin de Vignacourt. — Pr. le Chapitre de la cathédrale.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie.

1. ARCH. NAT., P. 137.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, II, 873.

3. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au baron de Calonne.*

4. DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 456.

5. Id., p. 449; — *Inventaire des Arch. communales de la ville d'Amiens*, I, 87.

6. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, II, 888; — Id., *Cartulaire de Saint-Jean*, p. 50; — A. JANVIER et CH. BRÉARD, *Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens*, pp. 170 et 219.

7. DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 500.

Digitized by Google

Pop. : 90 maisons, selon Pagès[1]; 139 feux et 380 hab. en 1724; 142 feux et 389 hab. en 1725; 141 feux et 283 hab. en 1726; 120 feux et 500 comm. avec Rivery en 1757.

III. Le chef-lieu du fief est une maison et ferme, dont dépendent 194 journaux, tant au faubourg qu'à Rivery; il relève du domaine d'Amiens[2].

Fief de Grouchon, XVIe s.[3].

SAINT-ROCH, ferme vers la Hotoie.

I. Par. de Sainte-Catherine en l'abb. de Saint-Jean. — Chapelle.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens. — Élect. d'Amiens.

III. C'est la ferme de l'abbaye de Saint-Jean, vendue 7,200 l. à l'échevinage d'Amiens, le 2 mars 1627, « pour faire un lieu de santé et y recevoir les pestiférez ». La vente comprend « les terres et prez de l'ancienne abbaye de Saint-Jean d'Amiens, assis hors de ladite ville assez proche du petit faulxbourg de la Haultoye, lesquelz prez et terres faisoient l'enclos de lad. ancienne abbaye qui soulloient estre fermées de muraille d'une part, de la rivière de Selle d'aultre ». Soit 4 journaux 23 verges d'enclos, 23 verges de terre « vuide », près le pont aux Vaches et la porte de l'abbaye; en tout 15 journaux 76 verges de terres et 6 journaux 53 verges de prés. L'abbé se réservait le patronage de la chapelle, excepté en temps de contagion où l'échevinage désignerait un chapelain à son gré[4]. Les pestiférés y furent logés durant l'épidémie de 1631; d'où le nom de Saint-Roch. Les Prémontrés rentrèrent en possession en 1675[5].

LA VALLÉE, maison et fief au faubourg de Noyon; par. Saint-Michel. L'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux le tient de l'évêché au XIVe s. et l'a aliéné au XVIe. On l'appelle aussi fief d'Hardiviller, mais le nom de la Vallée de Misère est plus communément employé[6].

1. I, 115.
2. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au baron de Calonne.*
3. BARON DE CALONNE, *Hist. d'Amiens,* I, 400, plan.
4. ARCH. DE LA SOMME, *Cartulaire de Saint-Jean,* pp. 45 et s.
5. PAGÈS, *Manuscrits,* I, 198 et 206; — A. JANVIER et CH. BRÉARD, *op. cit.,* pp. 170 et 219.
6. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de l'évêché,* f° 26 r°.

Digitized by Google

La Voirie.

II. Pop. : 21 feux et 69 hab. en 1725 ; 25 feux et 75 hab. en 1726.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Saint-Acheul.

Fief du Pré Porus.

ANDAINVILLE

(Canton d'Oisemont)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens. — Ham, Fresnoy-lès-Andainville.

II. Baill. d'Arguel, puis d'Airaines et d'Arguel, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Aumale, en 1726.

Bureau pour le contrôle des actes de notaires.

Notaire au XVIIIe s.

Pop. : 910 hab. avec Fresnoy, en 1698 ; 106 avec le même vers 1700 ; 106 feux en 1709 ; 125 feux et 279 hab. en 1724 ; 125 feux et 422 hab. en 1725 ; 178 feux et 604 hab., *aliàs* 348 en 1726 ; 135 feux en 1760 ; 138 en 1763 ; 194 feux et 562 hab. en 1772[1].

1790. Canton d'Oisemont.

III. La sgrie (maison et enclos de 16 journaux, 155 journaux de terres, 54 de bois, champart, etc.), relève du Roi, comte de Ponthieu, pour un fief,

1. Y compris sans doute la partie en bailliage.

Digitized by Google

et de la châtell. du Mazis, mouvant dud. comté pour 2[1] ou 3 fiefs[2] parmi lesquels peut-être le fief de Saint-Aubin.

MOUVANCES :

Andainville, fief Acquerville ou Aigneville.

fief Bacquabary (12 l. de censives), restreint, aussi désigné comme mouvance du Mazis.

— Belleperche (jardin, etc.)[3]

— de la Chavatte (60 l. de censives), restr.

— Flamermont, 1603[4].

— noble d'Halloy (maison de 9 journaux, plant de 4 journaux, 16 de terres), 1603-44[5].

— de Lignières (maison sgriale, 16 journaux d'enclos, 16 de domaine, censives), 1668-1778[6].

— Rouge-Fleur.

L'État publié par le comte de Louvencourt[7] ajoute la sgrie de Fresnoy, mais D. Grenier[8] la dit tenue du Roi.

Fief Becquestoile (maison, 8 journaux d'enclos, 72 de terres, 20 de bois, 60 de pâture, censives), mouvant du Roi à cause de son chât. d'Arguel[9].

Deux fiefs relevant de la sgrie de Guibermesnil, tenue de celle de Fontaine-sur-Somme, mouvant du Roi, comte de Ponthieu.

Fief de Saint-Aubin (20 ou 30 l. de censives à A. et Épaumesnil), tenu de la sgrie du Mazis, 1667[10].

1. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f°s 285 et 287.

2. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des Fiefs*, p. 83.

3. ARCH. DE LA SOMME, E. 356, f° 59 v°.

4. Id., f°s 8 v° et 59.

5. Id., f°s 8 v° et 58.

6. Id., f° 63. M. DE BELLEVAL *(Fiefs et seigneuries)*, lui donne 7 journaux d'enclos et 71 de terres.

7. P. 32.

8. T. CLXXXXII, f° 286.

9. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 287.

10. ARCH. DE LA SOMME, E, 356, f° 67.

Digitized by Google

Fief Bacabary (censives), tenu de même [1].

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis d'Aumale, en 1726.

Pop. : 78 feux en 1709; 46 feux et 123 hab. en 1724; 49 feux et 171 hab. ou 175 feux et 599 hab. avec la partie en Ponthieu en 1725; de même 178 feux et 604 hab., *aliàs* 348 hab. en 1726; 105 feux en 1760; 17 ou 18 maisons, selon D. Grenier; 168 feux avec Fresnoy en 1780; 183 en 1790.

III. Sgrie tenue de la châtell. de Wiry, mouvant de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier qui relève du Roi à cause de sa prév. de Saint-Riquier. Cette sgrie ne paraît consister que dans le fief de Beauchamp ou Beauchen [2] (chef-lieu amasé de 3 maisons, pré, 32 journaux de bois, 1724 [3]; — champart, censives, 1786 [4]).

Sgrie et fief tenus de la châtell. de Bailleul, relevant du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Fiefs tenus de la sgrie d'Épaumesnil, qui est mouvante de Bailleul; parmi eux le fief Mauvoisin [5].

Le commandeur de Saint-Maulvis possède 42 journaux de terre en une pièce, nommés Butelutes, qui lui donnent le droit de s'intituler sgr en partie d'A. Il acquit ce fief, en 1574, par échange avec Antoine d'Halluin, sgr de Wailly, en cédant des droits à Wailly et à Velennes [6].

Fief restreint du Bacq (1 journal 12 verges), 1567 [7].

— noble du Bourbel, 1579-XVIIe s.

— Lamburel [8].

— Voyelles [9].

1. Arch. de la Somme, E, 356, f° 59.
2. D. Grenier, t. CLXXXXII, f° 287, t. CCII, f° 41, et t. CCXXII, f° 226. — Arch. de la Somme, E, 567 [8].
3. Arch. de la Somme, E, 356, f° 62.
4. Id., E, 567 [8], f° 72 v°.
5. Alcius Ledieu, *La Vallée du Liger*, p. 392.
6. Arch. de la Somme, E, 196, p. 15.
7. Id., E, 356, f° 3.
8. Id., E, 356.
9. De Belleval, *Fiefs et seigneuries*.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

Cense d'ANDAINVILLE-AU-BOIS. — Comme A. Ponthieu.

Pop. : 1 feu et 6 hab. en 1724 et 1725.

La sgrie relève de celle de Guibermesnil [1].

ANDECHY

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre et Saint-Blaise. — Pr. les prieurs de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) et de Montdidier, alternativement. = Chapelle de N.-D. — Pr. le sgr.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 400 hab. en 1698 ; 87 ou 99 feux en 1709 ; 93 feux et 294 hab. en 1724 ; 95 feux et 307 hab. en 1725 ; 92 feux et 283 hab., *aliàs* 410 en 1726 ; 98 feux en 1760 ; 100 feux et 340 hab. en 1772.

1790. Canton d'Hangest-en-Santerre.

III. Sgrie (208 journaux) au chapitre de Roye, par don d'Herbert, comte de Vermandois [2].

Fief tenu du chapitre de Roye, au XIVe s.

Le fief d'Anthecy [3] fut donné en 1479 aux Célestins d'Amiens par Gilles de Sarcus, dit le Brun, sgr de Fricamps et de Saint-Gratien [4]. En 1782, il

1. ALCIUS LEDIEU, *op. cit.*, p. 389.
2. E. COËT, *Hist. de Roye*, II, 316.
3. LA MORLIÈRE, *Maisons illustres*, p. 163.
4. DARSY, *Bénéfices de l'église d'Amiens*; I, 105, II, 341.

Digitized by Google

était passé aux mains de l'hôpital d'Amiens. C'est peut-être une sgrie, qui semble relever de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne [1].

Fiefs mouvant de la sgrie du Quesnoy-en-Santerre, qui relève du chât. de Roye (1373-1400).

Deux fiefs tenus de la sgrie de Guerbigny, mouvant de la châtell. de la Hérelle (canton de Breteuil, Oise), qui relève de la Salle du Roi à Montdidier (1377).

Autre tenu par indivis de la sgrie de Bouillancourt, mouvant de Montdidier, et du sgr de Beaussault ; deux fiefs à Gratibus et à Onvillers en relèvent (1406).

Fief de Beauvais.

— de 13 journaux 85 verges de terre au chapitre de Nesle (1730).

ARGŒUVES

(Canton d'Amiens Nord-Ouest)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr, l'abbé de Saint-Acheul, par don de l'évêque Thierry, en 1163.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Amiens, en 1726.

Pop. : 305 hab. en 1698 ; 55 feux en 1709 ; 75 feux et 189 hab. en 1724 ; 75 feux et 245 hab. en 1725 ; 70 feux et 223 hab., *aliàs* 277 en 1726 ; 71 feux en 1760 ; 84 feux et 272 hab. en 1772.

1790. Canton de Picquigny.

1. *Ms de Leperon* dans D. GRENIER, t. CXVIII, f° 8.

Digitized by Google

Étym. : *Argobium, Argova super Summam,* 891; *Argovia,* 1145. Même origine que le nom d'Argoules.

III. Sgrie tenue de la châtell. de Picquigny ou plutôt de la sgrie de Fluy, tenue de Picquigny, 1674[1].

Sgrie mouvant de celle d'Equennes, en 1507[2].

Autre du fief de Graville, à Sommereux (Oise), mouvant de la châtell. de Conty, tenue du comté de Clermont[3]. — Le fief de Saint-Gratien, à Allonville, relève de la sgrie, ainsi que le fief de Baimont, à Vers[4].

Fief du Plat d'Étain (33 journaux de terre et 60 de prés), à A. et Saint-Sauveur, acquis par l'abbaye de Saint-Acheul, au mois de janvier 1211, de Pierre de Bertangle, dit de Sailly, et Agnès de Rivery, sa femme[5].

Fief du Fondel.

ARGOULES

(Canton de Rue)

I. Secours de la par. de Dominois, doy. de Rue, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Germain de Paris. — C'était une par. en 1301, dont l'autel avait été donné à l'abb. de Saint-Riquier, par l'évêque Guy, en 1053[6].

1. Arch. de la Somme, E, 444, f° 176.
2. E. Bouthors, *Coutumes locales,* II, 202.
3. E. Mannier, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France.*
4. H. Josse, *Notice histor. sur les communes de Vers et d'Hébécourt,* pp. 87 et 88.
5. Darsy, *Bénéfices de l'église d'Amiens,* I, 98, note 2 ; — J. Roux, *Hist. de l'abbaye de Saint-Acheul,* p. 327.
6. Prarond, *Hist. de Cinq Villes,* II, 277.

Digitized by Google

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville.

Pop. avec Dominois, Douriez et Petit-Chemin : 77 feux en 1700 ; 67 feux et 202 hab. en 1772.

Étym. *Argubium, 797, Arguvium, 1125, Arguvæ, 1147.*

III. Sgrie (maison de 4 journaux, 140 journaux de terre, 77 de bois, 17 autres journaux, censives[1]), tenue avec Dominois et Petit-Chemin, de celle de Long qui relève de la châtell. de Labroye (Pas-de-Calais), mouvant du Roi à cause de son baill. de Crécy.

MOUVANCES :

Vron, fief faisant partie de la sgrie.

Balance (Vron), fief.

Petit-Chemin, fief. Guy Guignet, 1604.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Gouvernement de Montreuil, int. de Picardie. — A. est sujet à la taille du Roi à Hesdin, bien qu'il n'en soit pas ressortissant[2].

Pop. : 932 hab. en 1698 ; 931 hab. en 1726. 200 feux en 1760 ;

III. La sgrie (enclos de 10 mesures, 8 mesures de prés, 60 de terre, 180 de bois, 1 mesure 1/4 de houblonnière[3]), relève du comté de Saint-Pol.

MOUVANCES :

Noyelles-sur-Authie (Tigny, canton de Montreuil, Pas-de-Calais), enclave d'Artois, sgrie[4].

Moismont.

Maison et moulin à l'abbaye de Valloires au XIVe s.

Fief relevant de l'abbaye.

DÉPENDANCES

MAUREPAS, maison appartenant à l'abbaye de Valloires, au XIVe s. — Fief tenu de l'abb.

1. PRAROND, *op. cit.*, p. 457.
2. D. GRENIER, t. CLXXXXIII, f° 109 r°.
3. ARCH. DE LA SOMME, *Titres de l'abbaye de Valloires,* Extrait des titres d'Argoules et Dominois.
4. D. GRENIER, t. CCXII, f° 171 v°.

Digitized by Google

MOISMONT, ferme.

La sgrie (enclos de 16 mesures, 126 mesures de terre, 28 de pâture et bois[1]), relève d'Argoules-Franchise.

PETIT-CHEMIN, ham.

I. Sec. de la par. de Dominois. — V.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis de Nampont, en 1726.

Pop. : 100 hab. en 1698; 28 feux et 86 hab. en 1724; 30 feux et 77 hab. en 1725; 17 feux en 1760; 66 feux et 226 hab. avec Dominois et Douriez en 1772; 13 maisons en Ponthieu, 5 en baill. et 100 en franchise, selon D. Grenier[2].

III. La sgrie, avec Argoules et Dominois, relève de la sgrie de Long.

Fief Guy Guignet (6 mesures au terroir de Mebus[3]), tenu de la sgrie d'Argoules.

II. Prév. de Montreuil, baill. d'Amiens, en 1507.

III. Sgrie tenue de celle de Douriez, qui relève du chât. de Hesdin[4].

TALEMONT.

VALLOIRES.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie.

III. Ce lieu fut légué à l'abbaye de Saint-Riquier par le roi Dagobert; il en est fait mention dans le dénombrement des biens de ce monastère, fourni à l'empereur, en 831; l'abbé Gervin, la 16e année du règne de Henri I, le confirma à la femme et aux deux fils d'un certain Agenard, auquel il avait été donné[5]. L'abbaye de N.-D., ordre de Cîteaux, fondée par Guy, comte de

1. *Titres de Valloires*, cités.
2. D. GRENIER, t. CCXIV, f° 45 r°.
3. *Titres de Valloires*, cités.
4. BOUTHORS, *Coutumes locales*, II, 609.
5. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 101.

Digitized by Google

Ponthieu, dans son domaine de Bonnance (Port-le-Grand), en 1137, est transférée à la suite d'une contestation avec l'abbaye de Saint-Josse, à Balance (Vron), vers 1143, où existait déjà un monastère de Prémontrés, et s'établit définitivement à V. en 1226, grâce aux dons faits par le comte de Ponthieu et l'abbaye de Saint-Riquier.

BIENS au XIVe s.[1]

Abbeville, maison dite Valloires.

Argoules, maison et moulin.

Balance (Vron), ferme.

La Barre (Machy), ferme et moulin.

Bonnance (Port-le-Grand), ferme.

Crécy, une maison, tenue du comté de Ponthieu.

Crécy-Grange (Crécy), maison, ancien domaine des Prémontrés de Balance.

Hautvillers, maison.

La Haye, ferme, 18 mesures de terre, prés.

Maurepas (Argoules), ferme.

Mézoutre (Vironchaux), maison et sgrie, données par Robert d'Ailly, 1137, l'abb. de Saint-Josse, 1145, l'abb. de Saint-Riquier (la ferme et cense), 1147, Adam de Chereth, sgr de Douriez, vers 1192, Erembold, gendre d'Adam (le quart de la terre), 1192, Gérold (autre quart), 1192, etc.

Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), maison dite Valloires, donnée par Jeanne, femme de Ferdinand III, roi de Castille.

Préaux (Nampont), villette, donnée par Guillaume de Montreuil, en février 1144/5, par Gérard de Préaux (le moulin), en 1171.

Rateauville (Argoules), villette.

Roches (Yvrench), ferme, donnée par Ibert de Doullens, fils de Robert, avant 1156, par Ive de Maisons et Arnulphe son frère, en 1193 et 1194 (la 4e partie du territoire), par Oylard dont confirmation de Robert, chev. de Noyelles, et Hugues son frère, du 3 des nones de mars 1196/7 (autre 4e partie).

1. ARCH. NAT., P, 137, f° 126 ; — ARCH. DE LA SOMME, *Titres de Valloires ;* — DARSY, *Bénéfices de l'église d'Amiens,* II, 217-22.

Digitized by Google

le fief de Roche tenu de l'abb. de Saint-Riquier.

Rue, maison.

La Saline, ferme, 18 mesures de terres, pâtis.

Le Tilloy (Machy), ferme, donnée en partie par Simon de Machy en 1177.

Valloires, sgrie (60 mesures d'enclos, 212 mesures de marais, 1512 de bois).

MOUVANCES :

Argoules, un fief au XIVe s.

Maurepas, —

Mézoutre, trois au XIVe s.

fief de la Barre (Machy), tenu de l'abbaye de Valloires et de la sgrie de Regnières-Écluse, mouvant de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, qui relève du Roi à cause de sa prév. de Saint-Riquier [1].

fief du Mont-Hurupe, tenu de même [2].

RATEAUVILLE « villette », au XIVe s., et ROUTIAUVILLE.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie.

Pop. avec Préaux : 84 hab. en 1698; 22 feux en 1760.

III. Appartient à l'abb. de Valloires.

ARGUEL

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis de celui d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jean-Baptiste. — Pr. le personnat de Liomer.

1 et 2. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 101.

Digitized by Google

= Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu d'Airaines, par arrêt du 13 juillet 1695.

II. Ch.-l. d'un BAILL., ressortissant à la Sénéchaussée de Ponthieu, créé après 1282, et réuni à celui d'Airaines à une date inconnue. Le siège en fut transféré à Liomer. Nous avons trouvé, faisant partie de ce baill., les localités suivantes[1] :

Allery.
Andainville.
La Boissière.
Cannessières.
Croquoison (Heucourt).
Dreuil (-Hamel).
Fresnoy-lès-Andainville.
Guibermesnil.
Hallencourt.
Heucourt.
Inval (Senarpont).
Liomer.
Le Mazis.
Neslette.
Le Quesne.
Saint-Jean (Guibermesnil).
Saint-Léger-le-Pauvre.
Saint-Martin-Horest (La Boissière).
Senarpont.
Vergies.
Watiéville (Guibermesnil).

Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Aumale, en 1726.

CHARTE DE COMMUNE donnée dès le commencement du XIIIe s. La *Tota communia* est nommée parmi les témoins d'une donation de Guillaume III, comte de Ponthieu et de Montreuil, à la léproserie du Quesne, au mois de juillet 1213[2]; dans deux autres actes des années 1216 et 1223[3], les mayeurs et échevins d'Arguel comparaissent comme témoins; le 3 avril 1307, ils demandent au sénéchal de Ponthieu la permission de prendre dans la forêt voisine le bois nécessaire pour la reconstruction de leur église[4].

Pop. : 60 hab. en 1698; 16 maisons vers 1700; 18 en 1703; 11 feux en 1709; 17 en 1714; 19 feux et 53 hab. en 1724; 20 feux et 61 hab.

1. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des Fiefs*.

2. BIBL. NAT., fr. 10, 112 : *Cartulaire de Ponthieu*, ch. 459.

3. Id., ch. 460 et 462.

4. D. GRENIER, t. XXXIX, f° 98 ; extrait des ARCH. DU BUR. DES FIN. D'AMIENS; layette Ponthieu.

Digitized by Google

en 1725 ; 22 feux et 69 hab., *aliàs* 74 en 1726 ; 16 feux en 1760 ; 21 en 1763 ; 20 feux et 46 hab. en 1772.

1790. Canton de Liomer.

III. Guillaume II, comte de Ponthieu, marié à Alix de France, reçoit A. à titre d'accroissement de fief du roi Philippe-Auguste, et en fait hommage en 1202[1]. Philippe, troisième fille de Marie, comtesse de Ponthieu, et de Simon de Dammartin, apporte ce lieu en dot à son mari, Othon, comte de Gueldre ; leur fils Renault, comte de Gueldre et de Limbourg, vend au roi d'Angleterre, comte de Ponthieu, les chât. et villes d'A., et de Martainneville, les port et ville de la Vacqueresse-sur-Somme, le bois de Cantâtre, etc., au mois de février 1282[2]. Depuis cette époque, la châtell. ne cesse d'appartenir aux comtes de Ponthieu, et c'est sans doute de là aussi que date l'établissement du baill. On connaît quelques noms de Châtelains entre les années 1268 et 1340[3].

MOUVANCES :

Arguel, les deux fiefs Rumetz[4].

fief (15 l. de censives) à l'abb. de Selincourt.

— à la maladrerie du Quesne.

Liomer, sgrie.

Vergies, sgrie.

Fief tenu de la sgrie de Saint-Aubin-Rivière, mouvant de celle de Long, qui relève de la châtell. de Labroye (Pas-de-Calais) tenue du Roi à cause de son baill. de Crécy.

1. D. GRENIER, t. CLXXXXIII, f° 121 ; — ALCIUS LEDIEU, *La Vallée du Liger*, p. 334.

2. Ibid.

3. DE BELLEVAL et A. LEDIEU, *op. cit.*

4. *L'État des Fiefs*, publié par le COMTE DE LOUVENCOURT, et DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*, n'en comptent qu'un seul, consistant, d'après le premier, en 43 l. de censives sur 52 journaux de terre, et en 52 journaux et 42 l. selon le second.

Digitized by Google

ARMANCOURT

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nazaire. — Pr. l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne ou le prieur d'Elincourt; avant 1700, l'évêque d'Amiens.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 4 feux en 1469; 50 hab. en 1698; 6 ou 14 feux en 1709; 12 feux et 43 hab. en 1724; 12 feux et 41 hab. en 1725; 12 feux et 39 hab., *aliàs* 55 en 1726; 12 feux en 1760; 11 feux et 42 hab. en 1772.

1790. Canton de La Boissière.

III. Fief mouvant de la sgrie de Guerbigny, tenue de la châtell. de la Hérelle (Oise), qui relève de la Salle du Roi, à Montdidier (1377). L'abbé Gosselin[1] en cite deux : le fief de la Renardière (10 journaux) que Daire nomme Grenardière et place à Grivillers, et le fief de Saint-Marc (12 journaux), 1756.

. . . . . tenu de la sgrie de Grivesnes, mouvant de celle d'Aubvillers, qui relève de la châtell. de Nesle. C'est la sgrie d'après la généalogie de Goussencourt par de Corselles[2], et l'abbé Gosselin[3]. En relève un fief à Bouchoir[4].

Fiefs tenus de la sgrie de la Boissière, mouvant de Montdidier[5] :
fief d'Armancourt.
— de Donquerre.
— de Guideville.

1. *Notice hist. sur les trois villages de Marquivillers.....*, p. 271.
2. Ms appartenant à M. du Bos de Flers.
3. Notice citée, p. 249.
4. Id., p. 272.
5. Id., p. 249.

Digitized by Google

ARQUÈVES

(Canton d'Acheux)

I. Sec. de la par. de Vauchelles-lès-Authie, doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 200 communiants en 1689; 285 hab. en 1698; 68 feux en 1709; 70 feux et 146 hab. en 1724; 75 feux et 150 hab. en 1725; 71 feux et 158 hab., *aliàs* 317 en 1726; 71 feux en 1760; 89 feux et 229 hab. en 1772; 277 hab. selon D. Grenier.

1790. Canton de Beauquesne.

III. La sgrie relève en une pairie de la châtell. d'Authie, tenue de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du Roi à cause de sa prév. de Saint-Riquier. — Elle fait partie de la baronnie, puis du marquisat de Mailly (janvier 1729).

DÉPENDANCE

BELLE-ÉGLISE.

II. Comme Arquèves.

Pop. : 1 feu en 1709; 2 feux et 11 hab. en 1724; 2 feux et 10 hab. en 1725; 2 feux en 1760; 1 feu et 5 hab. en 1772.

III. Commanderie du Temple, mentionnée dès 1196, et supprimée au commencement du XIVe s., pour être réunie à la commanderie de Fieffes, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le domaine, au milieu duquel s'élèvent la maison et la chapelle, comprend 450 journaux de terre. Avant sa suppression,

Digitized by Google

les membres de Festonval (Harponville), la Viéville et Senlis, dépendaient de cette commanderie[1], qui possédait aussi des maisons à Beauquesne, Buire-sous-Corbie, Sarton (canton de Pas, Pas-de-Calais).[2]

ARREST

(Canton de Saint-Valery)

I. Par. du doy. de Gamaches, puis de celui de Saint-Valery, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Forest-Montiers. = Chapelle de Saint-Nicolas. — Pr. le sgr.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis de Saint-Valery, en 1726.

Les Milices gardes-côtes dépendent de la Capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

Pop. : 710 hab. en 1698 ; 122 feux avec Catigny et Cauquières, vers 1700 ; 121 maisons en 1703 ; 122 en 1709 ; 167 feux et 584 hab. en 1724 ; 171 feux et 618 hab. en 1725 ; 174 feux et 615 hab., *aliàs* 686 avec Catigny en 1726 ; 160 feux avec le même en 1760 ; 172 feux et 612 hab. avec Catigny et Cauquières, en 1772.

1790. Canton de Franleu.

III. La sgrie (maison sgriale de 42 journaux, moulin à vent, 180 journaux de terres, 10 de prés, 13 de bois, 52 de pâtures, champart, censives), en deux fiefs, relève : 1° du Roi, comte de Ponthieu, 2° de la sgrie de Long, mouvant

1. E. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, p. 648.

2. TRUDON DES ORMES, *Etude sur les possessions du Temple en Picardie (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXXII, p. 157 et s.)

Digitized by Google

de la châtell. de Labroye (Pas-de-Calais), tenue du Roi à cause de son baill. de Crécy.

MOUVANCES[1] :

Arrest, fief Boully (26 l. de censives).

fief de Drancourt (15 l.)

— Firmin (50 l.)

— Hermant.

— d'Iesme (24 l.)

— Ozenne ou à Ozenne d'Ochencourt (24 l.)[2]

4 autres fiefs.

Catigny, fief noble de Catigny, 1657.

Saigneville, fief Meurier ou Meurice.

Fief de Boubers (moulin à vent, 66 journaux de terre, 143 de bois, 146 l. de champart, 200 l. de censives), membre de la pairie de Boubers (Mons), mouvant du comté de Ponthieu[3].

Fief Varéez ou Vavez (censives et terres), tenu de lad. pairie.

Fief Huberville (maison, 5 journaux de pâture, 150 de terres et censives, *aliàs* 43 journaux de terre), relevant de même[4] ou plutôt de Catigny[5].

Fief du Bus (maison avec 12 journaux de jardin, 180 de terres, 24 de bois, et des censives), tenu de la sgrie de Machy.

Fief tenu de la sgrie de Catigny.

DÉPENDANCES

CATIGNY ou BOUBERS EN ARREST, est une rue qui conduit vers Estrébœuf.

II. Comme Arrest.

III. La sgrie dite Boubers en Arrest (manoir, 42 journaux de terres, 26 l. de censives), est tenue du Roi avec la pairie de Boubers.

1. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des Fiefs*, p. 32 ; — PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, III, 292.

2. D. GRENIER, t. CLXXXXIII, f° 138.

3. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries* ; — PRAROND, *op. cit.*, III, 291.

4. DE BELLEVAL.

5. E. PRAROND, p. 292. Cette mention est la plus plausible ; elle s'appuie sur des références.

Digitized by Google

Mouvances :

Arrest, fief Huberville et un autre.

Fief de Catigny, tenu de Boubers.

Fief noble de Catigny (18 journaux à la sole, censives), tenu de la sgrie d'Arrest, 1657 .

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery.

Pop. : 130 hab. en 1698 ; 14 feux et 50 hab. en 1724 ; 14 feux et 56 hab. en 1725 ; 14 feux et 53 hab. en 1726 ; 45 feux en 1760 ; 18 feux et 63 hab. en 1772.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Saint-Valery.

Mouvances[2] :

fief de la Prévôté.
— de l'Étang.
— Huberville ou Suberville.

Cauquières, ferme de 7 journaux.

I. et II. Comme Catigny-bailliage.

III. Ce lieu appartient à l'abbaye de Saint-Valery[3].

ARRY

(Canton de Rue)

I. Par. du doy. de Rue, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Quentin. — Pr. l'abbé de Saint-Josse-sur-Mer.

1. Arch. de la Somme, B, 92, f° 16.
2. D. Grenier, t. CC, f° 281.
3. Id., t. CLXXXXVII, f° 128.

Digitized by Google

II. Baill. de Rue, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel de Rue, puis de Nampont, en 1726.

Pop. : 170 hab. en 1698; 41 feux en 1703 et 1709; 34 feux et 96 hab. en 1724; 36 feux et 107 hab. en 1725; 34 feux et 107 hab., *aliàs* 133 en 1726; 32 feux en 1728; 39 en 1760; 26 feux et 87 hab. en 1772.

1790. Canton de Rue.

III. La sgrie (103 ou 130 journaux de bois, censives), consistant en trois fiefs : Caton, Catonnet et Saint-Sauveur, relève du Roi, à cause de son comté de Ponthieu [1].

Mouvances [2] :

Arry, fief de Soutiauville dont relève le fief Manchues (bois), 1591 [3].

fief de la Tuillotte (2 journaux de prés, censives).

deux autres.

Romaine (Ponthoile), fief à l'abb. de Forest-Montiers.

Le Quint d'Arry (maison sgriale, 180 journaux de terre, 40 de pâture, 24 de bois), qui est une partie de la sgrie, relève du comté [4].

Mouvance :

Arry, le bois de Machue.

Fief éclipsé de la sgrie (12 journaux), mouvant du Roi [5].

— de Wadricourt, 1728 [6].

DÉPENDANCES

Les Cauques, maison.

Par. de Regnières-Écluse.

Faveilles, ferme.

I. Par. de Regnières-Écluse.

1. D. Grenier, t. CLXXXXIII, f° 140 v°.
2. De Louvencourt, *État des Fiefs*, p. 34.
3. Alcius Ledieu, *Un grand Seigneur Picard au XVIe s.*, p. 30.
4. D. Grenier, t. CLXXXXIII, f° 140 v°.
5. D. Grenier, idem, et Domaine de Ponthieu, Ms au *Baron de Calonne*.
6. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, II, 225 note.

Digitized by Google

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie.

III. Fiefs nobles de Faveilles et de Brestel ou Bristel, tenus du Roi, comte de Ponthieu [1], et composant la sgrie au XVIIIe s. [2] Le fief de Faveilles comprenait une maison, grange, écurie, bergerie, étable, pigeonnier, jardin, pâture, le tout d'une contenance de 11 journaux.

ARVILLERS

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque d'Amiens. = Chapelle de Saint-Germain, vers le Chaussoy, près de laquelle résidaient anciennement quatre religieux de Lihons [3].

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 18 feux en 1469; 800 hab. en 1698; 164 et 198 feux en 1709; 186 feux et 574 hab. en 1724; 189 feux et 639 hab. en 1725; 189 feux et 641 hab., *aliàs* 473 en 1726; 140 feux en 1760; 228 feux et 683 hab. en 1772.

1790. Canton d'Hangest-en-Santerre.

III. La sgrie relève en plein-fief de l'abbaye de Saint-Riquier. — Raoul, chevalier, sgr d'A. prend en amodiation héréditaire, autrement dit en fief,

1. D. GRENIER, t. CCII, f° 14.
2. DOMAINE DE PONTHIEU, Ms au *Baron de Calonne*.
3. D. GRENIER, *Topographie*.

Digitized by Google

tout ce que l'abbaye de Saint-Riquier possède à A., moyennant 10 muids de froment et 2 muids d'avoine, mesure de Montdidier, payables aux octaves de la Toussaint (1219). Un arrêt du Parlement du 9 mai 1363 maintient l'abbaye dans ces conditions, contre Guy des Prés, chev. sgr dud. lieu, et Jeanne d'Arvillers et condamne led. chevalier et sa femme au paiement de quatre années d'arrérages, et à servir l'abbaye à ses plaids à Arleux (Bray-sur-Somme), la terre d'A. étant tenue d'Arleux. Le château est sur la juridiction de Saint-Riquier, et la basse-cour relève de la sgrie du Borgne d'Argies et d'un petit fief tenu du sgr d'Hangest (1433)[1].

Mouvances :

Arvillers, fief des Arisses ou des Boulets (11 journaux 1/2), acquis par les Visitandines d'Amiens, le 24 mai 1723, de Florimond de Cambrai, chev., sgr de Villers-aux-Érables, et d'Antoinette de Gouffier, sa femme[2].

fief Noir, id.

Damery.

Fief entre A. et Bouchoir tenu de la sgrie du Quesnoy-en-Santerre, qui relève du chât. de Roye (1373-1400).

2 fiefs mouvant d'un fief à Hangest-en-Santerre et à Davenescourt, tenu de la sgrie de Guerbigny, relevant de la châtell. de la Hérelle (Oise) qui est tenue du Roi à cause de sa Salle de Montdidier (1377).

Fief de l'Argillière, mouvant de la châtell. de Mailly-Raineval, qui relève de Montdidier. En 1420, il est dit tenu de Raineval et de Pierrepont[3].

Sgrie en partie, en 4 fiefs, tenue par 60 s. de relief et 30 s. de chambellage, de la châtell. d'Albert, mouvant du Roi à cause de Péronne (125 journaux faisant partie du domaine, sis à Fouquescourt, Bouchoir, Folies et Warvillers), 1748[4].

1. D. Grenier, t. CLXXXXIII, f°s 152 v° et 153 r° ; — Hénocque, *Hist. de l'abb. et de la ville de Saint-Riquier*, III, 395.

2. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 139, note 1.

3. De Beauvillé, *Doc. inéd. concernant la Picardie*, IV, 119, 654.

4. Bibl. d'Amiens, Ms 805, p. 21.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

BÉTHENCOURT, maison et 300 journaux de terre, paroisse d'Arvillers, en 1368[1].

PRUNIER-LE-VAL, hameau détruit en 1636, situé dans la vallée qui va d'Arvillers au Chaussoy[2]. Le fief, uni à celui de l'Argillière, est tenu en un seul fief de la châtell. de Mailly-Raineval[3].

Le fief des Arisses est sur ce territoire[4].

ASSAINVILLERS

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Denis. — Pr. le chapitre de Fouilloy. — Ham, Lieuvillers.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 14 feux en 1469; 220 hab. en 1698; 150 feux en 1709; 62 feux et 166 hab. en 1724; 44 feux et 128 hab. en 1725; 53 feux et 182 hab. en 1726; 54 feux en 1760; 46 feux et 154 hab. en 1772.

1790. Canton de Montdidier.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre d'Amiens*, III, 29.

2. *Cabinet hist. de l'Artois et de la Picardie*, 2e année, p. 102; — *Ms de Léperon* dans D. GRENIER, t. CXVIII, fo 11.

3. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 654.

4. DARSY, *loc. cit.*, I, 139, note 1.

Digitized by Google

III. La sgrie fait partie du marquisat de Piennes, en 1668. On ne connaît pas sa tenure.

DÉPENDANCES

Le Petit Heilly, maison sgriale, vers Lieuvillers, ruinée au XVIIIe s., 249 journaux 86 verges de terre, 16 de bois, tenus en deux fiefs de la châtell. de Mailly-Raineval, mouvant de Montdidier[1] : 1° fief des 3 quints (149 journaux 97 verges dont 15 à 16 de bois et un chef-lieu où était la maison d'un journal 1/2); 2° fief des 2 quints (99 journaux 89 verges).

Deffoy, ferme incendiée en 1868.

La sgrie (maison, 120 mines de terre à la sole, 5 journaux de bois, 2 de prés, dîme, champart), relève de la châtell. de Nanteuil-le-Haudouin (arrondissement de Senlis, Oise). — Unie au marquisat de Piennes, en 1668.

Lieuvillers.

I. Par. d'Assainvillers. — Chapelle de Sainte-Geneviève existant en 1301 et disparue en 1786. — Pr. le sgr.

II. Comme Assainvillers.

III. Le fief de L. relève de celui de la Tournelle, mouvant de la Salle de Montdidier[2].

Fief tenu de la châtell. de Mailly-Raineval, relevant de lad. Salle.

1. Daire, *Doy. de Montdidier*, p. 139; — De Beauvillé, *Doc. inédits*, IV, 664.
2. Daire, *loc. cit.*

Digitized by Google

ASSÉVILLERS

(Canton de Chaulnes)

I. Sec. de la par. de Fay-en-Santerre, doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. l'Assomption.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 34 feux en 1469 ; 42 en 1670 ; 224 hab. en 1698 ; 56 feux en 1699 ; 52 et 56 en 1709 ; 75 feux et 203 hab. en 1724 ; 75 feux et 261 hab. en 1725 ; 74 feux et 265 hab., *aliàs* 299 en 1726 ; 73 feux en 1760 ; 87 feux et 235 hab. en 1772.

1790. Canton de Barleux.

III. La sgrie (maison, 140 journaux de terre), relève du Roi à cause de son chât. de Péronne (1367-1409)[1].

8 Mouvances :

Assévillers, un fief ; fief noble de 11 journaux au Collège d'Amiens, à cause de la chapelle de N.-D. de Lorette en l'église Saint-Éloi de Corbie, annexée au Collège (1730)[2].

Barleux, un fief.

Becquincourt, un fief.

Dompierre et Estrées (-Déniécourt), un fief.

La Fontaine (Boucly), la motte et forteresse.

Herbécourt, deux fiefs.

Longavesne, sgrie-pairie.

1. Arch. nat., P, 135, nos 25 et 36.
2. Arch. de la Somme, D, 86 6.

Digitized by Google

Le 22 décembre 1528, Jean d'Amerval, écuyer, donne aveu de deux fiefs à A., tenus du Roi [1]. Du 1er nommé Famechon relèvent :

Barleux, un fief.

Pozières, un fief.

Du second appelé Doing :

Assévillers, un fief.

Assévillers et Herbécourt, un fief.

Fief tenu de la sgrie de Bouchavesnes, mouvant de la châtell. de Briost.

Fief tenu d'un autre à Sormont (Cléry-sur-Somme), mouvant de la châtell. de Cléry, qui relève de Péronne.

Fief tenu de la sgrie de Villers-Carbonnel qui relève de Péronne (1528) [2].

Fief à A. et Fay, tenu d'un autre à Méaulte, mouvant de la châtell. de Bray-sur-Somme (1374).

Fief entre A. et Herbécourt, tenu de celui du « Vier de Chaule » sis entre Treutes (?) et Eclusier, qui relève de la châtell. de Chaulnes (1373-99).

ATHIES

(Canton de Ham)

I. Par. du doy. du lieu. — V. l'Assomption. — Pr. l'abbé de Saint-Thierri de Reims, par don de Baudry, évêque de Noyon, en 1105. — Cette par. fut desservie alternativement chaque semaine par deux curés, jusqu'à ce que M. de Bourzac, évêque de Noyon, eut fait cesser cet abus.

1. D. Grenier, t. CLXXXXIII, f° 161.
2. Id. t. CCXXII, f° 96.

Digitized by Google

Chapelles dans l'église : de Saint-Barthélémi. — Pr. l'abbé de Saint-Thierri, par cession de Guy des Prés, évêque de Noyon, en 1273. = De Saint-Jean-Baptiste. — Pr. le même. = De Sainte-Madeleine. — Pr. id. = De Saint-Nicolas. — Pr. id.

PRIEURÉ desservi dans l'église paroissiale, dépendant de lad. abbaye de Saint-Thierri. Le roi Lothaire, par un diplôme de l'année 974, confirme au monastère de Reims : « *Mansi septem in pago Viromandensi, cum duabus ecclesiis principalibus et una capella, quarum dua id est mater ecclesie in honore Sanctæ Mariæ cum capella memoria sanctæ Radegundis dedicata, in villà Attheyas, alia vero in honore sancti Medardi, in villa Emme* »[1]. L'abbé de Cagny ne fait pourtant remonter l'établissement du prieuré qu'à l'année 1178[2].

MALADRERIE. Un arrêt du 18 février 1698 la convertit en hôpital, en y ajoutant les revenus des léproseries de :

Cartigny
Monchy-Lagache
Morchain
Pargny
Pertain
Potte
Saint-Christ
Soyécourt

Chef-lieu d'un DOYENNÉ du diocèse de Noyon qui comprend en outre de ce qui précède :

L'abbaye de N.-D. de Vermand (ch.-l. de cant., arrond. de Saint-Quentin, Aisne).

Cures :

Bernes
Buire (-Courcelles)
Cartigny
Caulaincourt (canton de Vermand, Aisne).
Devise.
Ennemain
Hargicourt (canton du Câtelet, Aisne)
Hervilly
Misery-en-Carnois, puis Holnon (canton de Vermand)
Jeancourt (id.)
Maissemy (id.)
Marquais
Marteville (canton de Vermand)
Le Mesnil-Bruntel

1. D. GRENIER, t. CC, f° 158 r°.
2. *L'Arrondissement de Péronne*, II, 237.

Digitized by Google

Monchy-Lagache
Mons-en-Chaussée
Pontru (canton de Vermand)
Roisel
Santin (Estrées-en-Chaussée)
Tertry
Trescon (canton de Vermand)
Le Verguier (id.)
Vermand (arrondissement de Saint-Quentin, Aisne)
Vraignes

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

CHARTE DE COMMUNE calquée sur celle de Péronne (30 articles sur 47), donnée par Guy d'Athies, vice-chancelier de France, en 1212. Éléonore, comtesse de Vermandois et le roi Philippe-Auguste la confirmèrent [1].

MARCHÉ établi du consentement de Robert III de Péronne, en 1084 [2].

Athies était fortifié au XIVe s., et Charles V accorde aux habitants, le 1er février 1379, un secours pour l'entretien des fortifications [3].

Pop. : 160 feux en 1469 ; 552 hab. en 1698 ; 130 feux en 1709 ; 163 feux et 433 hab. en 1724 ; 163 feux et 476 hab. en 1725 ; 164 feux et 495 hab., *aliàs* 774 en 1726 ; 156 feux en 1760.

1790. Chef-lieu de canton du district de Péronne.

18 communes :

Croix-Moligneaux
Devise
Ennemain
Guizancourt et Quivières
Matigny
Monchy-Lagache
Tertry
Ugny-l'Équipée

III. Sous les Mérovingiens, il existe à A. une villa royale ; Clotaire I y fit élever Sainte-Radegonde. L'archevêque de Reims, Adalbéron, se dessaisit d'A. en faveur de l'abbaye de Saint-Thierri de Reims, en 977 [4] ; c'est-là l'origine de la sgrie du prieuré.

1. DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, II, 251.

2. Id., II, 268.

3. ARCH. NAT., K.

4. DE CAGNY, II, 237. Cette donation fut confirmée par un diplôme de Lothaire, daté de Compiègne, le 26 mai 977.

Digitized by Google

Une autre partie d'A., la châtell., est passée aux mains des comtes de Vermandois, et entre avec le comté dans le domaine de la couronne ; en 1227, elle se trouve encore dans la recette du Roi[1] ; en juin 1292, Philippe-le-Bel la donne à Raoul de Clermont-Ailly, sire de Nesle, connétable de France, avec la terre et sgrie de Monchy-le-Perreux et les fiefs en dépendant, « en accroissement de son fief d'Athies que il tient de nous, retenu de nous et à nos hoirs le ressort tant seulement des choses devant dites »[2].

La châtell., pairie du comté de Vermandois[3], relève du Roi à cause de son chât. de Péronne ; en 1619, c'est un membre du marquisat de Nesle. — D'après un registre de la Chambre des Comptes, aujourd'hui perdu, 57 fiefs sont tenus de la châtell. ; D. Grenier en a conservé un extrait non daté, mais que l'on peut placer avec certitude à la fin du XIVe s.

MOUVANCES :

Aix, sgrie avec Pœuilly, fief.
Athies, fief Gredainville, dont relèvent :
Epéhy, un fief.
Guizancourt (Quivières), un fief.
Montgardin, un fief.
Athies, 5 fiefs.
Bacquencourt (Hombleux), sgrie ?
Boucly (Tincourt), 3 fiefs.
Cartigny, sgrie et un fief.
Emme et Fecq (Mesnil-Bruntel), fief.
Estrées-en-Chaussée, un fief.
Fecq (Mesnil-Bruntel), fief.
Fléchin (Bernes), Aix (Pœuilly) et Haurchon (?), fief.
Fourques, 2 fiefs.
Guizancourt (Quivières), la mairie.
Le Hamel (Mesnil-Bruntel), manoir.

1. BRUSSEL, *Usage des Fiefs*, I, 449.
2. D. GRENIER, t. XXVIII, f° 308 ; Extrait des ARCH. DU CHAT. DE NESLE.
3. Id., t. CLXVII, f° 49.

Digitized by Google

Happlincourt (Villers-Carbonnel), maison de Pœuilly.
Harbonnières, un fief.
Herleville, 2 fiefs.
Heudicourt, la mairie.
Lihons, 2 fiefs.
Manicourt, 2 fiefs.
Marquais, 2 fiefs. — M. et Hamelet, un fief. — M. et Roisel, 2 fiefs.
Mesnil-Bruntel, fiefs de Corbie, de Fontaine, de Moncordel (1770).
Monchy-Lagache, Athies et Fourques, un fief.
Nobécourt (Roisel), 2 fiefs.
Péronne, un fief.
Pœuilly, sgrie avec celle d'Aix, et 2 fiefs.
Sobotécluse (Péronne) et Biaches, fief.
Tertry, sgrie avec le Mesnil.
Villers-Faucon, fief.
Villers-au-Flos (canton de Bapaume, Pas-de-Calais), sgrie.
Vraignes, 2 fiefs.
Y, un fief.

Fief de 137 livres sur la ville d'Athies, tenu du Roi à cause de Péronne (1401)[1].
Fief du Péage d'A., tenu de même[2].
Fief tenu de la sgrie de Cartigny, mouvant de la châtell. d'A.
Fief tenu de la sgrie d'Equancourt, mouvant du chât. de Péronne[3].

DÉPENDANCES

Fourques et le Val forment un même hameau, séparé d'Athies par la rivière (vers 1763).

I. . . . . — V. Notre-Dame.
II. Comme Athies.
Pop. : 26 feux vers 1763.

1. Arch. nat., P, 135, nº 158 ; — D. Grenier, t. CCXXXXII, fº 116.
2. D. Grenier, t. CCXXXXII, fº 116.
3. Id., t. CC, fº 204.

Digitized by Google

III. La sgrie en partie appartient à l'abbaye de Saint-Thierri de Reims[1] ou plutôt au Chapitre[2].

Autre partie au sgr d'Athies[3].

2 fiefs tenus de la châtell. d'Athies (XIVe s.)

Autre à F., Athies et Monchy-Lagache, tenu de même.

LE VAL, lieu ruiné.

AUBERCOURT

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Quentin. — Pr. le chapitre de Fouilloy. = Chapelle de N.-D. de Foy, dans l'église.

II. La Luce partage le village entre deux juridictions différentes.

Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens; puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 155 hab. avec l'autre partie en 1698; 18 ou 20 maisons en 1709; 24 feux et 71 hab. en 1724; 26 feux et 88 hab. en 1725; 26 feux et 87 hab., *aliàs* 66 en 1726; 15 ou 16 ménages en 1728; 54 communiants en 1750; 26 feux en 1760; 25 feux et 70 hab. en 1772 avec Happeglenne (Ignaucourt); 23 feux en 1783; 22 en 1790.

Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de

1. D. GRENIER, t. CCIII, f° 9 r°.

2-3. ARCH. DE LA SOMME, G, 211; *Mémoire sur la sgrie d'Ennemain.*

Digitized by Google

Picardie. — L'église, le presbytère, le chât., la ferme et une maison appartiennent à cette juridiction [1].

Pop. : 4 feux en 1469; 116 hab. *(sic)* en 1726; 1 feu en 1760.

Étym. : Waubercurt, 1137; Waubercort, 1146; Aubercort, 1267; — *Wauberti curtis;* cour, ferme d'Aubert.

1790. Canton de Cayeux-en-Santerre.

III. Sgrie tenue en pairie de la châtell. de Boves, mouvant du comté de Corbie.

Fief de Rubempré (1425), tenu de même [2].

Autre sgrie tenue de la châtell. de Morcourt, qui relève dud. comté [3].

Fief tenu de la sgrie de Démuin, 1584 [4].

Fief Moreau.

AUBIGNY

(Canton de Corbie)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Sainte-Colombe. — Pr. l'abbé de Saint-Acheul (Amiens), par don de Béatrix de Daours, en 1159, ou plutôt de l'évêque Thierry, au mois d'octobre 1155 [5]. — La cure est desservie par un religieux prémontré. = Chapelles de Saint-

1. *Mss de Léperon* dans D. Grenier.
2. De Beauvillé, *Doc. inédits,* IV, 491.
3. D. Grenier, t. XVI, f° 324 r°.
4. La Picardie, 2e série, IV, 114.
5. Darsy, *Bénéfices,* I, 258.

Digitized by Google

Georges, près A., fondée par les sgrs, et dont le patronage est confirmé à l'abb. de Corbie par Urbain IV, le 3 des calendes de juin 1261 [1]; — de N.-D. de Pitié.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 260 hab. en 1698; 58 feux en 1709; 64 feux et 178 hab. en 1724; 69 feux et 168 hab. en 1725; 68 feux et 202 hab., *aliàs* 299 en 1726; 68 feux en 1760; 77 feux et 234 hab. en 1772; 62 feux en 1780; 68 en 1789.

1790. Canton de Corbie.

III. A. fut donné à l'abb. de Corbie, lors de sa fondation, en 662. Le monastère y possédait la co-sgrie, mais il l'a aliénée, le 8 février 1698, au profit de Jean Palyart, conseiller au baill. d'Amiens, sous la réserve de la suzeraineté, moyennant une somme modique, destinée à la reconstruction de l'église de Corbie. En 1780, l'abb. a encore un grand marché de 361 journaux de terres et prés, et un petit marché de 58 journaux 85 verges. Ce dernier provient d'un échange fait avec le sgr d'Esclebecq. Il y avait, en 1547, une maison et cense qui était ruinée en 1623 [2].

Le fief de la Mairie (10 journaux 3 verges, moulin à huile, droits) a été acquis 41 l. p., le 22 novembre 1344, de Jean de Caix, dit Bidaut, et réuni au domaine.

Sgrie tenue du comté de Corbie. Elle se compose (1508-1601) de 8 fiefs nobles : — 1° et 2° le château fermé de murailles, pont-levis et fossés pleins d'eau à l'entour, cens, rentes, terres labourables, en 2 hommages; — 3° fief à Corbie en une maison rue des Boucheries et cens hors de la ville; — 4° fief de la chapelle Saint-Georges (cens); — 5° fief de Freslemont (terres et rentes); — 6° et 7° 2 fiefs à A. en 4 hommages; — 8° rente de 65 l. à prendre sur la terre d'A. — Le domaine compte alors 420 journaux 75 verges de terres, 5 de prés, 60 verges de bois. = En 1675, la sgrie est dite d'Aubigny des Essarts, du nom de son propriétaire; même nombre de fiefs; les 6° et 7°

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie*, I, 214.
2. D. Grenier, t. CLXXXXIII, f° 185; — *Inventaire* cité, IV, pp. 17, 21, 23, 33.

Digitized by Google

s'appellent fief de Maucreux et fief du Borne d'Hellebusterne (Le Borgne d'H., 1339[1]).

MOUVANCES :

3 fiefs dont celui dit Teste-fort qui embrasse 2 maisons à Corbie, rue des Grandes-Escolles.

Autres mouvances de Corbie :

fief noble Tassart de Leaue (1364), puis de Becquigny (Raoul de B., 1419), dont le chef-lieu est à A. et les terres à la Motte-en-Santerre (32 journaux et 10 verges, 1577); nommé aussi Becquigny-la-Motte (16 journaux 3/4 à Warfusée, cens, justice, 1668). — N'aurait-il pas pour origine un échange entre l'abbé de Corbie et Hugues de Fouilloy, chev., au mois de juillet 1224? Celui-ci abandonne une rente de 7 muids 7 setiers de blé « mesurés raclés » et 50 setiers d'avoine à prendre sur la grange des religieux à Warloy, contre 28 journaux de terre à A. Le fief de Becquigny doit 100 s. à la Saint-Remi envers la basse infirmerie de l'abbaye[2].

fief noble de Rainneville, dit Becquigny (10 journaux de terre à A., La Motte et Warfusée), éclipsé sans doute du précédent, et chargé de partie de la rente de 100 s. envers la basse infirmerie du monastère, 1616[3].

fief du Becquet (1554), Caruelle, Bucquet ou d'Obigny (1579), (52 journaux de terre, censives, justice), abandonné avec 2 autres à Bouzencourt (le Hamel), la Motte et Warfusée, à l'abb. de Corbie, par Antoine de Halluin, sgr d'Esclebecq, pour être déchargé d'une rente de 48 écus 8 s. sur la terre de Nampty (6 novembre 1584)[4].

fief noble de la Franche-Sergenterie, dit aussi de la Mairie, 1493 (maison, jardin et 2 journaux 1/2 de terres). Le possesseur garde la banalité d'Aubigny, et doit empêcher les habitants d'aller moudre leurs grains ailleurs qu'aux moulins de Corbie; il a le dégrain auxdits moulins, et sur l'office de

1. *Inventaire* cité, IV, pp. 55, 56, 58; — *Titres de Corbie,* armoire IV, liasse 8.
2. *Inventaires,* I, 74; — *Titres,* armoire IV, liasse 9, n° 6.
3. Id., IV, 74.
4. Id., III, 197, IV, 65.

Digitized by Google

l'infirmerie de l'abbaye un setier de vin et une poule à Noël, et une fouache. Les religieux ont racheté ces redevances le 7 avril 1478[1].

Sgrie tenue de la châtell. de Boves, mouvant du comté de Corbie[2].

Fief tenu de la sgrie du Hamel.

— du Petit Aubigny, de la châtell. de Vignacourt.

— de Pincherrat (1435) ou Pincherat (1706)[3].

AUBVILLERS

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

I. Par. du doy. de Montdidier, puis de celui de Davenescourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jacques-le-Majeur. — Pr. le prieur de Montdidier. — Sec. Sauvillers, qui fut par. de 1146 à 1185.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 22 feux en 1469; 240 hab. en 1698; 55 ou 60 feux en 1709; 60 feux et 157 hab. en 1724; 54 feux et 171 hab. en 1725; 54 feux et 189 hab. en 1726; 110 ménages en 1728; 61 feux en 1760; 73 feux et 261 hab. en 1772.

1790. Chef-lieu de canton du district de Montdidier, 16 communes :

Ainval	Braches
Boussicourt	Cantigny

1. *Inventaire*, IV, 69.
2. D. GRENIER, t. CLXXXXIII, f° 182 v°.
3. J. ROUX, *Hist. de l'abb. de Saint-Acheul*, p. 356.

Digitized by Google

Contoire
Coullemelle
Esclainvillers
Hargicourt
Malpart
La Neuville-sire-Bernard
Pierrepont
Quiry-le-Sec
Saint-Agnan (Grivesnes)
Sauvillers
Septontre
Villers-Tournelle

III. La sgrie relève de la châtell. de Nesle, tenue du Roi à cause de sa prév. de Saint-Quentin (1375)[1].

MOUVANCES :

Ainval, en partie (la maison sgriale).
Braches, sgrie pour l'un des deux fiefs.
Grivesnes, sgrie[2].
Grivillers, sgrie[3].
Gratibus[4].
Harrissart (Welles-Pérennes, canton de Maignelay, Oise)[5].
Mesnil-Saint-Georges, fief[6].
Mongival (Sauvillers), sgrie, fief de Gaucourt[7].
Royaucourt (canton de Maignelay, Oise), en partie[8].
Warsy, sgrie[9].

1. ARCH. NAT., P, 135, nº 443.
2. D. GRENIER, *Mss de Léperon.*
3. ARCH. NAT., P. 135, nº 443.
4. *Mss de Léperon.*
5. DAIRE, *Hist. de Montdidier,* p. 182.
6. Id., p. 184.
7. *Mss de Léperon.*
8. DAIRE, id., p. 152.
9. *Mss de Léperon.*

Digitized by Google

AUCHONVILLERS

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vincent. — Pr. l'abbé d'Eaucourt (Warlencourt, canton de Bapaume, Pas-de-Calais).

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, direction de Saint-Quentin, puis en 1726, de celui d'Albert, direction d'Amiens.

Pop. : 34 feux en 1469; 50 en 1670; 72 en 1699; 65 ou 73 en 1709; 71 feux et 153 hab. en 1724; 71 feux et 166 hab. en 1725; 68 feux et 170 hab., *aliàs* 331 en 1726; 74 feux en 1760; 70 en 1763; 90 feux et 224 hab. en 1772; 250 comm. selon D. Grenier[1].

1790. Canton de Miraumont.

III. La sgrie relève de celle d'Aveluy, tenue du marquisat d'Albert, mouvant du Roi à cause de son chât. de Péronne[2].

Fief et sgrie de Coupillon (terrage et censives), aux Caritables de Corbie, tenu de la sgrie du Mesnil-Martinsart[3].

Fief Macquaire, aux mêmes (1760).

DÉPENDANCES

Le Royan, ferme à l'extrémité du village, vers Mailly, avec jardin de 5 journaux, 124 journaux de terre (1752)[4]. — Le fief est tenu du marquisat d'Albert[5].

1. D. Grenier, t. CCXII, f° 199 r°.
2. De Cagny, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 334.
3. Darsy, *loc. cit.*, I, 256.
4. Arch. de la Somme, B, 133, f° 191.
5. De Cagny, *op. cit.*, I, 334.

Digitized by Google

La Tour du Pré, lieu ruiné.

Ce lieu relève de la châtell. d'Encre, en 1367 ; en deux fiefs en 1748[1]. Il est uni à la baronnie, et ensuite au marquisat de Mailly (janvier 1729). La sgrie d'Englebelmer en relève en partie (1627)[2].

AULT

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Abbeville)

I. Par du doy. de Gamaches, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur de Cayeux-sur-Mer. — Sec. Friaucourt.

Chapelles de Saint-Thomas. — Pr. les Ursulines de la ville d'Eu. = Du Saint-Esprit. — Pr. l'abbé du Tréport. = De Saint-Laurent. = Autre fondée en 1234 par Adèle de Saint-Valery[3].

Maladrerie fondée par Gautier Carue, bailli de Saint-Valery, et Marguerite, sa femme, et dotée en août 1266, par Marie, comtesse de Dreux et dame de Saint-Valery, et ses enfants. Convertie en hôpital, Marie de Lorraine y autorise l'établissement des Filles de la Charité, le 5 juin 1677[4]. — Chapelle de Saint-Julien.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Eu, int. de Rouen[5].

1. Bibl. d'Amiens, Ms 805, p. 24.

2. Arch. de la Somme, B, 472, f° 152.

3. Prarond, *Hist. de Cinq Villes ; Saint-Valery*, II, 128.

4. Comte Le Clerc de Bussy, *Lettre sur Ault* dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, XII, pp. 370 et s.

5. Le dénombrement de 1709 partage Ault entre les élections d'Amiens et d'Eu.

Digitized by Google

GRENIER A SEL de la direction d'Amiens[1]. — Il comprend en 1725[2] : 1° cinq paroisses exemptes d'impôt :

Ault.
La Croix-au-Bailly.
Béthencourt-sur-Mer.
Mers.
Tully.

2° 45 localités devant acquitter l'impôt :

Allenay.
Ansennes (Bouttencourt).
Bazinval (canton de Blangy, Seine-Inférieure).
Beauchamp.
Belloy-sur-Mer (Friville).
Biencourt-en-Vimeu. Ab.
Bouillancourt-en-Sery.
Bourseville.
Bouttencourt.
Dargnies.
Embreville.
L'Epinoy (Monchaux, canton de Blangy, Seine-Inférieure).
Escarbotin.
Feuquières.
Floriville (Tilloy).
Foucaucourt-hors-Nesle. Au.
Framicourt. Ab.
Fressenneville.
Frettemeule. Ab.
Friaucourt.
Friville.
Gamaches.
Grand-Selve (Buigny-lès-Gamaches).
Hantecourt (Vismes). Ab.
Harcelaines (Maisnières).
Hautebus (Woignarue).
La Haye, ferme.
Hucleux (Embreville), ferme.
Mesnières (Tilloy-Floriville), ferme.
Monthières (Bouttencourt).
Nesle-l'Hôpital.
Neuville (haute et basse, Neuville-Coppegueule).
Onival (Woignarue).
Oust-Marais.
Petit-Selve (Buigny-lès-Gamaches).
Ramburelles. Ab.
Rambures. Ab.
Saint-Hilaire (Bouvaincourt).
Senarpont (le prieuré).
Soreng (Monchaux, canton de Blangy, Seine-Inférieure).

1. Ce grenier et la chambre de Mers avaient un même grènetier et un même contrôleur, en 1759 (ARCH. DE LA SOMME, C, 1985, fos 206 et 261).

2. BIBL. NAT., *franç.*, 23,920, pp. 14-21 ; *État de dénombrement des ressorts des Gabelles.* — On a indiqué à la suite de certains noms le grenier auquel a été attribuée la localité par l'édit de 1725 : Ab., Abbeville ; Au., Aumale.

Digitized by Google

Tilloy (-Floriville).
Watteblérie (Bouillancourt - en - Sery). Ab.
Witainéglise (Framicourt). Ab.
Woignarue.
Woincourt.
Yzengremer.

L'édit du mois de mars 1725 amène quelques changements dans la constitution du Grenier ; il reste d'impôt avec les mêmes exceptions, et comprend 42 paroisses imposées, au lieu de 40[1] :

Allenay.
Ansennes (Bouttencourt).
Beauchamp.
Belloy-sur-Mer (Friville).
Bouillancourt-en-Sery.
Bourseville.
Bouttencourt.
Bouvaincourt. Ab.
Brutelette (Woincourt). St-V.
Brutelles. St-V.
Buigny-lès-Gamaches. Ab.
Dargnies.
Embreville.
L'Epinoy (Monchaux, Seine-Inférieure).
Escarbotin.
Feuquières.
Floriville.
Fressenneville.
Friaucourt.
Friville.
Gamaches.
Hamel-lès-Brutelles. Ab.
Harcelaines (Maisnières).
Hautebus (Woignarue).
Hélicourt (Tilloy-Floriville). Ab.
Hocquelus (Aigneville). Ab.
Lisle-Saint-Hilaire (Bouvaincourt).
Martaigneville-sur-Mer (Bourseville). Ab.
Maisnières. Ab.
Méneslies. Ab.
Monthières (Bouttencourt).
La Motte-Croix-au-Bailly.
Offeu (Saint-Blimond). St-V.
Onival (Woignarue).
Oust-Marais.
Saint-Étienne, église de Sery (Bouttencourt).
Tilloy (-Floriville).
Tully.
Vaudricourt. St-V.
Visse (Maisnières). Ab.
Woignarue.
Woincourt.
Yzengremer.

1. *État de dénombrement ; franç.*, 23,920, p. LXXI. — La liste est au t. 23,922, pp. 21-29. — Les acquisitions proviennent des greniers d'Abbeville, Ab. ; et Saint-Valery, St-V.

Digitized by Google

Bureau des Traites.

Bureau des Cinq grosses Fermes de la direction d'Amiens.

Siège d'Amirauté.

Les milices Gardes-Côtes de la paroisse relèvent de la capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

3 Notaires en 1664 reconnus pour exercer dans le baill. d'Amiens, par l'édit d'avril [1].

Foires-franches de 3 jours, le 25 mars et le 8 septembre, établies par lettres de Charles VI données à Paris en 1382, à la demande du comte d'Eu [2].

Marchés les mardis, jeudis et samedis.

Charte de commune accordée en 1206 par Thomas de Saint-Valery, et confirmée par Mathieu de Trie, en août 1340, et par Jean d'Artois, comte d'Eu, le 29 décembre 1382.

Pop. : 818 feux dans l'élect. d'Amiens, et 56 dans celle d'Eu, en 1709; 731 feux et 2,484 hab. en 1724; 679 feux et 2,210 hab. en 1725; 720 feux et 2,307 hab., *aliàs* 840 en 1726; 4 feux privilégiés et 626 feux taillables en 1760; 450 feux et 1,488 hab. en 1772.

Etym. : *Altum*, 1109; Alt, 1130; Aut, 1176; Aut-sur-la-Mer, et Ault-sur-Mer, 1353.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Abbeville, 10 communes :

Béthencourt-sur-Mer.	Méneslies.
Bourseville.	Mers.
Friaucourt.	La Motte-Croix-au-Bailly.
Marais et Oust.	Tully et Noirville.
Martaigneville-sur-Mer (Bourseville).	Woincourt et Yzengremer.

III. La châtell. relève du Roi à cause de son baill. d'Amiens [3].

Mouvances :

Allenay, sgrie.

1. Arch. de La Somme, B, 28, f° 92 v°.

2. Comte le Clerc de Bussy, *op. cit.*

3. D'après M. de Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 412, elle serait tenue en trois fiefs : 1° de Beauchamp; 2° de Gamaches; 3° de Canaples ! ! !

Digitized by Google

Béthencourt-sur-Mer, sgrie ou fief.
Blingues (Mers), sgrie.
Friaucourt, sgrie.
Froideville (Mers).
Mers, sgrie.
La Motte (Saint-Quentin), sgrie.
Romeval (Mers), sgrie et fief.
Ruffigny (Ault), sgrie.
Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, sgrie.

Fief de Augmecourt, tenu de la sgrie d'Onival (Woignarue) qui relève de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, 1557[1].

DÉPENDANCES

LE HAMEL.

Fief (79 journaux de terre, droit sur les bateaux de pêche), appartenant à l'abbaye de Berteaucourt-les-Dames, dès 1179. et sur lequel s'élevaient 24 maisons en 1689[2].

HAUTE-RUE D'AULT.

Sgrie tenue de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, mouvant du baill. d'Amiens[3].

RUFFIGNY ou NIFRIGNY, ferme (maison d'habitation, bâtiments ruraux, cour fermée, jardin, pourpris, un journal de bois à coupe par an et 173 journaux de terres), à l'abb. du Lieu-Dieu (Beauchamp), dès 1191[4]. — Sgrie tenue de la châtell. d'Ault.

1. DE BEAUVILLÉ, *op. cit.*, III, 466.
2. DARSY, *Bénéfices*, I, 481.
3. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.
4. DARSY, *Bénéfices*, II, 90, 369 et *Gamaches et ses seigneurs* dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, XIII, 149.

Digitized by Google

AUMATRE

(Canton d'Oisemont)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. — Pr. le prieur de Mareuil, dépendant de l'abbaye de Breteuil, puis le supérieur du séminaire d'Amiens.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis d'Aumale, en 1726.

Pop. : 440 hab. en 1698 ; 105 feux en 1709 ; 115 feux et 319 hab. en 1724 ; 112 feux et 383 hab. en 1725 ; 110 feux et 293 hab., *aliàs* 491 en 1726 ; 116 feux en 1760 ; 121 feux et 383 hab. en 1772 ; 133 feux en 1786 ; 134 en 1789.

Étym. : *Ulmastrum,* 1118 ; *Hulmastrum,* 1185 ; Homastres, 1284 ; Omastres, 1301.

1790. Canton d'Oisemont.

III. Sgrie tenue de l'abbaye de Saint-Riquier[1]. — Un fief restreint en relève[2].

L'abbaye de Saint-Valery y possède deux fiefs mouvant d'elle au XIVe s. — Ils provenaient sans doute de l'acquisition faite en mars 1284, de Gautier Tyrel, sire de Poix[3].

3[4] ou 4[5] fiefs, tenus du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville.

Fief tenu de la sgrie d'Epaumesnil, mouvant de la pairie d'Hélicourt (Tilloy-Floriville), qui relève du comté de Ponthieu[6].

1. D. GRENIER, t. CCXII, f° 227 v°.
2. Id., t. XXVII, f°s 50-55.
3. Id., t. CLXXXXIII, f° 245.
4. Id., t. LIX, f°s 6 v° et 7.
5. Id., t. CCXII, f°s 227 et 228.
6. Id., t. CC, f° 175.

Digitized by Google

Fief de la Beaulté ou de Bréauté (18 journaux de terre), tenu de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, mouvant du baill. d'Amiens, en 1557[1] et en 1765[2].

Autre de la sgrie d'Avesnes (Chaussoy), tenue de la châtell. de Picquigny, mouvant de l'évêché d'Amiens (1507).

Fief d'Aumâtre (1760)[3].

— noble du bois Fresnel (bois et pré de 15 journaux), 1686[4].

— de Grossève (1784)[5].

— Lanoy (1760)[6].

— de la Motte Daronde (119 journaux de terres), tenu de la sgrie de Bouillancourt-en-Sery. Un fief restr. à Frettecuisse lui est réuni (1770)[7].

— de Condé (maison et dépendances de 10 à 15 journaux et 51 journaux de terre), tenu de la Ferté-lès-Saint-Riquier[8].

— de Saint-Riquier (1598)[9].

DÉPENDANCE

VILLERS.

Sgrie tenue de la châtell. de Bailleul, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 438.
2. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.
3. Id., B, 48, f° 40 r°.
4. Id., B, 96, f° 262 v°.
5. Id., B, 47, f° 118 r°.
6. Id., B, 48, f° 40.
7. Id., B, 521 , f° 30, et 153, f° 15.
8. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
9. HÉNOCQUE, *Hist. de Saint-Riquier*, III, 110.

Digitized by Google

AUMONT

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Gervais. — Pr. l'abbé de Selincourt, qui y entretient un religieux comme curé en 1383 (prieuré-cure). — Sec. Avelesge.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis d'Aumale, en 1726.

Pop. : 290 hab. en 1698; 92 feux en 1709; 77 feux et 221 hab. en 1724; 76 feux et 247 hab. en 1725; 70 feux et 217 hab., *aliàs* 234 en 1726; 76 feux en 1760; 93 feux et 383 hab. en 1772; 91 fenx en 1783; 95 en 1790.

Étym. : Altmunt, 1135; *Altus mons*, 1157; Haultmont, 1164; Almons, 1165. — Synonyme de Haut mont.

1790. Canton d'Hornoy.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Selincourt, par don de Robert de Riencourt, confirmé vers 1167 par Gérard, vidame d'Amiens [1].

Fief faisant partie de la sgrie de Méricourt-en-Vimeu, et tenu de la châtell. d'Airaines, qui relève de celle de Saint-Valery, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Fief du bois d'Airaines tenu de la châtell. de Famechon, et acquis par le chapitre de N.-D. d'Amiens, le 8 octobre 1498, de Robert de Longueval, chev., sgr de Bucquoy [2].

Fief du Valdame [3].

1. De Beauvillé, *Dou. inéd.*, III, 9, nº ix.
2. Arch. de la Somme, *Inventaire des titres du Chapitre*, II, p. 52.
3. Alcius Ledieu, *La Vallée du Liger*, p. 323.

Digitized by Google

LES AUTHEUX

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Labroye, puis de celui d'Auxy-le-Château (Pas-de-Calais). archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. La Décollation de St-Jean-Baptiste. — Pr. le prieur de Bagneux (Gézaincourt).

Autorisation donnée à Amiens, le 12 février 1635, à Jean de Licques, chev. sgr des A., de faire en sa maison l'exercice du culte réformé [1].

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 360 hab. en 1698 ; 77 feux en 1709 ; 95 feux et 288 hab. en 1724; 93 feux et 284 hab. en 1725 ; 95 feux et 310 hab., *aliàs* 360 en 1726 ; 83 feux en 1760 ; 97 feux et 300 hab. en 1772.

Étym. : *Altaria,* 1150; Auteulx, 1215 ; les Auteus, 1297 ; — les Autels. 1790. Canton de Bernaville.

III. La sgrie en partie, relève du Roi à cause de son chât. de Doullens [2]. — Mouvances à la fin du XIVe s. :

Les Autheux, 5 fiefs, entr'autres le fief du Bon-Rohault (60 journaux de terre, 2 de prés, censives), 1770 [3].

Doullens, fief sur les tonlieux.

La Hestroye (Les Autheux), le manoir et un fief.

Œuvin (?), un fief.

Vitz-sur-Authie, fief de la Couture et un autre qui sont la sgrie en baill. au XIVe s.

1. Arch. de la Somme, B. 21, f° 86 v°.

2. Arch. nat., P, 137, n°s 43 et 68 ; Cocheris, *Catalogue des manuscrits sur la Picardie,* dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XVI, p. 16 ; Arch. de la Somme, B, 1, f° 70 v°.

3. Id., B, 521, f° 31.

Digitized by Google

L'autre partie est tenue de la châtell. de Domart-en-Ponthieu, mouvant du Roi à cause de son chât. de Beauquesne[1].

Fief de Bellevue (1557)[2].

— de la Coignée (7 l. 13 s. 9 d. de censives sur 39 journaux de terre), 1770[3].

— de Flavy (1646)[4], réuni à la sgrie en 1651[5].

— Montplaisir.

— Rambaut ou Rimbaut.

— Rimbauval.

— de la moitié du Quint de la terre, tenu de Doullens (1782)[6].

— d'une rente inféodée sur la sgrie, tenu de même (1782)[7].

Fiefs de 136 journaux 30 verges de terre; de 8 journaux, de 5 journaux et de 4 journaux tenus également de Doullens[8].

DÉPENDANCES

La Hestroye, maison.

Le fief relève de la sgrie des Autheux.

Maquefer.

II. Comme les Autheux.

Pop. : 1 feu en 1709; 1 feu et 4 hab. en 1724; 1 feu et 5 hab. en 1725; 1 feu en 1760.

III. La sgrie appartient à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

1. Arch. de la Somme, B, 1, f° 70 v°.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 505.
3. Arch. de la Somme, B, 521, f° 31.
4. Id., B, 24, f° 164.
5. Id., B, 25, f° 87.
6, 7, 8. Domaine d'Amiens, *Ms au Baron de Calonne.*

Digitized by Google

AUTHIE

(Canton d'Acheux)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur du lieu. — Sec. Saint-Léger-lès-Authie.

PRIEURÉ conventuel de Saint-Robert, ordre de St Benoît, dépendance de l'abb. de Corbie, puis de celle de Molesmes, en 1087. En 1634, il fut donné au couvent des Pénitents de Limours, près Paris [1].

BIENS :

Authie. sgrie.

Hesbeville (Toutencourt), ferme.

MALADRERIE, fondée par Baudouin de Daours, et dont les biens furent réunis, partie à l'hospice de Pas (chef-lieu de canton, arrondissement d'Arras, Pas-de-Calais), partie aux hôpitaux d'Amiens, en 1695 [2].

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

CHARTE DE COMMUNE concédée au commencement du XIIIe s. [3]

MARCHÉ-FRANC le 3e mercredi du mois, et marché ordinaire le mercredi de chaque semaine, établis par lettres-patentes de François II, données à Fontainebleau, en août 1560, à la demande de Claude de Vendôme, chev., gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, sgr de Ligny, Festel et Authie [4].

Pop. : 80 maisons et 380 comm. avec Saint-Léger, en 1689; 435 hab. en 1698; 81 feux en 1705; 94 feux et 236 hab. en 1724; 97 feux et 239 hab.

1. L'ABBÉ DANICOURT, *Hist. d'Authie*, pp. 67 et s.
2. Id., p. 376.
3. Id., p. 366.
4. L'ABBÉ DANICOURT, *op. cit.*, p. 381, et ARCH. DE LA SOMME, B, I, f° 57 v°.

Digitized by Google

en 1725 ; 70 feux et 147 hab., *aliàs* 340 en 1726 ; 83 feux en 1760 ; 108 feux et 395 hab. en 1772 ; 340 hab. en 1784.

Étym. : A. porte le nom de la rivière qui l'arrose : *Alteia, 844 ; Authia, 1180.*

1790. Canton d'Acheux.

III. A. appartient à l'abb. de Centule au IXe s.[1] La châtell. (chât. 3 journaux d'enclos, 240 de terres, 441 de bois[2], 52 de viviers et prairies[3]), relève en une pairie, en 1507[4], en deux pairies, en 1773, de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi, à cause de son baill. d'Amiens.

MOUVANCES[5] :

Arquèves, sgrie en une pairie.

Authie, le prieuré de Saint-Robert (1773).

fief de Florimont (242 journaux) ; est-ce le fief Florencourt de M. Garnier?

plusieurs fiefs éclipsés du précédent, tenus chacun en une pairie, 1373.

fief abrégé de la Motte (manoir amasé de 5 quartiers).

— — de la Sergeanterie (30 verges).

— de Tune (14 journaux), vers Famechon, en une pairie.

— noble du Blanc-Pignon ; 2 en 1773.

— de la Mairie, réuni à la châtell. en 1773.

Canteleu (Authie), sgrie en une pairie.

Festonval (Toutencourt), sgrie en partie en 3 fiefs nobles.

Festonval (Pierregot), sgrie en un fief noble.

Louvencourt, sgrie en une pairie.

La Maison brûlée, fief.

Marieux, sgrie.

Maurepas-lès-Authie (Vauchelles), sgrie.

1. HARIULFE, *Chron. Centul.*

2. Ainsi répartis : bois de Laleau, 200 journaux ; bois Habart, 9 journaux 1/2 ; le Plouy, 40 journaux ; le Warnimont, 160 journaux ; Sartmont, 7 journaux ; bois d'Applincourt, 18 journaux.

3. L'ABBÉ DANICOURT, p. 341.

4. BOUTHORS, *Coutumes locales,* II, 203.

5. L'ABBÉ DANICOURT, p. 350.

Digitized by Google

Raincheval, sgrie en 6 pairies.
Saint-Léger-lès-Authie, sgrie en une pairie.
Siracourt (canton de Saint-Pol, Pas-de-Calais), sgrie en partie, en une pairie (1507).
Toutencourt, sgrie en 2 pairies, fiefs du petit Varennes et Folemprise.
Vauchelles-lès-Authie, sgrie-pairie.

DÉPENDANCES

BLANC-PIGNON, maison en 1773.
Le fief relève de la châtell. d'Authie [1].

CANTELEU, ferme en 1773. C'est sans doute le fief Quanleu de M. Garnier.
La sgrie (chef-lieu, 184 journaux 18 verges de prés et terres), tenue d'Authie en une pairie [2].

LA FOLIE, maison.
Le fief est tenu de la châtell. de Picquigny [3].

LA FRESNOY, village ruiné, situé entre Louvencourt, Vauchelles et le moulin Trogneux. Un lieu dit porte encore son nom.
Par. en 1145 [4].
Domaine d'Authie.

MAISON BRULÉE, simple fief en 1700, tenu d'Authie [5].

ROSVILLER [6], village ruiné, situé au lieu dit les Lusets (cercueils), sur le chemin d'Authie à Marieux.
I. Par. en 1145, disparue en 1301.
Étym. : *Rosum villare ; Rosum*, lieu défriché, synonyme d'essart.
III. Compris dans le domaine de la châtell. d'Authie, en 1364.

1. L'ABBÉ DANICOURT, *op. cit.*, p. 356.
2. Id., p. 352.
3. DAIRE, *Doyenné de Doullens*, p. 98.
4. L'ABBÉ DANICOURT, *op. cit.*, p. 34.
5. ARCH. DE LA SOMME, B, 98, f° 151 v°.
6. L'ABBÉ DANICOURT, *op. cit.*, p. 30.

Digitized by Google

AUTHIEULLE

(Canton de Doullens)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. le chapitre de Saint-Nicolas d'Amiens. — En 1689, A. était de la par. de N.-D. de Doullens.

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens. — Banlieue de Doullens.

Pop. : 66 comm. en 1689; 85 hab. en 1698; 27 feux en 1709; 32 feux et 72 hab. en 1724; 31 feux et 72 hab. en 1725; 32 feux et 72 hab., *aliàs* 115 en 1726; 25 feux en 1760; 49 feux et 150 hab. en 1772; 102 hab. en 1784. 1790. Canton de Doullens.

III. La sgrie relève du Roi à cause de son chât. de Doullens[1]; au XIVe s., le chef-lieu est le manoir de Lannoy. — Hugues de la Rosière, chev., sgr d'A., reconnaît aux bourgeois de Doullens toute justice et sgrie sur son fief d'A., qui est compris dans la banlieue de la ville, en juillet 1280[2].

MOUVANCES :

fief d'Authieulle.

— de Corniamont, duquel relève le fief de Cujaval, qui y fut réuni en 1531[3].

— d'Haudrimont, dont est tenu le fief de Cujamont, et auquel il fut réuni en 1531[4].

1. ARCH. NAT., P, 137, f°s 140 v°; — Le *Ms du Baron de Calonne,* DOMAINE D'AMIENS, en fait une demi-pairie.

2. DELGOVE, *Hist. de Doullens,* pp. 449 et 482.

3 et 4. DAIRE, *Doyenné de Doullens,* p. 100.

Digitized by Google

Fief Denis Willot de Boulenois [1].
— de l'Épine (121 journauy) [2].
— de la Fontaine (1573) [3].
— Mathieu de Rigauville [4].
— Mathieu le Viesier [5].
— de Reniamont [6] (1585).
— Tassart de Saint-Amand [7].
— de la Vigogne [8].

DÉPENDANCE

HAUTE-VISÉE-L'ÉPINE, cense.
Fief tenu du Roi.

AUTHUILLE

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Fursy. — Pr. le chapitre de N.-D. d'Amiens en 1301; le personnat de Villers-le-Vert (Morlancourt), en 1730. — Sec. Beaucourt-lès-Miraumont.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1725.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. DAIRE, *loc. cit.*; — L'ABBÉ THÉODOSE LEFÈVRE, *Hist. des communes rurales du canton de Doullens* dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXIX, p. 70.

8. DELGOVE, *Hist. de Doullens*, p. 450.

Digitized by Google

Pop. : 32 feux avec Beaucourt, en 1469 ; 24 en 1670 ; 132 hab. en 1698 ; 33 feux en 1699 ; 37 en 1709 ; 39 feux et 78 hab. en 1724 ; 38 feux et 101 hab. en 1725 ; 39 feux et 88 hab., *aliàs* 164 en 1726 ; 36 feux en 1760 ; 65 vers 1763 ; 49 feux et 133 hab. en 1772.

1790. Canton d'Albert.

III. Sgrie (la maison d'A., la ville, 166 journaux 3/4 de terre, 92 de bois, cens, rentes), tenue de la châtell. de Bouchavesnes, mouvant de celle de Briost (Saint-Christ), qui relève du Roi à cause de Péronne [1].

Mouvances :

4 fiefs en 1385.

Autre sgrie tenue en pairie de la châtell. d'Encre, mouvant de Péronne (1367 [2] et 1748 [3]).

AVELESGE

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Sec. de la par. d'Aumont, doy. d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis d'Aumale, en 1726.

Pop. : 130 hab. en 1698 ; 36 feux en 1709 ; 35 feux et 110 hab. en 1724 ; 41 feux et 104 hab. en 1725 ; 36 feux et 105 hab., *aliàs* 195 en 1726 ; 43 feux en 1760.

1. Arch. Nat., P, 135, n° 112.
2. Id., n° 33.
3. Bibl. d'Amiens, Ms 805, p. 3.

Digitized by Google

1790. Canton d'Airaines.

III. La sgrie (maison sgriale de 10 journaux fermée de murailles, 70 journaux de terre à la sole, 40 de bois, censives, champart), en 3 fiefs : Avelesge, du Valvitaux, Cousturelle, relève pour 2 fiefs, dont un en pairie, de la châtell. d'Airaines, mouvant de celle de Saint-Valery, et pour le 3e de la chapelle de Saint-Quentin en la cathédrale d'Amiens (1591)[1].

Sgrie acquise avec les bois d'Airaines, près Aumont, par le chapitre de la cathédrale d'Amiens, le 8 octobre 1498, de Robert de Longueval, chev., sgr de Bucquoy, moyennant 2,000 l. Le 4 janvier 1498/9, le chapitre y ajoute le quint hérédital de la sgrie, payé 700 l. t. à Jeanne de Foucault, veuve d'Artus de Longueval, chev., sgr de Thenelles, bailli d'Amiens[2]. La sgrie et le quint sont tenus en 2 fiefs de la sgrie de Famechon qui relève de la châtell. de Poix, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens. Ces acquisitions sont faites pour l'emploi de la fondation de Mgr de Versé, évêque d'Amiens, « en l'église N.-D. des petites heures de la Vierge Marie pour y être dittes et chantées en la forme et manierre que les Révérend Père et lesd. Doyen et Chapitle a esté et est conclud et advisé entre eux »[3].

Un fief abrégé tenu de cette sgrie est réuni au domaine par retrait féodal sur Charles des Essarts, chev., sgr de Meigneux, tuteur de sa fille, moyennant 200 l. (14 octobre 1508)[4].

Le chapitre achète encore les 19 décembre 1579 et 2 janvier 1580, une partie du fief du Val Vitou ou Viteau (rentage et champart), tenu de la châtell. d'Airaines en baill.[5].

1. Arch. de la Somme, B, 98, fo 93, et B, 643, fo 255.
2. Id., *Inventaire des Titres du Chapitre*, III, 52 et 53.
3. Id., p. 55.
4. Id., p. 58.
5. Id., p. 62.

Digitized by Google

AVELUY

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Fare. — Pr. le prieur d'Albert. = Chapelle de Sainte-Marguerite.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1726.

Pop. : 55 feux en 1469 ; 30 en 1670 ; 150 hab. en 1698 ; 71 feux en 1699 ; 37 ou 73 en 1709 ; 43 feux et 116 hab. en 1724 ; 45 feux et 118 hab. en 1725 ; 47 feux et 119 hab., *aliàs* 202 en 1726 ; 44 feux en 1760 ; 46 vers 1763 ; 60 feux et 169 hab. en 1772.

1790. Canton d'Albert.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. d'Encre, mouvant du Roi à cause de son chât. de Péronne (1367[1] et 1748[2]).

MOUVANCES :

Auchonvillers, sgrie[3].
Beaucourt-lès-Miraumont, sgrie[4].
Boulan (Albert)[5].
Bus-lès-Artois, sgrie en partie.
Mesnil (-Martinsart), sgrie.

Deux fiefs tenus de la sgrie d'Hochecoq (Ville-sous-Corbie), mouvant du comté de Corbie.

1. ARCH. NAT., P, 135, n° 33 ; — DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 344.
2. BIBL. D'AMIENS, Ms 805, p. 3.
3. DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 334.
4. D. GRENIER, t. CLXXXXV, f° 295 r°.
5. DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 325.

Digitized by Google

La sgrie d'Hochecoq n'était-elle pas à Aveluy ? La question se pose en lisant au tome v, p. 468 de l'*Inventaire des Titres de Corbie,* au-dessous du titre : « Ville-sous-Corbie, fief d'Hochecoq », cette mention, ajoutée postérieurement : « Terroir d'Aveluy », et l'énoncé de plusieurs des actes. Tel n'est pas le sentiment de D. Grenier, aussi nous basant sur cette docte autorité, nous renvoyons pour plus de détails à l'article « Ville ».

AVESNE-CHAUSSOY

(Canton d'Oisemont)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis de celui d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Denis. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens. — Ham. le Chaussoy.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis d'Aumale, en 1726.

Pop. : 350 hab. en 1698 ; 78 feux en 1709 ; 58 feux et 146 hab. en 1724 ; 58 feux et 181 hab. en 1725 ; 61 feux et 194 hab., *aliàs* 194 en 1726 ; 74 feux en 1760 ; 54 feux et 175 hab. en 1772 ; 76 feux en 1783 ; 77 en 1789.

Étym. : *Avenæ, 1146.* — Territoire de médiocre valeur qui ne se peut cultiver qu'en avoines ; les Avoines.

1790. Canton d'Airaines.

III. Ce lieu fut restitué par le roi Pépin à l'abbaye de Saint-Denis, en 750.

La sgrie (158 journaux en domaine, en 1572[1]) relève de la châtell. de Picquigny, mouvant de l'évêché d'Amiens, à cause du vidamé. En 1674, elle

1. Arch. de la Somme, E, 144, *Répertoire des Titres de Picquigny,* f° 183 v°.

Digitized by Google

est dite châtell. tenue en deux pleins hommages[1]. Le fief de Condé-Folie est membre de la châtell. en 1765[2].

MOUVANCES :

Aumâtre, fief (1507).
Condé-Folie, fief de Condé (1765).
Étouvy (Amiens), fief d' (1468).
Fresnoy-lès-Andainville, fief (1507).
Inval, sgrie (1435).
Saint-Maulvis, fief du vieil moulin d'Avesne, 1687.

Fief noble du Mont d'Avesne (105 journaux de bois), tenu de Picquigny, 1673[3].

— de la Queue d'Avesne (17 journaux de bois), tenu de Picquigny, 1673[4].

DÉPENDANCE

LE CHAUSSOY.

I. Par. d'Avesne.

II. Comme Avesne. — Grenier à sel de Grandvilliers, puis d'Aumale, en 1726.

Pop. : 23 feux et 62 hab. en 1724; 20 feux et 60 hab. en 1725; 20 feux et 68 hab. en 1726; 19 feux et 61 hab. en 1772.

Étym. : *Salicetum*, collectif, lieu planté de saules.

III. La sgrie dépend de la commanderie de Saint-Maulvis, qui y a cens et dîmes, à cause du membre d'Hescamps.

Sgrie du Chaussoy-en-Vimeu, tenue de la baronnie de Picquigny, mouvant de l'évêché d'Amiens[5].

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 144, cité, f° 184 v°.
2. Id., E, 424.
3, 4. Id., E, 144, f° 184 v°.
5. Id., E, 144, f° 209.

Digitized by Google

AYENCOURT

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque d'Amiens.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. avec le Monchel : 18 feux en 1469; 100 hab. en 1698; 25 ou 27 feux en 1709; 29 feux et 99 hab. en 1724; 30 feux et 102 hab. en 1725; 30 feux et 103 hab., *aliàs* 122 en 1726; 27 feux en 1760; 41 feux et 124 hab. en 1772.

Étym. : Aiencourt, 1215, 1235, 1301.

1790. Canton de Montdidier.

III. La sgrie (le manoir d'A., contenant 10 journaux; le jardin, vigne et bosquet, 12 journaux; 6 journaux de bois, 17 de prés, les eaux, marais, la rivière depuis Saint-Remi en aval jusqu'au moulin d'A. et jusqu'à la chaussée du Monchel; 15 muids deux mines de terres; champart et censives; — la place du manoir de Maisières-lès-Mortemer (Mortemer, canton de Ressons, Oise), jardins et pâturages, 15 journaux; 16 muids de terre aud. lieu et à Cuvilly (même canton); cens et champarts; les « bos Rous », de 50 journaux; les rues, chemins, voiries, etc.), relève de la Salle du Roi à Montdidier (1367)[1]. Jean de Hangest, sgr de Huqueville, la vendit au chapitre de N.-D. de Paris, qui obtint du Roi des lettres d'amortissement, en 1406[2].

1. Arch. Nat., P, 136, nº 61.

2. Daire, *Doyenné de Montdidier*, p. 141.

Digitized by Google

MOUVANCES en 1367 (18 fiefs) :

Ayencourt, le fief d'Avesnes (140 journaux « en menu bos nouveaulz plantez », vignes et terres labourables, 1375)[1], et 2 autres.

Beaufort-en-Santerre, 1.

Becquigny, 1.

fief du Bos Roux, entre Condevillers et Coivrel (canton de Maignelay, Oise).

Cuvilly (canton de Ressons, Oise), 3 fiefs, dont celui de la Mairie.

Cantigny, 1.

Etelfay, 3 ; entre Etelfay et Montdidier, 2.

Folies-en-Santerre, 1 acquis par le chapitre d'Amiens au commencement du XVe s.

Montdidier.

Le moulin d'A. est tenu des Grandes Tournelles de Montdidier, mouvant de la Salle du Roi. En 1384, Marguerite de Noyers, veuve de Mathieu . . . . . en baille le dénombrement au nom de ses enfants ; il a depuis été amorti en faveur du chapitre de N.-D. de Paris (1408)[2].

DÉPENDANCE

LE MONCHEL.

I. Par. d'Ayencourt. — II. Comme Ayencourt.

Étym. : *Monticellus,* diminutif de *mons ;* — petite hauteur, colline.

III. Le fief du M., appelé aussi fief des Petites Tournelles, relève de celui des Grandes Tournelles, à Montdidier, tenu de la Salle du Roi.

Fief du Petit Mailly (40 journaux), éclipsé des Petites Tournelles, le 26 octobre 1628, par Jean de Mailly-Nesle, sgr de Remaugies et du Monchel, en faveur de Le Caron, avocat au baill. de Montdidier[3].

Fief des Prés de Houppincourt, Houppencourt, Houplaincourt, ou encore

1. ARCH. NAT., P, 135, n° 314.
2. D. GRENIER, t. CXVIII, f° 15 ; *Ms de Léperon.*
3. DAIRE, *loc. cit.,* p. 141.

Digitized by Google

le pré de Gannes (vivier et moulin, 26 ou 27 journaux de prés), mouvant de Montdidier (1550)[1].

Fief des Prés de l'abbaye, près du précédent, tenu de même (1599)[2].

BACOUEL

(Canton de Conty)

I. Par. du doy. de Conty, archid. et dioc. d'Amiens. — V. N.-D. — Pr. l'abbé de Saint-Acheul, par don de l'évêque Gervin, en 1093. — Sec. : Plachy ; ham. Buyon.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 230 communiants, avec Plachy et Buyon, en 1689; 100 hab. en 1698; 27 feux en 1709; 25 feux et 78 hab. en 1724; 25 feux et 71 hab. en 1725; 25 feux et 72 hab., *aliàs* 110 en 1726; 23 feux en 1760; 28 feux et 82 hab. en 1772; 31 feux et 130 communiants en 1780; 33 feux en 1788.

1790. Canton de Saint-Sauflieu.

III. La sgrie (maison sgriale, plus de 300 journaux de terre en domaine, 35 journaux de prés, 24 de bois, 3 moulins à blé, à huile et à draps, censives), est une pairie de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens[3].

En relèvent :

Ailly-sur-Somme, sgrie ?

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 300, et *Hist. de Montdidier*, 2e édit., I, 494.
2. Id., *Hist. de Montdidier*, I, 404.
3. Arch. de la Somme, E, 144, fo 202 vo : *Répertoire des Titres de Picquigny*.

Digitized by Google

Bacouel, fief de Namptuel ou fief Nautuel.

fief de la Mairie, réuni à la sgrie.

Esclainvillers, en partie[1], c'est-à-dire le fief Muguet dit Blancpain (1551)[2], et un autre.

Le P. Daire[3] ajoute 3 fiefs à Gannes (Oise); nous préférons les faire relever de la commune du même nom, située auprès de Breteuil.

Fief et pairie du bois de Bacouel (180 journaux), et 80 liv. de rente sur le péage de Picquigny, tenu de la baronnie de Piquigny en 1401[4].

4 fiefs dits aux Oisons, dont 2 doivent 2 oisons blancs de reconnaissance, mouvant de même, 1677[5].

Fief Sénéchal (Pierre Seneschal, sgr d'Argœuves et de B., mort en 1514)[6].

DÉPENDANCE

TOMBES. — Moulin à eau aux XIIe et XIIIe s.[7]

BAILLEUL-EN-VIMEU

(Canton d'Hallencourt)

I. Par. du doy. d'Oisemont, puis de Mons, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le prieur de Dompierre-sur-Authie. — Sec. : Bellifontaine; ham. Érondelle.

1. *Ms de Leperon* dans la collection de D. GRENIER.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 301.
3. *Doyenné de Conty*, pp. 17 et 18.
4. ARCH. DE LA SOMME, E, 144, f° 203 v°.
5. Id., f° 204.
6. GARNIER, *Dict. topogr.*; — Le P. DAIRE, *Hist. du doyenné de Conty*, annotée et publiée par M. ALCIUS LEDIEU, p. 18.
7. GARNIER, *Dict. topog.*

Digitized by Google

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 175 hab. en 1698 ; 127 feux en 1709 ; 76 feux et 208 hab. en 1724 ; 77 feux et 216 hab. en 1725 ; 78 feux et 301 hab., *aliàs* 580 en 1726 ; 134 feux avec Grandsart en 1760 ; 84 feux et 289 hab. en 1772 ; 188 feux avec Grandsart et Erondelle en 1786 ; 106 feux en 1790.

1790. Canton d'Hallencourt.

III. Châtell. tenue en pairie[1] du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Mouvances[2] :

Acheux-en-Vimeu, sgrie.

Andainville, sgrie et fief.

Arleux (Cérisy-Buleux), sgrie.

Bailleul, 3 fiefs, entr'autres le fief des Dîmes (1745)[3].

fief de Buleux (masure de 2 journaux), 1551[4].

fief Despots (1 journal)[5].

fief Fresnel (maison, 2 journaux de terre, 2 de pré)[6].

Behen, sgrie et 2 fiefs.

Bellifontaine (Bailleul), fief des Dîmes.

Biencourt-en-Vimeu, sgrie, fief.

Boiville-lès-Oysencourt, fief de.

Brimeux (canton de Campagne, Pas-de-Calais), sgrie.

Brutelette (Woignarue), sgrie.

Buleux (Cérisy), sgrie (?)

Canny, sgrie à Limeux, 1557[7].

Chepy, sgrie, baronnie (1526). puis marquisat (1748).

fief d'Emonville et un autre.

Cocquerel (Bailleul), fief.

1. Domaine d'Amiens, *Ms au baron de Calonne.*

2. D. Grenier, t. CLXXXXIV, fos 67-69 et 72 ; — E. Prarond, *Hist. de Cinq Villes,* I, 251.

3. Arch. de la Somme, B, 125, fo 88 vo.

4, 5, 6. De Belleval, *Fiefs et seigneuries.*

7. De Beauvillé, *Doc. inéd.,* III, 438.

Digitized by Google

Corroy (Tours), sgrie.
Dompierre-sur-Authie, châtell. Elle a eu les mêmes possesseurs que Bailleul jusqu'à Edouard de Bailleul, roi d'Écosse, mort en 1363.
Doudelainville, un des fiefs de la sgrie en baill.
Eaucourt, le marais.
Epaumesnil, sgrie.
Ercourt, sgrie, fief.
Erondelle, sgrie.
Framicourt, sgrie.
Frettecuisse, sgrie.
Frucourt, la moitié de la sgrie en 2 fiefs.
fief de Ribeauval.
Hamicourt (Tours), fief, 1557[1].
Hantecourt (Vismes), sgrie.
Herveloy (Martainneville), le fief.
Hocquincourt, sgrie dite Vicomté.
Lignières-hors-Foucaucourt, sgrie.
Limeux, sgrie, 2 fiefs, dont l'un à l'abb. de Saint-Acheul.
Longuemort (Tours), sgrie.
Le Mesnil-Eudin, sgrie.
Ramburelles, pairie, fief.
Tilloloy (Fresne), sgrie.
Tours, sgrie et 2 fiefs dont celui du Mesnil, en 1557.
Villers (Aumâtre).
Villers-Campsart, sgrie, fief.
Visquemont (Bailleul).
Witainéglise (Framicourt), sgrie et fief.
Fief Pilnera[2].

DÉPENDANCES

Becrel[3] ou plutôt Becquerel, ferme sur la route de Liercourt à Huppy.

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 485.
2 et 3. Garnier, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

BELLIFONTAINE, ham.

I. Sec. de la par. de Bailleul. -- V. N.-D.

II. Comme Bailleul.

Pop. : 300 hab. en 1698; 14 feux en 1760; 14 feux et 63 hab. en 1772. 1790. Commune du canton d'Hallencourt.

III. La sgrie (maison, cour, jardin, herbage, 135 journaux de terres, prés, bois, champart), relève de la sgrie de Brimeux (canton de Campagne, Pas-de-Calais), mouvant de la châtell. de Bailleul [1].

Fief Ancelin [2].

Fief des Dîmes, tenu de la châtell. de Bailleul (1557) [3].

Autre tenu de la sgrie de Bicourt.

BICOURT, chât.

La sgrie (250 journaux de terre), relève de celle de Fontaine-sur-Somme [4]. Un fief à Bellifontaine en est tenu.

COCQUEREL-EN-BAILLEUL, ferme et chât. de 4 journaux tenant au bois de Cocquerel, 50 journaux de bois et 140 de terre. — Le fief relève de Bailleul [5].

CUMONT, ferme.

GRANDSART, ham.

Etym. : Le grand défrichement.

Fief de Rumont [6].

LA TOUR DE BELLE-VUE, moulin.

VISQUEMONT, ferme ruinée dont le nom est rappelé par un bois.

II. Comme Bailleul.

III. Sgrie tenue de la châtell. de Bailleul.

1. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 67 r°.

2. GARNIER, *Dict. topogr.*

3. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 448.

4 et 5. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

6. GARNIER, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

BAIZIEUX

(Canton de Corbie)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le Personnat du lieu, que l'évêque nomme. = Chapelle fondée en octobre 1254 par Alix, dame du lieu [1].

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 360 hab. en 1698; 75 feux en 1709; 95 feux et 249 hab. en 1724; 96 feux et 237 hab. en 1725; 97 feux et 239 hab., *aliàs* 414 en 1726; 85 feux en 1760; 107 feux et 281 hab. en 1772.

Ce village rappelle le souvenir de la forêt du même nom *(Bellenus silva)*, qui s'étendait jusqu'à celle de la Vicogne. Ce n'est pas à B. qu'était située la villa des rois Mérovingiens et Capétiens, mais à Basius, dans la forêt de Mormal, comprise entre la Sambre, la grande et la petite Helpre [2].

1790. Canton de Contay.

III. La sgrie relève en un ou deux fiefs de la châtell. de Daours, tenue de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du Roi à cause de sa prév. de Saint-Riquier. Après démembrement au XVIIe s., l'un des fiefs s'étend en un chât., basse-cour, pigeonnier, potager entourés de murs, et un parc clos de haies et fossés de 24 arpents, dans lequel se trouve le second fief de 2 journaux de masure; un moulin à vent, 200 journaux de bois, etc.

MOUVANCES :

fief et sgrie de Haleu ou du petit Baizieux, dont sont tenus :

1. ARCH. DE LA SOMME, G, 302.
2. D. GRENIER, t. CLXVII, f°s 122 et 123.

Digitized by Google

fief de la Mairie de Baizieux en partie.

— à Sailly-Laurette, avec sgrie.

— et sgrie de Ribeaudel aud. Sailly.

fief de la Mairie de Baizieux par indivis avec le fief de Haleu [1].

5 fiefs restreints (15 s. de relief et 7 s. 6 d. de chambellage), 1693 [2].

Trois fiefs démembrés de la sgrie, l'un en 1678, un autre en 1770, et tenus de Daours.

Fief noble de 4 journaux de bois, pris dans le bois Robert, érigé le 29 janvier 1583, par le cardinal de Bourbon, abbé de Corbie, en faveur d'Antoine I de Runnes, sgr de Baizieux [3].

Fief de Perceval, 1789 [4].

BALATRE

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Hilaire. — Pr. le chapitre de Noyon.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 13 feux en 1469; 116 hab. en 1698; 29 feux en 1699; 31 ou 32 en 1709; 44 feux et 135 hab. en 1724; 44 feux et 140 hab. en 1725; 45 feux et 140 hab., *aliàs* 204 en 1726; 41 feux en 1760; 43 en 1763.

1790. Canton de Roye.

1 et 2. ARCH. DE LA SOMME, E, 598 (1693).

3. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 94.

4. DARSY, *Les Doléances du Peuple et les Victimes*, p. 38.

Digitized by Google

III. Fief tenu de la sgrie de Fresnoy-lès-Roye, mouvant de l'évêché de Noyon (1372).

Fief de la Dienne (?) tenu du chât. de Roye (1564).

BARLEUX

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Médard. — Pr. le chapitre de Saint-Fursy de Péronne, par donation de l'évêque Baudri, en 1102. = Chapelle de Saint-Étienne, fondée à Soyécourt, et transférée à B. — Pr. le même chapitre. = Autre de N.-D., fondée vers 1620.

Ham. : une maison d'Eterpigny.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Commune accordée par le chapitre de Saint-Fursy, et confirmée par Saint-Louis, en octobre 1256[1].

Pop. : 51 feux en 1469; 56 en 1670; 250 hab. en 1698; 66 feux en 1699 et 1709; 80 feux et 272 hab. en 1724; 82 feux et 305 hab. en 1725; 83 feux et 301 hab., *aliàs* 363 en 1726; 78 feux en 1760; 91 en 1763.

1790. Chef-lieu de canton du district de Péronne; 11 communes :

Assévillers.
Becquincourt.
Belloy-en-Santerre.
Berny-en-Santerre.
Brie.
Dompierre-en-Santerre et Bussu.
Eclusier et Vaux.
Eterpigny.
Le Mesnil-Bruntel.
Mons-en-Chaussée.
Villers-Carbonnel.

1. De Cagny, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 169.

Digitized by Google

III. La sgrie appartient au chapitre de Saint-Fursy de Péronne. Le Coûtre dud. chapitre y a de nombreux biens ; 21 fiefs à B. sont tenus de lui (1383).

Fief mouvant de la châtell. de Briost (Saint-Christ), qui relève du Roi, à cause de son chât. de Péronne (1383).

Autre aud. B., à Horgny (Villers-Carbonnel) et à Omiécourt (Cléry-sur-Somme), tenu de la châtell. de Bouchavesnes, mouvant de celle de Briost (1385).

— 19 fiefs en relèvent à

Barleux.
Fresne (-Mazancourt).
Gomiécourt (Ablaincourt).
Horgny.
Hyencourt.
Mazancourt.
Pressoir.
Roisel.
Villers-Carbonnel.

6 fiefs tenus du Roi, à cause de Péronne (1367)[1]. — Sgrie en 1564.

Autre, tenu de la sgrie d'Assévillers, mouvant de Péronne (1401).

Autre, du fief de Famechon, à Assévillers (1528).

Fief tenu d'un fief à Sobotécluse (Péronne) et Biaches, mouvant de la châtell. d'Athies, qui relève à Péronne (XIVe s.)

Fief de Fromentel, faisant partie du domaine de Barleux, tenu du Roi, à cause de Péronne, 1715[2].

Fief Raoul ou Raoult (1755).

— Jean Sauvage (1755).

— Bailly (1755).

— de Géronde (3 journaux 1/4), tenu de la commanderie d'Eterpigny (1474-1521)[3].

— tenu de la sgrie de Villers-Carbonnel, qui relève de Péronne (1528).

1. ARCH. NAT., P, 135, nos 1, 5, 37, 53, 86, 98, 100, 117 et 118.
2. ARCH. DE LA SOMME, C, 1981, f° 213.
3. GARNIER, *Dict. topogr.* ; — *Papiers de Fouquesolles*, à M. A. de Francqueville.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

AVESNES, lieu ruiné ?

Fief tenu du Coûtre du chapitre de Saint-Fursy.

BARLY

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Labroye (Pas-de-Calais), puis de celui d'Auxy-le-Château (id.), archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur de Saint-Pierre d'Abbeville.

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 475 hab. en 1698 ; 166 feux en 1709 ; 93 feux et 193 hab. en 1724 ; 105 feux et 185 hab. en 1725 ; 109 feux et 193 hab., *aliàs* 471 en 1726 ; 107 feux en 1760 ; 117 feux et 394 hab. en 1772.

1790. Canton de Frohen-le-Grand.

III. La sgrie (22 journaux 1/2 de bois à coupe, 147 journaux de terre à la sole, dîme, champart, censives), appartient au prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville, par donations de Guy, comte de Ponthieu, en 1075 et 1100, et par cession de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, en janvier 1242 [1].

Fief de la Mairie, au même prieuré.

1. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 129 ; — DARSY, *Bénéfices*, II, 1, 3, notes ; — HÉNOCQUE, *Hist. de Saint-Riquier*, I, 380 ; — L'ABBÉ LEFÈVRE, *Notice hist. sur le canton de Bernaville.*

Digitized by Google

Fief de la Loge, au même prieuré [1].

— Desclay [2].

— tenu de la sgrie de Courcelles-sur-Authie (Mézerolles) mouvant du chât. de Doullens, au XIVe s.

BAVELINCOURT

(Canton de Villers-Bocage)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens, démembrée, à la demande des habitants et du chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens, de celle de Béhencourt, dont elle était secours, par l'évêque Arnoul, en juin 1243 [3]. — V. Saint-Sulpice. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin d'Amiens.

Ham. : Agnicourt, Esbart, Frait-Moulin.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Le P. Daire comprend B. et Agnicourt dans la prév. de Fouilloy. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 7 feux en 1469; 110 hab. en 1698; 29 feux en 1699; 30 en 1709; 30 feux et 59 hab. en 1724; 33 feux et 78 hab. en 1725; 34 feux et 66 hab., *aliàs* 207 en 1726; 42 feux en 1760.

1790. Canton de Contay.

III. Sgrie tenue de la châtell. de Morlancourt, qui relève de la châtell. d'Albert, mouvant du Roi à cause de son chât. de Péronne (1563) [4].

1. M. GARNIER, *Dict. topogr.*, l'appelle fief de la Cogue.
2. GARNIER, *Dict.*
3. D. GRENIER, t. CXXXIX, f° 199; — DARSY, *Bénéfices*, I, 323, note 3.
4. Contrat de mariage de Charles de Fouquesolles, à M. A. de Francqueville.

Digitized by Google

MOUVANCE :

Esbart, sgrie.

Fief Poiret.

DÉPENDANCES

AGNICOURT.

I. D. Grenier en fait une par. sous le vocable de Saint-Sulpice ; il confond avec Bavelincourt.

II. Comme Bavelincourt.

1790. A., Esbart et Vilaincourt (Montigny), commune du canton de Contay.

III. La sgrie relève de la pairie d'Heilly, tenue de la châtell. d'Encre, mouvant de Péronne (1367), et de la pairie d'Heilly, tenue du comté de Corbie, à cause du fief des sept hommages[1].

Selon D. Grenier[2] une partie d'A. dépendait du baill. de Hesdin ; la sgrie serait tenue, en 1550, du prieuré de Saint-Georges ; mais tel n'est pas le sentiment de Maillart[3] qui a omis ce nom dans les listes placées en tête de son ouvrage.

ESBART ou les BARRES, ferme. La sgrie (maison, colombier, terres, prés), relève de celle de Bavelincourt (1619).

FRÉMOULIN, FRANCMOULIN ou FRAITMOULIN, ferme avec oratoire (XIIe s.)[4].

Étym. : *Fracto molendino, 1203.*

Cense à l'abb. de Corbie, détruite avant 1669. — La ferme, cour, jardin, entourés de fossés, contient 4 journaux ; elle est tenue de Bavelincourt. En 1331, on compte 17 à 18 journaux de prés tenant à la ferme, 1077 journaux de terres et 166 de friches ; en 1669, il n'y a plus que 732 journaux situés sur trois territoires : Frémoulin, 300 journaux avec 12 de prés, le tout appelé marché d'Agnicourt ; Hérissart, 300 journaux, et Toutencourt, 120[5].

1. D. GRENIER, t. XVI, f° 324 r°.
2. Id., t. CLXXXXII, f° 69 r°.
3. *Coutumes générales d'Artois,* in-fol., 1756.
4. DARSY, *Bénéfices,* I, 323, note 3.
5. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie,* II, 528 et s.

Digitized by Google

Fief noble d'Agnicourt (25 ou 30 journaux de friches), entre Coutay et Bavelincourt, érigé par l'abbé de Corbie en faveur de Christophe Laignel, prévôt de Corbie, sgr de Bavelincourt, qui abandonne au monastère son droit d'homme vivant et mourant (22 janvier 1605)[1].

Fief de Frémoulin (15 muids de grain, moitié blé et moitié avoine, à prendre sur les terres de la cense), tenu du sgr de Bavelincourt[2].

BAYENCOURT

(Canton d'Acheux)

I. Par. du doy. de Pas, archid. d'Artois ou d'Arras, dioc. d'Arras. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'abbé d'Arrouaise.

Il y avait, dit le P. Ignace[3], une communauté de chanoines réguliers dépendant de l'abb. d'Arrouaise. C'était une sorte de prévôté ou de prieuré, qui aurait été supprimée sous le règne de Charles-Quint à cause de la proximité d'une domination étrangère[4].

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens puis d'Albert en 1726. B. a perdu le privilège du sel blanc pour ne pas l'avoir fait confirmer à l'avènement de Louis XV; il n'est pas gabelé, mais est au régime du sel gris[5].

1. Arch. de la Somme, *Titres de Corbie*, armoire 2, liasse 70, n° 2.

2. Id., *Inventaire*, p. 529 ; *Titres*, n° 5.

3. Bibl. d'Arras, *Dictionnaire du diocèse d'Arras*, I, 368-71. (Communication de M. de Puisieux).

4. De Cardevacque, *Notice historique sur le canton d'Acheux (La Picardie*, 2e série, III, 342).

5. Bibl. d'Arras. Le P. Ignace, *Supplément aux Mémoires sur le diocèse d'Arras*, p. 368.

Digitized by Google

Pop. : 240 hab. en 1698 ; 40 feux en 1699 ; 41 et 48 en 1709 ; 38 feux et 81 hab. en 1724 ; 36 ou 37 feux et 68 ou 70 hab. en 1725 ; 27 feux et 56 hab., *aliàs* 308 en 1726 ; 37 feux en 1733 et 1760 ; 44 feux vers 1763 ; 38 feux et 81 hab. en 1772.

1790. Canton d'Acheux.

III. Fief tenu de l'abbaye de Corbie[1].

BAYONVILLERS

(Canton de Rosières)

I. Par. du doy. de Lihons, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Étienne. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye, puis de Corbie en 1726.

Pop. : 10 feux en 1469 ; 516 hab. en 1698 ; 139 feux en 1709 ; 140 feux et 418 hab. en 1724 ; 139 feux et 415 hab. en 1725 ; 144 feux et 444 hab., *aliàs* 609 en 1726 ; 135 feux en 1760.

1790. Canton de Cayeux-en-Santerre.

III. La sgrie appartient au chapitre de Saint-Quentin (Aisne), qui y a deux maisons, 870 journaux de terre et deux moulins en 1384[2]. — Trois fiefs à B. relèvent du chapitre (1384) ; un à Wiencourt, aux filles de la Providence d'Amiens, est tenu de la sgrie en 1730[3].

1. D. Grenier, t. CLXXXXIV, f° 174 r°.
2. Arch. Nat., P, 135, n° 277.
3. Darsy, *Bénéfices*, I, 142.

Digitized by Google

Domaine de 100 journaux de terre à l'abbaye de Corbie.

Fief noble de 34 journaux tenu du comté de Corbie, réduit à 18 journaux et appelé fief de Pavie en 1650 [1].

Autre dit Champ de la Solette, abrégé (18 journaux), démembré du précédent et donné pour obit vers le milieu du XVe s. au chapitre de Fouilloy, par le doyen Gilles de Marcais [2].

Fief et rue de Crouy-en-Santerre (Antoine de C., sgr de Porcien et de Renty, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, 1448), à Wiencourt et B., tenu de la châtell. de Vignacourt (1448-1606).

BAZENTIN

(Canton d'Albert)

BAZENTIN-LE-GRAND.

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. 1° l'Assomption; 2° Saint-Maur, abbé. — Pr. l'abbé de Corbie (1301), puis l'évêque. — Sec. Bazentin-le-Petit, après 1301.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis de celui d'Albert, en 1726.

Pop. avec Bazentin-le-Petit : 18 feux en 1469; 200 hab. en 1698; 65 feux en 1670; 50 en 1699; 66 ou 73 en 1709; 54 feux et 150 hab. en 1724; 52 feux et 174 hab. en 1725; 51 feux et 144 hab., *alias* 224 en 1726; 49 feux en 1760; 50 feux en 1763 pour le seul Bazentin-le-Grand.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres de Corbie*, II, 33.
2. Id., p. 41.

Digitized by Google

1790. Canton de Longueval.

III. La sgrie (manoir, 72 journaux de terre, bois, etc., 1385), relève du comté de Corbie[1]. — Le chât. fut détruit durant les guerres, et reconstruit à Bazen.in-le-Petit[2].

Fief du Chalet, tenu de Corbie.

BAZENTIN-LE-PETIT.

I. Par du doy. d'Albert. — V. La Nativité de la Vierge. — Pr. l'évêque. — Cette cure fut supprimée après 1301. et réunie à celle de Bazentin-le-Grand, dont elle ne fut plus que le secours.

II. Comme le précédent.

Pop. avec B.-le-Grand; 12 feux en 1763.

III. La sgrie relève de la châtell. d'Encre (Albert), en 1367. — Aélis de Franqueville, dame de B.-le-Petit, à cause de Jean de Toutencourt, son fils, avoue tenir de Jacques de Châtillon, sgr d'Encre, la terre de B., après 1340[3]. En 1748, les deux parts et demie sont tenues en 2 fiefs et 2 pairies par 10 l. p. de relief et 100 s. de chambellage; le surplus, le quart et quart et demi relèvent également par 2 fiefs et 2 pairies[4].

BÉALCOURT

(Canton de Bernaville)

I. Sec. de la par. de Frohen-le-Grand. — V. N.-D.

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres de Corbie*, II, 55; — D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 177.
2. DE CAGNY, *L'Arrandissement de Péronne*, I, 347.
3. *Cartulaire d'Encre*, f° 87, cité par D. GRENIER, t. CXXXIX, f° 91 r°.
4. BIBL. D'AMIENS, Ms. 805, pp. 2 et 3.

Digitized by Google

Pop. avec Mons : 240 hab. en 1698 ; 57 feux en 1709 ; 59 feux et 109 hab. en 1724 ; 64 feux et 129 hab. en 1725 ; 309 hab. en 1726 ; 67 feux en 1760 ; 59 feux et 205 hab. en 1772.

1790. Canton de Frohen-le-Grand.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Domart-en-Ponthieu, tenue du Roi, à cause de son chât. de Beauquesne[1].

Fief Machaux.

— de la Quevoltière.

— de 7 journaux de prés, tenu du chât. de Doullens (XVIIIe s.)[2]

DÉPENDANCES

BÉALLIÈRES.

La sgrie relève de la châtell. de Beauval, tenue du Roi, à cause de son de Doullens[3].

MONCHAUX-LÈS-BÉALCOURT.

La sgrie avait ses coutumes particulières rédigées en 1507[4].

MONS-SUR-AUTHIE, ham. ruiné ; « ville », au XIVe s.

La sgrie relève du chât. de Doullens, en 1372 ; le fief du Quesne en est tenu[5]. — Fief mouvant de Doullens, en 1372[6]. — Fief tenu de la sgrie de Frohen-le-Grand, dite les Quatre parts de Frohen, mouvant de Doullens (XIVe s.)

ORION-SUR-AUTHIE, ham. ruiné ; « ville », au XIVe s. — Relève comme Mons[7]. En 1559, le fief comprend un pré, jardin et ténement enclos de haies, vivier de 5 journaux qui est le chef-lieu, 60 verges de flégards, 10 journaux de terres labourables, plusieurs masures, haute, moyenne et basse justice[8].

1. BOUTHORS, *Coutumes locales du baill. d'Amiens*, II, 64,
2. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au Baron de Calonne*.
3. BOUTHORS, *loc. cit.*, II, 64.
4. Id., II, 140.
5. ARCH. NAT., P, 137, f°s 40 et 60.
6. Id., n° 81.
7. Id., n°s 45 et 61.
8. ARCH. DE LA SOMME, B, I, f° 23 v°.

Digitized by Google

BEAUCAMPS-LE-JEUNE

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Aumale, archid. d'Eu, dioc. de Rouen.

II. Sergenterie d'Aumale, baill. de Caux. — Élect. de Neufchâtel, généralité de Rouen. — Parlement de Rouen. — Grenier à sel d'Aumale.

1790. Canton de Liomer.

Pop. : 129 feux et 449 hab. en 1724; 131 feux et 499 ou 503 hab. en 1724; 132 feux et 487 hab., *aliàs* 693 hab. en 1726; 1 feu privilégié et 154 taillables en 1760.

BEAUCAMPS-LE-VIEUX

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Aumale, archid. d'Eu, dioc. de Rouen. — V. Saint-Martin. — Pr. le sgr du lieu.

II. Baill. d'Airaines, sénéch. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Aumale en 1726.

Pop. : 630 hab. en 1698; 225 feux en 1703; 249 en 1709; 259 feux et 578 hab. en 1724; 251 feux et 796 ou 801 hab. en 1725; 254 feux et 804 hab., *aliàs* 1047 en 1726; 260 feux en 1760; 331 en 1763.

Digitized by Google

Étym. : *Bellus campus,* 1238. — Forme picarde de Beauchamp.

1790. Canton de Liomer.

III. La sgrie en partie (enclos de 10 journaux, 145 journaux de bois, 20 l. de censives), par le fief de Sainte-Larme, à l'abbaye de Saint-Pierre de Selincourt.

L'autre partie (maison et enclos de 10 journaux, 120 journaux de terres labourables, 150 l. de censives), relève de la châtell. du Quesne, tenue du comté de Ponthieu.

Mouvances : 4 fiefs à B. en 1379 : la prévôté de B., fief de Branville et deux autres.

En 1703, on trouve un[1] ou deux fiefs[2] tenus de la sgrie.

BEAUCHAMP

(Canton de Gamaches)

I. Par. du doy. de Gamaches, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. les deux chapelains de Saint-Jean-Baptiste, *retro chorum,* de la cathédrale d'Amiens. — Sec. Embreville. = Chapelle castrale en 1740.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. Grenier à sel d'Ault.

Charles VIII, à la demande du sgr, établit deux foires et un marché en 1493. — François Ier, cédant aux instances de Loys Bournel, chev., baron de Thiembronne, bailli d'Amiens et sgr de B., confirme les lettres de Charles VIII,

1. D. Grenier, t. CLXXXXIV, fos 183 et 184.
2. Comte de Louvencourt, *État des Fiefs,* p. 40.

Digitized by Google

en mars 1541, par d'autres données à Paris, et institue 12 foires, le 2e mercredi du mois[1].

Pop. : 390 hab. en 1698; 147 feux avec Embreville en 1709; 65 feux et 190 hab. en 1724; 67 feux et 215 hab. en 1725; 65 feux et 240 hab., *aliàs* 476 hab. avec Embreville en 1726; 206 feux avec Embreville, en 1760; 149 feux avec le même, en 1789.

1790. Canton de Gamaches.

Étym. : Balchen, 1191; Balchem, 1192; Bauchien, 1232.

III. La sgrie relève de la châtell. de Gamaches, tenue du Roi, à cause de son baill. d'Amiens. Le mariage d'Aloph II Rouault, avec Jacqueline de Soissons-Moreuil, dame de B. réunit la mouvance au chef-lieu le 3 juin 1527. Depuis elle fut incorporée dans le marquisat de Gamaches, en 1620.

MOUVANCES :

fief de la Croix (1571)[2].

— de la Pierre (1571)[3].

— Villers, réuni à la sgrie (1765)[4].

Fief de Besonville, tenu de la pairie de Saint-Maxent qui relève de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du baill. d'Amiens (1571)[5]. On le place aussi à Saint-Maxent.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu[6].

III. Fief tenu de la pairie d'Hélicourt (Tilloy-Floriville), mouvant du comté de Ponthieu.

DÉPENDANCES

LIEU-DIEU.

Abbaye de N.-D., ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, fondée vers 1191, sur les bords de la Bresle. Bernard IV de Saint-Valery est un de ses principaux bienfaiteurs.

1. H. COCHERIS, *Catalogne analytique et raisonné des manuscrits sur la Picardie,* dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XII, p. 263; — D. GRENIER, t. CXII *bis,* f° 5 v°.

2, 3. ARCH. DE LA SOMME, B, 62, f° 126.

4. Id., E, 581.

5. Id., B, 62, f° 126.

6. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs,* p. 2.

Digitized by Google

Biens en 1730[1] :

L'abbaye avec ferme et basse-cour, 36 journaux de terre à la sole, un petit moulin à blé, 40 journaux de prés, le bois de la Haye, etc.

Hucleux, ferme à Embreville.

La Haye, ferme, 25 journaux de terre à la sole et 24 de prés, entre Gamaches et Guerville (canton de Blangy, Seine-Inférieure).

Jupigny, en Normandie, ferme à Saint-Aignan (canton d'Envermeu, Seine-Inférieure), comté d'Eu, 125 acres de terres et 13 acres de bois.

Nifrigny ou Ruffigny, ferme, près Ault.

Beaumer (Woignarue), ferme (1547)[2].

Brutelles, fiefs (1547).

fief d'Aigneville (1547).

— Saint-Jean, près Longroy et la Bresle.

II. Prév. de Vimeu. — Élect. d'Amiens.

Étym. :*Locus Dei*, 1192.

1790. Commune du canton de Gamaches.

III. Fief de Fontaines.

BEAUCOURT-EN-SANTERRE

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Moreuil, dont confirmation de l'évêque Thibaut, en 1178. Chapelle de Saint-Jacques Saint-Christophe, vers le Plessier[3].

1. Darsy, *Bénéfices*, II, 90-94 ; — *Gamaches et ses seigneurs* dans les *Mémoires de la Société des Antiq. de Picardie*, XIII, 135-152.

2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 374.

3. *Ms de Léperon* dans D. Grenier, t. CXVIII.

Digitized by Google

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Des lettres-patentes, enregistrées le 28 août 1760, transfèrent à B., quatre foires et un marché qui avaient été établis à Tillart.

Pop. : 24 feux en 1469; 360 hab. en 1698; 76 et 84 feux en 1709; 76 feux et 233 hab. en 1724; 76 feux et 257 hab. en 1725; 68 feux et 226 hab. en 1726; 75 feux en 1760.

1790. Canton d'Hangest-en-Santerre.

III. La sgrie relève des châtell. de Boves (la maison sgriale de 3 journaux)[1] et de Morcourt, tenues du comté de Corbie.

Fief mouvant de la sgrie de Démuin, tenue de Boves. — Autre à B. et Ignaucourt, tenu de même (1408).

4[2] ou 6 fiefs[3] relevant de la sgrie du Plessier-Rozainvillers, tenue de la châtell. de Moreuil (1373).

Fief à B. et au Quesnel, mouvant. de même (1375). C'est le fief Vivier, en 1589[4].

Quelques fiefs tenus de la sgrie de Mézières[5], entr'autres le fief du Blanc-Moret (1770)[6].

Fief tenu de la sgrie de Rouvrel qui relève de la châtell. de Boves.

Fief au camp des Groiseliers (1379), tenu de la sgrie de Fouencamps qui relève de la châtell. de Boves.

2 fiefs tenus de la sgrie de Jumel, mouvant de même (1404)[7].

Fief tenu de la sgrie d'Hangard qui relève de la châtell. de Morcourt, 1408.

Autre à B., Démuin, Marcelcave, Mézières et Villers-aux-Érables, tenu de même, 1408.

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 473.
2. En 1375.
3. D. Grenier, *Mss de Léperon.*
4. D. Grenier, t. CXII *bis.*
5. *Ms de Léperon.*
6. Arch. de la Somme, E, 81.
7. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 216.

Digitized by Google

BEAUCOURT-LÈS-MIRAUMONT

(Canton d'Albert)

I. Sec. de la par. d'Authuille, doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1726.

Pop. : 32 feux avec Authuille en 1469; 15 en 1670; 108 hab. en 1698; 27 feux en 1699; 31 ou 62 en 1709; 42 feux et 90 hab. en 1724; 42 feux et 87 hab. en 1725; 43 feux et 99 hab., *aliàs* 204 en 1726; 45 feux en 1760; 47 en 1763; 33 feux et 91 hab. en 1772.

1790. Canton de Miraumont.

III. La sgrie relève de celle d'Aveluy, tenue du marquisat d'Albert, mouvant du Roi, à cause de son chât. de Péronne[1].

BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE

(Canton de Villers-Bocage)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V^o^ Saint-Éloi. — Pr. les deux chapelains de Saint-Jean-Baptiste, *retro chorum*, de la cathédrale d'Amiens, par don de l'évêque Thibaut, en 1204.

1. D. GRENIER, t. CLXXXXIII, f° 295 r°.

Digitized by Google

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 150 hab. en 1698; 38 feux en 1709; 36 feux et 81 hab. en 1724; 41 feux et 101 hab. en 1725; 38 feux et 104 hab., *aliàs* 209 en 1726; 41 feux en 1760; 43 feux et 132 hab. en 1772.

1790. Canton de Contay.

III. La sgrie relève de la châtell. de Daours, tenue de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du Roi, à cause de son baill. d'Amiens. En 1773, unie à celle de Bigaudet (Mirvaux), elle comprend un chât., basse-cour et jardin, clos de murs, de 7 journaux 78 verges, 214 journaux 89 verges 3/4 de terres, 9 de bois, 7 de prés, voirie, pêche, etc.

BEAUFORT-EN-SANTERRE

(Canton de Rosières)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. l'Assomption. — Pr. le chapitre d'Amiens.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 30 feux en 1469; 435 hab. en 1698; 106 feux en 1709; 113 feux et 329 hab. en 1724; 119 feux et 343 hab. en 1725; 109 feux et 298 hab., *aliàs* 489 en 1726; 112 feux en 1760.

1790. Canton de Méharicourt.

Étym. : *Bellum forte, 1220, 1247; Bella fortis, 1267;* — Beau fort; belle forteresse.

Digitized by Google

III. La sgrie relève en une pairie en 1407[1] (le castel, fossés, jardins de 4 journaux, 87 journaux 3 quartiers de bois, 135 de terres, four, moulins à vent et à guède, cens, voiries, amendes, etc.), en 3 pairies dont une pour la moitié et 2 pour l'autre moitié, en 1610[2] et 1769[3] (chât. et enclos de 11 journaux 65 verges, 94 journaux de bois, 12 journaux 91 verges en 5 remises, 272 journaux 89 verges 1/2 de terres, moulin à vent, four, censives, voiries, etc.), de la châtell. de Boves, mouvant du comté de Corbie.

Mouvances : 26 fiefs en 1407, 20 en 1769 :

Beaufort, 13 fiefs en 1407, 8 en 1769, parmi lesquels le fief du Connétable ou de la Connétablie (7 journaux).

fief de l'Épine (7 journaux 48 verges).

— l'Épineau-Sainte-Élaine (44 journaux 25 verges).

— la Motte (26 journaux).

Beaufort et Folies-en-Santerre, fief de la Folie (4 journaux 25 verges).

Beaufort et Warvillers, fief de l'Espinoy (25 journaux ; — Claude de L'É., conseiller du Roi, et André de l'É., éc., 1632.)

Méharicourt, 4 fiefs, dont celui de Beaufort aux Célestins de Sainte-Croix d'Offémont.

Le Quesnel-en-Santerre, sgrie.

Rosières, fief Maucourt, 1769.

Vrély, 5 fiefs en 1407, 3 en 1769 : fiefs de la Motte, Noiret et de Vice.

Warvillers, fief Corboisseau.

Deux fiefs à B. et au Quesnel tenus du comté de Corbie[4].

4 fiefs tenus de la sgrie de Fouencamps.

Fief mouvant de la sgrie d'Ayencourt qui relève de la Salle du Roi, à Montdidier (1367).

Autre, de la sgrie de Guerbigny, mouvant de la châtell. de la Hérelle

1. D. Grenier, t. CLXXXXIV, f° 193 v° ; — De Beauvillé, *Doc. inéd.*, II, 116 ; — L'abbé Hoin, *Beaufort et ses seigneurs*, pp. 32 et s.

2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 410.

3. L'abbé Hoin, pp. 50 *et* s.

4. D. Grenier, t. CLXXXXIV, f° 191 v°.

Digitized by Google

(canton de Breteuil, Oise), tenue de Montdidier (1377). C'est le fief Le Roy, à B. et Folies [1].

Fief de Millencourt (51 journaux 75 verges), tenu de la châtell. de Moreuil (1431-1769) [2].

Fief du Quesnel (1413), puis de Beaufort (14 à 15 journaux), tenu de la sgrie de Sauvillers, mouvant de la châtell. de Moreuil [3].

Fief Regnard ou Renard (83 journaux; — Regnard de Rubempré, au XIVe s.), tenu de la sgrie de Pierrepont (1420-XVIIIe s.) [4].

Fief du Moulin (18 journaux 1/4) à B. et au Quesnel, mouvant de la sgrie de Laval (Remiencourt) qui relève du fief du Pont-L'Evêque ou du Saultoy, à Lihons et Rosières, tenu de la châtell. de Boves [5].

Fiefs tenus de la châtell. de Boves :

fief de Becquignies (32 journaux; — Raoul de B., 1348) [6].
— Jean le Rendu (20 journaux) [7].
— Jean de Vez (60 journaux), 1364 [8].
— Le Roy ou du Quesnel (53 journaux) [9].
— Millencourt ou Mirencourt (16 journaux 1/2) [10].
— Pallette (1364) ou Caron (1480), à B. et Warvillers (29 journaux 1/2) [11].
— Roche [12].
— Vilain.

1. L'abbé Hoin, p. 476.
2. D. Grenier, t. XLV, f° 169 v°; — Arch. du chat. de Moreuil, *Reg. des aveux*; — L'abbé Hoin, p. 475.
3. De Beauvillé, *Doc. inédits*, IV, 673.
4. Id., IV, 119; — L'abbé Hoin, p. 486.
5. L'abbé Hoin, p. 474; — De Beauvillé, IV, 673.
6. L'abbé Hoin, p. 456.
7. De Beauvillé, IV, 470.
8. Id., IV, 471.
9. Id., p. 472; — L'abbé Hoin, p. 458.
10. L'abbé Hoin, p. 463.
11. De Beauvillé, IV, 470.
12. Id., p. 465.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

Folliette, ham. de la par. de Folies-en-Santerre, rattaché depuis la Révolution à Beaufort.

II. Pop. : 4 ou 5 maisons, en 1709.

III. La sgrie appartient au chapitre d'Amiens.

Le fief de Folie ou de la Folie relève de la sgrie de Beaufort[1].

Sainte-Lironne ou Sainte-Lurogne, lieu ruiné au temps de la Jacquerie, suivant la tradition ; il était situé au N.-O. de Beaufort. — Chapelle.

Dans les dénombrements de Beaufort, il est parlé du chemin conduisant à Ste-L. ; de celui de Ste-L. à Saint-Marc-en-Chaussée ; de celui allant au Moutier-en-Quesnoy (Mont-en-Quesnoy, lieu dit au territoire du Quesnel)[2].

BEAUMETZ

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'abbesse de Berteaucourt. — Sec. : Ribeaucourt.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens[3]. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 350 hab. en 1698 ; 78 feux en 1709 ; 98 feux et 150 hab. en 1724 ;

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres du Chapitre d'Amiens*, IV, 318 ; — L'abbé Hoin, *op. cit.*

2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, II, 118, note ; — L'abbé Hoin, *op. cit.*

3. D. Grenier, t. CLXXXXIV, f° 210 v°, dit que B. appartient à l'élect. d'Abbeville.

Digitized by Google

92 feux et 171 hab. en 1725 ; 94 feux et 166 hab., *aliàs* 443 en 1726 ; 92 feux en 1760 ; 103 feux et 244 hab. en 1772.

1790. Canton de Bernaville.

Étym. : Belmeis, 1133 ; Belmetz, 1200 ; Biaumes, 1301 ; — *Bellus mansus ;* — belle ferme.

III. La sgrie relève de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi, à cause de son baill. d'Amiens. On la trouve d'autre part (1635)[1] tenue directement du Roi[2]. Le fief unique comprend 3 moulins : 2 à vent, Beaumetz, Containvillers (Bernaville), et un à eau à Arondel (Berteaucourt-les-Dames), avec droit de banalité, 16 journaux de prés à Bourdon, et la forêt de Goyaval.

Le fief du quart de la forêt de Goyaval (288 journaux) est tenu du baill. d'Amiens (XVIIIe s.)[3]

Fief du Fay.

— Rumetz.

— de 24 journaux, éclipsé de la sgrie[4].

DÉPENDANCE

NEUF-MAI. — Cette orthographe est fautive ; il faudrait Neuf-Metz, l'étym. étant *Novus mansus*. — La ferme neuve. Les affiches de Picardie, citées par M. Garnier[5], écrivent : Neuf-Mé.

1. ARCH. DE LA SOMME, B, 21, f°s 98 et 117.

2, 3 et 4. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au baron de Calonne.*

5. *Dict. topogr.*

Digitized by Google

BEAUMONT-HAMEL

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. N.-D. — Pr. le prieur d'Encre ou d'Albert. — Sec. : Hamel.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1726.

Pop. avec Hamel : 31 feux en 1469 ; 350 hab. en 1698 ; 51 feux en 1670 ; 96 en 1699 ; 89 ou 90 en 1709 ; 116 feux et 296 hab. en 1724 ; 121 feux et 303 hab. en 1725 ; 124 feux et 303 hab., *aliàs* 477 en 1726 ; 107 feux en 1760 ; 100 en 1763 ; 132 feux et 337 hab. en 1772.

1790. Canton de Miraumont.

Étym. : *Bellus mons, 1227* ; — le Beau mont.

III. La sgrie en partie (la moitié du four et du terroir) relève de la châtell. de Miraumont, tenue du chât. de Péronne (1367)[1].

L'autre moitié est mouvante de la châtell. d'Encre, tenue de Péronne (1367)[2].

Fief relevant de même (1367) ; peut-être celui des Quatre Seigneurs, en 1748[3].

Fief et sgrie de la Haye (30 journaux), tenu d'Albert par 7 s. 6. d. de relief et 3 s. 9 d. de chambellage[4].

1. Arch. nat., P, 135, nº 34.
2. Id., nº 33.
3. Bibl. d'Amiens, Ms 805, pp. 140, 151, 160, 339.
4. Id., p. 352.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

HAMEL.

I. Sec. de la par. de Beaumont. — V. N.-D.

II. Comme Beaumont. — Étym. diminutif de *Hamus*.

III. La sgrie, en partie, relève de la châtell. d'Encre (1367).

Fief tenu de même.

Autre partie de la sgrie, mouvant de celle de Martinsart, une des pairies de la châtell. d'Encre[1].

4 fiefs Cuvillers, (terres au chemin d'Albert à Beaumont, à la pièce nte du moulin du Hamel à Auchonvillers), tenus d'Albert, 1748[2].

LE METZ. — Expilly joint Lametz à Beaumont-Hamel; c'était donc une localité. Seule, l'étym. de son nom, *Mansus*, ferme, cense, suffirait à le prouver.

Le fief est une pairie de la châtell. d'Albert, en 1748[3].

LOUVENCOURT, lieu ruiné. « 3 quartiers tenant à la rivière de Miraumont et à la rue de L., qui fut autrefois un village et est à présent en ruine et non habité, et en 11 journaux de terres labourables, reste de 32 journaux en une pièce située entre Beaumont et la Tour du Pré, autrefois tenu de la sgrie de la Motte, à présent revenu au marquisat d'Albert, par transaction entre le duc de Luynes, sgr d'Albert, et le sieur de Jacomel, sgr de la Motte, le 13 mai 1663, devant Magdeleine et Daire, notaires à Amiens »[4]. — Fief du moulin de L., tenu d'Albert (1748)[5].

1. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 211.
2. BIBL. D'AMIENS, Ms 805 (dénombrement d'Albert), pp. 146, 177.
3. Id., p. 3.
4. Id., p. 24.
5. Id., p. 134.

Digitized by Google

BEAUQUESNE

(Canton de Doullens)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jean-Baptiste. — Pr. le prieur de Saint-Sulpice de Doullens. — Sec. Terramesnil, détaché par Mgr Faure de la par. d'Orville (Pas-de-Calais), et rattaché à celle de B. (fin du XVIIe s.)

Chapelles de Saint-Nicolas, dans l'église paroissiale, fondée en 1342 par Eustache Pièços, bourgeois, et Marguerite de Boulenois, sa femme; le roi en donne des lettres d'amortissement au mois de juillet[1]. — Pr. l'évêque. = Autre, dans la précédente, par Jean de Mailly, chapelain de la chapelle du chât. = De Saint-Louis, dans le chât.; de fondation royale. — Pr. le sgr. = De Saint-Antoine, ruinée au temps du P. Daire. = De l'Hôpital. — Pr. l'abbé d'Anchin. = De Saint-Quentin, que M. Darsy croit être celle de la Maladrerie. — Pr. le sgr de Marieux.

Maison aux Templiers de Belle-Église (Arquèves), 1257[2].

MALADRERIE unie à l'Hôtel-Dieu de Doullens, par arrêt du 13 juillet 1695.

II. B. est, dès 1282, le siège d'une PRÉVÔTÉ ROYALE, ressortissant au baill. d'Amiens. D. Grenier[3] pense que l'érection de cette prév. et celle de Fouilloy sont dues à l'association du Roi à une partie de la justice du comté de Corbie, en suite du procès-verbal de la consistance dudit comté, en 1186.

Mais l'opinion de M. Bouthors[4], que rien ne contredit, est que la prév. est

1. J. DUCHAUSSOY, *Beauquesne*, p. 102; — ARCH. DE LA SOMME, G, 333.

2. TRUDON DES ORMES, *Étude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXII, p. 160).

3. T. CLXIX, f° 46 v°.

4. *Coutumes locales*, II, 191, 192.

Digitized by Google

plus ancienne et remonterait à Philippe d'Alsace, comte de Flandre, maître de l'Artois, de l'Amiénois et du Vermandois. Après le traité de 1185 qui réunit ces domaines à la couronne, Philippe-Auguste établit dans le chât. de B. un officier, qui, sous le ressort du bailli d'Amiens, reçoit les revenus et rend la justice. B. devient ainsi le siège de la plus considérable des huit juridictions du baill. d'Amiens.

La création de la prév. de Doullens, après 1225, lui fait subir un amoindrissement considérable ; elle perd, assure M. Duchaussoy[1], la partie du comté de Saint-Pol située entre la rive droite de l'Authie et la Ternoise, depuis le Souich, à l'est, jusque vers Hesdin et Auxi-le-Château, à l'ouest. Toute la rive droite de la Ternoise, depuis Saint-Pol jusqu'au-dessous de Monchy-Cayeux, et toute la rive gauche de son affluent qui baigne Heuchin, restent à Beauquesne. Le comté d'Artois entre dans le ressort de B., lors de la donation de saint Louis à son frère Robert, en 1237. Après la guerre de Flandre que termina la bataille de Mons-en-Puelle (1304), le roi unit au domaine toute la Flandre wallonne, Béthune, Lille, Douai et Orchies avec le pays entre la Lys et l'Escaut. Les quatre châtell. furent attribuées au prévôt de B.[2] Le procès-verbal de l'assemblée des trois états tenue à Amiens les 25 et 26 août 1507 constate les efforts infructueux du prévôt pour contraindre les officiers des châtell. de reconnaître sa juridiction, mais les Flamands répugnent à s'y soumettre ; leurs mœurs, leurs privilèges les portent à l'indépendance, et leur duc Maximilien a plus de propension à s'avouer vassal de l'Empire que du roi de France.

Au mois de février 1316/7, Louis X abandonne à son oncle Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, Doullens et sa châtell. et les place sous la dépendance du prévôt de Péronne. C'est la suppression de la prév. de Doullens et la réunion de son ressort à celles de B., Saint-Riquier et Montreuil. Mais cette organisation est préjudiciable aux habitants de Doullens, et une ordonnance de juin 1365 rétablit les choses dans leur état primitif.

Charles VIII transfère le siège de la prév. à Arras, à la demande du duc de

1. *Beauquesne*, p. 68.
2. DUCHAUSSOY, *Beauquesne*, p. 82.

Digitized by Google

Bourgogne, par une ordonnance du 25 septembre 1441 ; ramené à B. en 1448, le duc le porte de nouveau à Arras la même année ; on le trouve encore dans la même ville en 1454. Le prévôt garde son siège dans la cité d'Arras, jusqu'en 1521 [1].

Le traité de Madrid (1525) enlève à la France l'Artois et la Flandre et prive la prévôté de ses justiciables d'au-delà de l'Authie. Jamais elle ne les recouvrira. Charles-Quint crée presque aussitôt (12 mai 1530) le *Conseil provincial d'Artois* et interdit à « tous les juges de France » l'exercice de la justice en Artois pour le donner à la nouvelle juridiction [2]. Le traité des Pyrénées, qui replace l'Artois et la Flandre sous la domination française, confirme l'état de choses établi et stipule qu'à l'avenir ces provinces formeront des états séparés du baill. d'Amiens.

Le prévôt de B., dont la juridiction s'étend sur une partie de la ville d'Amiens, y rend la justice à certains jours. On voyait encore, au rapport de la Morlière, au milieu du pont *où Dieu ne passe oncques,* dans la chaussée Saint-Leu, auprès de l'église Saint-Sulpice, son siège de pierre, où il tenait, dit-on, ses assises. Pagès en vit la suppression [3]. Après l'incendie du château de B. en 1553, le siège de la prév. est établi à Amiens ; il y demeure jusqu'en 1695 [4]. Un édit du mois de septembre 1748 supprime enfin cette vieille institution et la réunit au baill. d'Amiens [5].

On connaît le ressort de la prév. de B. au commencement du XVIe s. par un inventaire des coutumes dressé, en 1557 [6]. Il y avait encore à cette époque dans les archives du baill., 150 des procès-verbaux apportés à l'Assemblée des trois états le 2 octobre 1507. M. Bouthors en a publié 157, par ce fait que plusieurs coutumes étaient copiées sur un même cahier [7].

1. Bibl. d'Arras. Le P. Ignace, *Mémoires,* VII, 702.
2. Maillart, *Coutumes générales d'Artois,* in-fol. 1756, introduction, p. 1.
3. *Manuscrits de Pagès,* édit. Douchet, I, 469.
4. Delgove, *Hist. de Doullens,* p. 381 ; — Duchaussoy, *op. cit.,* p 156.
5. Ibid.
6. D. Grenier, t. CLXXXXIV, f°s 224-231 ; — Pagès, *Manuscrits,* II, 192.
7. *Coutumes locales du baill. d'Amiens,* II, 201-530.

Digitized by Google

Mais, avant de dresser une liste des localités composant ce ressort, nous voudrions en donner les limites d'après l'ouvrage de M. Duchaussoy, tout en laissant à l'auteur la responsabilité de ses assertions. La prév. de B., avec les événements divers qui ont augmenté ou restreint son étendue, n'est pas de celles dont l'étude soit facile à faire; elle devrait cependant, par les difficultés mêmes que présente son histoire, tenter quelque érudit :

A Amiens, la prév. s'étend sur le faubourg Saint-Pierre, et sur une partie de la chaussée de ce nom jusqu'au quatrième bras de la Somme; Saint-Maurice et toute la rive droite du fleuve, y compris Flixecourt, en dépendent. Remontant au nord, elle embrasse Domart-en-Ponthieu, Lanches, Epécamps, Domesmont et Bernaville, puis se dirigeant vers l'est, Vacquerie, Gorges, Montrelet, Fieffes, Bonneville, la Vicogne, Beauquesne, Terramesnil, et arrive à l'Authie entre Authieulle et Amplier (canton de Pas, Pas-de-Calais). En Artois, la limite prend Amplier, Pommera, Mondicourt, Coullemont, Sus-Saint-Léger, Sombrin (canton d'Avesnes-le-Comte), laisse de côté Wamin (Estrée-Wamin), prend Houvigneul (canton d'Avesnes), laisse Moncheaux (canton de Saint-Pol), puis reprend Hauteclocque (même canton), pour arriver à la Ternoise, en amont de Saint-Pol. Elle suit alors le cours de cette rivière jusqu'à Monchy-Cayeux (canton d'Heuchin), remonte le petit affluent qui baigne Heuchin (arrondissement de Saint-Pol) jusqu'à sa source, et plus haut prend Lisbourg (canton d'Heuchin), Beaumetz-lès-Aire (canton de Fauquembergues), Fléchinelle (commune d'Enquin), Liettres, (canton de Norrent-Fontes) et Mametz (canton d'Aire). A partir d'Aire, le thalweg de la Lys continue la délimitation jusqu'en Belgique. De la Lys à l'Escaut, l'extrémité septentrionale de la châtell. de Lille sert de frontière; on suit alors l'Escaut, en le remontant vers le sud jusqu'au-dessus de Mortagne (canton de Saint-Amand, Nord), puis la Scarpe, depuis et compris Saint-Amand (arrondissement de Valenciennes), jusqu'au-dessus de Douai, qui est englobé également. La ligne se continue ensuite en passant à l'est de Montigny (canton de Douai), Arleux (arrondissement de Douai), Oisy (canton de Marquion), Sailly-lès-Marquion, touche aux portes de Cambrai, embrasse Noyelles, Flesquières, Ribécourt et Gouzeaucourt, Doignies (canton de Marcoing, Nord), Inville (?), Inchy (canton de Marquion), Cagnicourt, Hendecourt-lès-Cagnicourt (canton de Vitry), Bullecourt, Ecoust-Saint-Mein (canton de Croi-

Digitized by Google

silles), Riencourt-lès-Cagnicourt, Fontaine-lès-Quéant (-lès-Croisilles), Wancourt, Saint-Martin-sur-Cojeul, Hénin-sur-Cojeul (canton de Croisilles), Boiry-Sainte-Rictrude (canton de Beaumetz-lès-Loges), Ayette, Ablainzevelle, Bucquoy (canton de Croisilles), Puisieux (canton de Pas), Bayencourt et Coigneux. En Picardie, la ligne se dirige vers Amiens, enserrant Courcelles-au-Bois, Bertrancourt, Englebelmer, Senlis, Varennes, Harponville, Vadencourt, Béhencourt, Beaucourt-sur-l'Hallue, Molliens-au-Bois, Rainneville, Cardonnette, Allonville et Rivery [1].

Il y avait dans cette immense étendue de terres quelques enclaves : Puchevillers, à la prév. de Péronne, Baillon (commune de Warloy), à l'Artois, et au sud d'Aire, Nédonchel (canton d'Heuchin), La Tiremande (commune de Ligny-lès-Aire, canton de Norrent-Fontes), et Westrehem (même canton), à la prév. de Montreuil [2].

Voici la liste des localités composant la prév. de B. avant 1530. Il nous a paru intéressant d'ajouter à celles d'entre elles qui appartiennent à l'Artois, la mention des juridictions dont elles dépendent au milieu du XVIIIe s. et sans doute depuis la création du Conseil d'Artois [3].

1. DUCHAUSSOY, *op. cit.*, p. 156. — Ce ne sont pas absolument les limites que nous avons tracées dans notre *Géographie historique du département de la Somme*, p. 48.

2. Idem.

3. Ce travail a été fait à l'aide des listes que MAILLART a publiées en tête de ses *Coutumes générales d'Artois*, in-fol. 1756. On y trouve les juridictions suivantes :

A. — Baill. d'Aire.
Ar. — Gouvernance d'Arras, ressortissant au Conseil provincial d'Artois.
Au.-le-C. — Baill. d'Aubigny-le-Comte, au même.
Au.-la-M. — d'Aubigny-la-Marche, à la Gouvernance d'Arras.
Av. — Baill. d'Avesnes-le-Comte, au Conseil provincial d'Artois.
B. — Avouerie et Gouvernance de Béthune, à la Gouvernance d'Arras.
C. — Subdélégation de Cambrai.
E. — Principauté d'Épinoy, au Conseil provincial d'Artois.
H. — Baill. de Hesdin, au même.
L. — — Lens, au même.
Li. — — Lillers, à la Gouvernance d'Arras.
N.-D. — Temporalité du Chapitre de N.-D. d'Arras, au Conseil provincial d'Arras.
O. — Châtell. et comté d'Oisy, à la Gouvernance d'Arras.
R. T. — Régale de Thérouanne, au Conseil provincial d'Artois.
S. E. — Juridiction de la Salle Episcopale d'Arras, au même.

Digitized by Google

Ablain (canton de Vimy)[1]. L.
Acheux.
Acq (canton de Vimy). Ar., Au.-le-C. et N.-D.
Adinfer (canton de Beaumetz). Ar.
Aire (Pas-de-Calais), la partie au S. de la Lys.
Aix (?), sgrie tenue de la châtell. de Bus.
Aix (-Noulette, canton de Lens). L.
Allonville.
Allouagne (canton de Béthune). B.
Amiens (la Madeleine, Saint-Maurice, Saint-Pierre).
Anhiers (canton de Douai-N., Nord). Ar.
Annay (canton de Lens). B.
Annezin (canton de Béthune). B., N.-D. et S. V.
Anvin (canton d'Heuchin).
Argœuves.
Arleux (arr. de Douai, Nord). C., S. E.
Arondel (Berteaucourt-les-Dames), ferme.
Arquèves.
Arras, cité, échevinage, chapitre de N.-D., abb. de Saint-Vaast[2]. Ar. S. E., N. D.
Aubigny (arrond. de Saint-Pol), ville[3]. Au.-le-C. et Au.-la-M.
Aubigny-le-Petit (Pierregot).
Aumerval (canton d'Heuchin). S. P.
Autheul (vers Fosseux). Au.-le-C.

S. O. — Baill. de Saint-Omer, au Conseil provincial d'Artois.
S. P. — Sénéchaussée et comté de Saint-Pol, à la Gouvernance d'Arras.
S. V. — Abbaye de Saint-Vaast d'Arras, au Conseil provincial d'Artois.

En Artois, peu de localités dépendent d'une seule juridiction. Plus qu'en Ponthieu, le régime administratif y est subordonné au régime féodal. « Anciennement, — dit MAILLART (listes alphabétiques, p. 12), — la juridiction se régloit par la mouvance, et il en est encore ainsi aujourd'hui dans l'Artois, lorsque le contraire n'a point été réglé ou présumé réglé par autorité souveraine ».

1. Les noms suivis d'une simple indication de canton appartiennent tous au Pas-de-Calais ; on a donné pour les autres le département.

2. Il ne faut pas confondre la *Ville* et la *Cité* d'Arras. La Cité, placée sur la rive gauche du Crinchon, représente l'antique *Civitas Nemetacum* puis *Atrabatum ;* elle est sous la juridiction de l'évêque. La Ville, plus moderne, s'est formée autour de l'abb. de Saint-Vaast, sur la rive droite de la rivière ; dans cette partie s'élève le chât. du comte, tandis que l'autre est commandée au XIVe s. par un châtelain qui prend dans la suite le nom de capitaine de la Cité. — La Ville et la Cité ont un échevinage distinct et leurs armoiries particulières (HARBAVILLE, *Mémorial historique et archéologique du département du Pas-ds-Calais,* t. I, art. Arras ; — Renseignements communiqués par M. A. de Puisieux).

3. Originairement, Aubigny apparrtenait au comte d'Artois qui le tenait du Roi par un hommage séparé. Au mois d'avril 1271, Robert, comte d'Artois, donna la moitié d'Aubigny et de ses dépendances à Mahaut de Brabant, sa mère, femme de Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, à

Digitized by Google

Authie, châtell.
Averdoingt (canton d'Aubigny), châtell. Ar. et S. P.
Avesnes-le-Comte (arrond. de Saint-Pol), ville, châtell., baill. Ar., Av.
Bailleulmont (canton de Beaumetz). Au.-la-M [1].
Baillon (Warloy). Ar.
Baisu (peut-être Bajus, canton d'Aubigny). Ar.
Baralle (canton de Marquion). Ar. et O.
Barlin (canton de Houdain). S. P.
Basseux (canton de Beaumetz). Ar.
Baudimont (faubourg d'Arras) [2].
Baudricourt (canton d'Avesnes-le-Comte). Ar., S. P. et Av.
Bavincourt (id.) Au.-le-C., Av. et N.D.
Beaucourt-sur-l'Hallue.
Beaufort (Canaples).
Beaumetz-les-Loges (arrond. d'Arras). Ar. et Li.
Beaunay (?)
Beauquesne, bourg.
Beaurepaire (vers Lillers).
Beaurepaire, fief (La Couture, canton de Béthune).
Becond (vers Lillers)
Belléglise (Arquèves).
Bellewitasse ?
Bellonne (canton de Vitry). L. et E.
Belloy (le petit) (Halloy).
Belloy-sur-Somme.
Belval (Troisvaux, canton de Saint-Pol), ferme. S. P.
Bergueneuse (canton d'Heuchin), ville. S. P.
Berguettes (canton de Norrent-Fontes). Li.
Berlette (Savy-B., canton d'Aubigny).
Berlette-grand. Au.-la-M.
— petit. Au.-le-C.
Bernaville.
Berneuil.
Berny-sur-Mer (?).
Bersée (Versée, canton de Pont-à-Marcq, Nord). E., L.

condition qu'elle la tiendrait du comte d'Artois ; c'est ce qui l'a rendue immédiate au château d'Arras. Entrée dans la maison de Bourbon la Marche, en juillet 1335, par le mariage de Jeanne de Châtillon Saint-Pol avec Jacques de Bourbon, comte de la Marche, cette moitié prit le nom d'Aubigny-la-Marche. — L'autre partie, restée immédiate à la Couronne et dans la juridiction des juges du Roi, s'appela Aubigny-le-Comte, et depuis la subrogation du Conseil d'Artois, fut placée dans le ressort immédiat de ce Conseil (MAILLART, *op. cit.*, listes alphabétiques, p. 18).

1. M. de Cardevacque, dans sa notice sur Bailleul-aux-Cornailles (*Dict. hist. et archéol. du départ. du Pas-de-Calais, arrond. de Saint-Pol*, I, 63), assure que cette localité était de la prév. de B. ; en tout cas, elle n'eut pas sa coutume particulière.

2. Il faisait autrefois partie de la Cité, et ne fut retranché de la ville que quand l'enceinte des murailles fut resserrée de ce côté, dans le XIIIe s. (HARBAVILLE, *op. cit.*, I, 112).

Digitized by Google

Bertangles.
Berteaucourt-les-Dames.
Béthencourt (Tincques, canton d'Aubigny). Ar., Au.-la-M. et S. P.
Bettencourt-Saint-Ouen.
Beugin (canton d'Houdain). Ar.
La Beuvrière (canton de Béthune), prieuré. B. et S. V.
Beuvry (canton de Cambrin). B., S. E.
Bigaudet (Mirvaux), ferme.
Billy(-Montigny, canton de Lens). L.
Blairville (canton de Beaumetz). Ar.
Boiry-Sainte-Rictrude (canton de Beaumetz). Ar.
Le Bois (vers Lorgies).
Bois-Bernard (cant. de Vimy). Ar. et L.
Bois-Riquier (Ville-Saint-Ouen).
Bonneville.
Bourdon.
Bourecq (canton de Norrent-Fontes). Li. et R. T.
Bours (canton d'Heuchin). S. E.
Bouvigny (canton de Houdain). L. et S. V.
Boyeffles (Bouvigny). L.
Bray (le Mont-Saint-Éloi). Ar. et N. D.
Brebières (canton de Vitry). L., S. E.
Les Bricques (commune d'Auchy-lez-La Bassée, canton de Cambrin).
Bruay (canton de Houdain). B. et S.V.
La Buissière (canton de Houdain). B., S. E. et S. V.
Buissy (canton de Marquion). Ar. et O.
Buissy-lès-Hérissart.
Bullet-le-Petit (tenu d'Aubigny).
Bully (canton de Lens). L. et S. E.
Burbure (canton de Norrent-Fontes). L., Li. et S. V.
Bus-lès-Artois.
Busnes (canton de Lillers). A. et Li. depuis 1664[1].
Camblain-Châtelain (canton de Houdain). Ar., S. E. et S. P.
Canaples.
Le Candas.
Cardonnette.
Carency (canton de Vimy). L., S. E.
Carvin-Epinoy « en Carembault », (arrond. de Béthune), siège de la juridiction de la principauté d'Épinoy. S. P. et E.
Cauchy-à-la-Tour (canton de Norrent-Fontes). S. P.
Caumesnil (Orville). S. P.
Cavron-Saint-Martin (canton d'Hesdin). H.
Cercamps (Frévent), abb. S. P.
La Chaussée.

1. Par un traité du 22 septembre 1664, conséquence de la paix des Pyrénées, les commissaires de France et d'Espagne ont modifié quelques juridictions (MAILLART, *op. cit.*, listes alphabétiques, p. 12).

Digitized by Google

Chelers (canton d'Aubigny). Ar., N. D., S. P.
Chocques (canton de Béthune). B.
Clairfay (Varennes), abbaye.
Coigneux.
Coisy.
La Comté (canton d'Aubigny). Ar.
Contay.
Corbehem (canton de Vitry). L.
Cottes (Saint-Hilaire, canton de Norrent-Fontes). Li. et R. T.
Couin (canton de Pas). S. P.
Coullemont (canton d'Avesnes). Ar. et Av.
Courcelles-lès-Lens (canton de Carvin). L.
Courrières (canton de Carvin). H., L.
Créquy (canton de Fruges), baronnie, S. O. et S. P.
La Cressonnière (?). S. P.
Croisettes (canton de Saint-Pol). S. P. et R. T.
Cuinchy-lès-la-Bassée (canton de Cambrin). B. et L.
Deule (?).
Diéval (canton d'Heuchin). Ar. et S. P.
Domart-en-Ponthieu, bourg, châtell.
Dominois.
Donqueur.
Douai, ville, chapitre de Saint-Amé.
Dourges (canton de Carvin). L.
Douriez (canton de Campagne). H.
Dours-le-Sec (Vignacourt).
Douvrin (canton de Cambrin). B., L. et S. V.
Dreuil-lès-Amiens, la partie au nord de la Somme.
Drocourt (canton de Vimy). L.
Ecoivres (le Mont-Saint-Eloi). Ar.
Ecoivres (canton de Saint-Pol). Ar. et O.
Ecourt-Saint-Quentin (canton de Marquion). Ar. et O.
Ecquedecques (canton de Norrent-Fontes). A., Li. depuis 1664 et R. T.
Epécamps.
L'Epinoy (Domart-en-Ponthieu).
Epinoy (Carvin), chef-lieu sgrial de la principauté [1].
Esquerchin (canton de Douai, Nord). L. et S. V.
Estréelles (Divion, canton d'Houdain). Ar.
Estrées-Cauchy (canton de Houdain). Ar. et N. D.
Evin (canton de Carvin). L.
Faches (canton de Lille S.-E., Nord).
Farbus (canton de Vimy). S. P., S. V.

1. La principauté d'Epinoy relevait du comté de Saint-Pol, mais par lettres patentes de janvier 1707, la mouvance en a été attribuée à la Grosse Tour du Louvre.

Digitized by Google

Ferfay (Fressai ou Fressoi) (paroisse d'Ames, cant. de Norrent). A. et Li.
Festonval (Toutencourt).
Fief (canton d'Heuchin). A. et S. P.
Fieffes?
Fienvillers.
Fléchinelle (Enquin, canton de Fauquembergues). A.
Flers (canton de Douai-O., Nord). L.
Flesselles.
Flesserolles (Coisy).
Fleurbaix (canton de Laventie), au pays de Laleu. S. V.
Flixecourt, ville.
Floringhem (canton d'Heuchin). S. P.
Foncquevillers (canton de Pas). Ar.
Fosseux (canton de Beaumetz). Ar. et Av.
Fouquereuil (canton de Béthune). B.
Fouquières-lès-Lens (canton de Lens). L. et S. V.
Fréchencourt.
Fresnicourt (c^ton de Houdain). Ar., N. D.
Garguetelle (canton de Carvin). L. et E.
Gaudiempré (canton de Pas). S. P.
Gonnelieu (canton de Marcoing, Nord).
Gorencourt (?), ferme.
Gorges.
La Gorgue (cant. de Merville, Nord), au pays de Laleu. S. V.
Gosnay (canton de Houdain). B., S. E. et S. V.
Gouy (canton de Houdain). Av.
Gouy-en-Artois (canton de Beaumetz). Ar., Au.-le-C., Au.-la-M., Av., N. D.
Grenay (canton de Lens). L.
Gricourt (Bours, canton d'Heuchin). S. P.
Grouchy (?)
Guarbecque (canton de Lillers). Li.
Guémappe (canton de Croisilles). Ar. et S. E.
Haillicourt (canton de Houdain). Ar., N. D., S. V.
Halloy (canton de Pas). S. P.
Halloy-lès-Pernois.
Ham-en-Artois (canton de Norrent-Fontes), abbaye. Li.
Hamel de Punmeraulx (Pomereau; Aubers, canton de la Bassée Nord). L.
Hannescamp (canton de Pas). Ar.
Haracourt (Saint-Léger-lès-Domart).
Haravesnes (canton d'Auxy).
Harnes (canton de Lens). Ar.
Harponville.
Hauteville (cant. d'Avesnes). Av. et H.
Havernas.
Haynes (à l'abb. de Marchiennes).
Hébuterne (canton de Pas). Ar.
Hédauville.
Hénin-Liétard (canton de Carvin), ville. Ar.
Hénin-sur-Cojeul (canton de Croisilles). Ar.

Digitized by Google

Hénu (canton de Pas). Ar. et S. P.
Hérissart.
Hestrus (canton d'Heuchin). H., S. P. et R. T.
Heudauville (?), ferme.
Heuzecourt.
Hierville (Varennes).
Houdain (arrond. de Béthune), vicomté, châtell., ville. Ar.
Houdicq (?).
Houpplin (canton de Séclin, Nord).
Houvelin (Magnicourt-en-Comté, canton d'Aubigny). Ar., Au.-le-C. et S. P.
Hurionville (Lillers).
Izel-lès-Hameaux (canton d'Aubigny). Ar., Au.-la-M., Av.
Laleu (pays de), comprenant Laventie, chef-lieu, Fleurbaix, La Gorgue, en partie et Sailly-sur-la-Lys[1]. S. V.
Lambres (canton de Douai-O., Nord). L. et O.
Lanches.
Lattre-Saint-Quentin (canton d'Avesnes-le-Comte). Av., N. D. et S. V.
Laventie (arrond. de Béthune), chef-lieu du pays de Laleu. S. V.
Léalvillers.
Lens (arrond. de Béthune), ville, baill.
Lespesse (cant. de Norrent-Fontes). Li.
Libercourt (Carvin). E.
Licourt de Ham (?)
Liettres (canton de Norrent-Fontes). A.
Liévin (canton de Lens). L. et S. E.
Ligny-le-Petit (Lorgies). L.
Ligny-sur-Canche (canton d'Auxy). H. et S. P.
Lillers (arrond. de Béthune), châtell., baill., chapitre de Saint-Omer. Ar., Li.
Limon (vers Lillers).
Lœuval (fief à Barly-Fosseux). Au.-le-C.
Loison (canton de Lens). B.
Longpré-lès-Amiens.
Lorgies (canton de Laventie). L.
Louvencourt.
La Madeleine (Amiens).
Malanoy (Bourecq). Li.
Mametz (canton d'Aire). A.
Marest (canton d'Heuchin). Ar., S. E. et S. P.
Marieux.

1. Le pays de Laleu (*Allodium Sancti Vedasti*, Lalleue Saint-Vaast), forme une sorte de quadrilatère divisé en quatre parties ou paroisses, dont les lignes séparatives se coupent à angle droit en un point central appelé *les quatre paroisses*. C'est un pays bas, arrosé de rivières et de canaux, aux mœurs spéciales. Un comte de Flandre le donne, dit-on, au Pape ; il entre au VIIe s., sous le règne de Thierry III, dans le patrimoine de l'abb. de Saint-Vaast d'Arras (*Dict. histor. et archéolog. du départ. du Pas-de-Calais, arrond. de Béthune*, II, 173 et suiv.)

Digitized by Google

Marquette (vers Mametz).
Marquillie (canton de la Bassée, Nord). S. V.
Marquion (arrond. d'Arras), ville. Ar. et O.
Mazingarbe (canton de Lens). L.
Mercatel (canton de Beaumetz). Ar.
Meschon (?).
Meurchin (canton de Lens). Ar. et S. V.
Mézerolles. H., S. P. et Beauquesne.
Miremont (?)
Molinghem (canton de Norrent-Fontes) A., Li. et R. T.
Molliens-au-Bois.
Molliens-au-Val.
Monchel-Notre-Dame (Berles, canton d'Aubigny). Ar. et N. D.
Monchy-Breton (canton d'Aubigny). S. P.
Monchy-Cayeux (canton d'Heuchin). S. P.
Montbernanchon (cant. de Lillers). B.
Montonvillers.
Montrelet.
Mouy (?).
Naours.
Le Natoy (Robecq, canton de Lillers).
Nédon (canton d'Heuchin). Li. et R. T.
Neuve-Chapelle (cant. de Laventie). L.
Neuville-Witasse (canton d'Arras-sud). Ar. et S. E.
Neuvireuil (canton de Vimy). E., S. P. et S. V.
Noulette (Aix, canton de Lens). L.
Noyelles (Bours).
Noyelles-Vion (canton d'Avesnes). Av. et S. P.
Noyellette (canton d'Avesnes).
Œuf-en-Ternois (canton de Saint-Pol). H. et S. P.
Oignies (canton de Carvin). Ar., E., L.
Oisy (canton de Marquion), châtell. Ar. et O.
Olincourt (Flesselles).
Omecourt (Contay).
Orbendas (Querrieu).
Orville (canton de Pas). S. P.
Pacault (Lestrem, canton de Laventie).
Passebant (?)
Pernes (canton d'Heuchin), ville, châtell. S. P.
Petit-Chemin (Argoules).
Petit-Servin (Servin, canton de Houdain). L. et B.
Pierre-Clouée (Vignacourt).
Pierregot.
Le Plantin (vers Lillers).
Pomereau (Aubers, canton de la Bassée, Nord). L.
Pommier (canton de Pas). Ar., Au.-la-M. et Av.
Poulainville.
La Pré (Caumesnil).
Quernes (canton de Norrent-Fontes). A., Li. et R. T.
Querrieu.

Digitized by Google

Le Quesnoy (Houdain). B.
Quesnoy (Puchevillers).
Raches (canton de Douai-ouest, Nord). Recette de Douai ou Gouvernance de Lille.
Raincheval.
Rainneville.
Regnauval (Vaux-en-Amiénois).
Rély (canton de Norrent-Fontes). A., Li. et Boulonnois.
Ribeaucourt.
Richebourg-l'Avoué (canton de Cambrin). B.
Richebourg-Saint-Vaast (id.) B., S.V.
Robecq (canton de Lillers). A. et Li. depuis 1664 ; S. V.
Roost (canton de Douai, Nord). L.
Rosel (La Vicogne).
Rouvroy (canton de Vimy). L.
Rubempré.
Ruitz (canton de Houdain). S. E., S.V.
Sailly-la-Bourse (canton de Cambrin). S. E.
Sailly-en-Ostrevent (cant. de Vitry). L.
Sailly-sur-la-Lys (canton de Laventie), au pays de Laleu. S. V.
Sainghem-en-Weppes. L.
Saint-Floris (canton de Lillers) Li.
Saint-Gratien.
Saint-Hilaire (Lanches).
Saint-Hilaire (canton de Norrent-Fontes). Li.
Saint-Léger-lès-Authie.
Saint-Léger-lès-Domart.
Saint-Maurice (Amiens).
Saint-Ouen.
Saint-Pierre (Amiens).
Saint-Pol (Pas-de-Calais). La partie au N. de la Ternoise ; ville, comté. Ar. et S. P.
Saint-Pry-lès-Béthune (Fouquières), prieuré.
Saint-Venant (canton de Lillers). A.
Salomé (canton de la Bassée, Nord). Gouvernance de Lille.
Saudemont (canton de Vitry). Ar., O.
Sauldimont (dioc. de Thérouanne).
Saulty (canton d'Avesnes). Av.
Savières (Flesselles).
Septenville (Rubempré).
Seru (?), ferme.
Séry (Terramesnil).
Siracourt (canton de Saint-Pol). Ar. et S. P.
Sombrin (canton d'Avesnes). Ar. et Av.
Souchez (canton de Vimy). L., N. D.
Sus-Saint-Léger (id.) Av. et S. P.
Tailly (Lillers). Li.
Talmas.
Terramesnil. Ar. et Beauquesne.
Thièvres. Beauquesne et S. P.
Thun-Saint-Martin (canton de Cambrai, Nord). C. et O.
Tirancourt (La Chaussée).
Toutencourt.
Vacquerie.

Digitized by Google

Vacquerie-le-Boucq (cant. d'Auxy). H.
Vadencourt.
Val de Maison (Talmas).
Valheureux (Candas).
Valhuon (canton d'Heuchin). S. P.
Valvion (Beauquesne).
Varennes.
Vauchelles-lès-Authie.
Vaux-en-Amiénois.
Vendin-lès-Béthune (canton de Béthune). B., L. et S. V.
Verchin (canton de Fruges). S. P.
Verdrel (Fresnicourt). Ar. et N. D.
La Vicogne.
Villers-Châtel (canton d'Aubigny). Ar. Au.-le-C.
Villers-au-Bois (canton de Vimy). Ar.
Villers-Bocage.
Villers-Brulin (canton d'Aubigny). Ar. et Au.-la-M.
Vimy (arrond. d'Arras). S. P. et S.V.
Vitermont (Englebelmer).
Vitry (arrond. d'Arras). Ar., C. et S. E.
Wancourt (canton de Croisilles). Ar.
Wanquetin (canton de Beaumetz-les-Loges). Ar., Av., N. D. et C.
Warlincourt-lès-Pas (canton de Pas). Ar. et S. P.
Warloy.
Wava (?), ferme.
Wières (peut-être Wietres, vers Lillers). Li.
Willencourt (canton d'Auxy), abb. H.
Willerval (canton de Vimy). E.
Wingles (canton de Lens). L.
Yzeux.

Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 7 ou 800 communiants en 1689; 1,265 hab. en 1698; 245 feux en 1709; 298 feux et 1,002 hab. en 1724; 313 feux et 859 hab. en 1725; 304 feux et 879 hab., *aliàs* 1366 en 1726; 300 feux en 1760; 402 feux et 1,349 hab. en 1772; 1,370 hab. en 1780.

MAIRE ET ÉCHEVINS en 1202.

NOTAIRE au XVIIIe s.

FOIRES le jour de Saint-Georges (23 avril) et le jour de l'exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre); — MARCHÉ le mardi au lieu du lundi, établis par François Ier au mois de janvier 1526, par lettres datées de Saint-Germain enLaye[1].

1. DUCHAUSSOY, *Beauquesne*, p. 176.

Digitized by Google

Étym. : *Bella quercus, 1150, 1198,* etc.; Belcaisne, 1176; Biauquesne, 1186; Biaukaisne, 1260; — le beau chêne, beau quêne, par suite de la prononciation picarde.

1790. Chef-lieu de canton du district de Doullens; 4 communes :

Arquèves.	Puchevillers.
Hérissart.	Raincheval.

III. La châtell. appartient d'abord au comte de Saint-Pol; à la fin du XIIe s. elle entre dans le domaine de la couronne par le mariage de Philippe-Auguste avec Élisabeth, nièce de Hugues, comte de Saint-Pol, qui lui donné B. en dot (1194).

Fief Brossart.

DÉPENDANCES

RIFLECOSSE, cense en 1521 et 1638, située entre Beauquesne, Val-de-Maison et le Rosel. = Homonymes : Riflecoche, *aliàs* Ricoche, fief à Marconne près Hesdin. — Autre du même nom à Ambricourt (canton de Fruges).

Elle appartient à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, en 1521, et contient un moulin à guède, 240 journaux de terre et 6 de prés [1].

LE VALVION, ferme. — Étym. : *Vallis Widonis* ou *Guidonis*; Val de Guy. A rapprocher Valguyon, Vauguyon, Guyonval, Valyvon, Valhuon.

La sgrie appartient à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens; 300 journaux de terre composaient le domaine en 1384; 500 et 16 de bois en 1521 [2]. — Chapelle de Saint-Antoine [3].

1 et 2. Déclarations du temporel de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens; — ARCH. DE LA SOMME, *Cartulaire de Saint-Jean,* pp. 581 et 585.

3. PAGÈS, édit. Douchet, I, 190.

Digitized by Google

BEAUVAL

(Canton de Doullens)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le chapitre de Saint-Nicolas d'Amiens, et l'abbé de Corbie comme prieur de Saint-Sulpice de Doullens.

Chapitre de la Sainte-Trinité existant en 1144.

Chapelle dans le château.

MALADRERIE établie par les seigneurs. — Chapelle fondée en 1213 par Hugues Camp-d'Avesne, sgr de B., Mabille, sa femme, et Bauduin, leur fils[1].

HOPITAL avec chapelle de Sainte-Marguerite, fondée par Jean de Louches, bailli de B., en 1341. — Pr. l'évêque.

Ces deux établissements furent réunis aux maladreries de Domart et de Bernaville pour la fondation d'un hôpital dans la première de ces deux localités, par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697.

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

CHARTE DE COMMUNE concédée en juin 1219 par Hugues Camp-d'Avesne.

Pop. : 450 communiants en 1689 ; 930 hab. en 1698 ; 216 feux en 1709 ; 278 feux et 611 hab. en 1724 ; 281 feux et 683 hab. en 1725 ; 280 feux et 750 hab., *aliàs* 1,059 en 1726 ; 237 feux en 1760 ; 402 feux et 1,018 hab. en 1772 ; 300 feux et 1,060 hab. en 1784.

Étym. : *Bella vallis,* 1140, 1219, 1243 ; Belval, 1140, 1172, etc. ; Biauval, 1186, 1266 ; — le Beau val.

1. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* II, 349.

Digitized by Google

1790. Chef-lieu de canton du district de Doullens ; 5 communes :

Bonneville. Montrelet.
Candas. Terramesnil.
Fieffes.

III. La châtell., avec titre de baronnie en 1530, relève en partie du Roi à cause de son chât. de Doullens (1377 [1], 1558 [2]), et de la châtell. de Picquigny, pour ce qui est « *usque ad puteum situm in media villa, et usque ad pinnaculum templi dictæ villæ, item castellum, firmitatem et managium de Bella valle, et quicquid habeo in Viconiâ* (août 1234) [3] ». Hugues Camp-d'Avesne reconnaît, en 1210, tenir en pairie ce qui relève de Picquigny [4]. Ce n'est plus tard qu'un fief restreint de 19 journaux [5].

MOUVANCES :

Béallières (Béalcourt).
Beauval, fief d'Ambrimont (58 journaux 1/2 et 12 verges de terres, champart, censives, droits sgriaux), 1759 [6].
— de Dinval ou Diéval.
— de Falentin.
— Gilles Lostegier (70 journaux de terre), 1279 [7].
Boffles (canton d'Auxy-le-Château, Pas-de-Calais), fief.
Bretel (Gézaincourt), sgrie en deux fiefs.
Brévillers (canton de Hesdin, Pas-de-Calais).
Le Fortel (canton d'Auxy, Pas-de-Calais), fief.
Grouches, sgrie.
Hamencourt (Doullens), sgrie.

1. ARCH. NAT., P, 137, n° 73.
2. ARCH. DE LA SOMME, B, 1, f° 17 r°.
3. ARCH. NAT., R[1], 35 ; *Cartulaire de Picquigny*, f° 63 ; — D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 270 v° et CCXLI, f° 96.
4. DAIRE, *Hist. de Doullens*, p. 115.
5. ARCH. DE LA SOMME, E, 144, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 202.
6. Id., B, 44, f° 73.
7. Ibid., *Inventaire des Titres des Chapelains*, p. 252.

Digitized by Google

Luchuel (Grouches), sgrie [1].
Marieux, sgrie.
Milly (Doullens), sgrie, fief du Bruquentin, 1571.
Neuilly-le-Dien, sgrie.
Neuvillette, en partie.
Noble ?
Nœux-lès-Boffles (canton d'Auxy, Pas-de-Calais), sgrie et fief (1507) [2]. C'est une partie ; le reste est du baill. de Hesdin [3].
Occoches, le fief d'Occoches, un des deux composant la sgrie.
Ricquemesnil (Hem), un des deux fiefs formant la sgrie ; l'autre tenu du Roi.
Le Souich (canton d'Avesnes-le-Comte, Pas-de-Calais).
Le Valheureux (Candas), sgrie.
La Vicogne, sgrie.
Fief du Quint de B., tenu de Doullens, 1590 [4].
Fief Valencourt [5].
Terre et sgrie de Nully-lès-Beauval (171 journaux de terre en 1519, 150 en 1616), tenue de la châtell. de Vignacourt, en 1579 [6].

DÉPENDANCES

Diéval ou Dyéval, lieu ruiné, habité en 1559 par Philippe d'Osterel, écuyer [7]. — Le fief relève de Beauval, et s'appelle aussi Quint de Beauval, en 1649 [8].

Huleux.

1. D. Grenier, t. CXII *bis*.
2. Bouthors, *Coutumes locales*, II, 143.
3. Maillart, *Coutumes générales d'Artois*, in-fol., bailliage de Hesdin.
4. Arch. de la Somme, B, 12, f° 142 v°.
5. Garnier, *Dict. topogr.*
6. D. Grenier, t. CXII *bis* ; — Extr. des Reg. aux Insinuations du baill. d'Amiens
7. Arch. de la Somme, B, 1, f° 23 v°.
8. Id., B, 25, f° 26.

Digitized by Google

I. Par. de Beauval.

II. Comme Beauval. — 3 manoirs en 1380.

III. Le fief de H. relève de la châtell. de Gézaincourt, tenue du Roi à cause de son chât. de Doullens.

BEAUVOIR-RIVIÈRE[1]

(Canton de Bernaville)

I. Ham. de la par. de Wavans (canton d'Auxy-le-Château, Pas-de-Calais), doy. d'Auxy-le-Château, puis de Labroye (Pas-de-Calais), archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — Chapelle de N.-D. de Consolation, fondée en 1719 par Claude Lefrançois, sieur du Mesnil, bailli d'Auxy. — Pr. l'évêque ou le chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville[2].

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 140 hab. en 1698 ; 32 feux en 1709 ; 26 feux et 60 hab. en 1724 ; 24 feux et 47 hab. en 1725 ; 25 feux et 64 hab., *aliàs* 106 en 1726 ; 25 feux en 1760 ; 26 feux et 85 hab. en 1772.

Étym. : *Belvereolum,* XIIe s. ; Biauvoir, 1260 ; *Bellus visus,* 1267.

1790. Canton de Frohen-le-Grand.

1. On compte trois Beauvoir dans un rayon fort restreint. Le *Dictionnaire des Postes* les désigne ainsi : Beauvoir, commune de Bonnières, Beauvoir-en-Artois, commune de Wavans, et Beauvoir-Rivière. M. de Cardevacque dans le *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais ; Saint-Pol,* I, 234, a appliqué au second ce qui regardait le troisième et ne lui a pas donné sa véritable situation comme dépendance du baill. de Hesdin.

2. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* II, 87, note 7.

Digitized by Google

III. La sgrie relève du Roi, à cause de son chât. de Doullens (1372[1], 1575[2], 1628[3], 1714[4]). — Le manoir de B., en 1372, est situé près du « quemin qui maine de Aussi à Doullens, et passe le rivière d'Authie parmi » ; en dépendent beaucoup de terres, four, cens, etc.

MOUVANCES : 3 fiefs à Beauvoir en 1372.

DÉPENDANCES

LES CATELERS, ham.

Le fief des Catelers ou de Castelier est tenu de la châtell. de Gézaincourt, qui relève de Doullens (1367). Il fut donné pour la fondation de la chapelle de N.-D. de Consolation.

PONCEAU, ferme brûlée par les ennemis avant 1574. En 1732, on avait reconstruit 3 maisons ou fermes.

I. Par. de Beauvoir (?)[5].

II. Comme Beauvoir.

III. Ce lieu appartient à l'abbaye d'Anchin (Pas-de-Calais), qui le cède au XVIe s. à l'abbaye de Corbie. De la cense qui comprend en 1623, maison, colombier et autres bâtiments, dépendent 408 setiers (ou journaux) de terres, 14 setiers de prés et 3 de bois à coupe[6].

1. ARCH. NAT., P. 137, n° 62.
2. ARCH. DE LA SOMME, B, 8, f° 76.
3. Id., B, 19, f° 82.
4. ARCH. NAT., P, 254 [2], n° 123.
5. DARSY, *op. cit.*, I, 235, note 2.
6. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, III, 418.

Digitized by Google

BÉCOURT-BÉCORDEL

(Canton d'Albert)

BÉCOURT.

I. Ham. de Bécordel.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, direction de Saint-Quentin, puis en 1726, de celui d'Albert, direction d'Amiens.

Pop. avec Bécordel : 22 feux en 1469 avec Brebières; 95 hab. en 1698; 14 feux en 1670; 41 en 1699; 17 ou 18 en 1709; 25 feux et 72 hab. en 1724; 26 feux et 82 hab. en 1725; 27 feux et 89 hab., *aliàs* 112 en 1726; 24 ou 25 maisons en 1730; 25 feux en 1760; 9 en 1763 pour B. seul; 28 feux et 92 hab. en 1772.

1790. Canton d'Albert.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. d'Encre, mouvant du Roi à cause de son chât. de Péronne (1367[1] et 1748[2]). Au siècle dernier, elle consiste en 140 journaux de terre, 66 de bois et un moulin; 3 fiefs en relèvent[3].

BÉCORDEL.

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. le prieur d'Albert.

II. Comme Bécourt.

Pop. : 15 feux en 1763.

Étym. : Le nom de B. est un diminutif de celui de Bécourt; on trouve Bécourdel, en 1301.

III. La sgrie, en partie, relève de la châtell. d'Encre (1367), et en partie de la sgrie de Fricourt, mouvante puis membre du marquisat d'Albert[4].

1. ARCH. NAT., P, 135, nº 33; — DE CAGNY, *Arrondissement de Péronne*, I, 354.
2. BIBL. D'AMIENS, Ms 805, p. 7.
3. DE CAGNY, I, 358.
4. Ms. 805, p. 237.

Digitized by Google

BECQUIGNY

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, puis de celui de Davenescourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, puis en 1656, l'abbesse du Val-de-Grâce de Paris.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 34 feux en 1469 ; 140 communiants en 1689 ; 250 hab. en 1698 ; 53 et 64 feux en 1709 ; 48 feux et 142 hab. en 1724 ; 49 feux et 143 hab. en 1725 ; 49 feux et 148 hab., *aliàs* 245 en 1726 ; 52 feux en 1760.

B. fut entouré de murailles. — « Albéric de Roye fait rebâtir le village de Becquignies, non en forme de simple village, mais de ville ou gros bourg, fermé de murailles et de fossés, avec de belles portes de pierre de taille, ainsi que nous apprenons d'une sentence de Guy Sarrazin, lieutenant du bailly de Senlis à Compiègne, commissaire en cette partie, au profit des abbé et religieux de Saint-Corneil de Compiègne, demandeurs contre Jean du Hamel, dit Rabache, deffendeur, fondateur de lad. église, à cause du fief de Dolaincourt, touchant certaines pierres de taille, au nombre d'environ deux cent, que ledit du Hamel avoit fait tirer des anciens murs de la porte restante de lad. ville de Becquignies qu'il avoit achevé de démolir à cet effet, s'appropriant pareillement un bois taillis qui croissoit ès fossés de lad. ville, quoiqu'en icelle, lesd. religieux maintinssent y avoir toute justice et seigneurie. — Led. du Hamel soutenant au contraire que led. lieu de Becquignies n'avoit jamais été fermé de murailles, sinon peut-être par le comte Ferrand de Flandres, ennemi du roi Philippe-Auguste, qui l'auroit fait fermer et clore de murs, de sa propre autorité pour s'en servir contre sa Majesté, ce qu'il auroit fait à l'aide de pierres et matériaux

Digitized by Google

des anciens murs de lad. maison ou fief de Dolaincourt, situé en lad. ville et proche des murs et porte en question, lesquels il lui étoit licite par conséquent de pouvoir reprendre, comme chose à soy appartenant de droit. — Après enquête faite et visitation des lieux par maçons et par experts, il avoit été trouvé que lad. ville de Becquignies avoit anciennement été fermée de murailles et de portes, dont il restoit encore partie sur pied, dont le deffendeur vouloit s'approprier mal à propos; pourquoi il fut condamné à réparation de troubles et aux dépens »[1].

Étym. : Bekenies, 1119; Bekegnies, 1163.

1790. Canton de Hangest-en-Santerre.

III. La sgrie en partie appartient à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, qui y a établi un prévôt[2].

Mouvances :

Becquigny, fief de la Bouteillerie[3].

Faverolles, fief de la Mairie[4].

fief de Sorel.

Fief (maison, jardin, 30 journaux de prés et eaux, 61 journaux de terres à B., 10 à Boulogne-la-Grasse, cens et justice) tenu du Roi à cause de sa Salle de Montdidier (1367-1374)[5]; c'est peut-être un des 3 fiefs ci-dessous. — 4 fiefs en relèvent :

Becquigny, 1.

Boulogne-la-Grasse (canton de Ressons, Oise), 2.

Folies-en-Santerre, 1.

Fief (cens), tenu de Montdidier (1367, 1383, 1395)[6].

Fief d'Esmery ou de Denicourt, tenu du Roi à cause de Montdidier, en 1599[7].

1. D. Grenier, t. CLXXXXIV, f° 298; Extr. d'une Hist. mss de Compiègne.
2. Id., *Mss de Léperon.*
3. Id., t. CLXXXXIV, f° 296 r°.
4. Id., t. CCII, f° 15 r°.
5. Arch. nat., P, 136, n°s 69 et 106
6. Id., n°s 80, 116 et 125.
7. De Beauvillé, *Hist. de Montdidier*, I, 404.

Digitized by Google

Fief de Haqueville, id.

— de la Mairie, id.

— tenu du chapitre de Saint-Florent de Roye, au XIVe s. Le pape Luce III confirme, le 18 avril 1184, à la collégiale les donations d'Herbert, comte de Vermandois, et de sa femme Hermengarde.

Fief tenu de la sgrie d'Ayencourt, mouvant de Montdidier (1367).

3 autres, de la sgrie de Contoire, qui relève de celle de Cardonnoy, mouvant de Montdidier [1].

Fief d'Aubigny.

— Vignereul.

— de Lignières La Rose, entre B. et Lignières, tenu de la châtell. de Moreuil (1553 [2]-1688).

— des bois de Guerbigny (1754) [3].

— de la Vigne (1602) [4].

DÉPENDANCE

DOLAINCOURT, lieu ruiné, aujourd'hui simple lieudit.

I. Église en 1162, qui paraît appartenir à l'abbaye de Saint-Corneille.

III. Le fief est aud. monastère [5].

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 121.
2. Id., III, pièce 52 ; — ARCH. DU CHAT. DE MOREUIL.
3. ARCH. DU CHAT. DE MOREUIL, *Registre des Dénombrements.*
4. Id.
5. D. GRENIER, t. CC.

Digitized by Google

BECQUINCOURT

(Canton de Bray)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Denis. — Pr. l'abbé de Saint-Eloi de Noyon, par don de Radbold II, évêque de Noyon, en 1069.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 15 feux en 1469 ; 35 en 1670 ; 100 hab. en 1698 ; 26 feux en 1699 ; 24 en 1709 ; 36 feux et 110 hab. en 1724 ; 37 feux et 108 hab. en 1725 ; 34 feux et 103 hab., en 1726 ; 32 feux en 1760 ; 33 en 1763.

1790. Canton de Barleux.

III. La sgrie relève de la baronnie de Cappy [1] ou de celle de Nesle [2], dont le fief de la Clôture, à Dompierre-en-Santerre (1774) [3].

Fief de Gisors, mouvant de la sgrie de Bussu, tenue de la châtell. de Mailly-Raineval, qui relève de la Salle du Roi, à Montdidier [4].

Fief tenu de même, au collège d'Amiens, en 1714 [5].

— , de la sgrie d'Assévillers, mouvant du Roi à cause de Péronne (1401) [6].

— , de la châtell. de Chaulnes, relevant de même (1373).

1. D. Grenier, t. CLXXXXIV, f° 299.
2. Id., t. XXVIII, f° 252.
3. Arch. de la Somme, B, 525, f° 1 v°.
4. De Beauvillé, *Dou. inéd.*, IV, 655.
5. Arch. de la Somme, D, 86 [1].
6. Bibl. nat. : D. Villevieil, t. XXXIX, f° 158 r°.

Digitized by Google

BEHEN

(Canton de Moyenneville)

I. Par. du doy. d'Oisemont, puis de celui de Mons, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Josse. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens. — Ham. Zalleux.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 100 hab. avec Bienfay (Moyenneville) en 1698 ; de même 14 maisons en 1703 et 1709 ; 24 feux et 59 hab. en 1724 ; 22 feux et 54 hab. en 1725 ; 92 hab. avec Bienfay ou 95 feux et 301 hab. avec la partie de l'élect. d'Amiens, en 1726 ; 30 feux avec Bienfay en 1760.

1790. Canton de Huppy.

III. Un tiers de la sgrie (maison ruinée avec enclos, 76 journaux de terre à la sole, censives, 1703), qui est en Ponthieu, relève de la pairie de Villers-sur-Authie, tenue du Roi, à cause de son baill. de Rue.

Mouvances :
fief de Camelun.
— d'Amiens.
Fief de la Garde et 5 autres, tenus de Villers-sur-Authie.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de SainteValery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 100 hab. en 1698 ; 68 feux en 1709 ; 71 feux et 191 hab. en 1724 ; 72 feux et 238 hab. en 1725 ; 441 hab. ou 95 feux et 301 hab. en 1726 avec l'autre partie ; 98 feux en 1760 ; 84 feux et 281 hab. en 1772.

III. La sgrie (maison sgriale, 80 journaux de terre à la sole, censives), relève de la châtell. de Bailleul, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Digitized by Google

Deux fiefs tenus de même.

Fief tenu de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, mouvant de celle de Saint-Valery, qui relève du baill. d'Amiens.

Autre, restreint, de la sgrie de Bouillancourt-en-Sery, mouvant de Saint-Valery.

DÉPENDANCES

LES ALLEUX ou ZALEUX.

I. Ham. des par. de Behen et d'Huchenneville. — Deux chapelles.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. avec Baisnast : 200 hab. en 1698; 48 feux en 1709; 21 feux et 50 hab. en 1724; 20 feux et 83 hab., *aliàs* 58 en 1725; 22 feux et 87 hab., *aliàs* 20 feux et 58 hab. et 240 hab. avec Baisnast en 1726; 53 feux en 1760; 52 feux avec Baisnast en 1790.

Étym. : *Alodia,* 1164; les Aleus, 1243; Zalleux, 1589.

III. Sgrie tenue de .....

Le fief de Rumigny ou Ruvigny lui est uni (1731)[1].

Fief de Bomicourt[2].

BAISNAST.

I. Sec. de Grébault-Mesnil, doy. de Mons.

II. Comme les Alleux. — Pop. : 240 hab. avec Zaleux en 1726; 19 feux et 64 hab. en 1772; 52 feux avec Zaleux en 1790.

Étym. : Baienast, 1164, 1225, 1301; Baynast, 1337; Benast, 1337.

III. La sgrie relève de celle de Bouillancourt-en-Sery, tenue de la châtell. de Saint-Valery, mouvant du baill. d'Amiens[3].

Fief restreint de Cormont (1731)[4].

BOANCOURT.

I. Sec. de la par. d'Huchenneville.

1. ARCH. DE LA SOMME, B, 106, f° 13 v°.
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et Seigneuries.*
3. ARCH. DE LA SOMME, B, 92, f° 46 (1657).
4. Id., B, 106, f° 13 v°.

Digitized by Google

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 138 hab. en 1698; 33 ou 37 maisons en 1703; 38 en 1709; 40 feux et 106 hab. en 1724; 42 feux et 145 hab. en 1725; 42 feux et 146 hab., *aliàs* 182 en 1726; 40 feux en 1760.

Étym. : Bauencourt, 1220.

1790. Commune du canton de Huppy.

III. La sgrie (maison, 3 journaux de terre, moulin à vent, censives, champart), est tenue en pairie du Roi, comte de Ponthieu, avec Mareuil. D'après M. de Louvencourt[1] elle formerait 3 fiefs : Lissart, Goancourt et Boancourt, mais cette sgrie est une mouvance de Mareuil et consiste en une maison sgriale de 8 journaux, 120 journaux de terre et 50 l. de censives.

D. Grenier dit les fiefs suivants tenus de la sgrie[2]; l'ouvrage cité plus haut, assure qu'ils sont mouvants de Mareuil.

2 fiefs de Belleville (dîmes).

fief de Chatigny ou Catigny (maison et 6 journaux d'enclos, 80 de terre et 42 s. de censives).

— Ferret ou Féret.

— de Granval.

Croisettes ou Ecroisette. — Ham., moulin.

I. Par. d'Huchenneville.

II. Prév. de Vimeu. — Élect. d'Amiens.

III. Le moulin des C. est uni au domaine de la sgrie de Mareuil.

Le fief Wallet, près C., relève de la sgrie de Mareuil.

Goancourt, maison sgriale avec enclos de 8 journaux, 53 journaux de terre et censives, faisant partie de la sgrie de Boancourt. — M. de Belleval[3] y place le fief de Granval (maison et enclos de 8 journaux, 30 journaux de terre et 16 l. de censives).

1. *État des fiefs*, p. 81.
2. T. CVC, f° 181 r°.
3. *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

BÉHENCOURT

(Canton de Villers-Bocage)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens. — La cure de Bavelincourt en fut démembrée en 1243 [1].

Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 83 feux et 192 hab. en 1724 ; 85 feux et 193 hab. en 1725 ; 83 feux et 181 hab., *aliàs* 329 en 1726 ; 78 feux en 1760 ; 82 feux et 268 hab. en 1772.

1790. Canton de Contay.

III. La sgrie relève de la châtell. de Vignacourt, tenue de celle de Picquigny, mouvant du comté de Corbie. Elle a titre de vicomté en 1620.

DÉPENDANCE

MAUREPAS, près Béhencourt [2], non indiqué par M. Garnier.

Relève de la châtell. de Morcourt, tenue du comté de Corbie.

1. D. GRENIER, t. CXXXIX, f° 99 ; — DARSY, *Bénéfices*, I, 323, note 3.
2. Id., t. XVI, f° 325 v°.

Digitized by Google

BELLANCOURT

(Canton d'Abbeville-Nord)

I. Par. du doy. d'Abbeville, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Marmoutiers, à cause du prieuré de Biencourt. — Sec. Buigny-l'Abbé. — Ham. Monflières.

II. Baill. d'Abbeville, Sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 350 hab. avec Monflières, en 1698 ; 80 maisons avec le même en 1703 ; 80 feux en 1709 ; 82 feux et 242 hab. avec le même 1724 ; 56 feux et 179 hab. en 1725 ; même population ou 83 feux et 286 hab., *aliàs* 324 hab. en 1726 ; 70 feux avec Monflières en 1760 ; de même 81 feux et 294 hab. en 1772.

1790. Canton de Pont-Remy.

III. La sgrie (9 journaux 1/2 de terres, 40 de bois, 800 l. de champart et censives), relève du Roi, comte de Ponthieu. — Jean de Châtillon, chev., sgr d'Yaucourt, et Marie de Montmorency, sa femme, vendent, le 12 septembre 1377, 2,000 florins d'or les terres de Bellancourt et d'Yaucourt au chapitre d'Amiens, pour s'acquitter de leurs dettes [1].

MOUVANCES [2] :

fief Blangiel ou Blangy, aux chanoines d'Amiens. M. de Belleval en fait deux fiefs ; au premier il donne une maison avec 10 journaux d'enclos, 36 journaux de terres et censives.

— de Matifas ou Matiffas.

3 autres fiefs.

1. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 313 v° ; — ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, III, 129.

2. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 35.

Digitized by Google

Fief de Bellancourt ou de la Lague (160 journaux, plus 50 journaux à la Queute), tenu du Roi en pairie [1]. Philippe de Waencourt en fit hommage le 18 décembre 1431 [2]. Sgrie en 1658 [3].

Fief de la prévôté de Bellancourt, dont on ignore la mouvance ; un fief en relève [4].

Fiefs tenus du comté de Ponthieu : 1 journal, 2 journaux, 4 journaux, 2 de 5 journaux ; 9 journaux, 12 journaux, 14 journaux, 15 journaux, 22 journaux, tous unis à la sgrie ; 96 journaux [5].

DÉPENDANCE

MONFLIÈRES.

I. Ham. de la par. de Bellancourt. — Chapelle de N.-D. (pélérinage).

II. Comme Bellancourt.

Pop. : 27 feux et 87 hab. en 1725 ; 27 feux et 88 hab. en 1726.

Étym. : *Asflariee,* 844 ; *Masflariee,* 855 ; Mofflières, 1147, 1184, 1203 ; *Mofleriee,* 1150 ; Monflières, 1203.

III. La sgrie, de laquelle dépend la chapelle, relève du Roi à cause de sa châtell. d'Épagne [6] ; elle appartient en partie à l'abbaye de Bertaucourt, qui y possède une maison au XIVe s.

MOUVANCES [7] :

fief Gambier.

— Saint-Pierre.

— Soulas [8].

1. *Bull. de la Soc. d'Émulat. d'Abbeville,* 1897, p. 230.
2. ARCH. NAT., PP 2.
3. ARCH. DE LA SOMME, B, 92, f° 46.
4. D. GRENIER, t. CLXXXIV, f°s 310 et 314.
5. DOMAINE DE PONTHIEU, *Ms au Baron de Calonne.*
6. D. GRENIER, t. CCXI, f° 237.
7. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs,* p. 36.
8. Jean Soulas avoue, en 1378, tenir un fief du Roi.

Digitized by Google

3 fiefs tenus comme la sgrie (1377); ce sont sans doute les trois suivants.

Sgrie tenue du comté de Ponthieu en 3 fiefs, dont l'un nommé le fief Jean, dit Jean le Vasseur XVIIIe s.[1]

BELLEUSE

(Canton de Conty)

I. Par. du doy. de Conty, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'évêque. = Chapelle de Saint-Pierre, fondée par Manassès de Conty, chev., en septembre 1231[2].

II. Prév. de Beauvoisis, à Grandvilliers, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

Pop. : 450 comm. en 1689; 550 hab. en 1698; 191 feux en 1709; 169 feux et 527 hab. en 1724; 167 feux et 540 hab. en 1725; 176 feux et 571 hab., *aliàs* 757 en 1726; 174 feux en 1760; 189 feux et 530 hab. en 1772; 188 feux en 1788; 230 en 1790.

1790. Canton de Conty.

III. La sgrie (1800 arpents) relève avec la châtell. de Conty du comté de Clermont.

2 fiefs abrégés et un autre mouvant de Conty.

Fief du Blanc-Pignon.

Fief de Villers, tenu de la sgrie de Tilloy-lès-Conty[3].

Fief Goue, tenu de même et de . . . . . (XVe s.)[4]

1. DOMAINE DE PONTHIEU, *Ms au Baron de Calonne.*
2. Cartulaire de l'évêché d'Amiens.
3. ARCH. DE LA SOMME, E, 196, p. 104.
4. *Cabinet historique d'Artois et de Picardie,* XII, p., 281.

Digitized by Google

BELLOY-EN-SANTERRE

(Canton de Chaulnes)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin, par don de Baudry, évêque de Noyon, en 1102.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 28 feux en 1469 ; 40 en 1670 ; 266 hab. en 1698 ; 68 feux en 1699 ; 65 et 67 en 1709 ; 80 feux et 261 hab. en 1724 ; 77 feux et 255 hab. en 1725 ; 81 feux et 273 hab. en 1726 ; 77 feux en 1760 ; 91 en 1763.

Étym. : *Betuletum,* lieu planté de bouleaux.

1790. Canton de Barleux.

III. Sgrie au chapitre de Saint-Fursi de Péronne.

2 fiefs tenus de la châtell. de Briost (Saint-Christ), mouvant du Roi à cause de son chât. de Péronne (1385).

Fief tenu de la châtell. de Chaulnes, relevant de Péronne (1373).

2 fiefs, de la châtell. de Curlu, mouvant du Roi (1399).

2 autres, de la sgrie de Génarmont (Fresne), tenue de même (1383).

Autre, de la sgrie de Quiévillers.

2 fiefs tenus de la sgrie de Villers-Carbonnel, qui relève de Péronne (1528) [1].

Fief tenu d'un fief à Roisel, mouvant du chât. de Péronne (1367).

Fief à Belloy et Estrées tenu de la sgrie de Bouchavesnes, mouvant de Briost.

1. D. Grenier, t. CCXXII, f° 96.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

LIEBCOURT, lieu ruiné.

QUIÉVILLERS, lieu ruiné.

I. Par. de Belloy. — Chapelle de N.-D., transférée dans l'église de Belloy. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin.

BELLOY-SAINT-LÉONARD

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis de celui d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Léonard. — Pr. l'évêque d'Amiens. = Chapelle de Sainte-Appolline.

II. Prév. de Beauvoisis à Amiens et de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis d'Aumale en 1726.

Pop. : 280 hab. en 1698 ; 75 feux en 1709 ; 79 feux et 269 hab. en 1724 ; 77 feux et 263 hab. en 1725 ; 70 feux et 243 hab., *aliàs* 320 en 1726 ; 80 feux en 1760 ; 167 feux et 444 hab. en 1772 ; 76 feux en 1789 ; 86 en 1790.

1790. Canton d'Airaines.

III. Sgrie, en partie, tenue en demi-pairie de la châtell. de Picquigny, à cause du vidamé.

L'autre partie relève également en demi-pairie de la principauté de Poix, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens[1].

Fief de Famechon mouvant de la châtell. de Famechon (1591)[2].

— noble de Poix (censives sur 106 journaux), tenu de Poix (1753)[3].

1. BOUTHORS, *Coutumes locales*, I, 383 ; — ARCH. DE LA SOMME, E. 144, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 201 v°.

2. ARCH. DE LA SOMME, B. 643, f° 255 r°.

3. Id., E. 536 1.

Digitized by Google

Fief Colin (mouvance sur 9 journaux de terre et un tiers des offrandes de de l'église à Noël, Pâques et Chandeleur), uni à la sgrie, 1773 [1].

Fief d'Harboiville (80 journaux de bois, dits bois de Belloy), aussi réuni, 1773 [2].

Fief Vergy (93 journaux de bois), uni également, 1773 [3].

2 autres fiefs nobles, dont l'un dit de Villers, proche la maladrerie d'Airaines, 1773 [4].

Fief Tillette.

— Wargies.

BELLOY-SUR-SOMME

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'abbé du Gard.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Amiens, en 1726.

Pop. 440 hab. en 1698; 92 feux en 1709; 126 feux et 382 hab. en 1724; 122 feux et 366 hab. en 1725; 129 feux et 355 hab., *aliàs* 557 en 1726; 136 fenx en 1760.

1790. Canton de Picquigny.

III. La sgrie, en partie, relève en pairie de la châtell. de Picquigny, à cause du vidamé, tenu de l'évêché d'Amiens.

1, 2, 3, 4. Arch. de la Somme, E. 536.

Digitized by Google

MOUVANCES :

Belloy, fief de la Mothe, et un autre, en 1733.

L'autre partie de la sgrie (terres, bois Croix de Pierre, etc.), est tenue de la forêt de Vignacourt, qui relève de la châtell. de Picquigny, mouvant du comté de Corbie.

MOUVANCES[1] :

Ligny (Belloy), fief du Haut-Ligny.

Montenoy (Saint-Aubin), fiefs du Froel et Rideu.

Plachy-Buyon, fief de Belloy.

Poix et Eplessier, fief de Bernière.

Fiefs tenus de Picquigny :

un, puis 2 fiefs nobles (44 journaux de prés), éclipsés de la sgrie de B., 1667-1749.

fief du Camp du Poivre ou simplement du Poivre (relief d'une livre de poivre).

Au XVIIIe s., il est divisé en plusieurs fiefs[2].

fief noble de Comble, 1725.

— du Quint de Belloy, 1663-86[3].

Fief noble du Champart de Belloy, tenu de la sgrie de Bellestre (Pernois), réunie au domaine de Picquigny, 1729.

DÉPENDANCES

LIGNY, maison et cense, près la forêt de Vignacourt avec 300 journaux de terres, appartenant à l'abbaye du Gard (Crouy). Les bâtiments étaient en ruine en 1547[4]. L'abb. en a vendu la moitié pour subvenir à la contribution du clergé, à condition de la tenir en 2 fiefs nobles[5].

Fief du Haut-Ligny, tenu de Belloy.

— du Bas-Ligny, mouvant de la sgrie du Plouy-lès-Domart.

1. ARCH. DU CHAT. DE BELLOY, aveu de 1750.

2. ARCH. DE LA SOMME, E. 144 ; *Répertoire des titres de Picquigny*, f°s 213-15.

3. Id., f° 194.

4. L'ABBÉ DELGOVE, *L'Abbaye du Gard*, p. 148 ; extrait des *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, t. XXI.

5. ARCH. DU CHAT. DE BELLOY, relief du 5 octobre 1593.

Digitized by Google

SAINT-ACCARD, ferme.

Fief de Hiencourt (21 journaux de terres, champart), tenu de la baronnie de Picquigny, 1696-1716[1].

Fief tenu d'une pairie à Picquigny, Pissy et Sommereux, mouvant de même (1280)[2].

BERGICOURT

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Lucien. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

Pop. : 125 hab. en 1698; 34 feux en 1709; 35 feux et 130 hab. en 1724; 36 feux et 130 hab. en 1725; 39 feux et 129 hab., *aliàs* 181 en 1726; 32 feux en 1730; 37 en 1760; 32 feux et 118 hab. en 1772; 50 feux en 1783; 63 en 1790.

1790. Canton de Poix.

III. Sgrie, en partie, tenue de la châtell. de Conty, mouvant du comté de Clermont (Oise); — 2 fiefs à B. en relèvent.

Fief tenu d'un autre à Luzières (Conty), mouvant de Conty.

Sgrie, en partie, relevant de la principauté de Poix, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens (1507). En 1516, on dit la sgrie tenue de Conty, de MM. de

1. ARCH. DU CHAT. DE BELLOY.

2. ARCH. NAT., R [1]. 35; *Cartulaire de Piequigny*, charte 250.

Digitized by Google

Créquy, du Bouchage et de la Gruthuse [1]. En 1564, elle est déclarée mouvante de la châtell. de Dargies (Oise), en 3 fiefs [2].

Fief de l'Ecolâtre, appartenant au collège des Jésuites d'Amiens par suite d'échange fait le 12 décembre 1518 [3]; il se nommait aussi fief du Mont de Poix.

Fief Corbillon tenu du fief de Rost (Frémontiers), mouvant de la châtell. de Conty.

Manoir, eaux, prés, terres labourables, rentes, cens, justice et sgrie au châtelain de Picquigny, à cause de son vidamé (1301) [4].

Fief à Berchicourt-Huon, tenu d'une pairie à Picquigny, Pissy et Sommereux, mouvant de la châtell. de Picquigny, 1280 [5].

BERNAPRÉ

(Canton d'Oisemont)

I. Ham. de la par. de Senarpont. — Chapelle castrale.

II. Prév. de Beauvoisis, à Grandvilliers, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Aumale en 1726.

Pop. : 735 hab. en 1698 avec tout Senarpont; 30 feux et 89 hab. en 1724; 31 feux et 95 hab. en 1725; 33 feux et 102 hab., *aliàs* 186 avec Senarpont en 1726; 41 feux avec Senarpont en 1760; 40 avec le même et Réderie en 1790.

1790. Canton d'Oisemont.

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 621 4.
2. Id., E. 328 4.
3. ARCH. DE LA SOMME, D. 19 1.
4. ARCH. NAT., R1. 35; *Cartulaire de Picquigny*, charte 250.
5. Ibid., charte 250.

Digitized by Google

III. La sgrie appartient au prieur de Senarpont; elle fut aliénée pour 1,200 l. t. à Jean Soulos, écuyer, à condition de la tenir en fief de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, de payer un droit de relief, et au prieur de Senarpont 10 s. p. et 10 setiers de blé de rente annuelle [1].

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu [2].

Fiefs tenus de la châtell. de Senarpont, mouvant du comté de Ponthieu : fief des Cauquières. Le fief de Villers à Lignières-hors-Foucaucourt en est tenu.

— Gobin [3].

— Robert Carbonnier (Jean le C.), 1639 [4].

BERNATRE

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Labroye, puis de celui d'Auxy-le-Château, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (la Nativité). — Pr. l'abbé d'Anchin, puis en 1562 celui de Corbie, à cause du prieuré de Saint-Sulpice de Doullens. = Chapelle de Saint-Claude.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

1. D. Grenier, t. CCXVIII, f° 30 v°.
2. Arch. de la Somme, B. 48, f° 166 v°.
3. Alcius Ledieu, *La Vallée du Liger*, p. 419.
4. D. Grenier, t. CCXVIII, f° 32 v° ; — et *La Vallée du Liger*, p. 419.

Digitized by Google

Pop. : 150 hab. en 1698; 53 maisons en 1703; 52 feux en 1709; 36 feux et 95 hab. en 1724; 41 feux et 122 hab. en 1725; 42 feux et 119 hab., *aliàs* 166 en 1726; 36 feux en 1760; 39 feux et 108 hab. en 1772.

Etym. : *Bernastrum*, 1184; Bernastre, 1301.

1790. Canton de Frohen-le-Grand.

III. La sgrie (chât., ferme, moulin à vent, 280 journaux de terre, 20 de pâtures, 60 de bois, champart, 300 l. de censives), relève du Roi, comte de Ponthieu, à cause de son baill. de Crécy; le sgr prend le titre de vicomte depuis 1614. — Deux fiefs en sont tenus.

Jacques de Boubers, écuyer (1580-1614) a démembré de la sgrie 22 journaux de terre, qui sont tenus du Roi.

Autre fief démembré de lad. sgrie; même tenure.

BERNAVILLE

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Doullens)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. la Sainte-Trinité. — Pr. le prieur d'Epécamps qui fonda la première chapelle, en 1160[1], puis l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, et enfin l'évêque d'Amiens à cause de l'abb. de Saint-Martin unie à l'évêché. = Chapelle de Saint-Nicolas, fondée dans l'église le 13 septembre 1322, par le testament d'Eve le Gondelière, veuve de Colart le Gondelier[2]. — Pr. l'évêque. — Autre de Saint-Valery, dans le chât., transférée dans l'église. — Pr. le sgr.

1. L'abbé Th. Lefèvre, *Notice hist. sur le canton de Bernaville*, p. 68; — Arch. de la Somme; *Cartulaire de Saint-Martin-aux-Jumeaux*, f° 59.

2. L'abbé Lefèvre, p. 70; — Arch. de la Somme, G, 314.

Digitized by Google

Maladrerie unie par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697, à l'Hôtel-Dieu de Domart.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

CHARTE DE COMMUNE accordée par Jean I, comte de Dreux et de Braine, en septembre 1247, et confirmée par Charles VI, en décembre 1397.

FOIRES les 12 mars, 5 juillet, 12 octobre et 12 décembre, et MARCHÉ le vendredi concédés par Louis XII en novembre 1514, et confirmés par Henri III, par lettres patentes données à Paris en juin 1586[1].

NOTAIRE au XVIIIe s.

Pop. : 1,000 hab. en 1698; 227 feux en 1709; 241 feux et 541 hab. en 1724; 242 feux et 563 hab. en 1725; 229 feux et 572 hab. en 1726; 200 feux en 1728; 248 feux et 764 hab. en 1772.

Étym. *Bernardi villa,* 1160; Bernarvile, 1241; — ville de Bernard, sgr de Saint-Valery.

1790. Chef-lieu de canton du district de Doullens; 10 communes :

Agenville	Domesmont
Les Autheux	Epécamps
Beaumetz	Fienvillers
Berneuil et Gorges	Prouville
Boisbergues	Vacquerie

III. Ce lieu appartient d'abord au comté de Ponthieu, et semble être entré dans le domaine des sgrs de Saint-Valery par le mariage d'Edèle de Ponthieu, avec Bernard en 1178. C'est sans doute à partir de cette époque que B. relève avec Domart-en-Ponthieu, du Roi à cause de son chât. de Beauquesne, et fait partie intégrante de cette châtell. — Les fiefs suivants, situés à B. en sont tenus :

fief de Cuvières[2], Cuignières[3] ou de Carières[4].

1. D. GRENIER, t. CVC, f° 31 v°, et ARCH. DE LA SOMME, B, 11, f° 139 v°.
2. DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens,* II, 257.
3. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
4. D. GRENIER, t. CC, f°s 52 et s.

Digitized by Google

fief de Feuquières.
— Martaineville.
— de Senarmont (censives) .
— de Vicquemont.
— de Waignecourt (1557)[2].

Fief d'Augencourt, tenu de la sgrie de Bourdon.

— de 16 journaux 14 verges de terre, tenu du Roi en deux hommages, XVIIIe s.[3]

DÉPENDANCES

CONTENVILLERS ou CONTAINVILLERS, lieu ruiné, près de la route du Havre à Lille.

I. Prieuré de Notre-Dame, ordre de Saint-Benoît, dépendance de l'abbaye de Saint-Germer de Fly (canton du Coudray, Oise).

En 1635, il y a encore un moulin à vent qui fait partie de la sgrie de Beaumetz[4].

MORCHENCAMP, village ruiné que rappelle un lieu dit du cadastre[5]. — L'autel est confirmé avec une maison, à l'abbaye de Cercamp, par Thierry, évêque d'Amiens, en 1158[6].

1. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 504.
3. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au Baron de Calonne.*
4. ARCH. DE LA SOMME, B. 21, f° 117.
5. L'ABBÉ LEFÈVRE, cité, pp. 68 et 70.
6. DE CARDEVACQUE, *Hist. de l'abb. de Cercamp,* dans *La Picardie,* XIX, p. 411.

Digitized by Google

BERNAY

(Canton de Rue)

I. Ham. de la par. de Forest-Montiers, doy. de Rue, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis de Nampont en 1726.

Les milices gardes-côtes dépendent de la capitainerie du Crotoy.

Pop. avec Beauregard : 144 hab. en 1698; 34 feux en 1709; 58 feux et 195 hab. en 1724; 55 feux et 201 hab. en 1725; 58 feux et 197 hab., *aliàs* 260 en 1726; 55 feux en 1760; 58 feux et 228 hab. en 1772.

Étym. : *Berniacum*, 843; Berneia, 1144.

1790. Canton de Rue.

III. La sgrie appartient à l'abb. de Forest-Montiers.

Fief Trenquis [1].

DÉPENDANCES

BEAUREGARD.

I. et II. Comme Bernay.

III. Appartient à l'abb. de Forest-Montiers.

LA BUCAILLE, ferme.

I. et II. Comme Bernay.

III. Le fief et sgrie relève de l'abb. de Forest-Montiers et de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

GENVILLE.

I. Ham. de la par. de Forest-Montiers.

1. GARNIER, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

II. Baill. de Rue, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel de Rue, puis de Nampont, en 1726.

Pop. avec Retz-à-Coulon : 30 hab. en 1698 ; 22 feux vers 1700 et en 1709 ; 6 feux et 18 hab. en 1724 ; 5 feux et 21 hab. en 1725 ; 6 feux et 22 hab. en 1726 ; 6 feux en 1760.

Étym. Ce lieu est plus souvent appelé Agenville et Agenville-lès-Rue ; on trouve aussi Jenville.

III. La sgrie (maison, 14 journaux de terre, censives), relève du Roi, comte de Ponthieu, en 2 fiefs nobles [1].

MOUVANCES [2] :

Genville, fief de Graville et 2 autres, dont l'un à l'abb. de Forest-Montiers.
Retz-à-Coulon, fief.

Fief tenu comme la sgrie.

4 fiefs tenus de la sgrie de Mayoc (le Crotoy), tenue du comté de Ponthieu.

Fief mouvant de l'abb. de Forest-Montiers.

RETZ-A-COULON.

I. et II. Comme Genville. — Pop. avec Genville.

III. Fief (8 l. de censives et 140 l. de fermages), tenu du Roi, comte de Ponthieu.

Fief mouvant de la sgrie de Genville.

TIRENCOURT, ferme.

1. D. GRENIER, t. XXIX, f° 19, et t. CCIII, f° 147 v°.
2. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 31.

Digitized by Google

BERNES ET FLÉCHIN

(Canton de Roisel)

BERNES.

I. Par. du doy. d'Athies, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. le chapitre de Saint-Quentin (Aisne). — Ham. : Fléchin, en partie, et Vendelles (canton de Vermand, Aisne), en partie.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Quentin.

Pop. : 25 feux avec Fléchin, en 1469 ; 276 hab. avec le même en 1698 ; 91 feux en 1709 ; 80 feux et 244 hab. en 1724 ; 82 feux et 280 hab. en 1725 ; 81 feux et 315 hab., *aliàs* 419 en 1726 ; 95 feux avec Fléchin en 1760.

1790. B. et Aix (Pœuilly), commune du canton de Roisel.

III. La sgrie (maison, terres labourables, 1384[1]), appartient au chapitre de Saint-Quentin.

FLÉCHIN.

I. Ham. dépendant des par. de Bernes et de Vraignes, doy. d'Athies. = Chapelle de Saint-Laurent sur la partie appartenant à la par. de Bernes.

II. Comme Bernes.

Pop. : 27 feux et 74 hab. en 1724 ; 28 feux et 77 hab. en 1725 ; 26 feux et 80 hab. en 1726 ; 21 feux en 1763 ; 22 feux et 78 hab. en 1772.

1790. Pœuilly et F., commune du canton de Roisel.

III. La sgrie au Commandeur d'Eterpigny. Les Templiers avaient possédé à F. une maison depuis le milieu du XIIIe s. ; elle n'avait pas titre de commanderie. Le domaine comprend une maison et 400 setiers de terre. La

1. ARCH. NAT., P. 135, n° 277.

Digitized by Google

maison, ruinée durant les guerres du XVe s., ne fut jamais rétablie ; elle était située sur le chemin de Vendelles [1].

Fief à F., Aix (Pœuilly) et Haurchon, tenu de la châtell. d'Athies, mouvant de Péronne, XIVe s.

Autre à F. et Vraignes, tenu du péage de Péronne, mouvant d'un fief à Monchy-Lagache, Athies et Fourques, qui relève de la châtell. d'Athies (XIVe s.)

Biens à l'abb. de Ham.

BELLOY, ferme.

BERNEUIL

(Canton de Domart)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur de Domart. = Sec. Gorges.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 600 hab. avec Gorges en 1698 ; 188 feux avec le même en 1709 ; 174 feux et 408 hab. en 1724 ; 178 feux et 463 hab. en 1725 ; 185 feux et 464 hab., *aliàs* avec Gorges 910 en 1726 ; 200 feux avec Gorges en 1760 ; de même 183 feux et 585 hab. en 1772.

Étym. : *Bernoldiacum*, Xe s. ; Bernues, 1140.

1790. B. et Gorges, commune du canton de Bernaville.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Domart-en-Ponthieu, tenue du Roi à cause de son chât. de Beauquesne.

1. E. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, p. 566 ; — TRUDON DES ORMES, *Étude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXII, p. 225).

Digitized by Google

Fief Moreuil en Berneuil, à la chapelle castrale de N.-D., à Humbercourt (1786)[1].

Fief de la forêt de Boiaval (50 journaux de bois à coupe tous les 18 ans, 1635[2]), tenu du Roi (1782)[3].

Fief Rohault mouvant de Domart.

Sgrie tenue de la châtell. de Saint-Valery, qui relève du Roi à cause de son baill. d'Amiens (1507).

Fief Collonnel (1557)[4].

BERNY-EN-SANTERRE

(Canton de Chaulnes)

I. Par. du doy. de Curchy, dioc. de Noyon. — V. Saint-Vaast. — Pr. l'abbé de Saint-Vaast d'Arras. = Chapelle de N.-D. de la Pitié, dans l'église. — Pr. le même.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 20 feux en 1469 ; 50 en 1670 ; 244 hab. en 1698 ; 61 feux en 1699 et 1709 ; 82 feux et 247 hab. en 1724 ; 81 feux et 284 hab. en 1725 ; 82 feux et 298 hab., *aliàs* 414 en 1726 ; 81 feux en 1760 et 1763.

1790. Canton de Barleux.

1. Arch. de la Somme, B. 48, f° 73 v°.
2. Idem, B. 21, f° 117.
3. Domaine d'Amiens, *Ms au Baron de Calonne.*
4. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 499.

Digitized by Google

III. Sgrie tenue de celle du Grand-Manoir (Lihons) qui relève de la châtell. de Chaulnes.

Fief tenu de la châtell. de Chaulnes, mouvant de Péronne (1373).

Autre, entre B. et Génarmont, relevant de Génarmont (Fresne-Mazancourt), tenu de Péronne (1383).

BERNY-SUR-NOYE

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saints Fuscien, Victoric et Gentien. — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien-aux-Bois. = Chapelle de Saint-Pierre, fondée en mai 1345 par Jean de Castel, écuyer[1], et détruite avant 1728.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Breteuil, en 1726.

Pop. : 115 hab. avec la partie ci-dessous en 1698; 37 feux et 110 hab. en 1724; 37 feux et 129 hab. en 1725; 37 feux et 113 hab., *aliàs* 154 en 1726; 80 à 90 commun, en 1728; 34 feux en 1760; 33 feux en 1781 et 1790.

Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie.

Pop. : 4 feux en 1469; 16 et 20 en 1709; 78 hab. en 1726; 17 feux en 1760; 43 feux et 125 hab., les deux parties réunies en 1772.

1790. Canton d'Ailly-sur-Noye.

III. La sgrie en partie appartient à l'abbaye de Corbie (75 journaux 20 verges,

1. ARCH. DE LA SOMME, G. 329.

Digitized by Google

en 1331; 100 journaux en 1606, moulin à l'huile, dîme, cens, etc.[1]) — Enguerran de Boves associe l'abbé à la vicomté de Berny, en 1079.

MOUVANCE :

fief de la Haye (bois), 1734[2].

Fief de 18 setiers de blé et avoine, mesure d'Ailly, à prendre sur la sgrie, tenu du comté de Corbie, et racheté par l'abbaye, le 12 juillet 1480 (1331-1480)[3].

Autre sgrie (maison sgriale, cour, jardin et enclos de 2 journaux, vignes, 4 journaux de prés, 192 de terres dont 30 en riez, 60 de bois, droits sgriaux, etc., 1388-1692), tenue de la châtell. de Boves, mouvant de la châtell. de Coucy[4].

Fief dit des Oysons, tenu par le curé de Berny, de la sgrie de Jumelles, qui relève de Boves, 1404[5].

Le fief de Laval Saint-Antoine est réuni au domaine sgrial en 1639[6].

Fief du Monchel.

Fief (14 journaux de bois enclavés dans le bois de Canlebeau), tenu de la châtell. de Daours, mouvant de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier, qui relève du baill. d'Amiens. Il est dans la prév. de Montdidier.

Fief de Biencourt (maison, jardin, pourpris d'un journal, 5 journaux de bois, 3 de terres), 1639[7].

Fief de la Morille (9 journaux de bois), 1639[8].

Fief Rochemont (maison et 1/2 journal de terre), 1639[9].

Fief Roger (petite maison et quartier de terre. — François Roger, laboureur à Berny), abrégé, 1639[10].

Fief de la Thiolloie (maison, 1/2 journal de terre, jardin), 1639[11].

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres de Corbie*, IV, 131.
2. DE CORSELLES, *Généalogie du Bos, Ms* à M. du Bos de Flers.
3. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres de Corbie*, IV, 131.
4. D. GRENIER, t. CLXXXXVI, f° 73 ; — DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, II, 107, III, 594.
5. D. GRENIER, ci-dessus.
6, 7, 8, 9, 10, 11. ARCH. DE LA SOMME, B, 335.

Digitized by Google

BERTANGLES

(Canton de Villers-Bocage)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vincent. — Pr. le prieur de Saint-Denis d'Amiens, puis les Jésuites du collège.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis de celui d'Amiens en 1726.

Pop. : 155 hab. en 1698; 37 feux en 1709; 50 feux et 138 hab. en 1724; 51 feux et 161 hab. en 1725; 50 feux et 154 hab., *aliàs* 208 en 1726; 44 feux en 1760; 67 feux et 229 hab. en 1772.

Étym. : *Bagnsta,* 662; *Baretangra,* 1147, 1173; *Baratangla,* 1160; *Baretangla,* 1163; Baretangle, 1196, 1300; Bartangles, 1186.

1790. Canton de Villers-Bocage.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Vignacourt, tenue de celle de Picquigny, mouvant du comté de Corbie (1403-1507)[1].

MOUVANCE :

fief de la Barbe dorée[2] ou d'Or (1581).

Fief abrégé tenu comme la sgrie, 1403.

— Cantique, au petit Poulainville[3].

— du Haut Pré, sur B. et Poulainville[4].

— Verderon[5].

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 144, *Répertoire des Titres de Picquigny,* f° 336; — BOUTHORS, *Coutumes locales,* II, 210.

2, 3, 4, 5. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 124.

Digitized by Google

BERTAUCOURT-LES-DAMES

(Canton de Domart)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'abbesse du lieu.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 275 hab. en 1698; 70 feux en 1709; 96 feux et 200 hab. en 1724; 103 feux et 215 hab. en 1725; 94 feux et 196 hab., *aliàs* 448 en 1726; 99 feux en 1760; 89 feux et 298 hab. en 1772.

Étym. : *Bettonis curtis,* 1190; Bertholcurt, 1095.

1790. Canton de Domart.

III. Abbaye de femmes de Notre-Dame, ordre de Saint-Benoît. — A la fin du XIe s. St Gautier, abbé de Saint-Martin de Pontoise, bâtit une église en l'honneur de la Sainte-Vierge et une petite habitation pour des religieuses. Ayant été chassées par la dame du lieu, le service divin fut interrompu jusqu'à ce que deux nobles religieuses, Godelande et Helchuide, trouvant le lieu propice à l'établissement d'une communauté, en obtinrent la cession. Par lettres du 7 novembre 1095, l'évêque Gervin donna aux religieuses l'investiture canonique.

Biens[1] :

Ablainzevelle en Artois (canton de Croisilles, Pas-de-Calais), sgrie en partie et maison données au XIIe s. par Hugues Camps d'Avesne.

Bertaucourt, sgrie donnée en 1080 par Guy d'Argouve et Hugues Colez, fils de Valery de Beaurain. Cette sgrie paraît avoir été primitivement une mouvance de la châtell. de Vignacourt.

1. Arch. Nat., P, 137, n° 34; — Darsy, *Bénéf. de l'eglise d'Amiens,* I, 480.

Digitized by Google

Bourdon, moulin de Domligier (XIVe s.)
Conteville, sgrie en partie (1730).
Domart-en-Ponthieu, fief de la Bonnière (1730).
Domléger, sgrie en partie (1730).
Halloy-lès-Pernois, sgrie en partie, avec maison sgriale (1730).
Hem-lès-Doullens, sgrie avec manoir au XIVe s., ferme ruinée avant 1568.
Longvillers, sgrie en partie, acquise en 1303.
Le Mesnil-Domqueur, sgrie en partie (1730).
Monflières (Bellancourt), sgrie avec maison au XIVe s.
Montigny-les-Jongleurs, sgrie en partie.
Saint-Hilaire (Lanches), sgrie en partie (1730).

MOUVANCES au XIVe s. [1].

Conteville, 4 fiefs.
Longvillers, fief.

DÉPENDANCE

ARONDEL, ferme.

III. La sgrie relève de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens. En 1635, le domaine de la sgrie de Beaumetz comprend deux moulins à vent à Beaumetz et à Contenvillers (Bernaville), et celui à eau d'A. [2]

BERTAUCOURT-LÈS-THENNES

(Canton de Moreuil)

I. Par. de Thennes.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Corbie, en 1726.

1. ARCH. NAT., P. 137, fo 127 vo.
2. ARCH. DE LA SOMME, B. 21, no 34.

Digitized by Google

Pop. : 250 hab. en 1698; 40 feux et 110 hab. en 1724; 44 feux et 133 hab. en 1725; 42 feux et 114 hab. en 1726; 59 feux avec Thennes en 1760; 48 feux et 135 hab. en 1772; 84 feux avec Thennes en 1789.

Étym. : Bertolcurt, 1133.

1790. Compris dans la commune de Thennes, au canton de Moreuil.

III. La sgrie consiste en censives, 12 journaux de terres, 6 de prés, 1639[1].

Fief à B. et Thennes, tenu de la sgrie de Hangard, qui relève de la châtell. de Morcourt, 1408.

BERTRANCOURT

(Canton d'Acheux)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Sainte-Marguerite. — Pr. l'évêque d'Amiens.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Albert, en 1726.

Bureau des Cinq grosses fermes de la Direction d'Amiens.

Pop. : 24 feux en 1469; 175 comm. en 1689; 250 hab. en 1698; 64 feux en 1699; 61 et 87 en 1709; 81 feux et 169 hab. en 1724; 86 ou 87 feux et 165 ou 169 hab. en 1725; 88 feux et 170 hab., *aliàs* 331 en 1726; 76 feux en 1760; 111 en 1763; 113 feux et 348 hab. en 1772; 230 hab. en 1784.

Étym. : Bertramecourt, 1164, 1186; Bertremicurt, 117.

1790. Canton de Mailly.

1. Arch. de la Somme, B. 335.

Digitized by Google

III. Sgrie (32 journaux) acquise en 1255 par le chapitre d'Amiens, de Robert, sgr de Bus, et de Clémence, sa femme[1].

Fief Baillon.

BÉTHENCOURT-SUR-MER

(Canton d'Ault)

I. Par. du doy. de Gamaches, puis de celui de Saint-Valery, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Étienne. — Pr. le sgr du lieu. — C'est un secours de Tully, érigé en cure entre 1682 et 1689.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Elect. d'Eu, int. de Rouen. — Grenier à sel d'Ault.

Les Milices Gardes-Côtes dépendent de la capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

Henri II confirme, en octobre 1549, les libertés et franchises des habitants[2].

Pop. : 103 feux et 400 hab. en 1709; 95 feux et 437 hab. en 1724; 94 feux et 435 hab. en 1725; 96 feux et 469 hab., en 1726; 1 feu privilégié et 100 taillables en 1760.

1790. Canton d'Ault.

III. Sgrie (chât., cour, maison de ferme, herbages, jardins de 9 journaux, 9 journaux de bois, 200 de terres), tenue de la châtell. de Saint-Valery, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Autre à l'abbaye de Saint-Valery.

1. ARCH. de la Somme, *Inventaire des Titres du Chapitre*, III, 188.

2. H. COCHERIS, *Catalogue analytique et raisonné des manuscrits (Mém. de la Soc. des Antiq., de Picardie*, XII, 360.

Digitized by Google

Autre tenue de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, qui relève de celle de Saint-Valery [1].

Fief de Bétonval.

.... tenu de la châtell. d'Ault, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Fief de la Perle [2].

BÉTHENCOURT-SUR-SOMME

(Canton de Nesle)

I. Par. du doy. de Curchy, dioc. de Noyon. — V. l'Assomption de N.-D. — Pr. le chapitre de Noyon par donation de l'évêque Baudry, en 1081, puis l'abbesse de Sainte-Marie de Soissons, par cession dud. chapitre [3].

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 16 feux en 1469; 25 en 1670; 160 hab. en 1658; 40 feux en 1699; 21 et 33 en 1709; 29 feux et 86 hab. en 1724; 27 feux et 81 hab. en 1725; 28 feux et 81 hab., *aliàs* 169 en 1726; 32 feux en 1760; 41 en 1763.

Étym. : *Betonis curt*, 987, 1050.

1790. Canton de Nesle.

III. Sept fiefs tenus de la châtell. de Briost (Saint-Christ), mouvant du Roi à cause de son chât. de Péronne (1385).

1. D. GRENIER, t. CLXXXXV, f° 82, le seul qui en fasse mention.
2. GARNIER, *Dict. topogr.*
3. DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, II, 527.

Digitized by Google

BETTEMBOS

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Albin. — Pr. le prieur de Saint-Pierre à Gouy.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers, puis d'Aumale en 1726.

Pop. : 450 hab. en 1698 ; 152 feux en 1709 ; 112 feux et 334 hab. en 1724 ; 117 feux et 356 hab. en 1725 ; 112 feux et 347 hab., *aliàs* 578 en 1726 ; 124 feux en 1760 ; 108 en 1788.

1790. Canton de Lignières-Châtelain.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens[1]. — Elle fut unie au marquisat de Boulainvillers (Tronchoy), en 1766.

Fief d'une rente inféodée de 40 l. p. sur les terres de B. et de Lignières-Châtelain, tenue de même (1473-1507).

Sgrie mouvant de la principauté de Poix.

Fief Antoine de Frameries[2].

— Saint-Antoine.

— Saint-Remy[3].

— tenu de la châtell. de Lignières-Châtelain.

DÉPENDANCE

BAYEMBUS, fief tenu d'un fief (sgrie) à Wailly, mouvant de la châtell. de Conty[4].

1. ARCH. NAT., R [1]. 35, chartes 190 et 254.

2 et 3. DAIRE, dans le *Cabinet histor. de l'Artois et de la Picardie*, XII, 310.

4. ARCH. DE LA SOMME, E. 196, p. 23.

Digitized by Google

BETTENCOURT-RIVIÈRE

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. d'Airaines, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, puis celui de Saint-Pierre et Saint-Paul d'Abbeville, en 1198, et enfin le chapitre de Longpré, en 1204.

Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu d'Airaines, par arrêt du 13 juillet 1695.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 90 hab. en 1698; 42 feux en 1709; 27 feux et 87 hab. en 1724; 29 feux et 52 hab. en 1725; 28 feux et 77 hab., *aliàs* 260 en 1726; 56 feux avec Rivière, en 1760; de même 100 feux et 231 hab. en 1772; 75 feux en 1780; 76 en 1790.

1790. Canton d'Airaines.

III. La sgrie relève de la châtell. d'Airaines, tenue de celle de Saint-Valery, mouvant du baill. d'Amiens, dont le fief de Wanel, à Dourier.

Fief Vironfosse, tenu de la sgrie de Long, mouvant de la châtell. de Labroye (Pas-de-Calais), qui relève du Roi à cause du comté de Ponthieu [1].

Fief Mirossaux, tenu de même

— Saint-Léger, tenu d'Airaines en pairie.

1. Comte de Louvencourt, *État des Fiefs*, p. 74.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

RIVIÈRE.

I. Par. du même doy. — V. N.-D. — Pr. l'abbé de Saint-Riquier, puis l'évêque d'Amiens, par abandon du premier.

II. Comme Bettencourt.

Pop. : 20 feux et 69 hab. en 1724; 20 feux et 83 hab. en 1725; 19 feux et 73 hab. en 1726; 20 feux et 72 hab. en 1772.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Picquigny à cause du vidamé[1]. 1 fief à Frettecuisse en relève.

BEAUPRÉ, ferme en 1559.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens.

BETTENCOURT-SAINT-OUEN

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le personnat du lieu, auquel l'évêque nomme.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Amiens, en 1726.

Pop. : 275 hab. en 1698; 45 feux en 1709; 61 feux et 146 hab. en 1724; 60 feux et 150 hab. en 1725; 65 feux et 173 hab., *aliàs* 230 en 1726; 55 feux en 1760.

3. ARCH. NAT., R [1], 35; *Cartulaire de Picquigny*, charte 254 (dénombrement de 1302).

Digitized by Google

1790. Canton de Flixecourt.

La sgrie relève de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens[1].

MOUVANCES :

Flaiaus, manoir, 1302.

Bettencourt, fief noble (113 l. 10 s. de cens) acquis par décret par les chapelains de N.-D. d'Amiens[2].

Cempuis, 1302.

Esserteaux, fief d'Heve ou d'Hair, dépendant de la sgrie, 1750[3].

Oresmeaux, fief d'Heisnu, d'Hisnu ou d'Henu[4].

Wiencourt.

Fief Saucourt.

BEUVRAIGNES

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Saint-Éloi de Noyon, par donation de Baudouin, évêque de Noyon, en 1048. = Chapelle de N.-D., dite de la Fontaine, détruite avant le XVIIIe s.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 140 feux en 1469 ; 900 hab. en 1698 ; 71 feux en 1709 ou 210 et 225 avec les dépendances ; 227 feux et 631 hab. en 1724 ; 236 feux et

1. *Cartulaire de Picquigny*, cité ; — ARCH. DE LA SOMME, E, 144, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 199 v°.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres des Chapelains*, p. 260.

3. Id., B, 44, f° 218 r°.

4. Id., *Inventaire des Titres de l'Évêché*, f° 36 v°.

Digitized by Google

718 hab. en 1725 ; 242 feux et 725 hab., *aliàs* 1041 en 1726 ; 234 feux en 1760.

Etym. : *Brebrinias,* 1048; Beurini, 1185; Buvrignes, 1196; Bevrignes, 1236.

1790. Canton de Roye.

III. Sgrie (maison, une petite maison dite les Loges, 72 moies de terre, 72 de bois, 2 fours, moulin, 8 setiers de prés, terrage, droits sgriaux, 1383), à l'abb. de Saint-Éloi de Noyon[1].

MOUVANCES :

Beuvraignes, 6 fiefs en 1383, 8 en 1549. C'est sans doute la sgrie en plusieurs fiefs mentionnée en 1591[2].

Fief des Avesnes (106 journaux de terre, censives, droits sgriaux), mouvant de la sgrie d'Haussu (Amy, canton de Lassigny, Oise)[3].

Fief Capitaine (8 journaux de bois)[4].

— Minard (4 journaux de terre, mesure de Roye), 1693[5].

— de la Motte, tenu de la sgrie d'Haussu[6].

— Pallandon ou Paragon (80 journaux de terres et prés).

— de Proy, mouvant de la sgrie de Tilloloy.

— de la Royale ou Régale (8 journaux de bois).

2 autres tenus du chât. de Roye.

DÉPENDANCES

RUE DE L'ABBAYE, L'ABBÉ, SAINT-ÉLOI OU LA NEUVILLE-LÈS-BEUVRAIGNES.

58 feux en 1709.

Ce lieu, dit de Léperon[7], paraît avoir servi au premier établissement de l'abb. de Saint-Éloi, qui fut ensuite transférée à Noyon, à cause des guerres. D. Grenier ajoute que des religieux y résidaient au XVIIIe s.

1. ARCH. NAT., P, 136, n° 170. — M. E. Coët, *Notice historiq. sur Beuvraignes et Verpillières,* p. 8, porte ce domaine à 515 journaux, mesure de Roye.

2. ALCIUS LEDIEU, *Un grand Seigneur Picard au XVIe s.,* p. 28.

3. E. COET, *op. cit.,* p. 12.

4 5, et 6. Id., p. 11.

7. D. GRENIER, t. CXVIII.

Digitized by Google

Le Cessier ou Fief de Genette.
45 feux en 1709.
Appartient à la même église.

Fontaine, ham. — Chapelle de Notre-Dame[1], dite de la Fontaine. — Pr. l'évêque.
3 feux en 1709; 5 ou 6 maisons, selon D. Grenier.

Les Loges, ham.
30 feux en 1709; 20 maisons selon D. Grenier.
Appartient à l'abbaye de Saint-Éloi.

Plennoy-emprez-Buveringues; Plemar.
2 fiefs tenus de l'abbaye de Saint-Éloi en 1383.

Rue de Maubuisson, vers Tilloloy.
18 feux en 1709.
Le fief (28 journaux de terre) tenu de la sgrie de Tilloloy[2].

BIACHES

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Médard. — Pr. l'évêque de Noyon. = Ham. : Bazincourt. — Chapelle de Saint-Nicolas,

1. Bibl. de Montdidier, *Ms Scellier*.
2. E. Coet, *op. cit.*, pp. 19 et 21.

Digitized by Google

fondée dans l'église. — Pr. l'évêque. — Autre de Saint-Nicolas, dans le chât. — Pr. l'évêque qui l'a unie à son séminaire [1].

ABBAYE de filles de l'ordre de Citeaux (Bernardines), fondée vers 1235 sous le vocable de N.-D., par Pierre Le Chesne, chanoine, et Fursy Botté, bourgeois de Péronne [2], et réunie en 1764 à celle de Fervacques qui avait été transférée dans la ville de Saint-Quentin. — Parmi les biens nous citerons seulement :

Biaches, sgrie (l'église, maison et monastère, les jardins, fossés, eaux, etc. ; 126 journaux de terres dont 17 tenus en fief).

Les autres biens n'ont rang ni de sgrie ni même de fief [3].

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

B. fut compris dans la banlieue de Péronne à l'époque de la Ligue.

Pop. avec Bazincourt : 25 feux en 1469 ; 244 hab. en 1698 ; 61 feux en 1699 ; 55 et 67 en 1709 ; 58 feux et 177 hab. en 1725 ; 57 feux et 173 hab., *aliàs* 410 en 1726 ; 64 feux en 1760.

Étym. : Biarch, 1186, 1235, 1384 ; *Biachium*, 1240 ; Biarch-lez-Péronne, 1384 ; Byarch-les-Nonnains, 1383.

1790. Canton de Péronne.

III. En 1367, deux fiefs sont tenus du Roi à cause de son chât. de Péronne [4]. Ces deux fiefs réunis constituent la sgrie au commencement du XVIIIe s. [5] L'un comprend le chât., lieu sgrial, pourpris, enclos, fossés, basse-cour amasée de bâtiments, granges, étables. colombier, etc ; moulin à eau, pêche, marais, prés, saulsaie, censives, 160 journaux de terres ; l'autre, 50 journaux de terres, censives, chasse au cygne depuis B. jusqu'à Sobotécluse (140 et 50 journaux au XIVe s.). Du premier relèvent 7 petits fiefs en 1367, 9 en 1702 ; du second, 4 en 1367, 5 en 1702.

La sgrie fut érigée en baronnie par lettres patentes datées de Versailles, en

1 et 2. DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 177.

3. ARCH. NAT., P. 135, n° 106.

4. Idem, n°s 15, 328 et 23.

5. Idem, P. 253 [2], n° 120.

Digitized by Google

septembre 1768, enregistrées en la Chambre des comptes, le 19 décembre 1770, en faveur de Charles-François Bibaut de Misery, l'un des porte-manteaux du Roi, et de Louise de Chenault, sa femme. Cette baronnie embrasse Biaches, Franchincourt, la Motte et Buvent [1].

Fief tenu de la châtell. de Cléry-sur-Somme, mouvant de Péronne, ou d'un fief à Driencourt, relevant de même.

Autre à B. et Sobotécluse (Péronne), tenu de la châtell. d'Athies, mouvant de Péronne (XIVe s.), dont un fief à Barleux.

DÉPENDANCES

BAYENCOURT, lieu ruiné [2].

I. Par. de Saint-Quentin du faubourg de Sobotécluse, à Péronne [3]. — Chapelle de Saint-Pierre transférée dans l'église de Saint-Quentin, après sa destruction.

BAZINCOURT, cense.

I. Par. de Biaches. — Chapelle de Saint-Servais. — Pr. l'évêque de Noyon.

III. La plus grande partie de B. et son moulin relèvent de la châtell. de Nesle [4].

Fief tenu du chât. de Péronne, en 1214 [5].

— mouvant de la sgrie d'Equancourt qui relève de Péronne.

— des eaux et étangs de B., érigé en 1219 par Gautier de Hardecourt, abbé du Mont-Saint-Quentin, en faveur de Jean de Bouchavesnes [6].

FRANCHICOURT, lieu ruiné, encore habité au XIVe s. Une hostise dépend du plus grand des fiefs de Biaches, en 1371 [7].

ROSSIGNOL, 1567 [8].

1. ARCH. DE LA SOMME, C. 1993, f° 16.
2. GARNIER, *Dict. topogr.*
3. D. GRENIER, t. CLXXXXIV, f° 174 v°.
4. DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 180.
5. D. GRENIER, t. CC, f° 204.
6. COLLIETTE, *Mémoires sur le Vermandois*, I, 216 ; — DE CAGNY, *op. cit.*, I, 159.
7. ARCH. NAT., P. 135, n° 328.
8. GARNIER, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

BIARRE

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. la Nativité de N.-D. (8 septembre). — Pr. le chapitre de Noyon. — Cette cure fut fondée en 1216 par Jean de Libermont, du consentement d'Othon II, sgr de Ham[1]. = Chapelle castrale, détruite.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 17 feux en 1469; 116 hab. en 1698; 27 feux en 1699; 22 et 25 en 1709; 24 feux et 95 hab. en 1724; 22 feux et 90 hab. en 1725; 23 feux et 90 hab., *aliàs* 103 en 1726; 26 feux en 1760; 27 en 1763.

Étym. : Biarth, 1216; Biart; Biarch, 1384.

1790. Canton de Réthonvillers.

III. Fief tenu de la sgrie de Catigny (canton de Guiscard, Oise), 1374[2].

La sgrie de l'Avesne (c'est une rue de Biarre), appartient au Coûtre du chapitre de Saint-Quentin, 1384[3].

Domaine à l'abb. de Ham.

1. De Cagny, *L'Arrondissement de Péronne*, II, 163; — *Cartulaire du Chapitre de Noyon.*
2. Arch. Nat., P. 135, nº 381.
3. Idem, P. 135, nº 238.

Digitized by Google

BIENCOURT.

(Canton de Gamaches)

I. Par. du doy. d'Oisemont, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Ault, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 150 hab. en 1698 ; 60 feux en 1709 ; 54 feux et 169 hab. en 1724 ; 52 feux et 186 hab. en 1725 ; 63 feux et 207 hab., *aliàs* 245 en 1726 ; 57 feux en 1760 ; 51 feux et 168 hab. en 1772 ; 58 feux en 1780 ; 64 en 1790.

Étym. : *Bonidicurtis,* 1090 ; Buincort, 1147 ; Buencort, 1160.

1790. Canton de Ramburelles.

III. Sgrie tenue de la châtell. de Bailleul, mouvant du Roi, à cause de son baill. d'Amiens.

Fief relevant de même.

Sgrie tenue de l'abbaye de Saint-Valery.

Fief mouvant de l'abbaye de Sery (Bouttencourt).

— aux Chartreux d'Abbeville.

— et sgrie à la commanderie de Saint-Maulvis, en 1745 [1].

— noble tenu de l'évêché d'Amiens (1390-1539) [2].

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie.

III. Fief et sgrie tenu du Roi, comte de Ponthieu [3].

1. Arch. Nat., S. 5981, f° 436.

2. Arch. de la Somme, G. 448 et 450 ; *Inventaire des Titres de l'évêché.*

3. Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 12.

Digitized by Google

BILLANCOURT

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. le chapitre de Nesle. — Morlemont (Nesle) était primitivement de la par. = Chapelle castrale, détruite avant le XVIIIe s.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 16 feux avec Froidmont en 1469 ; 132 hab. en 1698 ; 33 feux en 1699 ; 32 et 40 en 1709 ; 45 feux et 192 hab. en 1724 ; 48 feux et 174 hab. en 1725 ; 48 feux et 182 hab., *aliàs* 219 en 1726 ; 52 feux en 1760 ; 59 en 1763.

Étym. : Builencort, 1230.

1790. Canton de Rethonvillers.

III. La sgrie paraît relever du Roi.

MOUVANCE :

Hyencourt-le-Petit, fief.

DÉPENDANCE

FROIDMONT, ham. en 1469.

I. Par. de Billancourt. Le pouillé de 1648 en fait une cure. — V. Saint-Georges. — Pr. le chapitre de Nesle. = Chapelle de N.-D., transférée dans la chapelle du chât. de Nesle. — Pr. le sgr châtelain.

Digitized by Google

BLANGY-SOUS-POIX

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Médard. — Pr. l'évêque. = Chapelle de Saint-Médard, fondée par Manassès, sgr de Blangy, en avril 1229. Le fondateur s'en réserva la présentation qui fut cédée à l'évêque en avril 1232[1].

MALADRERIE unie à l'Hôtel-Dieu de Poix par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697.

II. Prév. de Beauvoisis à Grandvilliers, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

Pop. : 175 hab. en 1698; 40 feux en 1709; 35 feux et 159 hab. en 1724; 41 feux et 135 hab. en 1725; 36 feux et 126 hab., *aliàs* 218 en 1726; 48 maisons en 1728; 43 feux en 1760; 39 feux et 118 hab. en 1772; 44 feux en 1780; 41 en 1790.

III. La sgrie en 6 fiefs relève : 2 fiefs de la principauté de Poix, tenue du baill. d'Amiens; un de la châtell. d'Agnières, mouvant de celle de Mailly-Raineval, qui relève de la Salle du Roi, à Montdidier; un de la sgrie d'Handicourt (Agnières), tenue d'Agnières; un de la baronnie de Picquigny à cause du vidamé (demi-pairie en 1302)[2], et le dernier de la sgrie de Sarcus (canton de Grandvilliers, Oise). — L'un de ces fiefs est assis en la par. N.-D. de Poix; un autre, également à Poix, se nomme le petit fief de Blangy[3].

Elle fait partie du duché-pairie de Poix en 1652.

1. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 448; — ARCH. DE LA SOMME, G, 296.
2. ARCH. NAT., R 1 35, nº 254.
3. *Cabinet histor. de l'Artois et de la Picardie*, XII, 312.

Digitized by Google

Mouvances :

Contre, fief de la Grande Salle [1].

Croixrault, fief des Ormeaux.

Trois fiefs mouvant de la châtell. d'Agnières, 1313 [2].

Fief de Camy-Camy, tenu de Poix (1759) [3].

— aux Célestins d'Amiens (9 arpents), donné par Pierre Grisel, en 1441; vendu au comte de Noailles, le 2 mai 1787 [4].

BLANGY-TRONVILLE

(Canton de Boves)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Médard. — Pr. le chapitre d'Amiens.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. avec Tronville : 230 hab. en 1698; 46 feux en 1709; 66 feux et 199 hab. en 1724; 72 feux et 234 hab. en 1725; 65 feux et 217 hab., *aliàs* 345 en 1726; 69 feux en 1760; 79 feux et 252 hab. en 1772; 75 feux en 1780; 83 en 1789.

Étym. : *Blangium*, 1149; *Blangiacum*, 1200.

1790. Canton de Boves.

1. Arch. de la Somme, B, 342.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 69.
3. Arch. de la Somme, B, 44, f° 59 v°.
4. *Cabinet histor. de l'Artois et de la Picardie*, cité.

Digitized by Google

III. La sgrie, pour les 2/3 (manoir entouré de fossés, 30 hostises, 40 journaux de terres, terres en riez, pêche, terrage, censives, corvées, 18 journaux de prés, 220 de bois où le sgr prend les 2/3 du revenu à l'encontre de l'abb. de Corbie, moulin à guède, 1371 [1]), relève de la châtell. de Boves, tenue du comté de Corbie.

MOUVANCES :

Blangy, fief Maupin (bois, censives), 1762 [2].

La Neuville-sire-Bernard, fief de Lannoy [3].

Fief noble de la dîmerie ou de la grange dîmeresse tenu comme la sgrie, par le chapitre d'Amiens qui l'a acquis, le 27 janvier 1420/1, de Jean Picquet, dit Archambault, et de Marie de Saint-Fuscien, sa femme [4]. Il est appelé fief d'Estrées (Guillaume d'E., 1365 [5]), en 1718 [6].

1/3 de la sgrie appartient à l'abb. de Corbie [7]. En mars 1298/9, elle achète à Jean, maire de Blangy, le fief de la Mairie (manoir, 2 journaux de terre, 1/3 du four, 3 journaux 1/2 de prés, partie du bois de Blangy, censives).

DÉPENDANCE

TRONVILLE.

I. Par. de Blangy. — Chapelle fondée à la fin du XVIIe s. par M. de Boisselle. — V. Saint-Honoré. = Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697.

II. Comme Blangy.

III. La sgrie (maison, pavillon, granges, écuries, pigeonnier, etc., clos de fossés et rivière, d'une contenance de 4 journaux ; jardins et plants d'arbres fruitiers de 6 journaux, bois de Pullemont de 40 journaux, 1691) est dite,

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 179.

2. ARCH. DE LA SOMME, B, 44, f° 137 v°.

3. D. GRENIER, *Ms de Léperon.*

4. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, III, 236 ; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 259.

5 et 6. DE BEAUVILLÉ, *op. cit.*, IV, 444 ; — *Inventaire du Chapitre*, cité.

7. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, IV, 145.

Digitized by Google

en 1667, tenue de la châtell. de Boves pour les 2/3, et de la sgrie de Fouilloy pour le reste[1]; en 1691, de Boves en plein hommage. On la trouve encore mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens, en 1477[2]. Est-ce une erreur?

MOUVANCE :

Villers-Bocage, fief de Tronville, en 1770.

Fief de Pulmont ou des bois de Pullemont (40 journaux) relevant de Boves[3].

Fiefs de Tronville et de Pulmon, tenus de l'évêché d'Amiens, 1301-1719[4].

BOISBERGUES

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Labroye, puis de celui d'Auxi-le-Château (Pas-de-Calais), archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Saint-Riquier.

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 200 hab. en 1698; 42 feux en 1709; 48 feux et 116 hab. en 1724; 49 feux et 159 hab. en 1725; 46 feux et 146 hab., *aliàs* 229 en 1726; 50 feux en 1760; 52 feux et 193 hab. en 1772.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 439.

2. ARCH. NAT., P P 2, f° 266 v°.

3. DE BEAUVILLÉ, *op. cit.*, IV, 440.

4. J. GARNIER, *Dénombrement du temporel de l'évêché d'Amiens, en 1301. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, XVII, 265.)

Digitized by Google

Étym. : *Basberga,* 1170 ; *Buscus Reimbergis,* 1248.

1790. Canton de Bernaville.

III. La sgrie, un des 13 fiefs de la primitive fondation de l'abb. de Saint-Riquier, appartient au monastère, et comprend en 1782 : 4 journaux d'enclos, 127 de terres, des dimes et champart [1].

Fief noble de la Mairie (135 journaux) et un autre noble, tenus de l'abb. [2]

— Saint-Amand.

— Meulinel.

Trois fiefs relèvent de la sgrie d'Outrebois : Boisbergues, Pierre-le-Sot, ou simplement Lesat [3] (manoir et 7 journaux), de Nolleu (Achille N., 1518).

LE BOISLE

(Canton de Crécy)

I. Sec. de la par. de Labroye (Pas-de-Calais), doy. dud. lieu, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. le prieur de Biencourt.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Bureau des Cinq grosses fermes de la direction d'Amiens.

Pop. avec Labroye : 300 hab. en 1698 ; 22 maisons (seul) en 1703 ; 66 feux en 1709 ; 94 feux et 234 hab. en 1724 ; 91 ou 95 feux et 249 ou 275 hab.

1. Hénocque, *Hist. de l'abb. et de la ville de Saint-Riquier,* III, 310 ; — L'abbé Théodose Lefèvre, *Notice historiq. sur le canton de Bernaville,* p. 73.

2 et 3. Id. ; — Prarond, *Hist. de Cinq Villes ; Saint-Riquier,* I, 172 et 174.

Digitized by Google

en 1725 ; 97 feux et 270 hab., *aliàs* 416 en 1726 ; 92 feux et 267 hab. en 1772.

1790. Canton de Crécy, avec Labroye (Pas-de-Calais) et Branlicourt (Estrées-lès-Crécy).

III. Sgrie (135 journaux de terre, 50 de prés, 27 de bois, moulin à huile, la place d'un autre à blé, 9 journaux de prairie ou aulnois, champart, censives sur 72 maisons) tenue du Roi, comte de Ponthieu.

Fief mouvant de même.

Sgrie relevant de la châtell. de Long, tenue de celle de Labroye (1380), puis directement de Labroye, mouvant du comté de Ponthieu (XVIIIe s.)[1]

DÉPENDANCES

ANCONNAY ou ENCONNAY, rue, à l'extrémité du Boisle, vers Boufflers.

I. Il y eut une église dédiée à saint Étienne ; elle s'élevait au lieu dit encore le Moûtier Saint-Étienne.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 40 hab. en 1698 ; 33 feux en 1703 ; 7 feux en 1709 ; 7 feux et 19 hab. en 1724 ; 7 feux et 20 hab. en 1725 ; 8 feux et 21 hab., *aliàs* 36 en 1726 ; 9 feux en 1760 ; 6 feux et 14 hab. en 1772.

III. La sgrie (7 quartiers de terre, 13 journaux de pré, censives) relève de la pairie de Villers-sur-Authie, tenue du comté de Ponthieu[2].

MOUVANCE :

Boufflers, sgrie en totalité ou en partie[3].

Deux fiefs mouvant de la sgrie de Boufflers.

MOISMONT.

I. Par. de Labroye.

1. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 43.

2. *L'État des fiefs* publié par le COMTE DE LOUVENCOURT n'est pas fixé sur la mouvance de cette sgrie. Page 28, elle relève de Boufflers ; page 36, Boufflers est tenu d'elle ; il n'en est pas fait mention à l'article de Villers-sur-Authie.

3. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, VI ; *Saint-Riquier*, II, 391.

Digitized by Google

II. Comme Anconnay.

Pop. : 10 hab. en 1698 ; 2 feux vers 1700 et 1709 ; 3 feux et 13 hab. en 1724 ; 3 feux et 19 hab. en 1725 ; 10 hab. en 1726 ; 2 feux et 11 hab. en 1772.

III. La sgrie du Grand M. (maison, 3 journaux de prés, 325 ou 25 de terres, 25 l. de censives) relève de la sgrie de Boufflers.

Celle du petit M (maison de 14 journaux, 25 journaux de terre, 3 de prés et 6 l. 15 s. de censives) est tenue de la pairie de Villers-sur-Authie.

Deux fiefs mouvant de Bouffiers.

Fief Ballonnesse[1].

VERGEOLLAY, rue à l'extrémité du Boisle.

I. Par. de Labroye. — Prieuré de Sainte-Marie-Madeleine, ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'abbaye de Vézelay, en Bourgogne, ou de celle de Marmoutier.

II. Comme Anconnay.

Pop. : 50 hab. en 1698 ; 27 feux vers 1700 et 1709 ; 22 feux et 59 hab. en 1724 ; 23 feux et 60 hab. en 1725 ; 23 feux et 61 hab. en 1726 ; 42 feux en 1760 ; 9 feux et 37 hab. en 1772 ; 27 maisons selon D. Grenier.

En 1790. V. a sa municipalité particulière.

III. La sgrie (4 journaux sur lesquels est bâtie l'église ; 90 journaux de terres labourables, censives) relève de la châtell. de Labroye, tenue du comté de Ponthieu.

MOUVANCES :

2 petits fiefs à Vergeollay.

Deux fiefs relevant de Labroye.

Autre tenu du Roi.

1. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

BOISMONT

(Canton de Saint-Valery)

I. Par. du doy. de Gamaches, puis de Saint-Valery, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'archidiacre de Ponthieu. — Ham. : Bretel, Pinchefalise.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. Grenier à sel de Saint-Valery.

Les Milices gardes-côtes dépendent de la Capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

Maire et échevins en 1507.

Pop. : 265 hab. en 1698; 48 feux en 1709; 40 feux et 98 hab. en 1724; 38 feux et 117 hab. en 1725; 39 feux et 122 hab., *aliàs* 308 en 1726; 62 maisons en 1729; 66 feux en 1760; 40 feux et 129 hab. avec Pinchefalise en 1772; 66 feux avec le même en 1780; 61 en 1790.

Étym. : Belmon, 1191; Barmons, 1284.

1790. Canton de Saint-Valery.

III. La sgrie relève de la châtell. de Gamaches, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens[1]. Par acte devant notaires en Vimeu, le 13 avril 1526, Alof Rohault, sire de Gamaches, vendit, avec faculté de réméré durant deux ans, et moyennant 1,920 livres tournois de deniers principaux, à Pierre Yver, un démembrement de la châtell. de Gamaches, s'étendant sur Boismont-sur-Mer, avec toute prééminence et droits y attachés[2]. La mouvance de cette sgrie donna lieu à une foule de contestations. Le châtelain de Gamaches la voulait garder; les officiers royaux n'admettaient pas cette prétention. En 1561, le

1. Bouthors, *Coutumes locales*, I, 385.

1. Domaine d'Amiens, *Ms au Baron de Calonne*.

Digitized by Google

procureur du Roi disait que la terre de B. relevait du Roi à cause du baill. d'Amiens « comme estant esclypsé du corps de la baronnie et chastellenye de Gamaches, tenue sans difficulté du Roy[1] ». Le 27 mars 1773, le litige fut enfin réglé par une transaction passée devant de Lalier, notaire à Paris, entre le sgr de Gamaches, le sieur Briet, sgr de B., et le receveur des domaines du Roi ; il y est reconnu formellement que la sgrie relèverait du Roi à cause de son baill. d'Amiens[2].

Biens à l'abbaye de Saint-Valery, qui sont une partie de la sgrie.

Biens à la commanderie de Saint-Maulvis.

Fief de Mazinghaut, tenu de la châtell. de Gamaches (1765)[3].

— de la Prévôté, tenu de même (1765)[4] ; c'est sans doute le même que le fief Prévost[5].

Fief Cantepie, tenu de la sgrie du Mesnil-Eudin[6].

DÉPENDANCES

BRETEL, ham.

I. Par. de Boismont.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis de Saint-Valery, en 1726.

Les Milices gardes-côtes dépendent de la capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

Pop. : 35 hab. en 1698 ; 15 feux vers 1700 ; 12 feux et 35 hab. en 1724 ; 13 feux et 50 hab. en 1725 ; 12 feux et 46 hab. en 1726 ; 20 feux en 1760 ; 15 feux et 70 hab. en 1772 ; 12 maisons selon D. Grenier.

III. La sgrie (120 journaux de terre, 3 de prés, moulin à vent, 150 l. de censives) relève de la châtell. de Mareuil, tenue du comté de Ponthieu.

MOUVANCES[7] :

Bretel, 3 fiefs ou 4 et un restreint[8].

1. ARCH. DE LA SOMME, B, 1, f° 74.
2. DOMAINE D'AMIENS, Ms cité.
3 et 4. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.
5. Id., C, 1979, f° 122.
6. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.
7. D. GRENIER, t. CLXXXXVI, f° 82 v° ; — COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 39.
8. Id., t. CLXXXXIII, f°s 82 v°, 83.

Digitized by Google

fief de Cauquy ou Cauquel, placé aussi à Drancourt[1].

— Drancourt.

— de Fontaine ou de la Fontaine.

Fief tenu de la pairie de Boubers (Mons).

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie.

Les Bruyères, ferme.

Pinchefalise, ham.

I. Par. de Boismont.

II. Prév., élect., grenier, comme Boismont.

Pop. : 8 feux et 31 hab. en 1724 ; 9 feux et 33 hab. en 1725 ; 9 feux et 36 hab. en 1726 ; 11 feux et 58 hab. en 1772.

III. La sgie relève de l'abb. de Saint-Valery.

Fief Sacquespée, tenu de même.

Cens et dîmes à la commanderie de Saint-Maulvis, à cause du membre d'Yzengremer.

BOISRAULT

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Selincourt.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers, puis d'Aumale en 1726.

1. De Belleval, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

Pop. : 150 hab. en 1698 ; 40 feux en 1709 ; 44 feux et 152 hab. en 1724 ; 45 feux et 135 hab. en 1725 ; 35 feux et 115 hab., *aliàs* 200 en 1726 ; 44 feux en 1760 ; 69 feux en 1780 ; 83 en 1790.

Étym. : *Boscus Radulfi,* 1252 ; Bos Raoul, 1271 ; Bois de Raoul. Jusqu'au milieu du XIIIe s. ce lieu s'est appelé Tencenosmaisnil, 1131 ; Tenceneulmainil, 1135 ; Teneulmaisnil, 1131.

1790. Canton d'Hornoy.

III. La sgrie (une villette appelée le Bois Raoul) appartient à l'abb. de Selincourt.

Autre sgrie (maison sgriale, 6 journaux de prés, 18 de bois, 60 de terres à la sole[1]), relevant de.....

Fief de la Couture Saint-Pierre, 1778[2].

— Faulvy, 1778[3].

— Tripiet, 1778[4].

DÉPENDANCE

TALLONVILLE, manoir à l'abb. de Selincourt, XIVe s.

LA BOISSIÈRE

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Aumale, archid. d'Eu, dioc. de Rouen. — V. Saint-Vincent, — Pr. le commandeur de Villedieu-la-Montagne.

1. ALCIUS LEDIEU, *La Vallée du Liger,* p. 312.

2, 3 et 4. GARNIER, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

II. Baill. d'Airaines, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Aumale en 1726.

Pop. : 230 hab. en 1698; 84 feux vers 1700; 71 en 1709; 66 feux et 171 hab. en 1724; 70 feux et 186 hab. en 1725; 70 feux et 193 hab., *aliàs* 40 en 1726; 68 feux en 1760; 59 en 1763; 60 feux et 199 hab. en 1772; 71 maisons selon D. Grenier.

Étym. : *Buxaria,* 1116; *Buisseria,* 1231; La Bossere, 1164.

1790. Canton de Liomer.

III. La sgrie (chât., moulin à vent, 170 journaux de terre, 80 de bois, 10 d'herbages, censives) est tenue de la châtell. du Quesne, mouvant du comté de Ponthieu; un fief à la B. en relève.

Fief au commandeur de Saint-Maulvis, amorti.

Autre à l'abb. de Selincourt, amorti.

DÉPENDANCE

SAINT-MARTIN-HOREST ou SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, ferme ruinée.

II. Comme La Boissière.

Pop. : 1 feu en 1709; 1 feu et 5 hab. en 1724; 1 feu et 6 hab. en 1725.

Étym. : Lohercampaigne, 1164; *Sanctus Martinus* de Lohière-Campaigne, 1242.

III. La sgrie en fut donnée à l'abb. de Selincourt avant 1164. On la dit tenue du comté de Ponthieu[1] ou de la sgrie de Liomer[2]. Elle comprend 90 journaux de terres à la sole[3] répartis en 30 journaux d'enclos, en pâturages et bruyères, et 140 journaux de terres[4].

1. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs,* p. 111.

2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

3. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* II, 125, note 3.

4. D. GRENIER; — DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries;* — ALCIUS LEDIEU, *La Vallée du Liger.* p. 84.

Digitized by Google

LA BOISSIÈRE

(Canton de Montdidier)

I. Sec. de la par. de Boiteaux, érigé vers 1503[1]. — V. Saint-Fiacre. = Chapelle de Sainte-Catherine, dans le chât., fondée par Florent, sgr du lieu, le 21 février 1327[2]. — Pr. le sgr.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 5 feux en 1469 ; 223 communiants en 1689 ; 345 hab. en 1698 ; 84 et 86 feux en 1709 ; 79 feux et 248 hab. en 1724 ; 73 feux et 231 hab. en 1725 ; 85 feux et 260 hab., *aliàs* 346 en 1726 ; 70 maisons en 1728 ; 76 feux en 1760.

Étym. : *Buxeria,* 1100 ; *Bosseria,* 1206.

1790. Chef-lieu de canton du district de Montdidier ; 16 communes :

Armancourt.	Lignières.
Boiteaux.	Marquivillers.
Bus.	Onvillers.
Dancourt.	Popincourt.
L'Échelle et Diencourt.	Remaugies.
Fescamps.	Rollot et la Villette.
Grivillers.	Tilloloy.
Guerbigny.	Warsy.

III. La sgrie relève de la Salle du Roi, à Montdidier (1564)[3]. Il faut peut-

1. D. GRENIER, t. CLXXXXV, f° 204.
2. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* II, 348.
3. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.,* II, 228.

Digitized by Google

être la rechercher en 1367, dans un fief à la B., Marquivillers et Fescamps, mouvant de même, et dont cinq fiefs sont tenus [1].

MOUVANCES :

Armancourt, fief d'Armancourt [2].

fief de Donquerre [3].

— de Guideville [4].

DÉPENDANCES

BOITEAUX, lieu ruiné. « C'étoit avant 1636, un village situé dans le fonds, autour de l'église qui subsiste encore » [5].

I. Par. du doy. de Montdidier, puis de Davenescourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, par donation de Raoul, comte de Vermandois, en 1130, puis l'abbesse du Val-de-Grâce de Paris, en 1656. = Personnat. — Coll. l'évêque et le prieur de Montdidier, alternativement; en 1730, l'évêque seul.

II. Comme La Boissière.

Pop. : 28 feux en 1469; 10 hab. en 1698; 910 hab. en 1726, sans doute avec La Boissière; 1 feu en 1760.

Étym. : *Bostelli*, 1...; *Bustelli*, 1198; *Boistelli*, 1205; Boisteaux, 1218; Boitiaus, 1240.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Saint-Corneille; ferme en 1591. Le fief de la Mairie réuni au domaine en 1504 [6].

Le fief de la Mairie de Pierrepont relève de la sgrie de Boiteaux [7].

FORESTIL, ferme vers Piennes avec 307 journaux de terres labourables, 25 de taillis (1501-1783) [8].

1. ARCH. NAT., P, 136, nº 84.

2, 3 et 4. L'ABBÉ GOSSELIN, *Notice hist. sur les trois villages de Marquivillers.....*, p. 249.

5. *Ms de Léperon* dans D. GRENIER.

6. *Invent. des Arch. de l'Oise ; Arch. ecclésiastiq.*, série H., t. II, p. 210.

7. Id., p. 211.

8. Id., p. 210.

Digitized by Google

Elle appartient à l'abb. de Saint-Corneille.

Fief de Sauviller ou Harviller, faisant partie de la sgrie, et tenu du comté de Mailly (Raineval) qui relève de la Salle du Roi, à Montdidier [1].

BONNAY

(Canton de Corbie)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. le prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, par donation de l'évêque Garin, en 1127, puis l'abbé de Corbie, par cession du premier présentateur en mars 1132. — Cette cure est un démembrement de celle de Wagny.

Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 185 hab. en 1698; 41 feux en 1709; 53 feux et 147 hab. en 1724; 56 feux et 154 hab. en 1725; 54 feux et 162 hab., *aliàs* 218 en 1726; 48 feux en 1760; 53 feux et 167 hab. en 1772; 130 com. selon D. Grenier.

Etym. : *Bonaium*, 1127, 1200.

1790. Canton de Corbie.

III. La sgrie est à l'abb. de Corbie; c'est une des plus anciennes. Au mois d'avril 1247, Raoul de Heilly, à la suite de difficultés avec le monastère, cède à l'abbé Raoul la vicomté, l'avouerie et la justice, moyennant 30 livres parisis. Cet accord fut confirmé par Robert, chev., sire de Boves. — Le domaine

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 601 et 672.

Digitized by Google

comprend toute la sgrie, justice, voirie, rivière, un grand marché de terres de 113 journaux, un autre de 28 journaux, les prés de l'Étang et du Vivier. En 1553, il y a encore une maison, granges, étables et jardin [1].

Mouvances du comté de Corbie.

sgrie et fief noble (maison de deux journaux, 44 journaux de bois, 122 à 136 de terres, 67 de friches, censives, 1537-64) [2].

fief d'Auberville (1603), Hauberville (1603) ou Roberville (1418-1709) (chef-lieu de 5 quartiers, 23 journaux de terre) [3].

— de Bayempont [4].

— de la Mairie de Bonnay.

deux autres fiefs [5].

BONNEVILLE

(Canton de Domart)

I. Sec. de la par. de Fieffes, fondé en 1499, doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Sainte-Anne.

Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu de Doullens, par arrêt du 13 juillet 1695.

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie*, IV, 82 et suiv.
2. Idem, p. 103.
3 et 4. Idem, p. 108.
5. Ibid., pp. 116 et 118.

Digitized by Google

Pop. : 540 hab. en 1698; 128 feux en 1709; 143 feux et 421 hab. en 1724; 133 feux et 444 hab. en 1725; 136 feux et 465 hab., *aliàs* 568 en 1726; 130 feux en 1760; 143 feux et 492 hab. en 1772.

1790. Canton de Beauval.

III. La sgrie relève de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens [1].

MOUVANCE :

Vignacourt, fief de Clari, acquis par l'Hôtel-Dieu d'Amiens en 1494.

Ferme à l'abb. de Moreaucourt (l'Etoile).

Fief de Famechon, 1632 [2].

LE BOSQUEL

(Canton de Conty)

I. Par. du doy. de Conty, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Blaise et la Trinité. — Pr. l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, puis l'évêque d'Amiens. — Prieuré-cure.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Breteuil, en 1726.

Pop. : 250 communiants en 1689; 350 hab. en 1698; 131 feux en 1709; 120 feux et 321 hab. en 1724; 130 feux et 366 hab. en 1725; 118 feux et 323 hab., *aliàs* 487 en 1724; 116 feux en 1760; 117 feux et 280 hab. en 1772; 300 hab. en 1780; 126 feux en 1787; 131 en 1790.

1790. Canton de Conty.

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 144, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 189; — D. GRENIER, t. CXL, f° 32 v°, *Cartulaire rouge de Picquigny*, f° 128.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de l'évêché d'Amiens*, f° 35.

Digitized by Google

III. Trois fiefs relevant de la châtell. de Conty, tenue du comté de Clermont (1373). C'est peut-être ce qui devint postérieurement la sgrie.

MOUVANCES :

Le Bosquel, fief des Belloiers (maison sgriale, 21 arpents de terre, 1562-1634)[1].

fief des Chapelains d'Amiens (14 journaux de terre, 1688).

Conty, fief.

Forestel, fief du (près Croixrault).

Monsures, fief du moulin à blé.

Deux fiefs tenus d'un fief à Conty, mouvant de la châtell. dud. lieu, (1373).

Trois autres fiefs tenus de la sgrie de Tilloy-lès-Conty, mouvant de lad. châtell., (1373).

MOUVANCES indivises avec la sgrie du Vieil-Tilloy.

Frémontiers, fief de Fresnoy ; c'est la sgrie.

fief du bois des Curés d'Amiens.

BOUCHAVESNES

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Paul. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin. — Cette cure fit partie de celle d'Allaines jusqu'en 1247, époque à laquelle, Pierre, sgr du lieu, en demanda l'érection à l'évêque Pierre ; l'abbaye du Mont-Saint-Quentin donna son consentement[2].

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 196, p. 156.

2. D. GRENIER, t. CLXXXXII, f° 145 v°.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 40 feux en 1469 ; 69 feux en 1670 ; 228 hab. en 1698 ; 57 feux en 1699 ; 64 et 70 en 1709 ; 88 feux et 284 hab. en 1724 ; 90 feux et 276 hab. en 1725 ; 92 feux et 284 hab., *aliàs* 409 en 1726 ; 84 feux en 1760 ; 88 en 1763.

Etym. : Buisceauvesnes, 1133-61 ; Buszavesnes, 1133-61 ; Buschavesnes, 1138 ; Boissavesnes, 1174.

1790. Canton de Moislains.

III. La sgrie, peut-être châtell. (châtel de Boissavesnes, jardins, bois, prés, vignes, contenant 12 journaux, la ville de B., le moulin et le four ; 222 journaux de terres, 750 de bois, etc., 1385 [1]), relève de la châtell. de Briost (Saint-Christ), tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne. — 29 fiefs en sont mouvants en 1385.

Assévillers, 1.
Authuille, sgrie.
Barleux, Horgny, Omiécourt, fief.
Belloy-en-Santerre et Estrées, 1.
Bouchavesnes, 7.
Cappy, 1.
Chuignes et Cappy, 1.
Dompierre-en-Santerre, 1.
Estrées-en-Santerre, 2.
Fay-en-Santerre, 1.
Fontaine-lès-Cappy, 1.
Framerville, 1.
Happlaincourt (Villers-Carbonnel), sgrie en partie.
Horgny (Villers-Carbonnel), 1.
Lihons, 1.
Moiry (entre Framerville, Rainecourt et Rousseville), sgrie.
Rainecourt, 5, dont l'un est peut-être la sgrie.

1. Arch. Nat., P, 135, n° 112.

Digitized by Google

Rousseville (Lihons) et Framerville, 1.

Deux fiefs tenus de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin (1384).

DÉPENDANCES

BRIOCHE, ferme, 1757[1].

SAINT-PIERRE-WAAST, maison tirant son nom du bois de la châtell. de Bouchavesnes. Ce bois contenait 750 journaux en 1385.

BOUCHOIR

(Canton de Rosières)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, puis l'abbesse du Val-de-Grâce de Paris (1656).

II. Le chemin de Montdidier à Péronne, partage B. entre deux circonscriptions :

A droite — Prév. de Roye, baill. de Vermandois (les deux tiers); à gauche — Prév. de Montdidier, même baill. (un tiers). — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 500 hab. en 1698; 99 et 117 feux en 1709; 117 feux et 443 hab. en 1724; 121 feux et 426 hab. en 1725; 119 feux et 396 hab., *aliàs* 527 en 1726; 113 feux en 1760.

1. CASSINI.

Digitized by Google

Etym. : *Bucheria*, 12.. ; Buchuerre, 1213 ; Bouchoerre, 1215.

1790. Canton d'Hangest-en-Santerre.

III. La sgrie relève de la châtell. de Nesle [1].

Sgrie au chapitre de Nesle (1384).

Fief entre B. et Arvillers, tenu de la sgrie du Quesnoy-en-Santerre qui relève du chât. de Roye (1373-1400).

2 autres mouvant de la sgrie de Guerbigny, tenue de la châtell. de la Hérelle (Oise), relevant de la Salle du Roi, à Montdidier (1377).

Fief de Brouilly (XVIIIe s.) [2].

— Mignolle d'Armancourt (18 journaux), tenu de la sgrie d'Armancourt, mouvant de celle de Grivesnes qui relève de celle d'Aubvillers, tenue de la châtell. de Nesle (XVIIIe s.) [3].

BOUCHON

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. d'Abbeville, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbesse de Bertaucourt. — Cette cure ne figure pas au pouillé de 1301, bien que l'autel soit mentionné en 1108 [4].

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier-à sel de Doullens, puis d'Abbeville, en 1726.

1. DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, I, 798.
2. ARCH. DE LA SOMME, E, 530.
3. L'ABBÉ GOSSELIN, *Notice hist. sur les trois villages de Marquivillers.....*, p. 272.
4. DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, II, 36, note 5.

Digitized by Google

Pop. : 180 hab. en 1698 ; 26 feux en 1709 ; 49 feux et 125 hab. en 1724 ; 49 feux et 107 hab. en 1725 ; 52 feux et 137 hab., *aliàs* 239 en 1726 ; 52 feux en 1760 ; 64 feux et 236 hab. en 1772.

Étym. : *Buccio,* 1108 ; Buchon, 113..

1790. Canton de Flixecourt.

III. Ce lieu est au IXe s. la propriété de l'abb. de Saint-Riquier.

La sgrie est une pairie de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi, à cause de son baill. d'Amiens.

Mouvances en 1703 :

Bouchon, fief Bouchonnel.

fief Courtejambe, peut-être à Bouchon.

— Douffeau, id.

sgrie de Nolette, id.

fief de la Prévôté.

Vauchelles-lès-Domart, fief Sourdis.

un autre fief.

Fief restreint tenu de la Ferté.

BOUFFLERS

(Canton de Crécy)

I. Ham. de la par. de Montrelet.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 175 hab. en 1698 ; 44 maisons vers 1700 et 1709 ; 50 feux et

Digitized by Google

148 hab. en 1724; 47 feux et 136 hab. en 1725; 51 feux et 145 hab., *aliàs* 214 en 1726; 45 feux en 1760; 44 feux et 170 hab. en 1772.

1790. Canton de Gueschard.

III. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la mouvance de la sgrie de B. : 1° Guy de Caumont, en 1219, déclare tenir du comté de Ponthieu : Bofflers, la moitié de Tolent et le moulin d'Anconnay, sis à Ponches[1]; 2° *l'État des Fiefs,* publié par le comte de Louvencourt la fait relever de Ponches et d'Anconnay; 3° M. de Belleval et D. Grenier, d'Anconnay, tenu de la pairie de Villers-sur-Authie. Dans un aveu de 12 septembre 1380, servi au sgr. de Villers par Aléaume de Boufflers, celui-ci détaille d'abord ce qui concerne Anconnay qu'il reconnait tenir du sgr. de Villers, puis venant aux hommes-liges possesseurs de fiefs, et par conséquent arrière-vassaux du sgr. de Villers, il ajoute : « Item chy après ensuit la déclaration, fiefs, jurisdiction et seigneurie de Boufflers à mi appartenans et tenus de mi à cause du fief, jurisdiction et seigneurie d'Enconnay dessus déclarée à mi appartenante..... [2]. »

La sgrie consiste en une maison sgriale, 208 journaux de terres, 24 de prés, 5 de pâturages, 17 d'aulnois, 79 de bois, champart, censives[3].

MOUVANCES : 1703.

Anconnay (le Boisle), 2 fiefs.
Le Boisle, 2 fiefs.
Boufflers, 5 fiefs dont celui de Noiron (1575).
Brailly, 3 fiefs faisant la sgrie[4]; fief Gaucher.
Cornehotte, fief[5].
Frireulles-en-Vimeu (Acheux-en-Vimeu), sgrie[6].
La Halle (Hautvillers), le fief en partie.

1. BIBL. NAT. franç., 10,112 : *Cartulaire de Ponthieu,* charte 120.

2. D. GRENIER, t. CCXXII, f° 106 : Extr. du Reg. du Bureau des finances d'Amiens; — PRAROND, *Hist. de Cinq villes,* VI; *Saint-Riquier,* II, 391.

3. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs,* p. 36.

4. D. GRENIER, t. CXCVI, f°s 52 et 53.

5. Id., t. CXCIX, f° 55.

6. Id., t. CCIII, f° 64.

Digitized by Google

Le Grand-Moismont (Le Boisle), le fief et 2 autres.
Regnière-Écluse, fief de l'Écluse ou le Becquel faisant partie de la sgrie.

DÉPENDANCES

MONTRELET-SUR-AUTHIE, village ruiné. En 1689, il ne subsiste plus que l'église et le presbytère.

I. Par. du doy. de Labroye (Pas-de-Calais), archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Mauguille. — Pr. l'abbé de Saint-Riquier. — Ham. Boufflers.

Étym. : *Monasteriolum in pago Pontivo,* 1080. — Le petit moûtier, la petite église.

III. Fief tenu de la sgrie de Boufflers en 1387 ; il est sans doute compris dans les 5, sis à Boufflers, en 1703.

Sgrie en bailliage, tenue de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, mouvant de celle de Saint-Valery (1765)[1].

NOYELLE ou BOUT DE NOYLES, selon M. Garnier. — Maison.

En 1772 ce lieu est nommé avec Boufflers.

BOUGAINVILLE

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Arnoul. — Pr. les deux chapelains de N.-D., dite l'Anglette, en la cathédrale d'Amiens.

II. Prév. de Beauvoisis à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 581.

Digitized by Google

Quatre FOIRES par an instituées par lettres de François Ier du mois de décembre 1531, à la demande d'Antoine de Soissons, écuyer, et des habitants.

Pop. : 700 hab. en 1698; 155 feux en 1709; 183 feux et 593 hab. en 1724 et 1725; 184 feux et 594 hab., *aliàs* 814 en 1726; 184 feux en 1760; 193 feux et 777 hab. en 1772; 202 feux en 1780; 216 en 1789.

1790. Canton de Molliens-Vidame.

III. La sgrie relève en partie de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens[1], dont un fief à Molliens-Vidame et un autre à Regny (?) 1223.

Sgrie en partie tenue de celle de Lœuilly mouvant de la châtell. de Picquigny, qui relève de l'évêché d'Amiens[2].

MOUVANCE :

fief restreint (14 journaux) à l'abb. de Saint-Acheul.

Fief de Bellegrade (68 setiers de blé et 4 l. en argent sur le moulin de Bellegrade, avec un droit de champart), tenu de Lœuilly[3].

— de la Carrière.

— de Gamart ou Gamat, XVIe s.[4].

— de Haudricourt, uni à la sgrie en 1598[5].

— de la Motte (80 journaux), tenu en partie de Lœuilly[6].

— de Revelles, uni à la sgrie en 1598[7].

— noble (30 journaux), éclipsé de la sgrie, tenu de Lœuilly[8].

DÉPENDANCES

SAINT-ARNOULT (Cassini).

1. ARCH. NAT., R1. 35 : *Cartulaire de Picquigny*, charte 187 (1223); — ARCH. DE LA SOMME, E. 144 : *Répertoire des titres de Picquigny*, fo 191.

2. ARCH. DE LA SOMME, E. 196.

3. Id., E. 196, fo 59.

4. CH. BRÉARD, *Recherches historiques sur Prousel*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXIII, p. 38.

5. ARCH. DE LA SOMME, E. 196, p. 62.

6. Id., p. 59.

7. Id., p. 62.

8. Id., p. 59.

Digitized by Google

CANTIGNY ou CARTIGNY, ferme.

Le fief (masure, jardin, terres, cens, rentes, droits sgriaux) fut donné à l'abb. de Saint-Acheul, vers 1457, par Henri Cardon, procureur en la cour du Roi, et Marguerite Derue, sa femme, et baillé à rente foncière au comte de Gomer, le 31 octobre 1758[1].

BOUILLANCOURT

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, puis de Davenescourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque, par don du sgr. d'Heilly, à l'évêque Gautier, en 1219[2]. = Chapelles de Saint-Nicolas, dans le chât. dès 1375. Pr. l'évêque ; — de la Trinité, à l'extrémité du village. — de Saint-Sauveur, vers Hargicourt.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 30 feux en 1469 ; 250 hab. en 1698 ; 60 feux en 1709 ; 52 feux et 149 hab. en 1724 ; 55 feux et 155 hab. en 1725 ; 52 feux et 157 hab., *aliàs* 312 en 1726 ; 55 feux en 1760.

1790. Canton de Montdidier.

III. La sgrie (chât., ville, terres, bois, prés, vignes, moulins à blé et à

1. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 96, note ; — J. ROUX, *Hist. de l'abbaye de Saint-Acheul*, p. 404.

2. DAIRE, *Hist. de Montdidier*.

Digitized by Google

huile, etc.) relève de la Salle du Roi, à Montdidier (1367-1406)[1]. — Malpart et Gratibus font partie de cette sgrie; les hab. de ces deux villages sont baniers du moulin de B.

Mouvances :

Andechy, fief tenu par indivis avec le sgr. de Beausault.

Domfront (canton de Maignelay, Oise).

Etelfay, fief.

Le Quesnel, fief.

Deux fiefs à l'église de B. et à la chapelle castrale, 1375[2].

Fief Demiselle Jehanne (1406)[3].

BOUILLANCOURT-EN-SÉRY

(Canton de Gamaches)

I. Par. du doy. de Gamaches, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jacques le-Majeur. — Pr. l'abbé de Séry, par don d'Anselme de Cayeu, avant 1185. — Prieuré-cure. = Chapelle de Saint-Eustache, fondée en juillet 1218, par Guillaume de Cayeu, dans le chât.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Ault.

Pop. : 400 hab. en 1698; 203 feux en 1709; 177 feux et 519 hab. en 1724; 175 feux et 548 hab. en 1725; 179 feux et 645 hab. en 1726; 109 feux en 1760; 211 feux et 663 hab. en 1772.

1. Arch. nat., P. 136, nº 75 et 57.
2. Id., P. 135, nos 433 et 325.
3. Id., P. 136, nº 57.

Digitized by Google

Étym. : Ballencurt, 1164; Boulaincort, 1185.

1790. Commune du canton de Gamaches avec Watteblérie.

III. La sgrie (chât. avec « anciennes tours », cour, basse-cour, écuries, granges, le tout contenant 11 journaux, entourés d'un grand fossé; jardin d'un journal 1/2, 61 journaux de terre, 462 de bois, moulin à eau, censives) relève en 2 fiefs de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens[1]. — Elle est dite châtell. dans des lettres de terrier du 30 novembr 1782[2].

Mouvances :

Aumâtre, fief de la Motte-Daronde (1770).
Baisnast (Behen), sgrie.
Behen, fief restreint[3].
Cayeux-en-Dominois (Dominois), sgrie restée en Ponthieu[4].
Dargnies, sgrie en partie (1634)[5].
Epagny, fief et sgrie, nommé les 2 quints de Cayeu (1724)[6].
Escarbotin, sgrie (1557).
Friville, pairie tenue de B. et de Cayeux, 1507-1559[7]. — fief, (7 février 1454)[8].
Monflières, sgrie[9].
Vaudricourt, sgrie.

On trouve encore une sgrie tenue de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, qui embrasse la plus grande partie du territoire, appartenant à M. Le Boucher d'Ailly, en 1765[10]. Ne serait-ce pas la même que celle mouvant de Saint-Valery?

Fiefs tenus de Saint-Valery, en 1765 :

1. Bouthors, *Coutumes locales*, I, 388.
2. Arch. de la Somme, B. 47, f° 33.
3. D. Grenier, t. CXCIV, f°s 302 et 303.
4. Id., t. CC, f° 71 v°.
5. Arch. de la Somme, B. 86, f° 150.
6. Id., B. 39, f° 95.
7. Bouthors, *Coutumes locales*, I, 394.
8. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 292.
9. Arch. de la Somme, E. 364.
10. Id., E. 581, f° 10 v°.

Digitized by Google

fief des bois de Bouillancourt.

— de la Salle (20 livres de censives).

— de la Routière ou de la Routière d'Epagny (21 journaux de terre et de censives), 1782 [1].

Fief d'Applaincourt [2].

— noble des bois de Séry (160 journaux), éclipsé du marquisat de Gamaches et tenu du domaine d'Amiens, XVIIIe s. [3].

Fief Carbonval, mouvant de Saint-Valery [4].

— des Caurettes, tenu de la sgrie de Lambercourt (Miannay), 1782 [5].

— de Rétonval (56 journaux de terre), relevant de même [6].

— Saint-Éloi.

DÉPENDANCE

WATTEBLÉRIE.

I. Par. de Framicourt. — Chapelle unie à la cure de Framicourt, par décision de l'évêque, du 26 avril 1664. — Vicaire en 1730.

II. Prév., élect. comme Bouillancourt. — Grenier à sel d'Ault, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 24 feux et 81 hab. en 1724; 26 feux et 100 hab. en 1725 et 1726; 29 feux et 98 hab. en 1772.

III. La sgrie (31 journaux de terre et censives) relève de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, tenue de celle de Saint-Valery, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens (1765) [7]. Ce n'est qu'un fief en 1557 [8].

Fief à l'abbaye de Séry (Bouttencourt).

Fief de Rosni.

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 47, f°s 33 et 110 v°.
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.
3. DOMAINE D'AMIENS, *Ms au Baron de Calonne*.
4. DE BELLEVAL, cité.
5. DE BEAUVILLÉ, cité, III, 414; — ARCH. DE LA SOMME, B, 47, f°s 33 et 110 v°.
6. DE BELLEVAL, *op. cit.*
7. ARCH. DE LA SOMME, E. 581.
8. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 482.

Digitized by Google

BOUQUEMAISON

(Canton de Doullens)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Corbie, comme prieur de Saint-Sulpice de Doullens.

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens. — Banlieue de Doullens.

Pop. : 600 comm. environ en 1689 ; 500 hab. en 1698 ; 128 feux en 1709 ; 148 feux et 360 hab. en 1724 ; 145 feux et 333 hab. en 1725 ; 142 feux et 340 hab., *aliàs* 626 en 1726 ; 140 feux en 1760 ; 188 feux et 573 hab. en 1772 ; 630 hab. en 1784.

Étym. : Bukemaison, 1161.

1790. Canton de Lucheux.

III. La sgrie (la ville de B., manoir, prés, four, terres, cens, droits, justice, 1372 [1]) relève du Roi à cause de son chât. de Doullens.

Mouvances :

17 fiefs en 1372.

fief Grebert, en la rue du Souich (30 journaux dont 5 aux haies de B. et au chemin de B. au Souich). On le dit tenu directement de Doullens, en 1569, 1606, 1628, XVIIIe s. [2].

— d'Herpin ou Erpin, 1781 [3], que l'abbé Th. Lefèvre [4] dit tenu du Souich

1. Arch. nat., P. 137, nos 42 et 70.

2. Arch. de La Somme, B. 1, f° 73, B. 4 f° 17 v°, B. 16, f° 76 v°, B. 19, f° 97 v° ; — Domaine d'Amiens, *Ms au Baron de Calonne*.

3. Arch. de la Somme, B. 46, f° 228 v°.

4. *Notice histor. sur le canton de Doullens, (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* t. XXIX, p. 139.)

Digitized by Google

(canton d'Avesnes-le-Comte, Pas-de-Calais) et que M. Garnier [1] divise en grand et petit.

Fief tenu deDoullens, 1378 [2].

Sgrie appartenant à l'abbaye de Cercamps, par donation du comte Jean de Ponthieu, en 1173 [3].

Fief de Ruelle.

— d'Humières.

— du bois de Robermont.

DÉPENDANCE

CANTELEUX. Daire parle du grand et du petit Canteleux ; M. Garnier d'une seule ferme de ce nom. D'après le premier auteur, le grand C. était un hameau de quatre fermes, situé en Artois, et de la par. de Saint-Crisogone de Cercamps.

II. Comme Bouquemaison.

Pop. : 1 feu en 1709 et 1760.

Étym. : *Ubi cantat lupus,* là où le loup chante.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Cercamps.

BOURDON

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque.

1. *Diction. topogr.*

2. ARCH. NAT., P, 137, nos 63 et 76.

3. COMTE DE BRANDT DE GALAMETZ, *Les variations des limites du Ponthieu et du Vimeu, au XIIIe siècle, (Mém. de la Soc. d'Émulation d'Abbeville,* XVII, 164 et 180.)

Digitized by Google

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Amiens en 1726.

Pop. : 250 hab. en 1698 ; 50 feux en 1709 ; 78 feux et 216 hab. en 1724 ; 75 feux et 145 hab. en 1725 ; 80 feux et 223 hab., *aliàs* 318 en 1726 ; 69 feux en 1760 ; 68 feux et 224 hab. en 1772.

1790. Canton de Flixecourt.

III. La sgrie, en 4 demies-pairies en 1407 [1], en une seule en 1507 [2], est dite Bourdon de Namps, et relève de la châtell. de Domart-lès-Ponthieu, mouvant du Roi à cause de son chât. de Beauquesne. En 1500, elle se compose des 5 fiefs suivants [3] :

fief et vicomté de Louvière (1/4 de la sgrie).
— de Bourdon-Vassandière (1/8).
— de la Haye (1/8).
— de la Salle (1/4).
— de la Vassorie ou Vassourie (1446-1557) [4] (1/4).

MOUVANCES :

Bernaville, fief abrégé d'Augencourt.
Bourdon, fief noble de Bergnolles, (24 journaux de terre) 1739 [5].
fief Cornet (masure, 16 journaux de terre, cens, dîmes), acquis par les chapelains de N.-D. d'Amiens, le 11 août 1436, de Raoul de Vauchelles et Marie Le Messière, moyennant 122 florins 1/2 d'or [6].
Halloy-lès-Pernois, fief de Cléry.
Saint-Léger-lès-Domart, fief de l'Épinois.
Yzeux, sgrie.
Fief abrégé Dimmeville, tenu de Domart, 1407.

1. A. JANVIER et CH. BRÉARD, *Étude sur Domart-lès-Ponthieu*, pp. XIX et s.

2. BOUTHORS, *Coutumes locales*, II, 212 ; — La Coutume de 1507 en fait une mouvance de la sénéchaussée de Domart.

3. L'ABBÉ JUMEL, *Bourdon et ses anciens seigneurs, vicomtes de Domart*, p. 22.

4. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Chapelains d'Amiens*, p. 278.

5. Id., B, 40, f° 193 v°.

6. Id., *Inventaire des Chapelains*, p. 271 ; — DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 37.

Digitized by Google

Le fief et sgrie de Bourdon-Bertin est membre de la vicomté de Domart.
Moulin de Domlégier, à l'abb. de Bertaucourt, au XIVe s.
Fief Baccol, 1739.
— des Grands-Grès, 1457.

BOURSEVILLE

(Canton d'Ault)

I. Par. du doy. de Gamaches, puis de Saint-Valery, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (l'Assomption). — Pr. le Préchantre de la cathédrale d'Amiens. — Ham. Martaigneville. = Chapelle de Saint-Nicolas. — Pr. le sgr. ou l'évêque.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Ault.

Les milices gardes-côtes dépendent de la capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

Pop. : 650 hab. en 1698 ; 122 feux en 1709 ; 145 feux et 431 hab. en 1724 ; 143 feux et 437 hab. en 1725 ; 142 feux et 426 hab., *aliàs* 649 en 1726 ; 161 feux en 1760 ; 131 feux et 452 hab. en 1772 ; 127 feux en 1780 ; 125 en 1789.

1790. Canton d'Ault.

III. La sgrie, pour la moitié (deux maisons, dont l'une est chef-lieu de la sgrie avec 10 journaux d'enclos, l'autre, chef-lieu du fief de Vauchelles, avec 8 journaux 3 quartiers d'enclos ; 262 journaux 3/4 de terre en domaine, savoir 142 journaux 3/4 à la sgrie et 129 au fief de Vauchelles, réuni à la sgrie ; plus un moulin à vent, censives et champart)[1], relève de l'abb. de Saint-Valery en 2 fiefs, dont l'un appelé Vauchelles.

1. PRAROND, *Hist. de Cinq villes*, IV ; *Saint-Valery*, II, 212, 397.

Digitized by Google

MOUVANCES :

4 fiefs parmi lesquels le fief Feuquerette, et un autre à Moyenneville [1].

L'autre moitié est tenue de la châtell. de Gamaches, mouvant du baill. d'Amiens, avec le fief du Hamel [2].

DÉPENDANCES

FEUQUERETTE. En 1557, il paraît y avoir une ou plusieurs habitations [3]; M. Garnier en fait un fief; il relève de la sgrie de Bourseville.

Fief de Créquy, en 1557 [4].

MARTAIGNEVILLE ou MARTAINNEVILLE-SUR-MER.

I. Ham. de la par. de Bourseville. — Chapelle castrale, devenue par. en 1664.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Ault en 1726.

Pop. : 240 hab. en 1698; 34 maisons en 1700; 78 feux en 1709; 47 feux et 123 hab. en 1724; 39 et 47 feux, 147 et 177 hab. en 1725; 40 feux et 157 hab., *aliàs* 218 en 1726; 48 feux en 1760; 40 feux et 142 hab. en 1772 avec Allenay et Tully.

Étym. : Martinneville, 1281; Martengneville, 1351.

1790. M. et Allenay, commune du canton d'Ault.

III. La sgrie (24 journaux de terre, 6 de pâtures, 6 de bois, moulin à vent, 92 livres de censives) [5], consistant dans le fief de la Porte, est tenue du Roi, comte de Ponthieu.

MOUVANCES :

le fief Roussel et 2 fiefs restreints aud. M. [6].

1. Id., II, 212.

2. ARCH. DE LA SOMME, E, 581, f° 20.

3 et 4. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 416.

5. PRAROND, *op. cit.*, 398.

6. D. GRENIER, t. CCX, f° 203 v°; — COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*. Ce dernier et DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*, font du fief de la Porte une mouvance.

Digitized by Google

La vicomté de M. relève aussi du Roi [1], ou bien appartient au comté de Ponthieu. Isabelle d'Orléans, duchesse de Guise et usufruitière du Ponthieu, l'a engagée, le 16 février 1679 ; elle s'étendait alors sur 8 journaux de terre à la sole, 5 à 6 de bois, des rentes, etc. [2].

Fief de la Porte-Martainneville (maison avec 15 journaux d'enclos, 72 de terres et 32 livres de censives) tenu du Ponthieu (XVIe-XVIIIe s.) [3].

BOUSSICOURT

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, puis de Davenescourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Étienne. — Pr. l'abbé de Breteuil (Oise). = Chapelle en 1365.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 10 feux en 1469 ; 112 hab. en 1698 ; 29 et 30 feux en 1709 ; 26 feux et 84 hab. en 1724 ; 25 feux et 78 hab. en 1725 ; 25 feux et 74 hab., *aliàs* 119 en 1726 ; 20 maisons en 1730 ; 25 feux en 1760.

1790. Canton d'Aubvillers.

III. B. et Fignières appartiennent très anciennement à l'abb. de Corbie ; en 1248, ces deux sgries sont tenues d'elle ; le 28 novembre 1487, les sgrs aliènent au profit du monastère pour s'acquitter d'arrérages de redevances. La sgrie de B. comprend alors 93 journaux de terres, des champarts et censives, le pressoir et le four banaux [4]. — Plusieurs fiefs à B. restent dans la mou-

1. D. GRENIER, ibid.

2 et 3. DOMAINE DE PONTHIEU, *Ms au baron de Calonne*.

4. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 229, note 8 ; — ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 225.

Digitized by Google

vance de Corbie ; l'un d'eux s'étend sur une partie du manoir sgrial ; un autre disparaît en 1479 ; un troisième, noble, de 40 s. de rente inféodés sur les champarts de B. est dit le franc-fief des fouaches, 1540-1709.

Sgrie de B. (manoir, dont partie relève de Corbie, et jardins, vivier d'un journal, 114 journaux de terres, four banal, pressoir, censives, taille, forage, rouage) et Fignières, tenue de la châtell. de Mailly-Raineval, mouvant de la Salle du Roi à Montdidier (1365-1561).

MOUVANCES en 1365 [1] :

Boussicourt, fief Saint-Étienne et un autre.

Fignières, fief de Saretvillers ou Sérévillers, et 6 autres.

Partie de B. tenue de la châtell. d'Ailly-sur-Noye, mouvant de celle de Catheux (Oise), qui relève de Montdidier [2].

DÉPENDANCE

COMPOSTEL, moulin à eau, appartenant au domaine sgrial de Boussicourt, en 1365.

BOUTTENCOURT

(Canton de Gamaches)

I. Ham. de la par. de Saint-Étienne-en-Séry.

COUVENT de Cordeliers, fondé le 2 octobre 1499, par le sgr. Jean de Mailly, chevalier.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 177.
2. *Mss de Léperon*, dans D. GRENIER, t. CXVIII.

Digitized by Google

MALADRERIE de Saint-Barthélemy, fondée au commencement du XIIIe s. par les habitants de Blangy-sur-Bresle ; elle est située vers Oust-Marais ; chapelle. — Elle fut unie à l'hôtel-Dieu de Saint-Valery, par arrêt du 13 juillet 1695.

HÔPITAL de Saint-Jean-Baptiste, établi par Guillaume de Cayeu, le 25 février 1203/4[1] ; il fut donné aux ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, puis enfin à l'hôpital de Saint-Valery.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Ault.

Pop. : 430 hab. en 1698 ; 167 feux en 1709 avec ses dépendances ; 38 feux et 109 hab. en 1724 ; 40 feux et 133 hab. en 1725 ; 40 feux et 133 hab., *aliàs* 1057, sans doute avec ses dépendances, en 1726 ; 230 feux de même en 1760 ; 52 feux et 157 hab. en 1772 ; 184 feux avec Ansennes et Monthières en 1781 ; 156 en 1790.

1790. B., Ansennes et Monthières, commune du canton de Gamaches.

III. Fief à l'abb. de Séry.

DÉPENDANCES

ANSENNES, ham.

I. et II. Comme Bouttencourt.

Pop. : 86 feux et 276 hab. en 1724 ; 83 feux et 280 hab. en 1725 ; 86 feux et 303 hab. en 1726 ; 69 feux et 208 hab. en 1772.

Notaire maintenu par édit d'avril 1664, pour exercer dans le baill. d'Amiens[2].

Etym. : *In pago quodam Neustriæ nuncupante Vinemaco, Andesagina super fluvium Auciam*[3] *; Ascenni, Anseuni, 1109 ;* Ansenes, Ansaisne, 1185.

III. La sgrie relève de la châtell. de Saint-Valery, tenue du baill. d'Amiens[4].

1. ARCH. DE LA SOMME, G. 245.
2. ARCH. DE LA SOMME, B. 28, f° 92.
3. *Rer. gall. et franc. script.*, III, 491.
4. BOUTHORS, *Coutumes locales*, I, 380.

Digitized by Google

MONTHIÈRES, ham.

I. Sec. de la par. de Saint-Étienne-en-Séry. — Chapelle de Saint-Pierre, dans le chât., qui sert d'annexe.

II. Comme Bouttencourt.

Pop. : 20 feux et 60 hab. en 1724; 20 feux et 63 hab. en 1725; 24 feux et 70 hab. en 1726; 19 feux et 65 hab. en 1772.

Étym. : *Monsterii, 1185; — Monasterium,* le moustier.

III. La sgrie relève de celle de Lambercourt (Miannay), tenue de la châtell. de Saint-Valery.

SÉRY.

I. Par. du doy. de Gamaches, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Étienne (dit en-Séry). — Pr. l'abbé, puis le prieur de l'abb. de Séry, par transaction de 1668. — Sec. Monthières. — Ham. : Ansennes et Bouttencourt. = Cette église fut bâtie par saint Loup, évêque de Sens; on la disait paroissiale de Bouttencourt et d'Ansennes, dans une charte de 1185. = Chapelle de Cantepie, unie à l'Hôtel-Dieu de Saint-Valery [1].

ABBAYE de N.-D. de Séry, ordre de Prémontré, fondée comme simple prieuré, par Anselme de Cayeu, seigneur de Bouttencourt, Friville et Rambures, en 1127, au milieu du bois de Séry, au lieu dit encore l'Abbaye-aux-Bois, et transférée en 1185, dans la vallée de la Bresle, non loin de Blangy, entre Bouttencourt et Ansennes.

DOMAINES [2]. — 1°. Sgries :

Busmenard (Le Translay), sgrie acquise par échange avec les Templiers en 1185.
Friville, maison et terres en 1316.
Oisemont, la moitié de la sgrie, acquise le 2 décembre 1304.
Les Rendus, près Dieppe (Sauchoy, canton d'Envermeu, Seine-Inférieure), ferme.
Saint-Séverin (Neslette), sgrie.

1. DE CAGNY, *État général de l'ancien diocèse d'Amiens (La Picardie,* XI, 416).
2. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* I, 94-101.

Digitized by Google

Saulx, ferme.

Séry, l'abbaye : 15 journaux d'enclos, 230 journaux de terre (1791)[1]; fief Caplais, aliéné en 1445, par l'abbé Thomas, moyennant 4 l. de rente, en faveur de Guillaume Le Boucher, dit Hottigneau, duquel le fief prit le nom d'Hottigneau.

— 2°. Fiefs :

Abbeville, rue de la Pointe, 1.

Biencourt, 1.

Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure), 1.

Bouillancourt-sous-Miannay (Moyenneville), 1.

Bouttencourt, 1.

Brutelles, 2.

Framicourt-le-Petit, fief du Petit Conseil.

Fressenneville et Escarbotin (Friville), 1.

Friville, 1, donné par Guillaume de Cayeu, vers 1080; vendu en 1577, racheté en 1584.

Martainneville et Longuemort (Tours), 1.

Monchaux (Chepy), 1.

Mons-Boubers, 1.

Neslette, 1.

Offeu (Saint-Blimont), 1.

Le Translay, 1.

Valines, 2.

Vaudricourt, 1.

Watteblery (Bouillancourt-en-Séry), 1.

Witaineglise (Framicourt), sgrie.

II. Comme Bouttencourt.

Pop. : 4 hab. en 1698.

1. PRAROND, *Hist. de Cinq villes*, IV ; *Saint-Valery*, II, 409.

Digitized by Google

BOUVAINCOURT

(Canton de Gamaches)

I. Par. du doy. de Gamaches, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Hilaire. — Pr. le chapitre d'Amiens. — Ham. : Cantepie et Lisle Saint-Hilaire. — Chapelle castrale. = Maladrerie, fondée en 1203 ; chapelle de Saint-Sauveur. — Pr. le sgr de Cantepie.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Ault, en 1726.

Les milices gardes-côtes dépendent de la capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

Pop. : 28 maisons vers 1703 ; 18 feux en 1709 ; 29 feux et 82 hab. en 1724 ; 28 feux et 112 hab. en 1725 ; 27 feux et 119 hab., *aliàs* 180 en 1726 ; 27 feux et 157 hab. en 1772.

Etym. : Bovencurt, 1109 ; Bovincort, 1184.

1790. Canton de Gamaches.

III. La sgrie (maison, 11 journaux de terre, 41 de prés, 300 de bois, moulin à vent, 90 l. de champart, 260 de censives) relève du Roi, à cause de son comté de Ponthieu [1].

Mouvances :

Bouvaincourt, fiefs de Belleval (20 l. de censives), Leriche aux jésuites de la ville d'Eu, et 3 ou 4 autres, dont un aux chanoines de Gamaches.

Méneslies, fief Abraham.

Fief de Belledoutte ou Belle d'Oust (16 l. 8 s. 6 d. de censives), tenu du Ponthieu (1765) [2].

1. Arch. de la Somme, E. 581, f° 32 ; — Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 38.
2. Arch. de la Somme, E. 581, f° 32.

Digitized by Google

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Eu, int. de Rouen.

Pop. : 40 feux en 1729 ; 1 feu privilégié et 47 feux taillables en 1760.

III. Fief de Bretel (maison avec un journal d'enclos, 20 journaux de terre, 5 de prés et 20 l. de censives), 1574-1778. — M. de Belleval[1] le dit tenu de la sgrie.

Fief du Chellier ou Sellier, tenu de la châtell. de Gamaches.

DÉPENDANCES

CANTEPIE.

I. Ham. de la par. de Bouvaincourt.

II. Prév. de Vimeu. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Ault.

Pop. : 250 hab. en 1698 ; 23 feux en 1709 ; 395 hab. en 1726 ; 88 feux avec le suivant en 1760 ; de même 26 feux en 1781 ; 27 en 1790.

1790. Cantepie, Saint-Hilaire et Lisle, municipalité du canton de Gamaches.

III. La sgrie tenue de la châtell. de Gamaches, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens[2].

MOUVANCES :

Friaucourt, fief (1557)[3].
Onival (Woignarue), fief (1557)[4].
Oust, un des fiefs de la sgrie.

LISLE-SAINT-HILAIRE ou simplement SAINT-HILAIRE, au terroir de Lisle[5].

I. et II. Comme Cantepie.

Pop. : 19 feux et 50 hab. en 1724 ; 19 feux et 48 hab. en 1725 ; 18 feux et 45 hab. en 1726.

III. Le fief (75 journaux de terre, 20 de bois, 50 l. de censives) relève de

1. *Fiefs et seigneuries.*
2. 1765. ARCH. DE LA SOMME, E. 581, f° 20 v°.
3 et 4. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 492.
5. DARSY, *Canton de Gamaches.*

Digitized by Google

la châtell. de Gamaches, tenue du baill. d'Amiens[1]. Il fut acquis par la confrérie du Puy d'Amiens en 1502 ou 1503.

Fief Saint-Hilaire (8 journaux 30 verges de bois et rentes, 1608)[2].

BOUVINCOURT

(Canton de Péronne)

I. Ham. de la par. de Vraignes, doy. d'Athies, dioc. de Noyon.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie, — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 20 feux en 1670; 90 hab. en 1698; 28 feux en 1699; 27 et 30 en 1709; 36 feux et 140 hab. en 1724; 38 feux et 153 hab., *aliàs* 180 en 1726; 35 feux en 1760; 48 vers 1763.

1790. Canton de Roisel.

III. La sgrie relève de.....

MOUVANCE :

Boucly (Tincourt), fief, 1747[3].

1. 1765. ARCH. DE LA SOMME, E, 581, f° 20 v°.
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.
3. ARCH. DE LA SOMME, B, 496, f° 34 v°.

Digitized by Google

BOUZINCOURT

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Honoré. — Pr. le prieur d'Albert.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois[1]. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie, puis d'Albert, 1726.

B. avait un maire en 1300[2].

Pop. : 36 feux en 1469; 320 hab. en 1698; 63 feux en 1699; 64 et 70 en 1709; 97 feux et 291 hab. en 1724; 94 ou 98 feux et 301 ou 310 hab. en 1725; 99 feux et 278 hab., *aliàs* 410 en 1726; 260 comm. en 1729; 90 feux en 1760; 100 en 1763; 132 feux et 400 hab. en 1772.

Etym. : Bosencort, 118.; Bosincort, 1188.

1790. Canton d'Albert.

III. La sgrie en partie est une pairie de la châtell. d'Encre ou Albert (1367)[3]. Jean, sire de Bouzincourt, déclare tenir du Roi à cause de Péronne, 3 fiefs qui sont la sgrie (en partie) de B. (1367). — Dans la suite, B. fut uni au marquisat d'Albert (juin 1576).

MOUVANCES :

Albert, fiefs Jumel et de Tautvoy (1748)[4].
Courcelles-au-Bois, sgrie en 6 fiefs (1748).
L'Orsignol ou Rossignol (Coigneux), le chât.
Sailly-au-Bois (canton de Pas, Pas-de-Calais), fief de la Vigne en 6 fiefs (1748).

1. M. Garnier a placé B. dans la Prév. de Fouilloy, le confondant avec Bouzencourt (le Hamel).
2. DAIRE, *Doyenné d'Albert*.
3. ARCH. NAT., P. 135, n° 33; — DAIRE, *op. cit.*; — D. GRENIER, t. CXXXIX, f° 192.
4. BIBL. D'AMIENS, Ms 805.

Digitized by Google

Souastre (même canton), fief.
fief de la Vaasseresse.

Les Minimes d'Amiens ont à B., Rancourt et Aveluy 103 journaux de terre et 2 de prés que leur a légués le P. Joachim Dehen, minime, le 5 juillet 1601 [1].

Fief Frérot (1567-1790) [2].

— de la Noirette (1790) [3].

— de Suzanne, tenu de la sgrie de Suzanne (1750-90) [4].

— de Lanoiret ou Lavoiret (1753) [5].

DÉPENDANCE

RANCOURT, lieu ruiné, vers Aveluy. Le nom est encore porté par un lieu dit [6].

I. Chapelle détruite durant les guerres du XVIe s.

III. La sgrie est, avec celle de Bouzincourt, une mouvance de la châtell. d'Encre (1367) [7].

BOVELLES

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (la Nativité). — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien-au-Bois.

1. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 119, note 1.
2. BIBL. D'AMIENS, Ms 806, p. 225 ; — ARCH. DE LA SOMME, B. 540, f° 124 v°.
3. Ms 806, p. 203 et B. 540, f° 124 v°.
4. Ms 806, p. 254 et B. 540, f° 124 v°.
5. Ms 806, p. 417.
6. A Rancourt ; au pendant de Rancourt ; Haut-Rocourt, pour Rancourt. (Communication de M. A. Tilloy.)
7. ARCH. NAT., P. 135, n° 33.

Digitized by Google

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 400 hab. en 1698; 89 feux en 1709; 101 feux et 292 hab. en 1724; 86 feux et 276 hab. en 1725; 97 feux et 322 hab., *aliàs* 489 en 1726; 114 feux en 1760; 87 feux et 328 hab. en 1772.

Étym. : *Bovella,* 1178, 1223.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Amiens; 15 communes :

Briquemesnil.
Clairy.
Creuse et le Quesnel.
Ferrières.
Fluy.
Guignemicourt.
Pissy.
Pont-de-Metz.
Revelles.
Rumaisnil.
Saissemont et Saisseval, Saleux, Salouel, Dury.
Saulchoix.
Saveuse.
Seux.
Taisnil.

III. La sgrie (manoir, cour, jardin, 54 journaux de terres, censives, champart, droits sgriaux) relève de la châtell. de Boves, tenue de celle de Coucy, avec titre de pairie [1].

Fief de la Mairie (manoir, 20 journaux de terre), mouvant de même [2].

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 590; IV, 427.
2. Id., III, 593; IV, 484.

Digitized by Google

BOVES

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Amiens)

I. Boves appartient à deux doyennés :

A. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (La Nativité). — Prieuré-cure, dit N.-D.-des-Champs ou de Sainte-Marie, dépendant de l'abb. de Saint-Fuscien, fondé en 1196 par Enguerran II, sgr de Boves. = Chapelle de Saint-Nicolas (peut-être celle de la Léproserie). — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien. — Autre de Saint-Vincent. — Pr. le même.

Prieuré simple de Saint-Aubert, ordre de Saint-Benoît, filiation de Cluny, fondé par les sgrs de Boves, près du chât. et de la par. N.-D. ; c'est une dépendance du prieuré de Lihons. — En 1730, 3 fiefs à B. en relèvent : fiefs de May, de Dompmartin (ensemble 136 arpents de terres et censives), et un autre (3 habitations de manants), dans la par. Saint-Nicolas [1]. — Il fut supprimé en 1786.

B. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le prieur de Saint-Aubert. — Ham. : Fortmanoir. = Chapelles de Saint-Vincent. — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien.

Maladrerie, vers Fortmanoir et la chaussée de Noyon, unie à l'Hôtel-Dieu d'Amiens par arrêts du Conseil des 22 juin 1695 et 13 juillet 1697. — Chapelle. — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien.

Hopital de Saint-Nicolas fondé par les sgrs, uni comme la maladrerie à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. — Une bulle du pape Urbain IV, du 20 décembre 1263, permet la construction d'une chapelle et l'établissement d'un cimetière et d'une cloche [2].

1. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 374.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 16.

Digitized by Google

Chapelles dont la situation est inconnue. — Saint-Jacques. — Saint-Christophe. — De la Vierge. — Saint-Marcel, transférée dans l'église de Saint-Fuscien[1]. — Saint-Martin.

II. De même que Boves relève de deux doyennés, deux prévôtés, celles de Beauvoisis, à Amiens, et de Fouilloy, ressortissant toutes deux au baill. d'Amiens, se partagent son territoire. La rivière d'Avre forme la limite de ces différentes juridictions. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Notaire en 1722.

Pop. : 684 hab. en 1698 ; 162 feux en 1709 ; 180 feux et 599 hab. en 1724 ; 186 feux et 463 hab. en 1725 ; 176 feux et 603 hab., *aliàs* 877 en 1726 ; 80 feux en 1728, dans la par. Saint-Nicolas, dont 9 à 10 habités par une seule personne ; 189 feux en 1760 ; 198 feux et 648 hab. avec Fortmanoir et le Cambos en 1772 ; 198 feux en 1780 ; 122 en 1790.

Étym. : *Bova,* 1044, 1069, 1145, etc. ; *Botua,* 1105, 1131 ; *Bothua,* 1147 ; *castrum Bobarum,* 1184, 1220. — On appelle bove, une sorte de cave.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Amiens ; 17 communes :

Blangy-Tronville.
Cachy.
Cagny.
Cottenchy.
Dommartin.
Estrées et le Bosquel.
Fouencamps.
Gentelles.
Glisy.
Gollencourt (Dommartin).
Guyencourt.
Hailles.
Longueau.
Remiencourt.
Sains.
Saint-Fuscien.
Thézy-Glimont.

III. La sgrie, qui est une châtell. et une baronnie ancienne, fut érigée en marquisat, le 1er janvier 1630, en faveur de Nicolas de Moy, marquis de Riberpré.

Les divisions que nous avons notées dans l'état ecclésiastique et l'état administratif se retrouvent dans l'état féodal.

1. D. Grenier, t. CXCVI, fo 34 vo.

Digitized by Google

A. La partie du doy. de Moreuil et de la prév. de Beauvoisis relève de la châtell. de Coucy, tenue du Roi à cause de sa grosse tour de Laon[1]. Le domaine de cette portion de la châtell. embrasse à Boves : le chât., pourpris et lieu sgrial, « lequel chasteau est de présent en ruyne, le reste des édiffices près de tomber en décadence s'il n'y est promptement remédyé » (1606), contenant 3 journaux ; une maison sgriale construite vers 1590 dans le village et composée de corps de logis, maison de fermier, cour, pressoir, colombier, écuries, granges, étables, bergeries et jardin, le tout de 5 quartiers, droits sgriaux et féodaux, la place du four banal et de l'auditoire, détruit en 1660, durant les guerres, 400 livres de censives sur des maisons, masures, prés et vignes s'étendant depuis la Noye et pont du Val jusque vers le chât. ; 693 journaux 15 verges de bois dits forêt de Boves, avec garenne titrée ; la pêche dans l'Avre, depuis le pont d'Hailles jusqu'à celui de Longueau, dans la Noye, depuis Ailly-sur-Noye jusqu'au confluent de cette rivière avec l'Avre, et dans la Luce depuis Cayeux-en-Santerre ; 221 journaux 1/2 de terres ; droit de travers par terre et par eau à Boves, Longueau, Fouilloy, Hébécourt (La Faloise), Sains, Gollencourt, etc.

Les sgries de Cottenchy, Sains et Grattepanche sont des dépendances de la châtell. et composent avec elle un seul et même fief.

Mouvances[2] :

Berny-sur-Noye, sgrie.

Bonneuil (canton de Breteuil, Oise), fief et sgrie du petit Fay (14 journaux de bois, terres, champart)[3].

Bovelles, sgrie-pairie.

fief de la Mairie.

1. Arch. de la Somme, *Titres de Corbie*, armoire II, liasse 29, n° 11 : Déclaration de la terre de Boves du 26 octobre 1606 ; — De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 581-603 ; Dénombrement servi à Coucy le 13 juin 1692.

2. Le dénombrement de 1692, cité ; — De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 409-93 : « Déclaration des paieries, fiefz, terres et seigneuries tenues et mouvans de la baronnye de Boves », 1610. — Cet état énumère des fiefs qui ne se trouvent pas dans les aveux, mais, bien que les mouvances de Coucy et de Corbie y soient mélangées, il est facile de les distinguer en se rapportant au mode de tenure de la sgrie du lieu où elles sont situées.

3. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 595 ; IV, 483.

Digitized by Google

Boves[1], fief noble de Chastillon (16 journaux de terres), derrière le chât.[2].
fief du bois de Fontimont (80 journaux), à l'abb. du Paraclet[3].
— noble de Revenu (50 à 60 journaux de terres), tenant au chemin de Cottenchy[4].
— noble du Val (masure non amasée, censives, *aliàs* maison et jardin au Val de Boves), uni à la baronnie par le sieur de Grandmaison, le 9 novembre 1688[5].

Campvermont (Ignaucourt), sgrie en 3 fiefs, dont l'un est la terre de C., un autre à Cayeux dit le fief Verdier ou Jean de May, et le troisième à Ignaucourt.

Cayeux-en-Santerre, fief faisant partie de la sgrie de Campvermont, appelé fief Verdier ou Jean de May.

Chaussoy (-Épagny), fief noble du Chaussoy-Damehaut ou Dargonne, 1503.

Cottenchy, fief noble de la Batte, éclipsé du fief Pillon.
fief abrégé de l'Isle de Retz.
— et pairie Jean de Molaincourt, 1375.
— des Maretz.
— restreint Pillon, 1563.
— noble Rentier, divisé en 1563 en Rentier Gueudon et Rentier Gaudissart.

Dommartin, sgrie.
fief noble Bizet.
— noble de Lameth.
— abrégé de Vausselles.
un autre fief.

Estrées, fief abrégé de la Croix d'Estrées.

La Faloise, sgrie-pairie.

Fouencamps, sgrie en 3 pairies ou 4 fiefs.
fief noble Archambault ou Saint-Acheul, à l'abb. de ce nom.

1. De Beauvillé, III, p. 592.
2. Id., IV, 428.
3. Id., III, 592 ; IV, 430.
4. Id., IV, 430.
5. Id.. III, 602, IV, 428.

Digitized by Google

fief noble Desplanques.
— Fontimont.
— et pairie de Jumelles.
— noble Le Fort ou Carneville, à l'abb. du Paraclet.
— Le Maire ou Gorin, jusqu'en 1622, où il passe dans la mouvance de la sgrie de Fouencamps.
— noble Nofflant.

Fresnoy-en-Chaussée, fief noble Le Scellier.

Glimont (Thézy), sgrie en 2 hommages.

Gollencourt (Dommartin), sgrie.
fief Cocquerel.
— noble de Lameth.

Grattepanche, 2 fiefs nobles de la Croix, 3 au XVIIe s.
fief d'Esquennes.
— de la Fresnoy.
— d'Hémery.
— noble Saint-Aubin, Bussu (3 en 1417, 6 en 1603) Harroy ou Hozoy.
— Le Vasseur.

Hainneville (Le Chaussoy-Épagny), sgrie 2 fiefs.
fief Morsie.

Hamel-lès-Pierrepont (Contoire), sgrie-pairie.

Happeglenne (Ignaucourt), sgrie, encore appelée au XVIe s. fief noble d'Ignaucourt ou Navelet.

Hargicourt, sgrie en partie (la plus importante), en deux pairies en 1610, en une en 1692.

Hornast (Vignacourt), fief noble et pairie.

Jumelles, sgrie-pairie.

Méharicourt, sgrie.

Plainville (canton de Breteuil, Oise), sgrie-pairie (chât., maison, granges, étables, jardin, terres, bois, moulin, censives).[1]
fief de Pierrepont, réuni à la sgrie[2].

1 et 2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 589 ; IV, 479.

Digitized by Google

fief de Dixme [1].

Remiencourt, sgrie.

fief Picard ou le Vasseur.

Rogy, sgrie ?

Rouvrel, sgrie en deux pairies.

Rumigny, fief noble Baillon.

Sains, fief et pairie de Fouencamps, puis Lenglès.

fief restreint Brusqueval.

— noble Descombles.

— noble Grisel, Saint-Antoine ou des Célestins d'Amiens.

— noble Montcornet.

Saint-Fuscien, deux fiefs dont celui de Malterre, noble.

Saint-Marc-en-Chaussée (Fresnoy-en-Chaussée), fief noble de Baril.

fief noble de Saint-Marc.

Saint-Martin d'Herville (Villers-Bretonneux).

B. La seconde partie de la châtell. de Boves relève du comté de Corbie par 10 livres parisis de relief et 100 sous de chambellage [2]. Au domaine appartiennent : « la ville dudict Boves commençant à lad. église et paroisse de Sainct-Nicolas en allant au chasteau de Boves, jusques au pont du Val dudict Boves, quy se consiste en plusieurs masures, la pluspart non amasées venues en ruyne par les guerres, chargées de censsives tant en argent que chappons, en plusieurs prez et marestz communs, eaues et fossez estans ès rues en l'estendue susdicte, tant à ladicte ville que hors, deppendans de ladicte baronnye » (1606); la vicomté de Boves, qui comprend 13 journaux un tiers de prés baillés à cens (1606); 216 journaux de prés; le bois Pierre l'Heureux, 45 journaux, celui de la Grande Couppe, 132 journaux, dont le prieur de Sainte-Marguerite d'Elincourt jouit de la moitié; terres sur la par. Saint-Nicolas, dites communes, de petite

1. De Beauvillé, cité, IV, 479, note.

2. D. Grenier, t. LIII, f° 342 et A. Janvier, *Boves et ses seigneurs*, p. 348 (dénombrement du 30 juillet 1348); — Arch. de la Somme, *Titres de Corbie*, armoire II, liasse 29, n° 11 (Déclaration du 26 octobre 1606); n° 15 (aveu du 4 septembre 1684); n° 16 (aveu du 20 juin 1692); — De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 409-93. (V. la note 2 de la page 362.)

Digitized by Google

valeur et baillées à champart ; voiries et chemins ; toute justice et seigneurie forage, afforage, mort et vif herbage, etc.

MOUVANCES :

Aubercourt, sgrie-pairie.

fief abrégé de Rubempré (1425).

Beaucourt-en-Santerre, sgrie en partie.

Beaufort-en-Santerre, sgrie en une pairie en 1407, en 3 pairies en 1610 et 1769. Une pairie pour la 1/2 ; 2 pairies pour l'autre.

fief de Becquignies.

— Jean le Rendu, à B. et Warvillers.

— Jean de Vez, à B. et Warvillers.

— Le Roy ou du Quesnel.

— Millencourt ou Mirencourt.

— Pallette ou Caron, à B. et Warvillers.

— Roche.

— Vilain.

Blangy-sur-Somme, sgrie.

fief de la Dimerie ou d'Estrées, au chapitre d'Amiens.

Boves, fief noble de Blamont ou Blancmont (maison tenant aux chemins de Corbie et de Moreuil, et par derrière à l'église Saint-Nicolas, jardin et 5 journrux de terre)[1].

fief noble du Crocquet (40 journaux de bois), vers Gentelles ; en 2 fiefs en 1552[2].

— de Grandpré (130 journaux de prés), érigé le 9 mai 1667.

— noble de Thérouenne (maison dite anciennement hôtel de Langres, terres, censives)[3].

— qui est peut-être le fief Briet.

Cagny, sgrie-pairie du grand et du petit C.

Caix, sgrie en partie ; le reste au châtelain de Boves.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 429.
2. Id., p. 485.
3. Id., p. 428.

Digitized by Google

fief noble de Caix ou de Béthisy.
— noble de Montjean.
— noble d'Aubigny ou de Maucourt.
— noble de Cambray.
— noble de Marteville ou Caulaincourt.
— de Maucourt ou de Forceville.
— abrégé Raulequin Tieullart.
3 fiefs nobles dont un en 3 hommages; un autre fief (1692).

Cayeux-en-Santerre, sgrie en 3 fiefs (1348), 4, 7 (1546) et enfin 8 (1692) nommés Barâtre, Blanchecourt, Béthisy, d'Orville, Vadencourt, Verdier et l'Équipée.
fief noble Bastel ou de Sachy.
— du Clos d'Igny.
— noble Desplanques.
2 fiefs nobles et un autre.

Courcelles (Démuin), sgrie.

Démuin, sgrie en 3 pairies (1408 et 1503); en 6 (1610); pairie avec Courcelles (1692).
fief Bastel ou Machuette.
— Hauteville.
— Watel.

Domart-sur-la-Luce, sgrie-pairie.
fief de Baisnast.
— noble Mareschal, subdivisé en fiefs Le Roy et de Bernieulles (1580).
— et pairie Seneschal ou Feuquel, éclipsé de la sgrie.

Enguillaucourt (Guillaucourt), sgrie en 2 fiefs.

Estrées, fief de la Croix d'Estrées.

Fortmanoir (Boves), fief et sgrie.
fief de la Chaussée, éclipsé de la sgrie de Hangard.

Fouilloy, fief hors Fouilloy, 1348.

Glisy, sgrie en 2 pairies.

Le Hamel, sgrie en partie, pour un ou deux fiefs.
fief abrégé de Franc manoir, érigé en novembre 1243.

Digitized by Google

Hangard, sgrie en 2 fiefs.
fief noble de Metz.
Hangest-en-Santerre, sgrie (?)
Harbonnières, fief noble de Bayempont, Dominois ou Mauroy.
fief Bernard, éclipsé du fief Bourse.
— du Bois du Sart.
— noble Bourse, puis Cadot.
— noble Clabault ou le Pot.
— noble Le Fèvre.
— Fromecamp.
— noble de Hourges ou Le Riche.
— de Maison ou de la Cave, éclipsé du fief de Bayempont.
— de Rosières ou d'Hauteville, à H. et Rousseville (Lihons).
— restreint à l'abb. de Saint-Fuscien.
Ignaucourt, sgrie.
fief de la Mairie ou d'Ailly.
Lihons, fief Rouget, Haussart ou Boudon, à L. et Rosières.
— d'Hauteville, aux mêmes lieux.
— noble Papelotte.
— noble et sgrie du Pont-l'Évêque, Saultoy, Pied-Tortu, Vilain, même situation.
Mézières-en-Santerre, sgrie.
2 fiefs Boitel.
fief des Célestins d'Amiens.
— des Grésoliers ou de Laisseval.
— Watel.
au total 5 fiefs dont 2 nobles.
Moreuil, fief et pairie du Vieux-Marché.
Morisel, sgrie.
Rosières, fief Bayard.
fief de Béthisy.
— Bridelle, divisé en 2 fiefs Judas (1589).
— de Guisne.

Digitized by Google

fief Haussart, Boudon ou Rouget, à Lihons et R.
— d'Hauteville, aux mêmes lieux.
— de Rouzières, puis du Frétoy.
— noble et sgrie du Pont-l'Évêque, Saultoy, Pied-Tortu ou Vilain, à Lihons et R.

Rousseville (Lihons), fief de Rosières ou d'Hauteville, à R. et à Harbonnières.
Thennes, fief du pont de Thennes.
Tronville, sgrie.
fief du bois de Pulmont.
Vauvillers, fief Le Pot le jeune.
Villers-Bocage, sgrie en partie.
fief de l'Étoile (1767).
— de Flesserolles, uni à la sgrie.
Villers-Bretonneux, sgrie-pairie.
Warvillers, fief noble de Mons.
fief Palette ou Le Caron, à W. et Beaufort.
— Jean Le Rendu, à W. et Beaufort.
— Jean de Vez, à W. et Beaufort.

Le sgr. de Boves, comme représentant les anciens comtes d'Amiens, dont Enguerran de Boves avait pris le titre en 1085, est vassal de l'évêché d'Amiens, et doit un cierge de 50 livres le jour de l'Invention du corps de Saint-Firmin, le 25 septembre. Le dénombrement du temporel de l'évêché, de 1390, dit que c'est « à cause des bos et terres de camps et garennes » de la châtell. [1].

Fief Bretelessart [2].

DÉPENDANCES

Le Cambos.

Ferme (maison, colombier, cour, jardin, écuries, granges, étables, entourés

1. Arch. de la Somme, G. 448, f° 41 v° — J. Garnier, *le Dénombrement du temporel de l'évêché d'Amiens, en 1301. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XVII, 173.)

2. Daire, *Doyenné de Moreuil.*

Digitized by Google

de murailles, 236 journaux 1/4 de terres labourables, 20 à 30 de terres incultes; une autre déclaration (1606) donne 120 journaux de terres, 60 dits le petit C., 233 un quartier 1/2 dits terres Genoivres) dépendant du domaine de la châtell. de Boves, tenue de celle de Coucy (1692)[1].

FORTMANOIR, hameau.

I. Par. de Saint-Nicolas de Boves. = Chap. castrale en 1678.

III. Le fief et sgrie (manoir, jardin, 35 journaux de terres, censives, rentes sgriales, etc., 1426) relève de la châtell. de Boves, tenue du comté de Corbie.

Fief de la Chaussée (144 journaux de terres), éclipsé de la sgrie de Hangard par suite de la vente faite par le sgr. à Jean de Cothereau, sgr de Fortmanoir, en 1613[2].

BRACHES

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Montdidier, puis de celui de Davenescourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le prieur de Montdidier, par don de l'évêque Thierry, en 1146.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 20 feux en 1469; 190 hab. en 1698; 41 et 47 feux en 1709; 37 feux et 103 hab. en 1724; 38 feux et 123 hab. en 1725; 39 feux et 138 hab., *aliàs* 204, en 1726; 41 feux en 1760.

1. DE BEAUVILLÉ, *op. cit.*, III, 585.
2. Id., IV, 432, note, et 450.

Digitized by Google

Étym. : *Brachum*, 1127 ; *Bracheum*, 1147 ; *Brachium*, 1185 ; *Brach*, 1224.

1790. Canton d'Aubvillers.

III. Une partie de B. fut léguée à l'église de Reims, du vivant de saint Rigobert, par une dame nommée Gilsinde [1] ; au IXe s. il y existait une celle ou obédience qui devint une prévôté, qu'on trouve entre les mains de l'abb. de Corbie au commencement du XIIe s. Eloy de Brach et son fils augmentent les possessions du monastère par la donation de leur maison et de ses dépendances, sous réserve de l'usurfruit, en 1127. A la suite de contestations avec Raoul, sire de Gaucourt, son avoué, au mois de juillet 1295, l'abb. abandonne la sgrie contre des biens à Bouzencourt (Hamel), Vaire-sous-Corbie, Cérisy, Béthencourt-l'Abbé, à condition de la tenir en fief du comté. C'est la sgrie la plus importante [2] ; elle est tenue en 1 fief (chef-lieu, justice, voirie, rivière, pêche, moulins, 9 journaux de prés, 279 de bois, 1626) [3].

MOUVANCE :

Septontre (Ainval), en partie [4].

Autre partie de la sgrie, formant un second fief, tenue de la sgrie d'Aubvillers, mouvant de la châtell. de Nesle, 1504 [5].

Fief de Geronville, relevant de la châtell. de Picquigny (1242) [6].

DÉPENDANCE

FILESCAMPS.

I.

II. Comme Braches.

Pop. : 1 feu en 1709.

1. FLODOARD, *Histor. Rem.*, l. 2, CII ; — D. GRENIER, t. CXCVI, f° 45 r°.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres de Corbie*, II, 98 ; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 236, note 3 ; — D. GRENIER, t. CXCVI, f° 45, place cet échange en 1291.

3. *Inventaire des titres de Corbie*, p. 105.

4. *Ms de Léperon.*

5. *Inventaire des titres de Corbie*, p. 103.

6. *Cabinet historique d'Artois et de Picardie*, t. II, p. 165.

Digitized by Google

BRAILLY-CORNEHOTTE

(Canton de Crécy)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le commandeur de Beauvoir. — Au temps des Templiers, le chapelain de Bellinval desservait la paroisse[1], puis ce fut un frère hospitalier aux XIVe et XVe s. — Ham. Bellinval et Cornehotte, en partie.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 220 hab. en 1698; 49 maisons, vers 1703; 40 feux en 1709; 46 feux et 169 hab. en 1724; 48 feux et 136 hab. ou 59 feux et 176 hab. avec l'autre partie, en 1725; 49 feux et 139 hab., *aliàs* 342 en 1726; 55 feux en 1760.

Étym. : Brasli, 1166, 1210.

1790. B. et Bellinval, commune du canton de Gueschard.

III. La sgrie, en 3 fiefs, relève de celle de Boufflers[2].

MOUVANCES :

fief de Bezencourt, et deux autres à Brailly, dont un est peut-être amorti.

Fief Gaucher, tenu de Boufflers (1584).

Fief tenu de la châtell. de Ponches, mouvant du comté de Ponthieu.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. avec Bellinval.

III. Sgrie au commandeur de Beauvoir.

1. TRUDON DES ORMES, *Étude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* t. XXXII, p. 99).

2. D. GRENIER, t. CXCVI, f°s 52 et 53; — COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs,* p. 36.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

BELLINVAL (grand et petit).

I. Par. de Brailly. — Chapelle de Saint-Saturnin [1].

II. Prév. de Saint-Riquier. — Élect. de Doullens. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. avec Brailly en baill. : 60 hab. en 1698 ; 10 feux et 33 hab. en 1724 ; 10 feux et 35 hab. en 1725 ; 77 hab. en 1726 ; 16 feux en 1760.

Étym. : *Bellainvallis,* 1176 ; Bellainval, 1233.

III. Commanderie du Temple, mentionnée pour la première fois en 1255, et supprimée à la fin du XIIIe s. ou au commencement du XIVe s. Ses biens furent réunis à la commanderie de Beauvoir (ordre de Saint-Jean de Jérusalem), dont le titulaire, à cause de cela nomme à la cure. Le chef-lieu est situé sur le chemin de B. à Boufflers. — La sgrie appartient au commandeur et comprend : 700 journaux de terre et 80 de bois, appelés Lagache, du Faye, de Lesquienne, Somiure, de la Chaussiette, de la grande Chaussée [2]. — Chapelle dédiée à Saint-Jean au XVe s. ; à Saint-Saturnin, au XVIIIe.

Fief du petit Bellinval (censives) et autres, tenus de l'abb. de Saint-Riquier [3].

BEZENCOURT, maison brûlée en 1635, dont dépendaient 12 journaux d'enclos et 240 journaux de terre [4].

II. Baill. de Crécy. — Élect. et Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 10 hab. en 1698 ; 4 feux vers 1700 ; 1 feu en 1709 ; 1 feu et 4 hab. en 1724 ; 1 feu et 5 hab. en 1725 ; 7 hab. en 1726 ; 1 feu en 1760.

1790. Municipalité du canton de Gueschard.

III. La sgrie, en 2 fiefs, relève pour l'un (maison sgriale, 42 journaux de terre, censives) de la pairie de Domvast, tenue du comté de Ponthieu.

MOUVANCES :

fief du moulin de Brailly et un autre.

1. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes,* VI ; *Saint-Riquier,* II, 568.
2. E. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France,* p. 629.
3. D. GRENIER, t. 196 f°s 52 et 53.
4. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

II. Prév. de Saint-Riquier. — Élect. et grenier à sel de Doullens, puis d'Abbeville en 1726.

III. La sgrie, en partie, (2e fief) relève de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens, dont un fief à B. [1]

Fief de Fontaines tenu de la Ferté, XVIIIe s. [2]

CORNEHOTTE.

I. Ham. des par. de Brailly et de Domvast, doy. de Saint-Riquier [3].

II. Baill. de Crécy. — Élect. et grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 120 hab. en 1698; 26 feux vers 1703 et 1709; 32 feux et 88 hab. en 1724; 33 feux et 98 hab. en 1725; 33 feux et 76 hab., *aliàs* 134 en 1726; 30 feux en 1760; 25 feux et 90 hab. en 1772.

1790. Municipalité du canton de Gueschard.

III. La sgrie (maison sgriale, moulin à vent, 120 journaux de terre, 8 de bois, 5 de masure en herbage, 60 l. de censives) relève de la pairie de Domvast, tenue du comté de Ponthieu [4].

MOUVANCES :

deux fiefs aud. lieu, dont un au prieuré de Domvast.

Fief tenu comme la sgrie.

Autre relevant de la sgrie de Boufflers.

1. D. GRENIER, t. CXCV, fos 119 et 120.

2. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, VI; *Saint-Riquier*, II, 449.

3. D. GRENIER, t. CXCVI, fo 52 vo, attribue une partie de Cornehotte à la par. de l'abbaye de Dommartin.

4. Id., t. CXCIX, fo 55 ro.

Digitized by Google

BRASSY

(Canton de Conty)

I. Ham. de la par. de Fresmontiers, doy. de Poix, puis de celle de Sentelie, doy. de Grandvilliers (Oise). — Chapelle de Saint-Hubert.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

Pop. : 180 hab. en 1698; 40 feux en 1709; 45 feux et 137 hab. en 1724; 43 feux et 133 hab. en 1725; 40 feux et 134 hab., *aliàs* 217 en 1726; 39 feux en 1760; 54 feux et 162 hab. en 1772; 43 feux en 1780; 50 en 1789.

1790. Canton de Poix.

III. La sgrie (manoir sgrial, terres, bois, censives, droits sgriaux) comprend 3 fiefs : le fief de Brassy, tenu de la châtell. de Conty, qui relève du comté de Clermont; le fief du Nouveau-Lieu, mouvant de la sgrie de Wailly, relevant de Conty, et le fief de Romont, tenu de la châtell. de Thoix, qui relève de celle de Breteuil et du vidamé de Gerberoy (1775)[1]. Ce dernier fief est uni, en 1614, à la sgrie de Thoix[2].

BRAY-LÈS-MAREUIL

(Canton d'Abbeville-Sud)

I. Par. du doy. d'Oisemont, puis de Mons, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (la Nativité). — Pr. le chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville.

1. Arch. de la Somme, B, 104, f° 112.
2. Id., B, 78, f° 162.

Digitized by Google

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 140 hab. en 1698, 47 feux en 1709 ; 45 feux et 112 hab. en 1724 ; 42 feux et 124 hab. en 1725 ; 40 feux et 128 hab., *aliàs* 251 en 1726 ; 54 feux en 1760 ; 39 feux et 127 hab. en 1772 ; 42 feux en 1781 ; 48 en 1790.

Étym. : Bray *juxta Marolium, 1301.*

1790. Canton de Moyenneville.

III. La sgrie et vicomté (chef-lieu de 2 journaux où est situé le chât., la basse-cour avec écuries, granges, « remises de carosse », le tout clos d'eau et fossé avec un pont-levis ; jardin, 176 journaux 50 verges de terres, 165 de bois, des prés, dîmes, etc.) relève de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi à cause de sa prév. de Saint-Riquier[1]. — Les fiefs de Bacouel, du Parc, Quieuvery ou Dudelimont, anciennes mouvances de la sgrie, lui sont réunis en 1720[2].

MOUVANCES[3] :

fief Fleurot (23 journaux).
— d'Inval (23 journaux).
— Mellier (2 journaux).
— noble de la Prévosté (10 journaux).

BRAY-SUR-SOMME

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Péronne)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'abbé de Saint-Riquier. = Chapelles du Saint-Sépulcre, dans l'église,

1. BOUTHORS, *Coutumes locales*, I, 389 ; — ARCH. DE LA SOMME, E, 365.
2. E, 365.
3. Id. ; — FERDINAND MALLET, *Notice sur Bray-lès-Mareuil*, p. 58.

Digitized by Google

fondée vers 1510; détruite. — De N.-D. de l'Atre, dans le cimetière, XIIIe s.; détruite. — Pr. l'évêque. — De Saint-Pierre. — Pr. le même.

Couvent de religieuses du Tiers-ordre de Saint-François (Annonciades), fondé en 1480 par une dame d'Offémont. — V. Saint-Jean-Baptiste.

Maladrerie et Hopital, dont les biens réunis à ceux des maladreries de la Neuville-lès-Bray, Albert et Miraumont, servirent à fonder en 1693 l'hôpital de Bray; par arrêt du 13 décembre 1697, les maladreries d'Albert et de Miraumont constituèrent l'hôpital d'Albert[1].

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1726.

Bureau des cinq grosses fermes de la direction de Saint-Quentin.

Caserne pour le logement des troupes.

Charte de commune accordée par le roi Philippe-Auguste en mai 1210.

Foire franche le 18 octobre.

Deux notaires en 1567.

Pop. : 1905 hab. en 1698; 164 feux en 1709; 217 feux et 551 hab. en 1724; 207 feux et 593 hab. en 1725; 201 feux et 560 hab., *aliàs* 840 en 1726; 190 feux en 1760; 200 vers 1763; 216 feux et 638 hab. en 1772.

1790. Chef-lieu de canton du district de Péronne; 15 communes :

Buire-sous-Corbie.
Cappy.
Cérisy-Gailly.
Chipilly.
Etinehem.
Méricourt-l'Abbé.
Méricourt-sur-Somme.
Morcourt.
Morlancourt et Villers-le-Vert.
La Neuville-lès-Bray.
Sailly-Laurette.
Sailly-le-Sec.
Suzanne et Billon.
Treux.
Ville-sous-Corbie.

III. Dagobert Ier comprend B. et Arleux dans sa donation à l'abbaye de Centule ou de Saint-Riquier, en 630; Hugues Capet achète B. aux religieux

1. Hector Josse, *Hist. de Bray-sur-Somme*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXVII, pp. 392-94.

Digitized by Google

et le réunit à la châtell. de Péronne[1] ; c'est sans doute de cette époque que date l'incorporation de cette localité au *pagus Viromandensis*, puis au baill. de Vermandois. Gautier, châtelain de Péronne, vend B. et Proyart à Philippe-Auguste, le 12 mai 1210. Peu après, le roi inféode la châtell. à Raoul de Clermont-Nesle, en échange des droits que ce sgr. prétend sur le comté de Clermont-en-Beauvoisis. — En 1576, elle fait partie du marquisat d'Encre, créé en faveur de Jacques d'Humières.

La châtell. de B. est tenue du Roi à cause de son château de Péronne. — 31 fiefs en relèvent en 1374[2] :

Bray, 6 fiefs ; fief de Remaugies (immeubles soumis aux censives) réuni au domaine en 1693[3].

Brunfay (Bray), sgrie et fief.

Carnoy, sgrie.

Cannoy, maison à Bray.

Contalmaison, sgrie.

Dernancourt, 4 fiefs.

Hébuterne (Etinehem), le fief (Le Borgne de Hellebusterne au XVIe s.) réuni au domaine de la châtell., vers 1693.

Maricourt, 1 fief.

Méaulte, sgrie et 4 fiefs.

Montauban, 1.

Proyart, 4 fiefs dont celui de la Prévôté.

Sgrie de Follemprise (185 journaux 1/2 de terres, mesure de Bray, en 1323), démembrée du domaine que l'abb. de Corbie possède à B., pour l'inféoder au XIIIe s. à la famille de Bosqueaux, qui lui donne son nom[4]. (Witasse de B., chev. sire de Cauveigny, 1323.)

Sgrie de Maubeville, tenue de la châtell. d'Albert, à cause de la terre de Fricourt (1693)[5].

1. HECTOR JOSSE, cité, p. 216.
2. ARCH. NAT., P. 135, n° 67.
3. H. JOSSÉ, *Hist. de Bray*, pp. 372 et s.
4. Id., pp. 357 et suiv. ; — ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 280.
5. H. Josse, p. 376.

Digitized by Google

Fief Bana, membre de la sgrie de Maubeville.

— de Ronquerolles, XVIIIe s.

— Valopuis, XVIIIe s.

L'abbaye du Gard (Crouy) posséde à B. le Grand (41 journaux) et le Petit Riez (10 journaux), acquis en avril 1242[1].

Fief tenu de la sgrie de Bacquencourt (?) (Hombleux), mouvant de la châtell. d'Athies, qui relève de Péronne (XIVe s.).

Sgrie d'Arvillers, tenue en partie en 4 fiefs de la châtell. d'Albert (125 journaux 1/2, faisant partie du domaine, sis à Fouquescourt (Foucaucourt), Bouchoir, Fally et Warvillers) 1748[2].

DÉPENDANCES

ARLEUX.

Étym. : *Asloas, 1195.*

Après la vente de Bray à Hugues-Capet, A. devient le chef-lieu des possessions de l'abb. de Saint-Riquier dans le Vermandois; quoique située dans l'étendue de la banlieue, cette sgrie conserve sa justice indépendante jusqu'à la cession qu'en a fait le monastère au duc de Luynes, châtelain de Bray, en 1665, moyennant une rente foncière de 235 l.

Les biens de l'abbaye dépendant d'A. sont situés à :

Arvillers, sgrie.	Framerville.
Chuignes.	Herleville.
Chuignolles.	Proyart.
Etinehem.	Vauvillers.
Foucaucourt.	Etc.[3]

L'abb. possède à Bray plusieurs fiefs, entr'autres le fief de la Mairie, acquis, en janvier 1247/8, de Jean Letanche et de Marguerite, sa femme[4]; le

1. HECTOR JOSSE, *op. cit.*, pp. 379 et s.
2. BIBL. D'AMIENS, Ms 805, p. 21.
3. H. JOSSE, *op. cit.*, pp. 340 et s.
4. Id., p. 348.

Digitized by Google

5 octobre 1389, elle inféode à Jean Bauduin, écuyer, garde-scel de la baillie de Vermandois à Péronne, 8 journaux 1/2 appelés le Bus-livré.

Brunfay, lieu ruiné, vers Billon et Carnoy.

Ce fief, sur lequel s'élève une maison, en 1374 et 1700, est tenu de la châtell. de Bray ; 3 fiefs en relèvent au XIVe s., 2 à Brunfay et le fief de Fréchencourt (Millencourt) ; son domaine s'étend sur 126 journaux de terre[1].

Calais, maison, située près des chemins de Cappy à Bray et de Bray à Albert, détruite avant 1749. Le fief relève de la châtell. d'Albert en 1748[2].

Guynes, ferme en 1567.

BREILLY

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Sulpice. — Pr. le prieur de Saint-Pierre-à-Gouy = Chapelles de Saint-Sulpice. — Pr. le sgr. de Picquigny ; = de Saint-Louis, unie au chapitre de Picquigny, le 21 juillet 1712.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 230 hab. en 1698 ; 51 feux en 1709 ; 56 feux et 161 hab. en 1724 ; 56 feux et 172 hab. en 1725 ; 48 feux et 160 hab., *aliàs* 329 en 1726 ; 62 feux

1. Hector Josse, pp. 368 et s.
2. Bibl. d'Amiens, Ms 805, pp. 158, 159, 161.

Digitized by Google

en 1760; le 7 avril 1768, le village composé de 50 à 55 maisons a été incendié, et il n'est demeuré que 4 ou 5 habitations [1]; 46 feux et 133 hab. en 1772; 62 feux en 1780; 68 en 1790.

Étym. : Braili, 1120, 1200; Breli, 1174.

1790. Canton de Picquigny.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens [2]. On lit d'autre part [3] : sgrie « que l'on dist estre tenue d'Ailly-sur-Somme » (1366). Elle devient en octobre 1366 une dépendance, un membre, de la châtell. de Picquigny par suite de l'acquisition que Raoul de Raineval, sgr. de Pierrepont, panetier de France, en a faite pour l'un ou l'autre de ses enfants, Waleran ou Raoul de Raineval, de Jean de Gorenflos et Jeanne, sa femme, veuve de Wacart de Moyencourt [4].

Mouvances [5] :

Courcelles-sous-Thoix, sgrie ou fief en 2 hommages, 1677.

fief et sgrie de Zaleux.

Fief noble des Rippes (11 journaux de terre), tenu de Picquigny [6].

— de Rayneval (1403) [7].

— des Rivières acheté par le vidame d'Amiens, en 1361, de Vincent de Moyencourt, éc., et de Jeanne de Villers [8].

1. D. Grenier, t. CXCVI, f° 52 v°.

2. Arch. Nat., R 1. 35 ; *Cartulaire de Picquigny*, charte 254 (dénombrement de 1302).

3. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 338.

4. Arch. de la Somme, E, 144, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 422 ; — De Beauvillé, cité.

5. *Répertoire des Titres.*

6. Id., E. 143 ; *Cartulaire des terres, châtelenies, seigneuries et fiefs tenus de la baronnie de Picquigny*, f° 31.

7. De Beauvillé, *op. cit.*, III, 338.

8. Cuvillier-Morel d'Acy, *Hist. de la Maison des Tyrel*, p. 99.

Digitized by Google

BRESLE

(Canton de Corbie)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Léger. — Pr. le Chapitre de Saint-Nicolas d'Amiens.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie, puis d'Albert, en 1726.

Notaire au XVIIIe s.

Pop. : 165 hab. en 1698; 38 feux en 1709; 48 feux et 127 hab. en 1724; 50 feux et 137 hab. en 1725; 50 feux et 126 hab., *aliàs* 212 en 1726; 42 feux en 1760; 59 feux et 192 hab. en 1772.

Étym. : *Berella,* 1168; Berele, 1283; Breele, 1294.

1790. Canton de Contay.

III. La sgrie relève de la pairie de Heilly, tenue du comté de Corbie [1].

Fief Watemainque.

BREUIL

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Médard. — Pr. l'abbé de Saint-Barthélémi de Noyon.

1. D. GRENIER, t. XVI, f° 324 r°.

Digitized by Google

II. Prév. de Noyon, baill. de Vermandois. — Élect. de Noyon, int. de Soissons. — Grenier à sel de Noyon.

Pop. : 18 feux en 1709 ; 27 feux et 74 hab. en 1724 ; 22 feux et 72 hab. en 1725 ; 26 feux et 56 hab., *aliàs* 83 en 1726 ; 18 feux en 1760 ; 25 feux et 60 hab. en 1772.

Étym. : Bruisle, 1241 ; *Brolium,* 1242.

1790. Canton de Rethonvillers.

III. Manoir tenu de Monsgr Mahieu de Roye, en 1374.

Fief à l'abb. de Saint-Barthélémi de Noyon, relevant de Mgr de Roye et du Plessier [1].

BRÉVILLERS

(Canton de Doullens)

I. Sec. de la par. du Souich (Pas-de-Calais), doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. N.-D.

Une partie de B. appartient au dioc. d'Arras, comme secours de la par. de Lucheux, doy. et arch. d'Arras [2], Mgr. Jean de Sève autorise Jean-Baptiste Hémart, sgr de B., Noroy, etc. (1670-1724) à construire une église, et Jean IX de Bonneguise, par ordonnance du 19 octobre 1767, désunit la chapelle de B. de la par. de Lucheux, pour l'ériger en église indépendante sous le vocable de l'Assomption [3].

1. Arch. de l'Oise, H. 452.

2. Cette division n'est pas indiquée par M. Darsy dans ses *Bénéfices,* mais elle résulte de la mention de B. dans le pouillé du diocèse d'Arras, inséré par Expilly à la suite du t. IV de son *Diction. des Gaules.*

3. L'abbé Th. Lefèvre, *Hist. des communes rurales du canton de Doullens (Mém. de la Soc. des Antiq., de Picardie,* t. XXIX, p. 145.)

Digitized by Google

II. Prév. de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 410 hab. en 1698 ; 34 feux en 1709 ; 18 feux et 50 hab. en 1724 ; 15 feux et 31 hab. en 1725 ; 16 feux et 36 hab., *aliàs* 146 en 1726 ; 33 feux en 1760 ; 23 feux et 74 hab. en 1772.

1790. Canton de Lucheux.

III. La sgrie relève de la châtell. de Beauval, tenue du Roi à cause de son chât. de Doullens.

BRICQUEMESNIL

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque. — Ham. Floxicourt.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 280 hab. en 1698 ; 54 feux en 1709 ; 45 feux et 162 hab. en 1724 ; 47 feux et 165 hab. en 1725 ; 47 feux et 115 hab., *aliàs* 277 en 1726 ; 43 feux en 1730 ; 59 en 1760 ; 59 feux et 169 hab. en 1772 ; 70 feux en 1780 ; 277 hab. en 1783 ; 64 feux en 1790.

1790. Canton de Bovelles.

III. Le P. Daire[1] assure que la sgrie de B. est de la mouvance de Picquigny, mais ce nom ne figure dans aucune des listes connues.

1. *Histoire du doyenné de Picquigny* publiée par M. J. Garnier, p. 28.

Digitized by Google

Fief du Quesneaux, 1728.

— noble Sacquespée (1279).

— Roberval (bois, terres, censives, champart), tenu de la sgrie d'Oissy, qui relève de Picquigny [1].

BRIE

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Curchy, dioc. de Noyon. — V. Saint-Géry. — Pr. l'abbé de Saint-Barthélemi de Noyon. — Ham. : Pont-lès-Brie (Eterpigny). = Chapelle de la Vierge, dans l'église. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 44 feux en 1469 ; 45 en 1670 ; 276 hab. en 1698 ; 69 feux en 1699 ; 72 et 85 en 1709 ; 84 feux et 223 hab. en 1724 ; 83 feux et 259 hab. en 1725 ; 88 feux et 280 hab., *aliàs* 404, en 1726 ; 80 feux en 1760 ; 95 vers 1763.

Étym. : du celtique *Briga,* pont sur la voie romaine d'Amiens à Bavay, par Saint-Quentin, au passage de la Somme.

1790. Canton de Barleux.

III. 2 fiefs tenus de la châtell. de Briost (Saint-Christ), mouvant du Roi, à cause de son chât. de Péronne (1385).

Autre relevant de l'abbaye de Saint-Barthélemi de Noyon (1383).

Fief de la Tour.

1. ARCH. NAT., R 1. 35 ; *Cartulaire de Picquigny,* charte 243 ; — ARCH. DE LA SOMME, B, 72, f° 83 v° ; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* I, 414, note.

Digitized by Google

Fief de Gord.
— de la Mairie (XVIIIe s.)

DÉPENDANCE

LE HAMEL, cense en 1567.

BROCOURT

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (l'Assomption). — Pr. le commandeur de Saint-Maulvis. — Ham. : Le Forestel.

II. Baill. d'Airaines, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Aumale en 1726.

Pop. avec le Forestel : 25 hab. en 1698; 32 feux vers 1700 et 1709; 31 feux et 81 hab. en 1724; 31 ou 32 feux et 87 ou 91 hab. en 1725; 32 feux et 89 hab., *aliàs* 109 en 1726; 25 feux en 1760; 27 en 1763.

Étym. : Broecort, 1131, 1164, 1184; Broelcort, 1164; Brouecort, 1166.

1790. Canton de Liomer.

III. La sgrie (maison de 8 journaux d'enclos, 89 de bois, 75 de terres, 6 l. de censives) relève de la châtell. du Mazis, tenue du comté de Ponthieu[1].

MOUVANCES :

Brocourt, fief Belleperche.

1. ALCIUS LEDIEU, *La Vallée du Liger*, p. 66.

Digitized by Google

Le Forestel, fief et sgrie.

Sgrie ou fief à la commanderie de Saint-Maulvis, comprenant 60 l. de censives sur 20 maisons, manoirs et 107 mesures de terre.

DÉPENDANCE

LE FORESTEL.

I. Ham. de la par. de de Brocourt.

II. Comme Brocourt.

III. Sgrie (maison sgriale, colombier, granges, étables, jardins, 55 journaux de terres, larris et riez), tenue de celle de Brocourt. On dit aussi qu'elle relève de Fresnoy-lès-Andainville, mouvant de la châtell. de Wiry (1645)[1] et de la sgrie de Liomer[2].

Fief des Louis, tenu d'un fief à Neslette, mouvant de la sgrie, qui relève de celle de Senarpont[3].

Sgrie tenue de celle de Witainéglise ?

BROUCHY

(Canton de Ham)

I. Par. du doy. de Ham, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbesse de Fervaques. — Ham. : Aubigny-Planque en partie, Aubigny-le-Petit, la cense de Beaumont (?), Collezy (commune de Berlancourt, canton de Guiscard, Oise), le Pré.

1. ARCH. DE LA SOMME, E, 759 [1], 761.
2. ALCIUS LEDIEU, *op. cit.*, p. 73.
3. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des Fiefs*, p. 93.

Digitized by Google

II. Prév. de Chauny, baill. de Vermandois. — Élect. de Noyon, int. de Soissons. — Grenier à sel de Noyon.

Pop. : 61 feux en 1709 ; 70 feux et 227 hab. en 1724 ; 65 feux et 229 hab. en 1725 ; 74 feux et 213 hab., *aliàs* 306 en 1726 ; 61 feux en 1760 ; 79 feux et 219 hah. en 1772.

1790. Canton de Ham.

III. La sgrie relève de la châtell. de Ham, mouvant de celle de Saint-Quentin. Plusieurs fiefs y ont été réunis[1] :

fief et sgrie de la Broche ou de la Brosse, à B., Cugny (canton de Saint-Simon, Aisne), Beaumont-en-Beine (canton de Chauny, Aisne) et Sancourt.

— de Cantaing ou de la Cousture (maison, jardin, lieu pourpris, saulsaies, fossés, aulnois, l'enclos de 4 setiers de terre).

— dit la maison de maître Jean.

— de la Motte (un lieu nommé la Motte, enclos de fossés, étant avec la maison et chef-lieu dudit fief).

— de la Planquette (maison de 2 setiers de terre).

— le Quesne à la folie.

Fief de Chyrier (Christophe de C., demeurant à Péronne), tenu comme la sgrie[2].

Fief Adrien Le Febvre, possédé dès 1608 par l'église de Brouchy, relevant de même[3].

Fief des Pallancus ou de Vaillant, faisant partie de la sgrie d'Aubigny-le-Petit, et tenu de Ham[4].

Fief d'Hébuterne, même mouvance[5].

— de Montalimont, id.[6].

Domaine de l'abb. de Ham.

1. Bibl. de Ham, D, 788, *Terrier de Ham*, pp. 326 et 651.

2. Id., pp. 667 et 729.

3. Id., pp. 326 et 521.

4. Id., p. 582.

5 et 6. Gomart, *Ham, son Château et ses Prisonniers*, p. 300.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

AUBIGNY-LE-PETIT.

Sgrie en deux parties, l'une dite Dartois (du nom d'un avocat de Saint-Quentin), l'autre appelée Pallancus ou Paille en cul, sise à Brouchy, et appartenant aux Minimes de Chauny. Cette seconde partie consiste en une maison, lieu sgrial, granges, étables et terres. La sgrie relève de la châtell. de Ham [1].

MOUVANCES :

Mesnil-Saint-Vaneng (Esmery-Hallon), fief.

Pithon (canton de Saint-Simon, Aisne), fief.

AUBIGNY-PLANQUE.

I. Ham. des par. de Brouchy et de Muille-Villette.

II. Comme Brouchy.

III. La sgrie (cense, 12 moies de terre, 17 setiers de pré) est tenue de Ham [2].

LE PRÉ, maison.

I. Par. de Brouchy.

II. Comme Brouchy.

III. La sgrie tenue du chât. de Chauny [3].

LE MES, habitation ruinée ; elle existait au XIVe s.

Le fief du Mes (maison, fossés et 2 jardins, 16 setiers de prés, 9 moies de terre, cens, corvées) relève de celui de Quivières, tenu du Roi, à cause de son chât. de Péronne, en 1388.

1. *Terrier de Ham*, pp. 330, 582, 642, 645.
2. Id., pp. 358 et 675.
3. ARCH. DE LA SOMME, B, 691.

Digitized by Google

BRUCAMPS

(Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le personnat du lieu, conféré par l'évêque.

Maladrerie en 1245 [1].

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 410 hab. en 1698 ; 55 feux en 1709 ; 90 feux et 229 hab. en 1724 ; 92 feux et 224 hab. en 1725 ; 88 feux et 221 hab., *aliàs* 247 en 1726 ; 92 feux en 1760 ; 91 feux et 297 hab. en 1772 ; 86 maisons selon D. Grenier.

Étym. Burchamp, 1118 ; *Burcampus*, XIIIe s.

1790. Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher.

III. La sgrie (220 ou 240 l. de censives, un petit champart, 6 journaux de terre médiocre où était un moulin, 70 journaux de bois dans le bois du Translay, au terroir de Gorenflos ; 16 autres journaux dits bois du Parc [2]), relève (en 2 fiefs en 1407) de la châtell. de Domart-lès-Ponthieu, tenue du Roi à cause de son chât. de Beauquesne [3].

MOUVANCES [4] ; à Brucamps :

2 fiefs Beaulieu, nobles ; un seul, selon M. de Belleval, comprenant maison sgriale et ferme, 4 journaux d'enclos, 150 de terre dont 30 de bois, 25 l. de cens.

1. D. GRENIER, t. CXCVI, f° 149.

2. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, V ; *Saint-Riquier*, I, 536.

3. A. JANVIER et CH. BRÉARD, *Étude sur Domart-lès-Ponthieu*, XIX et s. ; — BOUTHORS, *Coutumes locales*, I, 479.

4. D. GRENIER, t. CXCVI, f°s 147, 148.

Digitized by Google

fief Bertin.
— Blotefière, noble.
— Brucampel, noble (maison sgriale avec 9 journaux d'enclos, 368 journaux de terre, un bois et des censives).
— Godard.
— Guigny.
— Houdencourt.
— du Prévôt, noble.
4 autres fiefs.

Fief noble de Brucamps (maison et 16 à 18 journaux à la sole) tenu du marquis de Caumesnil, 1680[1].

Fief noble de Maisnières, tenu de Domart en demi-pairie ; le fief des Groseillers, à Domart, en relève, par indivis avec la sgrie du Plouy-lès-Domart[2].

Fief tenu de la sgrie de Franqueville, mouvant de Domart.

DÉPENDANCES

Le Mesnil-la-Haye. Le nom seul indiquerait un lieu habité : *Mansionile*, maison, si nous ne savions que l'autel en fut confirmé au prieuré de Domart, en 1177[3].

Le fief relève de la sgrie de Franqueville[4].

Fief noble Fretel, dit la Ferté-lès-Domart[5] (62 journaux en domaine), tenu de la chapelle N.-D. de Humbercourt[6].

La Pré-lès-Domart, ferme au prieuré de Domart.

1. Arch. de la Somme, B. 655, f° 34 v°.
2. D. Grenier, t. CXCVI, f° 147.
3. A. Janvier et Ch. Bréard, *Etude sur Domart-lès-Ponthieu*, p. 103.
4. Id., p. LXXIV.
5. D. Grenier, t. CXCVI, f° 146 v°.
6. Prarond, *Hist. de Cinq villes*, V ; *Saint-Riquier*, I, 538.

Digitized by Google

BRUTELLES

(Canton de Saint-Valery)

I. Par. du doy. de Gamaches, puis de Saint-Valery, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (l'Assomption) — Pr. le chapitre de Noyelles-sur-Mer. — Ham. : Hamel.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Eu, int. de Rouen. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Ault en 1726.

Les milices gardes-côtes dépendent de la capitainerie de Cayeux-sur-Mer.

Pop. : 34 feux en 1709 ; 46 feux et 113 hab. en 1724 ; 44 feux et 131 ou 144 hab. en 1725 ; 46 feux et 133 hab., *aliàs* 300 en 1726 ; 78 feux taillables avec Hamel, en 1760 ; 56 feux et 212 hab. en 1772.

Étym. : Broustele, 1185 ; Brostel, 1210. — On dit Broutelles depuis le XVIe s. ; la forme actuelle ne date que du commencement du siècle.

1790. Canton de Cayeux-sur-Mer.

II. La sgrie (en 2 fiefs, 1765) relève de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens [1].

Le Quint de B. démembré sans doute de la sgrie, tenu de même.

Deux fiefs mouvant de l'abb. de Saint-Valery.

Biens à la commanderie de Saint-Maulvis.

Fiefs à l'abb. du Lieu-Dieu (Beauchamps), 1547.

2 fiefs à celle de Séry (Bouttencourt)

DÉPENDANCE

HAMEL.

I. Par. de Brutelles.

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 581 ; — BOUTHORS, *Coutumes locales*, I, 389.

Digitized by Google

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Ault en 1726.

Pop, : 17 feux vers 1703, *aliàs* 13 maisons (Dom Grenier); 7 feux en 1709; 4 feux et 12 hab. en 1724; 6 feux et 20 hab. en 1725; 7 feux et 22 hab. en 1726.

III. La sgrie (maison sgriale avec un enclos de 2 journaux 1/2, 4 autres maisons, 127 journaux de terre, censives; *aliàs*, maison de 8 journaux 114 journaux de terres et 5 fiefs réunis de plus de 100 journaux) est tenue du Roi, comte de Ponthieu, en fief noble [1].

MOUVANCES :

2 ou 3 fiefs au H., dont l'un appartient à l'église de Brutelles, par donation de Raoul Tyrel, chev., sgr. du Hamel.

BUIGNY-L'ABBÉ

(Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher)

I. Sec. de la par. de Bellancourt, doy. d'Abbeville, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jean-Baptiste.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 250 hab. en 1698; 62 feux en 1709; 83 feux et 169 hab. en 1724; 85 feux et 248 hab. en 1725; 84 feux et 292 hab., *aliàs* 429 en 1726; 95 feux en 1760; 90 feux et 203 hab. en 1772.

1. D. GRENIER, t. CXCVI, f° 141 r°; — COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 70.

Digitized by Google

Etym. *Buniacus,* 831 ; *Buniacum,* 1167.

1790. Canton de Saint-Riquier.

III. La sgrie (ferme dite de Buigny, de 28 journaux d'enclos, 180 journaux de terres à la sole en 1730, 620 en 1791 [1]) appartient à l'abb. de Saint-Riquier ; c'est un des 13 fiefs du corps du monastère, c'est-à-dire de la première fondation.

Fiefs tenus de l'abb. :

fief Bellegent [2].

— de la Couture des Marets (54 journaux de terres), entre B. et Yaucourt [3].

— restreint de l'Epine (18 journaux de terre) [4].

— de la Mairie.

— noble du Val-Marest [5].

— noble, éclipsé de celui du Val-Marest.

DÉPENDANCE

Buis-Gaillard, où il y avait un chât [6].

BUIGNY-LÈS-GAMACHES

(Canton de Gamaches)

I. Ham. de la par. d'Hélicourt (Tilloy-Floriville), doy. de Gamaches, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. = Chapelle ; vicaire en 1765 [7].

1. Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens,* II, 240 ; — Prarond, *Hist. de Cinq Villes,* t. V; *Saint-Riquier,* I, 464.

2. D. Grenier, t. CCII, f° 38 r°.

3. Prarond, cité, p. 166.

4. Id., p. 172.

5. D. Grenier, t. CXCVI, f° 198 v° ; — Prarond, cité, p. 172.

6. D. Grenier, t. CCII, f° 38.

7. Arch. de la Somme, E. 581.

Digitized by Google

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis d'Ault, en 1726.

Pop. : 230 hab. en 1698 ; 44 maisons selon D. Grenier ; 51 feux vers 1700 et 1709 ; 64 feux et 154 hab. en 1724 ; 66 feux et 213 hab. en 1725 ; 68 feux et 223 hab., *aliàs* 256 en 1726 ; 60 feux en 1760 ; 78 feux et 272 hab. en 1772.

1790. Canton de Gamaches.

III. La sgrie (80 journaux de terre, champart et 62 l. de censives, XVIIIe s.[1]), est unie à la baronnie d'Hélicourt, en 1765[2].

Fief tenu de la sgrie d'Ysencourt (Gamaches), qui relève de la pairie d'Hélicourt, mouvant du comté de Ponthieu[3].

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie.

III. Fiefs au prieur de Gamaches, au commandeur d'Oisemont et au chantre d'Amiens, que l'on dit amortis[4].

DÉPENDANCES

GRAND-SELVE.

I. Commanderie du Temple, donnée au XIVe s. aux Hospitaliers, et réunie à celle d'Oisemont au XVe s. La maison est située près du chemin de Fressenneville à Gamaches ; 500 journaux de terre constituent le domaine au XIVe s. — Chapelle consacrée à N.-D. Cette commanderie a un membre à Lannoy-le-Temple[5].

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Ault.

Pop. : 4 hab. avec le Petit-Selve en 1698 ; 1 feu et 7 hab. en 1724 ; 1 feu et 9 hab. en 1725 ; 3 feux avec le Petit-Selve en 1760.

1. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, IV ; *Saint-Valery*, II, 431.
2. E. 581, cité.
3. D. GRENIER, t. CCIII, f° 97 et t. CCXXII, f° 232.
4. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 37.
5. E. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, p. 609.

Digitized by Google

1790. Le Grand et le Petit-Selve, municipalité du canton de Gamaches.

III. Fief Rumont aux Grand et Petit-Selve, tenu de la sgrie d'Ysencourt (Gamaches), mouvant de la pairie d'Hélicourt (Tilloy-Floriville), qui relève du comté de Ponthieu [1].

PETIT-SELVE.

II. Comme le Grand-Selve.

Pop. : 1 feu et 7 hab. en 1724; 1 feu et 6 hab. en 1725.

III. La sgrie relève de la châtell. de Gamaches, tenue du baill. d'Amiens.

BUIGNY-SAINT-MACLOU

(Canton de Nouvion)

I. Sec. de la par. d'Hautvillers, doy. d'Abbeville, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Maclou.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 160 hab. en 1698; 35 feux en 1709; 42 feux et 133 hab. en 1724; 42 feux et 156 hab. en 1725; 45 feux et 169 hab., *aliàs* 216 en 1726; 46 feux en 1760; 67 feux et 195 hab. en 1772.

1790. Canton de Sailly-le-Sec.

III. La sgrie relève du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville.

2 fiefs tenus de même, parmi lesquels le fief de Baillon, situé entre Abbeville et B. et où se trouve la maladrerie de Beauvoir [2].

1. D. GRENIER, t. CCIII, f° 97 et t. CCXXII, f° 232.
2. Id., t. CXCVI, f° 197.

Digitized by Google

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Elect. d'Abbeville, int. de Picardie.

Pop. : 15 maisons à B., Hautvillers et la Motte-Baleux, selon D. Grenier.

III. 4 fiefs, tenus du chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville à cause de sa sgrie de Laviers, qui est une pairie du comté de Ponthieu [1].

DÉPENDANCES

BLANCHE-ABBAYE, ferme.

BONNEVAL, ferme.

I. Dépend du sec. de Buigny. — Chapelle.

II. Comme Buigny en baill.

Pop. : 1 feu et 8 hab. en 1724; 1 feu et 9 hab. en 1725.

III. C'est un démembrement (300 journaux de terre) de Bonnance (Port) et à ce titre relève de l'abbaye de Valloires (Argoules). — Ce bien fut donné à la Chartreuse d'Abbeville, lors de sa fondation, et échangé par elle contre la sgrie de Port, que lui céda le sieur Trufier [2].

SAINT-NICOLAS-DES-ESSARTS, ferme.

I. De l'Hôtel-Dieu d'Abbeville. — Chapelle [3].

II. Baill., élect. et grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 6 hab. en 1698; 1 feu vers 1703; 1 feu et 8 hab. en 1724; 1 feu et 9 hab. en 1725 et 1726.

1790. Municipalité du canton de Sailly-le-Sec avec Port.

III. La sgrie appartient à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville et comprend une maison avec 16 journaux d'enclos, 361 journaux de terre, champart et censives.

1. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 72.

2. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, II, 12, note 2.

3. LOUANDRE, *L'Hôtel-Dieu d'Abbeville, 1155-1855, Notice historique (Mém. de la Soc. d'Émulation d'Abbeville*, 1852-57, p. 88).

Digitized by Google

BUIRE-COURCELLES

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. d'Athies, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin. — Ham. Courcelles. = Chapelle de N.-D. fondée dans l'église, sans doute par Robert, sgr de Buire, en 1202. — Pr. le même.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. avec Courcelles : 24 feux en 1469 ; 40 en 1670 ; 250 hab. en 1698 ; 52 feux en 1699 ; 46 et 47 en 1709 ; 58 feux et 196 hab. en 1724 ; 57 feux et 177 hab. en 1725 ; 60 feux et 183 hab., *aliàs* 218 en 1726 ; 54 feux en 1760 ; 30 en 1763 pour B. seul.

Etym. *Buriacum*, 1044 ; *Buicieriæ*, 1080.

1790. Canton de Roisel.

III. La sgrie relève de la châtell. de Péronne.

MOUVANCES[1] :

Beaumetz (Cartigny), fief.
Boucly (Tincourt-), fief.
Buire, 2 fiefs des bois des Plantis, aux bois de B.
fief dit la Carrière de B.
Bussu, fief.
Cappy et Fontaine (-lès-Becquincourt), fief.
Le Forest, 2 fiefs.
Le Hamel-le-Quesne (Tincourt-Boucly), fief.
Péronne, fief au faubourg de Bretagne.

1. D. GRENIER, t. CXCVI, f° 208 v°.

Digitized by Google

Fief tenu de l'abb. du Mont-Saint-Quentin (1384).

Autre aux bois de Buire, mouvant du Roi à cause de Péronne [1].

DÉPENDANCE

COURCELLES.

I. Par. de Buire. — Chapelle dans la maison de l'abb. du Mont-Saint-Quentin (1384).

II. Comme Buire.

Pop. : 17 feux en 1763.

Etym. : *Curticella, 950; Curticulæ, 980; Curticulus, 980; Curcelli, 1044, 1127; Corcellæ, 11...* — Diminutif de *Curtis*, petite ferme.

III. La sgrie appartient à l'abb. du Mont-Saint-Quentin, par donations d'Albert-le-Pieux, comte de Vermandois, en 923, et de Robert, sgr de Péronne, en 1028.

2 fiefs tenus de lad. église en 1384.

BUIRE-SOUS-CORBIE

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Hilaire. — Pr. l'évêque d'Amiens. = Maison aux Templiers de Belle-Eglise (Arquèves), 1279 [2].

1. D. GRENIER, t. CXCVI, f° 201 v°.

2. TRUDON DES ORMES, *Étude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* t. XXXII, p. 162.)

Digitized by Google

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 620 hab. en 1698 ; 43 feux en 1709 ; 63 feux et 160 hab. en 1724 ; 67 feux et 169 hab. en 1725 ; 64 feux et 155 hab., *aliàs* 259 en 1726 ; 60 maisons en 1728 ; 57 feux en 1760 ; 68 feux et 205 hab. en 1772.

Etym. On trouve Buires vers Encre en 1284 ; l'appellation de Buire-sous-Corbie n'est usitée que depuis le commencement du siècle. Elle vient d'être remplacée par celle de Buire-sur-l'Ancre.

1790. Canton de Bray.

III. La sgrie tenue de celle d'Hochecoq (Ville-sous-Corbie) qui relève du comté de Corbie [1].

Fief Rousselle.

BUS

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Corbie. = Chapelle de Saint-Benoît ou de la Prévôté.

Prévôté simple et régulière de Saint-Pierre, dépendant de l'abb. de Corbie. En 1597, la pension du prévôt, qui est un religieux, est fixée à 500 l. par an [2].

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Elect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 26 feux en 1469 ; 78 en 1669 ; 300 hab. en 1698 ; 65 et 86 feux en 1709 ; 65 feux et 189 hab. en 1724 ; 64 feux et 184 hab. en 1725 ; 62 feux et 223 hab., *aliàs* 314 en 1726 ; 63 feux en 1760 ; 150 communiants selon D. Grenier.

1. D. GRENIER, t. XVI, f° 324 r°.
2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, VI, 668.

Digitized by Google

1790. Canton de La Boissière.

III. La sgrie, qui a titre de prévôté, est du domaine de l'abb. de Corbie depuis une époque inconnue. La maison sgriale a été démolie en 1684 à cause de sa vétusté, mais il est resté une ferme avec 135 journaux 3/4 de terres, 12 journaux 1/2 de prés, 252 journaux de bois[1], un moulin à vent banal, détruit en 1610, des droits de champart et censives[2].

Au mois d'avril 1224, le monastère reçoit en don de Nicolas, maire de Popincourt, Bus, Fescamps et Marquivillers, la 5e partie de ces diverses mairies, et achète les quatre autres.

De la prévôté dépendent les sgries suivantes :

Boulogne-la-Grasse (canton de Ressons, Oise).
Boussicourt.
Bus.
Fescamps.
Fignières.
Grivillers.
Hainvillers (canton de Ressons, Oise).
Marquivillers.
Monchy-le-Perreux (Monchy-Humières, canton de Ressons).

DÉPENDANCE

MÉZIÈRES, lieu ruiné.

II. Pop. : 4 ou 5 maisons ou 8 feux.

III. Domaine de l'abb. de Corbie. Charles de Bourbon, abbé de Corbie, érige en fief au profit d'Antoine de Stanaye, écuyer, sgr de Beauviller, 160 journaux de terres, prés, vignes et bois, le 28 février 1585, à charge, en outre des droits sgriaux, de porter chaque année à Corbie, le jour de la fête du Saint-Sacrement, un chapeau de roses rouges. Henri III en donne confirmation en décembre 1586. Il y a maison sgriale et enclos de 20 journaux, 130 journaux 24 verges de terre et 16 journaux 4 verges de prés, en 1599[3].

1. En 1331, le bois Audemer compte 79 bonnières, valant 4 journaux, chacun de 100 verges, le bois Marotin, vers Fescamps, 54 bonnières, au total 133 bonnières ou 532 journaux ; en 1527, le bois de Bus, 256 journaux 35 verges, le bois Marotin, 152 journaux ; — *(Inventaire des Titres de Corbie,* II, 172.)

2. Id., II, 156.

3. Id.. II, 197; — D. GRENIER, t. CCX, fo 316 vo.

Digitized by Google

BUS-LÈS-ARTOIS

(Canton d'Acheux)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le chapitre de la cathédrale d'Amiens.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Albert, 1726.

Pop. : 40 maisons et 260 communiants en 1689; 400 hab. en 1698; 66 feux en 1709; 106 feux et 204 hab. en 1724; 107 feux et 250 hab. en 1725; 113 feux et 190 hab., *aliàs* 440 en 1726; 99 feux en 1760; 137 feux et 356 hab. en 1772; 440 hab. en 1784.

1790. Canton d'Acheux.

III. La sgrie relève par indivis : 1° du chât. d'Arras (château et basse-cour); 2° de la sgrie de Contay [1], tenue de la châtell. de Vignacourt et du comté de Corbie, et 3° de celle d'Aveluy [2], mouvant en pairie de la châtell. d'Albert, qui relève de Péronne.

Fief de Contay ou de Comté (1756).

Manoir au chapitre de la cathédrale d'Amiens, acquis en 1255 [3].

M. Darsy, et après lui M. de Cardevacque [4] placent à Bus-lès-Artois un domaine de l'abb. du Mont-Saint-Quentin, comprenant, en 1384, une maison et 500 journaux de terre, dont relève un fief abrégé. Le dénombrement de ce monastère ne laisse pas de doute sur la situation de ce bien à Bus, canton de Bertincourt, Pas-de-Calais.

1. D. GRENIER, t. CXCVI, f° 253 v°.
2. DAIRE, *Hist. de Doullens*, et BOUTHORS, *Cout. loc.*, II, 274.
1. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 2.
2. *Notice topographique, géologique, archéologique et historique sur le canton d'Acheux. (La Picardie, Revue historique,* 2e série, t. III, p. 472.)

Digitized by Google

BUSSU

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque de Noyon.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne. int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne. — B. fut compris dans la banlieue de Péronne, à l'époque de la Ligue.

Pop. : 16 feux en 1469 ; 50 en 1670 ; 260 hab. en 1698 ; 65 feux en 1699 ; 67 et 96 en 1709 ; 86 feux et 301 hab. en 1724 ; 88 feux et 320 hab. en 1725 ; 88 feux et 333 hab., *aliàs* 408 en 1726 ; 87 feux en 1760 ; 96 en 1763.

1790. Canton de Moislains.

III. La sgrie relève de.....

MOUVANCE :

Bussu, fief de Lazare (40 journaux), 1752 [1].

Fief relevant de la sgrie de Buire (-Courcelles), tenue de Péronne [2].

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 501, f° 54 r°.
2. D. GRENIER, t. CXCVI, f° 208 v°.

Digitized by Google

BUSSUS-BUSSUEL

(Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Michel. — Pr. le sgr du lieu. — Sec. Yaucourt. — Ham. Bussuel. = Personnat, collateur : l'évêque = Chapelle de N.-D. d'Aimimont, d'Emimont ou d'Hémimont.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Abbeville, 1726.

Pop. : 580 hab. en 1698 ; 76 feux en 1709 ; 64 feux et 136 hab. en 1724 ; 91 feux et 186 hab. en 1725 ; 102 feux et 199 hab. avec la partie en Ponthieu, *aliàs* 477 en 1726 ; 111 feux en 1760 ; 116 feux et 291 hab. avec Bussuel en 1772.

Étym. : *Buxeium,* 704 ; *Bixis,* 855 ; *Buxudis villa,* 1088 ; *Bussiacum,* 1184.

1790. Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher.

III. La sgrie, en partie, appartient à l'abbaye de Saint-Riquier ; c'est un des 13 fiefs de la primitive fondation. En 1730 le domaine comprend une ferme et enclos de 7 journaux 1/2, 389 journaux de terres, dîme, champart, censives.

Fief d'Aimimont ou Emimont (1 journal de terre), sur lequel s'élève la chapelle de N.-D. d'Aimimont, tenu de l'abb. de Saint-Riquier.

Autre partie de la sgrie tenue de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, qui relève du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Fiefs de Loche et de l'Argillière, mouvant de la sgrie d'Yaucourt, tenue de l'abb. de Saint-Riquier.

Fief noble du Patronat (droit de présentation à la cure, moitié des menues

Digitized by Google

dîmes de B., Yaucourt et Famechon, à l'encontre du curé), tenu de l'évêché d'Amiens, 1630-1772[1].

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. avec Bussuel : 580 hab. en 1698 ; 12 feux vers 1700 ; 11 en 1709 ; 10 feux et 23 hab. en 1724 ; 11 feux et 24 hab. ou 102 feux et 206 hab. avec l'autre partie en baill. en 1725 ; 102 feux et 199 hab., *aliàs* 77 hab. en 1726 ; 17 feux en 1760.

III. Fief noble, dit fief Adam le Bled au XIVe s., tenu de la pairie de Drucat, qui relève du comté de Ponthieu. Il fait partie de la sgrie.

3 autres relevant de même.

DÉPENDANCES

BUSSUEL.

I. Par. de Bussu.

II. Baill., élect. et grenier à sel d'Abbeville.

Etym. : Diminutif de Bussu.

III. Fief et sgrie (maison, 14 journaux d'enclos, 150 de terre, 9 de bois, 20 l. de censives), tenu par indivis de la pairie de Drucat (Ponthieu) et de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier (Baill.)

Fief noble des Marcais ou Marquais (12 l. de censives), mouvant de la sgrie de Famechon (Ailly-le-Haut-Clocher), qui relève de la pairie de Domvast et de la sgrie d'Ailly.

LONGUET, ville en 1407.

La sgrie relève de la châtell. de Domart-lès-Ponthieu, tenue du Roi à cause de son chât. de Beauquesne.

Fief du Quint de Louguet (bois, près, eau, pêche, portion du moulin, cens, rentes), tenu de même, 1407[2].

1. ARCH. DE LA SOMME, G, 161.

2. A. JANVIER et CH. BRÉARD, *Etude sur Domart-lès-Ponthieu*, p. XXXII.

Digitized by Google

BUSSY-LÈS-DAOURS

(Canton de Corbie)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Léger. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens.

Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, par arrêts des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 200 hab. en 1698 ; 36 feux en 1709 ; 42 feux et 128 hab. en 1724 ; 44 feux et 137 hab. en 1725 ; 45 feux et 131 hab., *aliàs* 241 en 1726 ; 37 feux en 1760.

Etym. : *Buxeria,* 1164, 1176 ; *Busciacum,* 117. ; *Buxis prope Durdem.*

1790. Canton de Querrieu.

III. La sgrie (chât., basse-cour et enclos fermés de murailles, masure près le chât., 541 journaux de terres et prés, champart, censives, etc.) relève de la châtell. de Daours, tenue de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du baill. d'Amiens.

Quatre fiefs de la Couture Saint-Pierre (15 journaux de terre), tenus de même, et démembrés de la sgrie de B.

Digitized by Google

BUSSY-LÈS-POIX

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Notre-Dame (la Nativité). — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, à Grandvilliers, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers, puis d'Amiens, en 1726.

Pop. : 180 hab. en 1698 ; 52 feux en 1709 ; 44 feux et 150 hab. en 1724 ; 43 feux et 157 hab. en 1725 ; 45 feux et 147 hab., *aliàs* 222 en 1726 ; 40 feux en 1728 ; 50 en 1760 ; 57 feux et 157 hab. en 1772 ; 53 feux en 1781 ; 56 en 1789.

Etym. : *Buxeria*, 1177.

1790. Canton de Molliens-Vidame.

III. La sgrie relève de celle de Famechon, tenue de la principauté de Poix, mouvant du baill. d'Amiens, et de la châtell. de Picquigny pour ce qui est tenu du vidamé.

Fief Couteau.

BUVERCHY

(Canton de Nesle)

I. Par. du doy. de Ham, dioc. de Noyon. — V. la Nativité de la Ste Vierge. — Pr. le chapitre de Noyon.

Digitized by Google

II. Prév. de Chauny, baill. de Vermandois. — Elect. de Noyon, int. de Soissons. — Grenier à sel de Noyon.

Pop. : 13 feux en 1709 ; 14 feux et 46 hab. en 1724 ; 14 feux et 38 hab. en 1725 ; 14 feux et 43 hab., *aliàs* 69 en 1726 ; 13 feux en 1760 ; 16 feux et 53 hab. en 1772.

1790. Canton de Ham.

III. La sgrie paraît avoir fait primitivement partie du marquisat de Nesle. — Le 7 février 1552, Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle, la concède ainsi que le fief de Caletot à Charles de Folleville, écuyer, sgr de Voyennes, moyennant 1500 écus d'or et la réserve de la foi et de l'hommage [1].

Fief Fauconnier au chapitre de Noyon, tenu de Nesle [2].

— de la Mairie, au même chapitre [3].

— de Villette, tenu de celui de Caletot.

CACHY

(Canton de Boves)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (l'Assomption). — Pr. le chapitre de Fouilloy.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 25 maisons en 1667 ; 175 hab. en 1698 ; 36 feux en 1709 ; 56 feux et 163 hab. en 1724 ; 55 feux et 193 hab. en 1725 ; 55 feux et 190 hab.,

1-2. De Cagny, *L'Arrondissement de Péronne*, II, 533.

3. Idem. ; — Arch. de l'Oise, G, 1749.

Digitized by Google

alias 228, en 1726 ; 50 maisons en 1728 ; 51 feux en 1760 ; 67 feux et 237 hab. en 1772 ; 314 hab. selon D. Grenier ; 56 feux en 1780.

1790. Canton de Boves.

III. C. est une des plus anciennes terres de l'abb. de Corbie ; on n'en connaît pas l'origine. — Au mois d'avril 1243, Robert III de Boves et sa femme Helvide, vendent à l'abbé Raoul, moyennant 660 l. par., l'avouerie de C. et de Gentelles, qu'ils tenaient en fief du monastère [1]. En décembre suivant, c'est Enguerran de Gentelles, chev. et Béatrix, son épouse, qui cèdent pour 480 l. la mairie de C. et de Gentelles, avec leurs hommes libres et hôtes, les bois, la justice et le domaine ; ils en étaient jusque-là feudataires de l'abb. [2]

Le domaine compte 236 journaux de terres en 1331 ; 137 journaux 3/4 en 1571 ; 60 journaux à la sole en 1590 et au XVIIIe s. Le moulin à vent avait été brulé en 1636. Le bois l'Abbé s'étend sur 350 journaux en 1524, 484 journaux en 1669 et 320 arpents 7 perches en 1708.

Un fief noble est tenu du comté de Corbie [3].

CAGNY

(Canton d'Amiens, S.-E.)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Honoré. — Pr. l'abbé de Saint-Fuscien. — Ham. : Boutillerie et Saint-Acheul.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 299.
2. Idem, II, 300.
3. Ibid., II, 321.

Digitized by Google

Pop. : 170 hab. en 1698; 55 feux en 1709; 51 feux et 139 hab. en 1724; 46 feux et 166 hab. en 1725; 49 feux et 156 hab., *aliàs* 291, en 1726; 51 feux en 1760; 56 feux et 176 hab. en 1772; 62 feux en 1789.

Etym. : *Canniacum*, 1146; *Cagneium*, 1159, 1264; Canni, 1176; Caisni, 1195; Kaigni, 1210-36.

1790. Canton de Boves.

III. La sgrie (manoir, 151 journaux 1/4 de terres labourables, 300 en friches, 20 journaux 3/4 de prés, le four et moulin banaux, un four à Boves, banal pour 67 hostises, moulin à guède, 160 journaux de bois, les eaux et vivier de C. avec la pêche, cens, etc., 1376) est une pairie de la châtell. de Boves, tenue du comté de Corbie[1].

Mouvances en 1406[2] :

Cagny, fief; autre « au terroir dit le Quesnel ».

Coisy, sgrie et un fief.

Méharicourt et Vrély, fief.

Villers-Bocage, sgrie en partie, appelée le Hévis dans un dénombrement du 10 novembre 1376[3].

On trouve deux autres seigneuries tenues comme la première; sont-ce des démembrements ou simplement des parties détachées par suite de ventes?

L'une a titre de pairie et appartient aux chapelains d'Amiens.

L'autre consiste dans le Quint de Cagny.

Maison avec 500 journaux de terre, 16 de prés et 40 de marais, à l'abb. du Paraclet (Cottenchy) à « Acasy de lez Bove » (XIVe s.)

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 426; — Arch. de la Somme, *Titres de Corbie*, armoire II, liasse 29, nos 15 et 16.

2. D. Grenier, t. CLXXXXVII, fo 20.

3. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, II, 90, pièce 98.

Digitized by Google

CAHON

(Canton de Moyenneville)

I. Par. du doy. d'Oisemont, puis de Mons, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre-aux-Liens. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery.

Pop. avec Gouy : 165 hab. en 1698 ; 38 feux en 1709 ; 40 feux et 123 hab. en 1724 ; 41 feux et 149 hab. en 1725 ; 42 feux et 161 hab., *aliàs* 149, en 1726 ; 15 feux en 1729 pour C. seul ; 70 en 1760 ; 41 feux et 139 hab. en 1772 ; 39 feux en 1780 ; 44 en 1789.

1790. Canton de Franleu.

III. La sgrie en partie (maison, grange, étable, écurie, cour, jardin, 10 journaux de pré, 30 à la sole de terres lab., 1730) appartient à l'abb. de Saint-Valery.

L'autre partie relève de la châtell. de Gamaches, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens (1765) [1]. Elle est unie au marquisat de Saint-Blimont, en avril 1682.

Fief de Campaisant, mouvant de même, 1557 [2]. N'est-ce pas le fief du Camp de Lesseau de 1765 [3] ?

Autre fief tenu comme le précédent. 1765.

1. Arch. de la Somme, E. 581.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 440.
3. Arch. de la Somme, E. 581.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

GOUY, ham.

I. Chapelle fondée en 1340 dans le chât.

II. Comme Cahon.

III. La sgrie relève de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens. — Elle fut jointe au marquisat de Saint-Blimont, en avril 1682.

CAIX

(Canton de Rosières)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Sainte-Croix. — Pr. le prieur de Lihons, puis l'évêque. = Chapelle de N.-D. de Guizencourt, dans l'église[1]. — Pr. le même.

On dit qu'il y avait une abbaye dépendant de Lihons; en 1488, il ne restait plus qu'une maison et cense, et plus tard une chapelle de la Vierge, transférée dans l'église.

Ecole de charité, fondée en 1775[2].

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Elect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 24 feux en 1469; 1030 hab. en 1698; 213 feux en 1709; 227 en 1710; 234 feux et 652 hab. en 1724; 220 feux et 667 hab. en 1725; 229 feux et 739 hab., *aliàs* 1074, en 1726; 239 feux en 1760; 256 feux et 821 hab. en 1772.

1. *Mss de Léperon,* dans D. GRENIER, t. CXVIII; — *Églises, Châteaux, Beffrois de Picardie et d'Artois, Caix,* p. 17.

2. *Eglises, châteaux...,* p. 37.

Digitized by Google

Etym. : *Caium,* 1131, 1169 ; Cahys, 1202 ; Kaiex, 1220.

1790. Canton de Cayeux-en-Santerre.

III. L'abbé de Corbie a inféodé le fief de C. à Robert de Boves, le 13 mars 1201/2, à condition que les terres de Boves et de C. ne seraient jamais dans les mêmes mains [1]. Dès lors, la sgrie en partie est tenue en pairie du comté de Corbie. Elle devient membre du marquisat de Feuquières (Harbonnières), en 1646.

D'après un dénombrement du 13 octobre 1708 [2], la châtell. (85 journaux de terres, 16 1/4 de prés, 28 à 29 de bois, censives, champart, etc.) relève par indivis du Roi, à cause de sa Salle de Montdidier, et du comté de Corbie. — Le chât., brulé vers 1400, n'a jamais été rebâti.

Mouvances en 1708 :

Beaufort-en-Santerre, fief.

Caix, fief noble du chât. Guilbert (52 journaux de terre).

fief Guilbert (20 journaux de terre), noble.

— de la Mairie de Caix (maison et bâtiments près de l'église), en 2 fiefs nobles.

— Guy Desprez (quartier 1/2 de terre).

— de Poix (maison, colombier et bâtiments, terres, bois, censives).

— entre Caix et le Quesnel.

Dommartin, sgrie en partie.

Vrély, fief.

Warvillers, sgrie en 5 fiefs et un autre fief.

Sgrie en partie (justice, cens fonciers, 32 journaux de terre), tenue de la châtell. de Boves qui relève du comté de Corbie, 1684-92 [3].

Fiefs mouvants de Boves :

fief noble d'Aubigny (Charles d'A.), de Maucourt (Jean de M., 1371), puis de Forceville (Charles de F., 1565), (censives et 7 journaux de terres) [4].

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie,* II, 388.
2. Idem, *Titres de Corbie,* armoire II, liasse 50 ; — *Églises, Châteaux,* cité p. 24.
3. *Titres de Corbie,* armoire II, liasse 29, nos 15 et 16.
4. De Beauvillé, *Doc. inéd.,* IV, 461 et 490.

Digitized by Google

fief noble de Caix ou de Béthisy (du nom des propriétaires) (maison, 18 journaux de terre, 3 plantés en bois, 1479)[1].

— noble de Cambray (Jean de C., sgr de Villers-aux-Érables, 1546) (40 journaux de terre)[2].

— noble de Marteville ou de Caulaincourt (Jean de C., écuyer, sgr de Marteville, Aisne, 1500) (2 maisons, 24 à 26 journaux de terre, 9 quartiers de prés)[3].

— de Montjean (Foursy de M., 1553) (manoir, 70 journaux de terres, bois, prés, censives, fiefs)[4].

— de Raulequin Tieullart (maison)[5].

La Mairie de C. relève du prieuré de Lihons; Henri de Caix, le 11 des calendes de juin (23 mai) 1488, en rend hommage au prieur Guillaume Marasmus[6].

Fief d'Harcourt, rue de Caix de Feuquières, ou de Caix, tenu de la sgrie de Querrieu, mouvant des châtell. de Picquigny et de Vignacourt.

Fief de Comté (bois), tenu de même.

— relevant de la châtell. de Chaulnes, tenue de Péronne (1373).

2 fiefs, de la sgrie de Jumelles, qui relève de Boves, 1404.

Fief de Bavelincourt, 1759[7].

— l'Epineux.

1. De Beauvillé, *Doc. inédits*, IV, 458.
2 et 3. Id., p. 460.
4. Id., p. 459.
5. Id., p. 490.
6. *Églises, Châteaux*, p. 17; — D. Grenier, t. CLXXXXVII, f° 31 v°.
7. Arch. de la Somme, B. 141.

Digitized by Google

CAMBRON

(Canton d'Abbeville-Sud)

I. Par. du doy. d'Oisemont, puis de Mons, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville, par don du comte de Ponthieu, en 1138. = 4 chapelles, dont 3 dans l'église, fondées en 1360, par Jacques de Cambron, chev. — Pr. le sgr pour 2 d'entre elles ; le châtelain de Saint-Valery, pour les deux autres[1].

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 400 hab., avec la partie en baill. en 1698 ; 44 maisons vers 1700 et 1709 ; 33 feux et 98 hab. en 1724 ; 35 feux et 122 hab. ou 117 et 413 hab. avec la partie en baill. en 1725 ; de même 116 feux et 420 hab. en 1726 ; 32 feux en 1760, pour la partie en Ponthieu ; 104 feux et 393 hab. en 1772 pour les deux parties.

1790. Canton de Moyenneville.

III. La sgrie est une pairie du comté de Ponthieu avec celle de Mareuil.

Mouvances :

Cambron, fief à l'abbaye de Willencourt[2].

fief de Grambus.

Witainéglise (Framicourt), fief Hermaville, tenu aussi de Rambures en 1666[3].

Fief de la Carrière (10 journaux en 1654[4] ; 5 journaux et 4 l. de cens[5]),

1. D. Grenier, t. CLXXXXVII. f° 40.
2. Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 44 ; — D. Grenier le dit tenu du Roi.
3. Arch. de la Somme, B. 94, f° 23 v°.
4. Id., B, 646, f° 86 *v°*.
5. De Belleval, *Fiefs et seigneuries*.

Digitized by Google

mouvant du Roi.

Fief Grambus (80 l. de censives), tenu de même.

— de la Couture, tenu du Roi.

— restreint de Montpellier (60 s. de censives et champart), mouvant de la pairie de Ponches, tenue du comté de Ponthieu.

Fief Royel, relevant de même.

— de Neuville (37 journaux de terre et des censives), tenu de la sgrie de Mautort, qui relève du Roi.

Fief du Donjon, tenu de même.

3 autres, id.

Fief noble (60 l. de censives), tenu du comté de Ponthieu. L'abbaye de Willencourt l'acquit, le 22 avril 1681, de Françoise Dumont, veuve de Charles de Buissy .

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 87 feux en 1709 ; 81 feux et 281 hab. en 1724 ; 82 feux et 291 hab. en 1725 ; 390 hab. en 1726 ; 67 feux en 1760 ; 75 feux en 1780 ; 89 en 1781.

III. La sgrie relève de la châtell. de Saint-Valery, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.. Elle est membre de la châtell. au XVIIIe s.[2]

Fief Bulleux (48 journaux de terre) et 2 autres mouvant de même.

— de Mont-Henry (4 l. 4 s. 8 d. de censives), tenu de même (1765)[3].

— du Paradis (6 l. de censives), id. (1765) ; *aliàs* de la châtell. de Gamaches.

Fief mouvant de la sgrie de Saigneville, tenue de Gamaches.

Sgrie de la Motte (210 journaux de terre, 60 de marais, 60 de bois), relevant de celles de Valenglart (Moyenneville) et de Saint-Maxent[4].

1. DOMAINE DE PONTHIEU, *Ms au Baron de Calonne;* — M. DARSY, dans ses *Bénéfices de l'église d'Amiens*, II, p. 22, n'accuse qu'un fief à Cambron possédé par l'abb. Ce fief n'avait pas de domaine.

2 et 3. ARCH. DE LA SOMME, E. 581, f° 14.

4. D. GRENIER, t. CLXXXXVII, f[cr] 42 et 45.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

PETIT-LAVIERS, ham.

Pop. : 17 feux et 72 hab. en 1726 ; 64 feux et 210 hab. en 1772.

TOUVENT, ferme.

VAUX-LÈS-ABBEVILLE, ferme.

II. Prév. de Vimeu, élect. d'Amiens, grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 1 feu et 4 hab. en 1725 et 1726.

Etym. : *Vallis,* 1121 ; *Valles,* 1140, Vals, 1166 ; Vaus, 1148.

III. Fief Forchel, tenu de la sgrie de Valenglart (Moyenneville), mouvant de la châtell. de Saint-Valery et de la sgrie de Saint-Maxent.

YONVAL, ham.

II. Comme Vaux.

Pop. avec Vaux : 150 hab. en 1698 ; 20 feux en 1709 ; 20 feux et 62 hab. en 1724 ; seul, 18 feux et 63 hab. en 1725 ; 18 feux et 58 hab. en 1726 ; avec Vaux, 19 feux en 1760 ; 19 feux et 74 hab. en 1772 ; 22 feux en 1780.

Etym. : *Widonis vallis,* 1178 ; Wion Val, 1178 ; *Guidonis vallis,* 1231 ; Wionval, 1299 ; Yonval, 1337.

1790. Vaux et Y., municipalité du canton de Moyenneville.

III. La sgrie relève de celle de Mérélessart, tenue de l'abb. de Saint-Valery.

Fief des Essarts, mouvant du sieur de Valenglart, 1660[1].

Deux fiefs tenus de la sgrie de Mautort, qui relève du comté de Ponthieu, parmi lesquels le fief de la Couture, en 1311[2].

Fief Farchet (1741)[3].

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 652, f° 147 v°.
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
3. ARCH. DE LA SOMME, B. 41, f° 112.

Digitized by Google

CAMON

(Canton d'Amiens S.-E.)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. le doyen de la cathédrale d'Amiens. — Sec. La Motte-Brebières. — Ham. La Mottelette, Rivery.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 415 hab. en 1698 ; 87 feux en 1709 ; 97 feux et 376 hab. en 1724 ; 100 feux et 310 hab. en 1725 ; 97 feux et 202 hab., *aliàs* 395, en 1726 ; 88 feux en 1760.

1790. Canton de Querrieu.

III. La sgrie (400 journaux) appartient au chapitre de la cathédrale d'Amiens, par don d'Elinard, sgr de Conty. Le chapitre vendit le 6 juillet 1591, la maison de la Herte, pour la contribution imposée au clergé pour les frais des guerres de religion ; il la racheta en 1703 [1].

Fief d'Alençon (164 journaux), au même.

— de la Mairie, tenu du chapitre, et acquis par lui, le 8 janvier 1451/2 [2].

— de la Viéville ou Vieuville (1603) [3], à l'Université des chapelains d'Amiens, 1364-1590 [4].

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres du Chapitre*, III, pp. 358 et 359.
2. Id., p. 351.
3. Id., p. 412.
4. Id., *Inventaire des Titres des Chapelains*, p. 321.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

La Motte-Creuse ou La Mottelette, cense en 1562.

I. Par. de Camon.

III. La sgrie relève de la baronnie de Picquigny. Le chapitre de N.-D. d'Amiens en a acheté une partie de Jean, sire de Bachimont, chev., les 1er février 1380/1 et 9 septembre 1381; Enguerran d'Eudin, chev., chambellan du Roi, gouverneur du Dauphiné, lui légua le reste par son testament du 19 octobre 1390[1].

Le fief abrégé de la Motte-Creuse ou de Rivery est tenu du chapitre en 1613[2].

CAMPS-EN-AMIÉNOIS

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le commandeur de Saint-Maulvis et l'abbé du Tréport (Seine-Inférieure) alternativement.

Prieuré-simple de Saint-Jean-Baptiste en Calaminois, dépendant de l'abbaye du Tréport, fondé en 1136, par Raoul d'Airaines, qui donna à l'église le quart de la sgrie[3].

II, Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

1. *Inventaire des Titres du Chapitre,* V, 8.
2. Id., p. 16.
3. Daire, *Histoire du doyenné de Picquigny,* publiée par M. Garnier, p. 30.

Digitized by Google

Pop. : 350 hab. en 1698 ; 96 feux en 1709 ; 101 feux et 245 hab. en 1724 ; 113 feux et 346 hab. en 1725 ; 81 feux et 252 hab., *aliàs* 453, en 1726 ; 101 feux en 1760 ; 127 feux et 415 hab. en 1772 ; 110 feux et 480 hab. selon D. Grenier ; 141 feux en 1789 ; 132 en 1790.

1790. Canton de Molliens-Vidame.

III. La sgrie relève du baill. d'Amiens (1598-1621). Elle fut unie au Duché-pairie de Poix, en 1652.

La commanderie de Saint-Maulvis possède à C. un membre comprenant une maison, près de l'église, grange, étables, cour, jardin, 74 journaux de terre, en 18 pièces, dîmes, cens, droits sgriaux. — 10 septembre 1703[2].

Fief des Quatre Tenants, dont le quart appartient à la commanderie[3].

— mouvant de la sgrie de Vergies, tenue de la châtell. du Quesnoy-sous-Airaines 1557[4].

Fief d'Ainneville (1752-75)[5].

— d'Airaines.

— Boucacourt (1676)[6].

— de Camps (1676)[7].

— de la Cense (1752-75)[8].

— de la Gaillarde (1752-75)[9].

— du Gartel (1752-75)[10].

1. Arch. de la Somme, B. 14, f° 46 v° et B. 18, f° 72 ; — Daire, *op. cit.*

2. Arch. Nat., S. 5227 B.

3. D. Grenier, t. CLXXXXVII, f° 57.

4. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 493.

5. Arch. du bureau de l'enregistrement d'Hornoy (communication de M. Beaurain).

6 et 7. Arch. de la Somme, B. 95, f° 119.

8, 9 et 10. Arch. du bureau de l'enregistrement d'Hornoy.

Digitized by Google

CANAPLES

(Canton de Domart)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'évêque comme abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux. = Chapelle de Saint-Hubert, fondée dans le chât. en avril 1252, par Thibault d'Amiens, chev., sgr du lieu, Aélis, sa femme, et Pierre, son fils, chev. sgr d'Outrebois. — Pr. le sgr [1].

Maladrerie, dont les biens furent unis à l'Hôtel-Dieu de Doullens, par arrêt du 13 juillet 1695.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 260 hab. en 1698 ; 69 feux en 1709 ; 79 feux et 191 hab. en 1724 ; 85 feux et 264 hab. en 1725 ; 103 feux et 242 hab., *aliàs* 367, en 1726 ; 60 ménages en 1728 ; 82 feux en 1760 ; 104 feux et 344 hab. en 1772.

1790. Canton de Naours.

III. La sgrie est tenue en 2 fiefs : 1° de la châtell. de Vignacourt, mouvant de celle de Picquigny, qui relève du comté de Corbie ; 2° de la sgrie d'Heilly, tenue dud. comté [2]. Elle fut érigée en marquisat.

Mouvances :

Le Meillard, sgrie pour le fief des Meillards.

Outrebois, fief de Regnauville, ou plutôt, sgrie de Regnauville (canton de Hesdin) [3].

1. Arch. de la Somme, G. 300.
2. Bouthors, *Coutumes locales*, II, 530.
3. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, II, 627.

Digitized by Google

fief de Martineville, 1557[1].

— de Beaufort (XVe-XVIIIe s.)

Fief du Bois de Saloel, dit Quint de Canaples, tenu de Vignacourt.

— noble Hémont ; c'est le Quint de C. (1428-1677).

— de Brehonville.

— du Camp Héritier, 1557[2].

— Ricard.

DÉPENDANCES

BEAUFORT, lieu ruiné, situé sur la hauteur, à gauche du chemin de Canaples à Havernas.

Le fief (maison et cense, cour, granges et autres bâtiments, fermés de murailles, jardin et prés, clos de haies, 264 journaux 1/4 de terres et prés, 15 journaux de bois, en tout 279 journaux 74 verges, 1609) relève de la sgrie de Canaples.

LE RIN.

Ferme et 160 journaux de terre à la sole à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, depuis la réunion du prieuré d'Epécamps[3].

CANCHY

(Canton de Nouvion)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Saint-Acheul-lès-Amiens, par don de l'évêque Gervin, avant 1147. — Sec. Neuilly-l'Hôpital. — Ham. La Triquerie.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 504. — Il y est dit tenu du sgr de Canaples à cause de Domart.

2. Id., *op. cit.*, III, 502.

3. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres de l'évêché*, f° 55.

Digitized by Google

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 370 hab. en 1698; 123 feux vers 1700 et 1709; 103 feux et 341 hab. en 1724; 101 feux et 369 hab. en 1725; 105 feux et 358 hab., *aliàs* 800, en 1726; 100 feux en 1760; 102 feux et 321 hab. en 1772.

1790. Canton de Crécy.

III. La sgrie (maison et enclos de 20 journaux, 200 journaux de terres, 20 de bois, moulin à vent, censives) relève de la pairie de Domvast en plusieurs fiefs réunis; 2 nobles et 4 restreints.

MOUVANCES :

Canchy, fief du Mesnil.

fief du Miquil ou Miguil, peut-être du Mesniel.

— Noiron. M. de Belleval[1] le dit tenu de la pairie de Domvast, le comte de Louvencourt[2] en cite 2, l'un tenu de Canchy, l'autre de Domvast.

La Triquerie, sgrie.

Fief Noiron et 2 autres, tenus de Domvast.

— Passant ou Passart.

— du Quesnoy.

— Polhol[3].

DÉPENDANCES

NOTRE-DAME DE FOY, ermitage, où D. Grenier dit qu'il n'y a qu'un ermite[4] — pélerinage.

SAINT-ACHEUL, ferme et fief à l'abbaye de Saint-Acheul-lès-Amiens.

LA TRIQUERIE, moulin et fief.

I. Par. de Canchy.

1. *Fiefs et seigneuries.*
2. *État des fiefs,* pp. 48 et 54.
3. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
4. D. GRENIER, t. CLXXXXVII, f° 59 v°.

Digitized by Google

II. Comme Canchy.

III. La sgrie (maison, enclos de 8 journaux, 127 de terres) relève de celle de Canchy.

CANDAS

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jean-Baptiste. — Pr. le chapitre de Saint-Nicolas d'Amiens, et le commandeur de Fieffes, par accord avec le chapitre, en 1146[1].

II. Prév. de Beauquesne ou de Doullens, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 28 à 30 feux en 1495 ; 1176 hab. avec le Valheureux en 1698 ; 210 feux en 1709 ; 243 feux et 647 hab. en 1724 ; 241 feux et 794 hab. en 1725 ; 249 feux et 666 hab., *aliàs* 1087, en 1726 ; 242 feux en 1760 ; 286 feux et 952 hab. en 1772.

1790. Canton de Beauval.

III. La sgrie appartient aux Hospitaliers ; la maison, fondée au XIIIe s. dépend de la commanderie de Fieffes[2].

Sgrie tenue de Doullens, en 1559-1590[3].

4 fiefs, *aliàs* 6, relevant d'un fief tenu de la sgrie de Courcelles (Mézerolles), mouvant de la châtell. de Doullens, au XIVe s.

1. L'ABBÉ LEFÈVRE, *Notice hist. sur le canton de Bernaville*, p. 90 ; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 492.

2. E. MANNIER, *Les Commanderies du grand Prieuré de France*, p. 642.

3. ARCH. DE LA SOMME, B. 1, f° 33 r°, B. 12, f° 153 v° et B. 20, f° 3.

Digitized by Google

Fief Barré [1].

— du Quesnoy [2].

— Warnier [3].

DÉPENDANCE

Le Valheureux.

II. Comme le Candas.

Pop. : 4 feux en 1709; 7 feux et 27 hab. en 1724; 6 feux et 33 hab. en 1725 et 1726; 8 feux en 1760; 8 feux et 36 hab. en 1772.

Étym. : *Valerros*, 1154; *Vallis edere, Vallis erroris*, 1160-1206; *Vallis hederosa*, 1162; Valerreus, 1173, 1310.

III. La sgrie relève de la châtell. de Beauval, tenue du Roi à cause de Doullens.

Maison, cense et sgrie (400 journaux à la sole, y compris petit bois, pâtis, prés et chanvrières, le tout fermé de haies vives), à l'abbaye du Gard, 1547 et 1641 [4].

CANNESSIÈRES

(Canton d'Oisemont)

I. Sec. ou Vicariat de la par. d'Oisemont.

II. Baill. d'Airaines, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Notaire en 1652.

1, 2 et 3. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 392, note 4.

4. L'abbé Delgove, *Hist. de l'abbaye du Gard*, p. 148; — Darsy, cité, II, 357.

Digitized by Google

Pop. avec Oisemont-Ponthieu : 280 hab. en 1698; 53 feux vers 1700 et 1709; 50 feux et 172 hab. en 1724; 50 feux et 164 hab., ou seul 47 feux et 159 hab. en 1725; 45 feux et 154 hab., *aliàs* 225, en 1726; 50 feux en 1760, avec Oisemont; de même 48 feux et 135 hab. en 1772.

Etym. : Canessart, 1204; Canechières, 1221.

1790. Canton d'Oisemont.

III. La sgrie en deux parties : (1° maison de 10 journaux, 210 journaux de terres, 5 de bois, 50 l. de censives; 2° 71 journaux de bois, 15 de terres, 60 l. de cens) relève de la châtell. du Quesne, tenue en pairie du comté de Ponthieu.

Autre sgrie mouvant de la pairie de Mareuil, qui relève comme le Quesne [1].

Fief de Winlebre, 1557 [2].

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens.

III. Sgrie au commandeur d'Oisemont [3].

Grange à l'abbaye de Mortemer en Lyons, diocèse de Rouen (canton de Neufchâtel, Seine-Inférieure), en 1373.

Sgrie tenue de la châtell. de Saint-Valery, mouvant du baill. d'Amiens (1765) [4].

Fief d'Hornicourt tenu de la sgrie (1734).

— d'Abancourt, à C., Forceville et Oisemont (1783) [5].

— de Belesme, idem [6].

— Saint-Cyr, aux mêmes lieux [7].

1. Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, pp. 50, 81, 105.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 492.
3. Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 51.
4. Arch. de la Somme, E. 581.
5, 6 et 7. Id., B. 47, f° 75 v°.

Digitized by Google

CANTIGNY

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, archid. et dioc. d'Amiens. — V. La Nativité de la Sainte-Vierge. — Pr. l'abbé de Nogent-sous-Laon.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Elect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 13 feux en 1469; 130 hab. en 1698; 32 et 34 feux en 1709; 29 feux et 83 hab. en 1724; 31 feux et 111 hab. en 1725; 31 feux et 83 hab., *aliàs* 134, en 1726; 30 feux en 1760; 39 feux et 142 hab. en 1772.

1790. Canton d'Aubvillers.

III. La sgrie relève de celle de Grivesnes, tenue de celle d'Aubvillers, mouvant de la châtell. de Nesle [1].

Mouvance :

Le Plessier-Raulevé (Grivesnes), sgrie en partie [2].

Fief tenu de la sgrie de Royaucourt (canton de Maignelay, Oise), mouvant de la Salle de Montdidier (1367-1383).

Fief de Cantigny-lès-Routi, mouvant de la sgrie de Pierrepont, tenue de même.

Fief relevant de la sgrie d'Ayencourt, tenue de même (1367).

Fief ès bois de Cantigny, tenu de la châtell. de Raineval, qui relève de même (1561).

Fief du Quesnoy.

1 et 2. *Ms de Léperon*, dans la coll. de D. Grenier.

Digitized by Google

CAOURS

(Canton d'Abbeville-Nord)

I. Par. du doy. d'Abbeville, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville, par don de Jean, comte de Ponthieu, en 1211. — Ham. : Les Prés et Neufmoulin.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Elect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. avec Les Prés : 40 hab. en 1698; 46 maisons vers 1700 et 1709; 34 feux et 114 hab. en 1724; 34 ou 36 feux et 107 ou 112 hab. en 1725; 35 feux et 131 hab., *aliàs* 477, en 1726; 30 feux en 1760.

Etym. : *Cathortum,* 1129; Cahors, 1138. — Aux XVIIe et XVIIIe s., on écrivait Caux, suivant en cela sans doute la prononciation qui est demeurée jusqu'à nos jours.

1790. C. et Les Prés, C. et Neufmoulin, deux municipalités du canton de Saint-Riquier.

III. La sgrie relève de la pairie de Domvast, tenue du comté de Ponthieu.

MOUVANCES :

Caours, fief de la Mare, et un autre.

Fransu, fief.

En 1784, le fief d'Offinicourt (Neufmoulin ?) et la vicomté des Prés étaient annexés à la sgrie [1].

Fief de Tourtinécluse, à C. L'Heure et Drucat, tenu de la pairie de Villers-sur-Authie, et appartenant aux Chartreux d'Abbeville.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 47 f°, 96 v°.

Digitized by Google

Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis, en 1726, de celui d'Abbeville.

Pop. avec Neufmoulin : 400 hab. en 1698 ; 35 feux en 1709 ; 52 feux et 142 hab. en 1724 ; 52 feux et 155 hab. en 1725 ; 54 feux et 179 hab. en 1726 ; 46 feux en 1760 ; 37 feux et 129 hab. en 1772.

III. La sgrie appartient à l'abbaye de Saint-Riquier, dès sa fondation.

Sgrie de Montigny, entre C. et Millencourt, en deux fiefs nobles, dits la Trésorerie et Montigny, tenue de l'abb. de Saint-Riquier.

DÉPENDANCES

L'HEURE.

I. Par. du doy. d'Abbeville. — V. N.-D. de Septembre. — Pr. le chapitre de Saint-Vulfran par don de Jean II, comte de Ponthieu, en 1138.

II. Baill., élect. et grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 110 hab. en 1698 ; 24 feux vers 1700 et 1709 ; 25 feux et 64 hab. en 1724 ; 26 feux et 88 hab. en 1725 ; 26 feux et 84 hab., *aliàs* 129, en 1726 ; 25 maisons en 1728 ; 28 feux en 1760.

Etym. : *Loaræ*, 1134 ; L'Heure, 1138 ; Leures, 1199, 1201, 1206, etc.

1790. Municipalité du district de Saint-Riquier.

III. La sgrie en 2 fiefs relève pour l'un de celle de Ponches, tenue du comté de Ponthieu, et pour l'autre de la châtell. de Labroye (Pas-de-Calais), mouvant de même[1].

MOUVANCES :

fief de Chaumette [2] *aliàs* Chaussiotte [3] et un autre à L'H.

Fief Tourtinécluse (V. Caours).

Fief au chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville, duquel est tenu le fief de l'Hermitage (maison, vivier d'un journal 1/2, 6 journaux de prés et 3 journaux 1/2 de bois).

1. D. GRENIER, t. CLXXXXVI, f° 103, et t. CCV, f°s 190 v° et 191 r°.
2. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 75.
3. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.

Digitized by Google

LES PRÉS.

I. Par. de Caours.

II. Prév. de Saint-Riquier. — Elect. de Doullens. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville en 1726.

Pop. : 540 hab. en 1698 avec Drucat; 35 feux avec le même en 1709; 2 feux et 5 hab. en 1724; 3 feux et 8 hab. en 1725; 50 feux avec Drucat en 1760; 2 feux en 1763.

III. La Sgrie à l'abb. de Forest-Montiers[1].

Fief noble tenu de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

La vicomté des Prés est unie à la sgrie de Caours, en 1784.

CAPPY

(Canton de Bray)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le prieur du lieu, par donation de Radbod, évêque de Noyon, en 1086.

PRIEURÉ de Saint-Médard, régulier, ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, puis du prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, fondé en 877. Il comportait 6 moines, y compris le prieur, mais au XVIIIe s., il n'y avait plus de conventualité.

HÔPITAL avec chapelle de Saint-Étienne, transférée par la suite dans l'église paroissiale. — Pr. le prieur.

1. PRAROND, *Hist. de Cinq villes*, II, 338.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 100 feux en 1469; 125 en 1670; 1124 hab. en 1698; 124 feux en 1699; 127 et 135 en 1709; 154 feux et 458 hab. en 1724; 151 feux et 448 hab. en 1725; 147 feux et 444 hab., *aliàs* 183, en 1726; 146 feux en 1760; 160 vers 1763; 169 feux et 571 hab. en 1772.

Cappy avait maire et échevins en 1210, mais on ne connait pas la date d'érection de la commune [1].

Étym. : *Capiacum,* 877, 1091, 1108, 1169, 1269; Capy, 1086, 1110; *Capeium,* 1184, 1206.

1790. Canton de Bray-sur-Somme.

III. Cappy appartient d'abord au domaine royal; Charles-le-Chauve en fait don, en 877, à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne; en 1045, Robert s'intitule sgr de Cappy et de Péronne [2]; c'est en 1248, une châtell. royale dont relève un fief [3]; en 1253, on trouve un fief tenu du Roi à cause de Péronne [4]. Ce fief est-il devenu le chef-lieu de la châtell., qui a la même tenure ? En tous cas, elle est unie de bonne heure au marquisat de Nesle [5], et porte le titre de baronnie, en 1619 [6].

MOUVANCES [7] :

Becquincourt, sgrie.
Cappy, fief.
Chuignes, fief.
Fontaine-lès-Cappy, sgrie,
Framerville, sgrie, fief de Montonviller et un autre.
La Neuville-lès-Bray, fief.

1. D. GRENIER, t. CLXXXXVII, f° 90; — DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne,* I, 494.
2. DE CAGNY, I, 492, 497.
3. *Histor. des Gaules,* XXIII, 678.
4. Id., 680.
5. D. GRENIER, t. CLXXXXVII, f° 82 r°.
6. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.,* II, 277.
7. D. GRENIER, t. CLXXXXVII, f° 89 : Reg. du Bur. des fin. d'Amiens.

Digitized by Google

Proyart, 3 fiefs.
Vauvillers, un des fiefs de la sgrie du chapitre d'Amiens [1].
fief du Champ des Fourches.

Fief tenu de la châtell. de Chaulnes, qui relève du Roi à cause de Péronne (1373). — 8 mouvances :
Bussu, Fay, Becquincourt, Estrées, 1.
Cappy, 1.
Fay-en-Santerre, 2.
Pressoir, 1.

Autre fief tenu de Chaulnes (1373).

Fief relevant de la châtell. d'Encre. tenue de Péronne (1367).

Fief à Cappy et à Fontaine, tenu de la sgrie de Buire (-Courcelles), mouvant de Péronne [2].

Fief Saint-Martin.

— à C. et un autre à C. et Chuignes tenus de la châtell. de Bouchavesnes.

— de l'Aunoy, 1543 [3].

DÉPENDANCE

CANNY, village ruiné avant 1635, sur la gauche du chemin de Péronne à Cappy [4]. En 1694, il ne restait qu'une masure qui faisait partie de la grange de l'abb. ; un arbre en indique aujourd'hui l'emplacement.

Sgrie (maison de 36 muids de terre avec moulin à eau. partie de la rivière de Somme, autre partie de lad. rivière près le village de Suzanne, nommée le Troust Monstrels, toute justice et sgrie, etc., 1383-1549 [5] ; 490 journaux 84 verges de terre, 1660), à l'abb. de Saint-Éloi de Noyon (1383-1549) ; un fief en relève en 1549.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres du Chapitre*, VI, 49.
2. D. GRENIER, t. CLXXXXVI, f° 208 v°.
3. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des titres du chapitre d'Amiens*, VI, 46.
4. D. GRENIER, t. CLXXXXVI, f° 69 ; — ARCH. DE L'OISE, H, 2018.
5. ARCH. NAT., P. 136 n° 170, et P, 2891.

Digitized by Google

CARDONNETTE

(Canton de Villers-Bocage)

I. Au spirituel, C. dépend du prieuré de Saint-Denis d'Amiens. — Les fonts baptismaux sont, à la demande du prieur Jean le Roy, transférés de la chapelle du prieuré dans celle de C. en 1606, ce qui fut confirmé par lettre de l'évêque du 18 mai 1613. — On trouve un vicaire en 1666, et un curé depuis 1687 [1].

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie, puis d'Amiens, en 1726.

Pop. : 150 hab. en 1698; 30 feux en 1709; 43 feux et 122 hab. en 1724; 52 feux et 202 hab. en 1725; 53 feux et 138 hab., *aliàs* 192, en 1726; 43 feux en 1760; 62 feux et 197 hab. en 1772.

1790. Canton de Querrieu.

III. Primitivement la sgrie relève tout entière de la châtell. de Picquigny, tenue du comté de Corbie. La moitié est donnée au chapitre de Saint-Martin de Picquigny par sire Jean d'Ailly, prêtre, chanoine et trésorier du chapitre, et a été amortie par Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, le 19 juin 1421 [2]. — L'autre moitié est demeurée dans la mouvance de Picquigny, 1456-XVIIIe s. [3].

Fief du Quint de lad. moitié, tenu de même. 1684.

Fief noble de Cardonnette au prieuré de Saint-Denis d'Amiens, tenu de Picquigny, en 1730 [4].

1. ARCH. DE LA SOMME, D. 47 [11], D. 48 [1] et 48 [8]; — D. GRENIER, t. CLXXXXVII, f° 91.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Répertoire des titres et papiers du Chapitre de l'église collégiale de Saint-Martin de Picquigny*, f° 1; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 498, note 1.

3. ARCH. DE LA SOMME, E. 143, f° 157 v° et E. 144.

4. DARSY, cité I, 91, note 4.

Digitized by Google

Fief et sgrie de Perousel ou Prouzel-lès-Allonville, mouvant en pairie (4 pairies au XVIIIe s.) de Picquigny, tenu de Corbie, 1677[1].

3 fiefs nobles, tenus de Picquigny (1384, 1661, 1684)[2]; ce dernier (84 journaux de terre, censives et champart) est appelé fief de la Cardonnette, 1673-XVIIIe s.[3]

Fief à C. et à Coisy, de 68 journaux de terre en une pièce, divisé en 4 fiefs abrégés en 1679, mouvant de Picquigny[4].

Fief d'Abbeville (98 journaux), tenu du duché de Croy[5].

Fief d'Ardre.

DÉPENDANCE

DOUVILLE-LEZ-LA-CARDONNETTE. — Maison ruinée par les guerres avant 1461. Elle appartenait au prieuré de Saint-Denis d'Amiens[6].

LE CARDONNOIS

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Gilles. — Pr. l'évêque d'Amiens.

1. D. GRENIER, t. CLXXXXVII, f° 91 r°; — ARCH. DE LA SOMME, B. 94, f° 105 v°; E. 143, f°s 158 v° et 159.

2. ARCH. DE LA SOMME, E. 144; *Répertoire des titres de Picquigny*.

3. Id., B. 94, f° 266 v°; E. 143 f° 158.

4. Id., E. 144.

5. Id., E. 196. p. 204.

6. Id., D. 59.

Digitized by Google

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 5 feux en 1469; 100 hab. en 1698; 30 feux en 1709; 31 feux et 105 hab. en 1724; 32 feux et 101 hab. en 1725; 32 feux et 98 hab., *aliàs* 140, en 1726; 31 feux en 1760; 28 feux et 82 hab. en 1772.

Étym. : *Cardoneium, 1156-63; Cardinetum, 1159-1244; Cardonetum, 1211-22.* — Lieu où pousse le chardon.

1790. Canton de Montdidier.

III. La sgrie (« le lieu, court, gardin, et appartenanches, là où souloit seoir le chastel de Cardonnoy », 7 journaux en l'enclos de la vigne, 90 de bois et 10 de plants, 12 journaux 90 verges de bruyères, censives, champart, etc. 1367[1]) relève de la Salle du Roi à Montdidier. — 21 mouvances en 1367 :

Boulogne-la-Grasse (canton de Ressons, Oise).
Contoire, sgrie[2].
Framicourt (Fontaine-sous-Montdidier), fief[3].
Le Frétoy (canton de Maignelay, Oise).
Harrissart (commune de Welles-Perennes, canton de Maignelay, Oise)[4].
Malpart, fief et sgrie de Neuvillette[5].
Mortemer (canton de Ressons, Oise).
Onvillers, fief.
Perennes (Welles-, canton de Maignelay, Oise)[6].
Sains (même canton).
Vaux (commune du Frétoy).

Fief Fouquelin, dans les bois du C., tenu de Montdidier, en 1599[7].

1. Arch. nat., P. 136, nº 76.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 122.
3. Daire, *Hist. de Montdidier*, p. 164; — D. Grenier, *Ms de Léperon.*
4. Daire, *Hist. de Montdidier*, 182.
5. Arch. de la Somme, B. 133, fº 225.
6. Daire, *Hist. de Montdidier*, 182.
7. De Beauvillé, *Hist. de Montdidier*, I, 404.

Digitized by Google

CARNOY

(Canton de Combles)

I. Sec. de la par. de Montauban, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast.

Maladrerie unie à l'Hôpital Saint-Charles d'Amiens, par arrêt des 22 juin 1697 et 20 juin 1698.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1726.

Pop. : 41 feux avec Montauban en 1469; 25 feux en 1670; 100 hab. en 1698; 23 feux en 1699; 24 et 35 en 1709; 41 feux et 113 hab. en 1724; 42 feux et 127 hab. en 1725; 42 feux et 128 hab., *aliàs* 290, en 1726; 41 feux en 1760; 32 vers 1763; 31 feux et 85 hab. en 1772.

1790. Canton de Longueval.

III. La sgrie (maison et jardin, 138 journaux de terres, 32 de bois, cens, rentes, terrages, — 1374) relève de la châtell. de Bray-sur-Somme, tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne. — 4 mouvances en 1374.

Fief de Bertrancourt, à C. et à Mametz (1779)[1].

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 529, f° 72 v°.

Digitized by Google

CARRÉPUITS

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le chapitre de Noyon, par donation de Hardouin de Croy, évêque de Noyon, vers 1015. = Chapelle de Saint-Gilles, transférée dans l'église. — Pr. le même.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 26 feux en 1469 ; 51 en 1670 ; 192 hab. en 1698 ; 48 feux en 1699 ; 53 en 1709 ; 63 feux et 237 hab. en 1724 ; 61 feux et 238 hab. en 1725 ; 65 feux et 256 hab., *aliàs* 290, en 1726 ; 65 feux en 1760 ; 64 vers 1763 ; 68 feux et 242 hab. en 1772.

Étym. : *Quadratus puteus, 1179, 1224, 1227 ;* Carepuy, 1184, Quarrepuis, 1216, 1220.

1790. Canton de Roye.

III. La sgrie relève de celle du Plessis-de-Roye (canton de Lassigny, Oise), 1595 [1].

Fief du Quesnoy, 1487 [2].

1. Alcius Ledieu, *Un grand seigneur Picard au XVIe s.*, p. 28.
2. E. Coët, *Hist. de Roye,* II, 329.

Digitized by Google

CARTIGNY

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. d'Athies, dioc. de Noyon. — V. Sainte-Radegonde. — Pr. l'abbé de N.-D. de Ham ; cure régulière. — Ham. : Beaumetz, Bias, Brusle, le Câtelet. = Chapelle de N.-D. — Pr. le même. — Autre de N.-D. des Vignes, détruite avant le XVIIIe s. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin.

Maladrerie unie à l'hôpital d'Athies, par arrêt du 18 février 1698.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 63 feux en 1469 ; 29 en 1670 ; 352 hab. en 1698 ; 88 feux en 1699 ; 99 et 103 en 1709 ; 77 feux et 190 hab. en 1724 ; 46 feux et 256 hab. en 1725 ; 78 feux et 260 hab., *aliàs* 476, en 1726 ; 166 feux en 1760 ; 69 vers 1763 ; 78 feux et 191 hab. en 1772.

Étym. : Casthenitz, 1046 ; Cartheni, 1133-61 ; *Carteniacum, 1140 ;* Cartigny, 1143.

1790. Canton de Roisel.

III. Sgrie tenue de la châtell. d'Athies, mouvant de Péronne (XIVe s.), dont Athies, fief.

Bias (Cartigny), sgrie ?

Fief tenu comme la sgrie (XIVe s.)

Autre, du chât. de Péronne (1373-87)[1], dont un fief à C.

Fief de la Mairie, au Commandeur d'Eterpigny.

DÉPENDANCES

BEAUMETZ.

I. Par. de Cartigny.

1. ARCH. NAT., P. 135, nos 58 et 110.

Digitized by Google

II. Comme Cartigny.

Pop. : 11 feux et 34 hab. en 1724; 12 feux et 40 hab. en 1725; 12 feux et 41 hab. en 1726; 9 feux vers 1763.

Étym. : *Bello meso*, 1295. — Belle maison, belle ferme.

III. La sgrie appartient au chapitre de Saint-Fursy de Péronne.

Fief tenu de la sgrie de Buires (-Courcelles), mouvant du chât. de Péronne [1].

Bias, ferme ou cense.

I et II. Comme Beaumetz.

Pop. : 1 feu vers 1763.

Étym. : Biart, 1160.

III. La sgrie relève de celle de Cartigny (XIVe s.)

Brusle.

I. Par. de Cartigny. — Chapelle de N.-D., fondée dans un oratoire, détruit au XVIIIe s. — Pr. l'abbé de Ham.

II. Comme Cartigny.

Pop. : 10 feux en 1709; 26 feux et 62 hab. en 1724; 25 feux et 84 hab. en 1725; 27 feux et 93 hab. en 1726; 30 feux vers 1763.

Étym. : *Brulli, 1160;* Bruile, 1174, 1198.

III. Fief (25 muids de blé sur la sgrie), tenu du chât. de Péronne, 1383 [2].

Le Catelet.

I. Par. de Cartigny. — Chapelle de Sainte-Croix. — Pr. le Commandeur d'Eterpigny.

II. Comme Cartigny.

Étym. : *Castellum,* 1214; Chastelair, 1245; *Castelletum,* 1270.

III. Commanderie du Temple, dont l'existence est constatée depuis la première moitié du XIIIe s.; supprimée à la fin de ce même siècle ou au commencement du XIVe, elle est réunie à celle d'Eterpigny. La maison était située non

1. D. Grenier, t. CXCVI, f° 208 v°.
2. Arch. Nat., P. 135, n° 97.

Digitized by Google

loin du chemin de Péronne à Santin ; le domaine comprenait 500 journaux de terres labourables, 20 de bois, 52 de prés appelés près de Pouillaucourt. La chapelle, mentionnée en 1291, était dédiée à Saint-Jean en 1495. C'était à cette dernière date tout ce qui subsistait de la Commanderie [1].

Mouvances :

fief de la Mairie, à Cartigny.

— à Haucourt, avec maison et terres.

Pouilliencourt, lieu ruiné.

CASTEL

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. la Nativité de la Sainte-Vierge. — Pr. les Chapelains de la cathédrale d'Amiens.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 10 feux en 1469 ; 100 hab. en 1698 ; 33 et 34 feux en 1709 ; 29 feux et 82 hab. en 1724 ; 30 feux et 84 hab. en 1725 ; 28 feux et 87 hab., *aliàs* 161, en 1726 ; 36 feux en 1760 ; 26 feux et 90 hab. en 1772.

Étym. : *Castellum,* 1105 ; Castieel, 1163.

1790. Canton de Moreuil.

1. Trudon des Ormes, *Étude sur les possessions de l'ordre du Temple en Picardie (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* t. XXXII, p. 212) ; — E. Mannier, *Les Commanderies du grand Prieuré de France,* p. 565.

Digitized by Google

III. La sgrie (32 à 33 journaux de terre à la sole et 126 de bois, 1730) relève de la châtell. de Moreuil, tenue du comté de Corbie, et de celle de Vignacourt, mouvant de celle de Picquigny, tenue dudit comté. Elle appartient aux Chapelains de la cathédrale d'Amiens par acquisition de Robert de Sarcus, écuyer, sgr. de Sarcus, et de sa femme, Bonne de Cramesnil, le 14 juin 1452, moyennant 1000 écus d'or. Valeran de Soissons, sgr de Moreuil et bailli d'Amiens, en donna des lettres de saisine et promesse d'amortissement[1].

MOUVANCE :

Franvillers, fiefs à Jehanlieu.

Fief de Morcorps[2] ou Maudcorps (1515), tenu de Moreuil[3].

— du bois de la Brusselle, à C. (1563) ou à Moreuil, tenu de même[4].

DÉPENDANCE

WARLUS, cense.

CAULIÈRES

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. la Madeleine. — Pr. l'abbé de Selincourt (prieuré-cure). — Sec. Saint-Saturnin.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers, puis d'Aumale, en 1726.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres des Chapelains*, p. 281 ; — DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 37 ; - ARCH. DU CHAT. DE MOREUIL.

2. DAIRE, *Hist. du Doyenné de Moreuil*.

3 et 4. ARCH. DU CHAT. DE MOREUIL, *Registre d'Aveux*.

Digitized by Google

Pop. : 400 hab. en 1698 ; 120 feux en 1709 ; 113 feux et 350 hab. en 1724 ; 114 feux et 384 hab. en 1725 ; 107 feux et 368 hab., *aliàs* 490, en 1726 ; 109 feux en 1760 ; 110 feux et 294 hab. en 1772 ; 112 feux en 1780 ; 110 en 1787.

Étym. : Caolières, 1146, 1164 ; Caoulières, 1147.

1790. Canton de Lignières-Châtelain.

III. La sgrie relève de la principauté de Poix, tenue du baill. d'Amiens. D'après le P. Daire [1], elle serait tenue en trois fiefs, deux de Picquigny et un de Contre.

Sgrie au Commandeur de Saint-Maulvis, qui comprend cens et dîmes, à cause du membre d'Hescamps.

Fief tenu d'un fief à Contre, mouvant d'un autre à Conty, qui relève de la châtell. dud. lieu, tenue du comté de Clermont (1373).

2 fiefs mouvant du fief du Choquel, qui relève de la châtell. de Conty (1373).

2 autres, tenus d'un fief à Poix, mouvant du vidamé de Picquigny (1279) ; c'est peut-être la sgrie en partie, rapportée dans le Répertoire des titres de la baronnie, comme en relevant directement [2].

..... tenu de la châtell. de Lignières-Châtelain.

CAVILLON

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le prieur de Saint-Pierre-à-Gouy.

1. *Cabinet historique d'Artois et de Picardie*, XII, 314.
2. Arch. de la Somme, E. 144, f° 208.

Digitized by Google

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 165 hab. en 1698; 42 feux en 1709; 46 feux et 150 hab. en 1724; 45 feux et 137 hab. en 1725; 47 feux et 164 hab., *aliàs* 259, en 1726; 30 maisons en 1730; 58 feux en 1760; 50 feux et 179 hab. en 1772; 50 feux en 1780; 57 en 1790.

1790. Canton de Picquigny.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens. Elle appartient en partie (maison sgriale, bois, terres, censives, champart) aux Célestins d'Amiens, par donation d'André Rohault, citoyen d'Amiens, et Firmine de Pernois, sa femme, et amortissement de Jean d'Ailly du 23 août 1466[1].

Mouvance :

fief de Breilly (Jacques de B., laboureur à C., 1541)[2].

Fiefs tenus de la baronnie de Picquigny :

fief du Bourguet (chef-lieu, terres, cens, champart), 1399-1771[3].

— du quint de Bourguet, 1688[4].

— abrégé de la Cense (16 journaux de terre), en 2 fiefs en 1771[5].

— et sgrie de Nantois (36 journaux 30 verges de terre, censives, champart), 1699-1746; en 2 fiefs en 1771[6].

— abrégé de Noé (18 journaux 1/4 de terre), 1746; en plusieurs fiefs en 1771[7].

Fief abrégé du Rossignol, tenu de la sgrie de Tirancourt (La Chaussée-), 1746[8].

1. Arch. de la Somme, E. 143, *Cartulaire des terres, ... tenus de Picquigny*, f°s 32, 38 v° et 39; — E. 144, *Répertoire des Titres de Picquigny*, f° 218 v°; — Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 106, note 1.

2. Darsy, I, 104, note 3.

3. Arch. de la Somme, E. 143, f° 32; E. 144, f° 198.

4. Id., E. 144, f° 199.

5. Id., E. 143, f° 33 v°.

6. Id., E. 143, f° 33; E. 144, f° 275.

7. Id., E. 143, f°s 34-38; B. 42, f° 150.

8. Id., B. 42, f° 150.

Digitized by Google

CAYEUX-EN-SANTERRE

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque d'Amiens. = Chapelle de N.-D. d'Igny. — Pr. l'évêque. — Autre dans le cimetière. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Elect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye, puis de Corbie en 1726.

Pop. : 15 feux en 1469; 180 hab. en 1698; 47 et 53 feux en 1709; 45 feux et 124 hab. en 1724; 48 feux et 125 hab. en 1725; 49 feux et 108 hab., *aliàs* 217, en 1726; 48 feux en 1760; 36 feux et 140 hab. en 1772.

Etym. : Kaieu, 1196, 1230.

1790. Chef-lieu de canton du district de Montdidier. 11 communes[1] :

Aubercourt.
Bayonvillers.
Caix.
Courcelles (Démuin).
Démuin.
Enguillaucourt (Guillaucourt).
Guillaucourt.
Happeglenne (Ignaucourt).
Harbonnières, Feuquières, Béthisy.
Ignaucourt.
Wiencourt et l'Équipée.

III. La sgrie (chât. et lieu sgrial, censes, terres, bois, prés, censives, champart, forage, etc., 1582) relève en partie de la châtell. de Boves, tenue du comté de Corbie; en partie, de la sgrie de Morcourt, mouvant de même[2]. — Au

1. Nous avons suivi ici le travail de M. Durand, archiviste, publié dans l'*Annuaire officiel* de 1890, sous le titre de *Le Département de la Somme, son origine et sa formation*; une autre liste imprimée, sans date, ne donne que neuf communes en réunissant Aubercourt et Happeglenne, Démuin et Courcelles.

2. D. GRENIER, t. CXXXIX, f° 147 v°; Extrait d'un registre coté Boves, f° 152 v°.

Digitized by Google

XIVe s., elle se compose de 3 fiefs, puis de 7 et 8[1] : Barâtre, Béthisy, Blanchecourt, l'Équipée, Vadencourt, Verdier.

MOUVANCES :

Caix, fief, 1582.

Cayeux, second fief de Barâtre (maison, chambre, grange, étable, jardin, prés, dîmes, terrage).

Gollancourt, fief de Dompmartin, 1582.

fief de Longue-Roye, 1582.

Wiencourt, fief de Course.

Fiefs tenus de la châtell. de Boves :

fief noble de Barâtre (maison, 15 journaux de bois, 64 de terres, 1407). — (Robert de B., écuyer, 1407)[2], réuni à la sgrie le 14 novembre 1583.

— noble Bastel (Nicolas B., curé de Louvrechy, 1539), ou de Sachy (Mahieu de S., 1578). — (5 journaux 1/4 de terre)[3].

— noble de Béthisy (maison, 7 quartiers de prés, 6 journaux de terres donnés à cens, 13 autres journaux) ; aux de Béthisy qui lui ont donné leur nom[4].

— noble de Blanchecourt (manoir, 20 journaux de terres, 21 de bois, 1504), réuni à la sgrie, le 7 mai 1613, par Louis de Moreuil[5].

— du Clos d'Igny (14 à 15 journaux de prés clos de rivière, 15 journaux de prés et terres, carrière, cours de Fontaine), 1692[6].

— noble Desplanques (Antoine D., doyen de Saint-Quentin, 1585)[7].

— de l'Equipée (6 l. de cens), anciennement de Dommard, réuni à la sgrie le 19 février 1529[8].

— noble d'Orville (Jean d'O., 1375, — 46 journaux de terre).

1. D. GRENIER, t. XVI, fo 324 ; — H. LABANDE, *les Doria de France*, p. 306.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 454 ; — H. LABANDE, cité, p. 307.
3. Id., 452.
4. Id., 457.
5. Id., 456 ; — LABANDE, p. 309.
6. ARCH. DE LA SOMME, *Titres de Corbie*, armoire II, liasse 29, no 16.
7. DE BEAUVILLÉ, IV, 453.
8. Id., 455.

Digitized by Google

fief nommé Verdier [illegible] [illegible] Nicolas de M[illegible]),
[illegible] journaux de terre et pré [illegible].

[illegible] fief tenu de [illegible] de [illegible] un des trois composant la [illegible] de [illegible], et [illegible]

Fief [illegible] Marie de [illegible] — Willaume d'[illegible] Jacques [illegible] Le [illegible] de Corbie. Il semble [illegible] et [illegible] la [illegible] de Caix. En [illegible], il est [illegible] de [illegible], tenu du Roi à cause de son [illegible] de Péronne.

[illegible]

Senlis, un des [illegible] fiefs de la [illegible].

[illegible] fiefs tenus de la [illegible] de [illegible] de Boves [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery.

Bureau des cinq grosses fermes de la direction d'Amiens.

Capitainerie des Milices Gardes-Côtes de la généralité d'Amiens, dont dépendent les localités suivantes[1] :

Allenay.
Arrest.
Ault.
Belloy-sur-Mer (Friville-Escarbotin).
Béthencourt-sur-Mer.
Boismont.
Boubers (Mons).
Bourseville.
Bouvaincourt.
Bretel (Boismont).
Brutelette (Woignarue).
Brutelles.
Catigny (Arrest).
Cayeux-sur-Mer.
La Croix-au-Bailly (Saint-Quentin-).
Drancourt (Estrebœuf).
Elincourt (Saint-Blimont).
Escarbotin (Friville).
Estrebœuf.
Franleu.
Friaucourt.
Friville (-Escarbotin).
Le Hamel (Brutelles).
Hautebut (Woignarue).
Laleu.
Lanchères.
Martainneville-sur-Mer (Bourseville).
Méneslies.
Mers.
Le Mesnil-lès-Ochancourt.
Mons (-Boubers).
La Motte (Saint-Quentin).
Neuville-lès-Saint-Valery (Estrebœuf).
Nibas.
Ochancourt.
Offeu (Saint-Blimont).
Onival (Woignarue).
Oust (-Marais).
Pendé.
Pinchefalise (Boismont).
Poireauville (Vaudricourt).
Poutrincourt (Lanchères).
Ribeauville (Saint-Valery).
Saint-Blimont.
Sallenelle (Pendé).
Saucourt (Nibas).
Tilloy (Pendé).
Tully.

1. Expilly, *Diction. des Gaules et de la France,* art. Amiens ; — Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France,* II, 156 ; — Prarond, *Hist. de Cinq Villes,* t. III ; *Saint-Valery,* I, 346.

Digitized by Google

Vaudricourt. Woincourt.
Wailly (Nibas). Yzengremer.
Woignarue.

Henri II, en janvier 1547, confirme les franchises, libertés et privilèges des habitants [1].

Pop. : 1780 hab. en 1698; 399 feux en 1709; 470 feux et 1907 hab. en 1724; 460 feux et 1789 hab. en 1725; 431 feux et 1710 hab., *aliàs* 1997, en 1726; 443 feux en 1760; 1500 communiants en 1765; 430 feux en 1790.

Etym. : *Cayodum, 1168; Caiacum, 1185, 1250; Cayacum, 1186;* Kaeu, Caeu, Caieu, 1191; Caieu-sur-la-Mer, 1507.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Abbeville. 5 communes :
Brutelles, Hamel et Brutelette. Vaudricourt.
Lanchères, Laleu et Poutrincourt. Woignarue.
Onival et Hautebut.

III. La sgrie, appelée communément Pays et Roc de Cayeux, est qualifiée vicomté en 1495 [2], châtell. en 1742 [3], comté et châtell. en 1765 [4]. Elle relève de la châtell. de Saint-Valery-sur-Somme, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

MOUVANCES [5] :
Aumâtre, fief de Bréauté (1557 [6]-1765).
Behen, fief.
Belloy-sur-Mer (Friville), sgrie et 2 fiefs.
Béthencourt-sur-Mer, sgrie [7].
Bouillancourt-en-Séry, sgrie (ce qui appartient à M. le Boucher d'Ailly, 1765).

1. H. COCHERIS, *Catalogue analytique et raisonné des manuscrits. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XII, 456.)

2. MSS. DE PAGÈS, édit. Douchet, IV, 156.

3. DARSY, dans la *Picardie,* 2e série, III, 322, 522.

4. ARCH. DE LA SOMME, E. 581.

5. Les mouvances non suivies d'une indication quelconque ont été puisées dans l'État du marquisat de Gamaches, dressé en 1765. (ARCH. DE LA SOMME, E. 581.)

6. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 438.

7. Ce nom ne figure que dans D. GRENIER, t. CXCV, fo 82.

Digitized by Google

fief des bois de Bouillancourt.
— la Salle.
— la Routière.

Cayeux[1], fief de la Barrière.
— Cagny, peut-être à Cayeux.
— Camier.
— Caveron (maison près de l'église, et 45 journaux de terre), 1557-XVIIIe s.[2]
— du Colombier (6 journaux de terre).
— le Cordier (1596) ou Cordier (1765).
— Dupont.
sgrie de l'Étang.
fief Laouet.
— de la Motte de Périn (1685)[3], ou simplement du Périn (1765).
— d'Offigny (masure amasée et 20 journaux de terre).
— Rigault.
— Rouvage.
— des Sables (50 journaux de terre vers Ault). Il fut inféodé le 18 septembre 1646, par le duc de Mantoue[4].
— du Val-Cayeux, inféodé le 12 décembre 1526, par Louis de Clèves, sgr de Cayeux, à Pierre de Laire, moyennant 800 écus d'or soleil ; il comprend des terrains conquis sur la mer[5].
— Varjemont (7 l. 3 s. de censives).

Cayeux-en-Dominois ?

Le Crotoy, fief Poiville.

Dargnies, sgrie indivise avec Lambercourt.
fief et sgrie de Cornehotte.

1. M. PRAROND, ouv. cité, *Saint-Valery*, I, 341, n'a connu que deux fiefs à Cayeux : ceux de Wargemont et de Camier qui n'avaient pas de domaine, mais seulement 14 l. 5 s. de censives.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 448 ; — DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.
3. ARCH. DE LA SOMME, B. 96, f° 240.
4. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.
5. *Cabinet histor. d'Artois et de Picardie*, XII, 33.

Digitized by Google

fief du Quint de Cornehotte.
Drancourt (Estrebœuf), pairie.
Escarbotin, fief.
Feuquerolles (Feuquières), sgrie.
Feuquières, sgrie, fief de la Ferrière (?), et 2 autres.
Framicourt, sgrie et fief.
Frettemeule, sgrie, fief Monval.
Friaucourt, sgrie.
Friville, sgrie en partie; en 1765, le fief Valglaçon, seul.
Haute-Rue (Ault), sgrie.
Hurt (Cayeux), sgrie, fief de Seronville et un autre.
Lambercourt (Miannay), 1557.
Lanchères, sgrie, fief du Camp-Perruque.
Maisnières, fief.
Marest (Oust-), sgrie.
La Mollière d'Amont (Cayeux), fief de.
Montrelet-sur-Authie (Boufflers), sgrie en bailliage.
La Motte-Berneval, en Marquenterre (Quend), sgrie.
Oisemont, fiefs du Meige (1557[1]-1765) et Bernapré.
Onival (Ault), sgrie.
Poutrincourt (Lanchères), sgrie.
Saint-Blimont, sgrie (1557)[2]; marquisat (1765).
Salle (sgrie de la), près Montreuil-sur-Mer.
Villeroy (-en-Vimeu), fief de la Houpilière.
Watteblérie (Bouillancourt-en-Séry), fief en 1557[3]; sgrie en 1765.
Fief de Perronville (censives), 1623.
— Valtien.

DÉPENDANCES

L'Enviette, ferme.
Le Hourdel, hameau.

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 489.
2. Id., III, 440.
3. Id., 482.

Digitized by Google

Etym. : de Hourde, cabane de berger. L'article qui précède ce nom donne toute vraisemblance à cette conjecture.

Domaine de la châtell. de Cayeux [1].

HURT, hameau.

Sgrie tenue de la châtell. de Cayeux.

Fief de Seronville et un autre mouvant de même.

MALASSISE, ferme.

LE MARAIS, hameau.

LA MOLLIÈRE-D'AMONT, hameau.

Le fief (197 journaux 1/2 de pâturages et de terres vagues aboutissant à la mer, dont 7 à 8 journaux seulement affermés, 128 l. de censives, 1789 [2]) est tenu de la châtell. de Cayeux (1765).

MONT-MIGNON, ferme.

LE MONTOY, ferme.

MONT-ROTY, hameau.

CÉRISY-BULEUX

(Canton de Gamaches)

I. Par. du doy. d'Oisemont, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. (la Nativité). — Pr. le Chapitre de Noyelles-sur-Mer. — Ham. : Buleux.

1. PRAROND, cité, *Saint-Valery*, I, 362.
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries ;* — PRAROND, cité, *Saint-Valery*, I, 368.

Digitized by Google

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. avec Buleux : 270 comm. en 1692 ; 375 hab. en 1698 ; 86 feux en 1709 ; 89 feux et 146 hab. en 1724 ; 92 feux et 272 hab. en 1725 ; 93 feux et 335 hab., *aliàs* 397, en 1726 ; 28 feux en 1760 ; 88 feux en 1780 ; 90 en 1790.

1790. Canton de Ramburelles.

III. La sgrie relève de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

On trouve aussi 5 fiefs dont 3 restreints, tenus de la Ferté.

Fief de Cérisy, (90 journaux) tenu de la châtell. de Gamaches (1765)[1].

— de Courcelles.

DÉPENDANCES

ARLEUX, village ruiné, vers Fresne-Tilloloy, dont le nom n'est rappelé que par une croix.

I. Par. d'Oisemont.

II. Comme Cérisy.

Étym. : *Asloas*, 1195.

III. La sgrie relève de la châtell. de Bailleul-en-Vimeu, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens[2].

BULEUX.

I. Par. de Cérisy.

II. Comme Cérisy.

III. La sgrie est tenue de la châtell. de Gamaches, qui relève du baill. d'Amiens (1765)[3]. On la dit aussi mouvante de Bailleul[4].

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 581.
2. D. GRENIER, t. CXCIV, f°s 67-69 ; — PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, I, 251.
3. ARCH. DE LA SOMME, E. 581.
4. DARSY, *Description du canton de Gamaches*, p. 169.

Digitized by Google

10 fiefs tenus de Gamaches (1765)[1], parmi lesquels le fief noble de Boiville (1756[2]-65).

Fief au chapitre de Noyelles-sur-Mer qui le reçut en 1217.

Domaine à la commanderie de Forest-l'Abbaye, puis à celle de Beauvoir.

CÉRISY-GAILLY

(Canton de Bray)

I. Par. du doy. de Lihons, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Georges. — Pr. l'abbé de Corbie, par donation de Foulques II, évêque d'Amiens, en 1041, et de Guy, son successeur, en 1066. = Les cures de C. et de Morcourt n'en formèrent qu'une seule jusqu'en août 1220[3].

Prévôté simple et régulière de l'abb.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis de Corbie, en 1726.

Pop. avec Gailly : 96 maisons en 1331[4]; 500 hab. en 1698; 113 feux en 1709; 131 feux et 288 hab. en 1724; 133 feux et 296 hab. en 1725; 131 feux et 433 hab., *aliàs* 628, en 1726; 140 feux en 1760; 120 feux et 416 hab. en 1772; 139 feux en 1783 et 1789.

Étym. : *Ciriciacus,* 1036; *Cerisiacum,* 1079; Cherisy, 1126; *Cherisiacum,* 1176, 1225.

1790. Canton de Bray.

1. Arch. de la Somme, E. 581.
2. Id., B. 137, f° 101 v°.
3. Id., *Inventaire des Titres de Corbie,* IV, 209.
4. Ibid., VI, 259.

Digitized by Google

III. Dès la plus haute antiquité, l'abb. de Corbie possède toute la sgrie, les terres, bois et dîmes, à C. et à Gailly. Le 25 janvier 1259/60, Jean, chev., sgr. de Ham, et Marie, sa femme, lui vendent la mairie de C. et ses dépendances moyennant 750 l. parisis; le 23 novembre 1350, Jean de Belleperche, chev. sire de Fontaines, et Marie de Mollemont lui abandonnent ce qu'ils ont à C. contre une rente viagère de 240 l. parisis sur la ferme de Maisnières. — Le domaine s'étend sur 358 journaux 1/4 en 1331, 410 journaux à C., Bayonvillers, la Motte-en-Santerre, Morcourt, compris le manoir de Belleperche, en 1389-1443; 536 journaux 1/2 en 1673; 656 journaux 60 verges, compté le marché de la basse infirmerie de 48 journaux 19 verges de terre et 1 journal 38 verges de bois en 1728[1].

Mouvances du comté de Corbie :

fief d'Auviller (Baudet d'A.), 1326-86[2].

— Brunel, (maison-manable et 6 quartiers de terre. — Noël Brunel, 1607), abrégé, en 4 hommages[3].

— Crétu (manoir amasé de bâtiments, colombier et pourpris de 40 verges, sis près de l'église, 74 journaux 1/2 de terre et bois, 5 quartiers de prés et haies, censives, 1703. — Pierre C., 1369), tenu en 2 hommages. Le propriétaire doit recevoir les cens du prévôt, faire les ajournements, etc.[4]

— Ledieu (maison et 23 journaux de terre, 1535. — Pierre L., le jeune, 1497) ou Pierre Caron, 1615[5].

— de Mollancourt (Ansel de M.), 1316[6].

— de Mollemont (Jean de M., éc., 1325), 1325-1422[7].

— Tassart (8 journaux de terre, autrefois le bois T.), abrégé, 1369-1769[8].

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie*, IV, 186, 192, 194-195, 199.
2. Id., IV, 244.
3. Id.. IV, 232.
4. Id., IV, 214.
5. Id., IV, 221.
6. Id., IV, 242.
7. Id., IV, 240.
8. Id., IV, 234.

Digitized by Google

fief Wasset, 1434[1].

— au chapitre de Fouilloy et un autre.

DÉPENDANCES

BELLEPERCHE, maison et ferme à l'abb. de Corbie, détruite avant 1387.

GAILLY.

I. Par. de Saint-Léonard de Corbie, puis de celle de Cérisy, après 1683.

II. Comme Cérisy.

III. Sgrie comme Cérisy.

CHAMPIEN

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Pierre. — Pr. le chapitre de Noyon. — Sec. Waucourt.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 44 feux en 1469; 72 en 1670; 288 hab. en 1698; 72 feux en 1699; 74 et 77 en 1709; avec Waucourt, 101 feux et 375 hab. en 1724; 102 feux et 396 hab. en 1725; 104 feux et 372 hab., *aliàs* 416, en 1726; seul, 93 feux en 1760; avec Waucourt, 128 feux et 326 hab. en 1772.

Étym. : Cempieng, 1146, 1156, 1179; Chempieng, 1153, 1224-66.

1790. Canton de Roye.

1. *Inventaire des titres de Corbie*, IV, 222.

Digitized by Google

III. La sgrie relève du Roi, à cause du chât. de Coucy [1].

MOUVANCE :

Villecourt, sgrie en partie [2].

DÉPENDANCE

WAUCOURT.

I. Sec. de Champien.

II. Comme Champien.

Pop. : 5 feux en 1469 ; 36 hab. en 1698 ; 4 feux en 1709 ; 6 en 1760.

Étym. : Waiescort, 1222 ; Waescourt, 1280.

LA CHAPELLE-SOUS-POIX

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Graudvilliers.

Pop. : 75 hab. en 1698 ; 18 feux en 1709 ; 17 feux et 59 hab. en 1724 ; 15 feux et 46 hab. en 1725 ; 17 feux et 58 hab. en 1726 ; 14 feux en 1760 ; 14 feux et 55 hab. en 1772 ; 15 feux en 1781 ; 16 en 1789.

1790. Canton de Poix.

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 545, f° 18 v°.

2. D. GRENIER, t. CCXXII, f° 222.

Digitized by Google

III. La sgrie relève de la principauté de Poix, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

Fief de Tourly, tenu de même, 1601.

— tenu d'une demi-pairie à Poix, mouvant du vidamé de Picquigny (1279).

CHAULNES

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Péronne)

I. Par. du doy. de Curchy, dioc. de Noyon. — V. Saint-Didier. — Pr. l'abbesse de Jouarre. = Chapelle dans le chât. — Pr. l'évêque. — Autre fondée à Briost (Saint-Christ) et réunie au vicariat de Chaulnes en 1696.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Il est parlé des échevins dans le dénombrement de Clémence de Cramailles, en 1399[1].

Marché franc le 15 de chaque mois ou le 1er mardi ; foire le 29 août.

Notaire en 1704.

Pop. : 70 feux en 1469 ; 1900 hab. en 1698 ; 223 et 226 feux en 1709 ; 258 feux et 767 hab. en 1724 ; 277 feux et 798 hab. en 1725 ; 273 feux et 777 hab., *aliàs* 1209, en 1726 ; 269 feux en 1760 ; 286 vers 1763 ; 309 feux et 901 hab. en 1772.

Étym. : *Cenla ; Cenlula,* 1103 ; Chanle, 1132, 1220 ; Chaule, 1214, 1218 ; Chaulnes, 1557.

1. Arch. Nat., P. 135, fo 30 ro.

Digitized by Google

1790. Chef-lieu de canton du district de Péronne. 9 communes :

Ablaincourt.
Estrées-Déniécourt.
Fay.
Hyencourt-le-Grand.
Hyencourt-le-Petit.
Lihons.
Omiécourt.
Pressoir.
Puzeaux.

III. La châtell. (« le chastel de Chaule, toute la circuite de icellui, la basse-cour, prez, jardins d'icellui chastel, tout en une closture qui contient dix journeulx de terre ou environ, esquelz jardins j'ay garenne, tele que a hault justicier appartient » ; 581 ou 582 journaux de terre, 18 de bois, 15 journaux de terre à Harbonnières, 9 à Foucaucourt et Wallu, 7 1/2 à Lihons, 3 à Rosières, journal 1/2 à Belloy, une masure à Chaulnes dite fief de la Court, 15 « mes » 1/2, appelés « masnages de Chamle », chargés de cens ; moulin à vent, moulin à guède, four ; cens et rentes à Ablaincourt, Assévillers, Becquincourt, Belloy-en-Santerre, Bovent (Ablaincourt), Bussu (Dompierre), Cappy, Chaulnes, Chuignolles, Déniécourt (Estrées), Fay, Fonchette, Foucaucourt, Framerville, Fresne, Génermont (Ablaincourt), Gomiécourt (idem), Hallu, Herleville, Lihons, Maucourt, Mazancourt (Fresne), Punchy, Puzeaux, Rainecourt, Ronsoy, Rosières, Rousseville (Lihons), Soyécourt, Vermandovillers, 1373-99 [1]) est une pairie tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne. Elle est érigée en baronnie au XVIe s. ; en comté, le 20 janvier 1563, en faveur de Louis d'Ongnies ; et en duché en 1619 pour Honoré d'Albert.

108 MOUVANCES (1373-1399).

Ablaincourt, sgrie.
Auberchicourt (Lihons).
Becquincourt, fief.
Belloy-en-Santerre, fief.
Berny-en-Santerre, fief.
Bovent (Ablaincourt).
Caix, fief.

1. ARCH. NAT., P. 135, n°s 66 et 153.

Digitized by Google

Cappy, fief.
Cappy-en-Artois (Villers-au-Flos, canton de Bapaume, Pas-de-Calais), sgrie [1].
Chaulnes.
Chuignolles, fiefs.
Déniécourt (Estrées-), fief.
Dompierre-en-Santerre, fiefs.
Estrées, fief.
Fonches, fief.
Fonchette, fief Carton.
Forestel (Courtemanche), fief.
Foucaucourt, fief.
Framerville, fief.
Fresne, fief.
Génermont (Fresne), fief.
Gomiécourt (Ablaincourt).
Grand Manoir (Lihons), le fief.
Guillaucourt et Rosières, fief.
Hallu, fief.
Herleville, fiefs, parmi lesquels le fief de Herleville, un des 3 de la sgrie (1740).
Lihons, fiefs.
Méharicourt, fief.
Mesnil-sous-Fresne, le fief.
Maucourt, fief.
Mazancourt (Fresne), fiefs.
Pressoir, sgrie en partie.
Proyart, fiefs, dont l'un est peut-être sgrie.
Puzeaux, fiefs Vaubert (1683) et du Mont-Royal, unis au duché de Chaulnes.
Rainecourt, fief.
Rosières, fiefs, dont l'un embrasse la ville, four, etc.
Rousseville (Lihons), fiefs.
Soyécourt, sgrie en partie, fiefs (1373).

1. Voir aussi MAILLART, *Coutumes générales d'Artois*, p. 168.

Digitized by Google

Vallieux (Soyécourt), fiefs.
Vauvillers, fief.
Vermandovillers, fiefs, entr'autres celui de Lassus (1636).

Le fief et sgrie de Frémont, à Punchy, est tenu du duché de Chaulnes, en 1731.

DÉPENDANCES

AUCHONVILLER, maison et fief en 1373, tenu de la châtell.

PROULY, comme Auchonviller.

LA TOUR BIDAUT, idem.

LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le Chapitre de Picquigny, dès sa fondation. — Ham. : La Carrière, le Grenier, Tirancourt. = Chapelle.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 340 hab. en 1698 ; 80 feux en 1709 ; 97 feux et 282 hab. en 1724 ; 102 feux et 308 hab. en 1725 ; 102 feux et 265 hab., *aliàs* 591, en 1726 ; 131 feux en 1760 ; 135 feux et 414 hab. en 1772 ; 230 feux en 1784 ; 180 en 1790.

Étym. : Le Cauchie, 1142, 1240-67 ; *Calceia*, 1174, 1218 ; *Calceia Pinconiensis*, 1209 ; *Calceia de Pinconio*, 1218 ; le Cauchie de Pinkeigny, 1279. — Sur la chaussée romaine d'Amiens à Boulogne.

Digitized by Google

1790. Canton de Picquigny.

III. La sgrie est du domaine de la châtell. de Picquigny, à cause du vidamé, tenu de l'évêché d'Amiens [1].

Fiefs tenus de la baronnie de Picquigny :

fief abrégé du Brochet (4 journaux de pré), tenu par un brochet de relief ou 2 s. parisis, et autant de reconnaissance annuelle, 1573 [2].

— abrégé du Champart de la Chaussée, 1587 ; en 3 fiefs abrégés en 1771 [3].

— du Four banier, 1573 [4].

— noble de Numel (chef-lieu baillé à cens, 30 journaux de terre), 1572-1781 [5].

— du petit Grenier, 1625 [6].

— noble de la Porte, 1579-1644 [7].

— de Rivière (11 journaux 1/2 de terres et prés), à la C. et Tirancourt, tenu en pairie [8].

Fief relevant de l'abb. du Gard (Crouy), 1547 [9].

DÉPENDANCES

La Carrière, ferme, par. de la Chaussée, 1752 [10].

Le Grenier, cense ou ferme [11] (bâtiments, cour, jardin, prés, cruppes, chanvrières, 31 journaux 19 verges ; terres, 313 journaux 61 verges, 1742 [12]).

1. Arch. de la Somme, E. 143 : *Cartulaire des terres, ... tenus de la baronnie de Picquigny,* f° 159 v°.
2. Id., E. 144, f° 276.
3. Id., E. 143, f° 161 et E. 144, f° 209 v°.
4. Id., E. 144, f° 276.
5. Id., E. 143, f° 160 v° et E. 144, f° 276.
6. Id., E. 144, f° 280.
7. Id., E. 144, f° 283 v°.
8. Id., E. 143, f° 160.
9. L'abbé Delgove, *l'Abbaye du Gard,* p. 146.
10. Arch. de la Somme, B. 133. f° 170 v°.
11. Id., B. 42, f° 150.
12. Id., E. 145, f° 43.

Digitized by Google

I. Par. de la Chaussée. — Permission de bâtir une chapelle en 1655[1].

II. Comme la Chaussée.

Pop. : 1 feu et 6 hab. en 1724 ; 1 feu et 5 hab. en 1725.

III. La sgrie relève de Picquigny, jusqu'au 27 janvier 1394 où elle entre dans le domaine de la châtell. par l'acquisition qu'en fait la vidamesse Marguerite de Picquigny de Valeran de Raineval, moyennant 600 florins de France[2]. Le fief de l'Abbeville, à Poulainville, en est tenu en 1398[3]-1687.

TIRANCOURT.

I. Par. de La Chaussée. — Chapelle en 1683.

II. Comme La Chaussée.

Pop. : 15 feux et 38 hab. en 1724 ; 16 feux et 49 hab. en 1725 ; 11 feux et 30 hab. en 1726.

Étym. : Tirincurt, 1066 ; Terincort, 1198, 1231.

III. La sgrie au chapitre de Picquigny, moitié par sa charte de fondation (1066), l'autre, par don de Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, le 18 novembre 1432[4].

MOUVANCE :

Cavillon, fief de Rossignol, 1746[5].

Fief des prés d'Accon, à Saint-Vast et T. (18 journaux), tenu de Picquigny (1400-1771)[6]. A cette dernière date, il est partagé en 21 fiefs. Il avait été inféodé au mois d'août 1237 à la suite d'échange[7].

1. D. GRENIER, t. CCXVIII, f° 225 v°.

2. ARCH. DE LA SOMME, E. 145, f° 62.

3. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 321.

4. ARCH. DE LA SOMME, *Titres du Chapitre de Picquigny* ; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 409, note 1 ; II, 359.

5. ARCH. DE LA SOMME, E. 145.

6. Id., E. 144, f° 185 v° ; E. 143, f° 328.

7. ARCH. NAT., R¹. 35 ; *Cartulaire de Picquigny*, charte 60, f° 15 v°.

Digitized by Google

LE CHAUSSOY-ÉPAGNY

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Denis et ses compagnons. — Pr. l'abbé de Breteuil. — Ham. : Epagny, Erondelle, Hainneville.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Breteuil en 1726.

Pop. : 14 feux en 1469 ; avec Epagny, en partie, 90 hab. en 1698 ; 15 feux seul ou 124 avec ses dépendances en 1709 ; 74 feux et 226 hab. en 1724 ; 75 feux et 217 hab. en 1725 ; 71 feux et 167 hab., *aliàs* 529, en 1726 ; 400 comm. en 1728 ; 117 feux en 1760 ; seul, 25 feux et 65 hab. en 1772.

Étym. : Saucois, 1239 ; *Salchetum*, 1301. — *Salicetum*, lieu planté de saules.

1790. C. et Epagny, canton d'Ailly-sur-Noye.

III. La sgrie, qualifiée châtell. au XIVe s., relève de la châtell. d'Ailly-sur-Noye, tenue de celle de Catheux (Oise), mouvant du Roi à cause de sa Salle de Montdidier[1]. De Léperon la dit tenue de la châtell. de Boves, arrière-fief de Coucy, mais il la confond avec le fief qui suivra.

MOUVANCE :

Epagny, sgrie.

Villers-Tournelles[2].

Fief noble du Chaussoy-Damehaut ou Dargonne (Gilles D., en 1503), —

1. ARCH. NAT., P. 135, n° 357.

2. *Ms de Léperon*, dans la collection de D. GRENIER.

Digitized by Google

30 journaux de terre), tenu de Boves, mouvant de la châtell. de Coucy, qui relève de la Grosse Tour du Roi à Laon [1].

Fief d'Esbucquet, 1611 [2].

DÉPENDANCES

EPAGNY.

I. Par. du Chaussoy.

II. Comme le Chaussoy.

Pop. : 7 feux en 1469 ; 65 en 1709 ; avec la partie de l'élect. d'Amiens : 48 feux et 132 hab. en 1724 ; 45 feux et 130 hab. en 1725 ; 45 feux et 116 hab. en 1726 ; 57 feux et 148 hab. en 1772.

Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie.

Pop. : 3 maisons en 1709 ; 12 feux avec Hainneville, en 1760 ; 16 feux et 40 hab. en 1772 avec le même ; 21 feux en 1780 ; 25 en 1789.

Etym. : Espanny, 1079 ; *Hispaniacum*, 1161 ; Espaigny, 1195.

1790. E. et le Chaussoy, E. et Hainneville, deux communes du canton d'Ailly-sur-Noye.

III. La sgrie relève de celle du Chaussoy. En 1770, elle est titrée marquisat.

MOUVANCE :

Courcelles (Chirmont), sgrie.

Fief tenu de l'abb. de Saint-Fuscien [3].

— de Lannoy, 1611 [4].

ÉRONDELLE ou ARONDEL, partie d'Hainneville.

I. Par. du Chaussoy.

II. Prév. et élect. de Montdidier.

Pop. : 4 maisons en 1709.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 602 ; IV, 486.
2. ARCH. DE LA SOMME, B. 77, f° 142.
3. D. GRENIER, t. CC, f° 177 r°.
4. ARCH. DE LA SOMME, B. 77, f° 142.

Digitized by Google

III. Les Templiers ont à Hainneville une maison qui est un membre de la commanderie de la Druelle (Louvrechy); elle a disparu en 1495 puisque les Hospitaliers touchent seulement en ce lieu 5 ou 6 livres de cens et 6 ou 7 setiers d'avoine; au XVIIIe s. ils perçoivent encore des rentes à Érondelle, et il est possible que leur maison y ait été située [1].

HAINNEVILLE.

I. Par. du Chaussoy.

II. Prév. de Beauvoisis, élect. d'Amiens, grenier à sel d'Amiens, puis de Breteuil, en 1726.

Pop. : 355 hab. avec Epagny en partie, en 1698; 5 feux en 1709; 15 feux et 50 hab. en 1724; 12 feux et 41 hab. en 1725; 14 feux et 50 hab. en 1726; 12 feux avec Epagny en partie, en 1760; de même 16 feux et 40 hab. en 1772.

1790. H. et Epagny, commune du canton d'Ailly-sur-Noye.

III. La sgrie (maison sgriale, grange, étable, pigeonnier, enclos, 3 jardins, 9 journaux de prés, 9 à 10 de bois dits bois Louvel — Jean de L., éc., sgr d'H., 1364, — 34 de terres, champart, censives, 1692), relève de la châtell. de Boves, tenue de celle de Coucy [2].

Fief d'Herganne (Gilles d'H. en 1503, — 30 journaux de terre), tenu de même [3].

Fief Demarsier ou de Morsie, même tenure [4].

1. E. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, p. 590.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 597; IV, 476.
3. Id., III, 598.
4. Id., IV, 477.

Digitized by Google

CHAVATTE (LA)

(Canton de Rosières)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le prieur de Saint-Taurin (L'Échelle).

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 1 feu en 1469 ; 892 hab. en 1698 ; 22 feux en 1699 ; 29 et 30 en 1709 ; 32 feux et 117 hab. en 1724 ; 33 feux et 120 hab. en 1725 ; 30 feux et 109 hab., *aliàs* 136, en 1726 ; 29 feux vers 1763 ; 30 feux en 1760.

1790. Canton de Rethonvillers.

III. Fief entre la C. et Parvillers, tenu de la sgrie du Quesnoy-en-Santerre qui relève du chât. de Roye (1373-1400).

CHEPY

(Canton de Moyenneville)

I. Par. du doy. de Gamaches, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le chapitre de Saint-Firmin-le-Confesseur d'Amiens.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery.

Digitized by Google

Pop. : 645 hab. avec Monchaux, en 1698 ; 166 feux en 1709 avec le même ; 139 feux et 540 hab. en 1724 ; 136 feux et 538 hab. en 1725 ; 134 feux et 564 hab., *aliàs* 700, en 1726 ; 156 feux avec Monchaux en 1760 ; 145 feux et 502 hab. avec le même en 1772 ; de même 181 feux en 1789.

1790. Canton de Franleu.

III. La sgrie relève de la châtell. de Bailleul-en-Vimeu, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens. Elle est érigée en baronnie en 1526 ; et en marquisat, en septembre 1748, pour Nicolas-Antoine de Grouches.

Fief tenu comme la sgrie.

— de Wavrans ou des Grisons (24 journaux de terre, censives).

— de Rimeux (1728)[1].

DÉPENDANCES

EMONVILLE, lieu habité en 1693 par Antoine de Belleval, sgr d'Angerville[2] ; il disparut vers 1820.

I. Par. de Chepy.

III. Le fief (manoir sgrial avec enclos de 18 journaux, 108 journaux de terre), mouvant de la châtell. de Bailleul[3].

MONCHAUX-EN-VIMEU, ham.

I. Par. de Chepy. Chapelle en 1584[4].

II. Prév. de Vimeu ; élect. d'Amiens. — Grenier à sel de Saint-Valery.

Pop. : 11 feux et 42 hab. en 1724 ; 11 et 12 feux et 46 ou 53 hab. en 1725 ; 11 feux et 50 hab. en 1726.

Etym. : *Monciacum, 650 ; Moncelli, 115. ; Monchiaux, 1211.*

III. Le fief, vendu à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville par Béatrice de Bochon, en 1201, relève de la sgrie de Fressenneville[5], tenue de la châtell. de Gamaches, mouvant du Roi à cause de son baill. d'Amiens, ou de celle de Friaucourt[6],

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 102, f° 37 r°.
2. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes*, t. IV ; *Saint-Valery*, II, 78.
3. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
4. ARCH. DE LA SOMME, B. 67, f° 216.
5. D. GRENIER, t. CCIII, f° 58 v°.
6. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 293.

Digitized by Google

ou encore de la sgrie de Monchelet (Maisnières). Elle comprend une ferme, 12 journaux d'enclos, 232 de terres, et les 2/3 du dîmage du territoire [1].

Fief tenu de l'abbaye de Séry.

Deux fiefs dits les grands fiefs de Monchaux, tenus de la sgrie de Fressenneville [2].

CHILLY

(Canton de Rosières)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Sulpice. — Pr. le Chapitre de la cathédrale d'Amiens.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 16 feux en 1469 ; 275 hab. en 1698 ; 62 et 63 feux en 1709 ; 60 feux et 241 hab. en 1724 ; 65 feux et 220 hab. en 1725 ; 69 feux et 237 hab., *aliàs* 317, en 1726 ; 71 feux en 1760 ; 70 vers 1763 ; 67 feux et 219 hab. en 1772.

Étym. : Cilli, 1197 ; *Chilliacum*, 1230, 1294.

1790. C. et Miserville, commune du canton de Méharicourt.

III. Sgrie ou fief (ferme et cense, 92 journaux 67 verges de terres, bois), au chapitre d'Amiens, par acquisition du 27 avril 1415, d'Henri de Boissy, chev., sgr. de Chaulnes, et de Marguerite de Mailly. Elle relève du chât. de Roye [3].

1. Comte de Louvencourt ; — De Belleval.
2. Arch. de la Somme, B. 67, f° 216.
3. Id., *Inventaire des Titres du Chapitre*, III, 435.

Digitized by Google

Fief (16 journaux de terre) mouvant de la sgrie et donné à l'abb. de Saint-Acheul-lès-Amiens, le 15 août 1424, par Simon de Fisseux et Emmeline, sa femme [1].

Fief tenu d'un autre à Fonchette qui relève du marquisat de Nesle, 1685-1752.

CHIPILLY

(Canton de Bray)

I. Par. du doy. de Lihons, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 288 hab. en 1698, avec la partie ci-après ; 12 feux en 1709 ; 97 hab. en 1726 ; 22 feux en 1760 ; 23 vers 1763.

Etym. : *Cipiliacum, Chipilliacum,* 660 ; Cipelli, 1158.

1790. Canton de Bray.

III. C. fut donné à l'abb. de Corbie en 662. — Elle y possède une maison, 60 journaux de terre à la sole, 2 journaux 1/2 de prés, 64 journaux, *aliàs* 122 arpents 32 perches de bois, mesure du Roi. La sgrie a été perdue en 1668, par la négligence des gens d'affaires [2]. Les maisons, entre la grande rue et la rivière, sont du comté de Corbie ; ce qui est au-dessus de la rue n'est pas du comté [3].

1. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* I, 463 ; — J. Roux, *Hist. de l'abb. de Saint-Acheul-lez-Amiens,* p. 366.

2. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie,* II, 330.

3. D. Grenier, t. CXCVIII, f° 107 ; Reg. de Corbie.

Digitized by Google

Fiefs tenus de Corbie :

fief noble et sgrie de Maigremont à C. et la Motte-en-Santerre (maison détruite en 1684, fossés sur la Somme, jardin, 7 journaux de prés, 20 1/2 de bois, 31 de terres, 1445)[1].

— noble Raoul de Fer, 1531, puis fief de Vaux (maison close de fossés, 58 journaux de terres, prés, bois, cens, vignes, champart, terrage)[2].

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie.

Pop. : 31 feux en 1469 avec Miserville ; 35 feux en 1670 ; 42 en 1699 ; 28 et 30 en 1709 ; avec la partie de l'élect. de Doullens, 56 feux et 147 hab. en 1724 ; 55 feux et 165 hab. en 1725 ; 55 feux et 161 hab., *aliàs* 143, en 1726 ; 32 feux en 1760 ; 38 vers 1763.

III. Pairie à C. et à Morlancourt, mouvant de la châtell. d'Encre, tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne. En 1748, le chât. relève de la sgrie de Martinsart (Mesnil-), tenue d'Albert en pairie[3].

Le bois du Quesnoy (80 journaux ou 50 arpents 26 perches) est un fief aux Célestins d'Amiens que leur a légué Mathieu de la Trencquie, procureur du Roi et du duc de Bourgogne au baill. d'Amiens, le 24 mai 1438. Le testament le dit situé à Vignacourt et tenu du vidame d'Amiens, mais il paraît relever plutôt, avant son amortissement, de la châtell. d'Encre[4].

DÉPENDANCES

MISERVILLE, lieu ruiné, dont le nom est conservé par un lieu dit ; ville en 1481[5].

II. Prév. de Péronne.

III. Pairie du comté de Corbie.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 353-59.
2. Id., II, 360.
3. BIBL. D'AMIENS, Ms 805, p. 15.
4. DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 106, note 2 ; — Ms 805, cité p. 15.
5. *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 332.

Digitized by Google

MONS-A-MOULIN, « où souloit avoir deux moulins à bled », 1606. Depuis cette époque il n'y a plus qu'un seul moulin qui fut détruit par un incendie vers 1880[1].

CHIRMONT

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

I. Par. du doy de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Michel. — Pr. l'abbé de Breteuil. = Chapelle de la Vierge, fondée en 1617.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Elect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier, puis de Breteuil, en 1726.

Pop. : 20 feux en 1469; 250 hab. en 1698; 54 et 60 feux en 1709; 57 feux et 167 hab. en 1724; 57 feux et 169 hab. en 1725; 53 feux et 162 hab. en 1726; 65 feux en 1760; 49 feux et 153 hab. en 1772.

Etym. : *Cirelmons*, 1164; Chiraumont, 1238.

1790. C. et Courcelles, une ou deux municipalités du canton d'Ailly-sur-Noye, suivant les documents.

III. La moitié de la sgrie (66 journaux de terre, moulin banal, champart, 1770) relève de celle de Tartigny (canton de Breteuil, Oise), tenue de la châtell. d'Ailly-sur-Noye, 1579. Elle fut unie au comté de Mailly, en 1744[2].

L'autre, de la sgrie de Cagny; c'est le fief de Brunvillers (90 journaux de terre, 12 à 13 de bois dits bois Louvet), uni également au comté de Mailly, par acquisition.

1. *Inventaire des Titres de Corbie*, V, 543, 544; — Communication de M. Caillleux, maire de Chipilly.

2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 639 et 648; — ARCH. DE LA SOMME, D. 83 [2].

Digitized by Google

Fief d'Offigny (censives) à C., Louvrechy, la Druelle, tenu de l'abb. de Chaalis (Fontaine-les-Cornu, canton de Nanteuil, Oise), à cause de la sgrie de Troussures-Sainte-Eusoye (canton de Froissy, Oise)[1]; uni au comté de Mailly.

DÉPENDANCE

COURCELLES-LÈS-CHIRMONT, ferme.

I. Par. de la Faloise, doy. de Moreuil. = Prieuré de N.-D., dépendant de l'abb. de Breteuil, existant en 1178[2]. La chapelle était ruinée en 1689.

II. Comme Chirmont.

Pop. : 2 feux en 1709.

Etym. : *Curcelli, 1164; Corcelli, 1258.* — Diminutif de *Curtis*, petite ferme.

III. La sgrie relève du marquisat d'Epagny (Chaussoy-), en 1770, et fut unie au comté de Mailly, en 1744. Le fief du Prieuré (la place de la chapelle, en face de la ferme, qui est le chef-lieu, 30 verges de prés, censives, 1770) en est tenu[3].

CHUIGNES

(Canton de Chaulnes)

I. Par. du doy. de Lihons, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Sulpice. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin, par donation de l'évêque Saint Geoffroy, avant 1116.

1. *Ms de Léperon ;* — DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 649.
2. *Inventaire des Arch. de l'Oise*, série H, II, 9.
3. DE BEAUVILLÉ, IV, 650 et 674.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 49 feux en 1469 ; 40 en 1670 ; 225 hab. en 1698 ; 48 feux en 1699 ; 52 et 55 en 1709 ; 58 feux et 158 hab. en 1724 ; 59 feux et 182 hab. en 1725 ; 59 feux et 156 hab., *aliàs* 227, en 1726 ; 51 feux en 1760 ; 54 vers 1763 ; 50 feux et 159 hab. en 1772.

Etym. : *Ciconia, 1124 ;* Chuivignes, 1229.

1790. Canton de Proyart.

III. La sgrie relève de la châtell. de Moreuil [1].

Fief à C. et à Chuignolles, tenu de même [2].

Fief relevant de Péronne, dont sont tenus 4 fiefs (1373) [3].

Autre, mouvant de la châtell. de Cappy, tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne (XIVe s.)

Autre, de la châttell. d'Encre, mouvant de Péronne (1367).

Autre, de la sgrie de Hardecourt-aux-Bois, tenue de Péronne (1373).

Autre (42 journaux), mouvant du Roi, et acquis en novembre 1295, par l'abb. de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, de N. du Hamel, sgr de Cléry, et de sa femme [4].

2 autres, de l'abb. du Mont-Saint-Quentin, dont l'un comporte une maison, étable, etc. (1384).

Fief tenu de la sgrie d'Ablaincourt.

— à C. et Cappy, tenu de la sgrie de Bouchavesnes.

— noble tenu de la sgrie de Vauvillers, au chapitre de N.-D. d'Amiens, 1728-30 [5].

1 et 2. D. GRENIER, t. XLV, f° 169 v°.

3. ARCH. NAT., P. 135, n° 62.

4. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Saint-Martin-aux-Jumeaux*, f° 85 v° ; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 7.

5. ARCH. DE LA SOMME, *Titres du Chapitre*, armoire VI, liasse 3, n°s 20 et 22.

Digitized by Google

CHUIGNOLLES

(Canton de Bray)

I. Par. du doy. de Lihons, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Léger. — Pr. le prieur de Lihons, par donation de l'évêque Geoffroi, avant 1123.

Maladrerie unie à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, par arrêts des 22 juin 1697 et 20 juin 1698.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 30 feux en 1469 ; 40 en 1670 ; 195 hab. en 1698 ; 49 feux en 1699 ; 53 et 55 en 1709 ; 53 feux et 152 hab. en 1724 ; 53 feux et 179 hab. en 1725 ; 53 feux et 183 hab., *aliàs* 205, en 1726 ; 46 feux en 1760 ; 55 vers 1763 ; 48 feux et 137 hab. en 1772.

Etym. : *Cevinioli,* 1124 ; Choinnoles, 1184 ; Cuignoles, 1214.

1790. Canton de Proyart.

III. Sgrie tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne.

Fief relevant de même.

Autre, à C. et à Chuignes, tenu de la châtell. de Moreuil [1].

Fiefs mouvant de la châtell. de Chaulnes, tenue de Péronne (1373).

Fief d'Ambercourt, relevant de la sgrie de Froissy (Neuville-lès-Bray), tenue du comté de Corbie.

Autre, de la sgrie de Bacquencourt (Hombleux), mouvant de la châtell. d'Athies, qui relève de Péronne (XIVe s.).

Fief de Rasse, tenu de la châtell. d'Albert (1748) [2].

— noble d'Ombrecourt (15 journaux 3 quartiers de terre, 7 quartiers de

1. D. GRENIER, t. XLV, f° 169 v°.

2. BIBL. D'AMIENS, Ms 805, pp. 165-68.

Digitized by Google

bois, dits bois Lebret), tenu de la sgrie de Vauvillers; au Chapitre de N.-D. d'Amiens, 1728-30[1].

DÉPENDANCE

La Mothe-lès-Mentillon, maison sgriale de 3 journaux, 39 journaux 1/2 de terre, tenue du fief noble Ahoureaux, à Rosières, mouvant de la sgrie de la Motte-en-Santerre, qui relève du comté de Corbie[2].

Mouvances :

Herleville, 1 fief.

Rainecourt, 4 fiefs.

CITERNE

(Canton d'Hallencourt)

I. Par. du doy. d'Oisemont, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le Personnat du lieu, auquel nomme l'évêque. — Ham. Mérainville (ruiné), Poultière (Huppy), Yonville.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 400 hab. en 1698; 93 feux en 1709; 101 feux et 345 hab. en 1724; 102 feux et 369 hab. en 1725; 96 feux et 356 hab., *aliàs* 469, en 1726; 105 feux en 1760; 114 feux et 389 hab. en 1772; 126 feux en 1784; 124 en 1789.

Etym. : *Cisterna*, 797.

1. Arch. de la Somme, *Titres du Chapitre*, armoire VI, liasse 3, nos 20 et 22.

2. Id., *Titres de Corbie*, armoire III, liasse 24, no 4.

Digitized by Google

1790. Canton de Ramburelles.

III. La sgrie (maison sgriale, cour, jardin, verger, 144 journaux de terres à la sole, 130 de bois, moulin, champart, 1730), à l'abb. de Saint-Valery, dès sa fondation.

Sgrie mouvante de l'abb. ; elle a titre de baronnie en 1700.

Fief d'Archimont ou d'Archincourt (25 à 30 l. de censives), tenu de l'abb.

— des Marets (12 journaux de terre), relevant de même.

— de Montigny.

DÉPENDANCE

YONVILLE, ham.

I. Par. de Citerne. — Chapelle dans le cimetière.

II. Comme Citerne.

III. La sgrie en partie est tenue de l'abb. de Saint-Valery.

CIZANCOURT

(Canton de Nesle)

I. Par. du doy. de Curchy, dioc. de Noyon. — V. Sainte-Madeleine. — Pr. le Chapitre de Nesle.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 10 feux en 1469 ; 24 hab. en 1698 ; 6 feux en 1699 ; 5 et 8 en 1709 ; 8 feux et 24 hab. en 1724 ; 14 feux et 29 hab. en 1725 ; 8 feux et 20 hab., *aliàs* 31, en 1726 ; 7 feux en 1760 ; 12 vers 1763 ; 12 feux et 30 hab. en 1772.

Etym. : Chisencourt, 1147.

1790. Canton de Marchélepot.

Digitized by Google

III. La sgrie en 2 fiefs relève de la châtell. de Briost (Saint-Christ-), tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne (1385).

5 fiefs mouvant de même.

Fief de Saint-Antoine.

CLAIRY-SAULCHOIX

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. de Conty, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le chapitre de Picquigny. — Ham. Le Saulchoix.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Foire le 11 novembre.

Pop. avec le Saulchoix : 275 hab. en 1698 ; 72 ménages en 1689 ; 89 feux en 1709 ; 93 feux et 302 hab. en 1724 ; 91 feux et 317 hab. en 1725 ; 92 feux et 299 hab., *aliàs* 450, en 1726 ; 100 feux en 1760 ; 88 feux et 298 hab. en 1772 ; 250 comm. et 95 feux en 1780 ; 226 en 1790.

Etym. : Clari, 1152-1215 ; *Cleriacum,* 1218.

1790. Canton de Bovelles.

III. La sgrie (chef-lieu amasé de quelques bâtiments et planté d'ormes, où était autrefois le chât., enclos de fossés et d'anciennes murailles ; terres lab., censives, 1771) relève en 2 fiefs de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens, à cause du vidamé[1]. L'assertion du Père Daire[2], qui en fait une mouvance du baill. d'Amiens, est d'autant plus erronée qu'à la phrase suivante

1. Arch. de la Somme, E. 143, f° 40 v° ; E. 144, f° 225 v°.

2. *Histoire du doïenné de Conty,* annotée et publiée par Alcius Ledieu, p. 36.

Digitized by Google

il déclare qu'Enguerran de Picquigny a fait hommage en 1218 à l'évêque pour la terre de C.

Fief de Tanfol (13 journaux 75 verges) tenu de Picquigny et divisé en plusieurs hommages en 1690[1].

Fief Termont.

DÉPENDANCE

LE SAULCHOIX.

I. Ham. de la par. de Clairy. — Chapelle érigée le 25 janvier 1670.

Etym. : Sauchoi, 1184; *Salceium*, 1222. — *Salicetum*, lieu planté de saules.

1790. Municipalité du canton de Bovelles.

III. Le fief (maison et 234 journaux, 1514; maison sgriale, cour, jardin, pourpris, bois, plant, champart, censives, 80 journaux à la sole et 10 1/2 à Clairy, 1669) relève de la sgrie de Saint-Sauflieu, tenue de la châtell. de Vignacourt, mouvant de celle de Picquigny[2].

Fief d'Allegrin, 1669[3].

CLÉRY-SUR-SOMME

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin, par don de Robert de Péronne, en 1091, et le prieur de Cappy alternativement.

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 143, f° 41 ; E. 144, f° 309.
2. Id., E. 196, p. 133 ; B. 94, f° 166 v°.
3. Id., B. 94, f° 166 v°.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Franc-marché le lendemain de la Saint-Martin d'hiver (12 novembre).

Pop. : 120 feux en 1469 et 1670; 392 hab. en 1698; 93 feux en 1699; 104 et 112 en 1709; 130 feux et 366 hab. en 1724; 134 feux et 401 hab. en 1725; 136 feux et 406 hab., *aliàs* 516, en 1726; 115 feux en 1760; 88 vers 1763; 143 feux et 398 hab. en 1772.

Etym. : *Clariacum*, 1148-1270; Clari, 1152-1228.

1790. Chef-lieu de canton du district de Péronne. 12 communes :

Curlu et Fargnier.	Hardecourt-aux-Bois.
Feuillères et Buscourt.	Le Hem et Monacu.
Flaucourt.	Herbécourt.
Le Forest et l'Hôpital-au-Bois.	Maricourt.
Frégicourt.	Maurepas.
Frise.	Rancourt.

III. La moitié du châtel (démantelé sous Louis XIV), le jardin et pourpris, la petite justice et les corvées de la ville, le four et moulin, les eaux, le « bordel » et les « raières » entre Bazincourt (Biaches) et Feuillères, les bois de Marlière (49 journaux 1/2) et de la Campaigne (25 journaux 1/2), cens à Cléry, Omiécourt et Sormont; une maison, vigne et 42 journaux de terre; une autre vigne de 2 journaux; 528 journaux de terre; terrage (XIVe s.), relèvent du Roi à cause de son chât. de Péronne. — Il existe deux dénombrements de la terre de Cléry; l'un donné par Hugues, sire de Clary, chev., vers 1380[1], l'autre par Charles de Clary, en 1527[2]; tous deux paraissent incomplets. Nous établirons la liste des mouvances à l'aide de ces deux documents; mais pour qu'on sache auquel nous avons puisé, nous désignerons le premier par la lettre A et le second par la lettre B.

Albert, 1 fief A.

Basoches (canton de Braine, Aisne), fief de A.

1. ARCH. NAT., P. 135, n° 74.
2. D. GRENIER, t. CCXXII, f° 96.

Digitized by Google

Biaches, fief A.

Boulincourt (Driencourt), 2 fiefs A. Suivant B ce fief est tenu d'un fief à Driencourt, duquel relève encore un fief à Heudicourt, un vers Biaches, et un à Boucly (Tincourt).

Canteraine, fief B.

Cléry, 27 fiefs; de l'un relève un fief à Flaucourt; d'un autre un fief à Ville-sur-Corbie A. — 22 fiefs, parmi lesquels le fief de Courcelette B. — Fief d'Appevillers; fief de Vermont.

Driencourt, 3 fiefs A; 2 B.

Flaucourt, 3 A.

— et Omiécourt, 1 A.

Harbonnières et Bayencourt, 1 A.

Le Haucourt, (canton du Câtelet, Aisne), sgrie.

Mametz, 1 A.

Maurepas, 2 A, 1 B.

Montauban, sgrie.

Nurlu, 1 fief A.

Omiécourt et Sormont, 1 A.

Sainte-Radegonde, sgrie — et 1 fief A.

Saulcourt, 2 fiefs B.

Sormont, sgrie et 1 fief A — 2 fiefs B.

Templeux-la Fosse, 1 fief B.

Les fiefs de Cléry-Créquy, Villers-Faucon, Hamel-le-Cat, Maurepas, Fromentel (Feuillères) furent réunis et érigés en comté, par lettres du 15 janvier 1623, en faveur de Charles de Créquy [1].

Fief à C. et Omiécourt, tenu de Péronne (1372) [2].

6 fiefs tenus de la sgrie de Sainte-Radegonde.

Sgrie à l'abb. du Mont-Saint-Quentin, par don d'Yves de Péronne, qui se fit moine dans ce monastère, vers 1106 [3]. Elle comprend 100 journaux de terre en 1384.

1. D. GRENIER, t. CCXXII, f° 96.
2. ARCH. NAT., P, 135, n° 40.
3. COLLIETTE, *Mémoires sur le Vermandois*, I, 214.

Digitized by Google

Fief Coureau, appartenant à la paroisse N.-D. du faubourg de Bretagne de Péronne, 1746[1].

Fief du Riez (36 sols de censives et autres droits sur 6 journaux de terre, appelés autrefois le clos et vigne du Riez), 1739[2].

DÉPENDANCES

LE CATELET, cense[3].

FOREST-LÈS-CLARY[4].

HAMEL-LE-CAT, ferme en 1763. D. Grenier[5] dit que ce nom se rapporte au chât. de Cléry; MM. Garnier et de Cagny l'ont confondu avec Hamel-le-Quesne, situé à Tincourt-Boucly.

I. Chapelle de Saint-Jacques et Saint-Philippe. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin.

III. Le châtel du Hamel, communément appelé en 1782 Nullifrotte[6], les fossés et forteresse, « le fosse aux Roches », les jardins devant led. châtel contenant 11 journaux, 18 journaux de bois, 38 de prés, 428 de terres devant led. châtel et entre Péronne et Halles (Sainte-Radegonde), terrage et censives, la garde, justice et sgrie des marais et pâturages depuis le moulin de Halles jusqu'à la Somme, voieries et toute justice (XIVe s.) sont tenus du chât. de Péronne[7].

OMIÉCOURT-LÈS-CLÉRY.

I. Par. de Cléry.

II. Comme Cléry.

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 495, fo 88 ro.
2. Id., B. 488, fo 22 ro.
3. GARNIER, *Dict. topogr.*
4. D. GRENIER, t. CCII, fo 185 vo.
5. Id., t. CXCVIII.
6. ARCH. DE LA SOMME, C. 21.
7. ARCH. NAT., P. 135, no 74.

Digitized by Google

Etym. : Homercort, 1190 ; Omercort, 1261 ; Wammecourt, 13...

III. Fief à O. et Sormont, tenu de la châtell. de Cléry (XIVe s.).

Autre à O. et Flaucourt, mouvant de même.

Autre, de la sgrie de Sainte-Radegonde, relevant de Cléry (XIVe s.).

5 autres, de la châtell. de Briost (Saint-Christ), tenue de Péronne (1385).

Autre, à Barleux, Horgny (Villers-Carbonnel) et O., tenu de la châtell. de Bouchavesnes (V. Barleux) (1385).

SORMONT, ferme en 1763.

I et II. Comme Omiécourt.

III. La sgrie relève de la châtell. de Cléry. Les dames Ursulines de Péronne en sont sgrs. par donation de Madame de Fontaines de Péronne [1].

Au XIVe s., 2 fiefs relèvent de Cléry ; c'est peut-être la sgrie ci-dessus. De l'un sont tenus 9 fiefs à S. ; de l'autre :

Flaucourt, 3 fiefs.

Vaux-de-Sailly, fief.

Assévillers, fief.

Fief mouvant de la sgrie de Sainte-Radegonde, qui relève de Cléry.

COCQUEREL

(Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher)

I. Par. du doy. d'Abbeville, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le prieur de Saint-Pierre d'Abbeville. = Ham. : Longuet et Nielle.

1. D. GRENIER, t. CXCVIII, fo 148.

Digitized by Google

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 200 hab. en 1698 avec la partie de l'élect. de Doullens; 38 feux vers 1700 et en 1709; 54 feux et 182 hab. en 1724; 53 feux et 184 hab. en 1725; 54 feux et 224 hab., en 1726; 50 feux en 1760; 70 feux et 209 hab. en 1772.

Étym. : *Cokerellum, 1050; Cocherellum, 1109.*

1790. Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, avec la cense de Nielle.

III. La sgrie est une pairie du comté de Ponthieu [1].

Mouvances, toutes à C. :

fief Baillon (masure de 5 journaux et 24 journaux de terre), que l'Etat publié par le comte de Louvencourt [2], dit tenu de Pont-Remy.

— de Belloy (Enguerran de Beeloi, 1372; — 5 l. 25 s. et 2 chapons de cens).

— dit le chef-lieu.

un ou 2 [3] fiefs du Parc (Jean du P., 1372 [4]).

fief du petit Nielle.

— Renonche, Rouanche ou Bononche.

— Trogneux (50 l. de censives).

— de Vincheneux (Guillaume de V., 1372), dont est tenu le fief de Machy (78 journaux de terre, un droit de pêche et 30 l. de censives — Bournel de M., 1372). Il relevait alors directement de Cocquerel.

Fief Francières (55 journaux de terre, 20 livres de censives), tenu du comté de Ponthieu [5].

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Elect. de Doullens, int. de Picardie.

III. Fief au prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville.

1. D. Grenier, t. CXCIX, f° 42.

2. P. 100.

3. Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 45.

4. D. Grenier, t. XCIX, f°s 43 et 44, Reg. du Bur. des fin. d'Amiens. — M. de Belleval le dit tenu de Liercourt.

5. De Belleval, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

Autre au chapitre de Saint-Vulfran.

Autre aux Célestins d'Amiens.

Fief Secret[1].

DÉPENDANCES

LONGUET.

I. Par. de Cocquerel. — Chapelle de Saint-André, ruinée en 1689.

II. Prév. de Saint-Riquier. — Elect. de Doullens. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 5 feux en 1709; 16 feux et 46 hab. en 1724; 17 feux et 51 hab. en 1725; 17 feux et 55 hab. en 1726; 18 feux en 1760.

Étym. : *Longoratum*, 830, 844.

1790. Municipalité du canton d'Ailly.

III. La sgrie (champart et censives) relève de la châtell. de Domart-lès-Ponthieu, tenue du chât. de Beauquesne.

NIELLE, ferme.

I. Par. de Cocquerel.

II. Baill. et élect. d'Abbeville.

Étym. : Nihelle, 1235-86; Nuel, 1206.

III. Le fief (4 maisons, 178 journaux de bois, 6 de petit bois, champart, censives, droit de pêche dans la Somme, droit de bac et de travers dans lad. rivière) relève de la pairie de Cocquerel; M. de Belleval a voulu à tort en faire le chef-lieu d'une pairie.

VISQUEMONT, ferme ruinée dont on retrouve les restes dans le bois de ce nom[2].

1. GARNIER, *Dict. topogr.*
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

COIGNEUX

(Canton d'Acheux)

I. Par. du doy. de Doullens, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Géry. — Pr. l'évêque. — Ham. : Rossignol. = Chapelle de N.-D. de Foy.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Albert en 1726.

Pop. avec Rossignol : 50 comm. en 1689 ; 116 hab. en 1698 ; 8 feux en 1709 ; 8 feux en 1760 ; 30 maisons et 120 hab. en 1784 avec l'autre partie.

Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie.

Pop. avec Rossignol : 29 feux en 1699 ; 23 et 32 en 1709 ; 35 feux et 78 hab. en 1724 ; 35 feux et 79 hab. en 1725 ; 32 feux et 67 hab., *aliàs* 138, en 1726 ; 31 feux en 1760 ; 26 vers 1763.

Etym. : Coignuel, 1223 ; Coegnel, 1227 ; Congnieut, 1513.

1790. Canton d'Acheux.

III. La sgrie (70 journaux de terre à la sole, prés, moulin, champart, censives [1]) relève de.....

D'après un dénombrement de 1367, les hostises au-delà de l'Authie, vers Pas, semblent être tenues de Rossignol.

Fief de Rollepot (Mathieu de Roullepot, chev. 1223).

DÉPENDANCE

LE ROSSIGNOL.

I. Par. de Coigneux. — Chapelle castrale.

1. DE CARDEVACQUE, *Notice topographique, géologique et historique sur le canton d'Acheux*, dans *La Picardie*, 2e série, III, 531.

Digitized by Google

II. Prév. et élect. de Péronne.

Étym. : Lourseignol, 1288; Le Loursignol, 1334.

III. « Le chastel, la basse-cour, les priaulx, les gardins, wes, plaches, et tout chou qui est dedens le closture des premiers fossez, soit dedens le parc ou dehors » et 100 journaux de terre, relèvent du sgr. de Bouzincourt, vassal de Péronne (1367)[1]. Un fief à Souastre (canton de Pas, Pas-de-Calais) et Coigneux en est tenu; ce sont peut-être les hostises citées plus haut. — D. Grenier dit que R. relève d'Aveluy.

Fief tenu de la sgrie de Sailly-au-Bois (canton de Pas, Pas-de-Calais), mouvant de la châtell. de Miraumont, qui relève de Péronne, 1367.

COISY

(Canton de Villers-Bocage)

I. Par. du doy. de Vignacourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. La Nativité de la Sainte-Vierge. — Pr. l'abbé d'Anchin; puis en 1569, l'abbé de Corbie par échange.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie, puis d'Amiens, en 1726.

Notaire de la baronnie de Poulainville et sgries de C. et la Cardonnette, en 1788[2].

Pop. : 185 hab. en 1698; 40 feux en 1709; 65 feux et 183 hab. en 1724; 63 feux et 167 hab. en 1725; 65 feux et 172 hab., *aliàs* 224, en 1726; 60 feux en 1760; 89 feux et 272 hab. en 1772.

1. Arch. Nat., P. 135, nº 6.
2. Arch. de la Somme, E. 403 [2].

Digitized by Google

Etym. : Choisi, 1156, 1182.

1790. Canton de Villers-Bocage.

III. La sgrie (maison, jardin, lieu pourpris, vignes, bois, terres lab., moulin, tenu en roture du chapitre d'Amiens à cause de Poulainville, censives, rentage, etc.), en partie (1 fief, 1580)[1], relève de celle de Cagny, tenue de la châtell. de Boves, mouvant du comté de Corbie (1365). — 3 fiefs aud. lieu en sont tenus ; l'un est dit fief des Rabuissons[2].

Fief tenu comme la sgrie précédente.

L'autre partie (2 fiefs, 1580)[3] est mouvante de la sgrie de Villers-Bocage, tenue également de Cagny.

Le travers de C. est un fief de la châtell. de Vignacourt, qui relève de celle de Picquigny, tenue du comté de Corbie.

Fief abrégé de Coisy-le-Neuf (180 journaux), tenu de Picquigny, 1696[4].

— à C. et Cardonnette, de 68 journaux de terre en une pièce, tenu de Picquigny, mouvant de Corbie ; en 4 fiefs abrégés en 1679[5].

— d'Amour (80 journaux de terre), 1639[6].

— de Beauregard.

— de Beauvoir.

DÉPENDANCE

FLESSEROLLES, « qui est un lieu où il ne reste aucuns vestiges, qu'une place vuide où il y a quelques fondations et reste de chaussée », 1669.

I. Prieuré fondé vers le milieu du XIIe s. sous l'obédience de l'abb. d'Anchin. En 1156, Thierry, évêque d'Amiens, confirme au monastère la donation, par Hugues de Vals et autres, de toute la dîme de leur terre de Flesserolles, avec la propriété de tout ce que les religieux ou convers pourraient défricher, sauf

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 66, f° 84.
2. D. GRENIER, t. CXCVII, f° 120 v°.
3. ARCH. DE LA SOMME, B. 66 f°, 84.
4. Id., E. 143, f° 42 ; E. 144, f° 210 v°.
5. Id., E. 144, f° 220.
6. Id., B. 87, f° 186 v°.

Digitized by Google

le droit de terrage, pour faire dans lesd. terres défrichées une église, une maison, verger, sans payer aucun cens. En 1170, donation par Jean de Béthencourt, Milsende, sa femme, Guy, leur fils, et Sulpice, mère de Jean, de tout le terriroire avec les bois situés entre la terre de Flesserolles et la terre de Bertangles, relevant du fief de Poulainville. En 1562, l'abb. d'Anchin abandonne F. à l'abb. de Corbie contre des biens en Flandre.

La cense fut brûlée en 1598, et avait disparu en 1640, mais la ruine du prieuré était si ancienne « que personne vivante n'en peut rien dire ». — Le domaine s'étendait sur 450 journaux de terre et 4 à 5 de bois; on trouve encore 565 journaux de terre et bois. — La ferme du Rosel (La Vicogne) dépendait du prieuré de F. [1].

Etym. : Flaisseroles, 1156. — Ce nom semble être un diminutif de celui de Flesselles.

III. Sgrie tenue de la châtell. de Vignacourt, mouvant de celle de Picquigny, qui relève du comté de Corbie.

Fief (champart sur 318 journaux de terre appartenant à l'abb. de Corbie), tenu de la châtell. de Picquigny [2].

COLINCAMPS

(Canton d'Acheux)

I. Ham. de la par. et du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. = Chapelle de Saint-Thomas d'Aquin. — Pr. l'abbé de Corbie [3].

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 504, 507, 508; — *Titres de Corbie*, armoire II, liasse 67 n° 6; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 234, note 19.

2. Id., E. 143, f° 64.

3. Id., *Inventaire des Titres de Corbie*, I, 214.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Albert, en 1726.

Pop. avec Mailly : 85 feux en 1469 ; 540 hab. en 1698 ; 135 feux en 1699 ; 136 et 191 en 1709 ; seul, 20 feux et 55 hab. en 1724 ; 20 feux et 50 hab. en 1725 ; 17 feux et 60 hab., *aliàs* 900 avec Mailly, en 1726 ; 198 feux en 1760 ; seul, 23 feux et 80 hab. en 1772.

Etym. : Coluncamp, 1230 ; Coulencamp, 1252.

1790. Compris dans la commune de Mailly.

III. Primitivement, l'abb. de Corbie possède la sgrie ou tout au moins une partie, mais le 24 janvier 1262/3, elle la délaisse à Enguerran de Gentelles, chev., contre les biens de ce dernier à Cachy et à Gentelles. Cet échange embrasse : 1° la maison de C., tout ce qui dépend de l'abb. dans le village et le territoire en hommes, serfs, cens, terres, corvées, four, toute sgrie et justice haute, moyenne et basse ; 2° 20 journaux de terres labourables ; 3° des dîmes sur le terroir de Draulers et sur le fief de Verly et de C. avec toutes leurs dépendances [1].

La sgrie relève par indivis du Roi à cause de son chât. de Péronne, pour les 2/3, et du comté de Corbie pour 1/3 [2]. Le domaine ne comprend qu'un chef-lieu de 2 journaux de prairies, mais il y a de nombreuses rotures et 21 petits fiefs sans noms en mouvance (1686).

Sgrie tenue de celle de Sailly-au-Bois (canton de Pas, Pas-de-Calais), mouvant de la châtell. de Miraumont, qui relève du Roi à cause de Péronne (1367).

2 fiefs entre C. et Sailly relevant de même (1367).

Fief ou sgrie, mouvance de celle de Mailly, tenue de Péronne (1374) [3].

La terre de C. fut unie au marquisat de Mailly en janvier 1729.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 407.
2. Id., *Titres de Corbie*, armoire II, liasse 54 n° 1.
3. ARCH. NAT., P. 135, n° 68 ; — BIBL. NAT., *D. Villevielle*, t. XXXVI, f° 18.

Digitized by Google

COMBLES

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Vast. — Pr. l'abbé du Mont-Saint-Quentin, par don de Robert de Péronne, en 1090. — Sec. : Morval (canton de Bapaume, Pas-de-Calais) en partie avec Sailly-Saillisel. — Ham. : Rancourt.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne. — L'église est sur cette partie.

Franchises accordées par le duc de Bourgogne, en septembre 1545.

Pop. : 26 feux avec Rancourt en 1469; 35 feux en 1670; 288 hab. en 1698; 72 feux en 1699; 44 et 120 (sans doute avec la partie Artois) en 1709; 77 feux et 232 hab. en 1724; 90 feux et 274 hab. en 1725; 83 feux et 246 hab., *aliàs* 282, en 1726; 63 feux en 1760; 93 vers 1763.

Étym. : *Camuli,* 1090; *Combla,* 1106; *Cumbi,* 1129; Cumbles, 1177.

1790. C. et Longueval semblent avoir été alternativement le chef-lieu d'un des cantons du district de Péronne. 12 communes :

Bazentin le grand et le petit.	Guinchy.
Carnoy.	Lesbœufs.
Combles.	Longueval.
Flers.	Mametz.
Gueudecourt.	Montauban.
Guillemont.	Sailly-Saillisel.

III. La sgrie relève du Roi, à cause de son chât. de Péronne (1502, 1507, 1714 [1]).

1. Arch. Nat., PP. 2, f° 316; PP. 19 bis, f° 44; P. 250 2, n° 141.

Digitized by Google

Fief à C., Rancourt et Morval tenu de Péronne (1383)[1].

— à C. et Frégicourt, tenu de même (1367)[2].

— à C., et un autre entre C. et Frégicourt, mouvant de la châtell. de Curlu, qui relève de Péronne (1399).

Autre, relevant de la sgrie de Hardecourt, tenue de Péronne (1373).

II. Baill. de Bapaume (Pas-de-Calais), conseil provincial d'Artois. — Elect. d'Artois, int. de Picardie, puis de Lille.

Pop. : 280 hab. avec Morval (canton de Bapaume) en 1726; 63 feux vers 1763.

III. Fief dit la Tour Hequet, tenu du roi à cause de Bapaume (26 août 1502)[3].

DÉPENDANCES

Bois, lieu ruiné, dont le nom se trouve encore dans le procès-verbal des coutumes de 1567.

Le Priez, ferme.

Etym. : le Perier de Combles, 1399.

Toutvent, lieu ruiné.

1. Arch. Nat., P. 135, nº 84.
2. Id., P. 135, nº 26.
3. Id., PP. 17, fº 36 rº.

Digitized by Google

CONDÉ-FOLIE

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. d'Airaines, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens, démembrée, après 1689, de celles de Longpré-les-Corps-Saints ou de l'Étoile. — V. N.-D. (la Visitation). — Pr. l'évêque. — Ham. Folie.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 600 hab. avec Folie en 1698; 125 feux en 1709; 74 feux et 252 hab. en 1724; 76 feux et 253 hab. en 1725; 74 feux et 230 hab., *aliàs* 1061, en 1726; 236 feux avec Folie en 1760; de même 98 feux et 238 hab. en 1772; 252 feux en 1786; 211 en 1790.

Étym. : *Condatus, 1090; Condetum, 1106;* Condet, 1120; *Condeium, 1199.*

1790. Canton d'Airaines.

III. Fief de Villeneuve de Folie.

Fief de Foucaucourt.

— noble de la Hayette (terres), tenu de la sgrie (1766)[1].

— et pairie de Saint-Léger, tenu de la châtell. d'Airaines, de la partie appartenant au duc de Longueville, 1614[2].

Fief de Condé, membre de la châtell. d'Avesne, mouvant de celle de Picquigny (1765)[3].

DÉPENDANCE

FOLIE.

I. Ham. de la par. de Condé.

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 44, f° 231.
2. Id., E. 424, f° 35.
3. Id., E. 424, f° 101 v°.

Digitized by Google

II. Comme Condé.

Pop. : 81 feux et 260 hab. en 1724 ; 87 feux et 261 hab. en 1725 ; 84 feux et 235 hab. en 1726.

III. La sgrie (maison, jardin et pourpris de 10 journaux 26 verges, 172 journaux 19 verges de terres) relève en deux pleins hommages ou en 4 fiefs de la châtell. de Picquigny, tenue de l'évêché d'Amiens [1].

Fief noble de Boncourt (1672) ou de Boncœur (1763-71), (11 journaux 78 verges), tenu de même [2].

Fief au camp Saint-Pierre, éclipsé de la sgrie de Béthencourt-Rivière, tenu de Picquigny en pairie [3].

Fief noble des Quatorze journaux (censives et droits sgriaux sur 14 journaux de prés, vers Hangest-sur-Somme), tenu de la châtell. de Vignacourt. En 1767, il est appelé fief de Rivière [4].

Fief au Cauqui, vers Folie, tenu de même (1380-1497).

— tenu de la châtell. d'Avesne, 1765 [5].

CONTALMAISON

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Léger. — Pr. l'évêque.

1. Arch. de la Somme, E. 143, f° 71 v° ; E. 144, f° 237 v° ; E. 424, f° 70.
2. Id., B. 4, f° 184 ; E. 143, f° 73 ; E. 144, f° 200 v° ; E. 424, f° 70 v°.
3. Id., B. 143, f° 73 v°.
4. Id., E. 417.
5. Id., E, 424, f° 92.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1726.

Pop. : 39 feux en 1469 ; 30 en 1670 ; 150 hab. en 1698 ; 45 feux en 1699 ; 48 et 51 en 1709 ; 61 feux et 165 hab. en 1724 ; 61 feux et 178 hab. en 1725 ; 64 feux et 182 hab., *aliàs* 246, en 1726 ; 55 feux en 1760 ; 74 vers 1763 ; 72 feux et 217 hab. en 1772.

Étym. : Guntar-Maisons, 1117 ; Gontart-Maisons, 1261 ; Contarmaisons, 1261. — *Gontardi Mansionile*, maison de Gontard ; le G. s'est adouci en C.

III. La sgrie (maison et jardin de 8 journaux, 302 journaux de terre, 15 masures ou maisons à Pozières, 42 à C. chargées de cens, moulin, autres censives, 1374) relève de la châtell. de Bray-sur-Somme, tenue du roi à cause de son chât. de Péronne (1374).

Mouvances :

8 fiefs dont ceux du bois de la Choque et de Vaucriex.

Fief tenu de la châtell. d'Albert, qui relève de Péronne[1]. — Fiefs du Bois de Marceaux (16 journaux), du bois Dégré (27 journaux), des bois De Nœux (62 journaux), tenus d'Albert (1748)[2].

CONTAY

(Canton de Villers-Bocage)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Hilaire. — Pr. le prieur de Saint-Denis d'Amiens, puis les jésuites du collège.

1. D. Grenier, t. CXCIX, f° 14.
2. Bibl. d'Amiens, Ms. 805, p. 121.

Digitized by Google

II. Prév. de Beauquesne et de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

Pop. : 300 hab. en 1698; 70 feux en 1709; 89 feux et 224 hab. en 1724; 95 feux et 235 hab. en 1725; 98 feux et 239 hab., *aliàs* 405, en 1726; 70 feux en 1760; 118 feux et 316 hab. en 1772.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Amiens. 14 communes :

Baizieux.
Bavelincourt.
Beaucourt-sur-l'Hallue.
Béhencourt.
Bresle.
Esbart, Agnicourt (Bavelincourt), Vilaincourt (Montigny).
Hénencourt et Boucacourt (La Viéville).
Mirvaux.
Montigny.
Pierregot.
Ribemont.
Rubempré.
Vadencourt.
Warloy-Baillon.

III. La sgrie en partie relève du comté de Corbie. — En 1579, l'abbé Jean de Lion réunit en un seul hommage la sgrie de C., la mairie d'Omecourt, le pré Fremé, et la moitié d'un jardin de 100 verges à Ville-sous-Corbie [1].

L'autre partie est tenue de la châtell. de Vignacourt, mouvant de celle de Picquigny, qui relève du même comté. — La sgrie d'Omecourt (ci-après) y a sans doute été jointe, et a servi à former un ou plusieurs des 4 fiefs qui la divisaient au commencement du XVe s. En faveur de Robert le Josne, sgr. de Forest et de C. et bailli d'Amiens, Raoul d'Ailly, sgr. de Vignacourt et vidame d'Amiens, érigea ces 4 hommages en une demi-pairie, vassale de Vignacourt. Les lettres d'entérinement sont datées du 20 janvier 1427 [2].

Mouvances :

Bus-lès-Artois, sgrie en partie.
Hénencourt, fief de la Motte (1657).
Contay, fief noble de Guyot-Fay (1758) [3].
Le Mes, le fief, 1347.

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie*, IV, 181, 183.
2. Ibid., E. 144, f° 343.
3. Ibid., B. 44, f° 50.

Digitized by Google

Fief du moulin de la Cour, tenu de la sgrie de Warloy, qui relève du comté de Corbie, 1294-1497.

Fief noble de Boitoine (1713)[1].

Fief Ripin.

DÉPENDANCES

Le Mes. Le nom même du Mes, en latin, *Mansio,* maison, permet de le regarder comme un lieu détruit. C'était en effet une ville en 1281[2].

Le sgr. se reconnait vassal de l'abbé de Corbie, en mai 1281[3], puis il devient feudataire du sgr. de Contay, en 1347.

Omecourt, ville en 1347 ; ce lieu existe encore en 1467.

III. Ancien domaine de l'abb. de Corbie, qui comprend, en 1331, III journaux de terre, et le terrage de 210 journaux 1/2. Le 18 février 1347, le monastère l'échange contre d'autres biens à Sailly-le-Sec et à Sailly-Laurette, tenus de la châtell. de Vignacourt, à condition que le nouveau fief, ainsi constitué, conservera la même mouvance que l'ancien. Le titre original de cet accord a été conservé, et il nous a paru intéressant d'en donner ici une large analyse et quelques extraits[4].

Jehan Boitoire, citoyen d'Amiens, sire de Contay, et Marie le Monoière, sa femme, dame dud. Contay, échangent toute la terre qu'ils ont à Sailli-le-Seck et Sailly-Lyauerech, en terres labourables, cens, rentes, terrages, hommes liges, toute justice et sgrie, reliefs, ventes, entrées, issues, etc., qu'ils acquirent durant leur mariage, et tenaient noblement et en fief à plein hommage d'Ysabel de Bruyères, dame de Varennes et de Vinacourt, à cause du bail de Jehan de Varennes, son fils, « et de lequelle tere et des appendanches d'ichelle aveuc tout le droit et action que lidit conjoint ont ou pueent avoir ou avoient devant chest escange en ledite tere et ès appartenanches, il s'en sont osté du tout,

1. Arch. de la Somme, B. 99, f° 28 v°.

2. H. Cocheris, *Catalogue des manuscrits sur la Picardie. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XIII, 382.)

3. D. Grenier, t. LVI, f° 18.

4. Arch. de La Somme, *Titres de Corbie,* armoire III, liasse 114, nos 2 et 2 bis.

Digitized by Google

dessaisi et déguerpi au pourfit desdis et de leurdite église atoudis mais, et s'en sont dessaisi et desvestu en le main de ledite dame comme bail dudit Jehan, son fil, et pour tant que à ledite dame puet touquier à cause du seigneuraige et pourfit de sendit douaire, pour mettre en le main desdis religieux, et ychiaux à hireter de ledite tere et leurs successeurs au pourfit et à le cause de leurdite église et de leurs successeurs. »

L'abb. cède au territoire d'Omecourt : 7 journaux 84 verges au val des moines, 5 journaux 10 verges aux « falizes du molin de le Court », 9 journaux 80 verges à la couture Saint-Pierre, etc. ; au total 86 journaux 73 verges. Plus le demi terrage sur 268 journaux 67 verges, des cens, etc. « Item l'ommage du fief du Mes qui est Adam de Wauviller et tout che que lidis Adams tenoit de ledite église tant à Contay comme au Mes » ; la justice et sgrie sur toutes les choses susd., les chemins, les voiries. L'abb. se réserve néanmoins « tout le remanant des terres d'Omecourt qui chi dessus ne sont pas nommées. » L'hommage du Mes, la dime et tout ce qui dépend du fief dud. Adam, sera désormais tenu desd. Boitoire et sa femme, « tout en le fourme et manière que il Adams les tenoit desdis religieux. Et desquelles coses chi dessus déclairiés, bailliés asdis conjoins par escange desdis religieux, auls religieux tant pour auls, leurs successeurs que pour leurdite église, se doivent hoster de tout le droit et action qu'il avoient ou pooient avoir esdites coses bailliez asdis conjoins par ledit escange et permutation perpétuelment et à tousdis au pourfit desdis conjoins, de leurs hoirs et de leurs successeurs, et lesquelles teres et coses bailliés adis conjoins par ledit escange et permutation auls conjoint doivent tenir et tenront dore en avant noblement et à plain hommage de le dite dame de Varennes, à le cause du chastel de Vinacourt, comme bail de Jehan de Varennes, sen fil, aveuc leur tere de Contay tout à un hommage tant seulement et tout en le fourme et manière qu'il tenoient lesdites terres de Sailli-le-Seck et de Sailli-Liauereck. »

Ysabel de Bruyères et Marguerite de Picquigny, vidamesse d'Amiens et dame de Picquigny, ont donné confirmation le 21 décembre (fête de Saint-Thomas, apôtre) 1347.

Digitized by Google

CONTEVILLE

Canton de Crécy.

I. Par. de doy. de Labroye, archid. de Ponthieu, doc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Saint-Josse-sur-Mer. — Ham. Esmont ou Aymont.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis de Doullens, en 1726.

Pop. : 80 hab. en 1698; 14 feux vers 1700 et 1709; 24 feux et 72 hab. en 1724; 26 feux et 61 hab. en 1725; 72 feux et 165 hab. avec l'autre partie, *alias* 110, en 1726; 24 feux en 1760.

Etym. : *Comitis villa*, 1027, 1140.

1790. Canton de Saint-Riquier.

III. La sgrie (7 journaux de prés, 126 de terres, 120 livres de censives) relève du comté de Ponthieu.

Sgrie ou fief noble de Tasserville, à l'abb. de Saint-Josse[1].

Fief Liperot, tenu de la sgrie de Machy.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 207 hab. en 1698; 34 feux en 1709; 46 feux et 96 hab. en 1724; 44 feux et 101 hab. en 1725; 201 hab. en 1726; 45 feux en 1760; 70 feux et 238 hab. en 1772.

III. C. fut cédé par Enguerran, comte de Ponthieu, à Ingelhard, abbé de Saint-Riquier, par acte passé à Compiègne, en présence du roi Robert.

Sgrie à l'abb. de Berteaucourt (1730)[2] — 4 fiefs en relèvent au XIVe s.

Fief tenu de la commanderie de Beauvoir, à cause de la maison d'Aimont.

1. Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 46.
2. Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 481, 483.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

AIMONT ou ESMONT.

I. Ham. de la par. de Conteville.

II. Prév. de Saint-Riquier. — Élect. de Doullens.

Étym. : *Ahii mons, 1224;* Aiemunt, vers 1190; Aiemont, 1194; Oymond; Hemond, 1495.

1790. Municipalité du canton de Saint-Riquier.

III. Commanderie du Temple fondée en 1146 par Thibault, abbé de Saint-Josse-sur-Mer, et attribuée aux Hospitaliers au commencement du XIVe s. — Il est parlé d'une chapelle en 1194. Les bâtiments étaient situés sur la droite de la route de Saint-Riquier à Auxi-le-Château, entre Conteville et Cramont; ils existaient encore en 1495. Le domaine comprenait au XIVe s. 900 journaux de terres labourables et 60 journaux de bois[1].

MOUVANCES de la sgrie :

Conteville, un fief.

fief de Vaux.

CONTOIRE

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Montdidier, puis de Davenescourt, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur de N.-D. de Montdidier. — Ham. : Aigumont, Le Hamel.

1. TRUDON DES ORMES, *Étude sur les possessions de l'ordre du Temple en Picardie (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXII, p. 138); — E. MANNIER, *Les Commanderies du grand Prieuré de France*, p. 630.

Digitized by Google

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 150 communiants en 1689 ; 770 hab. en 1698 ; 67 feux en 1709 ; 65 feux et 196 hab. en 1724 ; 63 feux et 180 hab. en 1725 ; 62 feux et 164 hab., *aliàs* 300, en 1726 ; 45 maisons en 1729 ; 67 feux en 1760 ; 71 feux et 173 hab. avec le Hamel en 1772.

Étym. : *Contorium, 1146, 1185 ; Contuerra, 1186 ;* Conterel, 1240.

1790. Canton d'Aubvillers.

III. La sgrie relève de celle du Cardonnoy, tenue de la Salle de Montdidier.

Mouvances au XVe s.[1] :

Becquigny, 3 fiefs.

Davenescourt, 2.

Hangest-en-Santerre, 1.

Fief de la Culture-Queval ou du petit Cardonnoy[2].

— Bellecourt[3].

— Bétricourt.

— Hauteloge[4].

— Mortin.

— tenu de la Salle du Roi, à Montdidier.

DÉPENDANCES

Aigumont ou Egumont, ville en 1430[5].

I. Par. de Contoire.

II. Comme Contoire.

III. La sgrie, avec Mailly-Raineval, relève de la Salle de Montdidier.

Fief de Chilly, vers Contoire, tenu de la châtell. de Raineval.

— Pellet, mouvant de même.

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 121.

2, 3 et 4. Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 191, note 3.

5. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, IV, 118, note.

Digitized by Google

FLAURINCOURT, maison tenue de la châtell. de Raineval, en 1429[1].

HAMEL-LÈS-PIERREPONT.

I. Ham. de la par. de Contoire pour trois maisons. — Maladrerie avec chapelle de Saint-Laurent, unie à l'hôpital Saint-Charles d'Amiens, par arrêts des 22 juin 1697 et 20 juin 1698.

II. Comme Contoire.

Pop. : 3 maisons en 1689; 13 en 1728.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Boves, tenue du chât. de Coucy[2].

MOUVANCE :

Saint-Mard-en-Chaussée (Fresnoy), sgrie en partie[3].

CONTRE

(Canton de Conty)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Cyr et Sainte-Julitte. — Pr. le prieur de Frémontiers, puis le collège d'Amiens. = Prieuré dépendant de l'abb. de Beaupré. Le fief Dupré, à Courcelles-sous-Moyencourt, en est tenu en 1459.

II. Prév. de Beauvoisis, à Grandvilliers, baill. d'Amiens, et prév. foraine de Clermont, baill. de Clermont. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 130.
2. Id., III, 602, IV, 426.
3. *Mss de Léperon.*

Digitized by Google

Pop. : 332 hab. avec Frémontiers en 1303[1]; 200 hab. en 1698; 49 feux en 1709; 45 feux et 162 hab. en 1724; 43 feux et 158 hab. en 1725; 45 feux et 162 hab., *aliàs* 237, en 1726; 53 feux en 1760; 57 feux et 159 hab. en 1772; 60 feux en 1780 et 1789.

1790. Canton de Conty.

III. La sgrie, avec la châtell. de Conty, relève du comté de Clermont.

Fief tenu de Conty, dont un à Caulières (1373).

Autre mouvant de même, dont la mairie de Contre.

Fief de Nouveaulieu (80 journaux) relevant d'un fief (la sgrie) à Wailly, tenu de Conty[2]. Ce fief fait sans doute double emploi avec celui du même nom à Brassy.

2 autres mouvant d'un fief au Saulchoix-sous-Poix, tenu de Conty (1373).

En mars 1221, Philippe-Auguste confirme la vente de la dîme de C. par Pierre d'Estrées, à l'abb. de Beaupré, pour ce qui regarde le domaine royal[3]. Cette abb. avait un manoir en 1373. C'est le fief de Beaupré des derniers siècles; il relève de Conty.

Manassès, sire de Conty, reconnaît, en juillet 1275, au prieur de Frémontiers, un droit de haute justice, à C.[4].

Fief de la Grande Salle, tenu de la sgrie de Blangy-sous-Poix, mouvant de la châtell. de Picquigny. Le fief des Gressolliers (maison, terres, champart) en relève, 1600[5].

Fief tenu d'un autre à Poix, mouvant en demi-pairie du vidamé de Picquigny (1279).

1. De Lépinois, *Recherches histor. et critiq. sur l'ancien comté et les comtes de Clermont-en-Beauvoisis du XIe au XIIIe s.*, p. 245.

2. Arch. de la Somme, E. 196, p. 18.

3. D. Grenier, t. CXCIX, f° 19 v°.

4. Ibid.

5. Arch. de la Somme, B. 342.

Digitized by Google

CONTY

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Amiens)

I. Par. du doy. de C. : — 1° Saint-Antoine. — Pr. l'abbé de Saint-Quentin de Beauvais. — Ham. : Luzières. = 2° Saint-Martin (Saint-Martin et Saint-Montant, 1066). — Pr. le même. — Ham. : Rivière.

Prieuré de Saint-Antoine, membre de l'abb. de Saint-Quentin (ordre de Saint-Augustin), à qui il fut donné en 1141, par Henri, archidiacre de Beauvais.

Biens :

Fleury, moitié de la sgrie par don de Manassès II de Conty, en 1196.

Maladrerie, vers Rivière, avec chapelle.

Hôtel-Dieu, vers Luzières.

C. est le chef-lieu d'un doy. de l'archid. et dioc. d'Amiens, qui comprend en outre de ce qui précède :

Prieuré de Saint-Lucien de Lœuilly.
— de N.-D. de Grâce ou Saint-Remi-aux-Bois (Montières).

Cures :

Bacouel.
Sec. : Plachy.
Belleuse.
Blancfossé (canton de Crèvecœur, Oise).
Sec. : Fléchy (canton de Breteuil, Oise).
Bonneleau (commune de Fontaine).
Le Bosquel.
Catheux (canton de Crévecœur, Oise).
Choqueuse (-lès-Bernard, même canton).
Clairy.
Cormeilles (canton de Crèvecœur).
Creuse.
Le Crocq (canton de Crèvecœur).
Croissy (id.).
Doméliers (id.).
Dury.
Esserteaux.
Sec. : Flers.
Ferrières-lès-Amiens.

Digitized by Google

Fleury.
Fontaine-sous-Catheux ou Fontaine-Bonneleau (canton de Crèvecœur).
Fransures.
Le Gallet (canton de Crèvecœur).
Gouy-les-Groseillers (canton de Breteuil).
Guignemicourt.
Lœuilly.
Le Mesnil-Conteville (canton de Grandvilliers).
Monsures.
Montières (Amiens).
Nampty-Coppegueule.
Neuville-sous-Lœuilly.
Oresmeaux.
Pissy.
Pont-de-Metz.
Prousel.
Sec. : Fossemanant.
Revelles.
Rogy.
Rumaisnil.
Rumigny.
Sec. : Grattepanche.
Saint-Sauflieu.
Saleux.
Sec. : Salouel.
Saulchoy-sous-Doméliers (Saulchoy-Gallet, canton de Crèvecœur).
Saveuse.
Taisnil.
Tilloy-lès-Conty.
La Vacquerie (canton de Grandvilliers).
Vers.
Sec. : Hébécourt.
Viefvillers (canton de Crèvecœur).
Wailly.

II. Prév. de Beauvoisis, à Grandvilliers, baill. d'Amiens (la par. Saint-Martin)[1], et prév. foraine de Clermont-en-Beauvoisis, baill. de Clermont (la par. Saint-Antoine). — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

Maire et échevinage institués sans doute au XIIe s., mais supprimés avant 1456.

Deux études de notaires en 1596 ; notaire au baill. et comté de Clermont au XVIIIe s.

Foire franche de Saint-Antoine et Saint-Barthélémi existant en 1456,

1. G. REMBAULT, *Notice sur l'église, le château et la seigneurie de Conty*, p. 105, dans *Églises, châteaux, beffrois et hôtels-de-ville..... de la Picardie et de l'Artois*, t. I.

Digitized by Google

disparues vers 1760, lorsque l'évêque d'Amiens a supprimé ces deux fêtes[1]. — Etablissement de deux foires, le vendredi après Quasimodo, et le jour de Saint-Barthélémi, et d'un marché-franc le vendredi, par lettres du 12 août 1486, à la demande d'Adrien de Mailly[2]; — de 4 foires et d'un marché une fois la semaine, par lettres de juin 1567[3]; — d'une foire et d'un grand marché, le 3e vendredi, par lettres données à Versailles en mai 1775[4].

En 1456, il est parlé des portes de Magny, Saint-Ladre, du Hamel, et des anciens fossés.

Pop. : 833 hab. roturiers en 1303[5]; avec Luzières et Rivière : 330 comm. dans la par. Saint-Antoine et 40 dans celle de Saint-Martin, en 1689; 550 hab. en 1698; 155 feux en 1709; 146 feux et 487 hab. en 1724; 151 feux et 446 hab. en 1725; 164 feux et 475 hab., *aliàs* 705, en 1726; 157 feux en 1760; 198 feux et 526 hab. en 1772; 1200 hab. en 1780; 177 feux en 1782; 189 en 1790.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Amiens. 17 communes :

Belleuse.
Le Bosquel.
Contre.
Courcelles-sous-Thoix.
Esserteaux et Rossignol.
Fleury.
Frémontiers.
Lœuilly et le prieuré.
Monsures.
Namps-au-Val.
Nampty.
Neuville-sous-Lœuilly.
Outreleau (Lœuilly).
Thoix.
Tilloy-lès-Conty.
Velennes.
Wailly.

Etym. : *Conteyum*, 1066-1301; *Conteium*, 1140-1214; *Conteiense castellum*, 1069; *Contiacum*, 1142-1231; Conti, 1194.

1. Arch. de la Somme, E. 189.
2. G. Rembault, cité, p. 50; — L'abbé Ledru, *Hist. de la maison de Mailly*, II, 243.
3. Bibl. nat. franç., 25,220.
4. G. Rembault, cité, p. 96.
5. E. de Lépinois, *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les comtes de Clermont en Beauvoisis, du XIe au XIIIe s.*, p. 123.

Digitized by Google

III. D'abord vicomté du comté d'Amiens, la châtell. entre dans la mouvance du comté de Clermont, vers 1150, par le mariage du comte Raoul avec Adèle de Breteuil[1]. Elle a titre de baronnie en 1472, de marquisat en 1560, et de principauté en 1598. — Domaine en 1456 : le chât. (démoli en novembre 1589 par ordre de l'échevinage d'Amiens, et dont l'emplacement de 3 journaux 1/2 était planté en ormes en 1774), le jardin Saint-Nicolas, et un verger de 95 verges touchant au chât. ; le bois du Quesnoy de 120 journaux (130, en 1774), le vivier et le rû au-dessus du moulin de la Barre et un pré de 120 journaux ; un autre pré au-dessous de la chaussée du vivier, de 32 journaux ; le four banal, la prévôté de Conty, par la suite convertie en bailliage ; droit d'herbage, de champart ; les rivières et eaux, depuis le « wes » Saint-Martin jusqu'à Frémontiers et jusqu'à la rivière de Monsures ; le travers de Conty, Tilloy, Bosquel, Belleuse, Contre, Fresne, Famechon, la Vacquerie, etc. ; droit de barelage des guèdes, de vinage, forage, de mesurage des grains, de rouage, d'étalage ; 3 moulins ; terres lab. (60 journaux en 1373), censives, etc., la sgrie de Contre.

MOUVANCES[2] :

Argœuves, sgrie ou fief depuis 1551.
Belleuse, sgrie ; 4 fiefs dont 2 abrégés en 1373.
Bergicourt, sgrie en partie.
Le Bosquel, sgrie ; il n'y a en 1373 que des arrière-fiefs.
Brassy, sgrie pour l'un des 3 fiefs qui la composent.
Cempuis (canton de Crèvecœur, Oise), sgrie.
Contre, fief à l'abb. de Beaupré, avec manoir, en 1373 ; 2 autres fiefs.
Conty, fief Crignon, dont relève le fief Mahieu-Cauchie[3].
fief de Graville, sur la communauté, 1456 ; réuni au domaine, 1774.
— de Hordelle, 1456-1774.
— Rivery (Jean de R., 1456) — (10 arpents).

1. E. DE LÉPINOIS, cité, p. 123.

2. COMTE DE LUÇAY : *Le comté de Clermont en Beauvaisis, le dénombrement de 1373*, pp. 217-24 ; — ARCH. DE LA SOMME, E. 189. (Aveu de Colart de Mailly du 14 juillet 1456.) M. G. Rembault, dans sa *Notice sur Conty*, en a donné quelques extraits, p. 46. Cette pièce est malheureusement un extrait informe et souvent incompréhensible.

3. ARCH. DE LA SOMME, E. 196, p. 94.

Digitized by Google

fief Saint-Martin.

13 fiefs en 1373, dont un sur le travers, un derrière le Quesnoy de Conty, et un aux garennes.

Famechon, partie de la châtell. ou simplement fief.

Fleury, 2 fiefs en 1373.

fief de Cempuis.

— de Lentilly.

— de Rivery.

Frémontiers, le quart de la sgrie ; un autre fief en 1373, réuni au domaine de Conty en 1774.

Grandvilliers (arrondissement de Beauvais, Oise), fief, 1373-1774.

Guizancourt, sgrie.

Luzières (Conty), sgrie ; 2 fiefs en 1456.

Ménévillers (Moyencourt), sgrie.

Monsures, sgrie (châtel et manoir en 1373).

fief de la Chapelle, 1373.

— Cauvenne, 1373.

— Haute rue, 1456.

— Queret, 1373-1456.

Rivière (Conty), moitié de la sgrie.

Rost (Frémontiers), le fief.

Saulchoix-sous-Poix, sgrie.

Sentelie, sgrie.

Sommereux (canton de Grandvilliers, Oise), fief de Granville ou Graville, acquis par les Hospitaliers du lieu, en 1448, de Guillemette de Graville, épouse de Jean de Maintrelle, chev. sgr. de Salles en Poitou. Parmi les mouvances était un fief ou sgrie à Argœuves, dont les Hospitaliers ont délaissé la suzeraineté au châtelain de Conty contre l'abandon de ses propres droits sur le fief de Graville (5 mai 1551). Cet échange a dégagé les Hospitaliers de tout vasselage [1].

1. G. REMBAULT, *op. cit.*, p. 48, note 3 ; — E. MANNIER, *Les Commanderies du Grand Prieuré de France*, p. 582.

Digitized by Google

Suzenneville ou Uzenneville (Frémontiers), le fief.

Tilloy-lès-Conty, sgrie en partie.

fief de Forest, créé en 1587.

Velennes, sgrie composée d'un fief à V. et d'un autre à Wailly (celui ci-dessous). — 3 fiefs en 1373.

La Verrière (canton de Grandvilliers, Oise), sgrie.

Vieil-Tilloy (Tilloy-lès-Conty), le fief.

Wailly, fief.

Walon (Sarcus, canton de Grandvilliers, Oise), sgrie.

Fief tenu noblement du Roi, sans la haute justice (7 juin 1422)[1].

Fiefs du Hamel, Moienbus, Noyenne, Rivery, tenus de la sgrie de Tilloy, mouvant de la châtell. de Conty, qui furent acquis en 1652 par les Visitandines d'Amiens[2].

Fief tenu de la sgrie du Bosquel.

DÉPENDANCES

Le Hamel.

La sgrie appartient d'abord au châtelain de Conty (1480); depuis elle a été unie à la sgrie de Lœuilly.

Mouvance :

fief des Douchers (Pierre Douchet, 1480. — masure, 65 journaux de terre)[3].

Fief du Cornollier, mouvant de la sgrie de Tilloy-lès-Conty[4].

Fief noble du Hamel ou du Hourdel (9 journaux de terre), tenu de la châtell. de Picquigny[5]. Est-ce le même que le fief du Hourdel à Tilloy[6]?

Luzières, ham.

1. D. Grenier, t. CXCIX, f° 23 r°.
2. Daire, *Hist. du Doienné de Conty*, publiée par J. Garnier, p. 14.
3. Arch. de la Somme, E. 196, p. 48.
4. Id., p. 105.
5. Id., E. 143, f° 50.
6. Id., E. 144, f° 255 v°.

Digitized by Google

I. Par. de Saint-Antoine de Conty. — Église en 1689.

II. Comme Conty.

Pop. : 42 hab. avec Tilloy-lès-Conty, en 1303[1]; 150 avec Rivière en 1698.

III. La sgrie (chef-lieu de 10 journaux, 7 de bois, 150 de terres, 4 de prés, champart, censives, etc.)[2] relève de la châtell. de Conty.

Fief tenu de même, dont 3 à L. et à Bergicourt (1373).

Fief d'Obvillers (10 journaux, champart, censives), tenu de la sgrie de Tilloy-lès-Conty, arrière-fief du comté de Clermont, XVIe et XVIIIe s.[3].

RIVIÈRE, ham.

I. Par. de Saint-Martin de Conty.

II. Comme Luzières.

III. La moitié de la sgrie relève de la châtell. de Conty[4]. L'autre moitié (maison, grange, colombier, 16 journaux 30 verges de domaine) est tenue de la châtell. de Lœuilly, mouvant de celle de Picquigny, à cause du vidamé[5].

CORBIE

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Amiens)

I. Les par. dépendent du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens; l'abbé de Corbie en est présentateur.

1. Saint-Albin ou Saint-Marcel, existant au IXe s. et que le pape Clément III, par bref du 8 des calendes de mai 1188, divise en plusieurs par. C'est donc

1. E. DE LÉPINOIS, cité, p. 245.
2. G. REMBAULT, cité, p. 92.
3. ARCH. DE LA SOMME, E. 196, p. 103.
4. Id., E. 189; — G. REMBAULT, p. 47.
5. Id., E. 196, p. 45.

Digitized by Google

l'église matrice de Corbie[1]. — Chapelles[2] de Saint-Jacques-le-Majeur ou Wautier as grosses gambes ; de Saint-Jacques-le-Mineur, dite d'Ailly ; de Sainte-Marguerite.

2. Saint-Eloi ou Saint-Sépulcre, créée en 1195, par l'abbé Gérard, dans une église construite par les hab. dans l'enceinte de la ville, et substituée à Saint-Sépulcre, qui était hors de la porte d'Encre[3]. — Chapelles de Saint-Nicolas ou Saint-Guillaume, dite le Lombard ; de Saint-Sépulcre ; de N.-D. de Lorette, à laquelle appartient (1730) un fief à Assévillers, tenu de la sgrie[4], réunie au collège des jésuites d'Amiens ; de Sainte-Marguerite (1467-73).

3. Notre-Dame, puis Saint-Étienne ; l'église de Saint-Martin, détruite presqu'entièrement et sans aucun revenu, y est réunie le 24 mai 1567[5]. — Chapelles de N.-D., dite de la Carité des Dames ; de N.-D. de Famechon ou Fromenchon ; de N.-D., dite de l'Hostel, du nom du fondateur (Joannis de Hospitio) vivant en 1279 ; du Saint-Esprit ; des Saint-Simon et Saint-Jude ; de Saint-Martin, ou Me Jean Fouquier ; de Saint-Michel ; de Saint-Nicolas ; de Saint-Paul ; de Sainte- Bathilde ; de Sainte-Colette. — Communauté de prêtres et de clercs fondée en 1073, par l'abbé Foulques. Les bénéfices, au nombre de 20, se nommaient Carités, d'où le nom de Caritables donné à la communauté ; ils consistaient en aumônes annuelles. Ce fut d'abord une réunion de 40 orphelins, que l'abbé Foulques assemblait deux fois par jour en la chapelle Saint-Michel de l'église N.-D. pour prier pour les bienfaiteurs du monastère, et auxquels un boursier ou aumônier distribuait en sortant les aumônes qui affluaient à l'abb.[6]. — Biens : fief et sgrie d'Obvillers, vulgairement de Warfusée, située aud.

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie*, I, 138.

2. On trouve la nomenclature des chapelles de la ville dans l'*Inventaire*, cité, t. I, dans D. Grenier, t. XVI, fos 3 à 5, et dans Darsy, *Benéf. de l'église d'Amiens*, t. I, pp. 280 et s.

3. Une transaction du 5 septembre 1670 entre l'abbé et les curés devait amener l'union de la par. Saint-Jean à celle de Saint-Eloi, et de celle de Saint-Etienne à Saint-Albin, mais elle ne fut pas exécutée. (*Inventaire*, I, 141). Avec la suppression de Saint-Léonard qui eut lieu quelques années plus tard, Corbie n'aurait plus compté que 2 par. au lieu de 5.

4. Arch. de la Somme, D. 86 6.

5. *Inventaire*, cité, I, 149.

6. Darsy, *Benéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 255.

Digitized by Google

Warfusée ; fief et sgrie d'Ochonvillers (Auchonvillers ; c'est le fief de Coupillon), tenu de la sgrie du Mesnil, donné au XVe s. ; fief Macquaire, au même lieu, fief à Rosières, fief à Vaux, tenu du fief de la Mairie, 1611-72[1]. — Chapelles de l'église Saint-Martin, annexée à Saint-Etienne : de Saint-Barthelomé, transférée dans l'église Saint-Thomas ; de Gautier le Riche, dite la Vallée ; de Saint-Georges ; de Saint-Martin, dit Garnier de Cérisy ; de Sainte-Brigitte.

4. Saint-Jean l'Évangéliste. — Chapelles : de Saint-Nicaise, dite de Pinchon, auparavant dans l'église Saint-Thomas ; de Saint-Corneille *aliàs* Saint-Corneille et Saint-Marcel ; de Saint-Jean-Baptiste (1677) ; de Saint-Paschase Radbert ; de Sainte-Catherine ; de N.-D., sur la route de Prousel ; de Saint-Nicolas ; de Sainte-Marguerite (1471).

5. Saint-Léonard, qui est une chapelle dans l'église de Saint-Pierre. Les propriétaires de fiefs, les officiers du comté, les serviteurs de l'abb., le bailli, le sergent à cheval, les serviteurs demeurant dans l'enclos, le chirurgien, cuisinier, moutardier, sommelier, couvreur, bueur (lessiveur), tonnelier, aide de cuisine, et geolier des prisons sont de la par.[2], « ce qui causoit de la confusion dans les autres paroisses », aussi le prieur et official en décida-t-il la suppression par décret du 20 novembre 1683[3]. Gentelles, Gailly, Béthencourt-le-Blanc, Béthencourt-le-Noir sont des dépendances de la par. de Saint-Léonard. — Chapelles : de Saint-Denis, annexée à la cure ; de Sainte-Croix, dite Triboulart ; de Sainte-Croix. dite de la Tourelle ou Thorelle (1331-XVIIe s.) ; de Sainte-Croix, dite Henriette ; de Saint-Fiacre (1478-79) ; de Saint-Sépulcre.

Dans l'église de l'abb., consacrée aux saints apôtres Pierre et Paul, se trouve la chapelle de N.-D., dite de Soyécourt, fondée par Hue Havés, chev., sgr. de Soyécourt, en mai 1297 ; — dans le palais abbatial, deux autres chapelles consacrées à Notre-Dame, et une autre à Saint-Louis (1643) ; — dans le cloître, celle de Sainte-Bathilde 1398[4] ; — dans l'enceinte du monastère, celle de Sainte-Sophie, 1681[5].

1. *Inventaire des Titres de Corbie*, I, 172.
2. Id., I, p. 158.
3. Id., I, p. 159.
4. Id., I, 190.
5. Id., I, 192.

Digitized by Google

Collège restauré en 1582 par D. Claude de la Caurie, grand prévôt de l'abb., et son frère Jacques de la Caurie, éc., sgr. de Ville (par. Saint-Étienne). — Chapelle de Saint-Claude [1].

Hôtel-Dieu, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, existant avant le XIIIe s. Il est desservi par une maîtresse, dix sœurs Bénédictines et trois frères convers [2]. Un arrêt du 13 décembre 1697, y réunit les revenus de la maladrerie de la Neuville, avec la chapelle en dépendant; un autre du 20 novembre 1699, ceux de la maladrerie de Fouilloy, accordée d'abord à l'hôpital de Montdidier. — Chapelle de l'Aurore ou de l'Ororat [3]. — Bien : Ville-sous-Corbie, fief acquis de Robert de Vadancourt, 1462 [4].

Hôpital de la Croix, fondé par sire Nicole Requin, prêtre, le 11 juin 1448 [5].

Maison aux Templiers de Belle-Église (Arquèves), sise rue de l'Abbaye, et léguée par Robert Waubert, bourgeois de Corbie, au mois d'avril 1279 [6].

Béguinage en 1399 [7]. Il est encore parlé de la maison dite le Béguinage en 1504 [8].

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — En 1626, il a été question d'établir à C. une élect. particulière; ce projet était abandonné dès le mois de janvier 1627, soit à la suite de réclamations des élus d'Amiens, soit pour tout autre cause [9].

Siège d'une Subdélégation de l'Intendance.

Grenier a sel de la direction d'Amiens. — Il est dit « Grenier d'impôt », et comprend en 1725, en dehors de la ville, dont les habitants sont exempts, 39 localités [10] :

1. *Inventaire*, I, 181.
2. Id., I, 227, 229 (règlements de 1294 et 1510); — *Almanach de Picardie*, 1758.
3. *Inventaire*, I, 212.
4. D. Grenier, t. CCXXII, f° 54.
5. *Inventaire*, I, 264.
6. Trudon des Ormes, *Étude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XXXII, 161).
7. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, pièce 32.
8. *Inventaire*, VI, 216.
9. Arch. de la Somme, C. 1720, f° 1.
10. Bibl. nat., franc., 23,920 : *État de dénombrement des ressorts des Gabelles*, pp. 111-119. — On a indiqué à la suite de certains noms, les Greniers auxquels l'édit de 1726 les a attribués : Al., Albert; Am., Amiens.

Digitized by Google

Allonville.	Am.	Méricourt-l'Abbé.	
Baizieux.		Millencourt.	Al.
Bavelincourt.		Molliens-aux-Bois.	Am.
Beaucourt-sur-l'Hallue.		Montigny (-Vilaincourt).	
Béhencourt.	Al.	Pierregot.	Am.
Bonnay.		Pont-Noyelle.	
Bouzincourt.	Al.	Querrieu.	Am.
Bresle.	Al.	Rainneville.	Am.
Buire-sous-Corbie.		Ribemont.	
Bussy-lès-Daours.		Sailly-Laurette.	
Cardonnette.	Am.	Sailly-le-Sec.	
Coisy.	Am.	Saint-Gratien.	Am.
Contay.		Senlis.	Al.
Daours.		Treux.	
Franvillers.		Vadencourt.	
Fréchencourt.		Vaux-sous-Corbie.	
Hédauville.	Al.	Vecquemont.	
Heilly.		La Viéville.	Al.
Hénencourt.	Al.	Ville-sous-Corbie.	
La Houssoye.			

L'édit de 1726, qui bouleversa le ressort de la direction d'Amiens, fait du grenier de Corbie un grenier mixte, en lui attribuant 28 paroisses de vente volontaire, non compris celles de la ville, et 33 paroisses sujettes à l'impôt. Ces paroisses sont empruntées à l'ancien ressort, et aux greniers d'Amiens, de Péronne, de Montdidier et de Roye; en voici la liste[1] :

Paroisses de vente volontaire :

Corbie.		Bayonvillers.	R.
Abancourt (Warfusée).	Am.	Bertaucourt-lès-Thennes.	Am.
Aubercourt.	Am.	Bouzencourt-sur-Somme (Le Hamel).	
Aubigny.	Am.	Cachy.	Am.

1. Bibl. nat., franç., 23,922 : *État de dénombrement..... pour 1726*, pp. 311-315.

Digitized by Google

Caix.	R.	Harbonnières.	R.
Cayeux-en-Santerre.	R.	Hourges (Domart-sur-la-Luce).	Am.
Démuin.	Am.	Ignaucourt.	Am.
Domart-sur-la-Luce.	Am.	Marcelcave	Am.
Enguillaucourt (Guillaucourt).	R.	La Motte-en-Santerre.	Am.
Fouilloy.	Am.	Thennes.	Am.
Gentelles.	Am.	Vaire-sous-Corbie.	Am.
Guillaucourt.	M.	Vauvillers.	R.
Le Hamel.	Am.	Villers-Bretonneux.	Am.
Hamelet.	Am.	Warfusée.	Am.
Hangard.	Am.	Wiencourt.	M.

Paroisses imposées :

Baizieux.		Heilly.	
Bavelincourt.		La Houssoye.	
Beaucourt-sur-l'Hallue.		Méricourt-l'Abbé.	
Béhencourt.		Méricourt-sur-Somme.	P.
Bonnay.		Montigny (-Vilaincourt).	
Buire-sous-Corbie.		Morcourt.	Am.
Bussy-lès-Daours.		Pont-Noyelle.	
Cérisy.	P.	Proyart.	P.
Chipilly.	P.	Ribemont.	
Chuignolles.	P.	Sailly-Laurette.	
Contay.		Sailly-le-Sec.	
Daours.		Treux.	
Etinehem.	P.	Vadencourt.	
Framerville.	P.	Vaux-sous-Corbie.	
Franvillers.		Vecquemont.	
Fréchencourt.		Ville-sous-Corbie.	

Bureau des cinq grosses fermes de la direction d'Amiens.

Receveur des Traites.

Bureau de Postes.

Le bureau des finances de Saint-Quentin est transféré momentanément à Corbie, en 1593 ; Henri IV y établit le baill. d'Amiens durant l'occupation de

Digitized by Google

cette ville par les Espagnols[1]. Le 24 janvier 1430 et le 24 janvier 1472, l'abbé autorise le prévôt de Fouilloy à tenir son siège à C. à cause du danger qu'il y a pour les gens de justice d'être enlevés par l'ennemi[2].

GOUVERNEMENT PARTICULIER dépendant du gouvernement général de Picardie. On ne connaît pas son ressort, mais l'on sait que le 4 août 1648, il y eut échange de quelques localités avec le gouvernement particulier d'Amiens. Au lieu de Allonville, Bussy-lès-Daours, Camon, Daours, Longueau, la Motte-Brebière, Querrieu, Rivery, Saint-Gratien et Vecquemont, qui jusque-là lui avaient appartenu comme relevant de la prév. de Fouilloy, le gouverneur de Corbie étendra sa juridiction sur Berny-sur-Noye, Boves, Cottenchy, Gollancourt, Grattepanche, Jumelles, Oresmeaux, Remiencourt, Rumigny, Saint-Sauflieu[3]. Louis XIV, par ordonnance rendue à Saint-Germain-en-Laye, le 17 janvier 1675, supprima le gouvernement de Corbie, et l'unit à celui d'Amiens[4].

FORTIFICATIONS. — L'abbé Francon élève les premières murailles, au IXe s., pour préserver la ville des incursions normandes; l'abbé Hugues de Vers les augmente vers 1313; Louis XIV en prescrit la démolition, 1672[5]. Cette enceinte est percée de 4 portes en 1342; un document de 1399[6] nomme les portes d'Encre[7], de le Buire (1479)[8], Herouart ou Hennart (1429), à l'Ymage, Bourdin, à aler à Sainte-Bride (Sainte-Brigitte), et la poterne de l'Ostellerie; en 1661, la porte de Saint-Chaumond.

CHARTE DE COMMUNE accordée par le roi Louis VI, vers 1123. Ruinés par des procès soutenus contre l'abb. et les charges de la constitution municipale, les bourgeois abandonnent au roi Philippe-le-Bel leurs privilèges, en 1310.

1. D. GRENIER, t. CXII bis, f° 19 v°.
2. *Inventaire,* II, 458.
3. ARCH. DE LA SOMME, B. 24, f° 243 v°.
4. Id., B. 31, f° 159 v°; — D. GRENIER, t. CXII bis, f° 29 v°.
5. AUG. THIERRY. *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État,* III, 415 et s.
6. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, pièce 32.
7. Elle avait été fermée, puis rouverte en 1570. (H. COCHERIS, *Catalogue des manuscrits sur la Picardie. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XIII, 340.)
8. Du nom d'une enseigne. La maison de la Buire existe encore en 1522. *(Inventaire des Titres de Corbie,* I, 480, VI, 220.)

Digitized by Google

L'abb. intervient alors, et fait consentir au roi l'échange des droits abandonnés par la commune contre la terre de Wailly, et divers autres biens fonciers[1]. Les hab. de Fouilloy étaient bourgeois de Corbie, en 1264[2].

Marché important dès le XIIe s.[3]; établissement d'un marché le second mercredi du mois, par lettres patentes données à Fontainebleau, en décembre 1547[4]; d'un marché-franc tous les lundis, par autres lettres de François II, datées de Fontainebleau, au mois d'août 1560[5], renouvelées par Henri IV, à Paris, en janvier 1599[6]; foires le 30 juin et le 12 septembre.

Notaire en 1599; 4 notaires reconnus pour exercer dans le baill. d'Amiens, par édit d'avril 1664[7].

Pop. : 2065 hab. en 1698.

PAROISSES	1724		1725		1726		1729
	Feux	Habitants	Feux	Habitants	Feux	Habitants	
Saint-Jean-l'Évangéliste.	99	275	88 99	235 260	87	244	
Saint-Albin	94	240	96	244	106	280	200 Communiants
Saint-Éloi	52	139	56	148	56	141	40 Maisons
Saint-Étienne	84	199	82	203	81	194	
L'abbaye (Religieux)					1	45	
Hôtel-Dieu (Religieuses)			1	26	1	27	

1. Aug. Thierry, ouv. cité, III, 416.
2. *Olim*, édit. Beugnot, I, 204.
3. Aug. Thierry, ibid., 420.
4. D. Grenier, t. CXII bis, f° 6 v°.
5. Arch. de la Somme, B. 9, f° 51.
6. Id., B. 15, f° 1; — Le P. Daire, *Doyenné de Fouilloy*, dit le dernier lundi, et marché ordinaire le samedi.
7. Arch. de la Somme, B. 28, f° 94.

Digitized by Google

1846 hab. en 1726 ; 411 feux en 1760, dont 306 dans la ville et 105 dans les faubourgs ; 392 feux et 1259 hab. en 1772.

Étym. : *Corbeia*, 660-1371 ; *Corbeya*, 1150-1291 ; *Corbia*, 1180 ; Corbie, 1180.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Amiens. 17 communes :

Aubigny.
La Barrette (Corbie).
Bonnay.
Bouzencourt (le Hamel).
Etampes (Corbie).
Fouilloy.
Le Hamel.
Hamelet.
Heilly.
Marcelcave.
La Motte (Warfusée).
La Neuville-sous-Corbie.
Saint-Thomas (Corbie).
Vaire-sous-Corbie.
Vaux-sous-Corbie.
Villers-Bretonneux et Hierville.
Warfusée.

III. Dès le VIIe s., le comté de Corbie est démembré du *pagus* ou comté d'Amiens ; ayant fait retour au fisc après la mort du comte Gontland, la reine Sainte-Bathilde, en 662, en constitue l'apanage de l'abb. qu'elle établit à Corbie sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Paul. La charte de fondation du monastère et d'autres monuments, nous renseignent sur l'étendue du comté ; il comprend toute la partie du *pagus Ambianensis* située au nord de la Somme, à l'exception de Doullens et de ses dépendances que détient le comte de Ponthieu.

Le châtelain apparaît au IXe s. ; il est vassal de l'abb.

Offices ou Dignités claustrales [1].

1. Le grand prieur ; c'est le premier office claustral, auquel a été joint la qualité d'official né et grand vicaire de l'abbé, au mois de mars 1680.
2. La Trésorerie.
3. La Chantrerie.
4. La Prévôté de l'église.
5. La Pourvoierie ou Cellerie de cuisine.
6. L'Infirmerie, divisée en haute et basse.

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie*, VI.

Digitized by Google

7. La Censerie, supprimée par réunion à la manse abbatiale, en 1638.
8. La Cellerie des eaux, réunie à la manse abbatiale en 1640.

PRIEURÉS dépendant de l'abb. [1].

N.-D. de Margère (Douilly), diocèse de Noyon, acquis par échange de celui de Wailly-en-Artois, conclu le 1er octobre 1569, avec l'abb. d'Arrouaise.

N.-D. de Méricourt-sur-Somme.

Saint-Laurent-au-Bois (Ribemont).

Saint-Martin de Wagny (La Neuville-sous-Corbie).

Saint-Nicolas de Regny (Jumelles).

Saint-Pierre, dit Saint-Pierre Lahors, à Doullens.

Saint-Sulpice de Doullens, acquis par échange avec l'abb. d'Anchin, en 1567.

Saint-Michel et Saint-Pierre de Walheshut ou de Warnosiâ, au diocèse des Morins.

PRÉVÔTÉS [2] :

Bus (Saint-Pierre).

Cérisy (Saint-Georges) ou personnat de Dampierre (canton d'Envermeu, Seine-Inférieure) en la vicomté d'Arques [3].

Maisnières.

Naours.

Vaire-sous-Corbie.

Bouzencourt (le Hamel), châtell.

DOMAINES :

Aubigny, sgrie en partie.

Auteuil (canton de Ressons, Oise) 13 mines 3 quartiers 20 verges de terres [4].

Bacquencourt (Hombleux), sgrie, par cession de l'abb. d'Arrouaise contre le prieuré de Wailly-en-Artois, le 1er octobre 1569.

Bayonvillers, 100 journaux de terre.

Beaulieu-en-Beine (Beaumont-en-Beine, canton de Chauny, Aisne), 203 arpents 34 perches de bois, 1675 ; 154 arpents 15 perches, 1769, dits bois de Beaulieu, provenant de l'abb. d'Arrouaise. Des lettres patentes de mai 1779 autorisent l'inféodation des terres et sgries de B. et des Béquis, dépendant du prieuré de Margère, au sgr de Beaumont-en-Beine [5].

1 et 2. *Inventaire*, t. VI ; — D. GRENIER, t. XVI, fo 2.

3. *Inventaire*, VI, 678.

4. Id., VI, 108.

5. Id., II, 49-54.

Digitized by Google

Beauvoir-l'Abbaye (Rainneville), ferme.

Belleperche (Cérisy-Gailly), ferme détruite avant 1387.

Berny-sur-Noye, sgrie en partie.

Béthencourt-le-Blanc (La Motte-en-Santerre), ferme.

Béthencourt-le-Noir (Marcelcave), ferme.

Blangy-sur-Somme, 1/3 de la sgrie.

fief de la Mairie, acquis en mars 1298/9.

Bois-Randon, maison à Corbie, vers Fouilloy.

Bonnay, sgrie.

Bouzencourt (Le Hamel), sgrie-châtell.

Boulogne-la-Grasse (canton de Ressons, Oise), sgrie à l'abb. dès 1116. La maison de Dargies la prend en fief deux siècles plus tard, puis la vend à Jean des Quesnes, dit Karadas, chev., bailli de Rouen, qui la lègue par testament du 10 mars 1413/4 au monastère pour la fondation d'une chapelle dans l'église abbatiale (147 journaux de bois, justice sur 1/3 des habitants, dîme, champart, pressoir et moulins banaux, ruinés, 1669) [1].

Boussicourt et Fignières, sgrie.

Bus, sgrie.

fief de la Mairie, acquis en avril 1224.

Cachy, sgrie.

Carenton (Ribemont, Aisne), ferme (bâtiments, 150 muids de terre, 24 arpents de bois, etc.), venant de l'échange fait au XVIe s. avec l'abb. d'Anchin [2].

Cérisy (-Gailly), sgrie.

Chipilly, sgrie.

Conchy-sur-Canche (canton d'Auxi-le-Château, Pas-de-Calais), 1/2 de la sgrie à l'encontre de l'autre partie tenue du chât. de Hesdin. Le domaine comprend une maison, prés et jardin de 4 journaux, dits le Casteller, en 1331; 186 à 210 journaux de terre, un enclos nommé le pré Saint-Pierre, de 7 journaux en 1701, 120 journaux de bois indivis avec le sgr [3].

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 110.
2. Id., II, 383.
3. Id., II, 368-81.

Digitized by Google

Corbie : la ville et comté de Corbie qui s'étend en église, monastère et pourpris environné de murailles et clôtures, selon l'ancienne construction ; les droits de setier de vin, cervoise, issue de ville, fours, tonnelieu, etc. sur les boulangers, bouchers, merciers « et aultres vendans et acheptans denrées et marchandises en lad. ville » ; 2 moulins à blé, l'un sur la rivière d'Encre, l'autre sur la Somme, 2 moulins à huile, 3 fours dits du Marché, des Moulins, de Pierre (en 1640, 2 fours ruinés par les guerres, dont un seul réédifié) ; droit de chaussée à C. et Fouilloy ; censives sur des maisons et héritages de la ville et faubourgs, appartenant à l'infirmerie de l'abb. (argent, 269 l. 6 s., chapons, 135, poules 130, fouaches, 50, à raison de 4 au setier, « quatre droictz que l'on appelle pain des prez », 3 paniers d'épices, 18 setiers de blé, mesure du lieu), la rivière et pêche de la Bouteillerie, le bois l'Abbé, de 350 journaux, sur Cachy, dont on coupe par an 32 journaux pour les besoins de l'abb., le pré l'Abbé, de 18 journaux, près C., pour la nourriture des chevaux et des bestiaux, 11 autres journaux à Bonnay, 11 à Vaire, un vivier dit vivier de Bonnay, en ruine pour la plus grande partie (il était en prairies en 1640), 29 journaux de terres et vignes : le clos Saint-Adalard de 18 journaux et le reste à Vaux ; « desquelles vignes ne procedde grand proffit » (elles ont totalement disparu au XVIIe s.) ; droit des « bouffeaulx » à C. et Fouilloy, de 4 s. par an sur les « vendans vin à broche et à détail » ; le jardin du clos, donné à « louaige », une maison nommée l'Estache, affermée, le marais commun de C., la Neuville, Follemotte et autres aux alentours, à l'usage des religieux et des habitants. — 1547 [1].

Coullemelle, sgrie.

Courtieux (Maisnières), sgrie avec Maisnières.

Dampierre (canton d'Envermeu, Seine-Inférieure). L'abb. avait la sgrie, mais le 22 juillet 1655, elle l'a échangée avec Guillaume de Guiran, chev., sgr de D. contre une ferme et une terre à Pellevert, hameau de Bailly-en-Rivière (même canton) [2].

1. ARCH. DE LA SOMME, *Titres de Corbie*, armoire I, liasse 44, nos 4 et 4bis. C'est la seule déclaration des biens de l'abb. à Corbie que nous connaissions.

2. *Inventaire*, cité, VI, 678.

Digitized by Google

Les Ebéquis (Beaumont-en-Beine, canton de Chauny, Aisne), maison et 36 journaux de terre acquis de l'abb. d'Arrouaise par l'échange du 1er octobre 1569.

Etinehem, sgrie en partie.

Fescamps, sgrie avec la prévôté de Bus.

Flesserolles (Coisy), ancien prieuré de l'abb. d'Anchin.

Floriville (Tilloy), sgrie en partie avec Maisnières.

La Folie (Franvillers), ferme et fief.

Forceville, sgrie en partie.

Fouilloy, fief et sgrie de Verneuil, acquis en 1362.

Fouquescourt, sgrie.

Frémoulin (Bavelincourt), ferme.

Gailly (Cérisy-), sgrie.

Gentelles, sgrie.

Guillaucourt, sgrie en partie.

Guisy-lès-Oresmeaux, ferme.

Hainvillers (canton de Ressons, Oise), la moitié de la sgrie, à l'encontre de l'autre moitié, tenue de l'abb.[1]

Hamelet, sgrie.

fief du Donjon, réuni en 1730.

Harbonnières, petit domaine, autrefois mouvance.

Hauteville (canton de Guise, Aisne), baill. de Ribemont, dioc. de Laon, maison, terres (624 jalois 148 verges, 1758), moulin à eau, four banal, hôtes, cens, rentes, pêche, près, bois (41 arpents 23 perches au XVIIIe s.), carrières, dîmes, terrages, etc., 1531, acquis par échange de l'abb. d'Anchin, à la fin du XVIe s.[2].

Haverskerque (canton de Merville, Nord). L'abb. a possédé en Flandre, en Artois et en Hainaut des biens immenses que le cardinal de Bourbon a aliénés pour un prix modique au sgr. Grevembrock, puis il a fallu « batailler » pendant 200 ans dans tous les tribunaux pour y rentrer, et

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, III, 125-32.

2. Id., III, 61-71.

Digitized by Google

finalement il n'est resté que ceux de H., Saint-Floris, Thiennes et Liettres, où l'abb. a pu se maintenir, grâce à la proximité de la France[1].

Hédauville, 1/2 de la sgrie, 1361-1748.

Hocquelus (Aigneville), sgrie avec Maisnières.

La Houssoye, bois de la Thuilerie (?).

Longpré-lès-Oresmeaux, sgrie achetée en 1348.

Maisnières, châtell. avec Aigneville, Courtieux, Floriville en partie, Hocquelus, Tilloy et Visse.

Margères (Douilly), sgrie.

Marquivillers, sgrie.

Méricourt-l'Abbé, sgrie en partie.

fief de Poissy à M., la Neuville-sous-Corbie, etc.

La Motte-Brebière, sgrie.

Nampty, sgrie jusqu'en 1584.

Naours, sgrie.

fief de Moufflers, réuni en 1435.

La Neuville-sous-Corbie, sgrie acquise en 1315.

fief et pairie de Poissy, acquis en 1377, et un autre fief, en 1331.

Noyal (canton de Guise, Aisne), censives et autres droits, 1623[2].

Paillart (canton de Breteuil, Oise), sgrie en partie (chef-lieu qui est une grange, 17 journaux de terre, 1/2 des censives à l'encontre du sgr, champarts, dîmes, 1673)[3].

Ponceau (Beauvoir-Rivière), ferme cédée par l'abb. d'Anchin au XVIe s.

Popincourt, sgrie en partie.

fief de la Mairie, réuni en 1224.

Quiquery (Languevoisin), sgrie.

Quiry-le-Sec, sgrie en partie.

Quivières, sgrie dite fief du Rouage, par échange avec l'abb. d'Arrouaise.

Rocquencourt (canton de Breteuil, Oise), sgrie. Vers 1150, l'abb. a cédé à Rorgon

1. *Inventaire*, cité, IV, 423.
2. Id., III, 764.
3. Id., V, 153.

Digitized by Google

de Roye le village de Moucy ou Mouchy, entre Coudun et Gournay-sur-Aronde, contre des dîmes, terres et cens à R. En 1469, elle en a aliéné une partie moyennant 24 l., à charge de la tenir en fief du comté avec un autre arrière-fief. — 44 journaux composent le domaine en 1331[1].

Sailly-Laurette, sgrie.

Sailly-le-Sec, sgrie en partie.

moitié du fief de la Mairie.

Thennes, sgrie.

Thiennes (canton d'Hazebrouck-sud, Nord), ferme, 66 mesures de terre, cens, 1331[2].

Trémont (Noyal, canton de Guise, Aisne), cense, grange, jardins, 3 jalois de bois et broussailles à coupe chaque année, 600 jalois de terres, 50 de prés, 1623; 2 fermes, le haut et le bas Trémont, consistant en 4 maisons, 1732[3].

Vaire-sous-Corbie, sgrie.

Ville-sous-Corbie, sgrie.

Villers-Bretonneux, domaine aliéné en 1601.

Villers-Saint-Paul (canton de Creil, Oise), 10 arpents de terre, prés et manoir, « lequel estoit jadis clos de murs et y avoit une maison et hôtel, vulgairement appelé la tour d'Anchin, le tout de longtemps ruiné, ne restant plus d'icelle tour que un viel pan de mur ou pignon, la closture desd. 9 arpens toute par terre », 1609[4].

Visse (Maisnières), sgrie avec Maisnières.

Warloy, sgrie.

Wiencourt, sgrie en 3 fiefs nobles : de Fontaines, du Danois de Caix et du Perroy, acquise en 1460.

MOUVANCES :

Acheux, sgrie en partie.

1. *Inventaire des Titres de Corbie*, V, 230.
2. Id., IV, 482.
3. Id., III, 764.
4. Id., V, 369.

Digitized by Google

Aigneville (Maisnières), fief d'Occoch ou Brunville.

Aubigny, sgrie en 8 fiefs : du Borne d'Hellebusterne, de Freslemont, de Maucreux, etc.

Avesnes (Ribemont), sgrie-pairie. Le sgr est maréchal de l'abb.

Baillon (Frettemeule), la sgrie en partie.

Baizieux, fief noble créé le 29 janvier 1583.

Bayencourt, fief.

Bayonvillers, fief partagé en fief de Pavie et fief du Champ de la Solette, 1650.

Bazentin-le-Grand, sgrie.

fief du Chalet.

Beliveux (Fréchencourt), fief et sgrie.

fief de Sachy et un autre.

Béthencourt-le-Noir (Marcelcave), fief, 1363-1663.

Béthisy (Harbonnières), sgrie châtell. en 3 fiefs.

Biencourt (Senlis), le fief en partie.

fief noble et sgrie de Canteleu, pour la plus grande partie.

— de la Mairie de Biencourt.

— de Saint-Marc (1570).

Bonnay, sgrie et fief noble.

fief d'Auberville, Hauberville ou Roberville.

— de Bayempont.

— de la Mairie de Bonnay.

2 autres fiefs.

Boulogne-la-Grasse[1] (canton de Ressons, Oise), fief noble du petit Boullogne (champart, cens).

fief Grand Maire ou fief et sgrie de Grammere (24 mines de terre), éclipsé du fief de Hainvillers.

— noble du ou de Groseiller, (chef-lieu, 18 journaux de terres, bois, prés).

Boussicourt, fief noble dit franc-fief des fouaches (1540-1709)

fief disparu depuis 1479.

Bouzencourt (Le Hamel), fief noble.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, II, 119.

Digitized by Google

Boves, châtell. en partie.
Bray-sur-Somme, fief et sgrie des Bocqueaux ou Follemprise.
Brunelieu (Heilly), pairie comprise dans la châtell. d'Heilly.
Cachy, fief noble.
Caix, châtell. tenue par indivis de Corbie et du Roi à cause de sa Salle de Montdidier.
Cayeux-en-Santerre, fief noble et sgrie de la Motte d'Ygny.
Cérisy (-Gailly), fief d'Auviller.
fief Brunel, abrégé.
— Crétu.
— Ledieu ou Pierre Caron.
— de Mollancourt.
— de Mollemont.
— Tassart, abrégé.
— Wasset.
— au chapitre de Fouilloy et un autre.
Chipilly, fief et sgrie de Maigremont, à C. et la Motte-en-Santerre.
fief noble Raoul de Fer, puis de Vaux.
Colincamps, sgrie pour 1/3 ; le reste tenu de Péronne.
Contay, sgrie en partie.
Corbie : Maison de Hautecloque, construite sur l'emplacement de l'ancien beffroi, et donnée en fief aux sgrs d'Heilly ; Guillaume de Pisseleu, chev., sgr d'Heilly, la vendit, le 3 octobre 1520, à Jehan, fils de Colart, marchand à Corbie.
fief de Poissy, à C., la Neuville, Fouilloy, Méricourt-l'Abbé, Bonnay, etc., tenu en pairie au XIVe s. et vendu à l'abb., le 18 août 1377, par Guillaume de Fouilloy, écuyer, sgr de Beaurain, et Marie, sa femme, et attribué à l'officialité du couvent, en 1522[1].
Coullemelle, fief de la Bouteillerie.
fief de la Mairie.
Daours, fief de la Motte.

1. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 246, note 3.

Digitized by Google

Étinehem, fief maître Jean Chevalier (1331-1458).
fief de Warluzel (1461-89).
— du petit Hem.
Famechon, sgrie ou fief.
Flixecourt, fief de la Pierre Clevée.
Feuquières-en-Santerre (Harbonnières), châtell. passée dans la mouvance de Péronne en 1646.
Folleville, fief des Basses-Coutures.
fief des Maillets.
— de Corbie.
— éclipsé de la sgrie, appartenant à la cure du lieu.
Forceville, sgrie en partie.
fief de la Mairie et un autre.
Fouilloy, sgrie en 2 fiefs, dont celui du Froc.
fief de la Mairie.
— de Poissy.
Fouquescourt, fief noble du Four et un autre.
Framerville, fief de Rainecourt et un autre à F. et Herleville.
Franvillers, sgrie pairie.
fief de la chapelle de Saint-Cyr, dont moitié à l'Oratoire d'Amiens et moitié au curé du lieu.
Frémoulin (Bavelincourt), fief d'Agnicourt, érigé le 22 janvier 1605.
Fricourt, fief.
Froissy (La Neuville-lès-Bray), sgrie.
Gentelles, fief noble de l'Éperon.
fief noble de Sacquespée.
Guillaucourt, fief de la Mairie, 1331.
Guisy-lès-Oresmeaux, fief érigé en 1587.
Hainvillers (canton de Ressons, Oise), moitié de la sgrie inféodée par l'abb. aux sgrs de Bains, au XIVe s. [1].

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, III, 125-133

Digitized by Google

fief noble de la Franche-Mairie (maison de 7 mines, terres, cens, prés), 1334-1770[1].

— de 24 muids de blé et 40 muids d'avoine, mesure de Montdidier, à prendre sur les terres de Bus, Fescamps et H., et à conduire au Plessier, à cause d'un fief à Boulogne-la-Grasse et H., 1332[2].

Ham, 2 fiefs des Béquis.

Le Hamel, fief noble des Estenelles, des Estenailles, de Tenaille.

fief de Maucourt, à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

Hamelet, fief de Canchy.

fief de Beauvais, puis de Rocquerolles.

— éclipsé du précédent, 1582.

— abrégé du Donjon.

— noble de Sarcus.

— Le Sénéchal, puis de Hamelet.

— aux religieuses de la Providence d'Amiens.

Harbonnières, fief noble de Fromecamp.

2 fiefs nobles du Sart ou sgrie du bois du Sart.

fief noble de Souchelles.

— noble à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

— abrégé à l'abb. de Saint-Fuscien.

— à la confrérie de Saint-Nicolas de Bray.

Haverskerque (canton de Merville, Nord), fief, 1348-1688[3].

Hédauville, sgric en 2 fiefs, jusqu'en 1361 ; 1/2 de la sgrie, 1361-1748.

Heilly, châtell.-pairie avec celles de Brunelieu et de Ribemont.

Hocquelus (Aigneville), sgrie de Beaulieu.

Hochecoq (Ville-sous-Corbie), sgrie.

La Houssoye, fief de la Cardonneuse.

fief de Rambures.

1. *Inventaire*, III, 140.
2. Id., III, 133.
3. Id., IV, 424.

Digitized by Google

Liettres (canton de Norrent-Fontes, Pas-de-Calais), sgrie (dîmes, champart)[1].
fief de la Mairie, 1325.
Maisnières, fief Boutery.
fief noble et sgrie de Brailly.
Marcelcave, fief Dominois, 1389.
fief de la Monnoie de Corbie, aux religieuses de Saint-Julien d'Amiens.
2 fiefs éclipsés de la sgrie de Fouilloy en 1522 et 1715.
Maricourt, fief noble de Maricourt et 3 autres.
Marquivillers, fief noble et sgrie de Marquivillers.
fief noble Charlet.
Martinpuich (canton de Bapaume, Pas-de-Calais), sgrie en 2 fiefs, réunis en 1494, dont l'un relève par indivis du Roi à cause de son chât. de Bapaume[2].
Méricourt-l'Abbé, sgrie aux Chapelains de la cathédrale d'Amiens.
fief noble du Haut-Bois.
— de la Mottelette de Villecourt.
— noble et sgrie de Willermont, à M. et à La Neuville-sous-Corbie.
Méricourt-sur-Somme, sgrie.
fief de Pontonville.
Le Mes (Contay), fief en 1281.
Mézières (Bus), sgrie inféodée le 28 février 1585.
Millencourt, fief abrégé.
Miserville (Chipilly), pairie.
Molliens-au-Val, le fief[3].
Morcourt, châtell.-pairie.
fief Loiseleur.
— et pairie de Morcourt.
— au chapitre de Fouilloy de 1416 à 1759.
Moreuil, châtell.-pairie.
La Motte-en-Santerre, sgrie.

1. *Inventaire*, cité, IV, 436.
2. Id., V, 69.
3. D. Grenier, t. CCXI, f° 27.

Digitized by Google

fief noble de Canchy, à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.
— des Courcelles.
— noble de l'Epine.
— de Gand (1449), d'Ambreville (1623) ou de Beaumanoir.
— de Faverolles.
— abrégé de Lambres, dit Caigny ou Mairie de Lambre.
— de 120 l. de rente, créé en 1528.
2 fiefs nobles.

Nampty, sgrie inféodée en 1584.

La Neuville-sous-Corbie, fief noble et sgrie de Willermont, à la N. et à Méricourt-l'Abbé.
fief abrégé.

Neuvirelle (Méaulte), fief noble de Neuvirelle, puis Boucault.

Omecourt (Contay).

Paillart (canton de Breteuil, Oise), sgrie en 2 fiefs, réunis en 1464 (1° l'hôtel sgrial, près de l'église, de 2 journaux, 2 journaux de jardin et prés, cressonnières, journal 1/2 de terres, autrefois en vigne, 72 journaux 1/2 de terres, marais de 3 journaux, la rivière de Noye depuis le pont du Vicomte jusqu'à la chaussée de la Faloise, la place de 3 moulins, autre de moulins à guède et à huile, moulin à blé avec vivier, le marais de Rée, à l'usage des hab., celui du grand vivier, celui dit des places, censives à l'encontre de l'abb., 3 mouvances ; — 2° un grand vivier, moulin à eau banier au bout de la chaussée du vivier, censives, champart, une mouvance. 1464. — 27 à 28 journaux de terre à la sole, 76 de prés, 98 de bois, moulin banal, 2 autres à huile et à drap, four banal, cens, rentes, champart, etc., 1713) [1].
fief (4 journaux 19 verges de terre), érigé le 15 avril 1761 en faveur de Joseph-Augustin de Mailly et sa femme, moyennant 4 setiers 1/2 d'avoine, mesure de Montdidier, de rente sgriale [2].

Picquigny, châtell.-pairie et baronnie en partie.

1. *Inventaire*, V, 170 et 174.
2. Id., p. 175.

Digitized by Google

Popincourt, fief noble de Popincourt.
fief du bois Le Fèvre, éclipsé du précédent.
— noble d'Occoch.
— au chapitre de Noyon jusque vers 1495, divisé en fief d'En haut (1555) et fief de la Croix ou Goulant (1585).
Proyart, fief noble Soubite ou Crèvecœur et un autre noble, réunis à la sgrie.
2 fiefs abrégés, dont l'un aux Minimes de Péronne.
Le Quesnel, fief de Boullainvillers.
fief Cadot.
— du Caillouel.
— de l'Hôtel-Dieu d'Amiens.
— du Quesnoy.
— de la Taulle.
un autre fief.
Quiquery (Languevoisin), fief.
Quiry-le-Sec, fief noble du Sart.
fief de la Baisselle.
Ribemont, sgrie-pairie.
fief de Gomicourt.
Rocquencourt (canton de Breteuil, Oise), fief noble de la Tour de Pierre, 1487, ou du moulin de pierre, 1506-1668[1].
Rosières, fief d'Avesnes, au prieuré de Saint-Arnoul de Crépy.
fief du bois Régnier, éclipsé du suivant, 1452-1518.
— Bridelle, en 4 hommages en 1736.
— du petit Crémery, au prieuré de Saint-Arnoul.
— noble de la petite dîme d'Avesnes.
— de Sorel.
Sailly-Laurette, fief de la Barre.
fief de Beauval, des bois de Beauval, Boyaval ou Boyenval.
— noble du bois des Fosses.
— de Caumesnil, 1392.

1. *Inventaire des Titres de Corbie*, V, 249.

Digitized by Google

fief noble des Combles.
— noble du Cornet.
— du Four de l'Étoile.
— de Franclieu.
— abrégé de la Mairie.
— de Waubert ou de Martimont, en 1524.
— noble de Noircin, aux Visitandines d'Amiens.
— de la Sergenterie, 1407.
— noble de la Vallée ou des Vallées, à la Visitation d'Amiens.
— éclipsé de celui de Martimont.

Sailly-le-Sec, fief et sgrie en partie.
fief du bois des Fosses (?)
— noble Bourgeon.
— noble du Buisson-Notre-Dame.
— du Buisson Saint-Pierre.
— noble de Dompierre.
— de l'Éperon.
— noble de l'Étoile.
— et sgrie de Libermont, tenu en partie, jusqu'en 1720, du chapitre de Saint-Nicolas-au-Cloître d'Amiens.
moitié du fief de la Mairie.
fief noble du Mouton.

Saint-Floris (canton de Lillers, Pas-de-Calais), sgrie, 1493-1688[1].
fief de la Mairie, 1491.

Senlis, sgrie pour l'un des 2 fiefs.
fief noble de Ricamel ou Ricametz.
— abrégé Le Sénéchal, puis Le Marchand.

Septenville (Rubempré), fief et pairie.
fief de 12 muids de grain de rente.

Sommette (canton de Saint-Simon, Aisne), sgrie en 2 hommages, en 1363; en 4 en 1495[2].

1. *Inventaire des Titres de Corbie*, IV, 423.
2. Id., III, 571.

Digitized by Google

Talmas, pairie qui est la moitié de la sgrie.
Thennes, fief Baubet ou Bobet.
Thézy, sgrie.
Thiennes (canton sud d'Hazebrouck, Nord), 2 fiefs, 1331-1506[1].
Treux et Méricourt-l'Abbé, fief noble et sgrie de Morencamp.
Vaire-sous-Corbie, fief et sgrie de Canchy.
fief d'Écorce, créé en 1605.
— de la Prévôté, réuni au domaine de l'abb, en 1441.
— de Verpeilles, réuni également.
— de Vers, précédemment de Sarcus, qui est la sgrie laïque.
Varennes, sgrie en partie.
Vauvillers, fief Norenc, de Séchelles ou Norencamp, au chapitre d'Amiens.
Vaux-sous-Corbie, sgrie et fief de la Mairie.
fief Bourguignon ou du camp Bordignon.
Ville-sous-Corbie, fief Gonnet qui parait éclipsé de celui du petit Mametz.
fief noble Hemet.
— et sgrie d'Hochecocq.
— de l'Hôtel-Dieu de Corbie.
— d'Humières.
— Lovigny ou Groiffin.
— du petit Mametz.
— de Ville.
— de Wermes, Verlé ou la Motte.
2 fiefs éclipsés du fief de la Motte, 1669.
2 autres fiefs.
Villecourt (Ribemont), fief de la Motte et un autre.
Villers-Bretonneux, fiefs de Baing et de la Berneville ou Verneville, réunis au domaine au XVe s.
Warfusée, sgrie.
2 fiefs de rentes de grain inféodées, XVIe s.-1729.
Warloy, sgrie-pairie.

1. *Inventaire*, IV, 433.

Digitized by Google

Wiencourt, sgrie en 2 fiefs nobles de Becquignies et de l'Aigle.

fief noble éclipsé de celui de Becquignies.

Fief (maison, rue des Boucheries, et cens hors de la ville), un des fiefs composant la sgrie d'Aubigny.

Fief Teste-fort (2 maisons rue des Grandes-Escolles), tenu de la sgrie d'Aubigny.

DÉPENDANCES

La Barrette, ferme.

1790. Municipalité du canton de Corbie.

Bois-Randon, maison à l'abb. de Corbie, entre Fouilloy et Corbie (1375-1554)[1]. Il n'y a plus en 1640 qu'un jardin et une petite pièce de terre, dont la majeure partie est comprise dans la nouvelle fortification de la ville.

La Boutillerie, « maison, manoir, gardin, lieu et pourpris que on dit le Bouteillerie, au dehors de le forteresche sur l'eaue de Hamelet », vendue à l'abb. de Corbie, le 23 décembre 1403. Le monastère semble en avoir fait la Burie ou Buerie (Lavanderie); il la louait au XVIIe s.[2].

Chanteraine, maison aliénée par l'abb. le 2 février 1516[3].

Étampes, ham.

1790. Municipalité du canton de Corbie.

La Neuville-sous-Corbie.

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. l'Assomption. — Pr. l'abbé de Corbie.

Maladrerie de Saint-Lazare ou de Jehanlieu, existant en 1106. Ses biens (la place des bâtiments et 130 journaux à la sole, 1640) ont été réunis à l'Hôtel-

1. *Inventaire des Titres de Corbie,* VI, 401.
2. Id., VI, 145.
3. Id., VI, 411.

Digitized by Google

Dieu de Corbie par arrêts des 13 décembre 1697 et juin 1698. Chapelles de Saint-Lazare, unie à l'Hôtel-Dieu ; de Sainte-Marie-Madeleine, transférée dans l'église.

II. Comme Corbie.

Pop. : 43 feux et 126 hab. en 1724 et 1725 ; 44 feux et 143 hab., *aliàs* 328, en 1726.

III. La sgrie relevait du comté de Corbie, lorsque Gilles Havés, chevalier, sgr de Soyécourt, grand échanson de France, l'échangea en mai 1315 avec l'abb. de Corbie, contre celle d'Avesnes, près Heilly, à laquelle était attachée la charge de maréchal du comté [1].

Le monastère continue l'accroissement de son domaine. En mai 1331, Jean Waubert lui remet son fief contre 63 journaux de terre à Sailly-Laurette, érigés en fief pour lui. Puis, c'est Guillaume de Fouilloy, éc., sgr de Beaurain, et Marie, sa femme, qui le 18 août 1377 vendent leur fief et pairie de Poissy (Bouchart de P., chev., 1363), à D. Regnault de Baalen, religieux et trésorier de l'abb. pour la somme de 600 florins d'or. Cette vente comprend ce qu'ils possèdent « en le ville et équevinage de Corbie, à le Neufville emprès Corbie, à Foulloy, à Hamelet, à Méricourt l'Abbé, à Bonnay et ailleurs », en terres, cens, rentes, hommages [2].

Malgré toutes ces acquisitions,le domaine ne compte en 1662 qu'une masure où était la ferme, cour et jardin, 22 journaux de terre à la sole, dîmes, champart. En 1440, une tuilerie était louée 6 milliers de tuiles par an [3].

Fief noble et sgrie de Willermont (chef-lieu de 7 journaux 18 verges, 55 journaux de terres, cens, rentes, 1622), à la N. et Méricourt-l'Abbé, tenu du comté de Corbie [4].

Fief abrégé, relevant de même, 1716-59 [5].

— de Rabuissons, 1417 [6].

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie,* III, 352 ; — D. GRENIER, t. CXLVII, f° 158 v°.

2. *Inventaire des Titres de Corbie,* III, 356, V, 52, VI, 54, 55.

3. Id., III, 362.

4. Id., p. 370.

5. Id., p. 376.

6. Id., VI, 56.

Digitized by Google

SAINT-THOMAS-DES-PRÉS, faubourg, appelé aussi RUE DES PRÉS.

I. Par. du doy. de Fouilloy. — V. Saint-Thomas. — Pr. l'abbé de Corbie. — L'église fut consacrée en 1107, par Geoffroy, évêque d'Amiens. = Chapelles : Bellariæ (1473-76); Saint-Bartholomé, transférée de l'église Saint-Martin; Saint-Jean-le-Maire; Saint-Georges (1463-79); Saint-Nicaise, dite du Pinchon, portée à Saint-Jean-l'Évangéliste; Saint-Nicolas; Saint-Remi (1464); N-.D. aux Teinturiers [1].

II. Comme Corbie.

Pop. avec Étampes : 67 feux et 188 hab. en 1724; 70 feux et 198 hab. en 1725; 68 feux et 192 hab. en 1726; 60 feux en 1728.

1790. Municipalité du canton de Corbie.

WAGNY, dépendance de la Neuville.

I. Doy. de Mailly. — Prieuré de Saint-Martin, ordre de Saint-Benoît, donné au prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, par Guy de Wagny, clerc, en 1127; le prieur de Saint-Martin, Thibaut, l'abandonne à l'abb. de Corbie, en mars 1132, moyennant une redevance, avec les autels de Courcelles et de Bonnay [2]. — Domaine : 405 journaux de terre, 41 journaux 67 verges de prés.

Fief du Bac, aux environs de Corbie, tenu sans doute du comté, 1659 [3].

COTTENCHY

(Canton de Boves)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Marcel. — Pr. le prieur de Saint-Aubert de Boves, par abandon du chapitre d'Amiens, en 1158. — Chapelle de Saint-Druon, dans l'église.

1. D. GRENIER, t. XVI, fos 3-5.

2. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 322; — ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, VI, 650.

3. *Inventaire*, II, 334.

Digitized by Google

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Elect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 360 hab. en 1698 ; 92 feux en 1709 ; 77 feux et 240 hab. en 1724 ; 89 feux et 261 hab. en 1725 ; 84 feux et 246 hab., *aliàs* 434, en 1726 ; 97 feux en 1760 ; 85 feux et 270 hab. en 1772 ; 140 feux en 1781 ; 106 en 1789.

Etym. : Costency, 1105 ; Costenceul, 1164 ; Costencheul, 1166 ; Costenchi, 1245.

1790. Canton de Boves.

III. La sgrie (83 journaux 1/2 ou 87 journaux 24 verges de bois, 3 journaux de terre, censives, pêche et sgrie) fait partie du domaine de la châtell. de Boves, tenue de celle de Coucy, mouvant du Roi à cause de sa grosse tour de Laon [1].

Fiefs tenus de Boves :

fief noble de la Batte (Richard Louvel, sieur de la B., 1583), démembré du fief Pillon [2].

— abrégé de l'Isle de Retz (maison, étables, jardin, aulnois, pourpris de 7 journaux 80 verges entre 2 rivières) [3].

— noble Rentier ou Routier (masure, 18 journaux de terre et bois, 17 de terres, 1692), sis au camp du Cerf, divisé en 1563 en fief Rentier Gueudon (Simon G., 1595), et fief Rentier Gaudissart (Valentin G., 1594) [4].

— Pillon (Quentin P., 1563 ; — masure amasée, étable, jardin, lieu pourpris et 2 journaux de terre), divisé en 2 fiefs en 1562, dont l'un appelé La Batte [5].

— et pairie de Jean de Molincourt (maison, jardin, prés et cour, moulin,

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 586 ; — Arch. de la Somme, *Titres de Corbie*, armoire II, liasse 29, n° 11.

2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 593 ; IV, 489.

3. Id., III, 593.

4. Id., III, 593 ; IV, 432 ; — D. Grenier, t. CXCIX, f° 57, le dit tenu de Boves à cause de Corbie.

5. De Beauvillé, *Doc. inédits*, III, 594 ; IV, 489.

Digitized by Google

four, 71 masures, censives, 100 journaux de terres, 60 de prés, 100 de bois); il n'y avait pas de dénombrement depuis 1375 [1].

fief des Maretz.

L'abb. de Saint-Fuscien possède quelques mouvances avec toute sgrie [2]; c'est sans doute le fief de Saint-Fuscien.

Sgrie en partie au chapitre d'Amiens (1377). — Le sgr de Boves, Drogon, a donné, en 1069, l'avouerie et la vicomté de Cottenchy [3].

Fief de la Mairie (maison et 80 journaux de terre [4]) tenu du chapitre, au XIVe s., et réuni à la sgrie en 1549.

Fief de Faux Timon.

— tenu de la sgrie de Jumelles qui relève de Boves.

DÉPENDANCE

LE PARACLET.

Pop. : 4 feux et 12 hab. en 1724, 1725, 1726; 1 feu et 8 hab. en 1772.

Etym. : *Paraclitus*, 1219; *Sancta Maria ad Paraclitum* 1219; Paraclit-soubz-Boves, 1297.

Abb. cistercienne de filles, fondée au mois de juin 1219, par Enguerran II, sgr de Boves, et Ade, sa femme, sous le vocable de N.-D., au lieu dit « ad Mosneaus », et transférée à Amiens, en août 1648, du consentement du cardinal de Richelieu, abbé de Citeaux.

BIENS en 1384 [5] :

Boves, fief du bois de Fontimont, tenu de la châtell. de Boves, de la partie mouvant de Coucy; donné par Robert de Boves en mai 1239 [6].

fief de Perousel (24 journaux de terres) acquis en janvier 1270 [7].

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 594.
2. D. GRENIER, t. CXCIX, fo 56 vo.
3. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, IV, 3.
4. Ibidem, p. 37.
5. ARCH. DE LA SOMME, *Titres du Paraclet*, déclaration du 4 décembre 1384; — ARCH. NAT., P. 137, no 35, extrait non daté du même titre; — Voir aussi DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 121 et s., et A. JANVIER, *Boves et ses seigneurs*, pp. 358 et s.
6. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 592, IV, 430.
7. ARCH. DE LA SOMME, *Cartulaire du Paraclet*, fo 61.

Digitized by Google

Caix, 35 journaux 13 verges de terre.

Cayeux-en-Santerre, 28 journaux.

Démuin, maison et 474 journaux.

Enguillaucourt et Guillaucourt, 62 journaux 3/4.

Etalon, maison et 189 journaux 38 verges de terres, 2 journaux de prés.

Fouencamps, fief Lefort ou de Carneville, donné en 1573 par Gilles Lefort, chanoine d'Amiens, et tenu de Boves[1].

Harbonnières, 33 journaux 81 verges.

Le Paraclet, l'église, l'abb., jardins, vignes, prés, eaux et marais contenant 56 journaux et « l'enclosture », 6 arpents de prés, 323 journaux 57 verges de terres, dont 184 lab., 103 journaux de bois de Francheroy, 80 du bois de Fontimont, et 30 de le Buquaille ; pêche.

fief noble des Moineaux au P. et à Cottenchy (64 journaux de terre), tenu de la sgrie de Mézières, acheté 30 écus d'or à Jehan de Fouencamps, éc., dit Remon, le 12 mai 1445[2].

Pavery (Fouencamps), moulin en ruines.

Le Quesnel, 4 journaux 65 verges de terres.

Rosières, 44 journaux 22 verges.

Thézy, maison, 500 journaux de terres, 56 de prés, 60 de marais, 9 hostises, pêche.

Warvillers et Beaufort, 74 journaux 68 verges de terres.

MOUVANCE :

Thézy et Boves, fief David (terres). Relief d'un plat d'étain rempli de sel, 1665.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 595 ; IV, 479.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Titres du Paraclet*, H. 51 (classement provisoire), liasse intitulée fief des Moineaux.

Digitized by Google

COULLEMELLE

(Canton d'Ailly-sur-Noye)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. le prieur de Sainte-Marguerite d'Eslincourt (Élincourt-Sainte-Marguerite, canton de Lassigny, Oise). Cette cure fut démembrée, en juillet 1209, de celle de Rocquencourt (canton de Breteuil, Oise), par l'évêque d'Amiens, Richard de Gerberoy [1].

Maladrerie en 1209.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 50 feux en 1469; 500 hab. en 1698; 123 et 139 feux en 1709; 124 feux et 418 hab. en 1724; 124 feux et 377 hab. en 1725; 110 feux et 347 hab., *aliàs* 587, en 1726; 131 feux en 1760; 123 feux et 356 hab. en 1772.

Étym. : *Culmellæ,* xe s.; *Colomellæ,* 1174-1224; *Columelli,* 1174; Columelles, 1200.

1790. Canton d'Aubvillers.

III. C. est cité dans le livre des pasts de l'abb. de Corbie, au xe s. En 1174, la terre de Fros appartient au monastère. Elle est devenue la cense Saint-Pierre avec maison, grange, colombier, étables, etc., détruite en 1642, dont dépendent 120 journaux de terres en 1331, 136 journaux en 1547 et au XVIIe s. [2].

Fiefs tenus du comté de Corbie :

1. D. GRENIER, t. CXCIX, f° 79; — ARCH. DE LA SOMME, G. 350; — DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens,* I, 383, note 6.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie,* IV, 253, 256, D. 83 [1].

Digitized by Google

fief de la Boutillerie (122 à 160 journaux de terres), entre C. et Villers-Tournelles, 1488-1503 [1].

— de la Mairie [2].

Fief tenu de la sgrie de Quiry-le-Sec qui relève du comté de Corbie.

Pierre, prévôt d'Amiens, vend une partie de C. à Raoul, sgr d'Ailly, en 1211 [3]. C'est là sans doute l'origine de la mouvance du fief de Coullemelle ou d'Ailly, tenu de la châtell. d'Ailly-sur-Noye [4].

Sgrie mouvant de celle de Tartigny (canton de Breteuil, Oise), qui relève d'Ailly, 1579 [5].

Mouvance du prieuré de Montdidier [6].

DÉPENDANCES

Bus-Ombène, grange à l'abb. de Visigneux (Paillart, canton de Breteuil, Oise), puis aux Célestins d'Amiens.

Bus-Ozerain, ferme aux mêmes religieux et contenant 386 journaux en 1485; elle était chargée de terrage et de corvées envers l'abb. de Corbie [7].

Près de l'arbre de Bus, qui rappelle sans doute l'une ou l'autre de ces habitations, s'élevait une chapelle, consacrée à Saint-Quentin, et appartenant aux Jésuites d'Amiens; elle était ruinée en 1700 [8].

Fouquevillers, cense (maison, justice et sgrie, jardins, pourpris, jardinages, 203 journaux 80 verges de terres, censives), possédée par l'abb. de Breteuil qui l'a vendue en septembre 1563, à Geoffroi de Lanvin, sgr de Blérancourt et Coullemelle, abbé de Tenailles, moyennant 3.626 l., pour la contribution au Roi, à condition de la tenir en fief de Montdidier [9].

1. *Inventaire,* IV, 255, VI, 269; — D. Grenier, t. CXCIX, f° 81.
2 et 3. D. Grenier, t. CXCIX, f° 76 v°.
4 et 5. Arch. de la Somme, D. 83 [2]; — D. Grenier, *Ms de Léperon.*
6. Daire, *Hist. du doy. de Montdidier.*
7. *Inventaire,* cité, IV, 264; — D. Grenier, t. CXCIX, f° 76 v°.
8. D. Grenier, t. CCIII, f° 7.
9. *Inventaire des Arch. de l'Oise,* série H, II, 33; — Arch. Nat., P. 250 [1].

Digitized by Google

COULONVILLERS

(Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Gervais et Saint-Protais. — Pr. le sgr. — Sec. : Hanchy. — Ham. : Valbonnement. = Chapelle dans le cimetière, qu'on dit avoir été l'église paroissiale [1]. — V. Saints-Gervais et Protais.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville en 1726.

Pop. : 350 hab. en 1698; 76 feux en 1709; 96 feux et 249 hab. en 1724; 97 feux et 288 hab. en 1725; 419 hab. en 1726; 94 feux en 1760; 103 feux et 315 hab. en 1772, avec Hanchy.

Étym. : Columviler, 1160.

1790. Canton de Saint-Riquier.

III. La sgrie relève de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du baill. d'Amiens [2]. — 3 fiefs en sont tenus.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 370 hab. en 1698; 16 maisons vers 1700 et 1709; 15 feux avec Hanchy et 37 hab. en 1724; 15 feux et 46 hab. et 82 feux et 289 hab. avec l'autre partie en 1725; 80 feux et 231 hab. avec la partie en baill. en 1726; 63 hab. en Ponthieu en 1726; 14 feux en 1760.

III. La sgrie (33 journaux 1/2 de terre, 30 l. de censives et terrage) relève de la châtell. de Ponches, tenue du comté de Ponthieu.

1. D. Grenier, t. CXCIX, f° 83 r°.
2. Bouthors, *Coutumes locales*, I, 480.

Digitized by Google

MOUVANCES :

fief des Bardes ou Vardes (60 journaux de terre, censives), dont relèvent :

fief de Franqueville [1].

— de Fremmeville.

— Vacossains.

— Belman [2].

— dit Coulonvillers.

— Passant [3].

— Tacté [4].

— sans nom.

Fief de Rocquelieu (60 journaux de terre et 50 l. de cens) et deux autres tenus de Ponches.

Fief des Amourettes, tenu de.....

— noble des dîmes des grains et agneaux de C. et de Neuville-lès-Saint-Riquier (Oneux), et droit de patronage des cures de C. Oneux et Neuville, tenu de l'évêché d'Amiens, 1510-1609 [5].

DÉPENDANCES

CUMONT, ferme.

II. Baill. de Crécy. — Élect. d'Abbeville.

III. La sgrie (maison et enclos, 120 journaux de terres, 18 de bois, 2 petits dîmages, 50 l. de censives) relève de.....

HANCHY.

I. Sec. de Coulonvillers. — V. Sainte-Barbe. — Chapelle sgriale.

II. Prév. de Saint-Riquier. — Élect. de Doullens. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville en 1726.

Pop., comme Coulonvillers-bailliage : 30 feux et 95 hab. en 1725 ; 27 feux et 88 hab. en 1726.

1. Tenu directement de la sgrie selon M. de Belleval, et le comte de Louvencourt.

2, 3 et 4. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.

5. ARCH. DE LA SOMME, G. 154.

Digitized by Google

III. La sgrie (manoirs, 100 journaux de terres en roture, droit de prendre à Saint-Riquier, le 9 octobre, un lot de vin et un pain sur les cabaretiers, 70 journaux de terre, 14 l. 9 s., 18 chapons et 5 setiers de blé) relève en 2 fiefs de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du baill. d'Amiens.

Fief Boyart, tenu de même [1].

— Franc-fief (5 l. 12 s. de censives, 8 journaux de prés enclos), de la pairie d'Yvrench, mouvant par indivis du comté de Ponthieu et de l'abb. de Saint-Riquier [2].

— Franc-Lieu, même mouvance [3].

— de Hanchies, tenu du fief des Heriaulx, à Cramont, mouvant du Valbonnement [4].

SENARMONT, ferme ruinée avant 1730, dont le nom est resté à un petit bois.

Le fief d'abord tenu de l'abb. de Saint-Riquier lui est vendu, en novembre 1321, par Sello de Beauvoir. Au XVIIIe s. ce domaine comprend 18 journaux de jardins et pâtures où était bâtie la ferme, le bois y attenant, 234 journaux de terres, dîme et champart [5].

VALBONNEMENT, manoir détruit avant 1698.

I. Par. de Coulonvillers.

II. Baill. de Crécy. — Élect. d'Abbeville.

III. La sgrie (manoir, 8 journaux d'enclos, 330 de terres, 4 de bois, 87 l. de censives) est une pairie du comté de Ponthieu [6].

MOUVANCES :

fief des Heriaulx, à Cramont.

— près le bois de Cramont.

1. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes, ...* ; *Saint-Riquier*, II, 508.

2 et 3. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 136.

4. Id., p. 120 ; — D. GRENIER, t. CCXXI. f°s 27 et 30.

5. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, II, 246, note 1 ; — L'ABBÉ HÉNOCQUE, *Hist. de l'abb. et de la ville de Saint-Riquier*, III, 321.

6. COMTE DE LOUVENCOURT, cité, pp. 119, 120.

Digitized by Google

COURCELETTE

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. de Bapaume, archid. d'Artois, dioc. d'Arras. — V. Saint-Ultain (1er mai). — Pr. le chapitre d'Arras.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 40 feux en 1469; 396 hab. en 1698; 74 feux en 1699; 65 et 66 en 1709; 86 feux et 216 hab. en 1724; 88 feux et 268 hab. en 1725; 89 feux et 223 hab., *aliàs* 381, en 1726; 85 feux en 1760; 92 vers 1763.

1790. Canton de Miraumont.

III. La sgrie relève du Roi, à cause de son chât. de Péronne, 1672-1774[1].

Manoir tenu de la châtell. de Miraumont, mouvant de Péronne, 1367.

Fief relevant de la sgrie d'Hochecoq (Ville-sous-Corbie), tenue du comté de Corbie[2].

COURCELLES-AU-BOIS

(Canton d'Acheux)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre-ès-liens. — Pr. l'abbé de Corbie. Guy de Wagny, clerc, remit en 1127, à

1. Arch. Nat., PP. 70, fo 26 vo, Q 1. 1530; — D. Grenier, t. CXCIX, fo 105, ne parle que d'un fief.

2. D. Grenier, t. XVI, fo 324 vo.

Digitized by Google

Garin, évêque d'Amiens, les autels de C. et de Bonnay avec le prieuré de Wagny, pour en faire aumône au prieuré de Saint-Martin des Champs de Paris, qui le céda, en 1135, à l'abb. de Corbie, moyennant une redevance annuelle [1].

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Albert, en 1726.

Pop. : 10 feux en 1469 ; 102 comm. en 1692 ; 140 hab. en 1698 ; 33 feux en 1699 ; 30 et 37 en 1709 ; 37 feux et 88 hab. en 1724 ; 39 feux et 92 hab. en 1725 ; 36 feux et 100 hab., *aliàs* 147, en 1726 ; 33 feux en 1760 ; 49 vers 1763 ; 43 feux et 110 hab. en 1772.

Étym. : Curcelles, 1148 ; *Curcelli*, 1168 ; Courceles, 1186.

1790. Canton de Mailly.

III. La sgrie relève pour moitié du sgr de Bouzincourt, vassal du Roi, à cause de Péronne (1367) [2], et pour l'autre partie (fief hors C.), de la sgrie de Sailly-au-Bois (canton de Pas, Pas-de-Calais), tenue de la châtell. de Miraumont, mouvant également de Péronne (1367). La sgrie appartient au chapitre de N.-D. de Paris, en 1725.

En 1748, C. et Sailly-au-Bois forment une seule sgrie tenue du marquisat d'Albert ; il y avait autrefois 3 fiefs, portés ensuite à 18, après diverses acquisitions. De ces 18 fiefs, 12 sont à Sailly ; 3 relèvent de Fricourt, membre du marquisat d'Albert, 3 de la châtell. de Miraumont, parmi lesquels le fief de Cauroy (c'est la sgrie de Sailly), et 6 dits fiefs de la Vigne. Les 6 autres à Courcelles constituent la sgrie et sont, avec les fiefs de la Vigne, tenus de la sgrie de Bouzincourt, membre du marquisat d'Albert [3].

Jean l'Abbé est homme lige de Corbie pour les mairies de Mérincourt, Courcelles et la Couture, vers 1158 [4].

1. D. Grenier, t. CXCIX, f° 91 ; — Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 322, note 1.
2. Arch. Nat., P, 135, n° 6.
3. Bibl. d'Amiens, Ms. 805, p. 12.
4. D. Grenier, t. CXCIX, f° 91.

Digitized by Google

COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT

(Canton de Poix)

I. Par. du doy. de Poix, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jean-Baptiste. — Pr. l'évêque. — Ham. : Fosse-Bleuet.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens, et prév. foraine de Clermont, baill. de Clermont. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 400 hab. en 1698 ; 87 feux en 1709 ; 81 feux et 255 hab. en 1724 ; 89 feux et 270 hab. en 1725 ; 81 feux et 268 hab., *aliàs* 416, en 1726 ; 93 feux en 1760 ; 80 feux et 267 hab. en 1772 ; 79 feux en 1784 ; 80 en 1789. 1790. Canton de Poix.

III. La sgrie relève de la principauté de Poix, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens, dont le fief Danserville (1763).

Fief du Bois-brûlé, tenu de la sgrie de Moyencourt mouvant de Poix [1].

— de Cocquerel, XVIe s. [2].

— de Donchel, XVIe s. [3].

— Dupré, tenu du prieuré de Contre, 1459.

— de Moismont, XVIe s. [4].

— Rohault, XVIe s. [5].

— de Ronssoy, 1768 [6].

1. CUVILLIER-MOREL D'ACY, *Hist. de la maison des Tyrel*, p. 79.

2, 3 et 4. D. GRENIER, t. CCXVII, f° 251.

5. DAIRE, *Hist. du doïenné de Poix*, dans le *Cabinet histor. de l'Artois et de la Picardie*, XII, 361.

6. ARCH. DE LA SOMME, B. 45, f° 79 v°.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

Fosse-Bleuet, fief et sgrie relevant de la sgrie de Famechon, 1578[1].

COURCELLES-SOUS-THOIX

(Canton de Conty)

I. Par. du doy. de Poix, puis de Grandvilliers, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Beauvoisis, à Grandvilliers, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers, puis d'Aumale, en 1726.

Pop. : 150 hab. en 1698; 30 feux en 1709; 38 feux et 96 hab. en 1724; 37 et 43 feux, 98 et 140 hab. en 1725; 39 et 42 feux, 116 et 140 hab., *aliàs* 161, en 1726; 36 feux en 1760; 29 feux et 79 hab. en 1772; 31 feux en 1780; 43 en 1789.

Étym. : *Curcellæ,* 1105; *Curcelli,* 1140; *Corcellæ,* 1189.

1790. Canton de Conty.

III. La sgrie fut unie au marquisat de Thoix en 1652.

Fief et sgrie des Alleux ou de Zaleux (maison sgriale, masures, enclos, terres lab., prés, bois, censives), tenu, en 4 fiefs nobles en 1771, de la sgrie de Breilly, domaine de la baronnie de Picquigny[2].

Fief en 2 pleins hommages, mouvant de même[3].

1. D. Grenier, t. CXII bis.
2. Arch. de la Somme, E. 143, f° 50; E. 144, f° 422.
3. Id., E. 144, f° 422 v°.

Digitized by Google

COURTEMANCHE

(Canton de Montdidier)

I. Par. du doy. de Montdidier, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur de Montdidier. — Ham. : Forestel.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Pop. : 10 feux avec Forestel en 1469 ; 150 hab. en 1698 ; 24 et 25 feux en 1709 ; 17 feux et 58 hab. en 1724 ; 20 feux et 61 hab. en 1725 ; 23 feux et 71 hab., *aliàs* 98, en 1726 ; 22 feux en 1760 ; 25 feux et 91 hab. en 1772.

Étym. : *Curtis dominica*, 982, 1146 ; *Courtis dominica*, 1185 ; Cordemence, 1190. — Cour, habitation du dimanche ; à rapprocher Menchecourt, pour Dimanchecourt.

1790. Canton de Montdidier.

III. Fief de Clermont, tenu des Grandes-Tournelles de Montdidier, qui relèvent de la Salle dud. Montdidier.

Fief de Courtemanche, mouvant de même.

— de Béthisy, tenu de la sgrie de C.

— à C. et Forestel tenu de la sgrie de Jumelles qui relève de la châtell. de Boves, 1404[1].

DÉPENDANCES

FORESTEL, ferme.

I. Par. de Courtemanche. — Chapelle de Sainte-Marguerite.

II. Comme Courtemanche.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 217.

Digitized by Google

III. Fief au F. et à Courtemanche relevant de la sgrie de Jumelles, tenue de Boves, 1404.

Deux autres fiefs du même nom : l'un mouvant de la Salle de Montdidier, l'autre de la châtell. de Chaulnes, tenue de Péronne[1].

Fief Arvillers puis Sauviller (36 journaux de terre), entre F. et le bois de Halle, tenu du comté de Mailly-Raineval[2].

MAIGREMONT, ferme ruinée, mouvant des Grandes Tournelles.

CRAMONT

(Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le commandeur de Beauvoir. — Deux chapelles à la nomination du sgr de la Ferté-lès-Saint-Riquier.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens, puis d'Abbeville, en 1726.

Pop. : 830 hab. en 1698; 161 feux en 1709; 159 feux et 368 hab. en 1724; 149 feux et 340 hab. en 1725; 152 feux et 378 hab., *aliàs* 616, en 1726; 157 feux en 1760; 96 feux et 236 hab. en 1772.

1790. Canton de Saint-Riquier.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens.

1. DAIRE, *Hist. de Montdidier*, p. 150.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 672.

Digitized by Google

Fief noble de Vaux, fiefs restreints des Blanches Oyes, vers le Mesnil, Cléry, Dancourt et Vendeuil et 2 autres, dont un au chapelain de la Trinité de la Ferté, tenus de même [1].

Fief et pairie d'Yzeux, même mouvance [2].

Le prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville possède à C., par donation d'un archidiacre d'Amiens de l'an 1100, et après transaction passée entre le prieuré et Gautier de Châtillon, sgr de la Ferté, en 1344, la justice et sgrie haute, moyenne et basse en tout leur domaine, et en tout ce qui est tenu d'eux en fief ou autrement, en la ville de Cramont, au val, et au terroir d'icelle. Le sgr de la Ferté aura la justice au bois, excepté ce qu'il y a du domaine, fief et arrière-fief dud. prieuré, et la nouvelle rue, dite Neufve rue, qui sera audit sgr seul [3].

MOUVANCES :

franc-fief de la prévôté, et un autre [4].

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu.

III. Fief des Heriaulx (22 journaux de terre et 13 l. de cens) et un autre près le bois de Cramont, mouvant de la pairie du Valbonnement (Coulonvillers), tenue du comté de Ponthieu [5].

MOUVANCE :

fief de Hanchies, à Hanchy (Coulonvillers) [6].

DÉPENDANCE

LE MÉNAGE, ferme de 6 journaux d'enclos et 70 de terres.

1 et 2. HÉNOCQUE, *Hist. de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, III, 511.

3. D. GRENIER, t. CXCIX, f° 123.

4. Id., t. LIX, f°s 6 v° et 7.

5. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 120.

6. D. GRENIER, t. CCXXI, f° 30 ; — COMTE DE LOUVENCOURT, cité.

Digitized by Google

CRÉCY

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Abbeville)

I. Par. du doy. de Rue, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Séverin. — Pr. l'abbé de Forest-Montiers. — Sec. Estrées-en-Chaussée. — Ham. : Crécy-Granges, le Caufour, Caumartin. — Établissement de deux vicaires en 1700[1]. = Chapelle dans le chât., 1356.

Maladrerie fondée par les bourgeois du lieu et unie à l'Hôtel-Dieu de Rue, par arrêt du 13 juillet 1695. — Hôpital pour les pauvres et les pèlerins et chapelle de Saint-Nicolas, fondés en janvier 1209, par Guillaume, comte de Ponthieu ; unie comme la maladrerie[2].

École de filles tenue par une sœur de la Providence (XVIIIe s.)[3].

II. Chef-lieu d'un baill. comtal, puis royal, ressortissant à la sénéchaussée de Ponthieu ; il comprend les localités suivantes :

Acquêt (Neuilly-le-Dien).
Agenvillers, en partie.
Argoules, en partie.
Auxy-le-Château (arrondissement de Saint-Pol, Pas-de-Calais).
Baillon (Machy).
Bernâtre.
Bezencourt (Brailly), en partie.
Boufflers.
Brailly, en partie.
Branlicourt (Estrées-lès-Crécy).
Canchy.
Caumartin (Crécy).
Conteville, en partie.
Cornehotte (Brailly).
Coulonvillers, en partie.
Crécy.
Cumont (Coulonvillers).

1. G. DURAND, *Ville de Crécy-en-Ponthieu, Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1789*, p. 3.

2. PRAROND, *Hist. de Cinq villes*, VI ; *Saint-Riquier*, II, 295.

3. G. DURAND, cité, p. 4.

Digitized by Google

Cumont-Ville (Gueschard).
Dominois, en partie.
Domquerel (Donqueur), en partie.
Domvast.
Douriez (canton de Campagne, Pas-de-Calais), en partie.
Ellecourt (Noyelles-en-Chaussée).
Enconnay (Le Boisle).
Froyelles.
Gapennes, en partie.
Hanchy (Coulonvillers).
La Hayette (Froyelles).
Hiermont.
Labroye (canton de Hesdin, Pas-de-Calais).
Lannoy (Auxy-le-Château, Pas-de-Calais).
Ligescourt.
Machiel, en partie.
Machy.
Maizicourt, en partie.
Marcheville, en partie.
Mesnil-Donqueur, en partie.
Miaquères (Auxy-le-Château).
Les deux Moismont (Le Boisle).
Neuilly-le-Dien, en partie.
Neuilly-l'Hôpital.
Noyelles-en-Chaussée, en partie.
Petit-Chemin (Argoules et Dominois), en partie.
Ponches.
Rossignol (Machiel).
Saint-Lot (Maison-Ponthieu).
La Triquerie (Canchy).
Vergeollay (Le Boisle).
Villeroy-sur-Authie (Vitz-sur-Authie).
Vironchaux, en partie.
Vitz-sur-Authie, en partie.
Wacourt (Machiel).
Wavans (canton d'Auxy-le-Château, Pas-de-Calais).
Yvrench, en partie.

Le baill. de Crécy fut supprimé en 1770[1].

Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis de Nampont, en 1726.

Notaire dès 1585.

Charte de commune accordée par le comte de Ponthieu, Guillaume Talvas, le 10 juin 1194.

Marché-franc tous les premiers lundis, établi par lettres du roi d'Angleterre, Édouard IV, du 4 novembre 1282[2] et confirmé par Henri III, en juin 1575 ; marchés ordinaires les lundi, jeudi et samedi ; foire le 25 août.

1. Prarond, cité, p. 319.
1. D. Grenier, t. CLXIX, f° ... ; — Prarond, cité ; *Saint-Riquier*, II, 298.

Digitized by Google

Pop. avec Caumartin : 180 hab. en 1698 ; 237 maisons vers 1700 et 1709 ; 292 feux et 656 hab. en 1724 ; 301 feux et 686 hab. en 1725 ; 1400 hab. en 1726 ; 280 feux en 1760 ; 230 feux et 820 hab. en 1772.

Étym. : *Crisciacum*, 660 ; *Caricíaco*, 687 ; *Crisciaceus*, 709 ; *Cresseium*, 1138 ; Cressi, 1160 ; Cresci, 1165.

1790. Chef-lieu de canton du district d'Abbeville. 26 communes :

Balance (Vron).
La Barre (Machy).
Canchy.
Crécy-Caumartin.
Crécy-Granges.
Dominois, Argoules et Petit-Chemin.
Dompierre-sur-Authie et Wadicourt.
Domvast.
Estrées-lès-Crécy.
Estruval (Ponches).
Froyelles, Marcheville et la Hayette.
Grand et petit Mézoutre (Vironchaux).
Labroye, Branlicourt et le Boisle.
Ligescourt.
Machiel et Rossignol.
Marcheville.
Neuilly-l'Hôpital.
Ponches, *aliàs* Ponches et Estruval.
Préaux (Nampont) et Rateauville (Argoules), *aliàs* avec Valloires.
Quesnoy, ferme.
Valloires et Maurepas (Argoules).
Vergeollay (Le Boisle).
Vironchaux.
Vironchaux, Machy et Baillon, *aliàs* Vironchaux et Bois Rifflart.
Wacourt (Machiel).

III. Les rois de la première race ont à C. un palais, ou peut-être seulement un rendez-vous de chasse [1]. Les comtes de Ponthieu élèvent un château-fort, qui devient royal après la réunion du comté à la couronne. Les châtelains commandent en même temps les forteresses du Gard-lès-Rue et du Titre, comme le prouve l'ordonnance de Charles VI de 1413, réduisant leurs gages. Le domaine de Crécy appartient au Roi ; 200 fiefs et arrière-fiefs en relèvent d'après le Mémoire historique et topographique sur le Ponthieu de M. Godard de Beaulieu [2].

1. Clotaire III y confirme, le 1er janvier 662, un échange entre l'évêque de Soissons et l'abbé de Sithiu ; Childebert III y adjuge, au mois d'avril 709, deux métairies du comté de Talou, etc.

2. *Mercure de France*, novembre 1740, pp. 3, 270.

Digitized by Google

Mouvances directes :

Auxy-le-Château (Pas-de-Calais), châtell.-pairie.

Bernâtre, sgrie.

Caumartin (Crécy), sgrie.

Conteville, sgrie.

Crécy[1], fief Adrien de Berty (1648).

— des Bons (manoir de 4 journaux et 35 journaux de terre)[2].

— de Bournel (10 l. 5 s. 9 d. de censives et 2 pigeons).

— de Bours (3 journaux de pâtures, 116 de terres, un petit bois et censives).

— Caquer[3].

— du Château-Thomas (5 journaux de pourpris, 153 de terres, 3 de bois, 2 moulins et 100 l. de censives)[4].

— de Crécy (170 l. de censives, 103 setiers d'avoine, droits sgriaux, droits de chasse dans la paroisse et la forêt de C.), inféodé le 18 mai 1703, moyennant 6,600 l. de principal à Antoine de Beauvarlet, sgr de Bomicourt[5].

— de Froyelles ou du Fayel (85 l. de censives).

— de Frettemeule-le-Petit (42 journaux et censives)[6].

— de Grambus (7 l. de censives).

— Lengignon[7].

— Montgrand ou Mongrand.

— Papiot ou Poupiote (censives), à C. et Domléger.

— et chât. de la Tour (tour avec basse-cour, entourée de bâtiments, et un jardin, le tout contenant 4 journaux).

Dominois, sgrie.

Domvast, pairie.

1. D. Grenier, t. LVI, fos 63-65.

2 et 3. De Belleval, *Fiefs et seigneuries.*

4. Idem et Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 13.

5. Domaine de Ponthieu, *Ms. au Baron de Calonne.*

6 et 7. De Belleval, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

Douriez (canton de Campagne, Pas-de-Calais), sgrie.
Faveilles ou Faverolles (Arry), fiefs Faveilles et Bristel.
Froyelles, sgrie en 2 fiefs.
fief Boissier.
— de Hayet.
— de Hesdineux.
— de Largeville.
— du Préel.
3 autres fiefs.
Hiermont, châtell. et 4 fiefs dont celui appelé Bresdoul.
Labroye (Pas-de-Calais), châtell. et un fief.
Lannoy (Auxy-le-Château), sgrie, qui a peut-être titre de comté.
Ligescourt, sgrie.
Longvillers, sgrie de la Thulotte.
Machy, sgrie en 2 fiefs.
fief Bournel.
— de Miannay.
Mesnil-Donqueur, fief Longuet et un autre.
Noyelles-en-Chaussée, sgrie avec le fief d'Ellecourt.
Ponches, sgrie-pairie.
Saint-Lot (Maison-Ponthieu), pairie.
Valbonnement (Coulonvillers), pairie.
Villeroy (Vitz), pairie.
Vitz-sur-Authie, sgrie.
Wavans (canton d'Auxy-le-Château, Pas-de-Calais), sgrie.
Yvrench, pairie.
Maison à l'abb. de Valloires (Argoules), au XIVe s.
Fief Bulcamp, 1334[1].
— de la Cardonnette (15 l. de censives), tenu de l'abb. de Forest-Montiers[2].
— Fayel, relevant de la sgrie de Froyelles ; il appartient à l'abb. de Forest-Montiers.

1 et 2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

Fief de la Maladrerie (10 journaux de terre et censives), tenu de la pairie de Nouvion [1].

— Maucouvent, 1373.

— Rabot, XIIIe s.

DÉPENDANCES

LE CAUFOUR.

I. Par. de Crécy.

II. Prév. de Saint-Riquier. — Élect. de Doullens.

III. Appartient à l'abb. de Forest-Montiers.

CAUMARTIN.

I. Par. de Crécy.

II. Baill. de Crécy. — Élect. d'Abbeville. — Maître d'école en 1763.

Pop. : 28 maisons vers 1700.

III. La sgrie relève du Roi.

CRÉCY-GRANGES.

I. Par. de Crécy.

II. Prév. de Saint-Riquier. — Élect. de Doullens. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis de Nampont, en 1726.

Pop. : 2 feux et 13 hab. en 1724; 3 feux et 15 hab. en 1725; 1 feu en 1760; 1 feu et 13 hab. en 1772.

1790. Municipalité du canton de Crécy.

III. Possession (maison, 784 mesures de terres et pâtures, XIVe s.; 180 mesures de terres à la sole, 15 de pâtures, 60 de bois, 1730) de l'abb. de Valloires (Argoules).

TRIQUELET, moulin en 1209 [2].

1. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.

2. GARNIER, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

CRÉMERY

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle. dioc. de Noyon. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de N.-D. de Ham. — Cette cure fut créée en 1698, d'un démembrement de celle de Liancourt-Fosse.

Maladrerie en 1385.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 58 feux avec Liancourt en 1469; 68 hab. en 1698; 17 feux en 1699; 17 et 21 en 1709; 26 feux et 93 hab. en 1724; 26 feux et 102 hab. en 1725; 29 feux et 94 hab., *aliàs* 120, en 1726; 27 feux en 1760 et vers 1763; 39 feux et 99 hab. en 1772.

1790. Canton de Rethonvillers.

III. La sgrie relève de la châtell. de Briost (Saint-Christ), tenue du Roi, à cause de son chât. de Péronne (1385). En 1580, la sgrie comprend 4 fiefs : Quiefviller (57 journaux 30 verges), Quennesy (15 journaux), tenus de Briost; Lespinasse (17 journaux) et un de 16 s. parisis, sur une maison, mouvant de Roye[1].

Mouvances en 1385 :

Dreslincourt, fief.

Mazancourt (Fresne) et Misery, 1.

Mesnil ..... 1.

Nesle, 1.

3 fiefs tenus comme la sgrie, 1385.

1. Contrat de mariage de Philippe Morel.

Digitized by Google

CRESSY-OMANCOURT

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Crépin et Saint-Crépinien. — Pr. le chapitre de Noyon, par donation de l'évêque, Simon de Vermandois, vers 1130. — Ham. : Bouville.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 17 feux en 1469 ; 208 hab. en 1698 ; 52 feux en 1699 ; 53 et 54 en 1709 ; 64 feux et 171 hab. en 1724 ; 62 feux et 200 hab. en 1725 ; 68 feux et 213 hab., *aliàs* 257, en 1726 ; 57 feux en 1760 ; 64 vers 1763 ; 71 feux et 240 hab. en 1772.

Étym. : Creci, 1143 ; Creissi, 1153 ; Cresci, 1164.

1790. Canton de Rethonvillers.

III. La sgrie relève de la châtell. de Roye.

Bien à l'abb. de Ham.

Fief d'Orvillé, 1764[1].

DÉPENDANCES

OMANCOURT.

I. Par. du doy. de Nesle, dioc. de Noyon. — V. Saint-Médard. — Pr. le chapitre de Noyon, par donation de l'évêque Hardouin de Croy, vers 1015.

II. Comme Cressy.

Pop. : 8 feux en 1469 ; 68 hab. en 1698 ; 17 feux en 1699 ; 7 et 11 en 1709 ; 7 feux et 20 hab. en 1724 ; 7 feux et 19 hab. en 1725 ; 8 feux et 20 hab., *aliàs* 42, en 1726 ; 9 feux en 1760 ; 10 vers 1763 ; 9 feux et 29 hab. en 1772.

1. GARNIER, *Dict. topogr.*

Digitized by Google

1790. Municipalité du canton de Rethonvillers.

III. Fief de la Mairie, tenu du chapitre de Noyon.

Bouville, ferme, XVIIIe s. [2].

Flavi-le-Sec, lieu ruiné.

Flavieux, dépendance du précédent ; ruiné.

CREUSE

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. de Conty, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le doyen du chapitre d'Amiens ; Collateur le Chapitre.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Maire et échevins.

Pop. : 150 hab. en 1698 ; 33 feux en 1709 ; 38 feux et 114 hab. en 1724 ; 39 feux et 115 hab. en 1725 ; 39 feux et 118 hab., *aliàs* 175, en 1726 ; 39 feux en 1760 ; 38 feux et 105 hab. en 1772 ; 37 feux et 150 hab. en 1780 ; 46 feux en 1788.

1790. Canton de Bovelles, avec le Quesnel (Vers).

III. La sgrie (350 journaux en 1489 ; 400 en 1637 et 1730 ; 100 journaux de bois en 1583) appartient au chapitre d'Amiens [2].

1. Colliette, *Mémoires sur le Vermandois :* Pouillé du dioc. de Noyon.

2. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres du Chapitre,* III, 465 ; — Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens,* I, 23.

Digitized by Google

Fief du bois de Creuse (31 journaux), tenu de Picquigny et acquis, le 3 mars 1391, par les chapelains de N.-D. d'Amiens, de Colart Grimault et Jacques Le Petit, moyennant 375 francs d'or. Cette acquisition fut amortie par Marguerite, vidamesse d'Amiens, le 16 avril 1392, et par lettres patentes de Charles VIII du 7 mai 1407 [1].

CROIX-MOLIGNAUX

(Canton de Ham)

I. Par. du doy. de Ham, dioc. de Noyon. — V. Saint-Médard. — Pr. le chapitre de Noyon, par donation de l'évêque Hardouin de Croy, vers 1015. — Ham. : Y.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 54 feux en 1469 ; 70 en 1670 ; 350 hab. en 1698 ; 88 feux en 1699 ; 99 et 103 en 1709 ; 95 feux et 265 hab. en 1724 ; 93 feux et 290 hab. en 1725 ; 96 feux et 279 hab., *alias* 416, en 1726 ; 108 feux en 1760 ; 83 vers 1763 ; 99 feux et 283 hab. en 1772.

Étym. : *Cruces*, 1024 ; *Crux*, 1116-74.

1790. Canton d'Athies.

III. La sgrie, en partie, appartient au chapitre de Noyon.

Autre, tenue de.....

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres des Chapelains*, pp. 148 et 327 ; — Darsy, cité, I, 37.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

MOLIGNAUX.

II. Comme Croix.

Pop. : 23 feux et 71 hab. en 1724 ; 23 feux et 82 hab. en 1725 ; 25 feux et 79 hab. en 1726 ; 27 feux et 62 hab. en 1772.

Étym. : Muelinaus, 1241.

III. La sgrie appartient à l'abb. de N.-D. de Ham.

MESNIL-SAINT-QUENTIN, village ruiné au XVe s. ; il était situé entre Croix et Quivières.

CROIXRAULT

(Canton de Poix)

I. Sec. de la par. de Saint-Martin de Poix. — V. Saint-Jean-Baptiste. — Une rue de C. dépend de la par. N.-D. de Poix.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers.

Pop. : 750 hab. en 1698 ; 193 feux en 1709 ; 199 feux et 595 hab. en 1724 ; 167 et 169 feux, 487 et 535 hab. en 1725 ; 178 feux et 572 hab., *aliàs* 866, en 1726 ; 192 feux en 1760 ; 167 feux et 491 hab. en 1772 ; 170 feux en 1789 ; 167 en 1790.

Étym. : *Crux Radulphi,* 1146 ; Croirals, 1186 ; Croix-Raoult, 1527. — M. l'abbé Delgove[1] raconte que Raoul Tyrel, fils de Gauthier II, sire de Poix

1. *Poix et ses seigneurs,* p. 28.

Digitized by Google

et sgr de C., ayant été assassiné en 1036, on plaça sur sa tombe une croix monumentale, qui donna son nom au village : Croix de Raoul.

1790. Canton de Poix.

III. La sgrie relève de la principauté de Poix, mouvant du baill. d'Amiens, et fait partie du duché depuis 1652.

Fief à C. et à Poix, tenu de la châtell. d'Hornoy, mouvant du baill. d'Amiens.

Fief et sgrie des Ormeaux (champart, censives, droits sgriaux), à C. et Poix, relevant, en 1557, de la sgrie de Blangy-sous-Poix[1]; de la châtell. de Poix, en 1671[2].

Fief du Grand-Pré[3].

DÉPENDANCE

FORESTEL, maison, près Croixrault. Le fief, tenu de la sgrie du Bosquel, comprend en outre 120 journaux de terre, 50 de bois et des censives[4].

LE CROTOY

(Canton de Rue)

I. Par. du doy. de Rue, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le canonicat théologal de la cathédrale d'Amiens. — Ham. :

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 473.
2. ARCH. DE LA SOMME, B. 94, f° 278 v°.
3. CUVILLIER-MOREL D'ACY, *Hist. de la Maison des Tyrel*, p. 103.
4. ARCH. DE LA SOMME, E. 196, p. 155.

Digitized by Google

Mayoc et la Bassée. = Chapelle dans le château [1]. — Pr. le Roi comme comte de Ponthieu. — Chapelle de Saint-Pierre, hors du bourg.

Hôpital de Saint-Nicolas fondé par sire Jean Vadicoq, bourgeois et mayeur, et Marguerite Dorémus, par leur testament du 2 octobre 1362 ; les biens furent réunis à l'hôtel-Dieu d'Abbeville par ordonnance royale du 26 octobre 1734 [2].

II. Baill. de Rue, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel de Rue, puis d'Abbeville, en 1726.

Bureau des cinq grosses fermes de la direction d'Amiens.

Gouvernement particulier relevant du gouvernement de Picardie.

Capitainerie des Milices-Gardes-Côtes de la Généralité d'Amiens, dont dépendent :

Bernay.
Boismont.
Bonnelle (Ponthoile).
Bray (Noyelles-sur-Mer).
Le Crotoy.
Favières.
Flibeaucourt (Sailly-le-Sec).
Forest-Montiers.
Fresne (Nampont).
Genville (Bernay).
Mayoc (Le Crotoy).
Nampont-Saint-Martin.
Nolette (Noyelles-sur-Mer).
Nouvion.
Noyelles-sur-Mer.
Ponthoile.
Quend et le Marquenterre.
Retz-à-Coulon (Bernay).
Rue et la banlieue.
Sailly-Bray (Noyelles-sur-Mer).
Sailly-le-Sec.
Vercourt.
Villers-sur-Authie.

Le C. est fortifié vers le milieu du XIIe s. [3].

Charte de commune concédée, en 1209, par Guillaume III, comte de Ponthieu, et renouvelée en décembre 1346, par le roi Philippe VI, après la destruction de l'original par les Anglais. Mayoc et Saint-Firmin sont de la commune.

1. En 1711, il est encore procédé à la nomination d'un chapelain. (Arch. de la Somme, C. 1980, f° 114) ; — Prarond, *Hist. de Cinq Villes*, II, 202.

2. Prarond, *Hist. de Cinq Villes*, II, 202.

3. Id., 150 et 169.

Digitized by Google

FOIRE ANNUELLE, dite Franche Feste, accordée par Charles V, à Paris, en mai 1369[1]; marché le samedi, par Édouard III, en 1366[2].

Pop. : 400 maisons dans la censive du roi et de l'abb. de Saint-Riquier en 1379; 655 hab. en 1698; 126 maisons vers 1700, dont 86 dans la ville et 53 dans la banlieue; 125 feux en 1709; 189 feux et 540 hab. avec Saint-Firmin en 1724; 190 feux et 606 hab. avec le même, ou seul 133 feux et 406 hab. en 1725; 133 feux et 407 hab., *aliàs* 764, en 1726; 120 feux dans la ville et 45 dans la banlieue, soit 165, vers 1750[3]; 170 feux en 1760; 134 feux et 399 hab. en 1772.

Étym. : *Creta,* 663; Crotoy, 1121, 1177, etc.; *Crotoyum,* 1244; Le Crotoy-sur-la-Mer, 1386.

1790. Canton de Rue.

III. La sgrie appartient au Roi; le chef-lieu est un château où résident des capitaines, dont le premier connu vivait en 1369. Ce chât. se composait encore en 1634 de quatre grosses tours avec une fausse braye, mais il n'était bon qu'à empêcher le débarquement des pirates; le roi y entretenait une garnison de 20 hommes[4]. En 1674, il était ruiné[5].

MOUVANCES :

fief aux religieux de Corbie.
— de Poinville.
sgrie du Tarteron.
autre fief.

Fief et sgrie de Poiville (10 l. de censives), dans la banlieue, tenu de la châtell. de Cayeux-sur-Mer, dont 3 fiefs à Saint-Firmin de Berteaucourt, 1619-1765[6].

1. PRAROND, *Hist. de Cinq Villes,* II, 163.
2. Id., 205.
3. Id., 422.
4. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, I, 268.
5. Id., 275.
6. ARCH. DE LA SOMME, B. 648 f° 44 v°, et E. 581.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

La Bassée.

I. Par. du Crotoy.

Becquerel, ferme aux filles de Saint-François (sœurs grises) de Rue.

Bihen, ham.

Le Boure, ferme près Saint-Firmin.

Le Grand Logis, ferme.

Labie, ferme.

Mayoc.

I. Par. du Crotoy. — Au XIIe s., il y avait une église qui appartenait au chapitre d'Amiens [1].

II. Comme le Crotoy.

Libertés communales concédées avec celles du Crotoy.

Étym. : Majoch, 1188.

III. Sgrie tenue du comté de Ponthieu, par l'abb. de Saint-Riquier, qui en a la possession depuis sa fondation.

Mouvances :

Conchil-le-Temple (canton de Montreuil, Pas-de-Calais), fief composant avec un autre la sgrie.

Le Crotoy, fief près.

Genville (Bernay), 4 fiefs.

Mayoc, fief.

Tarteron, fief du (maison, granges, écuries, pigeonnier et enclos de 2 journaux 1/2).

Fief mouvant du Roi [2].

— des Orgières, tenu de même [3].

1. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, II, 226, note 7.
2. Comte de Louvencourt, cité, p. 19.
3. De Belleval, *Fiefs et seigneuries*.

Digitized by Google

SAINT-FIRMIN, ham., primitivement appelé BERTEAUCOURT-SUR-MER. M. Garnier[1] distingue deux localités et fait de Berteaucourt une dépendance de Rue. Cependant en 1487 et 1607, le curé s'intitule curé de Saint-Firmin de Berteaucourt[2].

I. Par. du doy. de Rue. — V. Saint-Firmin. — Pr. le chapitre de la cathédrale d'Amiens.

II. Comme le Crotoy.

Pop. : 57 feux et 196 hab. en 1725; 66 feux et 195 hab. en 1726; 50 maisons en 1728.

Étym. : *Bertaucort juxta Ruam,* 1197.

III. Fief Chofflet, tenu de la sgrie de Frettemeule.

Fief des Molières de Saint-Firmin (356 arpents), mouvant du comté de Ponthieu et inféodé par arrêt du Conseil du 9 août 1746[3].

CROUY

(Canton de Picquigny)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Firmin-le-Martir. — Pr. l'abbé du Gard. — Ham. : Rouvroy, ferme.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

1. *Diction. topogr.*
2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre,* III, 164 et 165.
3. DOMAINE DE PONTHIEU, *Ms. au Baron de Calonne.*

Digitized by Google

Pop. : 270 hab. en 1698 ; 78 feux en 1709 ; 68 feux et 193 hab. en 1724 ; 67 feux et 184 hab. en 1725 ; 68 feux et 193 hab., *aliàs* 295, en 1726 ; 140 comm. en 1730 ; 66 feux en 1760 ; 64 feux et 204 hab. en 1772 ; 77 feux en 1780 ; 72 en 1789.

Étym. : Croy, 1066-1547 ; Croii, 1252 ; Crouy, 1444.

1790. Canton de Picquigny.

III. La sgrie en partie relève en un fief de la châtell. de Picquigny[1] ; elle fut érigée en duché, en faveur de Charles de Croy, duc d'Arschot, par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de juillet 1598, enregistrées au Parlement le 18. Il est dit dans ces lettres que le duché relèvera en un seul hommage de la couronne[2].

Mouvances :

Bichecourt (Hangest-sur-Somme), sgrie.

Cardonnette, fief d'Abbeville.

Autre partie (censives, 18 journaux de terres, 24 de prairies, 100 de bois dits bois d'Hamery) appartenant à l'abb. du Gard.

Fief de Saint-Aubin.

DÉPENDANCES

Le Courtil, ferme à l'abb. du Gard (24 journaux de prés et marais, 6 de terres, 1547).

Pop. : 12 hab. en 1698 ; 4 feux en 1709 et 1760.

Le Gard.

II. Comme Crouy.

Pop. : 2 feux et 12 hab. en 1724, 1725 et 1726 ; 8 feux et 60 hab. en 1772.

Étym. : *Gardum,* 1060-1362 ; Gart, 1144-1567 ; Gart *Super-Sommam, 1254.*

1. Bouthors, *Cout. loc.*, I, 177 ; — Arch. de la Somme, E. 143, f° 51 ; E. 144, f° 208 v°.
2. Le P. Anselme, *Hist. généalogique et chronologique de la Maison de France*, V, 632.

Digitized by Google

III. Abb. d'hommes de N.-D., ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, fondée en 1137 par Gérard, vidame d'Amiens, sgr. de Picquigny.

BIENS en 1547[1] :

Abbeville, maison du petit Gard, donnée par Gilart de Vallouvrech en 1234.
Amiens, maison de refuge, dite le petit Gard, rue Saint-Germain.
Le Courtil, maison à Crouy.
Le Gard, l'église et monastère avec le pourpris contenant en amasement, cour, jardins, parcs, prés, aires, terres labourables, environ 600 journaux, dont grande partie en pâtis et en riez ; pêche dans la rivière de Somme depuis la peine *(sic)* dud. lieu du Gard jusqu'à Hangest ; moulin à vent.
Guignemicourt, maison et sgrie.
Hautevisée (Crouy), ferme.
Hermilly (Thieulloy-l'Abbaye), cense et sgrie.
Ligny (Belloy-sur-Somme), ferme et sgrie.
Longueville (Fienvillers), ferme et sgrie.
La Maronde, ferme.
Menesvillers (Moyencourt-en-Vimeu), ferme.
Le Quesnot (Crouy), ferme.
Soues, cense du petit Gard et sgrie.
Vacqueresse (Quevauvillers), ferme.
Valheureux (Candas), cense et sgrie.
Yzeux, ferme et sgrie.

MOUVANCES :

La Chaussée, fief.
Fricamps, fief de la Hetrelle.
Hangest-sur-Somme, 4 fiefs, 1611-1626.
Rouvroy (Hangest), fief.
Bray-sur-Somme, fief (XIVe s.)

HAUTEVISÉE, ferme à l'abb. du Gard, en 1730.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Cartul. du Gard*, I, p. 178 ; — L'ABBÉ DELGOVE, *l'Abbaye du Gard*, p. 146 ; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 401-404, II, 357-359.

Digitized by Google

Le Quesnot, ferme à l'abb. du Gard, acquise de Hugues, chev., sgr de Fourdrinoy. Raoul, chev., sgr de Bacouel, donne son consentement à cette vente au mois de mai 1224.

Étym. : Esquenots, 1206; les Caisnos, 1206; Kaisnos, 1210; Caisnel, 1217; Les Quesnos, 1271.

CURCHY

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Curchy. — V. Saint-Médard. — Pr. le chapitre de Nesle; D. Grenier[1] dit que l'autel fut donné à l'abb. de Nogent-sous-Coucy, en 1138. — Ham. : Dreslincourt et Manicourt.

Chef-lieu d'un doy. du dioc. de Noyon, qui comprend en outre de ce qui précède, les par. suivantes :

Ablaincourt.
Berny-en-Santerre.
Béthencourt-sur-Somme.
Brie.
Briost (Saint-Christ).
Chaulnes.
Cizancourt.
Epénancourt.
Etalon.
Falvy.
Fonches.
Fresne.
Hiencourt-le-Grand.
Licourt.
Marchélepot.
Misery.
Morchain.
Omiécourt.

1. T. CXCIX, fo 231.

Digitized by Google

Pargny.
Pertain.
Pressoir.
Puzeaux.
Punchy.
Rouy-le-Grand.
Saint-Christ.
Soyécourt.
Vermandovillers.
Villers-Carbonnel.

Sec. Fonchette.

II. Prév. de Roye. Baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 44 feux avec Dreslincourt et Manicourt, en 1469 ; 84 hab. en 1698 ; 21 feux en 1699 ; 26 et 38 en 1709 ; avec Dreslincourt et Manicourt : 81 feux et 231 hab. en 1724 ; 81 feux et 233 hab. en 1725 ; 77 feux et 226 hab., *aliàs* 210, en 1726 ; seul, 47 feux en 1760 ; 62 vers 1763 ; 69 feux et 223 hab. en 1772.

Etym. : Curci, 1132 ; *Curciacum*, 1189.

1790. C. et Dreslincourt, une seule municipalité du canton de Rethonvillers.

III. Maison et 112 jalois de terre à l'abb. du Mont-Saint-Quentin, en 1384.

5 fiefs tenus de la châtell de Briost (Saint-Christ), mouvant de Péronne, en 1385 ; entr'autres le fief de Liesse (1657) [1].

2 fiefs tenus du chapitre de Saint-Quentin, 1384 [2].

CURLU

(Canton de Combles)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'abbé de Saint-Barthélemi de Noyon ; prieuré-cure. — Sec. Hardecourt. —

1. *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Pic.*, t. XVIII, p. 710.
2. ARCH. NAT., P. 135, nº 277.

Digitized by Google

Ham. : Fargny. = Chapelle fondée dans l'église, au mois de juillet 1184, par Baudouin d'Encre, sgr du lieu.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Elect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne. = Bailli, maire fieffé et trois échevins en 1399.

Pop. : 114 feux en 1469 ; 55 en 1670 ; 188 hab. en 1698 ; 47 feux en 1699 ; 61 et 65 en 1709 ; 72 feux et 172 hab. en 1724 ; 69 feux et 192 hab. en 1725 ; 66 feux et 192 hab., *aliàs* 305, en 1726 ; 68 feux en 1760 ; 74 vers 1763 ; 66 feux et 227 hab. en 1772.

Etym. : Corlu, 1090-1190 ; Curlu, 1155 ; Corliu, 1160 ; Cuerlu, 1190 ; Cherlus, 1198 ; Querlu, 1202-1237 ; Quellu, 1241.

1790. Canton de Cléry-sur-Somme.

III. La sgrie (« ung vielz chastel ancien tout abatu, auquel n'a que les murs et masières estans en icellui, et plusieurs arbres estans dedens », une maison, grange, jardin, colombier, nommée la maison du péage, tenant à la voie du commun et à la rivière ; 42 journaux de terres à C., 10 à Hardecourt, 18 à Maurepas ; cens, terrages ; 42 journaux de bois ; partie de la rivière de Somme, four banal, forage, ventes, etc.) relève du Roi à cause de son chât. de Péronne (1399) [1].

Mouvances : 20 fiefs.

Belloy-en-Santerre, 2 fiefs.

Combles, 2 fiefs.

Combles et Frégicourt, fief.

Curlu, 12 fiefs, dont l'un est dit la Mairie.

Hem (-Monacu), fief.

Herbécourt et Frise, fief.

Maurepas, fief.

Maison, vignes, eaux, plusieurs hostises, toute justice et 458 journaux de terres à l'abb. de Saint-Barthélemi de Noyon, en 1383 [2]. 4 fiefs en sont tenus.

1. Arch. Nat., P. 135, n° 147.

2. Id., P. 136, n° 227.

Digitized by Google

DÉPENDANCE

FARGNY.

I. Par. de Curlu.

II. Comme Curlu. — En 1180, Gautier, abbé d'Arrouaise, affranchit un certain nombre de serfs de Curlu et de Fargny ; en 1241, un accord, intervenu entre les sgrs des deux pays, donne aux habitants toutes les libertés [1].

Pop. : 2 feux en 1709 ; 1 feu en 1760.

Etym. : Farniez, 1104 ; *Farnerii*, 1145 ; Farnires, 1155 ; Pharneres, 1160.

III. La sgrie relève du Roi, à cause de Péronne [2].

Les moulins sont la propriété de l'abb. d'Arrouaise.

DAMERY

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Vast. — Pr. le prieur de Saint-Thaurin (l'Echelle).

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 25 feux en 1469 ; 350 hab. en 1698 ; 87 et 95 feux en 1709 ; 94 feux et 299 hab. en 1724 ; 92 feux et 282 hab. en 1725 ; 98 feux et 305 hab., *aliàs* 409, en 1726 ; 91 feux en 1760 ; 105 feux et 349 hab. en 1772.

1790. Canton de Roye.

1. L'ABBÉ DE CAGNY, *L'Arrondissement de Péronne*, II, 21.
2. D. GRENIER, t. CXCIX, f° 233 r°.

Digitized by Google

III. La sgrie en 2 fiefs relève de la châtell. de Nesle[1].

2 fiefs tenus du Roi, en 1367 et 1383, à cause du chât. de Roye[2].

2 fiefs mouvant de la sgrie de Fresnoy-lès-Roye, qui relève de l'évêché de Noyon, 1372.

Fiefs tenus de la sgrie du Quesnoy-en-Santerre, mouvant de la châtell. de Roye, 1373-1400.

..... tenu de Goyencourt[3].

..... d'Arvillers[4].

..... Portelette.

DÉPENDANCE

LES MURS, ferme avec 17 moyées de terre et toute justice, appartenant au chapitre de Noyon, 1383[5].

DANCOURT

(Canton de Roye)

I. Par. du doy. de Rouvroy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. le chapitre d'Amiens, par donation de l'évêque Thibault, en 1204. — Sec. : Tilloloy.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

1. D. GRENIER, t. CXVIII, *Ms. de Léperon.*
2. ARCH. NAT., P. 135, n° 344 ; P, 136, n°s 155 et 182.
3 et 4. *Ms. de Léperon.*
5. ARCH. NAT., P. 136, n° 192.

Digitized by Google

Pop. : 32 feux avec Popincourt, en 1469 ; 200 hab. en 1698 ; 39 et 45 feux en 1709 ; 43 feux et 124 hab. en 1724 ; 43 feux et 139 hab. en 1725 ; 42 feux et 134 hab., *alias* 171, en 1726 ; 38 feux en 1760 ; 42 feux et 102 hab. en 1772.

1790. Canton de la Boissière.

III. La moitié de la sgrie (51 journaux 3 quartiers, en 1577) appartient au chapitre de N.-D. d'Amiens[1].

Sgrie en 5 fiefs tenue de la châtell. de Roye[2], et pour un fief noble, dit bois de Dancourt (20 journaux), du chapitre (1759).

..... mouvant des Tournelles, qui relèvent de Montdidier[3].

..... tenu de l'abbaye de Corbie[4].

Fief Bernard, autrefois une abbaye[5].

DAOURS

(Canton de Corbie)

I. Par. du doy. de Mailly, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Jacques. — Pr. le prieur de Saint-Denis d'Amiens, puis les jésuites du collège.

Maladrerie.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Corbie.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, IV, p. 160.
2. *Ms. de Léperon.*
3. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, IV, 139 et 149.
4, 5 et 6. *Ms. de Léperon.*

Digitized by Google

Notaire et tabellion de la terre et châtell. de Daours, 1730[1].

Le maréchal d'Encre fait fortifier D., en 1615.

Pop. : 450 hab. en 1698 ; 92 feux en 1709 ; 118 feux et 309 hab. en 1724 ; 112 feux et 273 hab. en 1725 ; 105 feux et 360 hab., *aliàs* 502, en 1726 ; 111 feux en 1760 ; 104 feux et 335 hab. en 1772.

Étym. : Dors, 704, 1174, 1228 ; *Durdis,* 843 ; *Dursi,* 1140 ; Durs, 1144 ; Dours, 1159-XVIIIe s. ; Daours, 1348, 1507, etc.

1790. Canton de Querrieu.

III. La sgrie, qui a rang de châtell., relève de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du baill. d'Amiens.

MOUVANCES : 28 fiefs en 1773[2] :

Baizieux, sgrie en 2 fiefs.

3 fiefs démembrés de la sgrie.

Beaucourt-sur-l'Hallue, sgrie.

Berny-sur-Noye, fief, terre et sgrie de la Morille, en la prév. de Montdidier.

Bigaudel (Mirvaux), sgrie.

Bussy-lès-Daours, sgrie.

4 fiefs de la Couture Saint-Pierre, éclipsés de la sgrie.

Daours, fief noble de Beaulieu (25 journaux), à D. et à Querrieu[3].

fief Caquet (censives).

— des Croyères ou de la Croyèle, en la rue de Noyencourt (redevance en grain).

— des Merliers (chef-lieu et 29 journaux).

— noble de Valois (5 quartiers de prés, 47 journaux 46 verges de terres, censives) à D. et Querrieu[4].

4 fiefs abrégés.

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 1114.

2. Id., B. 1121 : Ensuivent les fiefs nobles et restraints mouvans de laditte châtellenie de Dours ; — B. 1122 : Registre aux reliefs, fois et hommages de Dours et Vecquemont, commencé en 1773.

3. Id., B. 1120, f°s 3 et 4 ; — B. 1122, f°s 1 et 2.

4. Id., B. 1122, f° 5.

Digitized by Google

La Folie (Franvillers), fief d'une redevance de grains.
Hénencourt, châtell. et fiefs réunis : du Crocq, Jumel, Neufville, d'Ocoche et autres.
La Houssoye, fief d'Offoy, divisé en plusieurs parties.
Jehanlieu (Franvillers), le fief.
Méaulte, fief de la Hochecoquerie.
La Motte-Brebière, fief de la Motte-Brebière.
Querrieu, fief Gérard Le Testu, qui a donné naissance aux 2 suivants :
fief noble de Beaulieu, à Daours et Q., démembré du précédent.
— noble de Bussy-Cordelois, démembré également.
— noble de Valois, à Daours et Querrieu.
— noble de Croissy ou Crochy, éclipsé du précédent.
Vecquemont, fief abrégé de la Mairie.
Vilaincourt (Montigny), sgrie.

L'empereur Charles-le-Chauve donne à l'abb. de Corbie le revenu du pont de D. en 843.

DÉPENDANCE

GRAVILLE, manoir entre les chemins d'Amiens et de Bussy. Il avait été brûlé par les Bourguignons avant 1566[1].

Étym. : Guerart-ville, 1322 ; par contraction Graville. Ce nom vient-il de Guérart de Fréchencourt ?

Deux fiefs de Graville, tenus de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, mouvant du Roi à cause de sa prévôté de Saint-Riquier (XIVe s.). Ils ont été acquis par les chapelains de la cathédrale d'Amiens : — Le 1er (le manoir de 5 journaux 70 verges, et 116 journaux de terre, — 35 journaux 12 verges à la sole, en 1730), appelé le grand marché, le 10 décembre 1322, de Guérart de Fréchencourt et de Jeanne, sa femme, moyennant 1614 l. 16 s. 4 d. p. ;

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres des Chapelains*, p. 334.

Digitized by Google

— le 2e (133 journaux 10 verges, — 35 journaux 12 verges à la sole, en 1730) dit le petit marché, de Hue Quiéret, éc., pour la somme de 1464 l. 5 s. 1 d. p., le 24 avril 1340[1].

DARGNIES

(Canton de Gamaches)

I. Par. du doy. de Gamaches, érigée au XIIIe s., archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Wandrille. — Pr. le chapitre de Fouilloy.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Ault.

Pop. : 250 comm. en 1690; 340 hab. en 1700; 80 feux avec Cornehotte en 1709 (élect. d'Eu, int. de Rouen); 91 feux et 269 hab. en 1724; 92 feux et 313 hab. en 1725; 93 feux et 306 hab. en 1726; 112 feux en 1760; 103 feux et 358 hab. en 1772.

Étym. : *Dareneyum*, 704; Daregni, 1223.

1790. Canton de Gamaches.

III. La sgrie (maison et jardin de 6 journaux, 18 de bois, 12 de terres) relève par indivis de la châtell. de Saint-Valery, mouvant du baill. d'Amiens, et de la sgrie de Bouillancourt-en-Séry (1634)[2], *aliàs* de la châtell. et Roc de

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres des Chapelains*, pp. 330 et s.; — Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 37, notes 6 et 7.

2. Id., B. 86, fo 150.

Digitized by Google

Cayeux-sur-Mer, tenue de Saint-Valery, et de la sgrie de Lambercourt (Miannay), 1765 [1].

DÉPENDANCE

CORNEHOTTE, ham. disparu.

III. Fief et sgrie tenu de la châtell. et Roc de Cayeux, 1634-1765 [2].

Fief du quint de Cornehotte, même tenure, 1765 [3].

DAVENESCOURT

(Canton de Montdidier)

I. Par. — V. Saint-Martin. — Pr. le prieur du lieu. — Sec. Le Saulchoix.

PRIEURÉ de N.-D., ordre de Cluny, dépendant de celui de Lihons, et existant dès 1185 ; il est desservi, en 1384, par un doyen et quatre religieux [4]. — BIENS, en 1384 :

Arvillers, terres et justice.

Davenescourt, l'église, distincte de celle de la par., manoir, jardin clos de murs de terre et par la rivière, 6 hostises, 3 journaux de prés, 6 de vignes, 36 de bois (80 en 1728), 80 de terres labourables, 30 de terres en riez (38 à 40 journaux à la sole en 1728), dîmes, cens, justice et sgrie.

Fresnoy-en-Chaussée et Hangest-en-Santerre, terres et justice.

Méry (canton de Maignelay, Oise), manoir, 177 mines de terre, champart, justice.

Mézières-en-Santerre, grange dîmeresse commune avec l'abb. de Breteuil.

Saulchoix-sous-Davenescourt, manoir ruiné, terres, dîmes, justice.

1, 2 et 3. ARCH. DE LA SOMME, E. 581, f° 11.

4. ARCH. NAT., P. 136, n° 127.

Digitized by Google

Villers, 43 journaux de terre, justice.

Chapelle castrale de Saint-Maur, fondée par le sgr, au mois de juillet 1239. — Pr. le sgr.

Maladrerie de Saint-Jean, connue dès 1264; ses revenus furent unis à ceux de l'hôtel-Dieu de Montdidier, par arrêt du 12 juillet 1695.

Le doyenné de D. est un démembrement de celui de Montdidier, opéré le 11 avril 1639[1]; dans le pouillé de 1682, les bénéfices sont encore confondus sous le titre commun de doy. de Montdidier et de Davenescourt[2]. Il comprend en dehors de ce qui précède :

Prieuré de N.-D. de Pierrepont.
— de Saint-Pierre de Maresmontiers.
Cures :
Aubvillers.
Sec. Sauvillers.
Becquigny.
Boiteau.
Sec. La Boissière.
Bouillancourt.
Boussicourt.
Braches.
Broyes (canton de Breteuil, Oise).
Contoire.
Fignières.
Gratibus.
Grivesnes.
Sec. Le Plessier-Raulevé.
Hangest-en-Santerre.
Hargicourt.
La Hérelle (canton de Breteuil, Oise).
Lignières-lès-Roye.
Malpart.
Maresmontiers.
La Neuville-sire-Bernard.
Pierrepont.
Sérévillers (canton de Breteuil, Oise).
Sec. Plainville (idem).
Villers-Tournelles.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel de Montdidier.

Foire annuelle établie à la demande du sire de Hangest, sgr de D., par lettres du roi Charles VI du mois de septembre 1395[3]. — Foire franche et un marché, par lettres de Louis XI de mai 1471[4]. — Confirmation de deux foires

1. Daire, *Hist. du Doïenné de Davenescourt.*

2. Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens,* I, 184.

3 et 4. H. Cocheris, *Catalogue des manuscrits sur la Picardie. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XVI, 3).

Digitized by Google

annuelles, à la demande de Louis de Barbançon, chev., sgr de Canny, Varennes, baron d'Hangest, Davenescourt, etc., par lettres du mois de juin 1614[1]. — Une foire et le marché-franc du jour de Saint-Michel furent supprimés au XVIIIe s.[2].

Pop. : 100 feux en 1469; 345 comm. avec le Saulchoix en 1689; 465 hab. en 1698; 86 et 89 feux en 1709; 98 feux, *aliàs* 63 maisons, et 339 hab. en 1724; 110 feux et 344 hab. en 1725; 95 feux et 354 hab., *aliàs* 445, en 1726; 99 feux en 1760; 134 feux et 464 hab. en 1772.

Étym. : Davenescourt, 1118; Avenescourt, 1184; Davenaiscort, 1198.

1790. Canton de Hangest-en-Santerre.

III. La châtell. relève, avec Hangest-en-Santerre, de la Salle du Roi, à Montdidier[3].

MOUVANCES :

Petit-Épagny (Davenescourt), en partie.

Saulchoix-sous-Davenescourt, sgrie.

3 fiefs tenus du chapitre de Saint-Florent de Roye, au XIVe s.

Fief à D. et à Hangest-en-Santerre, mouvant de la sgrie de Guerbigny, qui relève de la châtell. de la Hérelle (Oise), tenue de la Salle de Montdidier, en 1377.

MOUVANCES :

Arvillers, 2 fiefs.

Hangest, fief.

2 fiefs tenus de la sgrie de Remaugies, relevant de Montdidier (1367).

2 autres, de la sgrie de Contoire, mouvant de celle du Cardonnoy, tenue de Montdidier (XVe s.)[4].

Fief de Balencourt, tenu de la châtell. de Raineval, qui relève de Montdidier, 1419-1561.

Fief Beausault, 1728.

1. D. GRENIER, t. CXCVII, f° 68 v°. Reg. du Bur. des finances d'Amiens.

2 et 3. D. GRENIER, *Ms. de Léperon.*

4. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 122.

Digitized by Google

Fief du travers de Paillart (1426)[1], pour la mouvance duquel il y avait contestation entre le sgr de Remaugies et le Roi à la fin du XIVe s.

En 1215, Robert de la Tournelle et Pierre, son frère, tiennent en fief de Saint-Corneille de Compiègne, l'avouerie des villages de Faverolles et de Mesvillers; Robert de Hangest, celle de Davenescourt[2].

DÉPENDANCES

DOULAINCOURT, lieu ruiné.

I. Par. du doy. de Montdidier en 1301 et 1682; supprimée en 1689. — Pr. le prieur de Montdidier.

PETIT ÉPAGNY, ferme vers Montdidier, tenue d'Hangest, Davenescourt, Becquigny et Pierrepont[3].

DÉMUIN

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Ouen. — Pr. le chapitre de Fouilloy, par donation, en février 1226, de l'évêque Evrard, qui avait retiré l'autel des mains de Jean, chev., sgr de Hangard; puis l'évêque, par cession du chapitre de Fouilloy, en octobre 1256. — Chapelle

1. DE BEAUVILLÉ, cité, IV, 303.

2. LOUIS DE GAYA, écuyer, sgr de Fréville, *Les huit Barons ou fieffés de l'abbaye royale de Saint-Corneille de Compiègne*. Noyon, 1686, in-12.

3. *Ms. de Léperon.*

Digitized by Google

de Saint-Nicolas, dans l'église, annexée au vicariat en 1717[1]. — Pr. l'évêque comme abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux.

Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu de Montdidier, par arrêt du conseil du 13 juillet 1695.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 16 feux avec Courcelles, en 1469; 600 hab. en 1698; 130 feux en 1709; 152 feux et 352 hab. en 1724; 162 feux et 426 hab. en 1725; 141 feux et 418 hab., *aliàs* 668, en 1726; 148 feux en 1760; 150 feux et 496 hab. en 1772.

Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie.

Pop. : 3 feux en 1709; pas d'hab. en 1760.

FOIRES, le jeudi après Pâques et le 1er octobre, jour de Saint-Remi; marchés tous les mercredis, établis par lettres du mois d'avril 1526, données par François Ier, à la demande du sgr Lancelot Bournel, chev.[2].

Étym. : *Domnus Audoenus,* 822; Dommoin, 1131; Domuin, 1147, 1163. — Saint-Ouen.

1790. Canton de Cayeux-en-Santerre.

III. La sgrie (chât., basse-cour, jardins de 9 journaux, 65 journaux de bois, 14 de vignes et viviers, 15 de prés, 420 de terres, 200 de friches, 2 moulins banaux pour les hab. de D. et de Villers-Bretonneux, moulin à guède, et 2 fours banaux, dont l'un à Courcelles, cens, travers, herbage, etc., 1482; — maison sgriale, basse-cour, colombier, 722 journaux de terres, 29 de prés, 160 de bois, 1776) relève en 3 pairies en 1482-1503, 6 en 1610, de la châtell. de Boves, tenue du comté de Corbie. Elle donne au sgr le titre de sénéchal de Boves[3].

1. DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 84; — ALCIUS LEDIEU, *L'Histoire de Démuin,* 2e partie, p. 96.

2. H. COCHERIS, *Catalogue des manuscrits sur la Picardie. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* XVI, 4).

3. D. GRENIER, t. CC. fo 20; — DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, II, 181; IV, 409; — ALCIUS LEDIEU, pp. 28 et 30.

Digitized by Google

MOUVANCES en 1408 et 1482 (17 fiefs)[1] :

Aubercourt, fief, 1584[2].

Beaucourt-en-Santerre, fief.

Courcelles, 2 fiefs en 1408; 4 en 1482.

Démuin, 4 fiefs en 1408, 3 en 1482, parmi lesquels le fief noble de la Fontaine du Comporte ou du Compostelle (chef-lieu de 6 journaux, 19 de terres, 9 1/2 de bois)[3].

Démuin et Mézières, fief.

Le Hamel, fief en 1408.

Ignaucourt et Beaucourt, fief.

Marcelcave, 1 fief en 1408; 2, dont un abrégé en 1482.

Mézières-en-Santerre, fief.

Mézières et Saint-Aubin, fief Cardinal.

Villers-aux-Érables, fief.

Villers-Bretonneux, fief.

Maison et 474 journaux de terre à l'abb. du Paraclet, en 1384.

Fief de Caruelle, vers Hangard, démembré de la sgrie à la fin du XVIIe s.[4].

— Hauteville, tenu de Boves[5].

— Machuette (Antoine M., vigneron à D.) ou Bastel (2 journaux), éclipsé du fief Bastel à Cayeux-en-Santerre, tenu de Boves[6].

Fief Morant.

— Turel.

— Watel, mouvant de Boves[7].

DÉPENDANCES

COMPORTE, moulin à eau, du domaine de la sgrie de Démuin, en 1482.

1. D. GRENIER, t. CC, f° 20; — DE BEAUVILLÉ, cité, II, 181.
2. *La Picardie*, 2e série, IV, 114.
3. ALCIUS LEDIEU, cité, p. 162.
4. Id., p. 163.
5. DAIRE.
6. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 452, 478.
7. Id., 477.

Digitized by Google

COURCELLES-LÈS-DÉMUIN, ham.

I. Prieuré de Saint-Clément, dépendance de l'abb. de Breteuil, doy. de Moreuil. — La chapelle était ruinée en 1689.

II. Prév. et élect. de Montdidier.

Étym. : *Curcellæ*, 1256.

1790. Municipalité du canton de Cayeux-en-Santerre.

III. La sgrie relève de la châtell. de Boves, tenue du comté de Corbie, ou de celle de Morcourt, mouvant de même[1].

Deux fiefs aux Célestins d'Amiens, en 1730.

Fief tenu d'un fief à Villers-Bretonneux, mouvant de la sgrie, qui relève de la châtell. de Boves (1407).

Moulin à eau de LA VILLE, comme celui de Comporte.

DERNANCOURT

(Canton d'Albert)

I. Par. du doy. d'Albert, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Léger. — Pr. l'évêque.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne, puis d'Albert, en 1726.

Pop. : 30 feux en 1469 ; 21 en 1670 ; 290 hab. en 1698 ; 56 feux en 1699 ; 61 en 1709 ; 84 feux et 217 hab. en 1724 ; 85 feux et 229 hab. en 1725 ;

1. D. GRENIER, t. XVI, f° 324 v°.

Digitized by Google

87 feux et 236 hab., *aliàs* 346, en 1726; 77 feux en 1760; 89 feux et 278 hab. en 1772.

1790. Canton d'Albert.

III. La sgrie relève de la châtell. de Morcourt, tenue du comté de Corbie, et des curés d'Amiens[1].

MOUVANCE :

Étinehem, fief des Gaules, 1461.

2 fiefs relevant de la châtell. d'Encre (Albert), 1367.

Fief de la rivière de Miraumont, éclipsé du domaine d'Albert, par contrat du 16 février 1670, passé devant notaires au Châtelet de Paris, en faveur du sgr d'Esserteaux. Il comprend 717 verges de rivière, depuis le territoire de Méaulte jusqu'au moulin de Treux, des terres et des prés, et est tenu d'Albert par 60 s. p. de relief et 30 s. de chambellage[2].

4 fiefs tenus de la châtell. de Bray-sur-Somme, mouvant du Roi à cause de Péronne (1374); de l'un d'eux relèvent 4 fiefs.

Fief des Carraulx ou Corraulx (36 journaux de terre), 1609[3].

— Jumel[4].

— Roussel.

DÉPENDANCES

BUYRES, ferme en 1567.

THOPASTURE ou THEOPATURE, ferme ruinée.

Prév. de Fouilloy.

Le fief est tenu de la sgrie d'Hochecoq (Ville-sous-Corbie), qui relève du comté de Corbie[5]. L'Hôtel-Dieu d'Amiens abandonne ce fief à Pierre Férache,

1. D. GRENIER, t. XVI, f° 324 v°.
2. BIBL. D'AMIENS, Ms. 805, p. 117.
3 et 4. Communication de M. G. Tilloy.
5. D. GRENIER, t. XVI, f° 326 r°.

Digitized by Google

écuyer, et Marie de Sarcus, sa femme, contre la sgrie de Guizancourt (1er juin 1532)[1]. Cet échange porte sur les fiefs, cense, maison, granges, jardins, terres, prés, eaux, fossés et vivier de Tostpasture, terres cottières aud. lieu, et terres situées à Oissonviller (Auchonvillers) et Beaumont.

DEVISE

(Canton de Ham)

I. Par. du doy. d'Athies, dioc. de Noyon. — V. Saint-Remi. — Pr. l'abbé de Prémontré.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 12 feux en 1469; 15 en 1670; 15 familles en 1689; 44 hab. en 1698; 11 feux en 1699; 19 et 21 en 1709; 30 feux et 65 hab. en 1724; 28 feux et 68 hab. en 1725; 28 feux et 65 hab., *aliàs* 91, en 1726; 20 feux en 1760; 25 vers 1763; 24 feux et 63 hab. en 1772.

1790. Canton d'Athies.

III. La sgrie relève de celle d'Herly, 1745[2].

Fief tenu du marquisat de Nesle[3].

1. Arch. de la Somme, E. 328[1].

2 et 3. Id., B. 494, fo 22 vo.

Digitized by Google

DOINGT

(Canton de Péronne)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. l'Assomption. — Pr. l'abbé d'Arrouaise (cure régulière). — Ham. : Flamicourt. = Chapelle de Saint-Roch, détruite au XVIIe s.

Prieuré de N.-D., existant en 1177, uni à la cure régulière du lieu, sous la dépendance de l'abbé d'Arrouaise, ordre de Saint-Augustin.

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

D. est compris dans la banlieue de Péronne, à l'époque de la Ligue.

Pop. : 25 feux en 1469; 292 hab. en 1698; 64 feux en 1699; 64 et 65 en 1709; 73 feux et 232 hab. avec Flamicourt en 1725; 124 feux et 375 hab. avec le même, *aliàs* 324, en 1726; 72 feux en 1760; 70 vers 1763.

Étym. : *Douincum,* Xe s.; Douin, 980; *Dodonicus,* 1046, 1116; *Dompnium,* 1152, 1199; *Domnium,* 1152-86; *Dombinus,* 1162; *Donnium,* 1162; Dung, 1214; Dowing, 1218; Doingt, 1228.

1790. Canton de Péronne.

III. Doingt fut donné en 977 à l'abb. du Mont-Saint-Quentin.

L'abb. d'Arrouaise en a la sgrie principale.

La sgrie (la ville, 45 journaux de bois, 12 de prés, 16 de terres, moulins à blé, à huile et à guède, four et censives) relève de la châtell. de Briost (Saint-Christ), tenue du Roi à cause de son chât. de Péronne. 8 fiefs en relèvent en 1385.

Le péage de D. est tenu en fief du chât. de Péronne. En 1373, le petit péage de D. et le péage de Péronne forment un seul fief chargé de 50 s. p. envers le Roi, le jour de l'Ascension [1].

1. ARCH. NAT., P. 135, n° 64.

Digitized by Google

Fief tenu de la sgrie de Bussu, qui relève de celle d'Offoy, mouvant du marquisat de Nesle, 1630.

DÉPENDANCE

FLAMICOURT.

I. Par. de Doingt.

II. Comme Doingt.

Pop. : 2 feux en 1469.

III. La sgrie appartient au Coutre du chapitre de Péronne. 8 fiefs sont tenus de lui en 1383 [1].

DOMART-EN-PONTHIEU

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Doullens)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens; elle est située dans l'enceinte du chât. — V. Saint-Médard. — Pr. le prieur du lieu. — Bien : le fief des Marettes, légué en 1514 [2]. = Ham. : La Haye, ferme. = Par. de Saint-Georges, dans le cimetière, disparue en 1730. — Même Pr.

PRIEURÉ de Saint-Médard, dépendant de l'abb. de Saint-Germer, fondé dans l'enceinte du chât. par Gautier et Bernard, châtelains de D., en 1118. — Six chapelles de la Passion de N.-S. et de N.-D. de Pitié, établies par Mre Guillaume Bellin, prêtre, prieur de D. et chancelier de l'église d'Amiens, au

1. ARCH. NAT., P. 135, nº 103.

2. A. JANVIER et CH. BRÉARD, *Etude sur Domart-lès-Ponthieu*, p. 129.

Digitized by Google

chœur et maître-autel de l'église du prieuré, suivant son testament du 10 février 1632, pour deux Picards et quatre Normands ; elles sont à la nomination de l'évêque, du chancelier de l'église d'Amiens, d'un sgr normand, et des maire et échevins d'Amiens[1]. — Biens du prieuré : trois fiefs nobles à D., dont fait partie la ferme de La Prée (Brucamps).

Maladrerie avec chapelle[2].

Hôpital de Saint-Nicolas, fondé par arrêts du Conseil des 13 juillet 1695 et 22 juin 1697, qui y réunirent les revenus de la maladrerie de Bernaville, de l'hôpital et de la maladrerie de Beauval.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Bureau d'un receveur du droit de franc-fief, en 1745.

Notaire en 1686.

Charte de commune, calquée sur celle de Saint-Quentin, accordée par Bernard IV, sgr du lieu, confirmée, en 1234, par Aénor, comtesse de Dreux et dame de Saint-Valery, en février 1246/7 par Jean Ier, comte de Dreux et de Braine, et par Charles VI, en janvier 1394[3].

Foires les 22 janvier, 17 mai, 20 août et 11 novembre, franc-marché le 1er mardi de chaque mois, et marché ordinaire tous les mardis, établis par François I, par ses lettres du mois d'avril 1540, et confirmées à Orléans en novembre 1560[4], à Paris en février 1586[5].

Bourg fortifié en 1246 et 1407 ; 3 portes : du Val, à l'Est, de l'Argonne, à l'Ouest, et du Vieil-Marché, au Sud-Est[6].

Pop. : 850 hab. en 1698 ; 184 feux en 1709 ; 201 feux et 522 hab. en 1724 ; 218 feux et 644 hab. en 1725 ; 185 feux et 539 hab., *aliàs* 958, en 1726 ; 213 feux en 1760 ; 206 feux et 649 hab. en 1772.

1. Arch. de la Somme, G. 334 ; — Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, II, 275.

2. A. Janvier et Ch. Bréard, cité, p. 137.

3. Id., pp. 24 et 25 ; — Aug. Thierry, *Recueil de monuments inédits de l'hist. du Tiers-État*, IV, 733.

4. Arch. de la Somme, B. 1, fo 60.

5. Id., B. 11, fo 85 vo.

6. A. Janvier et Ch. Bréard, p. 8.

Digitized by Google

Étym. : *Domnus Medardus* et *Dompnus Medardus,* 1090, 1108; *Dommedardus,* 1118; *Dommeardus,* 1137; Domeart, 1150; Domart, 1160; Dompmart-lès-Ponthieu, 1507. — Saint-Médard.

1790. Chef-lieu de canton du district de Doullens. 10 communes.

Bertaucourt-les-Dames.	Saint-Hilaire.
Franqueville.	Saint-Léger-lès-Domart.
Fransu et Houdencourt.	Saint-Ouen.
Lanches.	Surcamps.
Pernois.	Vauchelles-lès-Domart.

III. D. était immédiat à l'abb. de Saint-Riquier, et aussi libre qu'une cité, selon le dénombrement de ce monastère fourni à l'empereur en 831[1]. Hugues Capet le lui aurait enlevé en même temps qu'Abbeville et entouré de murailles, puis donné en dot à sa fille Gisèle, lors de son mariage avec Hugues d'Abbeville. En 1178, Edèle de Ponthieu, par son union avec Bernard, sgr de Saint-Valery, fait entrer D. dans le domaine de ces puissants sgrs[2].

De ce qui précède, il faut conclure que la châtell. relevait d'abord du comté de Ponthieu, dont elle était peut-être un des domaines; en 1184, Bernard II, sire de Saint-Valery, reconnait la suzeraineté du Roi, à cause de son chât. de Beauquesne[3]; c'est une pairie en 1407. On lui donne par la suite le titre de baronnie, mais elle ne passait pas pour telle au bureau des Trésoriers de France à Amiens[4]. Les sgrs châtelains y sont représentés par un bailli, un prévôt et un vicomte. Ce dernier, que l'on rencontre déjà vers le milieu du XIIe s.[5], était, dit D. Grenier[6], le premier juge de D.

Bernaville fait partie intégrante de la châtell., comme le prouve cette phrase de sa coutume de 1507 : « En laquelle chastellenie de Dommart, sont scituez et assis lesditz villages de Dommart et de Bernaville »; mais il faut encore ajouter Berneuil et Gorenflos en partie, à l'encontre du châtelain de la Ferté.

1. *Chron. Centul.,* citée par D. GRENIER, t. CC, f° 41.

2. Le P. Ignace. — MM. Janvier et Bréard contestent ce fait (p. 14), et avancent que Hugues Capet fit don de D. à Bernard Ier de Saint-Valery, à la requête de son gendre.

3. D. GRENIER, t. CC, f° 39 v°.

4. Ibid., f° 52.

5. Id., t. CCXL, f° 216; — JANVIER et BRÉARD, p. 82.

6. Id., t. CC, f° 52 v°.

Digitized by Google

Le domaine comprend en 1407 : le châtel, dans l'enceinte duquel est situé le prieuré, et un donjon, propriété du vicomte, le tout contenant 4 journaux ; 36 journaux de bois avec garenne, tonlieu, travers à D., Flixecourt, au lieu dit la Haye (Mesnil-la-Haye, Brucamps) et Berneuil ; four banal, pré et vivier, cens à D., cens forains à Fransu, Gorenflos et ailleurs, corvées de charrues à D. et Gorenflos, etc.

MOUVANCES[1] :

Augecourt-lès-Prouville, fief.

Les Autheux (Zoteux), sgrie en partie.

Béalcourt, sgrie-pairie.

Bernaville, fief Caignières ou de Carières.

fief Feuquières.

— Granville.

— Martaineville.

— Vicquemont.

Berneuil, fief en pairie ; 3 autres en 1407 ; fief Rohault.

Boullencourt (?), sgrie ès mettes de la prév. de Doullens, 1557[2].

Bourdon-Bertin, membre de la vicomté de D.

Bourdon de Namps ou Bourdon-sur-Somme, demi-pairie tenue de la sénéchaussée de D., en 1507.

Brucamps, sgrie, en 2 fiefs, 1407.

fief de Maisnières, demi-pairie, dont relève le fief noble des Groseillers, tenu par indivis avec le Plouy-lès-Domart.

Domart. Le prieuré de D. en une pairie en 1407, en 3 pairies en 1688[3] pour la ferme de la Prée (Brucamps).

La Vicomté de D. (le donjon du chât., terres lab., bois, cens, rentes) en une pairie, 1407-1709[4]. La sgrie de Vauchelles en est membre. — MOUVANCES : Domart, fief du Poivre.

1. A. JANVIER et CH. BRÉARD, Notice citée, p. XIX-XXXV (Aveu de Domart du 27 septembre 1407) ; — D. GRENIER, fos 52 et s.

2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 416.

3. JANVIER et BRÉARD, p. LXXV.

4. ARCH. DE LA SOMME, E. 266, no 3.

Digitized by Google

fief du Psalterion, 1739.
Gorenflos, fief du Ratel.
fief de Bourdon-en-Berneuil, 1/2 pairie.
— abrégé en la rue de Largonne, 1407.
— Fontaine.
— du Four du Val, 1407.
— de Maisnières (four, bois de Maisnières, rentes, 1407), 1/2 pairie.
— des Marettes.
— Vignacourt[1].

Domesmont, sgrie (3 fiefs en 1407) et fief Maurisset.
Fienvillers, fief[2].
Flesselles, fief de Flesselles, dit de Saveuse (1781).
Franqueville, sgrie-pairie.
fief du Quint de F.
Fransu, sgrie, 3 fiefs en 1407.
fief du bois-Louis.
— Fransu.
— Pinacourt.
Gencourt (Domart), fief.
Gorges, sgrie en 5 fiefs; 4 en 1407.
Gorenflos, 3 fiefs en 1407.
fief Beauvarlet.
— Bersaques, compris dans la sgrie.
— Maupin, appelé Gorenflos, au XVIIIe s.
— du Quint de Gorenflos, 1557[3].
— Sacquespée.
Haraucourt (Saint-Léger-lès-Domart), sgrie-pairie.
Heuzecourt, fief de Saveuse.
Houdencourt (Fransu), ferme, sgrie-pairie.

1. De Belleval, *Fiefs et seigneuries*.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 507.
3. Id., III, 516.

Digitized by Google

Lanches, un fief abrégé en 1407 ; fief Ameville ou Mainneville.

fief de l'Épinoy.

Longuet (Bussu), sgrie.

fief du Quint de Longuet, 1407.

Maison-Ponthieu, sgrie en 2 pairies en 1407 ; Maison-Ponthieu Saint-Quentin, Maison-Ponthieu d'Amerval, Maison-Ponthieu-Roger, en 1703.

Le Meillard (Mellers), sgrie en partie ou fief.

Monstrelet, sgrie en 2 pairies en 1407 : Monstrelet-Rollepot et une autre, appelée en 1703 Monstrelet-Plainval ou Mailly. A cette dernière date est venu s'ajouter Monstrelet-Fouquesolle, qui est le quint du précédent.

Neufmez (Beaumetz), le fief.

Neuville ou Neufvirelle-lès-Saint-Léger (Saint-Léger-lès-Domart), sgrie-pairie.

Nouveaulieu (Prouville), fief abrégé, 1407.

Pernois, fief d'Auviller-Feuquières.

fief des Planques.

Le Plouy-lès-Domart, sgrie-pairie.

Prouville, sgrie-pairie.

fief d'Aussecourt.

Ribeaucourt, sgrie-pairie.

Rouvroy (Domart), sgrie-pairie.

Saint-Acheul-lès-Prouville, fief.

Vacquerie-lès-Bernaville, sgrie.

Vauchelles-lès-Domart, membre de la vicomté de Domart.

Fief de la Bonnière (12 journaux de terre à la sole), appartenant à l'abbaye de Bertaucourt, en 1730.

Fief noble de Cornehotte (41 journaux 1/2 de terres), tenu de la sgrie de Prouville, 1663[1].

Fief d'Épinoy, 1440[2].

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 336 [1].
2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

Fief de Thionville (1746)[1].

— Vartel[2].

DÉPENDANCES

GENCOURT.

Fief de G., sis à G.-lès-Domart, près la forêt de Goyaval, tenu de la sgrie de Fransu, en 1576[3].

Fief mouvant de la châtell. de Domart.

Autre (censives), tenu de la sgrie du Plouy-lès-Domart (1773)[4].

LE PLOUY-LÈS-DOMART, ferme, vers le bois de Saint-Hilaire (manoir et bâtiments, 10 journaux d'enclos, un moulin, 185 journaux de terres, 54 de bois, censives).

III. Sgrie tenue de la châtell. de Domart; pairie en 1407.

MOUVANCES :

Belloy-sur-Somme, fief du Bas-Ligny.
Domart, fief des Groseillers, indivis avec le fief de Maisnières[5].
Gencourt, fief en censives.

LA HAYE, ferme.

ROUVROY, lieu ruiné.

Autel confirmé au prieuré de Domart en 1177.

Le fief et sgrie relève de la châtell. de Domart[6].

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 42, f° 14.
2. GARNIER, *Dict. topogr.*
3. D. GRENIER, t. CXII bis : Règ. aux Insinuations du baill. d'Amiens.
4. ARCH. DE LA SOMME, E. 485.
5. D. GRENIER, t. CXCVI, f° 148.
6. ARCH. DE LA SOMME, E. 266, n° 3 (1709).

Digitized by Google

DOMART-SUR-LA-LUCE

(Canton de Moreuil)

I. Par. du doy. de Fouilloy, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Médard. — Pr. l'abbé de Saint-Acheul. — Ham.: Hourges, jusqu'en 1224.

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 225 hab. en 1698; 57 feux en 1709; 63 feux et 160 hab. en 1724; 66 feux et 178 hab. en 1725; 64 feux et 165 hab., *aliàs* 358, en 1726; 76 feux en 1760; 80 feux et 228 hab. en 1772; 97 feux en 1789.

Étym. : *Dommedardus,* 1105; Domeart *super Aluciam,* 116.; *Domnus Medardus,* 1228. — Saint-Médard.

1790. Canton de Moreuil.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de Boves, tenue du comté de Corbie. 3 fiefs aud. lieu en relèvent en 1407[1].

Fiefs mouvant de Boves :

fief de Bainast (Jacques de B., 1579)[2].

— noble Mareschal (Jean le M., 1387), divisé vers 1580 en fief le Roy (Denis le Roy, 1589) et fief de Bernieulles (Nicolas de B., 1596) (44 journaux en 1414; maison, jardin et 47 journaux, 1514)[3].

— et pairie Séneschal (Raoul S.) ou Fouquel (Jean F. 1581), (92 journaux de terre, 3 de prés), éclipsé de la sgrie en octobre 1551, par le sgr Jacques de Villers. à condition de le tenir de Boves en pairie. Saisine du 18 mars 1551[4].

1. D. Grenier, t. CC, f° 57; — De Beauvillé, *Doc. inéd.,* IV, 414 et 421.
2. De Beauvillé, *Doc. inéd.,* IV, 421.
3. Id., 446.
4. Id., 414.

Digitized by Google

Partie de la sgrie relevant de la châtell. de Moreuil.

Fief d'Aubercourt.

— de Mareuil, 1299[1].

— de Rouvroy[2].

DÉPENDANCE

HOURGES.

I. Par. du doy. de Fouilloy. — V. Saint-Pierre-aux-Liens. — Pr. l'abbé de Saint-Acheul. — Cette cure fut démembrée de celle de Domart, par l'évêque Arnoul, en juillet 1224[3].

II. Prév. de Fouilloy, baill. d'Amiens. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie[4]. — Grenier à sel d'Amiens, puis de Corbie, en 1726.

Pop. : 58 hab. en 1698; 13 et 17 feux en 1709; 9 feux et 25 hab. en 1724; 8 feux et 22 hab. en 1725; 8 feux et 23 hab., *aliàs* 38, en 1726; 8 feux en 1760; 7 feux et 22 hab. en 1772.

1790. Municipalité du canton de Moreuil.

III. La sgrie relève de la châtell. de Moreuil, tenue de.....[5]

MOUVANCE :

Ainval, fief.

Fief au bois de Hourges (15 journaux), mouvant de Moreuil[6].

— de 12 livres de rente sur les bois d'H. légué au chapitre de N.-D. d'Amiens, avant 1482, par Pierre Caignet, chanoine et écolâtre; il relève de Moreuil[7].

1. DARSY, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, I, 266.

2. DAIRE, *Doyenné de Fouilloy*.

3. D. GRENIER, t. CCV, f° 258 v°.

4. Cet assemblage de prév. et d'élect. semble une anomalie; il est cependant confirmé par D. Grenier, de Léperon, Expilly, etc.

5 et 6. D. GRENIER, t. XLV, f° 169 v°.

7. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre*, VI, 285.

Digitized by Google

DOMESMONT

(Canton de Bernaville)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens et l'évêque, alternativement. — Sec. : Vacquerie, qui forma une cure distincte jusqu'à la décision de l'évêque du 12 octobre 1723, qui l'unit à Domesmont [1].

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 85 hab. en 1698; 17 feux en 1709; 17 feux et 47 hab. en 1724; 16 feux et 52 hab. en 1725; 17 feux et 44 hab., *aliàs* 83, en 1726; 18 feux et 58 hab. en 1772.

Étym. : Donmainmont, 1137-1201; Domemont, 1147.

1790. Canton de Bernaville.

III. La sgrie relève de la châtell. de Domart, tenue du Roi à cause de son chât. de Beauquesne [2].

Fief Maurisset, mouvant de même.

1. Arch. de la Somme, *Inventaire de l'évêché*, f° 228 v°; — Darsy, *Bénéf. de l'égl. d'Amiens*, II, 261.

2. 1585. — Arch. de la Somme, B. 68, f° 135.

Digitized by Google

DOMINOIS

(Canton de Crécy)

I. Par. du doy. de Rue, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Denis. — Pr. l'abbé de Saint-Josse-sur-Mer. — Sec. : Argoules et Petit-Chemin.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Gouvernement de Montreuil, int. de Picardie. — Vente libre du sel.

Pop. : 450 hab. en 1698, *aliàs* 689 ; 389 hab. en 1726 ; 90 feux en 1760.

1790. Canton de Crécy.

III. La sgrie de la Forteresse (« un lieu et place nommé la forteresse », joignant les marais et contenant 4 mesures de terres, « sur lequel lieu apert y avoir eu autrefois de grands bâtimens servans aujourd'hui de jardin et pâture) [1] relève de celle de Douriez, tenue du Roi, à cause du chât. de Hesdin (Pas-de-Calais).

La Franchise de Dominois relève de la sgrie de Vron, mouvant du comté de Saint-Pol [2]. Le fief Saint-Firmin-Orban y est compris [3].

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville, puis de Nampont, en 1726.

Pop. : 845 hab. en 1698 ; 100 maisons (D. Grenier), 77 (comte de Louvencourt, *État des fiefs)*, avec Argoules, Douriez et Petit-Chemin, vers 1700 ; 70 feux en 1709 ; 35 feux et 92 hab. en 1724 ; 35 feux et 91 hab. en 1725 ; 33 feux et 93 hab., *aliàs* 591, en 1726 ; 20 feux en 1760 ; 66 feux et 226 hab. avec Petit-Chemin et la Chaussée de Douriez, en 1772.

1. Arch. de la Somme, *Titres de Valloires :* extrait des titres d'Argoules et Dominois.
2. D. Grenier, t. CC, f° 71.
3. Id., t. CCXXI, f° 214.

Digitized by Google

III. La sgrie relève du comté de Ponthieu et châtell. de Crécy ; 3 fiefs aud. lieu en sont tenus.

Fief dit Dominois ou Merlimont-en-Dominois, ou encore le Petit-Ponthieu, mouvant du comté de Ponthieu : 4 fiefs en relèvent [1].

Fief dit anciennement le Hamel de Dominois, tenu de même [2].

Sgrie de Cayeu-en-Dominois (maison sgriale de 15 mesures, 2 mesures de houblonnières, 60 de terres, 8 de bois ; — manoir de 4 journaux, franc-moulu au moulin de Douriez, 3 journaux de prés, 2 de « maresquel », 72 de bois, 200 de terres (1401) ; — enclos de 15 mesures, 4 mesures de prés, 10 d'aunois, 76 de bois, 213 1/2 de terres ; — maison de 4 journaux, 3 de prés, 4 d'aunois, 114 de terres, 2 de houblonnière, 77 de bois), mouvant de celle de Bouillancourt-en-Séry, tenue de la châtell. de Saint-Valery-sur-Somme, qui relève du Roi, à cause de son baill. d'Amiens [3]. Elle est malgré cela demeurée en Ponthieu [4].

Fief du Quint de Cayeu.

Fief à D. et au Petit-Chemin, comprenant « les mares et le communauté qui sont oultre l'Autie, au lès devers Pontieu, mouvans des mares d'Argouves jusques à l'encontre de Dominois, en alant à le Cauchie de Dourier », tenu du fief du Bos-Jean, à Maintenay (Pas-de-Calais), qui relève de la châtell. de Maintenay (1372) [5].

DÉPENDANCE

PETIT-CHEMIN.

I. Sec. de Dominois.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis de Nampont, en 1726.

1 et 2. D. GRENIER, t. CC, f° 71.

3. ARCH. DE LA SOMME, *Titres de Valloires* : Extrait des titres d'Argoules et Dominois ; — COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs*, p. 53.

4. D. GRENIER, t. CC, f° 71.

5. ARCH. NAT., P. 137, f° 23 v°.

Digitized by Google

Pop. : 100 hab. en 1698; 10 feux en 1709; 28 feux et 86 hab. en 1724; 30 feux et 77 hab. en 1725; 28 feux et 63 hab., *aliàs* 76, en 1726; 17 feux en 1760; 87 feux et 301 hab. avec Dominois-Baill. en 1772.

III. Sgrie (54 mesures 1/2 de terres, 180 de bois), tenue de celle de Douriez, qui relève du chât. de Hesdin.

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie.

DOMLÉGER

(Canton de Crécy)

I. Sec. de la par. de Mesnil-lès-Domléger, doy. de Saint-Riquier. — V. Saint-Léger.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

Pop. : 500 hab. avec le Mesnil en 1698; 61 feux avec le même en 1709; 73 feux et 169 hab. en 1724; 84 feux et 188 hab. en 1725; 81 feux et 175 hab., *aliàs* 283 avec le Mesnil, en 1726; 86 feux avec le même en 1760; 81 feux et 282 hab. en 1772.

Étym. : *Domnus Leodegarius*, 1108; Domlegier, 1210. — Saint-Léger.

1790. D. et le Mesnil, une municipalité du canton de Saint-Riquier.

III. La sgrie appartient à l'abb. de Bertaucourt.

3 fiefs mouvant de la châtell. de Gézaincourt, tenue de celle de Doullens, en 1367.

Digitized by Google

Fief relevant de la sgrie de Ribeaucourt, en 1557[1].

— Amancourt.

— Machicourt.

DÉPENDANCE

LE MESNIL-LÈS-DOMLÉGER.

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Sulpice. — Pr. l'abbesse de Bertaucourt. — Sec. : Domléger.

II. Comme Domléger.

Pop. : 500 hab. avec Domléger, en 1698 ; 61 feux en 1709 avec le même ; 15 feux et 35 hab. en 1724 ; 15 feux et 37 hab. en 1725 ; 14 feux et 36 hab., *aliàs* 283 avec Domléger, en 1726 ; 86 feux avec le même en 1760 ; 23 feux et 64 hab. en 1772.

III. La sgrie appartient à l'abb. de Bertaucourt, en 1730.

DOMMARTIN

(Canton de Boves)

I. Par. du doy. de Moreuil, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'abbé de Saint-Acheul, par donation de l'évêque Thierry, sur l'abandon du sgr Jacques de Dommartin, en 1150. — Ham. : Gollancourt.

II. Prév. de Montdidier, baill. de Vermandois. — Élect. de Montdidier, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 15 feux avec Gollancourt, en 1469 ; 250 hab. en 1698 ; 41 et 43 feux en 1709 ; 43 feux et 137 hab. en 1724 ; 44 feux et 128 hab. en 1725 ;

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 518.

Digitized by Google

43 feux et 111 hab., *aliàs* 199, en 1726; 52 feux en 1739; 44 en 1760; 46 feux et 133 hab. en 1772; 358 hab. en 1780; 38 feux avec Gollancourt en 1780; 45 en 1787.

Étym. : *Domnus Martinus*, 1105; Dompmartin, 1567. — Saint-Martin. 1790. Canton de Boves.

III. La sgrie (manoir, 30 journaux de prés et marais, 56 de terres) relève de la châtell. de Boves, tenue de celle de Coucy, qui relève du Roi à cause de sa grosse tour de Laon[1].

Fiefs tenus de Boves :

fief noble Bizet (Jeanne B., 1460) (maison entourée de fossés de 3 journaux, et 5 journaux 1/2 de terre)[2].

— noble de Lameth (Charles de L., 1579) (moitié d'une maison et 236 journaux de terre)[3].

— abrégé de Vausselles (Philippe de V., 1600) (« le chef-lieu est à tourz et fossez et se consiste en une maison, préz et cincq journeulx et demy de terres »); relief d'une paire d'éperons[4].

Sgrie mouvant de celles de Caix et de Cayeux-en-Santerre, qui relèvent de la châtell. de Boves[5].

Fief tenu de la sgrie de Fouencamps, qui relève de Boves, 1379.

3 fiefs, de la sgrie de Villers-Bocage qui relève de la châtell. de Boves, mouvant du comté de Corbie, 1409.

DÉPENDANCE

GOLLANCOURT.

I. Ham. de la par. de Dommartin.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 600.
2. Id., III, 600.
3. Id., IV, 434.
4. Id., IV, 436.
5. *Ms. de Léperon.*

Digitized by Google

Pop. : 200 hab. en 1698 ; 10 feux en 1709 ; 10 feux et 28 hab. en 1724 ; 12 feux et 26 hab. en 1725 ; 10 feux et 27 hab., *aliàs* 55, en 1726 ; 10 feux en 1739 ; 12 en 1760 ; 11 feux et 32 hab. en 1772.

Étym. : Golencurt, 1101 ; Gollaincort, 1191.

1790. Municipalité du canton de Boves.

III. La sgrie (manoir, jardin, four, moulin, prés, terres, censives, corvées, vinage, terrage), qui s'étend sur 2 feux en 1739 [1], relève de la châtell. de Boves, tenue de celle de Coucy [2].

Fief Cocquerel (Jacques C., 1599), tenu de même [3].

— noble de Lameth (Charles de L., 1599), même tenure [4].

Sgrie en partie appartenant à l'abb. de Saint-Fuscien. Elle s'étend sur 8 feux [5]. Un fief en relève en 1384.

Fief du Marais acquis en 1701, par l'abb. de Saint-Fuscien, de Pierre Boileau, sieur de la Batte [6].

Fief du bois des Moineaux, tenu de la sgrie de Mézières-en-Santerre, 1558 [7].

DOMPIERRE-EN-SANTERRE

(Canton de Chaulnes)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Saint-Barthélémi de Noyon. — Ham. : la maison sgriale de Bussu.

1. Bibl. de Montdidier, *Ms. Le Scellier.*
2. De Beauvillé, ouv. cité, III, 601.
3. Id., IV, 436.
4. Id., IV, 434.
5. *Ms. Le Scellier,* cités.
6. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* I, 368, note 7.
7. De Beauvillé, ouv. cité, IV, 299.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 36 feux en 1469 ; 65 en 1670 ; 352 hab. en 1698 avec Bussu ; 88 feux en 1699 ; 84 et 92 en 1709 ; 124 feux et 373 hab. en 1724 ; 127 feux et 410 hab. en 1725 ; 128 feux et 402 hab., *aliàs* 522 avec Bussu, en 1726 ; 116 feux avec Bussu, en 1760 ; 138 vers 1763 ; 124 feux et 390 hab. en 1772 avec Bussu.

Étym. : *Domnus Petrus*. — Saint-Pierre.

1790. Canton de Barleux.

III. La sgrie relève de la châtell. de Nesle, peut-être de celle de Cappy[1].

Maison et 214 journaux de terre, 18 hostises, cens et justice sur le tout, à l'abb. de Saint-Barthélemi de Noyon, 1383. 5 fiefs relèvent du monastère[2].

Fief à D. et Estrées-en-Santerre, mouvant de la sgrie d'Assévillers, qui relève de Péronne, dont un fief à Pozières, en 1403.

Fiefs tenus de la châtell. de Chaulnes, mouvant de Péronne, en 1373.

Fief tenu de la sgrie de Bacquencourt (?) (Hombleux), tenue de la châtell. d'Athies, qui relève de Péronne (XIVe s.).

Fief noble de la Cloture, tenu de la sgrie de Becquincourt (1774)[3].

— d'Heudicourt (1763).

— tenu de la sgrie de Bouchavesnes.

DÉPENDANCE

Bussu, chât. et ferme, dit Bussu-en-Santerre.

I. Par. de Dompierre.

II. Comme Dompierre.

Étym. : Buschu, 1226 ; Bussu-en-Sangter, 1567.

III. La sgrie (maison sgriale et enclos de 8 journaux, 124 journaux de

1. D. Grenier, t. XXVIII, f° 252.

2. Arch. Nat., P. 136, n° 227.

3. Arch. de la Somme, B. 525, f° 1 v°.

Digitized by Google

terre, cens, droits sgriaux) relève de la châtell. de Mailly-Raineval, tenue du Roi, à cause de sa Salle de Montdidier [1].

MOUVANCES :

Becquincourt, fief de Gisors [2].

fief noble de 3 journaux au Collège d'Amiens, 1714 [3].

DOMPIERRE-SUR-AUTHIE

(Canton de Crécy)

I. Par. du doy. de Labroye (Pas-de-Calais), archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. le prieur du lieu. — Ham. : Rapechy, Vadicourt, Voisin.

PRIEURÉ simple de Saint-Pierre, ordre de Saint-Benoit, dépendant de l'abb. de Cluny, fondé peut-être par Saint-Josse, qui séjourna sept ans à D., auprès du duc Aymon.

II. Prév. de Saint-Riquier ou de Montreuil (1507) [4], baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis de Nampont, en 1726.

BUREAU DES CINQ GROSSES FERMES de la direction d'Amiens.

FOIRE franche de deux jours, établie par lettres patentes de Louis XI du mois d'octobre 1463, à la demande de Jacques de Rambures, sgr de D. —

1 et 2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, IV, 655.

3. ARCH. DE LA SOMME, D. 86 4.

4. BOUTHORS, *Cout. loc.*, II, 610.

Digitized by Google

Marché mensuel institué par lettres de Charles IX, à la demande du sgr Philippe de Rambures, au mois de décembre 1565[1].

Pop. : 130 (?) hab. avec Vadicourt et Crécy, en 1698 ; 152 feux en 1709 ; 118 feux et 304 hab. en 1724 ; 114 feux et 334 hab. en 1725 ; 119 feux et 335 hab., *aliàs* 769 avec Vadicourt et Crécy, en 1726 ; 171 feux avec les mêmes, en 1760 ; 100 feux ou 120 maisons selon D. Grenier, avec Voisin ; 94 feux et 318 hab. avec Vadicourt, en 1772.

Étym. : *Sancti Petri villa ad flumen quoddam cui nomen est Alteia*, VIIIe s. ; *Domnus Petrus*, 1138 ; *Dom Petrus*, 1144 ; Dompierre, 1162 ; — Saint-Pierre.

1790. Canton de Crécy.

III. La sgrie-châtell. relève de la châtell. de Bailleul-en-Vimeu, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens. Les sgrs de la maison de Bailleul ont possédé la terre de D., durant deux siècles (1158-1331), ce qui pourrait expliquer une mouvance si éloignée. — 32 fiefs sont tenus de cette sgrie[2] :

Dompierre, plusieurs fiefs.

Quend, fief noble de Balinguan[3].

Rapechy, plusieurs fiefs.

Vadicourt, fiefs.

Voisin, 5 fiefs qui sont la sgrie.

fief de Drucat-lès-Auxy.

Fief de Bailleul, 1678[4].

— de Boffiers ou Boielle (21 journaux de terre), 1678[5].

— de Candas (3 journaux de jardin, 5 de pré, 50 de terres), 1678[6].

— de la Court de Baillon (19 journaux de bois, 93 de terres), 1678[7].

— d'Ellencourt (67 journaux de terre), 1678[8].

— de la Rivière.

1. Cocheris, *Catalogue des Manuscrits sur la Picardie*, Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, XVI, 8.

2. D. Grenier, t. CC, fº 82.

3. Id., t. CCXV, fº 1 vº.

4. [illegible] 7 et 8. Cabinet hist. de l'Artois et de la Picardie, XIII, 106.

DÉPENDANCES

LE CANDAS, ham.

III. Sgrie (14 journaux de bois, 15 de terres, 30 l. de censives, champart et 3 moulins), tenue de..... [1].

FEDOYE, ferme de la par. de Dompierre [2].

HAMEL-LÈS-PONCHES, ham.

II. Comme Dompierre.

III. Le fief (85 l. de champart, censives) relève de la sgrie d'Acheux-en-Vimeu, mouvant de la châtell. de Bailleul [3]. 2 fiefs à Ponches en sont tenus.

RAPECHY, ham.

I. Ham. de la par. de Dompierre. — Chapelle de Sainte-Anne, fondée peut-être par M. de Rambures. — Pr. le sgr.

II. Comme Dompierre.

Pop. : 20 à 25 maisons selon D. Grenier.

III. Fiefs relevant de la sgrie de Dompierre.

RAY ou BOUT DE RAYE.

II. Comme Dompierre.

Pop. : 60 maisons selon D. Grenier.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du baill. d'Amiens [4].

VADICOURT, vers Crécy.

I. Ham. de la par. de Dompierre.

II. Comme Dompierre.

Pop. : 26 feux et 67 hab. en 1724 ; 26 feux et 75 hab. en 1725 ; 26 feux

1. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
2. D. GRENIER, t. CC, f° 82.
3. Id., t. LVII, f° 12 v°, CCXIV, f°s 200 et 207 ; — DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*
4. D. GRENIER, t. CC, f° 82.

Digitized by Google

et 72 hab. en 1726, avec Watéglise ; 30 feux et 125 hab. en 1772 ; 30 maisons selon D. Grenier.

III. Fiefs mouvants de la sgrie de Dompierre.

Fief noble de la Houssoie (42 journaux, censives), 1636[1].

— du Long Jardin (chef-lieu d'un jardin et pâtis, 43 journaux de terres, censives), 1681[2].

VOISIN. C'est une rue de Dompierre et de la par.

Pop. : 100 à 120 feux, selon D. Grenier.

III. La sgrie, ou 5 fiefs, relève de la sgrie de Dompierre. — Fief de Villeroy, mouvant de la sgrie de Villeroy-en-Vimeu, tenue de la châtell. de Bailleul[3].

WATÉGLISE, ferme de 15 journaux d'enclos, 225 de terres et 5 de prés.

I. Par. de .....

II. Comme Dompierre.

Pop. : 1 feu et 4 hab. en 1724 et 1725.

III. Ce lieu appartient au prieuré de Dompierre, qui l'a aliéné par bail emphytéotique en 1730[4].

DOMVAST

(Canton de Nouvion)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Sainte-Marie-Madeleine. — Pr. le prieur du lieu. — Cette cure fut

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 86, f° 296.
2. Id., B. 655, f° 54 v°.
3. D. GRENIER, t. CCXXII, f° 68.
4. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, II, 148.

Digitized by Google

démembrée du prieuré auquel elle était unie, par sentence épiscopale du 27 mai 1645, rendue à la demande des hab. — Ham. : Cornehotte (Brailly), le Ménage (Cramont).

Prieuré de Sainte-Marie-Madeleine ; il fut d'abord séculier, puis l'évêque Garin le donna en 1143 à l'abb. de Saint-Acheul, ordre de Saint-Augustin, qui y établit 4 chanoines. Dans la suite, probablement en 1643, le prieuré fut simplifié [1].

II. Baill. de Crécy, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 410 hab. en 1698 ; 87 ou 88 maisons vers 1700 ; 87 feux en 1709 ; 87 feux et 256 hab. en 1724 ; 87 feux et 280 hab. en 1725 ; 88 feux et 274 hab., *aliàs* 458, en 1726 ; 84 feux en 1760 ; 100 feux et 323 hab. en 1772.

Étym. : *Domnus Vedastus,* 1147 ; Donveast, 1160, 1212, etc. ; Donvaast, 1239. — Saint-Vast.

1790. Canton de Crécy.

III. Châtell. (maison de 6 journaux, 131 journaux de terres, 1100 de bois, moulin à vent, petit champart, censives), tenue du comté de Ponthieu, dont elle est la première pairie. Elle ne faisait qu'une seule sgrie avec Boubers, lorsqu'en 1486, Jean de Melun, avec la permission de Charles VIII, les disjoignit pour chacun de ses fils. C'est de cette époque que date l'érection de D. en pairie distincte [2].

Mouvances [3] :

Ailly-le-Haut-Clocher, sgrie en 4 fiefs.
Alliel (Ailly), fief de la Prévôté.
Bezencourt (Brailly), fief et sgrie.
Bus-Esselin (Domvast), sgrie en 2 fiefs.
Canchy, sgrie en 2 fiefs nobles et 4 restreints.
fief Noiron et 2 autres.

1. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* II, 254, note 4 ; — J. Roux, *Hist. de l'abb. de Saint-Acheul-lez-Amiens.*

2. Prarond, *Hist. de Cinq Villes,* VI ; *Saint-Riquier,* II, 41.

3. Id., p. 481 ; — Comte de Louvencourt, *État des fiefs,* p. 53.

Digitized by Google

Caours, sgrie.

Cornehotte (Brailly), sgrie et un fief.

Domvast, fief noble dit Brimeu (maison, 1669)[1].

fief Carolus.

— Lescuier.

— du Prieuré.

— du Quesnoy, à l'abbé de Dommartin, au XVIIe s.

deux autres fiefs.

Famechon (Ailly), fief faisant partie de la sgrie.

Houdent (Tours), fief Cornu.

Machiel, sgrie en partie.

Menchecourt (Abbeville), 3 fiefs.

Neuilly-l'Hôpital, sgrie en partie.

Ouville (Hautvillers), sgrie en partie.

Fief de Jean de Marcheville, mouvant du Roi[2].

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie.

III. Le prieuré de D.[3].

Fiefs tenus de l'abb. de Saint-Riquier :

fief de Domvast (9 journaux de terres), éclipsé du fief de Moriamini, XVIIe, XVIIIe s.[4].

— d'Hellencourt ou du petit Hellencourt[5].

— de Moriaumesnil ou Moriamini (40 journaux de terre), auquel est rattaché le fief du bois Annette[6].

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 94, f° 156 ; B. 653, f° 351.
2. D. GRENIER, t. CC, f°s 89 v° et 90.
3. Idem, t. LVII, f° 8 v°.
4. L'ABBÉ HÉNOCQUE, *Hist. de l'abb. et de la ville de Saint-Riquier*, III, 286.
5. Idem ; — D. GRENIER, t. CC, f° 87 v°.
6. D. GRENIER, cité ; — HÉNOCQUE, III, 213.

Digitized by Google

DÉPENDANCES

Bus-Esselin, maison, 12 journaux d'enclos, 180 à 200 journaux de terres, 24 de bois, censives.

La sgrie, en 2 fiefs, est tenue de la pairie de Domvast [1]. — La sgrie de Marcheville en relève [2].

Fief de Bus-Esselin mouvant de la sgrie de Machy tenue du comté [3].

Le Petit-Domvast *(Domnus Vedastellus,* 1114 [4]), lieu disparu.

Wiquigny ou Le Wicquigny, ham.

Étym. : Wisquigni, 1199 ; Wisceni, 1202; Wiscinni, 1207 ; Wisqueni, 1210.

III. Le fief est à l'Hôtel-Dieu de Saint-Riquier, par donation de Gautier de Wisquigny, en 1232 [5].

DONQUEUR

(Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher)

I. Par. du doy. de Saint-Riquier, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Saturnin. — Pr. le sgr. — Ham. : Donquerelle, Mesnil-lès-Donqueur, le Plouy, 38 maisons de Gorenflos.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Doullens.

1. Prarond, cité ; *Saint-Riquier,* II, 479, note ; — Comte de Louvencourt, *État des fiefs,* p. 54.
2. Comte de Louvencourt, p. 90.
3. Idem, p. 88.
4. Louandre, *Topogr. du Ponthien.*
5. L'abbé Hénocque, cité, III, 427.

Digitized by Google

Pop. : 820 hab. avec le Plouy, en 1698 ; 125 feux en 1709 ; 102 feux et 159 hab. en 1724 ; 99 feux et 190 hab. en 1725 ; 101 feux et 205 hab., *aliàs* 675 avec le Plouy, en 1726 ; 150 feux avec le Plouy en 1760 ; de même 115 feux et 358 hab. en 1772.

Étym. : *Duroicoregum ; Dulcurium,* 1090 ; *Dulcorium* et *Dulcarium,* XIIe s. ; Donquerre, 1160-XVIe s. — *Duroicoregum* est une station de la voie romaine d'Amiens à Boulogne.

1790. Canton d'Ailly, avec Donquerelle et le Plouy.

III. La sgrie relève en 4 fiefs de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi, à cause de son baill. d'Amiens.

MOUVANCE :

fief de la Caperonnée, 1557 [1].

Fief tenu comme la sgrie, 1557 [2].

— du Patronage, mouvant du prieuré de Biencourt, en 1557 [3].

Partie de la sgrie, tenue du fief de la Tulotte (Longvillers), mouvant du comté de Ponthieu [4].

Fief relevant de la sgrie de Ponches, en 1557 [5].

DÉPENDANCES

DONQUERELLE, ferme.

I. Par. de Donqueur, *aliàs* d'Epécamps [6], ce qui est une erreur.

II. Comme Donqueur.

Pop. : 7 hab. en 1698 ; 1 feu en 1709 ; 1 feu et 5 hab. en 1724 ; 1 feu et 4 hab. en 1725 ; 1 feu en 1760 ; 1 feu et 8 hab. en 1772.

Étym. : Dontkarel, 1137 ; *Dulquerellum,* 1140 ; Dulcherrel et Dulquerel, 1146 ; Donquerrel, 1151, 1160, 1201 ; Duncerel, 1176 ; Dumquerel, 1210. — Diminutif de Donqueur.

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inédits,* III, 515.
2 et 3. Id., 433.
4. COMTE DE LOUVENCOURT, *État des fiefs,* p. 118.
5. DE BEAUVILLÉ, I, III, 518.
6. D. GRENIER, t. CC, f° 92 r°.

Digitized by Google

III. La maison appartient à l'abb. de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, au XIVe s.

Fief tenu de la sgrie du Plouy.

LE PLOUY-LÈS-DONQUEUR.

I. Ham. de la par. de Donqueur.

II. Comme Donqueur.

Pop. : 820 hab. avec Donqueur en 1698; 53 feux et 101 hab. en 1724; 53 feux et 117 hab. en 1725; 50 feux et 121 hab. en 1726; 150 feux avec Donqueur en 1760; de même 115 feux et 358 hab. en 1772.

Étym. : Ploys, et Ploych-lès-Donquerre, 1507.

III. La sgrie est une pairie de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du Roi à cause de son baill. d'Amiens[1].

MOUVANCES :

Donquerelle, fief.

Gorenflos, 3 fiefs en 1557[2], parmi lesquels le fief Descaules et le fief Briet ou Saint-Milfort, compris dans la sgrie.

Le Plouy, fief noble de Dourier, 1649.

fief de la Hétaye (1557) ou de la Hestroye (36 journaux)[3].

— noble de Raul (censives, champart, droits sgriaux, 60 journaux de terre avec le fief de Dourier), 1649[4].

un autre fief.

1. BOUTHORS, *Coutumes locales*, I, 507.
2. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 516.
3. Id., 515. — DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.
4. ARCH. DE LA SOMME, B. 651, f° 330.

Digitized by Google

DOUDELAINVILLE

(Canton d'Hallencourt)

I. Par. du doy. d'Oisemont, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Notre-Dame (l'Assomption). — Pr. l'écolâtre et le pénitencier de la cathédrale d'Amiens, alternativement. — Ham. : Warcheville. = Chapelle de Saint-Maur. — Pr. le sgr.

II. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 240 hab. en 1698; 87 et 93 feux avec Warcheville vers 1700 et en 1709; 92 feux et 210 hab. en 1724; 95 feux et 221 hab., *aliàs* 321, en 1725; 97 feux et 324 hab., *aliàs* 437, en 1726; 90 feux en 1760; 90 feux et 285 hab. en 1772.

Étym. : *Dulciniane vallis villa,* 1088; *Dodelanivilla,* 1109-1147; *Dudelanavilla,* 1154; Doudelainvile, 1165.

1790. Canton de Huppy.

III. La sgrie (43 journaux de terre, 8 de bois, moulin à vent, champart, censives), en 5 fiefs nobles, relève pour le principal du comté de Ponthieu.

Mouvances :

Doudelainville, fief du Fay et 5 autres, dont un réuni à la sgrie[1].

Martainneville, fief de Beauvais, faisant partie de la sgrie.

Saint-Maxent, 3 fiefs.

Warcheville, fief.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie.

Pop. : 2 maisons.

1. Comte de Louvencourt, *État des fiefs,* p. 55.

Digitized by Google

III. Les 4 autres fiefs de la sgrie relèvent : un de la châtell. de Gamaches, tenue du baill. d'Amiens, — un autre de la châtell. de Bailleul-en-Vimeu, mouvant de même, — les deux derniers de l'abb. de Saint-Valery. Sous Philippe-Auguste, le sgr de Saint-Valery tenait le fief de Doudelainville du comte d'Aumale [1]. Un état du marquisat de Gamaches dressé en 1765 [2] déclare, parmi les mouvances de la châtell., la sgrie de D.

Fief du Val Sallé (censives), tenu de la châtell. de Wiry, mouvant de celle de la Ferté-lès-Saint-Riquier, qui relève du baill. d'Amiens, 1780 [3].

Fief de 2 journaux tenu de l'évêché d'Amiens (1635-82) [4].

DÉPENDANCE

WARCHEVILLE.

I. Par. de Doudelainville.

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Valery.

Pop. : 6 feux en 1700 ; 26 feux et 87 hab. en 1724 ; 25 feux et 100 hab. en 1725 ; 23 feux et 91 hab. en 1726 ; 22 feux et 75 hab. en 1772.

III. La sgrie relève de l'abb. de Saint-Valery.

Fief de la Bouletière (manoir et 22 journaux de terre), tenu de même [5].

— tenu de la pairie de Saint-Maxent, qui relève de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier.

Fief tenu de la sgrie de Doudelainville.

1. D. GRENIER, t. CC, f° 31 v°.
2. ARCH. DE LA SOMME, E. 581.
3. Idem, E. 567 [8], f° 73 v°.
4. Ibidem, *Inventaire des Titres de l'Évêché*, f° 35.
5. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries*.

Digitized by Google

DOUILLY

(Canton de Ham)

I. Par. du doy. de Ham, dioc. de Noyon. — V. Saint-Étienne. — Pr. l'abbé de Saint-Éloi de Noyon, en 986, puis celui de N.-D. de Ham au XIIIe s.[1]. Cure régulière jusqu'en 1526. = Chapelle de Saint-Joseph, bâtie en 1749[2].

II. Prév. de Saint-Quentin, baill. de Vermandois. — Élect. de Saint-Quentin, int. de Picardie. — Grenier à sel de Saint-Quentin.

Pop. : 60 familles en 1689; 192 hab. en 1698; 49 feux en 1709; 62 en 1720; 66 feux et 211 hab. en 1724; 67 feux et 214 hab. en 1725; 63 feux et 211 hab., *aliàs* 279, en 1726; 59 feux et 205 hab. en 1772.

Étym. : *Oviliacum*, 922; *Dulgiacum, Dulciacum*, 986; Dolli, 1107-90; Dulli, 1116-52; Douilli, 1142.

1790. Canton de Ham.

III. Le roi Lothaire confirme D. en 986 à l'abb. de Saint-Éloi de Noyon, qui en fait cession à l'évêque. Celui-ci en inféode une partie aux châtelains de Ham. La sgrie relève donc de l'évêché de Noyon. — Une partie, acquise d'Oudart de Ham et de sa femme Isabeau de Heilly, a été donnée par l'évêque André Le Moine au chapitre de Noyon, le 29 avril 1300 et en septembre 1316, à charge de la tenir en fief[3]; l'autre (626 setiers 1/2 et 20 verges de terre, en 1628) constitue la sgrie laïque, sous la suzeraineté de l'évêché[4].

1. Hector Josse, *Notice historique sur le village de Douilly et ses dépendances.....*, p. 22.

2. Idem, p. 66.

3. D. Grenier, t. XXVIII, f° 60 : extrait du Cartulaire du chapitre de Noyon, f° 60; — H. Josse, cité, p. 8; — Le P. Anselme, II, 394.

4. H. Josse, pp. 12 et 17.

Digitized by Google

Autre sgrie tenue du Roi en 1216, 1234, 1244[1], parce qu'elle est une dépendance de la châtell. de Ham, tenue de celle de Saint-Quentin ; elle en est devenue une mouvance, quand, au XIVe s., elle fut attribuée à un cadet de la maison de Ham[2]. On la trouve divisée en plusieurs fiefs en 1673 :

fief Picard (47 setiers de terre)[3].

— du Pontonnage (droit sur les chariots et charrettes passant par D.)[4].

— à D. et Ugny-l'Équipée[5].

2 fiefs mouvant de celui de Quivières, qui relève du chât. de Péronne, 1388.

Fief de la Bussière, vers Matigny et Quivières[6].

Fief de Ronquerolles, à D., Sancourt et Villers-Saint-Christophe (canton de Saint-Simon, Aisne)[7].

DÉPENDANCES

CORBENY, ham. ruiné[8].

MARGÈRES, ferme vers Sancourt.

I. Prieuré de N.-D. donné en 1093 à l'abb. d'Arrouaise par Odon Ier, sgr de Ham ; dès 1097, plusieurs religieux desservent le prieuré. Une communauté de sœurs converses qui s'était peu à peu établie à côté des chanoines, est supprimée en 1258[9]. Durant les guerres du XVIe s., l'abbé d'Arrouaise fait rentrer les moines dans l'abb. et ne laisse à M. que le prieur pour desservir la chapelle. La cense est alors donnée à ferme. Le 1er octobre 1569, l'abb. d'Arrouaise échange avec celle de Corbie, le prieuré de M. contre celui de Wailly-en-Artois. L'abbé commendataire de Corbie, ayant négligé de faire réunir le prieuré comme simple domaine à sa manse conventuelle, par le

1. H. JOSSE, p. 5.
2. Idem, p. 11.
3. BIBL. DE HAM, no 788, *Terrier de Ham*, fo 349 ; — H. JOSSE, p. 15.
4. Id., fos 297 et 595 ; — H. JOSSE, p. 14.
5. Id., fo 348 ; — H. JOSSE, p. 14.
6 et 7. H. JOSSE, p. VII.
8. GARNIER, *Dict. topogr.* M. Josse n'en fait pas mention.
9. H. JOSSE, p. 107.

Digitized by Google

Saint-Siège, les titulaires nommés d'abord régulièrement et tirés du monastère, finirent par se transmettre leur bénéfice. En moins d'un demi-siècle le prieuré se trouve complètement sécularisé (1645), et perdu pour l'église de Corbie. En 1581, il avait été baillé à cens pour 99 ans à Gallois de Blécourt, moyennant 200 l. t. par an, et le dénombrement tous les 18 ans (22 février et 4 juin). — Chapelle consacrée à la Nativité de la Vierge.

BIENS :

Bacquencourt (Hombleux), sgrie indivise avec le chapitre de Nesle.

Beaulieu-en-Beine (Beaumont-en-Beine, canton de Chauny, Aisne), maison, grange, étable, 200 journaux de terres et 40 de pâtures[1], 154 arpents 15 perches de bois, dits bois de Beaulieu, 1769[2]. Des lettres patentes du mois de mai 1779 autorisèrent l'inféodation des terres et sgries de B. et des Ebéquis au sgr de Beaumont.

Les Ebéquis (Beaumont-en-Beine), maison et 36 journaux de terre.

Margères, maison, grange, jardins de 20 à 22 journaux, 360 à 374 journaux de terres, 2 étangs ou carpières de 60 journaux.

Quivières, sgrie dite fief du Rouage ou de Corbie.

MOUVANCE :

Les Ebéquis, fief des Béquis (maison, 18 setiers de terre, prés ou bois), inféodé en 2 hommages à une date indéterminée pour 74 s. de surcens. François Lemaitre donna l'un à la confrérie de Saint-Jacques de Compostelle établie en l'église Saint-Pierre de Ham ; Marguerite Charlot, sa femme, légua l'autre à la fabrique de Saint-Pierre. La délivrance de ce dernier legs eut lieu le 3 septembre 1545[3].

II. Étym. : *Margellæ,* 1113-1201 ; *Margelli,* 1140-1257 ; Marzeles, 1145 ; Margeles, 1175-1288 ; Margières, 1226 ; Margelles, 1258-1438.

MONTIZELLE, ham., puis ferme, vers Matigny.

Étym. : Montisel, 1153 ; *Mons Izelli,* 1182.

1. H. JOSSE, p. 119.

2. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie,* II, 49-54.

3. Id., IV, 395 ; — H. JOSSE, p. 118.

Digitized by Google

III. Odon II, dit Pied de loup, sgr de Ham, donne ce lieu à Saint-Norbert, fondateur de l'abb. de Prémontré, avant 1130 (210 setiers de terre)[1].

Fiefs tenus de la châtell. de Ham, en 1673 :

fief de Montizel ou Leroy (maison, grange, étables, jardins, 82 setiers de terres, rentes, hostises), relevant de la vicomté de Ham, réunie à la châtell.[2].

— à M. et à Auroir (Foreste, canton de Vermand, Aisne), appartenant à l'église Saint-André de Saint-Quentin; mouvant à cause de la sgrie d'Aubigny[3].

— de Montizel ou Picard (8 moyées de terre)[4].

Fief tenu de l'abb. de Saint-Éloi de Noyon, 1383.

NEUFOREST, maison à l'entrée de Douilly, vers Matigny, qui prit ce nom après la ruine de Vieux-Forest.

Le fief relève de l'évêché de Noyon[5].

PONT-LÈS-DOUILLY, à l'endroit où l'ancienne route de Ham à Péronne traverse la Germaine.

VIEUX-FOREST, ferme ruinée à la fin du XVIe s., sur le chemin de Matigny. Les arbres du Vieux-Forest en rappellent encore le souvenir.

C'est un domaine de l'abb. de Ham, par don des châtelains, avant 1212[6]. Il y avait 239 setiers 47 verges 1/2 de terre en 1769.

Chapelle de Saint-Laurent dès 1242; unie à l'abb. de Ham en 1680[7].

1. H. JOSSE, p. 174.
2. BIBL. DE HAM, n° 788, f° 349; — H. JOSSE, p. 15.
3. Id., f°s 293 et 674; — H. JOSSE, p. 175.
4. Id., f°s 350 et 595; — H. JOSSE, pp. 15 et 175.
5. H. JOSSE, pp. 159 et 160.
6. Id., p. 157.
7. Id., pp. 156-59.

Digitized by Google

DOULLENS

(Chef-lieu d'arrondissement)

I. Trois par. — Pr. le prieur de Saint-Sulpice de Doullens. — 1° N.-D. — Ham. : Milly-le-Grand, Haute-Visée, les faubourgs et la moitié de la citadelle ; Authieule et Hem, en 1689. — Chapelle de Saint-Jacques, Jacques Ducrocq ou Ducroquet, fondée en octobre 1269 par Mathieu Taupin [1].

2° Saint-Martin. — Ham. : Freschevillers, Grouches, Hamencourt et la moitié de la citadelle, où est située une chapelle. = Chapelles de Saint-Jean, dite du Blanc pommier, et de Saint-Jean et Saint-Michel-de-Bus ou simplement de Bus. — Pr. le même. — Bien : fief noble tenu du Roi à cause de Doullens, et consistant en 62 journaux et 1 quartier de terre sur le terroir de la Voie des Prés, paroisse Saint-Pierre de Doullens [2]. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, au bas du pont d'Authie. — Pr. le même.

3° Saint-Pierre. — Ham. : Beaurepaire, Voie-des-Prés, Petit-Milly, Routequeux, Saint-Sulpice. — 6 chapelles, dont une à l'hôpital.

Prieuré de Saint-Pierre, dit Saint-Pierre La-Hors, fondé par un comte de Ponthieu, hors la porte Saint-Ladre, d'où sa dénomination. Le 12 mai 1367, le frère Jean de Courbeton, « prieur et gouverneur de la maison de Saint-Pierre de Doullens, docteur en théologie et prieur du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville », abandonne à l'échevinage de Doullens les « cens d'argent, de grains, de capons, de guelines et de tous autres rentes, prez, terres gaignables, fours, justice haulte, moienne et basse, et toute seigneurie tant directe comme pourfitable, et confiscations et tous aultres esmolumens pourfits et exploitz qui

1. Arch. de la Somme, *Inventaire des Titres de Corbie*, III, 611.
2. *Ms. au Baron de Calonne.*

Digitized by Google

de ce pourroient venir et esqueir..... » En échange, les maire et échevins garantissent une rente de 60 l. payable à la Chandeleur en l'église de Saint-Pierre d'Abbeville, rente portée peu après à 75 l. Elle continua d'être acquittée jusqu'à la fin du XVIIe s.; en 1725, l'abb. de Corbie obtint de l'intendant de Picardie une ordonnance condamnant l'échevinage au paiement des arrérages échus; en 1728, elle était totalement perdue[1].

COUVENT de religieux de Saint-François, dits Cordeliers, fondé en 1452 ou 1459 des largesses de Charles d'Artois, comte d'Eu et sgr de Saint-Valery, en mémoire de sa femme Jeanne de Saveuse, du sieur de Saveuse et de sa femme, et de Jean de Belloy, sgr du Candas et de Belloy-sur-Somme, époux de Blanche de Saveuse[2].

ABBAYE de femmes de Saint-Michel, ordre de Saint-Benoit, existant au XIIe s.; l'abbesse est à la nomination du roi. — Dans l'église, chapelles de N.-D. et de Saint-Nicolas[3]. — Bien[4] : sgrie de Haute-Visée-le-Beau, en partie.

BÉGUINAGE, remplacé par les Sœurs Grises[5].

Couvent de Filles Repenties, dont les biens sont amortis par lettres-patentes de Philippe-le-Bel du 12 novembre 1312[6].

Couvent de filles du Tiers-Ordre de Saint-François (Cordelières ou Sœurs Grises), autorisé par l'échevinage, le 12 septembre 1488. — Bien : sgrie de Haute-Visée-le-Beau, en partie[7].

ÉCOLE PUBLIQUE, tenue par deux sœurs de la Providence, fondée en octobre 1759.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie,* VI, 698; — *Titres,* armoire VI, liasse 103; — LE P. DAIRE, *Hist. de Doullens;* — L'ABBÉ DELGOVE, *Hist. de la ville de Doullens,* p. 302.

2. L'ABBÉ DELGOVE, cité, p. 303; — DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* I, 209, note 2.

3. L'ABBÉ DELGOVE, pp. 286-301; — DARSY, I, 203.

4. Il existe des biens de l'abb. un dénombrement sans date, mais que l'on peut avec certitude rapporter à l'année 1384 environ. (ARCH. NAT., P. 137, n° 15; — DELGOVE, p. 292).

5. DELGOVE, p. 306.

6. Id., p. 302.

7. Id., p. 306; — DARSY, I, 209.

Digitized by Google

MALADRERIE établie avant 1170, sur le chemin d'Auxy-le-Château, et réunie au suivant.

HÔTEL-DIEU de Saint-Jean-Baptiste, dont l'établissement est confirmé en 1272, et auquel ont été réunies, par arrêt du 13 juillet 1695, les maladreries de :

Beauquesne.
Bonneville.
Canaples.
Cantepie.
Doullens.
Fieffes.
Frévent (canton d'Auxy-le-Château, Pas-de-Calais).
Naours.
Ouvincourt.

Chef-lieu d'un DOYENNÉ de l'archid. et du dioc. d'Amiens, dont dépendent hors de Doullens :

Prieuré de Saint-Sulpice, à Doullens.
— de Saint-Robert, à Authie.
— de N.-D., à Bagneux (Gézaincourt).
— de N.-D., à Sarton (canton de Pas, Pas-de-Calais).

Cures :

Acheux.
Authie.
Sec. : Saint-Léger-lès-Authie.
Authieule.
Beauquesne.
Beauval.
Bertrancourt.
Bouquemaison.
Bus-lès-Artois.
Coigneux.
Couin (canton de Pas, Pas-de-Calais).
Gézaincourt.
Hérissart.
Louvencourt.
Luchuel.
Orville (canton de Pas, Pas-de-Calais).
Sec. : Amplier (idem).
Pierregot.
Puchevillers.
Ransart (Doullens).
Raincheval.
Rubempré.
Sarton (Pas-de-Calais).
Sec. Marieux.
Le Souich (canton d'Avesnes-le-Comte, Pas-de-Calais).
Sec. Brévillers.
Thièvres (canton de Pas, Pas-de-Calais).
Toutencourt.
Vauchelles-lès-Authie.
Sec. Arquèves.

II. L'érection de la PRÉVÔTÉ de D. est une des conséquences du traité de

Digitized by Google

Chinon (juillet 1225) qui détache du comté de Ponthieu D. et Saint-Riquier pour les attribuer au bailliage d'Amiens, et en faire le chef-lieu de deux nouvelles juridictions. Supprimée en 1315, Charles V la rétablit en 1365, à la demande de l'échevinage; pendant ce temps les cas royaux sont portés devant les prévôts de Montreuil-sur-Mer, de Beauquesne et de Saint-Riquier, mais toutefois le bailli d'Amiens tient encore chaque mois ses assises à D. pour se conformer aux dispositions de la charte de commune. L'édit du mois d'avril 1745, qui supprime la prévôté dans les villes où elle existe simultanément avec le bailliage, ne trouve pas son application à D [1].

Son ressort [2] est primitivement formé de la châtellenie et d'un démembrement de la prévôté de Beauquesne. En 1244, il s'accroît des hommages vendus par le comte de Ponthieu au comte de Saint-Pol, tous situés au-delà de l'Authie. Il n'a aucun rapport avec les circonscriptions ecclésiastiques, et embrasse, ainsi que le montre le tableau suivant, des paroisses des archidiaconés d'Amiens (doyennés de Doullens et Vignacourt) et de Ponthieu (doyennés d'Auxy-le-Château, Labroye et Saint-Riquier), et hors du diocèse d'Amiens, quelques paroisses des diocèses d'Arras (doyenné de Pas) et de Boulogne (doyennés de Fillièvres, Frévent et Vieil-Hesdin) [3]. On ne semble pas avoir été bien fixé au XVIe s. sur la situation exacte de certaines localités puisqu'on les retrouve en même temps sur plusieurs listes. A la fin du dernier siècle, la prévôté a perdu toute autorité sur l'Artois, et sa juridiction en a été considèrablement réduite [4].

Agenville [5] *.	S.-R.	Arquèves [6].	
Anconnay (Le Boisle).		Les Autheux *.	A.

1. L'abbé E. Delgove, cité, pp. 376-81.

2. D. Grenier, t. XXVII, f°s 203-205 ; — Pagès, *Manuscrits*, édition Douchet, II, 206 ; — Bouthors, *Coutumes locales*, II, 56-169.

3. Les doy. sont indiqués en marge par la première lettre de leur nom.

4. Daire, *Hist. civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Doullens*, p. 20. — M. Delgove a publié cette liste, p. 495. Nous marquons par une * les noms qu'elle énumère.

5. Le P. Daire note Agenvillers et Halencourt ; c'est une erreur manifeste, car ces deux localités ne sauraient être placées que dans la prév. de Saint-Riquier.

6. Aussi de la prév. de Beauquesne.

Digitized by Google

Authieule *. D.
Auxy-le-Château (chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Pol)[1]. A.
Bagneux (Gézaincourt) *.
Barlette (Franqueville) *.
Barly *.
Béalcourt *.
Béallières (Béalcourt).
Beaudricourt* (canton d'Avesnes)[2]. P.
Beaumetz[3]. S.-R.
Beaurepaire * (Doullens).
Beauval *. D.
Béthencourt-lès-Frohen.
Blangy-sur-Ternoise (canton du Parcq). V.-H.
Boisbergues *. A.
Bois-l'Abbé (?).
Bonneville[4] *.
Boubers-sur-Canche (canton d'Auxy). A.
Bouquemaison *. D.
Bouret-sur-Canche (canton d'Auxy).
Bretel * (Gézaincourt).
Brévillers *, en partie Artois.
Le Candas[5]. V.
Canteleux * (Bouquemaison).
Caumont (canton de Hesdin). L.
Cercamps (canton de Frévent)[6]. A.
Conchy-sur-Canche (canton d'Auxy). A.
Courcelles-sur-Authie * (Mézerolles).
Croisette (canton de Saint-Pol)[7]. Fr.
Doullens *. D.
Ecoivre (canton de Saint-Pol).
Fieffes[8] *. V.
Fienvillers[9] *. V.
Fillièvres (canton du Parcq). F.
Fortel (canton d'Auxy).
Fouquevillers (canton de Pas)[10]. P.
Freschevillers (Doullens).
Frévent (canton d'Auxy). A. et Fr.
Frohen-le-Grand *. A.
Frohen-le-Petit *.
Galametz (canton du Parcq).
Gézaincourt *. D.
Grimont * (Heuzecourt).
Grouches *. D. et Fr.
Hamencourt * (Doullens).
Hardinval * (Hem).
Harponlieu * (Grouches).
Haute-Visée-le-Beau (Doullens).
Haute-Visée-l'Épine * (Authieule).

1. Les indications de cantons se rapportent toutes à des communes du Pas-de-Calais.
2. Également porté sur la liste de la prév. de Beauquesne.
3. Prév. de Saint-Riquier.
4, 5, 6, 7 et 8. Prév. de Beauquesne.
9. Prév. de Beauquesne et de Saint-Riquier.
10. Prév. de Beauquesne.

Digitized by Google

Hem *. D.
La Hestroye * (les Autheux).
Heuzecourt [1] *. A.
Huleux * (Beauval).
Hurtevent (?).
Laleu * (Hem).
Ligny-sur-Canche (canton d'Auxy) [2]. A.
Lillers (arrondissement de Béthume) [3].
Longueville * (Fienvillers).
Longuevillette *.
Longvillers [4] *. S.-R.
Luchuel *. D.
Maquefer * (les Autheux).
Maizicourt *, en partie Artois. A.
Le Meillard *, grand et petit.
Mézerolles *, en partie Artois [5]. A.
Milly * (Doullens).
Monchaux-lès-Béalcourt.
Moncheaux (canton de Saint-Pol).
Monchel (canton d'Auxy). A.
Mons-lès-Béalcourt *.
Montigny-les-Jongleurs *. A.
Mont-Renault * (Heuzecourt).
Naours [6]. V.
Neuvillette *. A.
Nœux (canton d'Auxy). A.
Occoches *. A.
Œufs-en-Ternois (canton de Saint-Pol) [7]. F.
Orville (canton de Pas) [8]. D.
Outrebois *. A.
Préel (Boubers-sur-Canche).
Prouville [9]. S.-R.
Le Quesnel * (Outrebois).
Quœux (canton d'Auxy). L.
Ransart * (Doullens). D.
Les Ratteaux (?).
Rebreuves-sur-Canche (canton d'Avesnes). Fr.
Remaisnil. A.
Ribeaucourt [10].
Ricquemesnil * (Hem).
La Rosière (?)
Saint-Acheul *. A.
Saint-Lau (Maison-Ponthieu) [11].
Saint-Sulpice * (Doullens).
Séry (Terramesnil) [12].
Le Souich * (canton d'Avesnes), en partie Artois. D.

1. Prév. de Beauquesne et de Saint-Riquier.
2 et 3. Prév. de Beauquesne.
4. Prév. de Saint-Riquier.
5, 6, 7 et 8. Prév. de Beauquesne.
9. Prév. de Saint-Riquier.
10. Prév. de Beauquesne et de Saint-Riquier.
11. Prév. de Saint-Riquier.
12. Prév. de Beauquesne.

Digitized by Google

Vacquerie *.
Vacquerie-le-Boucq (canton d'Auxy). A.
Le Valheureux (Le Candas) [1].
La Vicogne [2].
Villers-l'Hôpital (canton d'Auxy). A.
Wamin (canton de Parcq).
Wavans (canton d'Auxy). A.
Willencourt (idem) [3].

L'ÉLECTION est établie après les États Généraux de 1355-56. Son ressort, qui s'étend primitivement sur Montreuil, Saint-Riquier, Ardres et le comté de Guines, est trop considérable pour deux élus, aussi ce nombre est-il porté à quatre. Il comprend en .... 231 par. et 17,014 feux, et à la fin du XVIIIe s., 163 bourgs ou villages des prév. de Beauquesne, Doullens, Fouilloy, Montreuil et Saint-Riquier [4] :

Abihem (Lépine, canton de Montreuil). M.
Acheux. B.
Agenville. D.
Agenvillers, en partie. S.-R.
Allonville. B.
Argœuves. B.
Arquèves. B.
Les Autheux. D.
Authie. B.
Authieule. D.
Bagneux (Gézaincourt). D.
Baizieux. F.
Balance (Vron). S.-R.
Barlette (Franqueville) [5]. D.
Barly. D.
La Barre (Machy). S.-R.
Béalcourt. D.
Beaucourt-sur-l'Hallue. B. et F.
Beaumetz. D. et S.-R.
Beauquesne. B.
Beauregard (Bernay). S.-R.
Beauval. D.
Beauvoir-l'Abbaye (Rainneville). B.
Beauvoir-Rivière. D.
Belle-Église (Arquèves). B.
Bellinval (Brailly). S.-R.
Belloy-sur-Somme. B.
Bernaville. B.
Bernay. S.-R.

1 et 2. Prév. de Beauquesne.

3. Prév. de Beauquesne et de Saint-Riquier.

4. EXPILLY, *Dict. des Gaules..... ;* — L'ABBÉ DELGOVE, cité, pp. 282 et s.

L'élect. de Doullens n'a pas absorbé ces prév. tout entières. Ainsi certaines parties de la prév. de Beauquesne, comprises dans la banlieue d'Amiens, sont rattachées à l'élect. de cette ville ; les élect. d'Amiens et de Doullens se partagent la prév. de Fouilloy ; Argoules, Dominois, de la prév. de Saint-Riquier, appartiennent au gouvernement de Montreuil.

5. ARCH. DE LA SOMME, C. 108 (1773).

Digitized by Google

Berneuil.	B.
Bertangles.	B.
Bertaucourt-les-Dames.	B.
Bettencourt-Saint-Ouen.	B.
Bezancourt (Brailly), en partie.	S.-R.
Bloville (Brimeux, canton de Campagne).	M.
Boisbergues.	D.
Bois-Jean (canton de Campagne, Pas-de-Calais).	M.
Bois-Rifflart (Ligescourt).	S.-R.
Bois-Riquier (Ville Saint-Ouen).	S.-R.
Bonnance (Port).	S.-R.
Bonnay.	F.
Bonneville.	B. et D.
Bouchon.	S.-R.
Bouquemaison.	D.
Bourdon.	B.
Brailly, en partie.	S.-R.
Bresle.	F.
Bretel (Gézaincourt).	D.
Brévillers.	D.
Brucamps.	S.-R.
Brunehautpré (Brimeux).	M.
La Bucaille (Bernay), en partie.	S.-R.
Buigny-l'Abbé.	S.-R.
Buigny-Saint-Maclou.	S.-R.
Buire (Dernancourt), ferme[1].	F.
Buire-en-Halloy (Nampont).	
Buire-sous-Corbie.	F.
Bus-lès-Artois.	B.
Bussu, en partie.	S.-R.
Bussy-lès-Daours.	F.
Camon.	F.
Campigneul (Regnières-Écluse).	S.-R.
Canaples.	B.
Le Candas.	B. et D.
Canteleux (Bouquemaison).	D.
Caours, en partie.	S.-R.
Cardonnette.	B.
Carnoy (Le Meillard)[2].	
Cauroy, grand et petit (Fontaine-sur-Maye)[3].	S.-R.
Chipilly, en partie.	F.
Coigneux.	B.
Coisy.	B.
Contay.	B. et F.
Conteville, en partie.	S.-R.
Corbie.	F.
Coulonvillers, en partie.	S.-R.
Courcelles-sur-Authie (Mézerolles).	D.
Cramont.	S.-R.
Crécy-Granges (Crécy).	S.-R.
Creuse (Rivery).	B.
Daours.	F.
Domart-en-Ponthieu.	B.
Domesmont.	
Domléger.	S.-R.
Dompierre-sur-Authie.	M.
Domvast (le prieuré).	S.-R.

1. Manque dans la liste de 1773. (ARCH. DE LA SOMME, C. 108.)
2 et 3. C. 108 (1773).

Digitized by Google

Donquerel (Donqueur).	S.-R.
Donqueur.	S.-R.
Doullens.	D.
Drucat, en partie.	S.-R.
Drugy (Saint-Riquier).	S.-R.
Épécamps[1].	B.
Ergnies.	S.-R.
Estrées-lès-Crécy.	S.-R.
Estruval (Ponches).	S.-R.
Étinehem, en partie.	F.
L'Étoile.	S.-R.
Favières.	S.-R.
Le Festel (Oneux).	S.-R.
Fieffes.	B. ? D.
Fienvillers.	B. et D.
Flesselles.	B.
Flibeaucourt (Sailly-le-Sec), en partie.	S.-R.
Flixecourt.	B.
Fontaine-sur-Maye.	S.-R.
Forest-l'Abbaye, en partie.	S.-R.
Forest-Montiers.	S.-R.
Franqueville.	S.-R.
Fransu.	S.-R.
Franvillers.	F.
Fréchencourt.	B. et F.
Frohen-le-Grand.	D.
Frohen-le-Petit.	D.
Gapennes, en partie.	S.-R.
Gézaincourt.	D.
Gorenflos.	S.-R.
Gorges.	B.
Grilleux (Flesselles)[2].	B.
Grimont (Heuzecourt)[3].	D.
Grouches.	D.
Gueschard.	S.-R.
Halloy-lès-Pernois.	B.
Le Hamel-lès-Ponches (Dompierre-sur-Authie).	S.-R.
Hamelet (Favières).	S.-R.
Hanchy (Coulonvillers).	S.-R.
Hardinval (Hem).	D.
Harponville.	B.
Hautvillers, en partie.	S.-R.
Havernas.	B.
Hédauville.	B. et F.
Heilly.	F.
Hem-lès-Doullens.	D.
Hémencourt (Vron), en partie.	S.-R.
Hénencourt.	F.
Hérissart.	B.
Hestroye (les Autheux).	D.
Heuzecourt.	B. et D.
Hierville (Varennes).	B.
Houdancourt (Fransu)[4].	S.-R.
La Houssoye.	F.
Huleux (Beauval).	D.
Lanches.	B.
Léalvillers.	B.
Léguille (Bois-Jean)[5].	M.
Lépine (canton de Montreuil).	M.
Longuet (Cocquerel).	S.-R.

1, 2, 3, 4 et 5. ARCH. DE LA SOMME, C. 108.

Digitized by Google

Longueville (Fienvillers)[1].	D.	Montrelet.	B.
Longuevillette.	D.	Mont-Renault (Heuzecourt).	D.
Longvillers.	S.-R.	Montreuil (Pas-de-Calais)[3].	M.
Louvencourt.	B.	La Motte-Brebière.	F.
Luchuel (Grouches).	D.	La Motte-Buleux.	S.-R.
Machiel, en partie.	S.-R.	Mouflers.	S.-R.
Machy, en partie.	S.-R.	Nampont-Saint-Firmin.	M.
Maintenay, en partie.	M.	Naours.	B. et D.
Maison-d'Aymont (Conteville)[2].	S.-R.	Neufmoulin.	S.-R.
Maison-Ponthieu.	S.-R.	Neuilly-l'Hôpital, en partie.	S.-R.
Maison-Roland.	S.-R.	Neuilly-le-Dien, en partie	S.-R.
Maizicourt, en partie.	D.	Neuville-sous-Corbie[4].	F.
Maquefer (les Autheux).	D.	Neuville-sous-Forest-Montiers.	S.-R.
Marcheville, en partie.	S.-R.	Neuvillette.	D.
Marieux.	B.	Nolette (Noyelles-sur-Mer), en partie.	S.-R.
Le Meillard.	D.	Nouvion, en partie.	S.-R.
Méricourt-l'Abbé.	F.	Noyelles-en-Chaussée, en partie.	S.R.
Le Mesnil-lès-Donqueur, en partie.	S.-R.	Occoches.	D.
Mézoutre-le-Grand (Vironchaux).	S.-R.	Olincourt (Flesselles)[2].	B.
Mézoutre-le-Petit (id.).	S.-R.	Oneux.	S.-R.
Millancourt.	S.-R.	Outrebois.	D.
Mirvaux.	B.	Ouville (Hautvillers), en partie.	S.R.
Molliens-au-Bois.	B.	Pernois.	B.
Mons (Béalcourt).	D.	Petit-Chemin (Argoules), en partie.	S.-R.
Montigny-les-Jongleurs.	D.	Pierregot.	B.
Montigny-Vilaincourt.	F.	Le Plouy-lès-Donqueur.	S.-R.
Montonvillers.	B.		

1. Arch. de la Somme, C. 108.

2. A Cramont, selon la liste de 1773 (C. 108).

3. Porté par Expilly sur la liste de l'élect. de Doullens et sur celle du gouvernement de Montreuil, avec le même nombre de feux (831). Ce serait donc ici une erreur, que n'a point faite le Mémoire sur l'État de la province de Picardie en 1700.

4. C. 108 (1773).

Digitized by Google

Pont-Noyelles. F.
Port-le-Grand, en partie. S.-R.
Poulainville. B.
Préaux (Nampont). S.-R.
Les Prés (Caours). S.-R.
Prouville. B. et S.-R.
Querrieu. B. et F.
Le Quesnel (Outrebois). D.
Le Quesnoy (Puchevillers). B.
Raincheval. B.
Rainneville. B.
Ransart (Doullens). D.
Rateauville (Argoules). S.-R.
Regnières-Ecluse, en partie. S.-R.
Remaisnil. D.
Ribeaucourt. B., D. et S.-R.
Ribemont. F.
Rivery. F.
Romont (Buire-le-Sec, Pas-de-Calais)[1]. M.
Rosel (la Vicogne). B.
Roussent (canton de Campagne). M.
Rubempré. B.
Sailly-Bray (Noyelles-sur-Mer), en partie. S.-R.
Sailly-Laurette. F.
Sailly-le-Sec. F.
Saint-Acheul. D.
Saint-Gratien. B. et F.
Saint-Hilaire (Lanches). B.
Saint-Josse-sur-Mer (canton de Montreuil), en partie[2]. M.
Saint-Lau (Maison-Ponthieu), en partie. D.
Saint-Léger-lès-Authie. B.
Saint-Léger-lès-Domart. B.
Saint-Ouen. B.
Saint-Pol (Pas-de-Calais), les quartiers au Sud de la Ternoise. B.
Saint-Riquier. S.-R.
Saint-Sauveur. B.
Saint-Vast, cense (Pont-Noyelles).
Saint-Vast-en-Chaussée. B.
Saint-Vast-sur-Mer.
Savières (Flesselles). B.
Senlis. F.
Septenville (Rubempré). B.
Sériel (Puchevillers). B.
Le Souich (canton d'Avesnes). D.
Surcamps. S.-R.
Talmas. B.
Le Temple (Conchil, canton de Montreuil), en partie. M.
Thièvres (canton de Pas). B.
Tigny-Noyelle (canton de Montreuil).
Le Titre, en partie. S.-R.
Toutencourt. B.
Treux. F.
Vacquerie. B. et D.
Val-de-Maisons (Talmas). B.

1. Manque dans la liste de C. 108 (1773).

2. Un feu de l'élect. de Doullens, 35 du gouvernement de Montreuil, en 1760. (EXPILLY, *Dict. des Gaules.*)

Digitized by Google

Valheureux (Candas).	B. et D.	Ville-sous-Corbie.	F.
Le Valvion (Beauquesne).	B.	Villers-Bocage.	B.
Varennes.	B. et F.	Villers-sous-Ailly, en partie.	S.-R.
Vauchelles-lès-Authie.	B.	Vironchaux, en partie.	S.-R.
Vauchelles-lès-Domart.	S.-R.	Vron-franchise.	S.-R.
Vauchelles-lès-Quesnoy, en partie.	S.-R.	Wargnies.	B.
Vaux-en-Amiénois.	B.	Warloy-Baillon.	B. et F.
Vaux-sous-Corbie.	F.	Willencourt (canton d'Auxy, Pas-de-Calais).	B. et S.-R.
Vecquemont.	F.	Yaucourt.	S.-R.
La Vicogne.	B. et D.	Yvrench, en partie.	S.-R.
La Viéville, en partie.	F.	Yvrencheux.	S.-R.
Vignacourt.	B.	Yzeux.	B.
Vilaincourt (Montigny).	F.		

GRENIER A SEL, établi avant 1383[1]; il dépend de la Direction d'Amiens et est entièrement d'impôt, à l'exception de la ville de Doullens, de ses faubourgs et de sa banlieue. Son ressort comprend, en 1725, 151 paroisses et hameaux[2].

Exempts de l'impôt :

Doullens.	Freschevillers.
La Varenne.	Milly.

Imposés :

Acheux.	Al.[3].	Bagneux (Gézaincourt).	
Agenville.		Barly.	
Argœuves.	Am.	Bayencourt.	Al.
Arquèves.		Béalcourt.	
Les Autheux.		Beaumetz.	
Authie.		Beauquesne.	
Authieule.		Beaussart.	Al.
Aymont (Conteville).	Ab.	Beauval.	

1. L'ABBÉ DELGOVE, cité, p. 287.

2. BIBL. NAT., franc., 23,920, pp. 89-108 : *État de dénombrement des Greniers à sel.*

3. Nous avons indiqué en marge les greniers auxquels certaines localités du grenier de Doullens ont été attribuées par l'édit de 1726 : Ab. Abbeville ; Al. Albert ; Am. Amiens ; N. Nampont.

Digitized by Google

Belle-Eglise (Arquèves).	
Bellinval (Brailly).	Ab.
Belloy-sur-Somme.	Am.
Bernaville.	
Berneuil.	
Bertangles.	Am.
Bertaucourt-les-Dames.	
Bertrancourt.	Al.
Bettencourt-Saint-Ouen.	Am.
Beauvoir-Rivière.	
Boisbergues.	
Bonneville.	
Bouchon.	Ab.
Bourdon.	Am.
Bretel (Gézaincourt).	
Brévillers.	
Brucamps.	Ab.
Bus-lès-Artois.	Al.
Canaples.	
Candas.	
Coigneux.	Al.
Colincamps.	Al.
Conteville.	
Courcelles-aux-Bois.	Al.
Cramont.	Ab.
Domart-en-Ponthieu.	
Domesmont.	
Domléger.	
Donquerel (Donqueur).	
Donqueur.	
Epécamps.	
Ergnies.	Ab.
L'Etoile.	Ab.
Fieffes.	
Fienvillers.	
Flesselles.	Am.
Flixecourt.	Am.
Forceville.	Al.
Franqueville.	Ab.
Fransu.	
Frohen-le-Grand.	
Frohen-le-Petit.	
Gézaincourt.	
Gorenflos.	Ab.
Gorges.	
Grotizon (Lucheux).	
Grouches.	
Halloy-lès-Pernois.	
Hardinval (Hem).	
Harponville.	Al.
Havernas.	Am.
Hem.	
Hérissart.	Am.
Heuzecourt.	
La Hestroye (les Autheux).	
Humbercourt.	
Lanches.	
Léalvillers.	Al.
Longuet (Cocquerel).	Ab.
Longuevillette.	
Longvillers.	
Louvencourt.	Al.
Lucheux.	
Luchuel (Grouches).	

Digitized by Google

Mailly. Al.
Maizicourt.
Maison-Ponthieu. Ab.
Maison-Roland. Ab.
Maquefer (les Autheux).
Marieux.
Le Meillard.
Le Mesnil-Donqueur.
Mirvaux. Am.
Montigny-les-Jongleurs.
Montonvillers. Am.
Mont-Renault (Heuzecourt).
Montrelet.
Moreaucourt (l'Étoile). Ab.
Mouflers. Ab.
Naours. Am.
Neuilly-le-Dien. Ab.
Neuvillette.
Noyelles-en-Chaussée
Occoches.
Olincourt (Flesselles). Am.
Outrebois.
Pernois.
Le Plouy-lès-Donqueur.
Poulainville. Am.
Puchevillers.
Le Quesnoy (Puchevillers).
Raincheval.
Ransart.
Remaisnil.
Ribeaucourt.
Le Rosel (La Vicogne).
Rubempré. Am.
Sailly-aux-Bois (canton de Pas, Pas-de-Calais). Al.
Saint-Acheul.
Saint-Hilaire (Lanches).
Saint-Léger-lès-Authie. Al.
Saint-Léger-lès-Domart.
Savières (Flesselles). Am.
Septenville (Rubempré). Am.
Sériel (Puchevillers).
Le Souich (canton d'Avesnes, Pas-de-Calais).
Surcamps. Ab.
Talmas. Am.
Thièvres.
Toutencourt. Am.
Vacquerie.
Vagnat (Vignacourt). Am.
Val-de-Maison (Talmas).
Valheureux (Candas).
Valvion (Beauquesne).
Varennes. Al.
Vauchelles-lès-Authie.
Vauchelles-lès-Domart. Ab.
Vaux-en-Amiénois.
La Vicogne.
Vignacourt. Am.
Villers-Bocage. Am.
Vironchaux. N.
Wargnies. Am.
Warloy. Al.

Digitized by Google

Warluzel (canton d'Avesnes-le-Comte, Pas-de-Calais).
Willencourt (canton d'Auxy-le-Château, Pas-de-Calais). Al.
Yaucourt. Ab.
Yvrencheux. Ab.
Yzeux. Am.

L'Édit de 1726, article 7, réduit le ressort à 84 paroisses, « parce qu'il s'étendoit trop au S. O., au S. E. et au midi, et que de ce côté-ci, il s'éloignoit de 7 lieues de son chef-lieu, et s'avançoit pour ainsi dire jusqu'aux portes d'Amiens. L'établissement du grenier d'Albert et l'agrandissement du ressort d'Amiens dans cette partie, en rectifiant ces défectuosités, ont nécessairement causés (?) ces retranchements »[1]. Voici l'état du grenier en 1726[2]; quelques localités ont été empruntées au grenier d'Abbeville.

Doullens, ville, faubourgs et banlieue.
Agenville.
Arquèves.
Les Autheux.
Authie.
Authieule.
Auxy-le-Château (arrondissement de Saint-Pol, Pas-de-Calais). Ab.
Bagneux (Gézaincourt).
Barly.
Béalcourt.
Beaumetz.
Beauquesne.
Beauval.
Beauvoir-Rivière.
Bernâtre. Ab.
Bernaville.
Berneuil.
Bertaucourt-les-Dames.
Boisbergues.
Bonneville.
Bouquemaison.
Bretel (Gézaincourt).
Brévillers.
Canaples.
Le Candas.
Conteville.
Domart-en-Ponthieu.
Domesmont.
Domléger.
Donqueur.
Epécamps.
Fieffes.
Fienvillers.
Fransu.
Frohen-le-Grand.
Frohen-le-Petit.
Gézaincourt.

1. *État de dénombrement*, cité, franç., 23,922, p. 13.
2. Id., pp. 84-96 et franç., 23.925, pp. 250-259.

Digitized by Google

Gorges.
Grouches.
Halloy-lès-Pernois.
Hardinval (Hem).
Hem.
Heuzecourt.
Hiermont. Ab.
Humbercourt.
Lanches.
Lannoy (Auxy-le-Château). Ab.
Longuevillette.
Longvillers.
Lucheux.
Luchuel (Grouches).
Maizicourt.
Marieux.
Le Meillard.
Le Mesnil-Donqueur.
Montigny-les-Jongleurs.
Montrelet.
Neuvillette.
Occoches.
Outrebois.
Pernois.
Prouville.
Puchevillers.
Le Quesnoy (Puchevillers).
Raincheval.
Ransart.
Remaisnil.
Ribeaucourt.
Le Rosel (La Vicogne).
Saint-Acheul.
Saint-Hilaire (Lanches).
Saint-Lau (Maison-Ponthieu). Ab.
Saint-Léger-lès-Domart.
Sériel (Puchevillers).
Le Souich (canton d'Avesnes, Pas-de-Calais).
Thièvres.
Vacquerie.
Val-de-Maison (Talmas).
Le Valheureux (Le Candas).
Vauchelles-lès-Authie.
La Vicogne.
Warluzel (canton d'Avesnes, Pas-de-Calais).

Subdélégation de l'int. de Picardie.
Bureau des cinq grosses fermes de la Direction d'Amiens.
Siège des traites.
Entrepôt des tabacs se fournissant au bureau ou magasin d'Abbeville.
Recette des tailles.
Direction des postes.
Gouvernement particulier relevant du Gouvernement général de Picardie.
Citadelle construite en 1590 et 1633. — Chapelle.
Caserne pour le logement des troupes.

Digitized by Google

RÉSIDENCE DE LA MARÉCHAUSSÉE, dépendant de la lieutenance d'Abbeville.

CHARTE DE COMMUNE concédée, le 2 juin 1202, par Guillaume III, comte de Ponthieu, sur le modèle de celle d'Abbeville. L'article 32 délimite ainsi la banlieue : de l'épine de Folembray à la Haye de Ampliers (lieu ruiné au S.-O. de Terramesnil), enserrait Sery (Terramesnil), passait à la Vicogne, à la Fosse du Candas, à la Croix de Neuvillette, au Vieil Occoche et à Hunortfosse (Neuvillette). De l'échevinage relèvent en 1754 : les fiefs et sgries Festar et Renault, et le fief le Viésier [1]. (Marie-Jeanne V. et Simon Barbier, son mari, vendeurs en 1738).

FOIRES : le 10 août (Saint-Laurent), 29 septembre (Saint-Michel) et en novembre, le mardi qui suit la Saint-Martin d'hiver. — *Marché franc,* les mardi, jeudi et samedi.

Quatre NOTAIRES choisis par le Roi pour exercer dans le baill. d'Amiens, en vertu de l'édit du mois d'avril 1664 [2].

Ville forte. Portes : Cardonnet, Hersant (vers Beauquesne), de Lucheux, de Menchon, de Saint-Ladre, de Saint-Sulpice, de la Varenne [3].

Pop. : 1.970 hab. en 1698 ; 4.309 feux en 1709 ; 460 feux, dont 368 dans la ville et 92 dans les faubourgs en 1760 ; 577 feux et 1,858 hab. en 1772.

PAROISSES	1689	1724		1725		1726	
	Communiants	Feux	Habitants	Feux	Habitants	Feux	Habitants
Notre-Dame	800 ou 900	169	469[4]	153	394[4]	157	465
Saint-Martin	500	128	330[5]	122	307[5]	127	316
Saint-Pierre	600	143	358[6]	142	357[6]	138	384
Avec les faubourgs		542	1450	523	1352		

1. ARCH. DE LA SOMME, B. 43, f° 115.
2. Id., B. 28, f° 94 v°.
3. DELGOVE, cité, p. 8.
4. Non compris la Varenne.
5. Non compris Freschevillers.
6. Non compris Milly.

Digitized by Google

Étym. : Dorlens, Durlens, 1075, 1100, etc.; *Dullendium,* 1140, etc.; *Durlendum,* 1147, etc.; *Dorlendum,* 1180; Doullens, 1195, etc; *Dollendium, Durlendium,* 1201, 1207, etc.

1790. Chef-lieu de l'un des cinq districts du département de la Somme, divisé en 10 cantons :

Acheux, 13 communes.	Doullens, 6.
Beauquesne, 5.	Frohen-le-Grand, 18.
Beauval, 6.	Lucheux, 8.
Bernaville, 11.	Mailly, 8.
Domart-lès-Ponthieu, 11.	Naours, 7.

Communes du canton de Doullens :

Authieule.	Grouches.
Doullens.	Hem et Hardinval.
Gézaincourt.	Luchuel.

III. La châtell. de D. appartient au XIe s. aux comtes de Vermandois; au XIIe, on la trouve tout à coup entre les mains des comtes de Ponthieu. Ceux-ci l'auront sans doute conquise sur les premiers possesseurs, leur laissant la châtell. de Lucheux, qui jusqu'à la Révolution a fait partie de la prév. et de l'élect. de Péronne. La trahison de Simon de Dammartin, à Bouvines, amène la saisie du comté de Ponthieu à la mort du comte Guillaume III. Marie, femme de Simon, ne rentre en possession de son héritage qu'en signant en 1225 le traité de Chinon, par lequel elle abandonne au Roi D., Saint-Riquier et leurs dépendances. Louis X, par lettres du 10 février 1315, donne à Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol et bailli de Vermandois, la ville de D., châtell., siège royal, prévôté, scel royal, etc., des parties des prév. de Beauquesne, Montreuil et Saint-Riquier[1], pour les joindre à la châtell. de Lucheux et les tenir par un seul hommage de son baill. de Vermandois et prév. de Péronne. Cette donation amène la suppression de la prév., dont les revenus sont annexés aux prév. voisines. Cet état de choses étant préjudiciable aux intérêts des populations, Charles VI rapporte, par ordonnance datée de Paris, au mois

1. D. GRENIER, t. CCXXXII, f° 296 : *Hist. de Chastillon,* t. VI, preuves, 162.

Digitized by Google

de juin 1365, les lettres patentes de son prédécesseur[1]. François Ier aliène de nouveau la châtell. au profit d'Antoine de Bayencourt, en récompense de ses services (1536), mais Henri II la fait saisir peu après[2]. Louis XVI rétablit, en 1786, en faveur de son frère le comte d'Artois, le comté de Ponthieu, tel qu'il était au commencement du XIIIe s., c'est-à-dire en y ajoutant D. et ses dépendances.

Dès 1144, les comtes de Ponthieu sont représentés à D. par un vicomte; dans la suite, ils suppriment la vicomté, et la réunissent au corps de ville à titre de féodalité; une sentence du baill. d'Amiens confirme l'échevinage dans la possession de ses droits, le 15 septembre 1366.

MOUVANCES :

Les Autheux, sgrie.
Authieule, sgrie, dont le chef-lieu est au XIVe s. le manoir de Lannoy.
Beauval, châtell.-pairie.
fief du Quint (1590).
Beauvoir (-Rivière), sgrie.
Bouquemaison, sgrie.
fief Grebert.
Bryon, fief en 1507 (?).
Le Candas, sgrie en partie (1590).
La Carnoie (Le Meillard), fief noble entre Frohen et Heuzecourt (1378).
Courcelles-sur-Authie (Mézerolles), sgrie.
Fienvillers, jusqu'en 1204; autre sgrie en 1620.
Frohen, fief en 1372; les quatre parts en 1507; le Quint en 1559.
Frohen-le-Petit, sgrie.
Gézaincourt, châtell.-pairie.
Grouches, sgrie en partie (1378).
Gueschard, fief Le Roy.
Hardinval (Hem), sgrie et un fief (1378).

1. *Recueil des Ordonnances*, IV, 577.
2. DELGOVE, cité, p. 110.

Digitized by Google

Heuzecourt, sgrie (1518-1601);
fief Agnecourt ou Agnacourt, entre H. et Montigny (1372).
Machy, quelques maisons [1].
Le Meillard, 3 fiefs dans la sgrie.
Mézerolles, fief en 1372; sgrie.
fief d'Erondel; à M. et Remaisnil.
Mons-sur-Authie (Béalcourt), sgrie et un fief (1372).
Montigny-les-Jongleurs, sgrie.
fief d'Avoncourt.
Neuvillette, sgrie en partie.
Occoches, fief de Vauchelles, dit de Beauval au XIVe s., un des deux qui composent la sgrie.
Orion-sur-Authie (Béalcourt), sgrie (1372).
Ostremaisnil (?), fief en 1372.
Outrebois, fief du bois du Clocher (XVIIIe s.).
fief du Fay-Moyen.
Remaisnil, sgrie.
fief d'Erondel, à R. et Mézerolles.
Ricquemesnil (Hem), fief en 1372.
Saint-Acheul, fief de la Motte (1372).
Saint-Lau (Maison-Ponthieu), sgrie.
Fiefs à Doullens :
fief de Franlieu.
— du Fresne, 1754 [2].
— de la Gerbe, près de la citadelle, hors de la porte de Beauquesne [3].
— du Soixantième.
— du moulin de Wargnies, tenu du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville.
— sur les tonlieux, tenu de la sgrie des Autheux, qui relève de D. (XIVe s.).
— des Francs-cens (1784) [4].

1. D. Grenier, t. CCX, fos 2 ve et 6.
2. Arch. de la Somme, B. 43, fo 115 vo.
3. Darsy, *Bénéf. de l'église d'Amiens*, I, 226.
4. Arch. de la Somme, B. 47, fo 116 vo.

Digitized by Google

fief de Tangreviller, vers Beauval (1269)[1].

— des Vasseurs, vers Outrebois, sur l'Authie (1638)[2].

DÉPENDANCES

BEAUREPAIRE, 4 fermes en 1733-42. On songeait à y construire une chapelle pour la commodité des fermiers en 1774[3].

I. Par. Saint-Pierre de Doullens.

Étym. : *Bello reditus,* 1208.

III. La ferme (maison, granges, étables, bergeries, 660 journaux de terres, bois, 20 journaux de pâtures) appartient au prieuré de Saint-Sulpice[4].

Fief noble du Camp Saint-Martin, érigé par l'abb. d'Anchin, le 10 avril 1423, en faveur de Jean le Prévost, dit le Bègue, éc.[5].

Fief de Ligny[6].

FRESCHEVILLERS, ham.

I. Par. Saint-Martin.

II. Pop. : 22 feux et 50 hab. en 1724; 21 feux et 51 hab. en 1725; 21 feux et 50 hab. en 1726; 18 maisons en 1784.

Étym. : Frogecheviller, 1146; Frogeviller, Frocheviller, 1325; Frégeviller, Frécheviller, 1507.

III. La sgrie appartient à l'abb. de Saint-Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais)[7].

HAMANCOURT.

I. Par. Saint-Martin de Doullens. — Chapelle de Saint-Julien, pélérinage.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie,* III, 611.

2. GARNIER, *Dict. topogr.*

3 et 4. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie,* III, 594, 628, 629.

5. Id., III, 627.

6. DELGOVE, ouv. cité, p. 465.

7. BOUTHORS, *Coutumes locales,* II, 115; — DELGOVE, ouv. cité, p. 451; — M. DARSY, *(Bénéf. de l'égl. d'Amiens,* II, 184) n'a pas reconnu Freschevillers dans Fruchevilliers de la déclaration de l'abb. de Saint-Josse; il en fait un fief en Artois.

Digitized by Google

III. La sgrie relève de la châtell. de Beauval..... Le fief de Nieulemont, à Milly, en est tenu (1557) [1].

HAUTE-VISÉE-LE-BEAU.

I. Par. de N.-D. de Doullens.

II. Pop. : 10 à 12 maisons en 1784.

III. Appartient à l'abb. de Saint-Michel de Doullens, et aux religieuses de Saint-François (Cordelières) de la même ville.

HUNGERMES, lieu ruiné vers Autheux. La moitié de l'autel et cimetière à l'abb. de Bertaucourt en 1140 [2].

MILLY, ham.

I. Le Grand M. : par. N.-D.; le Petit : par. Saint-Pierre.

II. Pop. : 50 feux et 149 hab. en 1724; 51 feux et 146 hab. en 1725; 50 feux et 144 hab. en 1726.

Étym. : *Milliacum*, 1270.

III. La sgrie relève de la châtell. de Beauval, tenue du chât. de Doullens.

Fief du Bruquentin (terrage et champart sur 1219 journaux, 1780) [3], près la porte d'Arras, sur M. le Petit, mouvant de la châtell. de Beauval, 1571 [4].

Fief de Nieulemont, près de la même porte, tenu de la sgrie d'Hamancourt.

RANSART, ham.

I. Par. du doy. de Doullens. — V. N.-D. — Pr. l'abbesse de Saint-Michel de Doullens. — En 1689, l'évêque François Faure prononça la suppression de la cure, et sa réunion à celle de Neuvillette, au doy. d'Auxy-le-Château. En 1625, un des fermiers avait construit une chapelle qui fut détruite en 1640; rebâtie de nouveau par le titulaire, elle ne fut définitivement rasée qu'en 1739.

II. Pop. : Ce lieu comprend 4 fermes; on y compte 18 comm. en 1689;

1. DE BEAUVILLÉ, *Doc. inéd.*, III, 506.
2. L'ABBÉ LEFÈVRE, *Notice hist. sur le canton de Bernaville*, p. 14.
3. ARCH. DE LA SOMME, B. 46, f° 178.
4. Id., *Inventaire des Titres de Corbie*, III, 603.

Digitized by Google

20 hab. en 1698; 1 feu en 1709; 4 feux et 22 hab. en 1724; 4 feux et 18 hab. en 1725; 4 feux et 11 hab., *aliàs* 20, en 1726; 4 feux en 1760; 22 hab. en 1772.

Étym. : Roiumsart, 1138; Ranssart, 1142; Riumsart, 116.; Roiensart, 116.; Roensard, 1290; Roynsart, 1301; Roissart, 138..

III. Appartient à l'abb. de Cercamps.

ROUTEQUEUX, près la porte d'Arras.

I. Par. Saint-Pierre de Doullens.

II. Pop. : 2 maisons en 1784.

SAINT-SULPICE, faubourg.

I. Par. Saint-Pierre. — L'évêque Garin de Châtillon donne, vers 1138, l'église Saint-Martin de Doullens et celle de Saint-Sulpice, située hors de la ville, à l'abb. d'Anchin (Pas-de-Calais); en 1147, Guillaume, comte de Ponthieu, remet à l'évêque Thierry les prébendes de l'église Saint-Martin, pour les transmettre à l'abb. d'Anchin, qui fonda peu après un prieuré à Saint-Sulpice. Par échange du 1er décembre 1562, l'abb. de Corbie acquit le prieuré et tous les biens qu'Anchin possédait en France. Un arrêt du Grand Conseil du 9 mai 1663 a décidé que le prieuré ne serait plus qu'une simple administration *ad nutum*. Depuis 1680 environ, il n'y a plus de religieux[1].

BIENS :

Beaurepaire, ferme.

Doullens, moulin Barthélémi Le Molinier, en 1219, moulin Le Roy, en 1580, moulin des Mézeaux, en 1640, donné par Hugues Campdavène, chev. sgr de Beauval, partant pour la terre sainte, en 1219, et par Jean d'Autheuil, chev., en décembre 1236[2].

Saint-Sulpice, maison et bâtiments, 135 journaux de terre, 36 autres près du prieuré, 14 journaux de prés et 8 de bois.

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Corbie*, III, 579, 591; — L'ABBÉ DELGOVE, ouv. cité, 267-86.

2. Id., III, 607.

Digitized by Google

Séry (Terramesnil), ferme.
Terramesnil.

MOUVANCE :
Beaurepaire, fief du Camp Saint-Martin, érigé en 1423.

LA VARENNE, faubourg.

I. Par. N.-D. de Doullens. — Chapelle de Saint-Nicolas, fondée en 1246, et transférée dans l'église Saint-Martin. — Pr. l'abbé d'Anchin, puis l'abbé de Corbie.

II. Pop. : 30 feux et 94 hab. en 1724; 35 feux et 97 hab. en 1725; 34 feux et 100 hab. en 1726; 60 maisons en 1784.

VIEIL-OCCOCHE, sur la limite de la banlieue de Doullens, vers Autheux. En 1408, il existe encore dans un cimetière une vieille chapelle dite Saint-Andrieu d'Occoche[1].

DRESLINCOURT

(Canton de Roye)

I. Ham. de la par. de Curchy.

II. Prév. de Roye, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Roye.

Pop. : 48 hab. en 1698; 12 feux en 1699; 16 et 18 en 1709; avec Curchy, 81 feux et 231 hab. en 1724; 81 feux et 233 hab. en 1725; 77 feux et 226 hab., *aliàs* 666, en 1726; seul, 16 feux en 1760; 17 vers 1763.

Étym. : Drelincort, 1215-30; Derlencourt, 1246; Drailincourt, 1275; Dreslincourt, 1375.

1. L'ABBÉ LEFÈVRE, *Notice hist. sur le canton de Bernaville*, p. 13.

Digitized by Google

1790. Une seule commune du canton de Rethonvillers avec Curchy.

III. Cinq fiefs tenus de la châtell. de Briost (Saint-Christ), mouvant du chât. de Péronne, 138..

Fief de Buchoire, appartenant à l'abb. d'Ourscamps [1].

— tenu de la sgrie de Crémery.

Maison et 39 journaux de terre au chapitre de Saint-Quentin, 1384 [2].

DREUIL-HAMEL

(Canton d'Hallencourt)

I. Par. du doy. d'Airaines, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Denis. — Pr. le chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville, par donation de Jean II, comte de Ponthieu, en 1138. — Chapelle de Saint-Elier. — Ham. : Le Hamel.

II. Baill. d'Arguel et d'Airaines, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. avec le Hamel : 175 hab. en 1698 ; 67 maisons vers 1700 et en 1709 ; 66 feux et 153 hab. en 1724 ; 66 ou 67 feux et 228 ou 236 hab. en 1725 ; 64 feux et 236 hab., *aliàs* 427, en 1726 ; 90 feux en 1760 ; 77 en 1763 ; 80 feux et 258 hab. en 1772.

Étym. : Drœuil, 1138 ; Drueul, 1166 ; Druel, 1199-1215. — Vient de *Dervos,* synonyme de *Quercus,* chêne. C'est un collectif analogue à la Chesnaie.

1790. Canton d'Hallencourt.

1. D. Grenier, t. CC, f° 116 v°.

2. Arch. Nat., P. 135, n° 277.

Digitized by Google

III. La sgrie (maison de 18 journaux d'enclos, moulin à eau, 280 journaux de terre, 4 de bois, 250 l. de champart et censives) relève, en 2 fiefs, du Roi, comte de Ponthieu à cause du chât. d'Airaines.

Mouvances :

Airaines, fief Saint-Ladre, à la maladrerie[1].

Dreuil, 3 fiefs.

Saint-Hélier, le fief.

Autre sgrie (chef-lieu de 11 journaux, 62 journaux de terre, 300 l. de censives) mouvant de la châtell. du Mazis, qui relève du comté de Ponthieu[2].

Fief de Saint-Delis[3].

DÉPENDANCES

Le Hamel.

I. Par. de Dreuil.

II. Comme Dreuil.

III. La sgrie est tenue de celle du Quesnoy.

Saint-Élier ou Saint-Hélier, ferme.

II. Comme Dreuil.

Pop. : 1 feu et 7 hab. en 1724 ; 1 feu et 8 hab. en 1725.

Étym. : *Sanctus Hilarius*, Saint-Hilaire.

III. Le fief (maison, 10 journaux d'enclos, 140 de terres dont 6 plantés en bois devant la maison) relève de la sgrie de Dreuil[4].

1. De Belleval, *Fiefs et seigneuries.*
2. Comte de Louvencourt, *État des fiefs*, p. 83.
3. Garnier, *Diction. topogr.*
4. De Belleval, *Fiefs et seigneuries.*

Digitized by Google

DREUIL-LÈS-AMIENS

(Canton nord-est d'Amiens)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Riquier. — Pr. l'évêque. D'abord secours d'Ailly-sur-Somme, D. ne fut érigé en cure qu'au mois de février 1245, par décret de l'évêque Arnoul.

II. Prév. de Beauquesne, baill. d'Amiens, pour la partie située au nord de la Somme; prév. de Beauvoisis, à Amiens, pour la partie au sud de la rivière. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 150 hab. en 1698; 35 feux en 1709; 36 feux et 106 hab. en 1724; 32 feux et 115 hab. en 1725; 30 feux et 108 hab., *aliàs* 431, en 1726; 100 comm. et 28 à 30 feux en 1729; 54 feux en 1760; 44 feux et 150 hab. en 1772; 79 feux en 1783; 60 en 1790.

Étym. : *Droilum*, 1120; *Druolinm*, 1198; Druoil, 1219; Drueul *versus Amb.*, 1301; Drueul-lès-Monstiers, 1416; Druels vers Amiens, 1648.

1790. Canton de Picquigny.

III. Sgrie (maison sgriale, enclos, aires, prés, terres, bois, censives, champart) tenue de la sgrie d'Ailly-sur-Somme, membre de la baronnie de Picquigny [1].

Fief du Courant (5 journaux de prés, 105 de terres, censives), tenu de même, en 2 fiefs, 1771 [2].

Fiefs mouvant de Picquigny, à cause du vidamé :

fief Cinq Sauls (15 journaux 92 verge de prés, *aliàs* 11 journaux 67 verges) à Ailly et à D. [3].

1. De Beauvillé, *Doc. inéd.*, III, 335; — Arch. de la Somme, E. 143, f° 53 v°.
2. Id., E. 143, f° 54.
3. Id., E. 143, f° 57 v°; E. 144, f° 215 v°.

Digitized by Google

fief particulier de Dreuil (1/2 journal de pré confondu dans le chef-lieu de la sgrie, 7 journaux de prés) [1].
— abrégé de Hangard (7 journaux de prés) [2].
— du petit Palais (maison dite le petit palais), éclipsé de la sgrie [3].
Sgrie de Saint-Elier (maison et chapelle), 1666 [4].
Fief de Méricourt, 1666 [5].

DREUIL-LÈS-MOLLIENS

(Canton de Molliens-Vidame)

I. Par. du doy. de Picquigny, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Pierre. — Pr. l'abbé de Selincourt, par donation de l'évêque Thibaut, en 1183 [6]. — Sec. : Saint-Léger.

II. Prév. de Beauvoisis, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. : 20 hab. en 1698; 2 feux en 1709; 7 feux et 36 hab. en 1724; 6 feux et 31 hab. en 1725; 6 feux et 29 hab. en 1726; 3 feux en 1730; 4 en 1760; 9 feux et 43 hab. en 1772; 430 hab. en 1783; 13 feux en 1782 et 1790.

1. Arch. de la Somme, E. 143, f° 53 v°; E. 144, f° 227.
2. Id., E. 143, f°s 54-57; E. 144, f° 252 v°.
3. Id., E. 143, f° 54 v°.
4 et 5. Id., B. 94, f° 23 v°.
6. Dairb, *Hist. civile, ecclésiastique et littéraire du doïenné de Picquigny*, publiée ..... par M. J. Garnier, p. 33.

Digitized by Google

Étym. : *Druellum,* 1154; Drueul, Druel, 1164; Drueil, 1175; Drueul *juxtà Molanum,* dessous Moilliens, 1301.

1790. Canton de Molliens-Vidame.

III. La sgrie est une pairie du vidamé de Picquigny [1].

Fief de Fraisquartier (bois), tenu par indivis de Picquigny et de Rivière-lès-Bettencourt [2].

Fief et sgrie de Romont (30 journaux de terre à la sole, 1669; 1/2 journal autrefois amasé de maison et bâtiments, 37 journaux de terre; 95 journaux de terre, 7 de bois, censives), mouvant de Picquigny [3].

Fief d'une rente inféodée de 10 l., tenu de même [4].

DÉPENDANCE

SAINT-LÉGER, village ruiné, sur le Saint-Landon.

I. Secours de la par. de Dreuil. — Au temps du P. Daire, une croix marquait la place de l'église.

III. En 1689, il n'y a plus qu'une maison appartenant au commandeur de Saint-Maulvis.

DRIENCOURT

(Canton de Roisel)

I. Par. du doy. de Péronne, dioc. de Noyon. — V. Sainte-Radegonde. — Pr. l'évêque de Noyon.

1. ARCH. DE LA SOMME, E. 143, f° 51 v°; E. 144, *in fine.*
2. Id., E. 143, f° 52 v°.
3. Id., B. 94, f° 167 v°; E. 143, f° 53; E. 144, f° 296 v°; — DAIRE, cité, p. 33.
4. ARCH. DE LA SOMME, E. 143, f° 52.

Digitized by Google

II. Prév. de Péronne, baill. de Vermandois. — Élect. de Péronne, int. de Picardie. — Grenier à sel de Péronne.

Pop. : 20 feux avec Boulincourt, Aizecourt-le-Bas et Heudicourt-le-Petit, en 1469 ; avec Boulincourt seulement : 28 feux en 1670 ; 176 hab. en 1698 ; 44 feux en 1699 ; 42 et 49 en 1709 ; 68 feux et 171 hab. en 1724 ; 64 feux et 208 hab. en 1725 ; 73 feux et 215 hab., *aliàs* 229, en 1726 ; 51 feux en 1760 ; 60 vers 1763 ; 73 feux et 196 hab. en 1772.

Étym. : Driercurt, 1096 ; Drincurt, 1119 ; Driencurt, 1164.

1790. Canton de Moislains.

III. Trois fiefs tenus de la châtell. de Cléry-sur-Somme, mouvant du chât. de Péronne (XIVe s.). Suivant un autre dénombrement de la même époque, il n'y aurait que deux fiefs. De l'un d'eux relèvent :

Boucly, un fief.

le fief de Boulincourt, vers le bois de Buires.

fief vers Biaches.

Heudicourt, un fief.

DÉPENDANCE

Boulincourt, lieu disparu, mentionné encore par Expilly, en 1760.

III. Le fief relève d'un autre à Driencourt, ou suivant un autre document, deux fiefs seraient tenus de la châtell. de Cléry-sur-Somme (XIVe s.).

DROMESNIL

(Canton d'Hornoy)

I. Par. du doy. d'Airaines, puis de celui d'Hornoy, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. N.-D. — Pr. le prieur de Canchy-lès-Pont-Remy.

Digitized by Google

II. Prév. de Vimeu, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Grandvilliers, puis d'Aumale en 1726.

Pop. : 500 hab. en 1698; 140 feux en 1709; 123 feux et 430 hab. en 1724; 119 feux et 371 hab. en 1725; 121 feux et 370 hab., *aliàs* 560, en 1726; 132 feux en 1760; 121 feux et 357 hab. en 1772; 119 feux en 1780; 122 en 1789.

Étym. : Drogomaisnil, 1149; Droonmaisnil, 1164; Maisnil Drogonis, 1170; Dronmaisnil, 1252; — *Drogonis Mansionile*, Maison de Dreux.

1790. Dromesnil et Saulchoy, une seule commune du canton de Liomer.

III. La sgrie relève de celle de Sourdon, tenue de la châtell. d'Ailly-sur-Noye, mouvant de celle de Catheux (Oise), tenue de la Salle du Roi à Montdidier (1507)[1]. — Le sgr prend le titre de comte en 1699[2].

Fief de Belloy (60 journaux), créé par Guy de Belloy, mari d'Antoinette de Dromesnil, XIVe s.[3].

DRUCAT

(Canton-nord d'Abbeville)

I. Par. du doy. d'Abbeville, archid. de Ponthieu, dioc. d'Amiens. — V. Saint-Martin. — Pr. l'évêque. = Chapelle de Saint-Louis. — Pr. le sgr. = Ham. : le Mesnil-Cressent, le Plessiel.

II. Prév. de Saint-Riquier, baill. d'Amiens. — Élect. de Doullens, int. de Picardie. — Grenier à sel de Forest-Montiers, puis d'Abbeville, en 1726.

1. BOUTHORS, *Cout. loc.*, I, 391 et ALCIUS LEDIEU, *la Vallée du Liger*, p. 368.
2. ARCH. DU BUREAU DE L'ENREGISTREMENT D'HORNOY, A. C. 6.
3. Renseignement de M. Danzel d'Aumont.

Digitized by Google

Pop. : 540 hab. en 1698 ; 35 feux en 1709 ; 20 feux et 59 hab. en 1724 ; 23 feux et 71 hab. en 1725 ; 50 feux en 1760.

Étym. : *Durcaptum,* 863 ; Durchat, 1170 ; Drucat, 1177 ; Durcat, 1184-1214.

1790. Drucat et le Mesnil, Drucat et Pré, deux municipalités du canton de Saint-Riquier ; d'autre part une seule commune sous le nom de Drucat et le Plessiel.

III. En 831, D. appartenait à l'abbaye de Saint-Riquier et était aussi libre qu'une cité [1]. La sgrie est une pairie de la châtell. de la Ferté-lès-Saint-Riquier, tenue du baill. d'Amiens. Châtell. en 1507 [2].

Fief mouvant de même, 1557 [3].

If. Baill. d'Abbeville, sén. de Ponthieu. — Élect. d'Abbeville, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Abbeville.

Pop. : 510 hab. en 1698 ; 77 feux vers 1700 et en 1709 ; 55 feux et 144 hab. en 1724 ; 55 feux et 172 hab. ou 78 feux et 242 hab., avec la partie en baill. en 1725 ; avec la même partie, 73 feux et 213 hab., *aliàs* 675, en 1726 ; 45 feux en 1760 ; 53 vers 1763 ; 73 feux et 274 hab. en 1772.

III. La sgrie (369 journaux de terre, 132 de bois, le vivier de D. de 8 journaux, celui de la fosse de 7 journaux, 13 journaux de prés, moulin à eau, fours au Plessiel et à D., en 1312 ; maison, 300 journaux de terre, 28 de prés, 120 de bois, moulin à eau, censives, en 1703) [4] est une pairie du comté de Ponthieu.

Mouvances [5] :

Bussu, 2 fiefs, dont l'un, le fief Adam le Bled, fait partie de la sgrie.
Bussuel, sgrie en partie.
Cauroy-en-Vimeu (Tours), fief ou sgrie.
Drucat, fief du Colombier.
fief Durquetel, peut-être sis au Plessiel.

1. *Chron. centul.*
2. Bouthors, *Cout. loc.*, II, 481.
3. D. Grenier, t. CC, fos 133-135.
4. Prarond, *Hist. de Cinq Villes,* I, 60.
5. D. Grenier, t. CC, fos 133-135 et Comte de Louvencourt, *État des fiefs,* p. 51.

Digitized by Google

fief de l'Épinette.

— Glachant (12 l. de censives)[1].

— d'Haravesne.

— Lefèvre ou Le Febure.

— du Saulchoy (maison, fontaine, 30 journaux de bois, 24 de terres). (Robert du S. en 1312.)

— des Tombes[2].

7 autres fiefs.

Mesnil-Val-Cressent, sgrie pour 2 fiefs.

Le Plessiel, fiefs Deslaviers et Durquetel.

Fief Delplanque (censives), 1780[3].

Sgrie de Tourtinéchise[4], à D., Caours et l'Heure, aux Chartreux d'Abbeville, tenue de la pairie de Villers-sur-Authie, mouvant du comté de Ponthieu.

MOUVANCE :

Poultières (Quend), le fief.

DÉPENDANCES

MESNIL-CRESSENT ou MESNIL-VAL-CRESSENT, ferme, près du chemin d'Abbeville à Hesdin.

I. Par. de Drucat.

II. Baill. et élect. d'Abbeville.

III. La sgrie, en 3 fiefs, relève pour 2 fiefs de la pairie de Drucat[5], et pour le 3e de la pairie de Laviers[6].

Fief restreint tenu du comté.

1 et 2. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries.*

3. ARCH. DE LA SOMME, B. 46, f° 194 v°.

4. M. DE BELLEVAL, *Fiefs et seigneuries,* distingue les fiefs de Fourtinécluse et de Tortinécluse qui ne sont qu'un même fief.

5. COMTE DE LOUVENCOURT, ouv. cité, p. 52.

6. Id., p. 73.

Digitized by Google

Partie mouvante du Saint-Esprit de Rue, partie du fief d'Argencourt[1].

Fief noble tenu de la châtell. de la Ferté.

Le Plessiel.

I. Par. de Drucat.

II. Baill. et élect. d'Abbeville.

Pop. : 70 hab. en 1698; 40 feux en 1763.

Étym. : *Plaissiacum,* 1164; Plaischie, 1263.

III. Sgrie (76 journaux de terre, 95 de bois, censives) tenue du Roi, comte de Ponthieu, avec la pairie de Drucat.

Fief Deslaviers, relevant de Drucat.

— Durquetel ou Dructel (15 l. de cencives), même tenure.

— de Saint-Éloi.

DURY

(Canton de Boves)

I. Par. du doy. de Conty, archid. et dioc. d'Amiens. — V. Saint-Nicolas. — Pr. Un des Chanoines d'Amiens. Collateur : le Chapitre.

II. Prév. de Beauvoisis, à Amiens, baill. d'Amiens. — Élect. d'Amiens, int. de Picardie. — Grenier à sel d'Amiens.

Pop. avec Amilly : 450 hab. en 1698; 100 feux en 1709; 111 feux et 420 hab. en 1724; 109 feux et 366 hab. en 1725; 109 feux et 384 hab., *aliàs* 607, en 1726; 135 feux en 1760; 140 feux et 477 hab. en 1772; 450 hab. en 1780.

Étym. : *Duriacum,* 1209.

1. D. Grenier, t. CCX, f° 285 v°.

Digitized by Google

III. La sgrie (341 journaux de terre en 1730, 604 journaux 1/2 de bois en 1646)[1] appartient au chapitre d'Amiens, par donations des comtes d'Amiens Yves et Guy, vers 1092, de la vicomté du lieu, et de Raoul, sgr de Dury, partant pour la Croisade, en 1180, de la moitié du territoire.

Fief de Fontenilles, tenu d'Othon d'Encre, sgr de Lœuilly, acquis par le chapitre en mars 1289, moyennant 288 l. p.[2].

Fief du Parc.

— du Trou-Warnier, à D. et Petit-Cagny (51 journaux de terres, 81 de bois), mouvant de la sgrie de Lœuilly[3].

DÉPENDANCES

AMILLY.

I. Par. de Dury[4]. — Ce fut anciennement une par. En 1105, l'évêque Geoffroi confirme la moitié de l'autel et des revenus[5].

Étym. : *Amellidium,* 1073 ; Amelly, 1109.

III. Maison (100 journaux de bois et 500 de terres, au XIVe s. ; 478 journaux de terre, les bois d'Amilly, 70 journaux, Semés, 70 journaux, du Cauroy, 24 journaux, 1592-1693[6]) à l'abb. de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, qui reçut ce domaine du chapitre, lors de sa fondation.

Fief noble des bois Semés (60 journaux), donnés à cens de 20 l. t., par l'abb., le 17 août 1610, à condition de les tenir en fief[7].

SAINT-LAURENT, ferme au chapitre d'Amiens[8].

1. ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres du Chapitre,* IV, 221.
2. Id., IV, 225, 226.
3. Id., E. 196, p. 63.
4. Id., *Inventaire du Chapitre.* III, 17. — M. Darsy en fait une dépendance de la par. de Sains.
5. DARSY, *Bénéf. de l'église d'Amiens,* I, 396.
6. ARCH. NAT., P. 137, n° 28 ; — ARCH. DE LA SOMME, *Inventaire des Titres de Saint-Martin,* f° 277.
7. ARCH. DE LA SOMME, G. 172.
8. DAIRE, *Hist..... du Doïenné de Conty,* publiée..... par M. Alcius Ledieu, p. 44.

Digitized by Google

Fin du Tome Premier

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02006 4815

Digitized by Google

Digitized by Google